

Alain Bihr

LA PRÉHISTOIRE DU CAPITAL

Le devenir-monde du capitalisme 1

Cahiers libres Editions Page deux

Alain Bihr

LA PRÉHISTOIRE DU CAPITAL

Le devenir-monde du capitalisme 1

2006 Editions Page deux
Collection «Cahiers libres»

TABLE DES MATIÈRES

LA PRÉHISTOIRE DU CAPITAL

Avertissement	7
INTRODUCTION GÉNÉRALE AU DEVENIR-MONDE DU CAPITALISME	9
1. LES FAUX AIRS DE LA MONDIALISATION	9
<i>La mondialisation ne date pas d'hier</i>	10
<i>La mondialisation, condition autant que résultat de l'histoire du capitalisme</i>	13
<i>Mondialisation du capital ou mondialisation du capitalisme?</i>	15
2. LE PROCÈS GLOBAL DE REPRODUCTION DU CAPITAL	18
<i>Le procès immédiat de reproduction du capital</i>	18
<i>Les conditions générales extérieures de la reproduction immédiate du capital</i>	21
<i>Le procès de reproduction des rapports de classes</i>	23
<i>L'articulation des trois procès dans et par l'Etat</i>	24
<i>Une perspective novatrice</i>	26
3. LE MOTEUR DU DEVENIR-MONDE DU CAPITALISME	27
<i>La contribution du procès immédiat de reproduction</i>	28
<i>La contribution de la production des conditions médiates de la reproduction du capital</i>	34
<i>La contribution de la reproduction de rapport de classes</i>	38
4. LA STRUCTURE DU MONDE CAPITALISTE	43
<i>Le moment d'homogénéisation</i>	43
<i>Le moment de fragmentation</i>	46
<i>Le moment de hiérarchisation: les inégalités de développement</i>	53
<i>Le moment de hiérarchisation: le rapport centre-périphérie</i>	62
<i>Une structure fonctionnelle en transformation permanente</i>	73
5. LA PÉRIODISATION DU DEVENIR-MONDE DU CAPITALISME	75
6. UNE TRIPLE ORIGINALITÉ	80
<i>Le devenir-monde du capitalisme</i>	80
<i>Une approche globale, négative et utopienne</i>	82
<i>Une dimension du procès global de reproduction du capital</i>	83
TABLEAU SYNOPTIQUE DU DEVENIR-MONDE DU CAPITALISME	86

INTRODUCTION: LA POSITION DU PROBLÈME	93
LE CAPITAL D'AVANT LE CAPITALISME	94
LE PARADIGME LIBÉRAL	97
LA RUPTURE MARXIENNE	102
L'APPORT WEBERIEN	106
LE FIL CONDUCTEUR	119
CHAPITRE I: LES MONDES MARCHANDS PRÉCAPITALISTES	123
1. LES STRUCTURES CARACTÉRISTIQUES DES MODES DE PRODUCTION PRÉCAPITALISTES	125
<i>Les structures économiques</i>	125
<i>Les structures politiques</i>	130
<i>Les structures idéologiques</i>	135
2. LE DÉVELOPPEMENT DU CAPITAL MARCHAND DANS LES MODES PRÉCAPITALISTES DE PRODUCTION	137
<i>Le capital marchand, forme primitive du capital</i>	138
<i>Le commerce lointain, pratique génératrice du capital commercial</i>	142
<i>La tendance du capital commercial au monopole</i>	147
3. DEVENIR ET STRUCTURE DES MONDES MARCHANDS PRÉCAPITALISTES	150
<i>Les conditions de formation d'un monde marchand précapitaliste</i>	151
<i>Quelques exemples de mondes marchands précapitalistes</i>	154
<i>Les différences structurelles entre les mondes marchands et les empires</i>	163
<i>Les limites imposées au développement du capital marchand</i>	166
4. LE CAPITAL MARCHAND COMME FACTEUR DE DISSOLUTION DES RAPPORTS PRÉCAPITALISTES DE PRODUCTION	173
<i>Un processus général mais non uniforme</i>	173
<i>Au sein des sociétés 'asiatiques'</i>	177
<i>Dans le monde antique méditerranéen</i>	183
<i>Conclusion et transition</i>	190
CHAPITRE II: LES CARACTÈRES ORIGINAUX DU FÉODALISME	191
1. LE SERVAGE	192
<i>Aux origines du servage: les limites et les contradictions de l'esclavage</i>	192
<i>Les transformations et le déclin de l'esclavage sous le Bas-Empire romain</i>	200

<i>Renouveau et disparition de l'esclavage pendant le haut Moyen Age</i>	206
<i>Les différences essentielles entre servage et esclavage</i>	217
<i>La dynamique du servage</i>	222
2. L'AUTONOMIE DES VILLES	226
<i>L'émancipation féodale de la ville de la propriété foncière</i>	226
<i>Les conséquences immédiates : le déclin des villes aux IX^e et X^e siècles</i>	230
<i>Les potentialités lointaines : l'autonomisation économique et politique des villes</i>	236
<i>Retour sur l'analyse weberienne de la ville</i>	237
3. L'ÉMIETTEMENT DU POUVOIR POLITIQUE	241
<i>L'impossible reconstitution de la structure impériale</i>	242
<i>Seigneurie banale et féodalité, une structure politique centrifuge</i>	246
<i>Des conséquences favorables à la formation du capital</i>	257
4. LES VARIANTES GÉOPOLITIQUES ET LES INÉGALITÉS DE DÉVELOPPEMENT DU FÉODALISME	259
<i>L'Europe occidentale</i>	260
<i>L'Europe orientale</i>	263
<i>Le Japon</i>	266
CHAPITRE III: LA SUBVERSION MARCHANDE ET CAPITALISTE DU FÉODALISME	277
1. LA DYNAMIQUE MÉDIÉVALE	277
<i>La thèse classique</i>	278
<i>Une perspective alternative</i>	287
2. L'IMPASSE DE LA CORPORATION	293
<i>La petite production marchande urbaine médiévale</i>	294
<i>La corporation comme organisation et défense collectives du métier</i>	296
<i>Le caractère féodal de la corporation</i>	299
3. LA VOIE DÉTOURNÉE DU CAPITAL MARCHAND	301
<i>Le développement du capital commercial</i>	302
<i>Le développement du capital financier</i>	310
<i>La formation de l'individualité capitaliste</i>	316
<i>Les limites du capital marchand et les tentatives de les dépasser : travail en commandite et premières manufactures</i>	320
4. LES PREMIERS PAS DU CAPITAL INDUSTRIEL À LA CAMPAGNE	328
<i>La différenciation sociale au sein de la paysannerie : brassiers et laboureurs</i>	329
<i>La fin de la corvée et le développement du salariat agraire</i>	333

<i>La formation d'un protocapital agraire seigneurial</i>	337
<i>La formation de la première figure du capitaliste industriel : le fermier capitaliste</i>	340
<i>Les premiers pas de la proto-industrie capitaliste</i>	343
5. LA LUTTE DES CLASSES, MOTEUR DE L'HISTOIRE FÉODALE	345
<i>Les luttes à la campagne</i>	345
<i>Les luttes à la ville</i>	355
<i>La formation des classes sociales</i>	359
<i>La renaissance de l'Etat</i>	367
6. CONCLUSION	371
CHAPITRE IV: LA CRISE FINALE DU FÉODALISME EUROPÉEN	375
1. LES CAUSES STRUCTURELLES	375
<i>Les limites de la production agricole</i>	376
<i>La dégradation de la situation du proprotariat rural et urbain</i>	378
<i>La pénurie monétaire</i>	381
2. LES CAUSES CONJONCTURELLES	385
3. DE L'IMPLOSION DÉMOGRAPHIQUE AUX EXPLOSIONS POLITIQUES	389
<i>De la crise de 'ceux d'en bas' à la crise de 'ceux d'en haut'</i>	389
<i>La réaction féodale</i>	392
<i>Les soulèvements populaires à la campagne</i>	396
<i>Les soulèvements populaires à la ville</i>	399
4. UNE TRANSITION AVORTÉE	402
<i>Sur le plan socio-économique</i>	403
<i>Sur le plan politique</i>	411
<i>Sur le plan idéologique</i>	421
CONCLUSION: OU EN EST-ON A LA FIN DU MOYEN ÂGE EUROPÉEN?	423
Notes	431
Bibliographie	449

AVERTISSEMENT

Cet ouvrage est le premier d'une série de quatre qui ambitionne d'exposer *une théorie du devenir-monde du capitalisme*. Chacun de ces quatre ouvrages possédera son originalité propre et pourra être lu indépendamment des trois autres, l'ensemble n'en constituant pas moins une unité. L'Introduction générale suivante est celle de cette tétralogie: elle se propose d'en présenter le champ, la problématique, les hypothèses directrices ainsi que les principaux éléments de son armature conceptuelle, de manière à fournir au lecteur en quelque sorte la grille d'analyse qui sous-tendra et accompagnera les quatre volumes. Elle est donc logiquement distincte du premier volet de l'analyse du devenir-monde du capitalisme qui la suit et qui sera spécifiquement consacré à la préhistoire du capital.

Pareille introduction est un genre nécessairement ingrat. Pour l'auteur, tout d'abord, qu'elle oblige à exposer ses principales thèses tout en le privant de la possibilité de déployer leur appareil d'argumentation, qui peut seul les rendre parfaitement intelligibles et surtout asseoir leur crédit. Car cet appareil ne pourra être déployé qu'au fil des différents ouvrages ultérieurs que cette introduction annonce et prépare. De ce fait, le lecteur sera lui aussi, j'en ai bien conscience, soumis par moments à rude épreuve, tant les pages suivantes multiplient les promesses d'éclaircissements qui ne peuvent que le laisser sur sa faim, quand elles ne le condamneront pas à subir des généralités abstraites qui risquent même quelquefois de lui apparaître fort sibyllines. Je ne peux en conséquence compter que sur sa bienveillance, son attention et sa patience; en lui recommandant de revenir sur cette introduction au cours ou au terme de la lecture des différents volets de mon analyse du devenir-monde du capitalisme. Ce n'est qu'alors que certaines de ses affirmations pourront prendre tout leur sens.

INTRODUCTION GÉNÉRALE AU DEVENIR-MONDE DU CAPITALISME

Le devenir-monde du capitalisme? L'expression aura sans doute surpris et intrigué le lecteur. Qu'il se rassure: il en trouvera l'explication et la justification dans les pages suivantes. Pour l'instant, je me contenterai d'indiquer qu'elle vise à démarquer d'emblée mon propos de la grande masse des publications ayant porté, depuis près d'un quart de siècle, sur «*la mondialisation*» ou «*la globalisation*». Non seulement le champ sur lequel je me propose de me pencher diffère tant par son étendue spatio-temporelle que par son contenu social de celui couvert par ces publications; mais encore et surtout la grille d'analyse qui en constitue le fonds théorique tourne radicalement le dos aux présupposés sous-tendant la quasi-totalité des ouvrages consacrés jusqu'à présent à «*la mondialisation*». C'est donc la critique de ces présupposés qui va me servir de point de départ.

1. LES FAUX AIRS DE LA MONDIALISATION

La majeure partie des études parues sur «*la mondialisation*» partagent en effet *trois présupposés* qui en limitent d'emblée la portée. Toutes ne les présentent pas les trois à la fois; et ils se trouvent inégalement accentués d'une étude à l'autre. Mais, à différents degrés et sous diffé-

rentes formes, on les y retrouve assez communément. Leur critique va permettre de justifier l'introduction des trois termes (devenir, monde, capitalisme) dont l'articulation fournit son titre à ma tétralogie.

La mondialisation ne date pas d'hier

Le premier de ces trois présupposés, qui est aussi le plus naïf, n'en constitue pas moins le plus répandu. Il se retrouve non seulement dans les innombrables articles de périodiques et essais grand public consacrés à « *la mondialisation* », mais encore dans bon nombre d'analyses (économiques, politiques, sociologiques) de nature plus académique. Il tient dans l'affirmation que « *la mondialisation* » daterait des années 1970, au mieux des années 1960; alors qu'en fait, ce qu'on nomme habituellement mondialisation n'est jamais que la dernière phase en date d'un processus déjà vieux de cinq bons siècles.

Certes, il n'est pas question de nier le tournant qui s'est amorcé au cours de ces deux décennies. Ce fut tout d'abord, pendant les années 1960, l'émergence des fameuses 'firmes multinationales', entreprises géantes capables d'opérer sur le marché mondial et d'y déployer des stratégies cohérentes de mise en valeur de leurs capitaux, localisant leurs filiales dans les différents Etats en fonction de leurs objectifs de conquête des marchés ou des opportunités d'exploitation de forces de travail qu'ils offraient. Purs produits d'un fordisme triomphant mais éprouvant déjà certaines de ses limites, tant du côté du procès de production que du côté du procès de circulation, ces firmes multinationales vont accentuer leur internationalisation lorsque, dans le fil des années 1970, la crise du fordisme devient manifeste et officielle, de manière à minorer autant que possible ses effets en ce qui les concerne du moins. Leur concentration croissante, doublée d'un vigoureux mouvement de centralisation (par fusion ou absorption), devait ainsi aboutir à reconstituer au niveau mondial, dans la plupart des branches industrielles, les structures oligopolistiques qui avaient déjà caractérisé le développement capitaliste dans ses formes fordistes au niveau national à partir des années 1930.

L'ensemble de ce processus de redéploiement des capitaux industriels concentrés et centralisés sur le plan mondial s'est aussi trouvé favorisé par les politiques de libéralisation des mouvements de capitaux dans lesquelles, à la suite de Thatcher au Royaume-Uni et de Reagan aux Etats-Unis, la totalité des gouvernements des Etats capitalistes centraux vont se lancer à partir du début des années 1980. Tandis que, de leur côté, le FMI et la Banque mondiale allaient imposer ces mêmes politiques néo-libérales à un nombre sans cesse croissant d'Etats semi-

périphériques ou périphériques, au fur et à mesure où leur endettement les plaçait sous leur tutelle ou les contraignaient à faire appel à eux, pour leur malheur. Le résultat fut qu'en l'espace d'à peine une décennie s'est constitué un vaste marché financier mondial, sur lequel circulent désormais presque sans entrave, de manière continue et en 'temps réel', l'ensemble des actifs financiers (monnaies, actions, obligations, produits dérivés, etc.); et que dominant, outre les principaux Etats centraux, les firmes multinationales, les banques multinationales, les grandes compagnies d'assurance, les fonds de pension et les fonds de placements – la concentration et la centralisation du capital financier ayant rapidement rattrapé et dépassé même celles du capital industriel et commercial qui lui avait ouvert la voie. Marché qui, comme tout marché financier, est périodiquement le siège de mouvements spéculatifs aboutissant à la constitution de bulles dont l'éclatement inéluctable menace sérieusement, à chaque fois, la stabilité du système bancaire mondial.

Le ralliement des gouvernements des Etats centraux aux politiques néo-libérales, si caractéristique des deux dernières décennies, contrastant avec l'hégémonie précédente des politiques keynésiennes, a eu cependant encore une autre portée que celle de la libéralisation du mouvement des capitaux. Elle a en effet signifié la rupture du compromis fordiste qui, sous différentes formes, était intervenu entre le mouvement ouvrier et la bourgeoisie au sein de ces mêmes Etats entre les années 1930 et les années 1950. Ce compromis avait servi de condition de possibilité tant à la régulation fordiste de l'accumulation du capital dans le cadre national qu'à l'édification des différentes formules d'Etat-providence, le tout favorisant une relative paix sociale dans ces mêmes Etats. En fait, la rupture du compromis fordiste a marqué le retour à un nouveau régime de la lutte des classes, nous faisant passer d'une 'guerre de position' à une 'guerre de mouvement', les politiques néo-libérales ayant ainsi clairement pour finalité de 'faire payer la crise aux travailleurs' à travers le développement du chômage et de la précarité, la décroissance, la stagnation voire la baisse des salaires réels, le démantèlement rampant des systèmes publics de protection sociale, etc.; en même temps que de les contraindre à accepter de nouvelles formes d'exploitation de la force de travail, à travers la diffusion d'un nouveau modèle de procès de production, celui de 'l'usine fluide, flexible et diffuse'.

Cependant, pour rapide et surprenant qu'ait été l'ensemble des transformations que je viens brièvement d'évoquer, qui se sont toutes produites en l'espace de moins de deux décennies, pour dramatiques voire tragiques qu'en aient été les conséquences pour les salariés au Nord et les peuples du Sud, pour tranchés que soient de tout point de vue les contrastes ainsi introduits avec la période précédente, cela n'au-

torise pas à oublier que le devenir-monde du capitalisme ne date pas des années 1960. Sauf à se condamner non seulement à survaloriser la portée de sa phase la plus récente, mais encore et surtout à en méconnaître la signification même.

Qui possède un minimum de culture historique ne saurait ignorer que le devenir-monde du capitalisme débute en fait avec la vaste et rapide extraversion et expansion européennes qui s'inaugurent à la fin du XV^e siècle, débouchant sur la colonisation de la plus grande partie du Nouveau Monde ainsi que sur l'ouverture de nouvelles routes commerciales maritimes vers l'Asie, faisant basculer le centre de gravité du commerce lointain européen des deux mers intérieures que sont la mer du Nord (avec son appendice baltique) et la mer Méditerranée vers l'Océan Atlantique. Cette expansion, qui n'a cessé de s'étendre et de s'intensifier au cours des siècles suivants, a été la condition d'une formidable accumulation de capital marchand mais aussi manufacturier, prélude et antichambre de la 'révolution industrielle', qui verra se parachever dans la seconde moitié du XVIII^e siècle le parachèvement des rapports capitalistes de production en Europe occidentale. Cette 'révolution' va elle-même impulser une seconde vague de colonisation, qui débute avec la conquête britannique des Indes et aboutit, en à peine un siècle, à intégrer la quasi-totalité du continent africain dans les empires coloniaux européens ainsi qu'à placer une grande partie du continent asiatique sous la tutelle (coloniale ou semi-coloniale) de ces mêmes puissances européennes, et ce en dépit de l'émancipation concomitante des colonies espagnoles et portugaise des Amériques. Le capitalisme européen unifie ainsi la plus grande partie de la planète sous son commandement dès la fin du XIX^e siècle, tandis que s'affirment déjà ses futurs rivaux nord-américain et japonais. Et le caractère immédiatement mondial des convulsions, entremêlant guerres, crises, révolutions et contre-révolutions, dans lesquelles ont été pris les Etats capitalistes centraux et leurs dépendances coloniales, au cours de la première moitié du XX^e siècle, devrait achever de convaincre quiconque que la 'mondialisation' du capitalisme n'a pas attendu la seconde moitié de ce même siècle pour manifester ses effets catastrophiques.

On ne peut que mettre sur le compte d'une amnésie historique malheureusement de plus en plus répandue, sans cesse aggravée par une actualité médiatique qui réduit le réel à l'instantané, cet oubli étonnant de la profondeur historique, littéralement pluriséculaire, du phénomène de 'mondialisation'. Le premier enjeu de ma propre analyse du devenir-monde du capitalisme est bien de rappeler cette profondeur historique, en insistant sur son caractère de *devenir*: de processus dramatique et chaotique, mettant les hommes aux prises les uns avec/contre les autres tout en les soumettant aux jeux rarement heu-

reux des nécessités implacables aussi que des hasards aveugles, nés de leur perte de contrôle sur les résultats de leur propre activité collective.

L'effet immédiat de l'amnésie précédente est évidemment la méconnaissance de la portée exacte et de la signification précises de la phase la plus récente de ce devenir, celle dans laquelle nous sommes effectivement entrés depuis le milieu des années 1970, avec la crise structurelle du capitalisme mondial qui se développe depuis lors, celle pour laquelle les termes de «*mondialisation*» ou de «*globalisation*» ont été si fréquemment employés. Les quelques paragraphes antérieurs, dans lesquels j'ai évoqué à grands traits les caractéristiques de cette phase, les laissent cependant deviner: ce qui est ici en jeu, c'est une invalidation, au moins partielle, de l'Etat-nation en tant que cadre institutionnel global du développement capitaliste. En d'autres termes, ce qu'on nomme le plus couramment de termes vagues et confus la «*mondialisation*» ou la «*globalisation*» n'est en fait que *la transnationalisation* du capitalisme en cours. L'explicitation du sens de cette thèse et son argumentation font évidemment intégralement partie du programme de mon analyse du devenir-monde du capitalisme. Elles impliquent notamment de développer cette autre thèse, qui apparaîtra sans doute non moins problématique que la précédente, selon laquelle les Etats-nations (la forme nationale de l'Etat) ont été les produits caractéristiques de la période antérieure de ce même devenir-monde, dont nous sommes précisément en train de sortir. En bref, figure également au programme de mon analyse une théorie de l'Etat-nation comme moment synthétique d'une période historiquement déterminée du devenir-monde du capitalisme.

La mondialisation, condition autant que résultat de l'histoire du capitalisme

Les lecteurs auxquels ne fait pas défaut la culture historique – et il en reste, heureusement – trouveront sans doute prétentieuses les lignes précédentes. Tant il se trouve des œuvres historiennes, et non des moindres, pour avoir déjà souligné cette profondeur historique de la 'mondialisation' capitaliste et en avoir établi les lignes de forces ainsi que la périodisation. Dès lors, pourquoi vouloir enfoncer des portes déjà largement ouvertes?

Je n'ignore certes pas les travaux de Fernand Braudel, d'Emmanuel Wallerstein, d'Eric Hobsbawm, pour ne citer que les principaux de ces historiens; auxquels il conviendrait d'ajouter ceux de quelques économistes tels Samir Amin, Michel Beaud ou, plus récemment, Philippe Norel. Pas plus que les travaux plus anciens de Max Weber ou de

Werner Sombart. Et ma propre analyse du devenir-monde du capitalisme s'appuiera sur bon nombre de leurs acquis, en les infléchissant cependant souvent¹. Car leur effort pour mettre en évidence le caractère proprement historique de la mondialisation capitaliste est resté prisonnier d'un présupposé qui en signe aussi les limites: la constitution du capitalisme comme réalité mondiale, le monde capitaliste, est pour eux essentiellement un point d'arrivée et n'est jamais (ou, du moins, rarement) conçu comme un point de départ. Autrement dit, ils n'y voient que *le résultat* du développement historique du capitalisme mais non pas *sa condition préalable*, une condition dont le devenir historique du capitalisme n'a cessé de déployer et d'approfondir toutes les implications et conséquences depuis cinq siècles. En somme, ils n'ont pas su comprendre le monde capitaliste comme une condition que ce même devenir a transformé en résultat au fur et à mesure où il l'a confortée.

Je me propose en effet de montrer que le parachèvement des rapports capitalistes de production, aboutissant à leur essor à partir de la 'révolution industrielle' qui se produit dans la seconde moitié du XVIII^e siècle, n'aurait jamais été possible sans cette première période et forme du devenir-monde du capitalisme que constitue l'expansion commerciale et coloniale européenne du XVI^e au XVIII^e siècle, constitutif de ce que je nommerai *le protocapitalisme mercantile*. Autrement dit, c'est cette expansion qui a permis tout à la fois l'accumulation de capital-argent (sous forme de capital marchand, commercial et financier), l'expropriation élargie des producteurs immédiats, la subordination grandissante des procès de travail aux exigences de la valorisation du capital (sous forme tout d'abord de la manufacture puis de la proto-industrie), enfin et surtout la constitution des premiers marchés intérieurs (réunissant marché métropolitain et marché colonial) – autant de conditions de la transmutation du capital marchand en capital industriel *stricto sensu* et du renversement de l'hégémonie du premier en faveur du second. C'est donc paradoxalement le devenir-monde du capitalisme, sous forme du protocapitalisme mercantile, qui a précédé et préparé le parachèvement du capital comme rapport de production et l'avènement du mode de production capitaliste.

Evidemment, le rapport capitaliste de production une fois parachevé avec ce qu'on nomme habituellement la 'révolution industrielle', le devenir-monde du capitalisme va prendre, au fil des décennies suivantes, une ampleur et une vitesse encore accrues, comme j'ai déjà eu l'occasion de le signaler précédemment. Mais le processus ne fera que développer ses prémisses et confirmer ses lignes de forces antérieures, en en renouvelant simplement les formes.

Cela revient encore à dire – et c'est là un autre point fort de mon programme – que, si l'analyse du devenir-monde du capitalisme doit

nécessairement en souligner le caractère historique, lié à sa dimension de *devenir*, donc de changement, elle ne doit pas pour autant en méconnaître le caractère opposé et complémentaire de permanence. Lequel est lié, on le devine, à la dimension spatiale du processus, au *monde* ou système mondial spécifique que l'expansion capitaliste engendre comme son résultat d'ensemble. Et, plus exactement même, à la curieuse structure que présente ce monde, faite d'*homogénéisation*, de *fragmentation* et de *hiérarchisation* à la fois. Car il ne s'agira pas seulement de constater que le monde engendré par le devenir capitaliste présente ces trois aspects contradictoires; mais encore de montrer que ceux-ci résultent précisément des rapports sociaux qui s'inscrivent en lui et auxquels ils servent de support, en présentant ainsi un caractère proprement structurel.

C'est précisément ce monde à la fois homogène, fragmenté et hiérarchisé qui se met en place pendant la période mercantile et qui va servir de cadre et de laboratoire au parachèvement des rapports capitalistes de production. Et c'est cette même structure qui va constituer l'armature du système des Etats-nations lors de la période suivante du devenir-monde du capitalisme. Alors que c'est sa métamorphose, soit sa reproduction sous de nouvelles formes, qui est en train de bouleverser sous nos yeux ce système, en inaugurant la phase transnationale de ce même devenir-monde. Ce sont là évidemment autant de points que je m'engage à préciser et à argumenter le moment venu.

Mondialisation du capital ou mondialisation du capitalisme?

Le troisième et dernier présupposé que partage la majeure partie des études consacrées à la «*mondialisation*» capitaliste est plus manifeste que le précédent. Comme le suggèrent d'ailleurs les développements antérieurs, il consiste à la réduire à un phénomène principalement voire exclusivement économique, alors même qu'on pressent pourtant qu'elle met en jeu l'ensemble des niveaux et des dimensions du capitalisme.

C'est là bien évidemment un effet de l'économisme qui constitue la pièce maîtresse du fonds idéologique permanent du capitalisme, partagé non seulement par le commun des acteurs sociaux mais encore par bon nombre de ceux qui s'efforcent de penser le capitalisme, y compris de manière critique. En l'occurrence, l'économisme consiste ici à se focaliser sur la «*mondialisation*» du seul capital comme rapport de production; voire seulement sur la «*mondialisation*» des différentes formes fonctionnelles particulières de ce rapport, par exemple sur celle du capital financier ou sur le développement des investissements directs internationaux (IDI); ou, pire encore, sur la «*mondialisation*» des capi-

taux singuliers et sur les phénomènes oligopolistiques auxquels elle donne naissance, comme le fait l'immense littérature consacrée aux firmes multinationales. Cette économie politique de la mondialisation, qui procède d'une longue tradition, méconnaît ainsi, y compris quand elle est d'inspiration marxiste, l'un des principaux enseignements de la critique marxienne de l'économie politique, tournant résolument le dos à tout économisme: en tant que rapport social de production, le capital est indissociable d'un ensemble de conditions d'existence et de développement qui n'ont rien d'économique et que le capital n'est pas en mesure de produire lui-même dans et par son seul mouvement économique (son cycle de valeur en procès). Au premier rang de ces conditions figurent évidemment les rapports de classes, faits de luttes, de compromis et d'alliances, ainsi que les appareils d'Etats qui en sont la condensation institutionnelle. Mais ces conditions extra-économiques débordent plus largement sur bien d'autres moments de la pratique sociale, aussi bien macrosociologiques (par exemple, l'organisation de l'espace-temps urbain à travers les réseaux de transports ou la diffusion des normes idéologiques à travers les médias) que microsociologiques (par exemple, les interactions quotidiennes au sein de la structure familiale ou la construction par chacun son identité personnelle), pour mettre en jeu en définitive toute l'épaisseur de la *praxis* sociale.

Certes, on devine immédiatement que ces différentes conditions ne sont pas affectées au même titre par le devenir-monde du capitalisme ni ne l'affectent en retour de manière identique. Mais c'est également le propre de ce dernier de ne laisser aucun de ces éléments à l'écart. Par conséquent, ce dont nous avons besoin et ce que je me propose de produire est bien une analyse du devenir-monde du *capitalisme* comme *mode de production* (comme totalité sociale, comme forme ou genre de société globale) et non pas du devenir-monde du seul *capital* comme *rapport de production*. Ce qui implique d'articuler rigoureusement l'un avec l'autre et ce qui renvoie au problème plus général des rapports entre capital et capitalisme, dont il faut bien reconnaître qu'il n'a pas reçu jusqu'à présent de solution satisfaisante dans la tradition marxiste, quand il n'a pas purement et simplement été ignoré par la confusion entre les deux termes.

Ce défaut d'articulation rigoureuse est responsable des limites rencontrées voire des erreurs commises par les rares tentatives pour intégrer dans l'analyse du devenir-monde du capitalisme des éléments non-économiques (sociaux, politiques, culturels). Au premier rang desquels évidemment l'Etat. Nous verrons en effet que l'une des raisons des lacunes persistantes de la théorie marxiste de l'Etat tient précisément dans le fait de n'avoir pas intégré le devenir-monde du capi-

talisme comme dimension constitutive de la médiation étatique, en le reléguant au contraire au rang d'une détermination extérieure et périphérique, en somme de n'avoir pas compris l'Etat comme un moment (un élément constitutif, à la fois moteur et produit) du devenir-monde du capitalisme. Seule l'intégration de cette dimension permet de rendre compte des spécificités de la médiation étatique au sein du capitalisme, à commencer par le fait qu'elle ne peut y exister que sous la forme d'un *système d'Etats*: d'une pluralité d'Etats entretenant entre eux des rapports complexes de reconnaissance réciproque, d'appui réciproque, d'alliance mais aussi de subordination et de dépendance, de concurrence et de rivalité, voire quelquefois de lutte à mort. Ce qui n'est pas étranger à la structure homogène, fragmentée et hiérarchisée de l'espace façonné par le devenir-monde du capitalisme, que j'ai évoquée plus haut.

Des remarques similaires pourraient être faites pour bon nombre d'autres aspects du mode de production capitaliste qui se 'mondialisent' manifestement. Par exemple, pour ce qui est de la diffusion du rapport salarial (défini par la transformation de la force de travail en marchandise) et de ses multiples médiations (le marché du travail, la consommation marchande, la famille nucléaire, la formation scolaire, etc.); ou de l'urbanisation (de la concentration croissante des hommes et des activités humaines dans et autour des centres urbains eux-mêmes organisés en systèmes hiérarchiques). L'universalisation manifeste de ces éléments suggère immédiatement qu'elle participe du devenir-monde du capitalisme, sans que ce constat n'explique pourtant en quoi consiste cette participation, faute précisément d'une conception claire de l'articulation entre elles: faute d'une conception claire des rapports existant entre le devenir-monde du capital comme rapport de production et le devenir-monde du salariat ou de l'urbain comme moments de ce même rapport, en fait comme moments de son procès de production, ainsi que nous allons le voir.

Résumons. Dépasser les limites ordinaires des analyses actuelles de «*la mondialisation*» exige tout à la fois d'en rappeler et d'en explorer la dimension de *devenir* historique; d'expliquer inversement la permanence d'un *monde* capitaliste, à la structure homogène/fragmentée/hiérarchisée si singulière, comme présupposé de ce devenir que celui-ci n'a fait qu'élargir et approfondir; et de saisir que ce qui se 'mondialise' ainsi n'est pas seulement le capital comme rapport de production mais encore le *capitalisme* comme mode de production. Cela justifie de substituer, comme j'ai commencé à le faire, l'expression de *devenir-monde du capitalisme* à celle bien vague et confuse de «*mondialisation*». Reste à construire le concept correspondant, en indiquant la base sur laquelle je compte l'édifier ainsi que ses principaux éléments constitutifs.

2. LE PROCÈS GLOBAL DE REPRODUCTION DU CAPITAL

Si ce qui se 'mondialise' est le capitalisme comme mode de production, c'est du procès générant et structurant ce dernier qu'il me faut partir pour appréhender le devenir-monde du capitalisme dans toute son extension spatio-temporelle comme dans la diversité de ses formes et de ses contenus. Soit du procès global de reproduction du capital: c'est lui en effet qui engendre et organise le mode capitaliste de production.

Par procès global de reproduction du capital, j'entends le procès par lequel se trouve assuré l'ensemble des conditions de possibilité de la reproduction du capital comme rapport de production. Dans *La reproduction du capital*, sur la base d'une relecture et d'une réévaluation de la critique marxienne de l'économie politique, j'ai tenté de montrer que ce procès se compose en fait de trois procès distincts, chacun possédant son autonomie relative mais n'en étant pas moins articulé sur les deux autres. Si bien que ces trois procès peuvent et doivent se comprendre comme trois niveaux distincts du procès global de reproduction qu'il ne convient ni de confondre ni de séparer².

Le procès immédiat de reproduction du capital

Marx en a fourni une représentation schématique dans ce qu'il a lui-même dénommé «*le cycle du capital industriel*»³: $A - M (M_p + T) \dots P \dots M' - A'$, formule dans laquelle A figure le capital-argent, M_p et T respectivement les moyens de production et les forces de travail contre lesquels le capital-argent s'échange pour prendre la forme de capital productif, P le procès de production au terme duquel le capital revêt la forme de capital-marchand M' , auquel il ne reste plus qu'à se réaliser sous forme de l'argent A' pour retrouver sa forme initiale. Il s'agit donc du *mouvement du capital comme valeur en procès*, comme valeur capable non seulement de se conserver mais encore de s'accroître en un incessant procès cyclique, unissant et médiatisant l'un par l'autre le procès de production du capital et son procès de circulation. Ce procès constitue bien *un niveau* du procès global de reproduction du capital, le seul que Marx ait d'ailleurs explicitement identifié et reconnu comme tel et dont il nous ait livré une analyse méthodique, sinon exhaustive, dans sa critique de l'économie politique. Le qualificatif immédiat apposé à ce niveau du procès global se justifie, à mon sens, par la capacité que le capital y manifeste de produire dans et par son mouvement même de valeur en procès, sans autres médiations que celles de ce procès, donc immédiatement, *certaines* des conditions de sa propre reproduction.

Une grande partie de l'effort théorique de Marx, dans sa critique de l'économie politique, consiste, en effet, à démontrer que, si le procès précédent revêt un caractère cyclique, ce n'est pas seulement parce que le capital retrouve à son terme sa forme initiale de capital-argent (accru d'une survalue, d'une plus-value), qui lui permet de recommencer la série de ses métamorphoses. C'est encore et surtout parce que, au cours de ce procès, il produit par lui-même certaines au moins de ses propres conditions, non seulement matérielles et personnelles (moyens de production et forces de travail) mais encore sociales (les rapports de production qui agencent ces conditions matérielles et personnelles qui leur servent de supports). Autrement dit, son effort consiste à montrer comment ces conditions du mouvement du capital comme valeur en procès en sont simultanément autant de résultats.

Du même coup, en établissant le caractère autœproductif, il parvient à souligner la cohérence et la consistance de ce procès immédiat de reproduction. Mais il en établit aussi, inversement, la fragilité et la caducité, puisqu'il montre simultanément que les conditions de sa reproduction sont aussi contradictoirement celles de ses dysfonctionnements et de ses crises, celles de son autodestruction en définitive. Ainsi:

- Il établit que le procès capitaliste de production reproduit en permanence, par l'intermédiaire du «*double moulinet*» du procès de circulation (circulation du capital et circulation de la force de travail comme marchandise), la séparation entre producteurs directs et moyens de production, séparation qui transforme les seconds en capital et place les premiers sous la dépense directe de ce dernier, en les contraignant à remettre sans cesse en vente leur force de travail. De même que l'accumulation du capital, en élevant la composition organique, engendre par lui-même «*l'armée industrielle de réserve*» dont le capital a besoin pour faire face à ses propres fluctuations cycliques et faire pression sur la partie employée du salariat.

- Il détermine les proportionnalités intersectionnelles qui conditionnent la circulation et la reproduction du capital social non seulement en valeur mais en nature: les proportions entre les éléments constants et variables du capital des deux sections productives (celle productrice des moyens de production et celle productrice des moyens de consommation), partant aussi les rapports que doivent respecter et leur composition organique et leur taux d'accumulation. Tout en indiquant que ces conditions circulatoires de la reproduction sont autant de facteurs potentiels de dysfonctionnement, de dérèglement et en définitive de crise du procès de reproduction.

- Il montre comment, à la faveur de la transformation des valeurs en prix de production, la loi de la valeur elle-même change de sens et de portée. De loi fixant des normes de production (des normes d'usage

des forces productives, en particulier des normes de continuité, de régularité, d'intensité et de productivité du travail, soit des normes quant à la définition du travail abstrait et quant à sa dépense) à l'intérieur des différentes branches de la division sociale du travail, la loi de la valeur devient une loi fixant des normes de répartition du travail social entre les différentes branches de la production, de manière que se trouve réalisé l'équilibre entre l'offre et la demande au niveau de l'ensemble de la société. Et, du même coup, le concept de travail socialement nécessaire s'enrichit lui-même d'une détermination nouvelle: il ne qualifie ni ne quantifie (mesure) plus seulement le travail social (mort et vivant) à dépenser dans la production d'un lot de marchandises d'un certain type mais le travail social à utiliser dans la production de l'ensemble des marchandises de ce type, autrement dit le travail dont la société à la fois exige et tolère la dépense pour la production de marchandises (de valeurs d'usage sociales) d'un certain type.

- Il démontre la nécessité fonctionnelle de l'autonomisation d'une partie du capital social dans et par le procès de circulation (sous forme du capital marchand); tout comme de l'autonomie du capital financier, sous sa double forme de capital de prêt et de capital fictif; en soulignant là encore les risques de dysfonctionnement et de crise potentielle que renferme cependant cette double autonomie.

- Contre les illusions de l'économie vulgaire sur la concurrence, il replace à leur véritable niveau les rapports entre capitaux singuliers, faits d'attractions et de répulsions réciproques, en montrant comment celles-ci ne font que réaliser les exigences et conditions de la reproduction du capital en général.

- A travers son analyse des formes fétichisées que revêtent les rapports capitalistes de production dans le cours du procès de reproduction, il jette les bases d'une analyse du comportement des agents de ce procès (notamment de ses agents capitalistes) qui permet de comprendre comment leur autonomie individuelle, présupposée par ce procès et engendrée par lui, se subordonne pourtant à son mouvement d'ensemble, tout en pouvant cependant s'en écarter et générer, là encore, dysfonctionnements et crises.

- En fin, il n'est pas jusqu'aux contradictions de ce procès et aux crises qu'elle génère qui ne puissent en définitive servir sa reproduction, en en rétablissant les conditions d'équilibre que sa dynamique même tend pourtant sans cesse à perturber et à détruire.

A chaque étape de l'analyse, le résultat visé sinon toujours parfaitement obtenu par Marx est bien le suivant: montrer que le procès d'ensemble de la production capitaliste, unité de son procès de production et de son procès de circulation, engendre directement différents élé-

ments (matériels, sociaux, institutionnels, idéologiques) qui conditionnent la possibilité de sa propre reproduction. Tout en générant des contradictions qui excluent que cette reproduction puisse être une simple répétition à l'identique et encore moins un processus indéfini, puisqu'elle ne se réalise en définitive qu'à travers d'incessants déséquilibres et des crises périodiques.

Les conditions générales extérieures de la reproduction immédiate du capital

A ces conditions immédiates de la reproduction du capital s'en adjoignent d'autres que, par contre, son procès immédiat de reproduction n'est pas capable d'engendrer par lui-même. Pour les distinguer des précédentes, je les nommerai les conditions *médiates* de la reproduction du capital. Il s'agit en fait d'un ensemble de conditions générales extérieures du mouvement du capital comme valeur en procès.

Générales, ces conditions le sont en un double sens relativement au procès immédiat de reproduction. D'une part, en ce qu'elles concernent essentiellement la reproduction immédiate du capital social dans sa totalité, tel qu'il se forme par l'entrelacement des mouvements des multiples capitaux singuliers, et non pas la reproduction immédiate de ces derniers: ce sont en somme les présupposés généraux de la valorisation des capitaux singuliers qui doivent être garantis et ne peuvent l'être qu'au niveau de l'ensemble du capital social. D'autre part et surtout, ces conditions mettent en jeu la totalité des aspects et des éléments de la réalité sociale, de la *praxis* sociale, et non plus seulement ceux que le capital s'approprie immédiatement dans et par son mouvement de valeur en procès.

Quant à leur extériorité à l'égard de ce dernier, elle signifie non pas que le mouvement du capital comme valeur en procès ne puisse pas prendre une part directe à leur production, mais qu'aucune de ces conditions générales n'est une donnée immédiate ou le résultat immédiat de ce mouvement. Autrement dit, leur production fait nécessairement appel à d'autres médiations que celles impliquées dans et par le procès de reproduction immédiat du capital ou engendrées par lui. Et ce sont ces médiations qui assurent l'appropriation et l'intégration des éléments de la réalité sociale qui se situent au-delà et en dehors du mouvement du capital comme valeur en procès, à titre de conditions de la reproduction de ce mouvement.

C'est ainsi que le capital ne parvient pas, par son *seul* mouvement de valeur en procès, à assurer la (re)production de certaines conditions de son procès de production immédiat, qu'il s'agisse par exemple des

moyens socialisés de production (infrastructures collectives, production et diffusion des résultats de la recherche scientifique, etc.) ou des aspects de la reproduction de la force de travail non directement assurés par la circulation marchande de celle-ci (les rapports familiaux et, à travers eux, les rapports de genre et les rapports intergénérationnels, la production et la gestion de l'espace-temps domestique, les pratiques éducatives, le système d'enseignement, les systèmes collectifs, civils ou étatiques, de protection sociale, etc.). De même, le mouvement du capital comme valeur en procès n'est-il pas en mesure de produire et de reproduire par lui-même l'espace social que requiert la circulation du capital: les réseaux de transports et de communications, les concentrations urbaines, l'aménagement du territoire, etc. Pas plus qu'il n'est en mesure de créer l'ensemble des conditions qui assurent une parfaite mobilité et du capital social et du travail social, leur permettant de se déplacer le plus rapidement possible d'une branche de production à l'autre ou d'une région à une autre, condition pourtant nécessaire à la péréquation de la plus-value sociale génératrice du profit moyen. Pensons seulement à ce que cette mobilité présuppose, là encore, de développement de codes juridiques (le droit commercial comme branche du droit civil) et des institutions chargées de veiller à son application et à son respect; mais aussi d'unification politico-administrative du territoire et d'homogénéisation des modes de vie (des normes sociales et culturelles) à l'intérieur d'une formation socio-spatiale. Enfin le procès immédiat de reproduction du capital présuppose, dans ses différents moments, l'existence d'un certain type d'individualité, qu'il s'agisse de celle du «travailleur libre» ou de celle du capitaliste, dont la formation (par socialisation) excède de loin ce que le seul mouvement de la valeur en procès peut produire.

J'ai été ainsi amené à considérer la production de ces conditions générales extérieures de la production et de la circulation du capital comme un procès irréductible à ces dernières et, par conséquent, comme un second niveau spécifique du procès global de reproduction du capital, distinct de son procès de reproduction immédiat. A ce titre, je le dénomme *procès de production des conditions générales extérieures de la reproduction du capital*. Mais il m'arrivera aussi de parler à ce sujet du procès de production *des conditions médiate*s de la reproduction du capital, par opposition aux conditions immédiates que le mouvement cyclique du capital comme valeur est en mesure d'engendrer par lui-même.

Le problème qui se pose ici au capital est cependant analogue, bien qu'infiniment plus vaste et plus complexe, à celui qu'il rencontre au niveau précédent. De même que, dans son procès immédiat de reproduction, le capital doit s'appropriier l'ensemble des éléments et des conditions historiques antérieures du procès social de production pour les

transformer en autant de moments spécifiques de la production capitaliste, adéquats à sa nature de valeur en procès; de même le capital doit-il ici s'appropriier l'ensemble des conditions sociales d'existence qui l'ont précédé et en partie préparé, en les transformant de manière à les rendre compatibles avec les exigences générales de sa reproduction en tant que rapport de production. Autrement dit, la production des conditions générales extérieures de la reproduction du capital n'est autre en définitive que le procès par lequel, par une série de médiations qui contribuent à sa spécificité, le capital tente de *s'approprier la praxis* sociale dans toute son étendue et toute sa profondeur, en la transformant en permanence, de manière à la subordonner aux exigences de sa propre reproduction. Procès dont on devine qu'il est nécessairement une œuvre de longue haleine et qu'il ne peut aller sans rencontrer limites et résistances ni sans provoquer des crises sociales, bien distinctes des crises économiques, mais dont les effets (notamment politiques et symboliques) peuvent se conjuguer catastrophiquement avec ceux de ces dernières.

Le procès de reproduction des rapports de classes

Pour autant, les deux procès antérieurs n'épuisent pas encore le procès de reproduction du capital dans sa totalité. En effet, celui-ci comprend encore, à titre de niveau distinct d'analyse et de réalité, *le procès de production et de reproduction des rapports de classes*. Ce qui revient tout simplement à dire que la reproduction du capital comme rapport social s'effectue également dans et par *la division* de la société en classes distinctes, *les luttes* entre elles dans leurs formes multiples et leurs péripéties constantes, enfin les classes elles-mêmes comme *sujets collectifs*.

Considérer ce procès complexe comme un niveau spécifique du procès global de reproduction du capital se justifie doublement. D'une part, par le fait que, là encore, interviennent des médiations du procès de reproduction inconnues aux deux niveaux précédents. Ainsi, pour m'en tenir à un exemple, seule l'analyse des luttes de classes peut permettre de saisir les phénomènes de composition et de décomposition des classes sociales sur la scène sociale et politique, aboutissant notamment à la formation de blocs sociaux (de systèmes complexes d'alliances entre classes, fractions, couches et catégories) qui s'incarnent et se représentent dans les organisations associatives, syndicales, partisans mais aussi dans les appareils d'Etat.

D'autre part et surtout, en (ré)introduisant les rapports et donc les luttes de classes, il s'agit de restituer les déterminations subjectives (les classes en lutte, leurs intérêts, projets et représentations, au double sens

idéologique et politique du terme, les groupes voire les individus qui les produisent) du procès global de reproduction du capital, alors que les deux niveaux antérieurs n'en retiennent que les déterminations *objectives* (les rapports sociaux autonomisés en face des sujets individuels et collectifs), en tendant de ce fait à le présenter comme un procès automatique. A ce niveau de l'analyse, la perspective s'inverse en partie: il ne s'agit pas seulement de montrer comment le capital et sa reproduction génèrent rapports et luttes de classes; il s'agit encore de mettre en évidence que les classes façonnent ce rapport social qu'est le capital et les niveaux antérieurs de son procès de reproduction dans et par leurs luttes, qui mettent aux prises leurs subjectivités singulières (leur conscience de classe, leur projet politique, leur stratégie et leur utopie). En somme, il s'agit d'établir que les médiations antérieures de ce procès ne sont en un sens que les résultats et la cristallisation de ces luttes, que ces dernières constituent donc le fin mot du procès global de reproduction du capital, jusqu'à ouvrir et dessiner la perspective de son dépassement.

Ainsi, considérer le procès de production et reproduction des rapports de classes comme un niveau distinct du procès global de reproduction du capital ne permet pas seulement d'intégrer à l'analyse de ce dernier des médiations spécifiques qui n'existent pas ou du moins ne se manifestent pas aux deux niveaux antérieurs. Cela permet encore de placer dans une autre perspective les médiations de ces deux niveaux, en en affinant et en en complexifiant du coup l'intelligibilité.

L'articulation des trois procès dans et par l'Etat

Cependant, les trois niveaux du procès global de reproduction du capital que je viens de distinguer: procès immédiat de reproduction, procès de production des conditions générales extérieures du précédent, procès de production et de reproduction des rapports de classes et des classes elles-mêmes, bien qu'ils composent le tout de ce procès, n'en épuisent pas la compréhension. Leur propre analyse débouche en effet à chaque fois sur une médiation décisive: *l'Etat*, sans laquelle aucun des trois procès précédents ne peut s'accomplir. Il s'agit donc encore de restituer la médiation étatique au sein du procès global de reproduction du capital.

Celle-ci ne doit cependant pas se comprendre comme un quatrième niveau de ce procès, s'ajoutant aux trois déjà distingués en lui. Relativement aux trois procès antérieurs, l'Etat se situe en fait *transversalement*, les traversant tous trois en les reliant entre eux, contribuant ainsi à leur articulation et à leur unité. En somme, l'Etat doit s'appréhender comme la synthèse du procès global de reproduction du

capital; et c'est à ce titre aussi que toutes ses contradictions viennent se condenser en lui.

Comprendre ainsi la médiation étatique permet de renouveler profondément l'analyse des rapports entre capital et Etat qui, depuis Marx, a été à la fois une tâche constante et une difficulté récurrente de la pensée marxiste, qui l'a pour l'essentiel tenue en échec, faute qu'elle ait précisément disposé d'un cadre théorique adéquat. Mon hypothèse est que ce n'est que dans le cadre du procès global de reproduction du capital que ces rapports peuvent être correctement conçus et exposés. Selon un double mouvement.

D'une part, ce cadre permet de montrer que l'Etat est requis (pré-supposé même) comme une médiation nécessaire à chacun des trois niveaux du procès global de reproduction du capital, en ordonnant méthodiquement en conséquence l'analyse de ses fonctions à chacun de ces niveaux. On peut ainsi comprendre comment l'Etat peut être tout à la fois, d'une part, l'instrument central de la perpétuation de la domination de la classe capitaliste, non seulement en concentrant les moyens de répression nécessaires à cette perpétuation mais encore et surtout en matérialisant et en organisant les systèmes d'alliances de classe et les équilibres de compromis entre les classes qui garantissent son hégémonie, en défendant et imposant en quelque sorte l'intérêt général du capital face à toutes les classes et fractions, y compris la classe capitaliste par moments; d'autre part, le maître d'œuvre de l'ensemble des conditions générales extérieures de la reproduction du capital, en même temps que le tampon amortissant les effets critiques de l'appropriation capitaliste de la praxis sociale qui se réalise par l'intermédiaire de la production de ces conditions; enfin l'instance de régulation du procès immédiat de reproduction du capital mais aussi de résolution de ses contradictions dans les cours des crises qu'elles engendrent inévitablement.

D'autre part et inversement, ressaisir l'Etat comme médiation du procès global de reproduction du capital permet de montrer comment le capital s'approprie l'Etat, aspect particulier de son procès d'appropriation de la *praxis* sociale entière. J'entends par là que le capital transforme profondément l'Etat, médiation sociale qui lui préexiste historiquement et qui, à ce titre, ne lui est pas immédiatement adéquat, en une médiation qui soit appropriée aux exigences de sa reproduction, aux différents niveaux de celle-ci, comme il le fait plus généralement pour l'ensemble du legs historique dont il hérite. En un mot, il est possible ainsi de comprendre que l'insertion de la médiation étatique dans le procès global de reproduction du capital *produit* un Etat *spécifiquement* capitaliste, approprié au capital dans sa forme générale (d'Etat de droit, de pouvoir public impersonnel) comme dans ses structures et ses fonctions particulières.

Bien plus même, dans un pareil cadre, on peut comprendre et expliquer pourquoi cette insertion de la médiation étatique dans le procès global de reproduction du capital la libère de toute une série de limitations antérieures que lui imposaient les rapports précapitalistes de production; et comment elle lui permet de s'accomplir complètement comme forme sociale autonomisée du pouvoir politique, comme fétiche. Autrement dit, on peut expliquer ainsi non seulement que le procès global de reproduction du capital est générateur d'un Etat spécifique; mais encore qu'il accomplit et parachève en un sens l'Etat comme forme particulière du pouvoir politique, qu'il porte cette forme sociale à son point de développement ultime.

Une perspective novatrice

Considéré globalement, le procès de reproduction du capital n'est donc autre en définitive que celui par lequel ce rapport social s'approprie contradictoirement la *praxis* sociale entière, en tentant de la subordonner aux exigences de sa propre reproduction, c'est-à-dire à la fois de sa permanence et de ses transformations, et cela bien au-delà de son seul mouvement de valeur en procès, qui n'en constitue que le premier moment, son moment immédiat. Il n'est donc autre que le procès par lequel le capital tente de *totaliser* la praxis sociale, en la transformant en conséquence dans son ensemble comme en chacun de ses éléments. En bref, il est le procès médiateur entre *le capital* comme rapport de production et *le capitalisme* comme mode de production, comme totalité sociale s'édifiant sur la base de ce rapport, comme type ou genre de société globale profondément marquée par son emprise, bien au-delà de la seule sphère économique. Et c'est à ce titre que je propose de le prendre comme point de départ et comme fil conducteur de l'analyse du devenir-monde de ce même mode de production.

Auparavant cependant, je tiens à souligner combien ce concept de procès global de reproduction du capital diffère des schémas habituels d'analyse de la *praxis* sociale développés au sein de la pensée marxiste. A commencer par la triade classique 'base – structure – superstructure' qui a servi de viatique à des générations de marxistes. L'analyse ici proposée du procès global de reproduction du capital tourne radicalement le dos à *l'économisme* qui entache le schéma précédent. D'une part, elle établit que, loin d'être autosuffisante et capable de déterminer 'en dernière instance' l'ensemble de l'édifice social, la base économique du capitalisme (dont le procès immédiat de reproduction du capital constitue la dynamique) n'existe et ne persiste que moyennant des conditions qu'elle n'est pas en mesure de s'assurer par elle-même: dans mon sché-

ma, c'est le non-économique qui explique l'économique. D'autre part, loin d'être superstructurel, avec ce que ce vocable connote immanquablement de superficialité, l'Etat apparaît dans mon analyse comme participant de l'ensemble des niveaux de structuration de la réalité sociale, à travers ses fonctions aux différents niveaux de la reproduction du capital; de même qu'il se trouve réciproquement produit par eux.

Le concept de procès global de reproduction du capital renouvelle également l'usage et la compréhension du concept de mode de production, en lui évitant les impasses dans lesquelles l'a engagé, en son temps, l'école althusserienne. Dans la perspective qui est la mienne, le mode de production n'est pas une totalité donnée comme architecture d'un ensemble d'instances (économique, politique, idéologique), dont on peine à expliquer comment elle se constitue, comment elle se maintient et, plus encore, comment elle se transforme – en rendant ainsi insoluble le problème de la transition d'un mode de production à l'autre. Le mode de production capitaliste apparaît ici comme le résultat nécessairement imparfait et toujours à reprendre d'*un procès de totalisation* de la *praxis* sociale par subordination tendancielle de cette dernière aux exigences de la reproduction du capital, procès contradictoire qui rencontre des limites et suscite des résistances, et qui, à ce titre, est en proie à d'incessantes transformations dont rien ne garantit qu'elles soient en définitive éternellement intégrables dans et par les structures assurant la pérennité du capital. Loin d'installer le mode de production dans un régime d'identité, mon analyse le place donc sous le régime de la contradiction et du devenir, en l'ouvrant sur le possible, y compris celui de son propre dépassement.

3. LE MOTEUR DU DEVENIR-MONDE DU CAPITALISME

Générateur du mode de production capitaliste, le procès global de reproduction du capital doit donc logiquement être tenu pour responsable de son devenir-monde. Il en est très exactement *le moteur*, c'est-à-dire aussi bien le principe qui en assure la dynamique fondamentale, qui entretient son mouvement expansif, que, inversement, le principe qui va l'entraver, en ralentir la marche en avant, en dressant obstacles et limites sur sa voie. A ce double titre, il en scande le rythme aussi bien qu'il en dessine la configuration générale.

Commençons par évaluer la contribution apportée par chacun des trois moments partiels dont se compose le procès global de reproduction du capital à cette action motrice, à la fois positive et négative. Contribution nécessairement *inégaie* (ils y contribuent plus ou moins)

et *différentielle* (ils y produisent des effets spécifiques). Ce qui implique en inversement que le devenir-monde les affecte eux-mêmes de manière inégale et différentielle, en y revêtant des formes à chaque fois spécifiques.

La contribution du procès immédiat de reproduction

Le procès immédiat de reproduction du capital, soit la reproduction du capital comme valeur en procès, est celui des trois moments du procès global de reproduction qui contribue de la manière à la fois la plus directe et la plus manifeste à la marche en avant du devenir-monde du capitalisme. Mais non pas nécessairement de la manière la plus décisive, comme on va le voir de suite. C'est pourquoi d'ailleurs, cédant à l'économisme, la quasi-totalité des approches du devenir-monde du capitalisme l'ont réduit à l'universalisation des seuls rapports capitalistes de production, à l'extension planétaire de l'économie capitaliste, comme j'ai déjà eu l'occasion de le mentionner plus haut.

C'est que, de par la nature même du capital comme rapport de production, son procès immédiat de reproduction inclut une tendance irrépressible à l'élargissement constant de sa base sociale et spatiale. Et ce essentiellement pour deux raisons.

1. En premier lieu, comme Marx l'a d'ailleurs amplement souligné, la reproduction immédiate du capital est nécessairement une reproduction élargie. Elle passe par un élargissement constant de l'échelle de son procès de production (par la croissance et le développement des forces productives de la société sous forme d'une accumulation extensive et intensive du capital social, impliquant sa concentration et sa centralisation au niveau des capitaux singuliers); qui exige et suppose à la fois un élargissement de l'échelle de son procès de circulation, autrement dit une expansion continue de la sphère de la circulation du capital (sous sa double forme de capital-marchandise et de capital-argent), aussi bien en amont du procès de production (extension du marché des moyens de production et du marché des forces de travail, extension du champ des investissements directs et des investissements financiers) qu'en aval du procès de production (extension du marché des marchandises produites par le capital).

La nécessité dans laquelle se trouve le capital d'une reproduction élargie, d'une reproduction qui ne soit pas pure répétition à l'identique, implique donc à titre de conséquence immédiate l'élargissement constant de la base socio-spatiale du capitalisme qui est la manifestation la plus immédiate de son devenir-monde, soit la tendance

constante du capital à déborder les espaces (les territoires et les populations) qu'il inclut déjà dans sa sphère de production et de circulation; et à abolir, par conséquent, toutes les frontières naturelles (géographiques) aussi bien qu'artificielles (politiques), y compris celles qu'il est contradictoirement amené à créer lui-même, comme on va le voir dans la section suivante. En ce sens, ainsi que le notait déjà Marx, le marché mondial est inhérent au concept de capital: «*La tendance à créer le marché mondial existe donc immédiatement dans la notion de capital. Toute limite lui paraît comme un obstacle à surmonter.*»⁴

Mais à quoi tient cette nécessité d'une reproduction élargie du capital comme rapport de production? Pourquoi la reproduction immédiate du capital ne peut-elle pas être une reproduction simple?

Remarquons pour commencer qu'une reproduction simple serait contraire à la nature même du capital comme valeur en procès, comme valeur qui cherche non seulement à se conserver mais encore à s'accroître en un incessant procès cyclique de production et de circulation, une valeur qui fait donc de son propre accroissement la seule cause finale de son existence. En effet, en régime de reproduction simple, la plus-value est entièrement consommée improductivement par les capitalistes: elle est entièrement dépensée par eux comme revenu, donc finalement détruite sous forme de moyens de consommation (nécessaires et de luxe). Autrement dit, en régime de reproduction simple, la valeur d'usage et non la valeur, la jouissance (la consommation somptuaire et l'accumulation patrimoniale) et non l'enrichissement abstrait (l'accumulation de valeur pour elle-même) apparaissent comme l'unique finalité de la production. Ce qui est proprement non seulement antécapitaliste mais anticapitaliste.

Encore faut-il expliquer pourquoi et comment cet impératif théorique se réalise dans la pratique sociale. Ce qui contraint fondamentalement le capital en général (le capital social) à passer de la reproduction simple à la reproduction élargie, c'est *son rapport contradictoire au travail*. Plus exactement, c'est là sa seule manière de répliquer à la résistance et à la lutte des travailleurs contre leur exploitation: à leur lutte pour la réduction de la durée (journalière, hebdomadaire, annuelle, etc.) du travail; à leur lutte pour limiter l'intensité du travail; à leur lutte enfin pour une hausse des salaires réels (pour un élargissement et un enrichissement de leur norme sociale de consommation). En effet, à cette lutte, le capital ne peut réagir que par une transformation du procès de production visant à une exploitation plus intensive, à une subordination plus étroite et à une appropriation plus complète encore de la force de travail dans son usage productif, dans le but en définitive d'augmenter la productivité moyenne du travail social, seul moyen capitaliste de contrer la réduction de la durée du travail et l'augmentation des salaires réels. Ce

qui implique, on le sait, un bouleversement tant de la base technologique du procès de travail que de ses modalités organisationnelles, allant dans le sens d'une socialisation et d'une mécanisation croissantes de ce procès; et, du même coup, une reproduction élargie (une accumulation de capital), partant un élargissement de l'échelle et du procès de production et du procès de circulation. Autrement dit, c'est parce que la contradiction capital/travail, soit en définitive la lutte des classes au sein même du procès de production, rend impossible une reproduction du capital à l'identique dans ses aspects qualitatifs (technologiques et organisationnels, matériels et sociaux) qu'elle la rend impossible dans ses aspects quantitatifs: qu'elle implique l'accumulation de capital, la création et l'avance de capital additionnel, par capitalisation d'une partie de la plus-value et, partant, un élargissement de l'échelle du procès de production comme de celle du procès de circulation. A la racine du devenir-monde du procès immédiat de reproduction du capital se trouve donc la lutte des classes. Ce que l'économisme (qu'il soit marxiste ou non-marxiste) ignore ou masque complètement.

Et cette exigence générale de reproduction élargie, à laquelle est soumis le capital social dans son ensemble, se trouve elle-même satisfaite par les capitalistes individuels pour différentes raisons. En premier lieu, comme d'habitude, du fait de la concurrence qu'ils se mènent: pour une structure des prix donnée, donc sur la base d'une norme donnée de l'usage des forces productives, chaque capitaliste est incité à accroître la productivité de son capital, partant l'échelle de sa reproduction, pour en accroître la valorisation (sous forme de la réalisation d'un surprofit, d'un profit supérieur au profit moyen), contraignant ainsi ses concurrents à en faire autant sous peine de disparaître. En second lieu, parce qu'en accumulant (en concentrant des forces productives sociales supplémentaires sous son commandement), chaque capitaliste accroît du même coup sa puissance (son pouvoir social, à commencer par sa maîtrise du marché) et son prestige. En troisième et dernier lieu enfin, parce chaque capitaliste personnellement comme la classe capitaliste dans son ensemble trouvent dans l'accumulation du capital sa légitimité historique, donc un moyen de justifier sa domination au regard des membres des autres classes.

2. Si les contradictions internes au procès de production constituent l'aiguillon permanent du devenir-monde du procès immédiat de reproduction, ce dernier est aussi en mesure, inversement, de résoudre ces contradictions, au moins temporairement sinon définitivement. C'est là la seconde raison du tropisme interne au procès immédiat de reproduction qui pousse à sa 'mondialisation'.

Je ne peux ici reprendre, dans l'ensemble de ses développements, l'analyse marxienne des contradictions inhérentes au procès immédiat de reproduction du capital; et je dois la supposer connue⁵. Je rappellerai simplement que Marx démontre que, au cours de son développement, la fin de ce procès (la conservation et l'accroissement de la valeur sous forme de capital) entre nécessairement en contradiction avec les moyens mobilisés à cette fin (le développement extensif et intensif des forces productives de la société), qui conduisent à la dévalorisation du capital (au double sens qualitatif et quantitatif du terme). Contradiction qui se traduit par des déséquilibres tendanciels dans les rapports entre les différentes fractions constitutives de la valeur-capital: déséquilibre entre la part payée (le salaire) et la part non payée (la plus-value) du travail vivant que s'approprie le capital; déséquilibre entre le travail mort (le capital constant et notamment sa partie fixe) et le travail vivant (engendrant salaire et plus-value). D'où résultent les crises périodiques que traverse le procès immédiat de reproduction du capital, crise de surproduction où le capital apparaît comme étant lui-même le principal obstacle à sa reproduction immédiate: il y a alors trop de capital en fonction, que ce soit sous forme de capital-marchandise qui n'arrive plus à se réaliser (crise commerciale), sous forme de capital productif qui ne parvient plus à se valoriser ou, du moins, à se valoriser à un taux de profit suffisant (crise industrielle), ou sous forme de capital-argent qui ne parvient plus à s'investir et dérive vers la spéculation génératrice de booms et de krachs (crise financière).

A toutes ces crises et, par conséquent, à la contradiction fondamentale dont elles sont l'expression multiforme, le devenir-monde du capital (l'élargissement socio-spatial du procès immédiat de reproduction) peut fournir une solution temporaire. Par exemple, l'ouverture ou la conquête de nouveaux marchés peut permettre de lutter contre la saturation des marchés existants; l'inclusion de nouvelles formations sociales dans la sphère de la reproduction immédiate du capital peut permettre de lutter contre la baisse tendancielle du taux de profit (en abaissant le prix des moyens de production ou des moyens de consommation contre lesquels s'échangent capital constant ou capital variable) ou de fournir de nouvelles opportunités de valorisation de capital-argent en jachère; etc. Ce sont là des expédients auxquels le capital aura recours en permanence au cours de son histoire.

En somme, le devenir-monde du capital, l'universalisation du procès immédiat de reproduction du capital, répond également à une stratégie de fuite en avant, permettant de *déplacer* sinon de *dépasser* ses contradictions internes. Car si cette échappatoire peut lever les obstacles rencontrés par la poursuite de la reproduction immédiate au cours d'une étape donnée et donc au sein d'un espace déterminé de son

devenir-monde, il conduit aussi inversement à les reconstituer (sous d'autres formes le plus souvent) à une échelle socio-spatiale supérieure. Tant il est vrai que ces obstacles tiennent aux contradictions inhérentes au procès immédiat de reproduction, qui ne se 'mondialisent' pas moins par conséquent que ce dernier lui-même.

3. Les raisons de l'universalisation du procès de reproduction immédiat, premier moteur du devenir-monde du capitalisme dans son ensemble, gisent donc fondamentalement au cœur même du procès de production du capital, au cœur de la formation même de la valeur en procès. C'est cependant au sein de son procès de circulation que cette universalisation se manifeste le plus immédiatement, bien que l'extension du marché capitaliste (puisque c'est de cela qu'il s'agit) ne soit jamais que la conséquence de l'élargissement de l'échelle du procès de production. Donnons-en un bref aperçu.

A toutes les étapes de la constitution du marché capitaliste, donc quelle que soit l'extension socio-spatiale effective de ce dernier, le capital y circule toujours sous les deux formes fonctionnelles qu'il revêt au sein de son procès de circulation, à savoir: d'une part, sous la forme de capital-marchandise cherchant à se réaliser, autrement dit sous la forme de capital valorisé cherchant à réaliser sa valeur et sa plus-value; d'autre part, sous la forme de capital-argent cherchant à se valoriser. Cependant, cette valorisation, le capital-argent peut lui-même chercher à l'obtenir par trois biais différents et sous trois formes différentes:

- soit en se convertissant en *capital réel actif*, directement investi dans le procès de reproduction immédiate, que ce soit sous forme de capital industriel ou sous forme de capital commercial, se valorisant par l'intermédiaire de la formation et de la réalisation d'un profit (industriel ou commercial);

- soit en se convertissant en *capital réel passif*, en capital de prêt, en avance de capital au procès immédiat de reproduction (que ce soit sous forme de capital industriel ou sous forme de capital commercial), se valorisant par l'intermédiaire du prélèvement d'une partie du profit sous forme de l'intérêt;

- soit enfin en se convertissant en *capital fictif*, investi en titres de propriété ou de crédit, qui ne représentent d'ailleurs pas tous des capitaux (cf. par exemple les titres des dettes publiques). Capital se valorisant par l'intermédiaire et des revenus (intérêts, dividendes, rentes, parts d'impôts) auxquels ces titres donnent droit; et des 'plus-values' (profits spéculatifs) réalisées par l'intermédiaire de la circulation de ces titres sur leur marché respectif (marché foncier, marché immobilier, marché hypothécaire, marché des changes, marché monétaire, marché financier, etc.)

La première forme de valorisation du capital-argent correspond à ce que les économistes appellent couramment l'investissement direct, à une avance directe de capital au sein du procès immédiat de reproduction (sans pour autant nécessairement correspondre à une création de nouveau capital: il peut s'agir du simple rachat de capitaux déjà existants). La seconde forme de valorisation du capital-argent correspond à ce que les économistes appellent couramment le financement indirect du procès immédiat de reproduction du capital, qui s'opère par l'intermédiaire du système bancaire, dont l'activité propre et spécifique est de centraliser toutes les réserves monétaires disponibles pour les transformer en capital-argent de prêt. Quant à la troisième forme de valorisation du capital-argent, elle correspond (au moins partiellement) à ce qu'ils nomment habituellement la finance directe: ce sont alors des avances au procès de reproduction sous forme d'achats de titres (de propriétés et de crédits), titres négociables qui peuvent donc eux-mêmes circuler en se valorisant sur le marché financier, donnant ainsi simultanément naissance au capital fictif, forme originale du capital financier.

En fait, aujourd'hui, ces deux formes de financement du procès immédiat de reproduction du capital tendent à se confondre: les banques lèvent elles-mêmes de plus en plus souvent des fonds en émettant des titres; et elles sont elles-mêmes devenues des opérateurs de premier plan sur les marchés financiers. Par conséquent, on peut les désigner indifféremment l'une et l'autre par l'expression d'investissement financier ou encore d'investissement indirect, puisqu'ils constituent (du moins pour une bonne partie d'entre eux) une avance indirecte au procès de reproduction du capital.

Si bien qu'en définitive, la circulation du capital et, à travers lui, le procès immédiat de reproduction du capital combine en permanence trois types de flux différents:

- d'une part, *des flux de marchandises*, de produits et de services, dont il ne faut jamais oublier que ce sont en fait des capitaux-marchandises: des capitaux (industriels ou commerciaux) qui cherchent à se valoriser à travers la réalisation des marchandises en lesquels ils sont matérialisés;

- d'autre part, *des flux d'investissements directs*, qui correspondent à la création, au développement ou au rachat (à la prise de contrôle) de capitaux réels actifs, industriels ou commerciaux, par du capital-argent cherchant à se valoriser dans et par le procès immédiat de reproduction, en s'échangeant directement ou indirectement contre du travail (des forces de travail);

- enfin *des flux d'investissements financiers*, correspondant à la circulation de capitaux financiers, qu'il s'agisse de capitaux réels passifs, de capital-argent mis à la disposition des capitaux actifs, industriels ou

commerciaux, généralement par l'intermédiaire du système bancaire; ou de capitaux fictifs, investis en titres privés ou publics, dont la circulation tend constamment à s'autonomiser par rapport à l'économie réelle (aux procès de production et de circulation du capital actif).

Telles sont en définitive les trois dimensions fondamentales de la circulation du capital et, au-delà, de l'ensemble du procès cyclique de reproduction immédiate du capital, quelle que soit l'étendue socio-spatiale de ce dernier, donc quelle que soit par conséquent la période du devenir-monde du procès immédiat de reproduction considérée. Convenons de les dénommer respectivement dimension commerciale, dimension productive et dimension financière, bien que ces dénominations, couramment pratiquées par les économistes, soient en partie impropres. Ces trois dimensions sont, par conséquent, aussi celles que présente structurellement le devenir-monde du procès immédiat de reproduction du capital. Celui-ci est ainsi structurellement tout à la fois: extension des rapports d'échanges marchands de biens et de services; extension des espaces d'investissement, désinvestissement et réinvestissement des capitaux industriels et commerciaux, entraînant la mobilité des activités de production et de commercialisation des produits et des services, leur localisation, délocalisation et relocalisation incessantes; enfin extension des marchés financiers (des marchés du capital), des marchés sur lesquels se prêtent et s'empruntent (sous différentes formes) les capitaux, à différentes fins (productives, commerciales, spéculatives, politiques, etc.), dont certaines peuvent même n'avoir rien à voir directement avec une activité capitaliste.

Je conclurai ce bref exposé des formes phénoménales du devenir-monde du procès immédiat de reproduction en notant que ces trois dimensions permanentes du procès de circulation du capital ne se sont pas 'mondialisées' au même rythme, qu'elles n'ont donc pas connu une extension égale et synchrone mais, au contraire, inégale et désynchronisée, comme j'aurai l'occasion de le montrer en détail dans la suite de mes analyses. Et cela reste vrai y compris pour la période actuelle.

La contribution de la production des conditions médiates de la reproduction du capital

Autant le procès immédiat de reproduction du capital est un facteur qui dynamise fondamentalement le devenir-monde du capitalisme, autant au contraire la production des conditions générales extérieures de la reproduction immédiate du capital tend à en ralentir la marche en avant. Cela tient essentiellement à deux raisons.

En premier lieu, à la nature même de ces conditions, donc des éléments mis en jeu à ce niveau du procès global de reproduction du capital. En effet, qu'il s'agisse des éléments socialisés du travail mort (par exemple les infrastructures des moyens de communication dans ou autour des zones industrielles et des centres urbains) ou des éléments socialisés du travail vivant (par exemple l'ensemble des appareils assurant la reproduction de la force sociale de travail, depuis la famille jusqu'aux organismes de protection sociale en passant par l'appareil scolaire), le propre de ces éléments est qu'ils sont profondément *enracinés* dans des territoires ainsi qu'*encastrés* dans des formations sociales, des sociétés globales, dont les structures morphologiques et démographiques, les formes et les types de groupements sociaux, les modèles et les normes de conduite collective, les contenus et les formes de croyance collective, etc., possèdent non seulement une forte cohérence mais répondent à des dynamiques internes multiples et complexes. Autrement dit, on ne peut ni les déplacer ou délocaliser, comme cela peut se faire de marchandises ou des éléments matériels et personnels des capitaux en fonction; ni les transformer (sur place) au même rythme que celui auquel peuvent se modifier les formes et éléments des procès de production et de circulation du capital.

Certes, et j'y ai insisté, la production de ces conditions générales extérieures de la reproduction immédiate du capital consiste en une appropriation capitaliste de la *praxis* sociale entière, soit en une subordination de l'ensemble de ses éléments aux exigences du capital comme rapport de production et de son procès immédiat de reproduction. Ce qui implique évidemment leur modification, dans leur forme comme dans leur contenu. Mais précisément cela ne se fait pas à n'importe quelles conditions d'espace et de temps, de localisation et de durée. Par exemple, si la mise au point d'un nouveau procédé de production ou d'un nouveau produit, si l'adaptation en conséquence des procès de travail productif (fabrication) et improductif (commercialisation) et des forces de travail requises (la formation et la qualification des agents de ces procès) peut être l'affaire de quelques années, quelquefois seulement de quelques mois, l'édification en amont d'un appareil scolaire performant, seul capable de rendre possible de pareilles innovations et adaptations rapides, est, quant à elle, l'affaire de plusieurs décennies; sans même évoquer la durée, proprement pluriséculaire, requise par la formation et la diffusion des habitus sociaux (de valorisation de l'écrit et du savoir, de discipline des comportements et des pulsions, d'intériorisation des individus, etc.) sans laquelle la scolarisation ne saurait devenir un phénomène de masse. Et, une fois ces résultats acquis, les habitus formés, l'appareil scolaire édifié, la formation de la population dispensée, ils ne sont pas transférables ailleurs, du moins immédiate-

ment et intégralement; pas plus qu'il n'est garanti qu'on les retrouve ailleurs, en quantité et qualité équivalentes.

En quoi s'ajoute, en second lieu, le fait que l'efficacité de ces conditions générales extérieures, leur capacité à dynamiser la reproduction immédiate du capital tiennent fondamentalement à leur synergie, à leur intégration réciproque, soit à leur cohérence ou à leur cohésion – ce qui ne fait que renforcer encore leur enracinement territorial et leur encastrement social. Les économistes ont ainsi souvent noté, mais ont encore trop peu étudié, les conditions de formation des 'districts industriels', phénomène pourtant déjà relevé par Alfred Marshall à la fin du XIX^e siècle: la constitution de synergies, précisément, impliquant un ensemble d'entreprises capitalistes relevant d'une même branche ou même de différentes branches, un marché spécifique du travail, des équipements collectifs et des services publics (écoles, universités, centres de recherche), une culture industrielle déterminée faite d'habitus et de traditions propres, etc., qui assurent à certaines localités ou à certaines régions un dynamisme économique remarquable et persistant sur de longues périodes. Phénomène qui illustre et confirme tout à la fois la dépendance de la reproduction immédiate du capital à l'égard de conditions sociales plus générales qu'elle ne produit pas toutes ni intégralement directement par elle-même; ainsi que l'enracinement et l'encastrement de ces conditions dans les tréfonds de la réalité sociale et la longue durée historique. Ce sont à des conclusions similaires que sont parvenues les études plus récentes sur les raisons de la localisation des investissements directs dans certaines régions ou certaines nations au détriment d'autres dans le cours de la phase actuelle de transnationalisation du capital: ce qui explique ainsi 'l'attractivité de certains territoires', selon la terminologie aujourd'hui adoptée, ce sont essentiellement la densité et la qualité des conditions sociales générales de reproduction immédiate du capital qu'ils offrent, notamment en termes d'équipements collectifs et de services publics ainsi que de formation générale et professionnelle de la force de travail, propices précisément aux synergies, aux cohérences et cohésions dynamiques que je viens d'évoquer. Là encore autant de facteurs enracinés territorialement et encastres socialement.

Cela conduit du coup à nuancer la célèbre thèse soutenue par Karl Polanyi sur le fait que le capitalisme (qu'il réduit en fait au marché, selon la plus pure tradition libérale) se caractériserait par le «*désencastrement*» de l'économique à l'égard du social⁶. Non pas qu'un tel processus ne soit pas au cœur du capital et de son procès immédiat de reproduction, plus précisément de l'expropriation des producteurs et de la réification des rapports de production qu'il présuppose et implique, comme Marx l'avait montré au demeurant bien avant Polanyi.

Mais il s'agit justement de prendre ici la mesure des obstacles et des limites que rencontre ce processus, non seulement dans les résistances que lui opposent les sociétés humaines qu'il affecte et que le capital cherche à s'approprier, mais encore dans les conditions médiates mêmes de la reproduction du capital. Ici encore le capital est à lui-même son propre obstacle.

La production des conditions générales extérieures de la reproduction du capital apparaît donc comme un frein au moins relatif au devenir-monde du capitalisme, au sens où elle constitue un facteur de localisation de son développement et de ralentissement de son expansion socio-spatiale. Là où, au contraire, ainsi qu'on l'a vu précédemment, le procès immédiat de reproduction tend sans cesse à repousser les frontières du monde capitaliste et à accélérer le mouvement de son universalisation. Ce qui suggère l'existence d'une tension constante, sinon d'une contradiction, entre ces deux niveaux du procès global de reproduction du capital, sous l'angle de leur contribution respective au devenir-monde du capitalisme.

Evidemment cette contradiction trouve à se résoudre en partie dans le cours de ce dernier. Le frein relatif que constituent l'enracinement territorial et l'encastrement social des conditions générales extérieures de la reproduction immédiate du capital peut être desserré par l'universalisation de ces conditions elles-mêmes, par leur réalisation sur l'ensemble des territoires et dans l'ensemble des sociétés humaines que comprend la planète, diffusion qui est elle-même le résultat historiquement progressif du devenir-monde du capitalisme, un de ses sens généraux (de ses orientations dominantes). Il s'agit de faire en sorte que le capital puisse rencontrer partout et toujours les conditions non seulement immédiates mais encore médiates de sa propre reproduction; en somme, *que le capital soit partout et toujours chez lui*: que les conditions de sa reproduction lui soient partout et toujours assurées par l'appropriation des territoires et des sociétés, des conditions matérielles et des dispositions humaines, aux exigences de sa reproduction. Mais c'est là précisément une œuvre de très longue haleine au cours de laquelle la diffusion planétaire des conditions générales extérieures de la reproduction du capital ne parvient jamais à avancer au même rythme que son procès immédiat de reproduction, en le freinant par conséquent en permanence. Entre les deux, le développement inégal est inévitable.

Sous ce rapport, il convient cependant d'introduire une différence entre les conditions médiates du procès de production et celles du procès de circulation. Comme le suggèrent directement les exemples précédemment évoqués, ce sont essentiellement les premières qui, à l'instar du procès de production lui-même, tendent à se localiser, en requérant des synergies locales (des cohérences territoriales et des cohésions so-

ciales) fortes: pensons ici à la production des éléments socialisés de travail mort ou de travail vivant et à leur combinaison au sein du procès de production. Les contraintes sont moindres en ce qui concerne les conditions générales extérieures du procès de circulation, qui par définition couvre toujours des espaces plus larges que ceux occupés par les procès de production qu'il médiatise. Cette plus grande extensibilité du procès de circulation exige et entraîne *ipso facto* celle de ses conditions médiates. Pensons par exemple à la manière dont l'extension du marché s'est accompagnée de celle des moyens de transport à longue distance et des réseaux des voies de communication correspondantes (les voies fluviales et maritimes, les routes et les canaux, les voies de chemin de fer, ultérieurement les voies aériennes), nécessaires à la circulation physique des marchandises; de celle des techniques et des réseaux de télécommunication (la poste, le télégraphe et le téléphone, aujourd'hui l'Internet), présupposant l'invention et la diffusion de l'écriture et de ses différents supports; de celle des réseaux des villes, servant de points d'appui à la circulation du capital, et notamment de sièges au capital marchand (commercial et financier); ultérieurement d'un système monétaire international, garantissant autant que possible des changes constants entre les différentes monnaies et les ajustements périodiques nécessaires entre leurs parités respectives; mais aussi d'un droit international (notamment du droit commercial international) et d'une police du marché international (capable par exemple de garantir la sécurité des voies commerciales ainsi que celle des transactions monétaires et financières).

La contribution de la reproduction de rapport de classes

L'articulation entre le procès de reproduction des rapports de classes et le devenir-monde du capitalisme est complexe et, par conséquent, riche de développements possibles. Ce qui rend d'autant plus étonnant le peu d'attention qu'on lui a accordé jusqu'à présent. Je me contenterai ici d'indiquer les trois principales thèses que je me propose de développer à son sujet au fil de mes analyses du devenir-monde du capitalisme, sans avoir la possibilité d'en exposer ici et maintenant tout l'appareil argumentatif.

1. En premier lieu, il convient de souligner le caractère *contradictoire* de la contribution du procès de reproduction des rapports de classe au devenir-monde du capitalisme.

D'une part, comme j'ai déjà eu l'occasion de le rappeler plus haut, la lutte des classes, qui est une dimension fondamentale et inévitable de

ces rapports, est le moteur du devenir-monde du capital, de l'universalisation des rapports capitalistes de production. C'est en effet cette lutte qui, en rendant impossible la reproduction simple du capital, sa reproduction à l'identique, à échelle constante et modalités inchangées, le contraint à une reproduction élargie, d'ailleurs seule conforme à sa nature, et qui, du même coup, rend nécessaire son expansion tant sociale que spatiale: c'est elle qui contraint le capital à inclure des espaces de plus en plus larges et des populations de plus en plus nombreuses dans le champ de ses procès de production et de circulation de même qu'à bouleverser en permanence ces procès eux-mêmes. C'est donc la lutte des classes qui, en dernière instance, décide du rythme et des formes prises par le devenir-monde du capital, lequel entraîne dans son sillage celui du capitalisme dans son ensemble. Que cet effet de la lutte des classes soit très largement ignoré de ses protagonistes, comme il l'a été d'ailleurs de la plupart de ses analystes, ne diminue en rien son efficacité propre.

D'autre part, les rapports de classes et leur reproduction constituent un facteur supplémentaire, à côté et en plus des conditions générales extérieures de la production capitaliste mais en liaison avec ces dernières, de localisation du procès global de reproduction du capital et, par conséquent, de ralentissement du devenir-monde du capitalisme. Dans la tradition marxiste, on a souvent et à juste titre souligné que les luttes de classes ont pour vertu de permettre aux classes sociales de se former comme sujets collectifs, qu'elles constituent en somme un moment fort du processus d'affirmation des classes sociales comme classes pour soi: comme acteurs collectifs capables de mobiliser et d'organiser leurs membres, en les dotant d'une conscience commune voire d'un projet politique commun. Mais cette même tradition a moins souvent remarqué que ces mêmes luttes peuvent aussi produire des effets exactement contraires, en accentuant la décomposition des classes sociales en fractions, couches et catégories; et, inversement, en favorisant leur composition en blocs sociaux, résultant de systèmes souvent complexes d'alliances entre classes, fractions et couches différentes voire opposées par ailleurs. La formation de tels blocs sociaux renvoie cependant à des conditions tant matérielles qu'institutionnelles précises: chacun d'eux se forme sur la base du développement d'une fraction territoriale définie du capital, en prenant appui sur un appareil d'Etat capable d'assurer à cette fraction les moyens (notamment les conditions générales extérieures) de son développement autonome. L'essor des villes et leur autonomie politique au Moyen Age, poursuivis souvent tard durant la période du protocapitalisme mercantile, de même bien évidemment que la formation des nations à partir de cette même période, illustrent la constitution de tels blocs. Et c'est essentiellement sous

la forme et par l'intermédiaire de ces blocs, donc de ces systèmes complexes d'alliance à la fois territorialisés et institutionnalisés, que les classes sociales vont intervenir au sein du devenir-monde du capitalisme, en devenant les acteurs/auteurs, bien que de manière inégale et différentielle selon les classes. Tout en tendant à chaque fois, ainsi que le suggèrent les deux exemples que je viens d'évoquer, à 'localiser' ce devenir-monde, en l'enfermant dans des limites spatiales et des formes socio-politiques définies et, partant, à en freiner la marche en avant, en lui imposant en quelque sorte autant d'étapes.

Ainsi, si la reproduction immédiate du capital est plutôt un accélérateur du devenir-monde du capitalisme, si les conditions générales extérieures de la reproduction du capital en constituent plutôt à l'inverse un frein, les rapports de classes présentent pour leur part, à titre de troisième moment du procès global de reproduction, cette dualité en eux-mêmes. D'un même mouvement et contradictoirement, ils dynamisent le devenir-monde du capitalisme par leurs effets économiques aveugles; alors qu'ils tendent au contraire à l'entraver par les formes politiques originales auxquelles ils donnent naissance et dans le cadre desquelles ils tendent à l'enfermer.

2. Cela laisse immédiatement entendre, en second lieu, que la (re)production des rapports de classes se trouve inversement elle aussi affectée par le devenir-monde du capitalisme. Ce dernier va évidemment là encore en élargir progressivement l'échelle, en induisant une universalisation progressive de la reproduction des rapports des classes et partant de la lutte des classes, de ses enjeux aussi bien que de ses terrains – avec cependant toujours un temps de retard sur l'échelle du procès immédiat de reproduction. Mais le devenir-monde du capitalisme va encore et surtout modifier profondément la configuration ainsi que la portée de la reproduction des rapports de classes.

Pour en rendre compte, il faut revenir sur ces blocs sociaux territorialisés que je viens d'évoquer. Le devenir-monde du capitalisme favorise en effet lui-même leur formation. En étendant l'échelle spatiale du mode de production capitaliste, partant celle du procès de reproduction des rapports de classes, le devenir-monde du capitalisme crée en permanence les conditions de la formation d'une pluralité de tels blocs. Or ces multiples blocs sociaux sont naturellement rivaux les uns des autres, puisqu'ils s'appuient chacun sur une fraction territoriale définie du capital et un appareil d'Etat déterminé, garant de ses conditions médiates de reproduction. Et cette rivalité est un facteur supplémentaire de constitution et de consolidation de tels blocs. En somme, si la reproduction des rapports de classes tend par sa dynamique même à former des blocs sociaux territorialisés, en entravant de ce fait le devenir-

monde du capitalisme, la poursuite de ce dernier, en multipliant ces blocs, loin d'affaiblir nécessairement ces derniers, tend au contraire à les renforcer.

Il va en résulter un double effet sur les rapports de classes et leur reproduction. D'une part, la prévalence du moment d'unité sur le moment de négativité, du moment d'alliance et de compromis sur le moment de conflit et *a fortiori* de lutte à mort. Autrement dit, par les effets de consolidation des blocs sociaux territorialisés, le devenir-monde du capitalisme a constamment été et reste encore aujourd'hui un facteur d'atténuation des luttes de classes – au bénéfice final, on le devine, de la classe dominante. En ce sens aussi, le devenir-monde du capitalisme a été et reste une des formes et un des moyens par lesquels le capital aura assuré sa reproduction.

D'autre part et de ce fait, le devenir-monde du capitalisme tend en permanence à superposer les luttes entre blocs sociaux territorialisés aux luttes entre classes, par conséquent à subordonner les secondes aux premières, voire à supplanter les secondes par les premières. La manière dont, au cours des deux siècles écoulés, à différentes reprises, les luttes nationales (pour constituer les nations) et les luttes internationales (entre les nations), les deux quelquefois entremêlées, ont prévalu sur les luttes de classes en constitue évidemment l'illustration la plus spectaculaire. Cela signifie clairement que pareils phénomènes ne sauraient s'expliquer seulement (comme on l'a trop souvent fait dans la tradition marxiste) par des processus idéologiques (la prégnance du nationalisme); mais qu'ils mettent en jeu des processus économiques et politiques bien plus profonds qui ont à voir avec les formes contradictoires prises par le devenir-monde du capitalisme, et notamment par l'universalisation de la reproduction des rapports de classes, et que seule cette dernière permet d'expliquer. Entre donc aussi dans le programme d'une théorie du devenir-monde du capitalisme l'ensemble des phénomènes et des processus politiques précédemment évoqués.

3. En troisième lieu, ces phénomènes et processus affectent inégalement les différentes classes sociales elles-mêmes, les différents protagonistes de la lutte des classes. Cela signifie notamment que les différentes classes se 'mondialisent' inégalement; tandis que, inversement, elles apportent une contribution elle-même inégale au devenir-monde du capitalisme.

Je ne veux ni d'ailleurs ne peux entrer ici dans le détail des rapports entretenus par les différentes classes sociales au devenir-monde du capitalisme. Seules les analyses historiques ultérieures pourront s'en charger. Je me contenterai de signaler la singularité de la classe capitaliste (la bourgeoisie), qui s'est le plus 'mondialisée' et qui a aussi le plus

contribué en retour au devenir-monde du capitalisme, ne serait-ce qu'en sa qualité d'actrice de premier plan du devenir-monde du capital.

La raison de cette singularité est que, si c'est toujours autour d'elle (ou, du moins, de l'une de ses fractions), à son initiative et sous sa direction, que se sont constitués les blocs sociaux territorialisés précédemment évoqués, la bourgeoisie a toujours aussi conservé une capacité de dépasser, non seulement idéologiquement ou intellectuellement mais encore par sa pratique sociale, les bornes et les horizons de ces blocs sociaux successifs. Ainsi, si la bourgeoisie marchande médiévale est bien au cœur des blocs municipaux qui assurent la prospérité économique, l'autonomie politique et le rayonnement culturel des villes, elle sait aussi très tôt se départir du particularisme local et de l'esprit de clocher pour travailler à la constitution, selon le cas, de ligues urbaines sur des vastes étendues (*cf.* la Hanse) ou aux prodromes de l'unification politique et administrative de ce qui va donner naissance aux premières nations européennes. Et, les blocs nationaux une fois constitués, cette fois-ci autour d'une bourgeoisie singulièrement renforcée et recomposée par l'essor de sa fraction industrielle, elle sera la moins nationaliste des classes, la seule en définitive à être capable de se développer comme classe internationale voire cosmopolite, en dépit de la récurrence des conflits internationaux qui vont la déchirer.

Cela explique une autre récurrence remarquable dans le rapport de la bourgeoisie au devenir-monde du capitalisme. La bourgeoisie va encore se singulariser par la répétition périodique de processus de *contournement* des blocs sociaux territorialisés, constitués autour d'elle, et donc de remise en cause des systèmes d'alliances et des compromis institutionnalisés, en tant que résultats des phases antérieures de la lutte des classes. Nous verrons ainsi comment les nations se sont constituées notamment à travers un tel contournement des blocs municipaux, permettant à la bourgeoisie de se débarrasser des contraintes de ses alliances avec la petite-bourgeoisie des corporations; tandis que nous assistons aujourd'hui à un mouvement analogue de contournement des blocs nationaux, par lequel la bourgeoisie remet en cause les concessions au prolétariat auxquelles elle avait été contrainte par la conclusion des compromis fordiste, venant parachever la construction des États-nations, du moins dans les formations centrales. Sous cet angle, on peut dire que la supériorité stratégique de la bourgeoisie au sein de la 'mondialisation' des rapports de classes a été de ne jamais se laisser totalement enfermer dans les blocs sociaux territorialisés, dans les systèmes d'alliance et de compromis de classes à base territoriale, dont le devenir-monde du capitalisme lui a périodiquement créé la nécessité en même temps qu'ouvert la possibilité.

4. LA STRUCTURE DU MONDE CAPITALISTE

Si le procès global de reproduction du capital, dans la diversité de ses moments, est le moteur du devenir-monde du capitalisme, alors il doit aussi être possible de rendre compte à partir de lui de la configuration générale si singulière du monde, de l'espace mondial, auquel il donne naissance. Ainsi que du caractère proprement *structurel* de cette configuration, faite simultanément d'*homogénéisation*, de *fragmentation* et de *hiérarchisation*⁷.

Le moment d'homogénéisation

Du procès global de reproduction du capital, nous avons déjà vu, au sein de la section précédente, en quoi il impulse le devenir-monde du capitalisme: en quoi il pousse à l'universalisation des rapports capitalistes de production et, partant, de l'ensemble des conditions (matérielles, sociales, politiques, culturelles) de leur reproduction. Dans cette mesure même, il est inévitable qu'il entraîne l'homogénéisation tendancielle du monde, soit à la fois son unification et son uniformisation.

Cette homogénéisation est celle qu'engendrent, en premier lieu, le devenir-monde du capital, l'extension sociale et spatiale des rapports capitalistes de production, dans le cours de leur procès de reproduction immédiate. Celle-ci ne signifie pas seulement l'extension du marché capitaliste, l'élargissement de la sphère de circulation des capitaux, sous leur double forme de capital-marchandise et de capital-argent, l'inclusion d'activités marchandes et productives sans cesse croissantes dans le cycle reproductif du capital social. Elle signifie encore et plus profondément l'extension de l'expropriation des producteurs, condition *sine qua non* de la reproduction élargie du capital; partant l'extension du rapport salarial, reposant sur la transformation de la force de travail en marchandise; l'extension enfin des formes et des normes proprement capitalistes d'usage des forces productives, impliquant le remodelage complet de ces dernières dans leur agencement à l'intérieur des procès de travail. Ce qui s'uniformise ainsi au cours de cette unification croissante de la base productive sur laquelle repose le capital, ce ne sont pas seulement les produits, ni même seulement les procès productifs (les moyens de travail, les techniques et les sciences, les formes d'organisation de la production, etc.), mais encore les rapports de production eux-mêmes dans l'intégralité de leurs moments.

Dans cette mesure même, l'homogénéisation s'étend aussi nécessairement aux conditions générales extérieures du procès immédiat de reproduction du capital. Ainsi, partout où se développe ce dernier, voit-

on, par exemple, s'enclencher un processus d'urbanisation généralisée de la société, une concentration croissante dans et autour des centres urbains de tous les éléments du procès de production et de circulation du capital: entreprises de toutes branches et de tous secteurs, moyens socialisés de production, institutions financières (banques, bourses, compagnies d'assurance), forces de travail diversement qualifiées, habitat social et grande distribution, équipements collectifs et services publics nécessaires à la production et la reproduction des éléments précédents, etc. De même partout où se développent les rapports capitalistes de production voit-on nécessairement émerger ou se renforcer un appareil scolaire de formation générale et de qualification professionnelle des forces de travail et des travailleurs; aussi bien que de multiples appareils d'entretien de cette même force de travail: appareils sanitaires, appareils d'assistance sociale, appareils de production et de diffusion de loisirs et de culture de masse, appareils de surveillance et de répression de la déviance, etc. Ainsi tendent à se développer partout, au-delà des mêmes modes de produire et de consommer, les mêmes modes de vivre et de penser, les mêmes pratiques sociales et représentations idéologiques, le même type d'individualité. Non sans résistance et particularités persistantes, du fait de la spécificité du legs historique que le procès global de reproduction du capital doit s'appropriier en l'homogénéisant, persistances sur lesquelles je vais revenir dans un moment.

L'homogénéisation atteint de même la segmentation sociale. Partout où les rapports capitalistes de production et leurs conditions médiates de reproduction se développent, les anciennes divisions et hiérarchisations liées aux sexes ou aux âges, aux ethnies ou aux systèmes tribaux et claniques, aux castes ou aux ordres, tendent à se dissoudre – là encore, sans totalement disparaître – pour laisser progressivement place à la structure de classes qui caractérise en propre le capitalisme. Partout se forme, en opposition à la classe capitaliste monopolisant les moyens de production, une classe d'agents expropriés ayant pour seule propriété leur force de travail, le prolétariat, au sein duquel apparaît tout un dégradé de conditions selon la qualification plus ou moins élevée des forces de travail, la stabilité plus ou moins grande du rapport salarial qui les unit et oppose au capital, leurs conditions d'emploi et de travail, etc. – dégradé au sein duquel peuvent se reconnaître les anciennes divisions et hiérarchies héritées des formations précapitalistes. Mais partout aussi apparaît, entre ce prolétariat et la classe capitaliste, une classe de l'encadrement, composée de l'ensemble des agents subalternes de la reproduction du capital, opérant soit au sein du procès immédiat de reproduction du capital, soit au sein des appareils chargés de la production des conditions médiates de ce même procès⁸. Tandis que partout se maintiennent aussi des classes d'origine précapitaliste de pe-

tits producteurs marchands (agriculteurs, artisans, petits commerçants) que le développement des rapports capitalistes de production tend certes à détruire, mais également et contradictoirement à reproduire sous de nouvelles formes subordonnées à ses exigences propres.

Enfin, sur la base de l'ensemble des éléments précédents, couronnant le tout, l'Etat tend partout à prendre sa forme si spécifiquement capitaliste de pouvoir public impersonnel, d'Etat de droit, dont la démocratie parlementaire est le régime le plus ordinaire. Même s'il peine à s'établir dans bien des cas, du fait là encore du poids du legs historique.

Bref, rendre compte de ce premier trait de la structure du monde capitaliste qu'est son homogénéisation ne pose pas problème. L'unification et l'uniformisation du monde sous l'emprise et par la dynamique du capitalisme sont d'ailleurs telles aujourd'hui qu'elles ont été littéralement érigées au rang d'évidences. Des évidences aveuglantes cependant, quand elles en viennent à occulter la persistance des deux autres traits de cette même structure, son moment de fragmentation et son moment de hiérarchisation. C'est même là l'un des reproches les plus graves que l'on peut adresser à bon nombre des discours apologétiques contemporains sur «*la mondialisation*» ou «*la globalisation*».

Car, pour manifeste qu'elle est, l'homogénéisation du monde sous l'impulsion du procès global de reproduction du capital ne se présente que comme une tendance qui ne va pas sans rencontrer d'importants obstacles ni susciter de multiples résistances. Les développements précédents y ont fait allusion, en les rapportant cependant à la persistance d'un legs historique. Ce qu'il s'agit à présent, au contraire, de comprendre, c'est que les obstacles et résistances à l'homogénéisation du monde capitaliste ne naissent pas seulement de la persistance de rapports, structures, institutions ou représentations précapitalistes, destinés à être inéluctablement abolis, à plus ou moins long terme, par le progrès du devenir-monde capitaliste; mais qu'ils sont aussi et même surtout inhérents à ce dernier et, à ce titre, constamment reproduits par lui, sous de formes toutefois toujours changeantes.

En effet, si l'homogénéisation du monde sous la dynamique du capitalisme semble aller de soi, ce qu'il s'agit par contre d'expliquer, c'est pourquoi et comment elle ne se réalise qu'en se niant dialectiquement, autrement dit sur un mode profondément contradictoire: pourquoi et comment l'unification capitaliste du monde ne met pas fin à ses divisions internes, pourquoi et comment elle produit au contraire sans cesse de nouvelles divisions en son sein dans le mouvement même où il en abolit d'anciennes; et, de surcroît, pourquoi et comment l'uniformisation capitaliste du monde non seulement ne conduit pas à un univers isotrope, dont toutes les parties se développeraient selon les mêmes formes et au même rythme, mais qu'elle engendre au contraire sans ces-

se des hiérarchisations internes au système mondial, qui creusent des écarts et des inégalités de développement entre ses différentes parties, sous-tendus par de puissants et persistants rapports de domination entre elles. En un mot, il s'agit d'expliquer pourquoi et comment l'homogénéisation du monde capitaliste se double contradictoirement d'une *fragmentation* et d'une *hiérarchisation* de ce même monde, qui tiennent à son procès générateur, au procès global de reproduction du capital.

Le moment de fragmentation

Ce qui contraste en effet immédiatement avec la tendance à l'unification inhérente au devenir-monde du capitalisme est la persistance de la fragmentation en une multiplicité d'unités socio-spatiales différentes et rivales, en une pluralité d'Etats et de formations sociales de dimension et de puissance variables. Ce qu'il importe ici de comprendre n'est pas encore la nature de ces unités, d'ailleurs historiquement changeante; mais bien tout simplement le fait même de leur pluralité. Comment expliquer qu'un monde qui tend à s'unifier socio-économiquement reste socio-politiquement divisé?

Pour répondre à cette question, il faut revenir une nouvelle fois vers le procès global de reproduction du capital qui sert de moteur au devenir-monde du capitalisme et ses trois moments constitutifs. Car chacun de ces derniers y a sa part.

1. Dans les développements antérieurs, j'ai exposé les raisons pour lesquelles le procès immédiat de reproduction du capital implique une expansion sociale et spatiale constante des rapports capitalistes de production. C'est là, nous l'avons vu, la conséquence directe de la nécessité dans laquelle se trouve le capital de se reproduire sur une échelle sans cesse élargie, pour tenter d'échapper à ses contradictions internes et de repousser les limites que celles-ci tracent sur la voie de son développement.

De là naît la tendance du capitalisme non seulement à s'étendre à la planète entière, à devenir un mode de production littéralement mondial; mais encore à transformer la planète en un seul et même marché capitaliste, sur lequel marchandises et capitaux (capitaux-marchandises et capitaux-argent) sont censés pouvoir se déplacer le plus librement et le plus rapidement possible. C'est très exactement ce qu'on nomme le marché mondial, dont l'extension effective rythme les étapes du devenir-monde du capitalisme. De ce point de vue, toute entrave ou limite physique ou politique à la libre circulation du capital est, dans son

principe, directement contraire aux exigences du développement du mode capitaliste de production; et, de fait, le capital tendra toujours à l'abolition de telles entraves ou limites, selon le cas à leur contournement, à leur délitement ou à leur démantèlement.

Mais ce qui est nécessaire et fonctionnel du point de vue du capital social (mondial) pris comme un tout ne l'est pas (du moins immédiatement, partout et toujours) du point de vue des innombrables capitaux singuliers ou des multiples ensembles de capitaux singuliers qui en constituent les parties composantes. En effet, le marché capitaliste n'est pas seulement un lieu d'échanges pacifiques entre les capitaux mutuellement complémentaires de branches de production différentes; et il est encore moins ce lieu idyllique où de l'entrecroisement entre les multiples capitaux singuliers naîtrait, sous l'effet d'une mystérieuse «*main invisible*», une harmonie spontanée garante de l'intérêt général. Il est au contraire aussi un espace de concurrence et de rivalité, en définitive un espace de lutte à mort, entre capitaux d'une même branche, une arène où ils s'affrontent impitoyablement, où la prospérité des uns se fonde souvent sur la ruine des autres. Concurrence et rivalité qui s'étendent même entre capitaux de branches différentes ou de territoires différents, dès lors que s'accroît la mobilité du capital entre les différentes branches de production ou les différentes zones de développement de la production capitaliste, dès lors que les capitaux deviennent capables de se désinvestir d'une branche ou d'un territoire donnés offrant des conditions de valorisation moins favorables, pour s'investir dans une autre branche ou un autre territoire offrant des conditions de production plus favorables; ou encore, dès lors que, la concentration et la centralisation du capital aidant, il se constitue des conglomerats de capitaux opérant simultanément au sein de multiples branches ou territoires à la fois.

La concurrence entre les capitaux singuliers ne conduit d'ailleurs pas seulement au renforcement des plus forts et à l'élimination des plus faibles. Elle crée plus généralement les conditions qui favorisent la domination et l'exploitation des seconds par les premiers. Non seulement les capitaux les plus forts (les plus concentrés et les plus productifs) sont en mesure d'imposer aux plus faibles (moins concentrés et moins productifs) leurs conditions de marché; mais encore, par le biais de la péréquation de la plus-value qui se réalise à travers le système des prix, les capitaux les plus forts se valorisent en partie au détriment des capitaux les plus faibles. Autrement dit, sous l'apparence de l'égalité formelle de rapports marchands et monétaires, les rapports intercapitalistes sont des rapports de force impliquant domination et dépendance, ainsi que je l'ai déjà mentionné.

On comprend que, dans ces conditions, chaque fragment du capital social (mondial) tente d'échapper, autant que faire se peut, aux effets

de la concurrence et de la rivalité des autres fragments, reposant précisément sur la libre circulation des capitaux. En conséquence, il tente d'ériger des barrières pour entraver la libre circulation des fragments adverses et rivaux du capital social, de manière à se mettre à l'abri de leurs effets menaçants. Autrement dit, chaque fragment du capital social cherche toujours en définitive à ce que soit limitée la libre circulation des autres fragments et, par conséquent, celle du capital en général; en même temps qu'il exige pour lui-même, bien entendu, la plus grande liberté de circulation possible!

Si cette revendication n'a aucune chance d'aboutir tant qu'elle n'est portée que par des capitalistes isolés, elle gagne en consistance et en force dès lors qu'elle est le fait de coalitions de multiples capitalistes, et d'autant plus si et quand celles-ci peuvent prendre appui sur un pouvoir politique (un Etat) ou compter sur son appui. Ainsi en va-t-il, par exemple, de la coalition de tous les capitalistes d'une même branche de production, à l'intérieur d'un Etat donné, à l'encontre des capitalistes des autres branches; voire de tous les capitalistes ressortissant d'un même Etat à l'encontre des capitalistes ressortissants d'autres Etats. Et, ainsi que nous le verrons en détail dans le cours des analyses historiques, le devenir-monde du capitalisme offre de constants exemples de telles coalitions capitalistes qui se sont constituées, à l'intérieur d'unités politiques données et avec l'appui des pouvoirs tutélaires de ces unités, pour se soustraire aux effets menaçants pour eux de la concurrence intercapitaliste.

Cela laisse clairement entendre que l'action de telles coalitions capitalistes ne peut aboutir que par l'intermédiaire de pouvoirs politiques, en définitive d'appareils d'Etats. Seuls de tels pouvoirs sont en effet capables de déployer des moyens de force pour défendre les prérogatives et intérêts d'un groupe de capitalistes donnés contre ceux d'autres groupes; voire pour imposer les premiers aux seconds. A fortiori seuls de tels pouvoirs sont capables d'imposer des limites à la circulation des capitaux sous forme de barrières juridico-administratives, en un mot de *frontières*, dont le franchissement (par des hommes, des marchandises, de l'argent, du capital-argent, etc.) est soumis à une autorisation préalable et à des conditions déterminées, voire purement et simplement interdit.

Ainsi s'explique la forme contradictoire sous laquelle se réalise l'unification économique du monde capitaliste, la fragmentation du marché capitaliste mondial en une multiplicité de marchés délimités, constituant autant de compartiments ou de départements de marché mondial, entre lesquels la circulation du capital reste toujours formellement possible mais en étant réellement subordonnée à l'autorisation et au contrôle de pouvoirs d'Etats qui en définissent et en défendent les

frontières constitutives. Au sein de chacun de ces compartiments ou départements du marché mondial, certains capitaux (les capitaux indigènes ou les capitaux allogènes ayant obtenu droit de cité et d'exercice de la part des autorités locales) sont autorisés à opérer librement: à s'investir et se désinvestir, à se concurrencer réciproquement tout comme à se combiner (s'associer, fusionner, etc.) réciproquement; alors que les autres capitaux se voient imposer certaines conditions (plus ou moins défavorables) et certaines restrictions (plus ou moins importantes) à leur accès à ce marché, pouvant aller jusqu'à l'interdiction pure et simple d'y opérer. Ainsi, du point de vue de chaque fragment du capital social, le marché mondial (l'espace économique au sein duquel circule et s'accumule le capital social, la totalité du capital en fonction dans le monde) se subdivise-t-il toujours en définitive en un marché *intérieur* auquel il peut librement accéder et sur lequel il peut librement circuler mais sur lequel il est aussi soumis à la concurrence d'autres capitaux; et en une multiplicité de marchés *extérieurs* auxquels, au contraire, il n'accède lui-même que de manière conditionnelle et limitée, voire dont l'accès lui est refusé.

Chacun de ces compartiments ou départements du marché mondial, chacun de ces marchés intérieurs, constitue donc un espace relativement *autonome* de reproduction immédiate du capital, au sens propre du terme: un espace au sein duquel la loi de la valeur, qui est la loi régulatrice de ce procès, fonctionne dans la plénitude de ses déterminations. En effet, au sein d'un pareil espace, la concurrence entre capitaux au sein de chaque branche aussi bien que la mobilité des capitaux d'une branche à l'autre sont libres, pour autant qu'elles puissent l'être (elles sont en fait nécessairement entravées par des monopoles ou oligopoles, naturels ou artificiels, qui peuvent persister ou parviennent à se constituer). Par conséquent, la loi de la valeur s'y réalise en réglant non seulement la concurrence entre capitaux au sein d'une même branche, par l'établissement d'une valeur de marché qui sert de pivot; mais encore les mouvements des capitaux de branche à branche, par l'établissement de taux de profits inégaux que ces mouvements ont précisément pour fonction d'égaliser. Chacun des compartiments ou départements du marché mondial constitue ainsi un espace propre de socialisation du travail, de formation d'un travail abstrait d'une qualité et d'une quantité déterminées, réparties selon les différentes branches de la production conformément aux exigences de la reproduction de l'ensemble de la fraction territorialisée du capital qui les met en œuvre.

En résumé, si le procès immédiat de reproduction du capital, et notamment son moment de circulation, pousse en permanence à l'unification tendancielle du monde, à la formation d'un marché mondial, il

comprend aussi en lui un principe contraire qui freine cette unification en érigeant des barrières sur sa voie et qui conduit inversement à la fragmentation dudit marché mondial. Il s'agit de la concurrence intercapitaliste, de la concurrence que se mènent les capitaux singuliers et les coalitions de capitalistes individuels. Certes, l'échelle de cette concurrence s'élargit sans cesse avec celle de l'accumulation du capital; tandis que ses modalités se transforment au fur et à mesure où les capitaux singuliers se concentrent et se centralisent en conséquence. Mais cette concurrence ne saurait prendre fin puisqu'elle est inscrite au cœur même du capital comme rapport de production, qu'elle tient fondamentalement à l'appropriation privative des moyens de production; tandis qu'elle est nécessaire à la reproduction immédiate du capital social dans son ensemble, puisque c'est par son biais que les capitaux singuliers sont contraints de se conformer aux exigences générales de cette reproduction. La fragmentation du marché mondial en de multiples compartiments et départements différents, séparés par des frontières instituées et garanties par des Etats, n'est jamais que l'inscription dans l'espace mondial de ce principe de concurrence, inhérent aux rapports capitalistes de production.

2. La contribution des deux autres moments du procès global de reproduction du capital à la fragmentation politique du monde capitaliste est plus immédiatement intelligible, dans la mesure où, ainsi que je l'ai déjà indiqué dans la section précédente, ils exercent l'un et l'autre des contraintes de territorialisation à l'égard du devenir-monde du capitalisme. En même temps, cette contribution leur confère des significations nouvelles qui permettent d'en approfondir l'analyse.

Des conditions générales extérieures de la reproduction immédiate du capital, nous avons vu qu'elles se caractérisent par leur enracinement territorial aussi bien que par leur encastrement social; et qu'à ce titre, elles constituent un facteur de localisation du procès global de reproduction, en freinant par conséquent l'expansion spatiale de ce dernier. De plus, de par leur nature même, ces conditions sont dépendantes quant à leur formation, leur entretien ou leur gestion, des pouvoirs politiques dont la souveraineté s'étend sur les territoires dans lesquels elles sont enracinées et sur les formations sociales au sein desquelles elles sont encastrées. A ce double titre, ces conditions médiate de la reproduction du capital constituent un facteur supplémentaire de fragmentation du monde capitaliste, qui vient se combiner aux effets de la concurrence intercapitaliste.

D'une part, elles vont contribuer à former l'unité et renforcer la cohérence des différents marchés intérieurs, des différents compartiments et départements dont va se composer à tout moment le marché

mondial, la totalité du marché capitaliste. En tant qu'espace autonome de reproduction immédiate du capital, un marché intérieur ne se définit pas seulement par les frontières qui le délimitent et le séparent des autres marchés, mais encore et surtout par toute une série de telles conditions médiate qui y assurent tout aussi bien la socialisation du travail et la réalisation de la loi de la valeur: une monnaie propre, un droit spécifique, des normes, des conventions et des usages particuliers en matière de relations commerciales ou de relations salariales, un ensemble d'équipements collectifs et de services publics servant de moyens socialisés de production et de consommation, etc. Autrement dit, un marché intérieur définira un espace, à chaque fois singulier, d'appropriation par une fraction territorialisée du capital de l'ensemble des conditions sociales d'existence sur ce territoire, partant de l'ensemble de ses ressources naturelles et culturelles, de manière à les conformer aux exigences de sa reproduction.

D'autre part, et de ce fait, ces conditions médiate servant de structure au marché intérieur constituent autant de points d'appui de la fraction indigène du capital dans ses rapports de concurrence et de rivalité avec les fractions allogènes. Dans la lutte que la première doit mener et soutenir contre les secondes, on peut considérer que ces conditions médiate constituent en somme un trésor commun à l'ensemble des capitaux singuliers qui la constituent. En effet, la productivité moyenne du travail social mis en œuvre par une fraction territoriale du capital dépend étroitement des conditions médiate de reproduction qui sont parvenues à se développer sur son territoire, par exemple de la qualité et de la densité des équipements servant d'infrastructures productives socialisées, ou encore de la performance de son appareil de formation scolaire et professionnelle, etc. Or, comme nous aurons souvent l'occasion de l'observer dans le cours des analyses historiques du devenir-monde du capitalisme, cette productivité moyenne est sans doute le facteur décisif dans la concurrence que se mènent les différentes fractions territorialisées du capital. Développer des conditions médiate efficaces et performantes et s'en réserver la jouissance exclusive est également un des enjeux majeurs de la fragmentation du monde capitaliste.

Enfin, dans la mesure où la production de telles conditions relève pour une bonne part du pouvoir politique, des appareils d'Etat, ces derniers se trouvent du coup investis de la fonction de maître d'œuvre de ces conditions pour le compte de l'ensemble des capitaux indigènes. La production de ces conditions contribue du même coup à renforcer le lien de dépendance entre ces derniers et leur Etat. Ce qui constitue un facteur supplémentaire de fragmentation territoriale de l'ensemble du capital social (mondial).

3. Cette fragmentation se renforce enfin des effets propres à la reproduction des rapports de classes. Ce qui permet réciproquement, là encore, d'éclairer ces effets sous un jour nouveau.

Nous savons que le procès de reproduction des rapports de classes conduit à la formation de blocs sociaux territorialisés, sous l'effet tant de la dynamique propre des alliances et des compromis entre les classes que de la rivalité de ces multiples blocs entre eux. Mais nous comprenons désormais mieux pourquoi de tels blocs se forment et pourquoi il s'en présente nécessairement une multiplicité. C'est que le territoire sur lequel chacun d'entre eux se forme coïncide avec le marché intérieur propre à une fraction du capital, qui lui offre en quelque sorte sa base matérielle; de même que l'appareil d'Etat, qui participe à la formation et à la consolidation de ce marché intérieur, lui offre son armature institutionnelle. Cela revient à dire qu'il se forme autant de blocs sociaux qu'il existe de fractions territoriales autonomes du capital, c'est-à-dire de fractions du capital qui sont parvenues à s'autonomiser dans le cadre et sur la base de leur propre marché intérieur. Et que les rivalités persistantes entre ces différents blocs trouvent en définitive leurs raisons dans la concurrence que se livrent les fractions territorialisées du capital sur la base desquelles ils s'édifient respectivement.

Mais si le fractionnement de l'espace économique mondial, du marché mondial, en une pluralité de marchés intérieurs contribue à expliquer le fractionnement de l'espace politique mondial en une pluralité de blocs sociaux rivaux, la réciproque n'est pas moins vraie. Car, composant une multiplicité de classes, fractions de classe et couches sociales, sous l'hégémonie de la bourgeoisie, chacun de ces blocs est le sujet collectif qui prend en charge le développement d'une fraction territorialisée du capital social (mondial). Ce sont les luttes à la fois internes et externes, aux péripéties souvent multiples et confuses, quelquefois dramatiques, menées conjointement par les différents protagonistes de ce bloc, qui seules permettent l'édification d'un Etat autonome et, à travers lui, la constitution d'un marché intérieur servant de creuset au développement d'une fraction territoriale du capital. Et ce sont de mêmes ces luttes qui vont permettre à ce bloc de se souder par le projet de défendre collectivement les positions de la fraction territoriale du capital social (mondial) qui lui sert de base, dans ses rapports de concurrence et de rivalité aux autres fractions territoriales: par le projet d'acquiescer ou de maintenir pour lui la meilleure position possible dans la hiérarchie économique et politique mondiale.

Les formules précédentes ne doivent cependant pas nous abuser. Chacun de ces blocs continue bien évidemment à être traversé par des contradictions d'intérêts et des luttes entre classes et fractions de classe, qu'il ne parvient au mieux qu'à refréner et contenir dans certaines

formes et limites. Mais cela signifie que la capacité d'une fraction territoriale de la bourgeoisie de défendre ses intérêts propres (ceux de la fraction territorialisée du capital qu'elle personnifie) dans sa concurrence et rivalité avec d'autres fractions territoriales dépend aussi de sa capacité à souder autour d'elle un tel bloc à travers un système d'alliances et de compromis avec les autres classes, autrement dit à mobiliser ces dernières dans la défense de ses propres intérêts – ce qui définit en propre sa capacité hégémonique. Ainsi l'issue de la concurrence entre les différentes fractions territorialisées du capital social dépend-elle autant de la qualité (de la solidité, du dynamisme, de la capacité de renouvellement, etc.) respective des différents blocs sociaux constitués par et autour des fractions territoriales de la bourgeoisie qui les personnifient que de la qualité des conditions médiates de reproduction qu'elles ont su s'assurer.

Concluons. L'originalité paradoxale du monde capitaliste est de combiner une tendance constante à l'homogénéisation, notamment sous l'impulsion de l'universalisation des rapports capitalistes de production, avec sa fragmentation persistante, sans cesse mouvante mais sans cesse renaissante, en une pluralité d'unités politiques. Unités de différentes natures (cités-Etats, empires, Etats-nations, systèmes d'Etats-nations, etc.) mais avec une prédominance progressive (du moins jusqu'à la phase la plus récente du devenir-monde) de la formule de l'Etat-nation, chacune défendant plus ou moins bien les intérêts d'une fraction territoriale du capital et, par-delà, les particularités d'une population déterminée, de son territoire, de son histoire, de sa culture, etc. Chacune de ces unités constitue en définitive un marché intérieur, un compartiment ou département du marché mondial, c'est-à-dire un espace autonome de socialisation du travail, de réalisation de la loi de la valeur; doublé d'un espace autonome de production des conditions médiates de la reproduction du capital; et d'un espace autonome de luttes, de compromis et d'alliances de classes, aboutissant à la constitution d'un bloc social original; le tout se synthétisant en un appareil d'Etat propre.

Le moment de hiérarchisation: les inégalités de développement

Reste à rendre compte du dernier moment de la structure du monde capitaliste: son moment de hiérarchisation. La forme générale de ce moment est le développement inégal entre les différentes formations socio-spatiales qu'englobe et dont se compose ce monde. Cette notion de développement inégal exige quelques explications préalables, avant que de se pencher sur les processus générateurs des inégalités de développement qui structurent le monde capitaliste.

1. Depuis le vaste mouvement de décolonisation qui a suivi la Seconde Guerre mondiale, la notion de développement a été couramment utilisée pour hiérarchiser les différentes formations sociales (en fait nationales) composant le monde capitaliste. On a ainsi longtemps distingué et opposé les formations dites «*développées*» aux formations dites «*sous-développées*»; avant d'adopter une terminologie plus euphémique, en dénommant ces dernières «*pays en voie de développement*».

Cette terminologie a fait l'objet de nombreuses critiques, venant d'horizons divers⁹. Le moindre des reproches qu'on puisse lui adresser est de présupposer, dans une perspective qui plonge en définitive ses racines dans l'évolutionnisme spencérien, que toutes les formations sociales incluses dans le monde capitaliste sont destinées à suivre une trajectoire similaire, que les écarts qu'on peut constater entre elles à un moment donné ne sont dus par conséquent qu'au fait qu'elles se sont lancées avec plus ou moins d'avance ou de retard sur cette trajectoire et que ces écarts sont donc destinés à se résorber à plus ou moins long terme. Or ce n'est pas ce qu'on a pu constater au cours du demi-siècle écoulé: mis à part un petit groupe d'Etats asiatiques, les écarts entre les Etats 'développés' et les Etats soi-disant 'en voie de développement' se sont accrus de tout point de vue. Si bien qu'il n'est pas excessif de dire que ces derniers sont en fait en voie de sous-développement accentué.

Plus essentiellement, par-delà les écarts en question et leur devenir, c'est la notion même de développement qui reste problématique, tant le contenu en est vague dans l'usage qui en fait couramment. Développement de qui? Développement de quoi? Par-delà les critères économiques habituels (croissance de la production et de la productivité, poids relatif des différents secteurs de l'activité économique, etc.), même assortis d'autres indicateurs de «*développement humain*» (produit intérieur brut par habitant, taux d'analphabétisme, espérance de vie, etc.), la notion n'a guère plus de consistance et de fondement que celle, plus ancienne, héritée des Lumières, de progrès qu'elle est venue supplanter.

En fin, comme cette notion de progrès elle-même, celle de développement constitue un leurre idéologique en tant qu'elle présente toutes les transformations opérées au sein des sociétés humaines dès lors qu'elles s'engagent sur la voie du capitalisme comme essentiellement et exclusivement positives, en les promettant à un avenir radieux. Un leurre qui, dans le cas des formations 'en voie de développement', se transforme littéralement en mirage.

Cependant, il reste nécessaire de disposer d'un concept permettant de définir et de mesurer les inégalités entre les différentes formations sociales composant le monde capitaliste. Le concept de développement peut répondre à cette exigence à la double condition, d'une part, d'en

préciser le sens; d'autre part de le débarrasser de ses présupposées évolutionnistes apologétiques, en montrant en quoi le développement en question ne peut être que générateur d'inégalités entre les différentes formations composant le monde capitaliste, autrement dit à condition de bien mettre en évidence que le développement capitaliste est fondamentalement un développement inégal.

Commençons donc par définir ce qu'il faut entendre par développement. Là encore, le recours au concept de procès global de reproduction du capital s'avère nécessaire et fort utile. De ce procès, nous savons déjà qu'il est le moteur du devenir-monde du capitalisme, qu'il tend à élargir la base spatiale du mode capitaliste de production, à élargir l'espace géographique et socio-politique inclus dans et par ce mode, à étendre sans cesse l'emprise des rapports capitalistes de production et de l'ensemble des médiations de sa reproduction sur les territoires et les populations de la planète. Mais, au fil des pages précédentes, j'ai déjà clairement laissé entendre que ce mouvement de devenir-monde du capitalisme se double nécessairement d'un mouvement opposé et complémentaire de devenir-capitalisme du monde: qu'il tend simultanément à approfondir l'emprise sociale du mode capitaliste de production, en transformant l'ensemble des rapports sociaux, des pratiques sociales, des structures sociales, des institutions sociales, de manière à se les approprier, à leur donner une forme et un contenu spécifiquement capitalistes, en les subordonnant du même coup aux exigences du procès global de reproduction du capital. S'agissant de formations sociales englobées dans et par le monde capitaliste, c'est bien là *le seul sens*, la seule signification et la seule orientation, que puisse prendre leur développement.

Il est dès lors aisé de préciser en quoi consiste ce développement et de fixer quelques critères permettant de le mesurer, en reprenant les articulations de l'analyse du procès global de reproduction du capital déjà proposées. Il consiste, en premier lieu, dans le développement (quantitatif et qualitatif) des rapports capitalistes de production, impliquant tout à la fois: la destruction brutale ou la dissolution progressive des rapports précapitalistes de production; par conséquent, l'expropriation des producteurs, synonyme d'extension du salariat mais aussi de gonflement de la surpopulation relative, avec son inévitable cortège de pauvres et d'exclus; l'introduction et le développement des formes spécifiquement capitalistes de procès de production, supposant la mécanisation et l'automatisation progressives des moyens de travail ainsi qu'une division (horizontale et verticale) croissantes du procès de travail; enfin l'extension des rapports marchands et de la division marchande du travail et, partant, des différentes formes de consommation marchande de la richesse sociale.

Le développement capitaliste consiste, en second lieu, dans celui des différentes conditions générales extérieures de la reproduction du capital, à travers toute une série de médiations: la centralité urbaine, le droit, l'individualité privée et autonome, la rationalité instrumentale, etc. Avec leurs effets propres de socialisation de la société (sous forme par exemple d'une urbanisation croissante des populations et des activités sociales); d'autonomisation des puissances sociales (des capacités d'action de la société sur elle-même) sous forme de méga-appareils bureaucratés (entreprises capitalistes géantes, appareils d'Etat, organisations de masse, moyens de communication de masse, etc.), conduisant à des pratiques sociales de plus en plus formalisées (réduites à des normes et des procédures formelles) et de plus en plus vidées de contenu (de sens) pour les acteurs sociaux; enfin, d'expropriation de ces derniers, perdant prise sur leurs propres conditions sociales d'existence et tendant du même coup à se replier sur eux-mêmes et à surinvestir en conséquence de manière fétichiste leur propre personne et les reliquats de leur autonomie et individualité.

Le développement capitaliste, c'est en troisième lieu la formation de la structure de classes propre au mode capitaliste de production, par destruction/transformation des groupements sociaux apparus sur la base des rapports de production précapitalistes (tribus, clans, castes et ordres); et par formation de nouveaux groupements (les différentes classes ou fractions de classes propres à l'univers social capitaliste) ayant chacun ses spécificités propres, impliquant l'apparition de formes nouvelles d'auto-production des classes comme sujets collectifs (tels que les syndicats ou les partis politiques), de formes nouvelles de luttes de classes (telles que la grève), mais aussi de nouvelles formes de médiations et de conciliations entre les classes (par exemple les institutions de protection, publiques ou privées), etc.

Et le développement capitaliste inclut enfin la formation d'un type spécifique d'Etat, prenant la forme générale de pouvoir public impersonnel (d'Etat de droit), en se dégageant lentement des formes antérieures d'Etat et même de formes de pouvoir politique pré- et infra-étatique, mais aussi en les englobant en lui quelquefois. Le tout s'accompagnant nécessairement de l'invention et de la diffusion de motifs et de formes idéologiques appropriés à l'ensemble de ces nouvelles conditions sociales d'existence.

2. Sur la base de la définition précédente du développement capitaliste, dont je n'ignore pas le caractère schématique, on peut déterminer différents critères permettant de mesurer des inégalités de développement, de définir et de repérer des degrés, des stades et des formes plus ou moins achevées d'appropriation capitaliste de la *praxis* sociale,

de subordination de cette dernière aux exigences des différents moments du procès global de reproduction du capital. Je me contenterai ici de repérer ces inégalités à trois niveaux différents, qui s'emboîtent l'un dans l'autre. D'un de ces niveaux au suivant, l'extension du développement inégal s'élargit, tandis que sa compréhension s'enrichit de déterminations nouvelles, pour ne se réaliser pleinement qu'au niveau supérieur.

On peut repérer des inégalités de développement, en premier lieu, entre capitaux singuliers au sein d'une même branche de production, quelles que soient l'extension spatiale et la phase historique de développement du mode de production capitaliste. Il s'agit d'inégalités dans les degrés et les formes d'appropriation par le capital de ses propres procès de production et de circulation, en définitive dans les degrés et formes de «*domination réelle du capital sur le travail*» pour parler comme Marx. Ces inégalités se manifestent notamment dans les écarts de productivité du travail mais aussi de composition organique et de vitesse de rotation du capital, qui permettent aux capitaux les plus développés de produire des marchandises à un coût de production inférieur au coût moyen et, pour un taux de profit donné dans la branche considérée, de réaliser un surprofit procédant d'un transfert à leur bénéfice d'une partie de la plus-value extorquée par les capitaux moins développés. Ces écarts de productivité et de composition organique du capital impliquent évidemment des modes de produire, des manières d'utiliser les forces productives sociales, moyens de production aussi bien que forces de travail, différents et inégaux; par exemple, une avance technologique, l'invention de nouveaux procédés de production ou de nouveaux produits, la mise au point de formes d'organisation du travail plus efficaces, la capacité à former ou utiliser des forces de travail plus qualifiées et par conséquent plus performantes, etc. Autant de facteurs propres à favoriser certains capitaux relativement aux autres dans leur concurrence réciproque sur un même marché.

Cette plus grande performance technico-économique, qui scelle l'avancée de certains capitaux sur d'autres et génère des inégalités de développement entre eux, présuppose donc aussi une meilleure mobilisation des conditions générales extérieures du procès immédiat de reproduction (par exemple, des ressources offertes par le système scolaire en termes de formation générale et professionnelle de la main-d'œuvre ou par la concentration sur certains territoires d'infrastructures productives de meilleure qualité); de même qu'elle fait appel à des configurations des rapports de classe, dans et hors du procès de production, qui permettent au capital d'obtenir une meilleure mobilisation productive des forces de travail (par exemple moyennant des avantages en termes de salaires, de durée du travail, de conditions de travail et plus généralement

d'existence hors du travail: formation professionnelle continue et carrières, logement, protection sociale, etc.) Cependant, le propre des inégalités de développement à ce niveau est d'aiguillonner la concurrence intercapitaliste de telle sorte qu'elles se réduisent sans cesse, les capitaux moins performants étant contraints de s'aligner sur les plus performants ou de disparaître; mais aussi qu'elles renaissent sans cesse sous de nouvelles formes. Elles constituent donc une donnée permanente du développement capitaliste qui se transforme cependant de manière non moins permanente.

3. Des inégalités de développement similaires peuvent s'observer, en second lieu, entre les différentes branches de la production capitaliste, là encore quelles que soient l'extension spatiale et la phase historique de développement du mode de production capitaliste. Certaines sont purement circonstancielles: elles tiennent aux formes différentes et rythmes inégaux du développement historique du capital dans les différentes branches de la division sociale du travail. D'autres sont au contraire structurelles. Elles tiennent aux disparités des contenus matériels et sociaux des procès de production et de circulation que le capital doit s'approprier dans les différentes branches de la division sociale du travail, qui lui permettent de se développer selon ses modalités propres, de manière plus rapide ou plus complète dans certaines de ces branches que dans d'autres. Mais elles tiennent aussi à l'incidence inégale de la propriété foncière (et par conséquent de la rente foncière) sur les différentes branches de la production capitaliste; ainsi qu'à la persistance inégale des formes précapitalistes de production pour des raisons historiques ou politiques. A quoi peuvent s'ajouter là encore les effets de l'usage inégal des conditions générales extérieures du procès immédiat de production; tout comme ceux résultant des configurations des rapports de force entre capitalistes et travailleurs dans les différentes branches de la production, en fonction notamment du degré de concentration et de centralisation du capital, partant du degré de concentration et de centralisation du prolétariat, mais aussi de sa composition technique (la part respective de travailleurs qualifiés ou non qualifiés) et politique (son degré et ses formes d'organisation et de combativité).

Les inégalités de développement capitaliste entre les différentes branches de la division sociale du travail sont donc un résultat inévitable de ce développement. Mais elles en sont en même temps une condition, mieux même: un présupposé. En effet, comme Marx l'a montré, l'accumulation du capital s'accompagne non moins nécessairement d'une augmentation de sa composition organique, mais aussi d'une élévation de la part fixe du capital constant relativement à sa part

circulante, partant d'un ralentissement de la vitesse de rotation du capital, deux facteurs propres à déprimer le taux de profit. Par conséquent, dans les branches de la division sociale du travail où le capital est le plus développé, les conditions de valorisation du capital tendent globalement à se dégrader relativement à celles où le capital est moins développé. La persistance et la réalisation de cette tendance signifieraient le blocage de tout développement capitaliste. Cet obstacle est cependant levé grâce à la réalisation d'un taux général (moyen) de profit au sein de l'ensemble des branches de la production capitaliste: les capitaux fuyant les branches dans lesquelles les conditions de valorisation sont inférieures ou se dégradent pour les branches dans lesquelles elles sont supérieures ou s'améliorent, cette mobilité constante, ce va-et-vient permanent des capitaux entre les différentes branches finit par égaliser les conditions de valorisation dans l'ensemble des branches de la production pour une structure de la demande sociale donnée. Résultat auquel contribue également par ailleurs la formation de capitaux hautement concentrés opérant simultanément dans différentes branches (les conglomerats de capitaux). Ce taux moyen de profit procède de la péréquation de la plus-value sociale, du partage de la plus-value produite dans l'espace de socialisation du travail considéré, entre l'ensemble des capitaux en fonction dans cet espace au prorata de leur volume. Par l'intermédiaire du système des prix, cette péréquation implique notamment des transferts de valeur (de plus-value) des branches les moins développées vers les branches plus développées. Dès lors, dans les échanges marchands auxquels les capitalistes de ces différentes branches procèdent entre eux, plus de valeur est échangé contre moins de valeur, plus de travail social est échangé contre moins de travail social: le développement inégal donne lieu à un échange inégal. Et cet échange inégal est la condition même de l'égalisation des taux de profit entre des branches de production entre lesquelles les conditions de valorisation du capital sont nécessairement inégales, du fait non seulement des particularités de mise en valeur des forces productives propres aux différentes branches mais encore des inégalités naissant du développement capitaliste lui-même.

Marx est ainsi parvenu à établir un résultat extrêmement important, dont la portée semble d'ailleurs lui avoir en partie échappé. A savoir que le développement inégal des différentes branches de la production capitaliste, partant l'échange inégal entre elles, est une nécessité interne du procès immédiat de reproduction du capital: il en est non seulement le résultat constant mais encore la condition même de son développement. Autrement dit, l'essor des branches développées du capital social a pour condition le maintien de branches moins développées; voire l'ouverture incessante de nouvelles branches de cette nature

(de nouvelles pousses et rameaux de la division sociale du travail). De plus, entre développement inégal et échange inégal tend à se former une boucle récurrente, l'un entraînant l'autre, en tendant par conséquent à aggraver les inégalités de développement. Car, le transfert de valeur (de plus-value) dont bénéficient les branches les plus développées du capital leur permet de maintenir ou même d'accroître leur avance; tandis que ce même transfert, en privant les branches moins développées d'une partie de leur propre surproduit, de la plus-value qu'elles forment, limite d'autant voire annule leur capacité de combler leur retard, leur possibilité de rattraper des branches plus développées.

4. Il est enfin un troisième niveau où vont apparaître et se consolider des inégalités de développement: c'est celui des différentes formations socio-spatiales qu'inclut progressivement dans son champ le devenir-monde du capitalisme. C'est notamment le cas entre les différents départements ou compartiments du marché mondial, les différents marchés intérieurs qui sont autant d'espaces autonomes de socialisation du travail et, par conséquent, de fonctionnement de la loi de la valeur, dont nous avons vu précédemment et pourquoi et comment ils se constituent au cours de ce devenir-monde. Là encore, les facteurs contribuant à ces inégalités de développement sont multiples. Je me contenterai de les passer ici rapidement en revue en les rangeant par ordre d'importance croissante. Leur analyse détaillée ne pourra survenir que dans le fil des développements historiques ultérieurs.

Il y a, en premier lieu, les différences naturelles (géologiques, climatiques, orographiques, etc.) existant entre les différents continents, zones géographiques, régions, etc., de peuplement humain qui y ont déterminé des conditions inégales de croissance et de développement des forces productives (dans l'agriculture, mais aussi dans l'industrie et le commerce). Ainsi l'agriculture se développe-t-elle dans des conditions plus favorables au sein des régions au climat tempéré que dans les régions subissant un climat tropical ou semi-désertique. De même, les régions placées en bordure d'une mer intérieure (le prototype en étant la Méditerranée) connaissent-elles des conditions particulièrement favorables au développement du commerce lointain.

Les différences socio-historiques dans le mode et le rythme de développement des sociétés précapitalistes, notamment du point de vue des conditions de formation et de maturation des rapports capitalistes de production, ont entraîné aussi bien des décalages temporels de transition au capitalisme que des différences dans les modalités de cette transition, qui ont également contribué, en second lieu, à l'apparition d'inégalités de développement du capitalisme entre elles. Nous verrons ainsi que, du point de vue des conditions de formation et de matura-

tion des rapports capitalistes de production, tous les rapports précapitalistes de production ne se valent pas; et que les sociétés au sein desquelles ont pu se développer des rapports féodaux de production se sont trouvées favorisées de ce point de vue.

Il faut tenir compte, en troisième lieu, les rapports capitalistes de production une fois formés, de la spatialisation de la division capitaliste du travail et, partant, de la spatialisation des inégalités de développement entre les différentes branches de cette dernière dont il vient d'être question. La division capitaliste du travail comprend en effet une dimension spatiale, elle donne lieu à une division spatiale du travail, dont le champ s'étend nécessairement avec le devenir-monde du capitalisme en devenant ainsi progressivement une division mondiale du travail, en impliquant la répartition inégale des différentes activités productives et des différentes branches entre les multiples territoires inclus au sein du monde capitaliste. L'inégal développement entre les différentes branches de la division sociale du travail se double donc toujours d'un inégal développement entre les différents territoires, entre les différentes formations socio-spatiales englobées par le devenir-monde du capitalisme.

Les déterminants de cette division mondiale du travail sont eux-mêmes nombreux. Les particularités naturelles et historiques des différentes formations socio-spatiales, précédemment évoquées, y ont évidemment leur part. Les conditions générales extérieures du procès immédiat de reproduction du capital réunies au sein de ces différentes unités jouent ici un rôle encore plus décisif qu'aux niveaux inférieurs d'émergence des inégalités de développement. La localisation voire la concentration sur un territoire donné de telles activités productives ou de telle branche de la division sociale du travail vont souvent se trouver conditionnées par la présence, sur ce même territoire, de conditions médiatees du procès de production et de procès de circulation du capital particulièrement favorables: un marché étendu et en expansion, des équipements collectifs et des services publics performants, de solides garanties juridiques et des conditions fiscales intéressantes offertes aux propriétaires du capital, etc.

De la même manière, la configuration des rapports de classes qui se nouent au sein des différentes formations socio-spatiales, et qui contribuent fortement à leur individualisation, est à ce niveau un autre facteur décisif. En gros, un territoire déterminé concentrera d'autant plus de branches développées de la division capitaliste du travail que l'hégémonie de la bourgeoisie y sera puissante, c'est-à-dire qu'elle sera parvenue, à travers un ensemble de compromis et d'alliances avec les autres classes et fractions, à faire accepter sa domination, y compris au prolétariat. La réciproque est d'ailleurs également vraie: la formation et la pérennité d'une telle hégémonie ont pour condition socio-écono-

mique de possibilité l'existence de branches développées de la division capitaliste du travail, par conséquent une position privilégiée au sein de la division mondiale du travail.

Cette division mondiale du travail et les inégalités de développement qu'elle implique ne sont cependant pas la simple résultante de dynamiques internes aux différentes formations socio-spatiales qui se développeraient indépendamment les unes des autres. Elles résultent encore, en quatrième lieu, *des rapports d'oppression* qui peuvent se développer entre elles. Ce dernier facteur des inégalités socio-spatiales de développement caractérisant le devenir-monde du capitalisme, qui est le plus important, mérite qu'on s'y arrête spécifiquement. Car c'est lui qui confère en définitive son visage propre et original au moment de hiérarchisation de la structure du monde capitaliste.

Le moment de hiérarchisation: le rapport centre-périphérie

La formation et l'aggravation d'inégalités de développement entre les différentes formations socio-spatiales dont se compose le monde capitaliste aux différentes étapes de son devenir renvoient en effet aussi et même surtout à l'établissement de rapports d'oppression (d'exploitation économique, de domination politique et d'aliénation culturelle) entre ces différentes unités. A titre d'effet autant de cause d'ailleurs.

Que l'apparition et l'aggravation d'inégalités de développement entre formations socio-spatiales d'un même monde, de formations articulées les unes avec les autres, puissent donner naissance à de tels rapports se conçoit aisément. Mais ce qu'il s'agit ici de saisir, c'est comment inversement de tels rapports génèrent ou aggravent des inégalités de développement qui viennent directement les renforcer. Cela revient à dire que non seulement le monde capitaliste présente en permanence une hiérarchie de formations socio-spatiales inégalement développées d'un point de vue capitaliste; mais encore que le développement capitaliste des formations placées au sommet de cette hiérarchie se fonde sur le sous-développement continu et aggravé de celles placées à sa base, par l'intermédiaire des rapports d'oppression qui les lient les unes aux autres.

Pour rendre compte de l'ensemble de ses aspects de la structure du monde capitaliste, différents auteurs (notamment Samir Amin, Fernand Braudel, Emmanuel Wallerstein) ont proposé de l'analyser à partir de l'opposition entre centre et périphérie¹⁰. Cette opposition est acceptable à la double condition, d'une part, de la nuancer, en introduisant des positions intermédiaires entre ces deux pôles; d'autre part

et surtout, de ne pas la figer, d'en saisir le processus producteur qui la rend essentiellement mobile et instable. Ce qui conduit en définitive à distinguer quatre groupes de formations socio-spatiales au sein de la hiérarchie du monde capitaliste.

1. Le premier de ces groupes, composant le centre du monde capitaliste, regroupe les formations dominantes de ce dernier. Ces formations se trouvent elles-mêmes en concurrence et rivalité entre elles pour assurer leur prééminence. Concurrence et rivalité qui, selon Wallerstein, sont régies par deux principes à la fois opposés et complémentaires: un principe d'équilibre et un principe d'hégémonie.

L'équilibre entre les puissances centrales est un trait essentiel du monde capitaliste selon Wallerstein. Il implique qu'aucune puissance centrale n'est en mesure de résister à une éventuelle coalition contre elle de l'ensemble des autres puissances centrales. Ce principe résulte, tout d'abord, de la fragmentation du monde capitaliste en une pluralité de formations socio-spatiales qui en interdit non seulement toute unification politique sur un mode impérial, mais encore tout déséquilibre par trop accentué entre puissances dominantes, qui placerait l'une d'elles en situation de s'assujettir toutes les autres. Et ce qui rend cet équilibre des puissances possible, c'est la diffusion constante des moyens (technologiques, organisationnels, financiers, intellectuels, etc.) de la puissance qui est inhérente à l'homogénéisation capitaliste du monde, qui se réalise tout particulièrement en son centre. Si bien que ce qui assure à un moment donné la prédominance d'une des formations socio-spatiales centrales sur ses rivales finit par être imité ou approprié aussi par ces dernières, qui trouvent ainsi les moyens de rééquilibrer au moins en partie les rapports de forces en leur faveur. L'équilibre entre puissances centrales résulte donc de la conjonction des deux moments d'homogénéisation et de fragmentation du monde capitaliste.

Cependant, comme on l'aura compris, l'équilibre entre puissances dominantes ne signifie pas pour autant qu'elles soient toutes placées sur un pied d'égalité. Pour rendre compte de ce second aspect des rapports entre puissances dominantes, le concept le plus approprié est celui d'hégémonie, que Wallerstein emprunte à Gramsci. Transposée au niveau des relations entre unités socio-spatiales composant le monde capitaliste, la notion d'hégémonie désigne la capacité d'une des puissances capitalistes centrales de proposer ou d'imposer à ses rivales un ensemble de normes définissant l'ordre économique et politique mondial, en garantissant tout à la fois l'accès (cependant inégal) de toutes au marché mondial, un régime monétaire stable, un système de sécurité collective, fondées sur des alliances militaires, etc. Ordre qui assure en premier lieu la réalisation de ses intérêts propres, mais qui doit également satisfaire, au

moins en partie, ceux des autres puissances centrales pour que celles-ci puissent les accepter. Les puissances centrales sont donc aussi bien celles qui sont concurrentes sur un plan économique pour le partage du marché mondial et rivales sur un plan politique pour l'exercice de l'hégémonie politique; que celles qui se trouvent incluses dans le système d'alliances et d'allégeances qui définit précisément l'hégémonie.

Dans le processus de devenir-monde du capitalisme, on peut repérer très grossièrement plusieurs hégémonies successives qui peuvent servir à le périodiser: celle de l'Espagne au XVI^e siècle, celle des Provinces-Unies au cours de la première moitié du XVII^e siècle, celle de la France de Louis XIV, celle du Royaume-Uni de la seconde moitié du XVIII^e siècle jusqu'au début du XX^e siècle, celle des Etats-Unis d'Amérique depuis lors. Cette succession de cycles hégémoniques indique clairement qu'une même puissance ne peut pas rester éternellement hégémonique.

En fait, paradoxalement, l'hégémonie tend à affaiblir la puissance hégémonique, pour au moins deux raisons. D'une part, l'hégémonie a son prix. A l'extérieur tout d'abord: la puissance hégémonique doit tout à la fois assumer le coût du maintien de l'ordre mondial (notamment dans les formations semi-périphériques et périphériques dont il va être question dans un moment), garant de sa propre hégémonie, tout en contenant ou même combattant les Etats rivaux (ceux qui contestent sa domination) et en soutenant (notamment financièrement) les Etats alliés ou appuis. Mais aussi à l'intérieur: la paix sociale (le consentement des classes dominées) ne peut s'obtenir que moyennant une politique généreuse en matière de revenus (de partage de la richesse sociale), qui finit par affaiblir la puissance hégémonique dans la concurrence qui continue à l'opposer à ses propres alliés.

D'autre part précisément, l'hégémonie ne met pas fin à la concurrence et aux rivalités entre puissances centrales, lesquelles aboutissent inévitablement à la diffusion au sein des autres puissances centrales des savoirs, des techniques, des modes d'organisation du travail et des formes d'exploitation et de domination du travail sur lesquels repose en définitive l'hégémonie. Autrement dit, la nature essentiellement concurrentielle (donc à la fois homogène et fragmentée) de l'économie capitaliste rend nécessairement instable le système hégémonique d'alliances et de compromis qui en assure en principe la stabilité: le caractère à la fois homogène et fragmenté du système mondial capitaliste finit toujours par entrer en contradiction avec son caractère hiérarchisé, provoquant une crise d'hégémonie entre puissances centrales dont sortira une reconfiguration des rapports entre elles, un remodelage du centre du système mondial et, au delà, de la totalité de ce dernier sous l'égide d'une nouvelle puissance hégémonique.

2. Au centre s'oppose la périphérie. Pour être devenue classique et avoir été communément adoptée, cette opposition entre centre et périphérie n'en continue pas moins d'être souvent comprise d'une manière réductrice qui en limite la portée. Il convient donc d'en préciser le sens.

En premier lieu, la notion de périphérie ne doit pas se comprendre d'une manière purement spatiale: elle ne désigne pas l'ensemble des formations socio-spatiales qui se situent au-delà des limites du centre. Ce qui la définit, ce sont les rapports qui la lient et l'opposent au centre, rapports qui présentent toujours une double caractéristique.

D'une part, tout comme le centre, la périphérie est partie intégrante du monde capitaliste, dont le rapport centre-périphérie constitue l'axe structurant central. Cela signifie notamment que tout ce qui se trouve au-delà du centre ne fait pas pour autant partie de la périphérie. Celle-ci ne comprend que les formations socio-spatiales incluses dans le système des rapports (économiques, politiques, idéologiques) dominés par les puissances centrales. En particulier, tant que le monde capitaliste n'est pas totalement mondialisé, tant que les rapports capitalistes de production ne se sont pas étendus à l'ensemble de la planète, il subsiste au-delà de la périphérie même des territoires et des formations sociales qui n'en font pas partie, qui constituent une sorte d'au-delà ou de marge du monde capitaliste qui lui reste extérieure, en étant éventuellement appelée à être ultérieurement conquise par lui ou qui se trouve littéralement délaissée par lui. J'y reviendrai plus loin.

D'autre part, ce qui caractérise le rapport entre centre et périphérie, c'est la dépendance dans laquelle la seconde est tombée à l'égard du premier. Autrement dit, si la périphérie est partie intégrante du monde capitaliste, si elle participe des rapports qui constituent ce dernier, c'est en étant strictement subordonnée aux exigences des puissances centrales. D'une manière générale, cette dépendance se définit par le fait que les structures internes des formations périphériques sont essentiellement déterminées (donc, le cas échéant, bouleversées) par les relations externes qu'elles entretiennent avec les formations centrales, en étant de ce fait soumises aux exigences (contraintes) de ces dernières. Dépendance qui revêt, de ce fait, de multiples aspects différents.

Sur le plan économique, elle implique, tout à la fois, une position défavorable des formations périphériques dans la division mondiale du travail imposée par les puissances centrales, notamment leur étroite spécialisation dans la production de matières premières (agricoles et industrielles) et la fourniture de main-d'œuvre (essentiellement déqualifiée). Il en résulte, tout à la fois, la polarisation de leurs échanges (de la circulation de marchandises ou de capitaux) par les formations centrales, au détriment des échanges entre elles ou des échanges internes à chacune d'elles, qui tendent même à régresser; mais aussi leur dépendance finan-

cière, l'essentiel du financement du développement capitaliste des formations périphériques provenant du centre (que ce soit sous forme d'investissements directs, de prêts donc d'investissements financiers, ou de soi-disant « *aides au développement* »), ce qui transforme les formations périphériques en débiteurs permanents dont la dette ne cesse de grossir (leur endettement se transformant en surendettement) au point de devenir en définitive une dette perpétuelle; enfin, leur dépendance scientifique et technique, puisque l'essentiel du développement des forces productives industrielles, avec ce qu'elles impliquent d'essor des sciences et des techniques scientifiques (de ce qu'on nomme la recherche-développement) se concentre au sein des formations centrales.

Sur le plan politique, la dépendance des formations périphériques prend soit la forme de leur réduction pure et simple à un statut colonial ou semi-colonial; soit celle du caractère clientéliste des rapports entre les bourgeoisies centrales et les bourgeoisies périphériques. Ce qui limite d'autant l'autonomie de ces dernières, en particulier leur capacité à définir et réaliser un projet de développement capitaliste autonome, en conduisant à transformer quelquefois les dirigeants politiques des Etats périphériques en de véritables fantoches entre les mains des bourgeoisies et dirigeants politiques centraux. En somme, la caractéristique essentielle des formations périphériques est, sur le plan politique, le fait que le pouvoir capitaliste qui s'y exerce se trouve en définitive toujours localisé pour l'essentiel en dehors d'elles.

Sur le plan idéologique enfin, la dépendance des formations périphériques implique un mimétisme qui fait des formations centrales (de leurs modes de produire et de consommer, de leurs modes de vie et de pensée) un modèle que les formations périphériques tendent à imiter, du haut en bas de leur hiérarchie sociale. Alors même qu'une pareille imitation est, au mieux, par avance vouée à l'échec; ou que, au pire, elle condamne les formations périphériques à s'enfoncer davantage encore dans le sous-développement.

De cette dépendance multiforme des formations périphériques à l'égard des formations centrales résulte, en second lieu, le caractère à la fois exogène et imparfait de leur développement capitaliste. D'une part, contrairement aux formations centrales, dans laquelle ce développement résulte toujours d'une dynamique sociale interne plus ou moins autonome, stimulée par les rapports de concurrence économique et de rivalité politique entre elles, dans les formations périphériques, au contraire, le développement des rapports capitalistes de production et, plus largement, du mode capitaliste de production est et reste, pour l'essentiel, l'effet d'une pénétration et d'une imposition extérieures. On peut inversement tout aussi bien dire que ce qui caractérise les formations périphériques, en les distinguant d'ailleurs tant des formations

centrales que des formations semi-périphériques dont il sera question dans un moment, c'est l'absence ou du moins la faiblesse en elles d'une dynamique d'internalisation et d'appropriation des rapports et du mode capitaliste de production, l'incapacité de relever le défi de la pénétration extérieure du capitalisme par l'initiation et le renforcement d'une dynamique capitaliste interne. Si bien que, pour autant que leur insertion leur vaille de connaître malgré tout une certaine forme de développement capitaliste, celui-ci prend largement l'allure d'une greffe extérieure et artificielle sur des sociétés qui présentent encore largement des structures, des rapports et des pratiques précapitalistes.

D'autre part, et dans cette mesure même, le développement capitaliste des formations périphériques reste évidemment imparfait: à la fois insuffisant et incohérent. Il se limite pour l'essentiel à ce qui est rendu à la fois nécessaire et possible par leur insertion dépendante dans le système capitaliste mondial, autrement dit par les exigences imposées et les opportunités ouvertes à ces formations par leur dépendance à l'égard des formations centrales. Et, de ce fait, il ne présente absolument pas le caractère d'intégration systémique qui est le propre du développement capitaliste: il se présente plutôt sous la forme d'îlots épars et incohérents de rapports et de pratiques capitalistes émergeant dans un océan de structures précapitalistes.

Pour autant, en troisième lieu, l'ensemble des facteurs précédents vaut malgré tout aux formations périphériques de connaître de profondes transformations. Car, si la périphérie se définit par son insertion dépendante dans les échanges mondiaux et la division mondiale du travail, cette insertion implique toujours, à titre de condition et de conséquence à la fois, une profonde restructuration des formations périphériques, leur désarticulation et réarticulation de manière à les soumettre précisément aux impératifs et aux intérêts des puissances centrales qui les dominent, au détriment des nécessités et des possibilités de leur propre développement autonome. En ce sens, on peut parler d'un véritable processus de périphérisation de ces formations, au sens de production de leur position et de leurs caractères périphériques, conduisant à aliéner leur autonomie économique, politique et culturelle.

L'ensemble des éléments précédents permet, en définitive, de rendre compte des différentes dimensions des rapports entre formations centrales et formations périphériques, qui sont à la fois des rapports d'exploitation économique, de domination politique et d'aliénation culturelle.

Des rapports d'exploitation tout d'abord. Lesquels peuvent être soit des rapports d'exploitation directs, dont l'archétype sera fourni par le pillage colonial; soit des rapports d'exploitation indirects, opérant par l'intermédiaire de l'échange inégal reposant sur le développement

inégal des appareils productifs et des conditions générales extérieures de la production capitaliste, les productivités inégales et les rémunérations inégales des différents fragments du travail social intégrés dans et par le marché mondial. Echange inégal dont bénéficient producteurs et consommateurs des formations centrales, au détriment de ceux des formations périphériques; et qui est rendu nécessaire, comme j'ai déjà eu l'occasion de le suggérer et comme nous le verrons encore par la suite, par la lutte contre la baisse tendancielle du taux de profit dans les formations centrales, là où le capital est le plus directement et le plus intensément confronté à ses propres limites (aux limites immanentes à son procès immédiat de reproduction).

Ces rapports d'exploitation, comme plus largement l'insertion dépendante qui caractérise la position des formations périphériques dans l'économie capitaliste mondiale, présupposent à leur tour l'imposition de rapports de domination, y compris dans ce que ceux-ci impliquent de contrainte et même de violence ouverte. Bien souvent même, cette insertion dépendante n'a pu s'instituer qu'à travers l'administration directe d'une telle violence, par le recours à la force militaire, comme en a témoigné toute l'histoire de la colonisation de la plus grande partie du monde par les puissances européennes à partir de la fin du XV^e siècle. L'intégration de la périphérie dans les circuits des échanges capitalistes dominés par le centre et sa subordination aux intérêts de ce dernier ne sont donc pas les effets spontanés de la simple dynamique de ces échanges; elles supposent aussi la plupart du temps l'exercice d'une violence ouverte des puissances centrales sur les formations intégrées en situation périphérique, précisément pour produire leur périphérisation: pour y produire les transformations qui en feront des formations périphériques, des formations dont le développement sera tributaire des exigences des puissances centrales. Violence qui s'exerce aussi, le cas échéant, contre celles de ces formations qui tendent de se soustraire à leur insertion dépendante en remettant en cause la tutelle des puissances centrales sur elles.

L'ensemble des rapports entre centre et périphérie débouche enfin sur des phénomènes d'aliénation culturelle de la seconde par la première, en y détruisant ou en y invalidant les productions culturelles indigènes, en y important et en y imposant (par la contrainte économique ou par la violence politique et symbolique) des modèles culturels étrangers, en privant les formations périphériques de la capacité à élaborer leurs propres modèles culturels, alternatifs de ceux imposés par les formations centrales.

C'est à travers cette exploitation économique, cette domination politique et cette aliénation culturelle que se génèrent et que s'aggravent les inégalités de développement entre centre et périphérie, c'est-à-

dire à la fois et l'un dans l'autre le développement croissant du centre et le sous-développement non moins croissant («*le développement du sous-développement*») pour reprendre l'expression suggestive d'André Gunder Frank) de la périphérie, le cercle vicieux qui fait du second la condition du premier.

3. Entre le centre et la périphérie on peut distinguer un groupe de formations intermédiaires, qu'on peut qualifier de semi-périphériques. Ces formations présentent des traits distinctifs tant par rapport aux puissances centrales que par rapport aux formations périphériques proprement dites.

D'une part, contrairement à ces dernières, elles se caractérisent par un début de développement autonome du capitalisme à l'initiative essentiellement de l'Etat, dans un rapport mimétique au centre: un début d'industrialisation, la formation d'un embryon de classe capitaliste indigène, des réformes visant à moderniser l'appareil d'Etat en le calquant sur le modèle juridique et administratif des Etats centraux (de l'Etat de droit), etc. Par conséquent, le contenu des rapports d'échange avec les puissances centrales est aussi quelque peu différent dans leur cas: même si les exportations des puissances semi-périphériques peuvent le cas échéant, comme celles des formations périphériques, faire la part belle aux matières premières, elles incluent toujours également une part de produits manufacturés de bas de gamme. Autrement dit, dans la division mondiale du travail industriel, les puissances semi-périphériques parviennent à occuper quelques créneaux dans les branches industrielles ou les segments de procès productifs faisant appel à des technologies banalisées et des forces de travail relativement peu qualifiées.

C'est dire encore que les formations semi-périphériques se distinguent du restant des formations périphériques par leur capacité de s'appropriier (au moins en partie) le mode capitaliste de production, donc de s'appuyer sur des forces et des dynamiques internes de manière à l'internaliser tout en l'adaptant à leurs spécificités sociétales et civilisationnelles propres, de sorte à pouvoir entrer dans la logique d'un développement capitaliste (relativement) autonome et échapper à la simple imposition extérieure du capitalisme par les puissances centrales. C'est dire aussi, du même coup, que la diffusion mondiale du mode capitaliste de production résulte toujours de deux processus contraires, c'est-à-dire à la fois opposé et complémentaire: un processus d'expansion de ce mode du centre du système capitaliste mondial vers sa périphérie; mais aussi un processus d'appropriation nécessairement inégale de ce même mode par certaines des formations périphériques, qui trouvent ainsi le moyen d'échapper plus ou moins à leur statut périphérique en se hissant à une position semi-périphérique.

Mais, d'autre part, cet embryon de développement industriel reste généralement totalement dépendant du capital central. Dépendance financière tout d'abord. En effet, l'essentiel du capital en fonction dans ces formations semi-périphériques résulte, au moins dans un premier temps, des investissements de capitaux centraux, qu'il s'agisse d'investissements directs de la part de capitaux centraux cherchant des opportunités de valorisation; ou d'investissements financiers sous forme d'achats de titres privés (venant soutenir le développement de capitaux indigènes) ou de titres d'Etat (permettant de financer la production des infrastructures productives socialisées, équipements collectifs ou services publics). En quoi la semi-périphérie se distingue là encore à la fois de la périphérie, dans laquelle les investissements en capitaux centraux sont inexistantes ou, du moins, réduits à ce qui est strictement nécessaire à la production et l'acheminement des matières premières; et des formations centrales, dans lesquelles les investissements (mutuels, croisés) de capitaux sont surtout des investissements directs.

Car la pénurie de capital (l'insuffisance des capacités internes d'accumulation) place au départ les formations semi-périphériques en situation de dépendance financière par rapport aux formations centrales: les secondes doivent pouvoir compter sur les exportations de capitaux des premières, sous forme d'investissements directs, de crédits ou de placements financiers. Un ensemble de flux qui, par définition, sont, d'une part, conditionnés par les capacités d'emprunt des formations semi-périphériques; qui sont, d'autre part, totalement subordonnées aux intérêts du capital financier central et aux conditions fixées par lui; qui sont, enfin, extrêmement sensibles aux fluctuations conjoncturelles de l'économie mondiale, réelle et financière, donc extrêmement volatiles, ce qui accroît l'instabilité structurelle de ces formations.

Cette dépendance financière se double d'une dépendance technologique: machines, modes d'organisation du travail, main-d'œuvre qualifiée ou processus de qualification sont importés depuis les puissances centrales ou imités d'elles. En effet, le progrès technique, défini ici par l'innovation dans les produits ou les procédés de production, reste le monopole des formations centrales. Les formations semi-périphériques ne peuvent éventuellement en bénéficier que sous la forme des investissements directs industriels en provenance du centre; ou encore sous la forme d'accord de sous-traitance ou de cessions de licence. Dans tous les cas, leur dépendance technologique à l'égard du centre est évidente; même si l'enjeu, pour les formations semi-périphériques, est précisément de tenter de s'émanciper de cette dépendance, en développant leurs propres capacités d'innovation scientifique et technique.

En conclusion, l'émergence de formations semi-périphériques s'explique toujours par la conjonction de deux processus: un processus externe de diffusion des rapports capitalistes de production du centre vers la périphérie; doublé d'un processus interne d'internalisation et d'appropriation de la logique capitaliste par certaines formations primitivement placées dans un statut périphérique, processus impulsé par une bourgeoisie locale capable de promouvoir un projet autonome de développement, en prenant notamment appui sur un Etat protectionniste et 'développementaliste' (prêt à assurer l'ensemble des conditions générales extérieures de la production capitaliste). De la dualité de leur genèse résulte la dualité de leur position intermédiaire dans l'espace capitaliste mondial, la dualité de leur situation entre autonomie et dépendance; comme en définitive la dualité de leur devenir possible (régression vers un statut périphérique, progression vers un statut central).

Car, produit par la conjonction et la combinaison de ces deux processus, les formations semi-périphériques dépendent aussi, quant à leur devenir, du poids relatif de ces derniers, dont la complémentarité ne doit pas faire oublier le caractère en partie contradictoire. De ce fait, la position semi-périphérique est essentiellement instable: elle caractérise des formations non seulement intermédiaires entre le centre et la périphérie, mais en transition entre la périphérie et le centre, qui ne sont cependant pas assurées de réussir leur transition et qui risquent même, en cas d'échec de cette dernière, de connaître une régression. Si le processus d'internalisation et d'appropriation de la logique capitaliste l'emporte, les formations semi-périphériques ont quelque chance d'intégrer progressivement le groupe des formations centrales (comme cela a été le cas, au cours du XIX^e siècle, pour les Etats-Unis, l'Allemagne et le Japon). Parmi les conditions d'une telle transition favorable de la périphérie vers le centre figure évidemment la réduction de la dépendance technologique et financière de ces formations semi-périphériques, soit d'une part la remontée des filières industrielles et l'acquisition d'une capacité autonome d'innovation technologique; d'autre part, la réduction du niveau d'endettement extérieur voire sa résorption grâce à un solde commercial structurellement positif. C'est le processus qui se réédite aujourd'hui dans certains pays d'Extrême Orient.

Au contraire, si le développement capitaliste demeure essentiellement impulsé par la dynamique externe de diffusion des rapports capitalistes du centre vers la périphérie, les formations semi-périphériques ne parviennent pas à s'émanciper de leur dépendance technologique et financière à l'égard du centre. Leur développement est alors rendu chaotique par l'alternance de phases de flux et de reflux de capitaux étrangers, doublées de phases de retour et de fuite de capitaux nationaux, selon un mécanisme bien connu. C'est ce cycle que l'on observe

régulièrement en Amérique latine depuis des décennies (notamment au Mexique et en Argentine), mais qu'on a également vu s'enclencher ailleurs plus récemment (par exemple en Turquie ou même en Asie du Sud-Est). Le caractère chaotique du développement qui en résulte, avec ses corollaires d'instabilité politique et de misère sociale pour une partie de la population, risque alors de bloquer la transition de ces formations semi-périphériques, voire de provoquer leur régression vers des situations franchement périphériques.

4. Enfin, tant du moins que le devenir-monde du capital n'est pas achevé, tant que l'extension des rapports capitalistes de production n'a pas englobé la totalité de la planète, l'ensemble de ses territoires et de ses populations, il reste un quatrième groupe de formations socio-spatiales, constituant une sorte d'au-delà du système capitaliste mondial, à la fois *terra incognita* pour lui et 'nouvelle frontière' à conquérir, promesse de nouvelles possibilités de développement. Il constitue *la marge* du monde capitaliste.

Historiquement, ce groupe de formations n'a pas cessé de se rétrécir, au fur et à mesure où le capitalisme se mondialisait. Mais des involutions ont pu se produire au cours du devenir-monde du capitalisme et pourront encore se produire à l'avenir. Soit parce que certaines zones s'affranchissent en partie de la tutelle capitaliste: cela a été le cas du soi-disant «*bloc socialiste*» pendant quelques décennies au cours du XX^e siècle. Soit parce que le capital central se détourne de certains territoires, populations et formations sociales, qui ne présentent pas ou plus d'intérêt pour lui: aucune matière première à mettre en valeur, aucune force de travail à exploiter, aucune demande solvable, en un mot: aucune opportunité de valorisation pour des capitaux; et c'est le cas aujourd'hui d'une grande partie du continent africain.

5. Cette hiérarchisation du monde capitaliste en centre, semi-périphérie, périphérie et marge est structurelle; elle perdure au sein du devenir-monde du capitalisme en s'y reproduisant constamment, d'une période à l'autre de ce processus, sous des formes différentes et sans cesse renouvelées cependant. Mais cela implique précisément que la hiérarchie du monde capitaliste est instable et mouvante: elle n'est pas donnée et fixée une fois pour toutes, aucune formation socio-spatiale composant ce monde n'est ni garantie d'y occuper définitivement la position qu'elle y a acquise à un moment donné, ni non plus condamnée à l'occuper définitivement. Telle formation qui se trouve en position centrale à une période donnée peut se retrouver progressivement périphérisée; tandis qu'inversement une formation tout d'abord en situation périphérique peut progressivement se hisser dans le groupe des

formations centrales. Le devenir-monde du capitalisme offre ainsi de multiples et dramatiques exemples de ce genre de renversement de situation, quelquefois sur des périodes historiques relativement brèves (un demi-siècle par exemple).

C'est que, d'une part, le devenir-monde du capitalisme s'accompagne d'une lutte féroce entre les formations centrales pour l'exercice de l'hégémonie, lutte qui peut conduire à l'affaiblissement durable de certaines d'entre elles, voire à leur déclin et périphérisation progressive (passage au statut de formation semi-périphérique). D'autre part et inversement, comme nous l'avons vu précédemment, ce même devenir-monde ne se réduit pas à une pure et simple imposition de la domination du centre sur la périphérie. Car cette domination ne va pas sans réaction de la part de certaines formations, primitivement intégrées dans une position périphérique ou semi-périphérique, réaction destinée à les préserver des effets de cette intégration en position défavorable, voire à leur permettre de s'élever dans la hiérarchie mondiale.

Une structure fonctionnelle en transformation permanente

Ainsi, tout en tendant à l'homogénéiser, à l'unifier et à l'uniformiser à la fois, le devenir-monde du capitalisme débouche sur un univers fragmenté en de multiples formations socio-spatiales différentes, non seulement politiquement séparées (distinctes et rivales) les unes des autres mais encore inégalement développées. Inégalités de développement qui résultent notamment des rapports d'oppression existant entre ces différentes formations socio-spatiales composant le monde capitaliste et qui viennent simultanément renforcer ces rapports, générant ainsi une hiérarchie des puissances que les contradictions et conflits entre elles rendent essentiellement instable.

Cela revient à dire que le devenir-monde du capitalisme est marqué en permanence, à chaque étape et à tous les niveaux de son développement, par la contradiction suivante. D'une part, il tend à l'homogénéisation (au double sens de l'unification et de l'uniformisation) des conditions d'existence de l'humanité dans son ensemble.

En ce sens il réalise l'humanité même comme concept: il fait exister concrètement, pratiquement, dans la réalité des interactions sociales, le genre humain. Tandis que, d'autre part et inversement, il nie (limite, entrave, détruit) en permanence le mouvement précédent en rendant nécessaire la reproduction de différenciations internes, sur la double base d'une fragmentation politique de l'espace mondial et de l'inégal développement des fragments d'humanité ainsi mis en rapport.

Quant au moment de hiérarchisation, il assure la synthèse (toujours fragile et menacée) entre les deux moments contradictoires d'homogénéisation et de fragmentation. La contradiction entre la tendance à l'homogénéisation de l'espace mondial généré par le devenir-monde du capitalisme et la tendance à sa fragmentation en une multiplicité de formations socio-spatiales rivales et inégalement développées, se résout, partiellement et provisoirement, dans et par l'émergence d'un ordre hiérarchique entre elles. Cette hiérarchie résulte toujours des rapports de concurrence et d'échange inégal, d'exploitation et de domination, d'affrontement en définitive entre les différentes fractions du capital mondial ainsi qu'entre les Etats qui les représentent et les défendent. Ce qui explique que l'ensemble compose un ordre nécessairement instable et mouvant, fluctuant au gré des rapports de force économiques et politiques.

Cette singulière structure faite d'homogénéisation, de fragmentation et de hiérarchisation s'explique, nous l'avons vu, par les exigences contradictoires du procès moteur du devenir-monde du capitalisme, le procès global de reproduction du capital, qui sont en définitive celles du capital lui-même comme rapport de production. Un tel monde à la fois homogénéisé, fragmenté et hiérarchisé est tout à fait fonctionnel d'un point de vue capitaliste. Comme nous le verrons encore, il est l'espace à l'intérieur duquel le capital a pu se former comme rapport de production; ainsi que l'espace dans le cadre duquel continue à s'effectuer sa reproduction élargie. Celle-ci requiert en effet tout à la fois:

- la possibilité pour les capitaux singuliers de circuler aussi librement que possible, c'est-à-dire d'acheter (moyens de production et forces de travail) et de vendre (les produits-marchandises), de s'investir et de se désinvestir où et quand cela est jugé nécessaire ou opportun, au gré des fluctuations du marché (des prix) et de la rémunération du capital (des profits); d'où la tendance à l'homogénéisation (unification et uniformisation) de l'espace mondial;

- la possibilité pour chaque capital ou groupe de capitaux de se mettre à l'abri de leurs concurrents, de préserver et/ou de conquérir des avantages concurrentiels en se préservant (relativement) de la concurrence; d'où la tendance à la fragmentation de l'espace mondial (par l'intermédiaire de l'érection de frontières, de barrières douanières, de pratiques préférentielles, etc.);

- la nécessité, enfin, d'inégalités de développement (en termes de productivité, donc de techniques productives, de modes de produire, de formation de la main-d'œuvre, de développement technique et scientifique, d'équipements collectifs et de services publics, etc.), de manière à compenser la tendance à la baisse du taux de profit en égalisant les conditions de valorisation de capitaux dont les compositions

organiques et les vitesses de rotation sont pourtant inégales. Ce qui renforce d'ailleurs la tendance à la fragmentation de l'espace mondial.

A ce titre, cette structure homogène, fragmentée, hiérarchisée du monde capitaliste ne peut être que permanente. Mais cela n'exclut pas, bien au contraire, qu'elle se transforme tout au long du devenir-monde du capitalisme lui-même. Elle prend ainsi des formes différentes aux étapes successives de ce dernier. En particulier, il importe de ne pas la réduire à la forme internationale qu'elle a revêtue plusieurs siècles durant, celle d'une pluralité d'Etats-nations (avec leurs éventuels prolongements coloniaux) formant système. Réduction qu'interdit d'ailleurs l'émergence aujourd'hui d'une forme transnationale de cette structure: si l'espace planétaire est plus unifié que jamais par le marché mondial, ce que dénote aujourd'hui l'usage des termes de «mondialisation» ou de «globalisation», cet espace est simultanément en train de se fragmenter et de se hiérarchiser sous l'effet de l'émergence et de la consolidation d'une pluralité de systèmes continentaux d'Etats-nations rivaux, forme transnationale de la structure du monde capitaliste. C'est précisément pour éviter cette confusion que je n'ai nullement fait référence à l'Etat-nation dans les développements antérieurs, lui préférant la formule plus vague mais plus générale de formation socio-spatiale, l'Etat-nation n'étant lui-même que le type de formation socio-spatiale propre à une période déterminée du devenir-monde du capitalisme. Ce qui m'amène tout naturellement à évoquer les problèmes relatifs à la périodisation de ce dernier.

5. LA PÉRIODISATION DU DEVENIR-MONDE DU CAPITALISME

Du procès global de reproduction du capital, j'ai montré successivement qu'il est le moteur du devenir-monde du capitalisme; et qu'il est générateur de la structure de l'espace mondial du capitalisme. Il me reste à établir qu'il structure tout aussi bien le temps historique-mondial du capitalisme: la temporalité imposée par le capitalisme au devenir historique du monde. En un mot, que c'est de lui qu'il faut une nouvelle fois partir pour périodiser le devenir-monde du capitalisme.

Etant donné sa complexité essentielle, de multiples périodisations de ce devenir-monde du capitalisme sont évidemment possibles et ont déjà été proposées. La plupart d'entre elles présentent cependant le défaut d'avoir été fondées sur le seul procès immédiat de reproduction du capital. C'est le cas en particulier de la quasi-totalité des périodisations d'inspiration marxiste, se référant par exemple aux différents stades (de-

grés et formes) de la domination (formelle puis réelle) du capital sur le travail (formes de transition, manufacture, industrie mécanique, automatisation et automation); ou aux divers degrés de concentration et de centralisation des capitaux singuliers et aux formes afférentes de concurrence entre ces derniers. Le marxisme classique est ainsi parvenu à une périodisation largement répandue, distinguant trois stades de développement historique du mode de production (la phase dite d'accumulation primitive du capital qui parachève la transition entre féodalisme et capitalisme, le capitalisme concurrentiel, le capitalisme monopoliste), ce dernier stade présentant lui-même différentes phases (le capitalisme monopoliste privé, le capitalisme monopoliste d'Etat, la concurrence internationale des monopoles). Stades et phases qui constitueraient autant d'étapes du devenir-monde du capitalisme.

Sans pouvoir ni devoir être entièrement rejetée, cette périodisation n'en encourt pas moins trois reproches essentiels que je dois ici encore me contenter d'énoncer, en en réservant l'appareil argumentatif aux futurs développements historiques dans lesquels j'aurai l'occasion de reprendre sa critique en détail. En premier lieu et fondamentalement, cette périodisation pêche par son caractère économiste. Elle privilégie en effet le procès *immédiat* de reproduction du capital, en négligeant ou en minimisant l'importance des autres moments du procès *global* de reproduction et de leur synthèse dans et par l'Etat. Et elle réduit, par conséquent, le devenir-monde du capitalisme au devenir-monde du seul capital, selon une tendance lourde et récurrente déjà dénoncée au début de cette introduction.

En deuxième lieu, elle tend à fétichiser l'Etat-nation. En effet, du fait même de son économisme, elle se rend incapable de rendre compte de la production de cette forme politique singulière dans le cours du devenir-monde du capitalisme, en tant que forme historiquement déterminée de la médiation étatique du procès global de reproduction du capital. En en faisant en quelque sorte le cadre naturel et éternel de ce procès, la périodisation marxiste classique du devenir-monde du capitalisme présuppose l'existence de ce cadre sans s'expliquer sur lui (sur sa formation à un stade bien déterminé du devenir-monde du capitalisme) et n'a de sens que sur la base de ce présupposé. En même temps, de ce fait, elle est incapable de comprendre pourquoi et comment la dernière phase (celle dite de « *concurrence internationale des monopoles* ») remet précisément en cause ce cadre.

En troisième lieu, cette périodisation est discutabile y compris du point de vue du procès immédiat de reproduction qu'elle privilégie pourtant. D'une part, elle ordonne la périodisation de ce procès essentiellement en se focalisant sur l'analyse des rapports entre capitaux singuliers (sur les formes de l'attraction réciproque et de la répulsion réci-

proque des capitaux singuliers), qui est le niveau le plus subalterne d'analyse du procès immédiat de reproduction. D'autre part, à ce niveau, elle se fonde sur une opposition discutabile entre capitalisme dit concurrentiel et capitalisme dit monopoliste.

Conformément à ma thèse faisant du procès global de reproduction du capital le moteur du devenir-monde du capitalisme, c'est au contraire en fonction de ce dernier, et plus particulièrement de la forme prise par la médiation politique (étatique) qui assure l'articulation entre ses trois procès partiels et, par conséquent, l'unité du procès global, que je me proposerai de périodiser le devenir-monde du capitalisme. Forme dont il s'agit aussi de montrer que, à chaque période du devenir-monde du capitalisme, elle se trouve toujours en relation étroite avec une configuration particulière de la structure générale (homogène, fragmentée, hiérarchisée) du monde capitaliste, de l'espace mondial au sein duquel se déploie le capitalisme.

En effet, comme je l'ai souligné plus haut, l'universalisation progressive des rapports capitalistes de production, le devenir-monde du capital et de son procès immédiat de reproduction, ne peut s'analyser et se comprendre qu'en relation avec le devenir des deux autres niveaux du procès global de reproduction du capital. A savoir, d'une part, le procès de formation des conditions générales extérieures de la production capitaliste; d'autre part, le procès de (re)production des rapports de classes, compris notamment dans leur dimension conflictuelle (la lutte des classes et ses résultats politiques). Par conséquent, chaque période du devenir-monde du capitalisme peut et doit se caractériser par une articulation déterminée de ces trois procès partiels dont se compose le procès global de reproduction; articulation qui trouve ses raisons dans les caractéristiques propres de chacun de ces trois procès au sein de la période considérée mais aussi dans la forme particulière qu'ils impriment à la structure générale du monde capitaliste au cours de cette période. C'est donc en fonction de cette articulation interne entre les trois procès constitutifs du procès global de reproduction qu'il convient de périodiser le devenir-monde du capitalisme en tant que processus historique. Et, dans la mesure où cette articulation a essentiellement lieu dans et par la médiation politique (étatique), c'est en fonction des différentes formes que revêt cette dernière que la périodisation du devenir-monde du capitalisme doit s'établir. Cela reviendra à souligner le rôle primordial joué par l'Etat dans le devenir-monde du capitalisme aux différents stades de ce dernier.

La périodisation ici proposée du devenir-monde du capitalisme sera donc une périodisation essentiellement politique et non pas économique – au rebours de celle pratiquée par le marxisme classique. Et ce en dépit du fait ou, plus exactement, parce qu'elle prend appui sur la

critique marxienne de l'économie politique. Elle conduira ainsi à distinguer *trois grandes périodes* dans le devenir-monde du capitalisme.

La première correspond à la formation d'un premier système-monde capitaliste, centré sur l'Europe occidentale, entre la fin du Moyen Age et l'aube de la 'révolution industrielle'; elle s'étend ainsi en gros du milieu du XV^e siècle à la fin du XVIII^e siècle (1450-1800). Sur la base de son extraversion commerciale et coloniale en direction des Amériques, de l'Afrique et de l'Asie, l'Europe occidentale va devenir le creuset du parachèvement des rapports capitalistes de production, impliquant notamment l'autonomisation et la prédominance progressives du capital marchand, l'élargissement et l'approfondissement du processus d'expropriation des producteurs entamé au cœur même du Moyen Age, le développement de la première forme de domination réelle du capital sur le travail (la manufacture), la formation des premiers marchés intérieurs, le tout aboutissant à la constitution d'*un protocapitalisme mercantile* et à une structuration de l'espace mondial évoluant d'un réseau de cités-Etats vers la formation des tout premiers Etats-nations (notamment la France et le Royaume-Uni, les Provinces-Unies, l'Espagne et le Portugal) en fin de période. C'est ce que j'appellerai la période *anténationale* du devenir-monde du capitalisme ou, à la rigueur, sa période protonationale.

La deuxième période correspond au parachèvement du système capitaliste mondial, depuis la 'révolution industrielle' jusqu'à la phase fordiste incluse, soit en gros de la fin du XVIII^e siècle au dernier quart du XX^e siècle (1800-1975). Sur la base du développement de l'industrie mécanique au centre, on assiste à la prédominance du capital industriel sur le capital commercial; ainsi qu'au triomphe progressif du modèle de l'Etat-nation, conduisant d'une part à la nationalisation du procès global de reproduction du capital, au sens où l'Etat-nation va devenir le cadre structurant de ce procès dans ses différents moments; d'autre part à son universalisation à partir de son berceau ouest-européen, l'espace homogénéisé par un marché mondial en cours de constitution puis d'achèvement se fragmentant et se hiérarchisant en une multiplicité proliférante d'Etats-nations. C'est donc ce qu'on pourrait appeler la période *internationale* du devenir-monde du capitalisme, qui voit aussi se développer les forces antagoniques au développement du capitalisme et de son devenir-monde, le mouvement ouvrier d'inspiration socialiste ou communiste.

La troisième période correspond à la phase la plus récente, qu'on peut faire débiter avec la crise structurelle du capitalisme mondial qui s'amorce au début des années 1970 (la phase fordiste marquant à la fois l'apogée du développement du système capitaliste mondial structuré en Etats-nations et le début de son déclin). Evidemment, cela part de l'hy-

pothèse d'une rupture récente mais irréversible par rapport au cours antérieur du devenir-monde, rupture principalement caractérisée par la *transnationalisation* de l'ensemble du procès global de reproduction du capital, à commencer par son procès immédiat de reproduction, invalidant en partie le cadre national au profit d'instances à la fois infranationales et supranationales, conduisant ainsi à la constitution de systèmes continentaux d'Etats. C'est donc ce qu'on pourrait appeler la période *transnationale* du devenir-monde, celle qui inspire actuellement tant de discours, apologétiques ou critiques, sur la « *mondialisation* » ou la « *globalisation* ».

A chacune de ses périodes, comme le suggèrent les brefs développements précédents, le devenir-monde du capitalisme peut et doit s'analyser selon un double axe: d'une part, un axe vertical allant du procès immédiat de production du capital à son procès global de reproduction, en y incluant l'Etat comme synthèse en acte de ce dernier; d'autre part, un axe horizontal allant du centre du système capitaliste mondial aux périphéries et aux marges de ce système. Autrement dit, je m'efforcerais de caractériser chaque période du devenir-monde, d'une part, par les formes spécifiques qu'y prennent les différents moments (niveaux) du procès global de reproduction du capital ainsi que par leur articulation dans et par une forme caractéristique de médiation politique (d'Etat); et, d'autre part, par la configuration particulière qu'y revêt la structure homogène/fragmentée/hiérarchisée de l'espace mondial, notamment dans sa dimension de hiérarchisation. En suivant ce schéma général d'analyse, le tableau synoptique placé à la fin de la présente introduction condense les principales caractéristiques de chacune de ces trois périodes, dont l'explicitation et surtout l'argumentation constitueront l'enjeu propre des analyses historiques ultérieures.

Toute histoire possède cependant sa préhistoire, pendant laquelle s'accumulent les conditions de possibilité du devenir historique ultérieur considéré. Le devenir-monde du capitalisme que je viens d'évoquer dans ses très grandes lignes, condensant cinq siècles d'histoire mondiale, ne fait pas exception à la règle. C'est dire qu'il aura été précédé et, en partie, préparé par une longue préhistoire du capital, au cours de laquelle la formation de ce dernier comme rapport de production et, plus encore, son autonomisation se sont heurtées la plupart du temps à des obstacles insurmontables qui les ont entravées voire étouffées dans l'œuf. Comprendre quels ont été ces obstacles et dans quelles circonstances proprement exceptionnelles ils ont pu être levés et contournés, pour rendre possible un premier essor du capital et mettre ce dernier en situation de partir à la conquête du monde, tel est l'objet propre du corps du présent ouvrage, qui constitue ainsi le premier volet de ma tétralogie. Ce n'est que cette tâche préalable accomplie que

les trois volets suivants pourront, dans l'ordre, rendre compte des trois périodes successives du devenir-monde du capitalisme précédemment distinguées.

6. UNE TRIPLE ORIGINALITÉ

En ouvrant cette introduction générale, je me suis engagé à innover dans l'approche de ce que le discours aujourd'hui dominant nomme « *mondialisation* » et qui n'est, de mon point de vue, que la période du devenir-monde du capitalisme qui vient de s'ouvrir, celle que j'ai dénommée transnationale. Au terme de cette introduction, je suis en mesure de préciser l'originalité de ma démarche. Celle-ci repose en principe sur trois éléments.

Le devenir-monde du capitalisme

Elle tient, en premier lieu, dans mon objet qui ne se limite nullement à la « *mondialisation* » au sens courant du terme mais embrasse le devenir-monde du capitalisme dans son ensemble. C'est l'occasion de revenir sur cette formulation, le devenir-monde du capitalisme, que l'on aura peut-être jugée inutilement pesante et complexe ou délibérément pédante, alors qu'elle se contente de rendre compte, aussi exactement que possible, de mon objet et de mon projet. C'est que les trois termes qui la composent possèdent chacun une signification appropriée.

Devenir. Car il s'agit avant tout de saisir la totalité du processus historique qui a permis au capitalisme de s'universaliser et non pas de se concentrer sur la seule dernière étape en date de ce processus (la « *mondialisation* » au sens courant). Devenir qu'il s'agit de ressaisir dans la diversité de ses moments, tant logiques que chronologiques : dans la diversité de ses composantes et de ses périodes, de ses avancées et de ses reculs, de ses inégalités de développement socio-spatiales, de ses contradictions à la fois motrices et destructrices. Autrement dit, je me propose de comprendre ce devenir comme une réalité qui se détruit en même temps qu'elle se construit et qui, à ce titre, n'est jamais achevée, tout en en proposant une périodisation à la fois précise et rigoureuse, rendant compte des données empiriques (historiographiques) disponibles dans et par son propre appareillage conceptuel.

Monde. Car, dans le fil de ce devenir, le capitalisme ne se contente pas d'envahir le monde, de devenir une réalité planétaire ; il le modifie, il le transforme, il le façonne selon les exigences de la reproduction de

ses rapports constitutifs fondamentaux. Autrement dit, non seulement il s'étend au monde entier, mais encore il produit son monde, son organisation socio-spatiale propre, cependant jamais stable et achevée, puisqu'il émerge d'un procès traversé de contradictions insolubles, qui renaissent sans cesse des tentatives pour les déplacer faute de pouvoir les dépasser.

C'est dire que le terme de monde doit s'entendre ici en un double sens. Le premier, ordinaire, est celui qui désigne l'espace planétaire dans la totalité de son extension. Le second, plus savant, autorise à parler de monde dès lors que se forme un système de formations socio-spatiales, c'est-à-dire une unité globale originale qui présente des traits distincts et qui résulte de l'organisation des interrelations (interactions, intertransformations, interdépendances) entre une multiplicité de formations différentes. Ce qui importe ici, ce n'est pas tant l'extension spatiale de l'unité considérée que son caractère systémique (son caractère de système), qui lui permet d'intégrer une multitude de formations socio-spatiales originellement distinctes et séparées, que leur intégration conduit à modifier souvent profondément du fait de leurs interactions et intertransformations. En ce sens, sur la base des modes précapitalistes de production, des mondes s'étaient déjà déployés, qui ont occupé au mieux un continent, quelquefois moins même. En ce sens toujours, le mode capitaliste de production a formé un monde bien avant de devenir une réalité planétaire¹¹.

La présente analyse du devenir-monde du capitalisme se propose précisément de souligner la double originalité du monde capitaliste relativement aux différents mondes qui l'ont précédé et en partie préparé, en restituant le processus de sa formation : non seulement son originalité quantitative, qui tient à son extension planétaire progressive, mais encore et surtout son originalité qualitative, elle-même multiple, qui tient en définitive à son procès générique, le procès global de reproduction du capital et qui s'exprime notamment dans sa singulière structure faite d'homogénéisation, de fragmentation et de hiérarchisation à la fois. Autrement dit, le monde capitaliste est original non seulement par le fait que, pour la première fois dans l'histoire, il est ou du moins tend à être unique, en tendant à englober en lui le monde entier (au sens ordinaire de cette expression) et, par conséquent, les reliquats et héritages de tous les mondes (au sens savant) qui l'ont précédé. Mais il est encore original par les caractéristiques générales qu'il imprime à cette unité socio-spatio-temporelle planétaire qu'il façonne, et qui le distingue si profondément des mondes antérieurs. Il conviendra d'ailleurs d'analyser comment ces deux dimensions fondamentales du devenir-monde du capitalisme, sa dimension temporelle de devenir et sa dimension spatiale de monde, se sont articulées entre elles au cours du devenir-monde lui-même ; et com-

ment cette articulation n'a cessé de se transformer tout au long du processus de devenir-monde, à ses différentes périodes et phases.

L'articulation de ces deux dimensions permettra aussi, je l'espère, de rendre intelligible la proposition sans doute la plus paradoxale que j'entends soutenir. A savoir que le monde capitaliste (au double sens précédent) n'est pas seulement *le résultat* du devenir historique du capitalisme mais encore son point de départ et même *son présupposé*: que le capitalisme n'a pu se former comme mode de production que sur la base et dans le cadre de son devenir-monde. Et tout le devenir historique du capitalisme n'a eu que ce sens: transformer (élargir et approfondir) ce présupposé dans le résultat que nous connaissons aujourd'hui.

Capitalisme enfin. Car ce qui se mondialise ainsi (au double sens précédent), ce n'est pas seulement le capital (les rapports capitalistes de production), c'est le capitalisme dans son ensemble en tant que mode de production, dans la totalité de ses déterminations (écologiques, démographiques, économiques, sociales, politiques, juridiques, culturelles, etc.). Bien plus, il s'agit ici de montrer que la 'mondialisation' du capitalisme (au double sens précédent) résulte du procès même par lequel le capitalisme se réalise comme mode de production, par lequel il se constitue comme totalité sociale en totalisant (en s'appropriant pour les transformer) l'ensemble des déterminations de la *praxis* humaine, à savoir le procès global de reproduction du capital. Le concept de devenir-monde du capitalisme cherche très exactement à rendre compte de cette tendance historique du capitalisme à *totaliser* l'ensemble de *praxis* sociale sur une base spatiale sans cesse plus large (d'où *devenir-monde*). Tendance présente et même présupposée dès ses origines dans la mesure où elle tient fondamentalement à l'essence même de ce rapport social qu'est le capital et de son procès global de reproduction; tendance qui n'a cessé de se développer tout au long de son histoire, non sans contradictions, conflits, contre-tendances et ruptures, présentant ainsi ce caractère accidenté et chaotique auquel réfère la notion de *devenir*¹².

Une approche globale, négative et utopienne

De l'originalité du contenu de cette étude résulte, en second lieu, l'originalité de sa forme. Ce que je propose ici, c'est une approche *théorique* de la 'mondialisation', au sens particulier que je donne au concept de théorie sociale. Soit une approche tout à la fois globale, négative et utopienne.

Globale, cette étude se promet de l'être triplement. D'une part, en se proposant de ressaisir le devenir historique-mondial du capitalisme dans l'intégralité de son processus, de ses origines à nos jours. D'autre

part, en embrassant le monde capitaliste dans son ensemble à chaque étape de sa constitution et de son développement. Enfin, en articulant en permanence l'ensemble des dimensions de ce devenir-monde du capitalisme: sa dimension économique sans doute, mais aussi sa dimension écologique, sa dimension politique (juridique et diplomatique aussi bien que militaire), sa dimension culturelle, etc., en montrant que ce sont tous les aspects, éléments, formants de la *praxis* capitaliste qui se 'mondialisent', chacun cependant à son rythme propre et selon ses modalités propres. C'est dire aussi que mon étude empruntera aux disciplines les plus diverses: la géographie et l'histoire évidemment, mais aussi l'écologie, la démographie, l'économie politique, la sociologie, les sciences politiques, etc. Elle se veut et se doit d'être non seulement interdisciplinaire mais proprement transdisciplinaire.

Négative, mon approche du devenir-monde du capitalisme se propose de l'être à un double titre au moins. D'une part, en mettant méthodiquement en évidence ses contradictions internes, qui sont non seulement celles du résultat (le monde capitaliste et sa structure homogène/fragmentée/hierarchisée) mais encore celles du moteur (le procès global de reproduction du capital), qui confèrent nécessairement au devenir-monde du capitalisme un aspect chaotique, en l'entrecoupant de crises, de guerres, de convulsions révolutionnaires et contre-révolutionnaires; et qui interdisent, par conséquent, au monde capitaliste de constituer un système stable et définitif. D'autre part, en montrant que, à travers ce devenir-monde, c'est le capital lui-même en tant que rapport de production qui s'est produit et reproduit, avec ce que ce rapport implique d'exploitation, de domination et d'aliénation, et par conséquent de misère et d'horreur. Ce qui légitime la posture critique qui sera adoptée à son égard.

Utopienne, enfin, mon approche le sera en se proposant d'explorer les possibles qui se situent à l'horizon de la 'mondialisation', ses potentialités à la fois activées et désactivées, exprimées et réprimées, actualisées et virtualisées. Aussi bien ses possibles les plus noirs (l'apocalypse nucléaire ou la catastrophe écologique) que les plus roses (en l'occurrence, plutôt les plus rouges): l'assomption communiste de l'humanité, la réalisation concrète de la communauté humaine dans et par le communisme. Mon étude n'entend donc pas rester sur le seul terrain des enjeux économiques et n'hésitera pas à l'occasion à descendre dans l'arène politique.

Une dimension du procès global de reproduction du capital

L'originalité majeure de ma démarche tient cependant, en troisième lieu, dans le fait de rattacher le devenir-monde du capitalisme au

procès global de reproduction du capital comme à son élément moteur et structurant. Mais ce dernier en marque aussi d'emblée les limites.

D'une part, comme j'ai commencé à le montrer dans le cours de cette introduction, centrer l'analyse de la 'mondialisation' du capitalisme autour du procès global de reproduction du capital permet de résoudre bien des problèmes qui ont tenu en échec ou entravé la plupart des tentatives sur ce terrain jusqu'à présent. C'est la référence au procès *global* de reproduction du capital qui évite notamment l'écueil de l'économisme. C'est cette même référence qui permet, seule, de rendre compte de la structure si singulière du monde capitaliste, faite d'homogénéisation, de fragmentation et de hiérarchisation à la fois; et, par conséquent, de rendre intelligibles les formations socio-spatiales dont ce monde se compose, par exemple de fournir une théorie satisfaisante de la forme Etat-nation, en expliquant aussi bien la genèse que l'apogée et le déclin (ce qui évite tout fétichisme de cette forme). C'est toujours cette référence qui permet de résoudre les problèmes afférant à la périodisation du devenir historique-mondial du capitalisme.

D'autre part, et inversement, l'analyse du devenir-monde du capitalisme est en mesure de répondre, au moins en partie, à certaines des questions composant la problématique sous-jacente au concept de procès global de reproduction du capital¹³. Ainsi peut-elle éclairer les problèmes relatifs à la naissance du capitalisme, de rendre plus intelligibles ses conditions historiques de possibilité. De même permet-elle de reprendre les questions relatives à la survie du capitalisme, en jetant une lumière nouvelle sur la capacité du capitalisme, au cours de son devenir-monde et par l'intermédiaire de ce dernier précisément, de résoudre (fût-ce seulement partiellement et temporairement) ses contradictions en les déplaçant. Enfin elle peut nous éclairer sur la question des conditions de possibilité du dépassement révolutionnaire du capitalisme qui, aujourd'hui plus que jamais, ne peut se poser qu'au niveau mondial.

Pour autant, l'analyse du devenir-monde du capitalisme n'épuise pas tout le programme de recherches théoriques développé à partir de ce même concept de procès global de reproduction du capital¹⁴. En dépit de son ampleur propre, elle ne réalise au mieux qu'un volet de ce programme. En particulier, et pour me limiter ici à ce seul aspect, comme je l'ai indiqué plus haut en passant, si le procès global de reproduction du capital génère un devenir-monde du capitalisme, il n'en génère pas moins, inversement, un devenir-capitalisme du monde: un asservissement au capital, aux médiations de son procès global de reproduction, de la totalité des conditions sociales d'existence des hommes, jusqu'aux moindres objets, actes, situations de leur vie quotidienne, qui se trouvent ainsi marqués de son sceau propre, littéralement appropriés sinon *par* le capital du moins *au* capital: transformés par lui de manière

à lui être aussi adéquats que possible. Autrement dit, le procès global de reproduction du capital n'exige pas seulement que le capital se soumette le macrocosme planétaire; il implique tout aussi bien la colonisation par le capital du microcosme quotidien. Dimension de la reproduction du capital que l'analyse du devenir-monde du capitalisme ne pourra, la plupart du temps, qu'effleurer ou survoler, quand elle ne se condamnera pas à l'éluder purement et simplement. Il appartiendra à une étude ultérieure de se pencher sur cette autre dimension du procès global de reproduction du capital, pendant et complément du devenir-monde du capitalisme.

**TABLEAU SYNOPTIQUE
DU DEVENIR-MONDE DU CAPITALISME**

Le devenir du capitalisme		Les différents moments de reproduction	
Périodes	Phases intermédiaires	Processus immédiat de reproduction du capital	Processus de production des conditions générales ultérieures de la reproduction du capital
Période antécédente 1450 - 1680		Phase dite d'accumulation primitive de capital – formation et possible renouveau des rapports capitalistes de production.	Formation et consolidation de ces conditions dans le cadre des États monarchiques.
		Après un stade de production : élargissement et approfondissement de l'expropriation des producteurs ; généralisation des formes de transition et de la domination formelle ; essai de la manufacture comme première forme de domination réelle.	Unification nationale, centralisation, juridique et administrative du territoire, favorisant la formation des marchés nationaux.
		Après un stade de circulation : prédominance progressive de l'échange sur l'échange ; orientation du marché comme médiation économique centrale ; concentration des pouvoirs marchés nationaux.	
		Prédominance réelle du capital marchand sur le capital industriel.	

du procès global du capital		Le monde capitaliste
Processus de production/ reproduction des classes sociales	Formes de la médiation spatiale du procès global de reproduction	Extension et structure de l'espace capitaliste mondial
<p>Formation et affirmation grandissante de la bourgeoisie contre classe sociale.</p> <p>La lutte pour contrôler le pouvoir et l'État naissant, contre l'aristocratie féodale. La monarchie absolue comme résultat de l'équilibre de compromis entre ces deux classes.</p> <p>La lutte contre la petite-bourgeoisie et la paysannerie afin de les exproprier.</p> <p>Division et opposition grandissante entre bourgeoisie marchande et bourgeoisie industrielle.</p> <p>Les évolutions différencielles bourgeoises comme conséquence de l'ensemble des luttes de classes précédentes.</p>	<p>De la cité-Etat à l'État-naissant via les monarchies absolues et le développement de celui-ci.</p> <p>Prédominance des politiques mercantilistes.</p> <p>Extension et différenciation de l'emprise des appareils d'État sur la société civile et le territoire. Épanouissement simultané des appareils d'État.</p> <p>Affirmation du principe de souveraineté territoriale comme fondement juridique du pouvoir d'État. Transformation de l'État en personnalité juridique (pouvoir public) – engagement à l'État de droit.</p>	<p>Extension commerciale et coloniale de l'Europe en direction des autres continents. L'expansion et la consolidation de la périphérie (colonies) comme condition du développement du capitalisme central. Rivalité permanente et répétitive des puissances centrales dans ce processus de domination de la périphérie.</p> <p>Moyens-Âges supérieurs (XVI^e siècle) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Centre : Portugal, Pays-Bas, France, Angleterre - Sous-périphérie : le restant de l'Europe (y compris la Russie d'Europe) - Périphérie : les Amériques, les côtes africaines, l'Indonésie et les Philippines - En marge : tout le reste du monde (dont les empires ottoman, persan, indien, chinois et japonais) <p>XVII^e siècle :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Centre : France, Angleterre, Espagne, Suède - Sous-périphérie : le restant de l'Europe, les colonies britanniques nord-américaines - Périphérie : l'Amérique latine, les côtes africaines, l'Indonésie et les Philippines - En marge : tout le reste du monde (dont les empires ottoman, persan, indien, chinois et japonais) <p>XVIII^e siècle (première moitié du XVIII^e siècle et première moitié du XVIII^e siècle) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Centre : Royaume-Uni, Pays-Bas, France, Autriche - Sous-périphérie : le restant de l'Europe et les colonies britanniques nord-américaines - Périphérie : l'Amérique latine, les côtes africaines, l'Indonésie et les Philippines - En marge : tout le reste du monde (dont les empires ottoman, persan, indien, chinois et japonais) <p>1789-1825 : lutte ouverte pour l'hégémonie entre la France et le Royaume-Uni.</p>

Période intermédiaire 1880-1975	Phase colonisatrice (1890-1899) 1^{er} Kondratieff (1790-1845) 2^e Kondratieff (1845-1895)	1^{er} révolution industrielle = l'industrie textile comme paradigme de la domination du capital sur le travail. Prédominance du capital industriel sur le capital marchand. La nationalisation de la loi de la valeur.	Essor des réseaux de télécommunications et des réseaux de transport coloniaux. Invention de la productivité moyenne universelle. Développement des moyens matériels de production et des moyens sociaux de concentration dans le cadre des États-nations.
	Phase monopoliste privée (1895-1945) 3^e Kondratieff (1895-1945)	2^e révolution industrielle Passage du capitalisme de concurrence au capitalisme dit monopolistique privé. Première phase d'accumulation intensive (diffusion des méthodes Tayloriennes et Fordisme). Grand Déplacement des années 1930 (arrêt des auto-régulations concurrentielles) et mise en place progressive des institutions de régulation fortes. Crise finale du système de l'Étalon-or. Le dollar se convertit à la livre comme monnaie pivot de système monétaire international.	Socialisation du salaire et prise en charge étatique de la reproduction de la force de travail (de Welfare State). Socialisation de la société : développement des moyens de transport (planistes à fer puis automobile) et des moyens de communication de masse (presse, cinéma, radio).
	Phase monopoliste d'État ou phase fordiste (1945-1975) 4^e Kondratieff (1945- 7777)	Au sens, régime fordiste comme tentative de reproduction du capital. Le compromis fordiste comme condition de ce régime entre les différents États-nations. Les institutions de Bretton Woods (IMF, FMI, BIRD, OATT) comme conditions internationales de ce régime.	L'État comme maître d'œuvre de l'ensemble des conditions générales continues de la production capitaliste au niveau national. Socialisation (étatique) de la reproduction de la force de travail dans ses différents aspects.
Période transnationale 1978- 2022	De l'internationalisation à la transnationalisation du procès de production. Continuation d'oligopoles nationaux. Continuation d'un marché financier transnationalisé. Transnationalisation occidentale sous l'égide de la loi de la valeur.	Internationalisation d'une partie des conditions générales continues de production de capital. Transnationalisation transgénérationnelle des conditions.	

Formation des classes sociales spécifiques-mes capitalistes. Hégémonie de la bourgeoisie. Formation et essor du mouvement ouvrier.	Constitution du système des États-nations au centre. Démocratisation du modèle de l'État-nation. Développement de ce modèle sur la semi-périphérie. Prédominance des libéraux au dépit de la persistance de politiques protectionnistes.	Hégémonie britannique (1815-1914): - Centre : France, Pays-Bas, Allemagne, Autriche, Suisse, Italie, Espagne, États-Unis, Japon. - Semi-périphérie : pays de l'Europe occidentale, Europe orientale, dominions britanniques, Empire ottoman, Perse, les Indes britanniques, la Chine. - Périphérie : tous le reste du monde. - En marge : relais.
Crise sous-développement du modèle mondial-démocrate du mouvement ouvrier dans le cadre de la II ^e Internationale. Essor de la première révolutionnaire de la fin des années 1940 et du début des années 2020. Les différents formes de contre-révolution (notamment la fascisme). La III ^e Internationale, sous le nom de l'Union, éprouve du mouvement ouvrier. Prédominance du compromis fordiste aux États-Unis et en Europe.	Crise d'efficacité et de légitimité de l'État libéral. Limites des régulations marchande, juridique et parlementaire du procès global de reproduction de capital. Développement des différents formes d'État interventionniste : l'État socialiste, l'État fordiste, l'État néo-démocrate. Fin des différents régimes centraux et semi-périphériques en Europe ; l'État-nation comme forme politique exclusive au centre. Naissance d'institutions étatiques reproductrices : la SDU, l'OCT, etc.	Crise d'hégémonie (1914-1945) : déclin de l'hégémonie britannique ; lutte pour l'hégémonie entre les États-Unis, l'Allemagne et le Japon ; les deux guerres mondiales comme expression de cette lutte. - Centre : France, Pays-Bas, Allemagne, Autriche, Suisse, Italie, Espagne, États-Unis, Japon. - Semi-périphérie : pays de l'Europe occidentale, Europe orientale, certains États latins-orientaux, dominions britanniques, Empire ottoman, Perse, les Indes britanniques, Chine. - Périphérie : tous le reste du monde (sauf formation en marge). - En marge : l'URSS ; puis la Chine (à partir de 2020).
Le compromis fordiste comme élément marquant l'existence des rapports de classe. Apogée et déclin du mode de capital social-démocrate du mouvement ouvrier comme médiation du rapport capital/travail.	Universalisation et diversification du modèle de l'État-nation à la faveur de la décolonisation et de l'essor de ce type socialiste. Paradoxalement de ce modèle dans le cadre du compromis keynés-fordiste au centre.	Hégémonie sous-orientale (1945-1980): - Centre : ensemble de l'Europe occidentale et orientale, Canada, Australie, Nouvelle-Zélande, Japon. - Semi-périphérie : Europe du Sud, Argentine, Brésil, Mexique, Turquie, Inde ; puis les émigrés « culture-asiatiques (Corée du Sud, Taïwan, Hong Kong, Singapour). - Périphérie : toutes les anciennes colonies occidentales ayant accédé à l'indépendance à l'exception des États socialistes). - En marge : les États « socialistes » (sauf glissement progressif de certains vers un statut semi-périphérique).
La rupture du compromis fordiste : la bourgeoisie repasse à l'offensive. Prédominance des politiques néo-libérales. Transnationalisation de la lutte des classes. Transnationalisation tripartite des classes sociales effectives.	Vers la constitution de nouvelles configurations d'État (au centre au centre et au sein de la semi-périphérie). Démocratisation des appareils d'État nationaux en trois niveaux : international, national et régional).	Crise de l'hégémonie sous-orientale : - Centre : Amérique du Nord, ensemble de l'Europe occidentale, occidentale et orientale, Australie, Nouvelle-Zélande, Japon. - Semi-périphérie : Europe de l'Est, Russie (après déclin de bloc soviétique) et développement des régimes « socialistes » (Turquie, Israël, Argentine, Brésil, Mexique, Inde, puis du Sud-Est (y compris façade maritime de la Chine). - Périphérie : pays de l'Australie latine, la plus grande partie de l'Afrique noire, l'Afrique du Nord, le Proche et Moyen-Orient, le reste de l'Asie. - En marge : tendance à la marginalisation de certains États ou de certaines régions de l'Afrique noire comme

LA PRÉHISTOIRE DU CAPITAL

INTRODUCTION: LA POSITION DU PROBLÈME

Quand, où, comment et pourquoi est apparu le capitalisme? Ces questions ont déjà fait couler beaucoup d'encre depuis plus de deux siècles parmi les économistes, les historiens, les sociologues et les politologues, en suscitant des thèses contraires et en provoquant des polémiques récurrentes à son sujet. Les raisons en sont multiples. Elles tiennent pour partie à la difficulté de la problématique, aux dimensions et ramifications multiples, propices à la diversité des points de vue et des angles d'attaque. Pour partie aussi à sa nature: s'agissant de questions portant sur des origines, par définition toujours obscures, les réponses sont destinées à se renouveler en permanence au gré de la découverte de nouveaux matériaux historiographiques et de l'invention de nouvelles hypothèses. Mais les divergences qui sont apparues tiennent aussi – et peut-être surtout – à une certaine confusion entourant la définition des concepts engagés par l'analyse, à commencer par ceux de capital et de capitalisme. Ce qui justifie de commencer par une mise au point non seulement terminologique mais proprement conceptuelle.

LE CAPITAL D'AVANT LE CAPITALISME

Sur la base de mes propres prémisses, exposées dans l'Introduction générale précédente, on ne peut en toute rigueur parler de capitalisme qu'à propos de formations socio-spatiales dans lesquelles ce rapport social de production spécifique qu'est le capital, sa dynamique et sa logique, en un mot son procès global de reproduction, sont devenus prédominants, même s'ils rencontrent encore de multiples obstacles liés à la persistance de structures héritées des modes de production antérieurs, sans compter bien évidemment ceux qui naissent de ses contradictions internes ainsi que des résistances et luttes que lui opposent les classes dominées. Tel est d'ailleurs le seul sens rigoureux que l'on puisse donner à ce terme, dont le suffixe indique clairement qu'il désigne la réduction tendancielle de la *praxis* sociale entière à la logique du capital: le processus par lequel le capital tente de totaliser la *praxis* sociale en lui ou sous lui, en se constituant en mode de production.

Cette précision permet immédiatement de comprendre que, sauf à entretenir les pires confusions préjudiciables à toute intelligence du processus historique, on ne saurait assimiler le moment où le capital apparaît comme rapport de production, celui où il se consolide, celui où il se met à déployer son mouvement expansif et extensif de reproduction et celui où il finit par devenir prédominant au sein de la pratique économique et sociale. Entre ces différents moments, il peut et même il doit nécessairement s'être écoulé de nombreux siècles. Bien plus, on devine immédiatement qu'un pareil mouvement progressif n'a rien eu ni de continu ni de linéaire, qu'il a pu s'initier à de multiples reprises dans l'histoire pour se trouver bloqué à l'un de ses stades ou s'engager dans des impasses ou des voies de traverse, bref qu'il a été marqué par de multiples stagnations et même des régressions, avant de devoir à des circonstances historiques très singulières de pouvoir parvenir à son terme.

Pareille définition impose de considérer qu'on ne peut commencer à parler de capitalisme qu'à propos de l'Europe occidentale moderne, au sens que les historiens donnent habituellement à ce dernier terme pour désigner la période allant en gros de la fin du XV^e siècle à la fin du XVIII^e siècle. Telle est d'ailleurs la thèse défendue par Marx lui-même :

« Bien que les premières ébauches de la production capitaliste aient été faites de bonne heure dans quelques villes de la Méditerranée, l'ère capitaliste ne date que du XVI^e siècle. Partout où elle éclôt, l'abolition du servage est depuis longtemps un fait accompli, et le régime des villes souveraines, cette gloire du moyen âge, est en pleine décadence. »¹

Ou encore: *« L'histoire moderne du capital date de la création du commerce et du marché des deux mondes au XVI^e siècle. »²* C'est, en effet, sur fond de l'expansion commerciale et coloniale que l'Europe occidentale entreprend au cours de cette période et essentiellement grâce à elle que, sous forme d'un protocapitalisme mercantile, la formation des rapports capitalistes de production, entamée au cœur du Moyen Âge européen, se parachève et que ces mêmes rapports se mettent à réorienter et réorganiser l'ensemble de la pratique économique et sociale en se la subordonnant. Autrement dit, il aura fallu cette première période et forme du devenir-monde, que je dénomme *anténationale* ou *protónationale*, pour que commence à se constituer le mode de production capitaliste, le capitalisme proprement dit. Telle est du moins la thèse que j'ai annoncée dans le cours de mon Introduction générale et que je soutiendrai dans le second volet de ma tétralogie.

Quant au capital, faut-il le rappeler, c'est un rapport de production spécifique, original, essentiellement caractérisé, d'une part, par l'expropriation des producteurs, la séparation de fait et de droit des producteurs et de leurs moyens de production, ceux-ci se trouvant monopolisés entre les mains de capitalistes, d'agents entendant s'en servir à des fins de valorisation de leur capital monétaire; d'autre part, par la transformation de la force de travail en marchandise, présupposant celle du producteur en *« travailleur libre »*, libre de toute dépendance communautaire ou personnelle et, à ce titre, propriétaire individuel de sa force de travail, mais aussi libre de toute liaison avec des moyens de production ou des moyens de consommation; enfin, par la réunion des forces de travail et des moyens de production par le double intermédiaire de l'achat-vente de la force de travail et de sa consommation productive en un procès de travail qui est aussi et même surtout un procès de valorisation du capital par formation d'une plus-value. On comprend immédiatement que pareil rapport de production ne doit pas se confondre avec les différentes formes fonctionnelles (le capital-argent, le capital productif, le capital-marchandise) qu'il revêt successivement au sein de son procès cyclique de reproduction immédiate. Confusion cependant courante, qui procède de représentations fétichistes du capital et qui conduit, notamment, à tenir pour capital et, pire encore, pour capitalisme toute circulation marchande ou toute accumulation monétaire (thésaurisation) un tant soit peu développée, qui peuvent historiquement se produire sur la base des rapports de production les plus divers, alors même que le rapport capitaliste de production n'existe pas ou n'existe encore que de manière marginale et embryonnaire.

De même le capital comme rapport social de production ne doit-il pas se confondre avec les différentes fractions du capital social, de la totalité des capitaux en fonction dans la société, qui naissent de l'autono-

misation de ses différentes formes fonctionnelles précédentes, en donnant ainsi naissance au capital commercial et au capital financier n'opérant qu'au sein du procès de circulation, à côté du capital industriel qui, pour sa part, fonctionne simultanément dans le procès de production et dans le procès de circulation. La confusion est à son comble lorsqu'on emploie – et il se trouve même des marxistes pour le faire! – des expressions du genre «*capitalisme industriel*», «*capitalisme commercial*» ou «*capitalisme financier*»: si l'on peut légitimement parler de capital industriel (ou commercial ou financier) à propos des différentes fractions du capital social, voire de capitalisme à dominante industrielle (ou commerciale ou financière) pour marquer la prédominance de l'une ou l'autre de ces fractions au cours d'une période du devenir historique ou au sein d'une formation socio-spatiale déterminées, les expressions précédentes sont par contre, pour leur part, strictement dépourvues de sens et manifestent que leurs auteurs ou usagers ne savent pas en définitive de quoi ils parlent.

Pareilles confusions entre le capital comme rapport de production et les différentes fractions du capital social sont d'autant plus fréquentes parmi les historiens ou parmi les économistes et sociologues qui se sont penchés sur l'histoire du capital et du capitalisme que les formes marchandes du capital (le capital commercial et le capital financier) ont précédé de loin et, en partie, préparé la formation du rapport capitaliste de production proprement dit et, a fortiori, le capitalisme lui-même. Ces confusions sont spécialement préjudiciables à l'intelligence historique du processus ici visé, lorsqu'elles conduisent à parler de capitalisme à propos des remarquables développements que le capital marchand (essentiellement commercial) a pu connaître dès la plus haute antiquité, en Orient comme en Occident et, plus encore, dans les rapports entre les deux aires, essentiellement sur la base du commerce lointain médiant et instrumentalisant des rapports de production qui n'avaient, là encore, strictement rien de capitaliste. Elles sont à peine moins fréquentes lorsqu'elles font parler de capitalisme à propos de l'essor du capital marchand (cette fois-ci autant financier que commercial) qui va se situer au cœur de la dynamique du Moyen Age européen et qui aura participé de la formation du rapport capitaliste de production en accompagnant les premiers pas du capital industriel, à la campagne aussi bien qu'à la ville.

En bref, on aura compris que, dans la perspective où je me place, non seulement le capital a préexisté de longue date au capitalisme, c'est-à-dire à la dynamique qui allait en définitive subordonner la *praxis* sociale entière aux exigences du procès global de reproduction du capital, mais encore qu'il l'a fait sous des formes qui n'étaient que partiellement et imparfaitement capitalistes, destinées à se subordonner au capi-

tal proprement dit lorsque celui-ci serait parvenu à se parachever comme rapport de production et à déployer sa dynamique propre. Et c'est cette histoire du capital d'avant le capitalisme, *cette préhistoire du capital* en somme, que je me propose de restituer dans ses grandes lignes dans le corps du présent ouvrage. Comprendre pourquoi et comment ce rapport de production a pu commencer à se former en surmontant ou en contournant les multiples obstacles qui s'étaient jusqu'alors dressés avec succès sur sa voie, en le tuant dans l'œuf ou le contraignant à en rester à un développement proprement embryonnaire, en bloquant notamment la transmutation du capital marchand en capital industriel tout en autorisant éventuellement l'essor du premier, telle est l'ambition de cet ouvrage.

LE PARADIGME LIBÉRAL

Les divergences dans l'approche de l'histoire ou de la préhistoire du capital et du capitalisme ne tiennent cependant pas seulement à des questions de terminologie; et une mise au point conceptuelle ne suffit pas à les réduire. Ces divergences tiennent autant à la mise en œuvre de principes d'explication différents, impliquant chacun une manière particulière de poser la question, donc une problématique singulière, et une manière particulière de la résoudre ou de tenter de la résoudre, sur la base d'hypothèses directrices propres et d'une conceptualité spécifique.

En gros, il me semble qu'il est possible de réduire l'ensemble des approches de l'histoire du capital et du capitalisme à *trois paradigmes contraires*, donc opposés et complémentaires. Je me propose ici de les présenter très sommairement, en me contentant d'indiquer leurs points forts et leurs limites ou insuffisances. Et je me réserve de revenir plus en détail sur chacun d'eux et de les discuter plus à fond au fil des analyses historiques elles-mêmes, en les confrontant en quelque sorte directement au matériau historique ainsi qu'entre eux à cette occasion. Je les présente ici dans l'ordre chronologique de leur apparition.

Le premier en date de ces trois paradigmes est celui dont la formulation accompagne la constitution de la pensée économique classique, à partir de la seconde moitié du XVIII^e siècle. Des trois paradigmes ici envisagés, c'est celui qui a connu la diffusion la plus large depuis lors; et il inspire aujourd'hui encore la majeure partie des approches de l'histoire du capital et du capitalisme. Du fait de ses origines, il reste marqué par les présupposés de la pensée libérale, même lorsqu'il inspire des œuvres qui ne se situent pas directement sur le terrain de l'économie politique. Pour cette raison, je le dénommerai *paradigme libéral*.

Sa caractéristique propre est l'attention privilégiée voire exclusive qu'il accorde au *marché*. Dans sa perspective, la formation du capital comme rapport de production et le développement du capitalisme comme mode de production se réduisent pour l'essentiel à l'extension et à la consolidation de la sphère des rapports marchands. On y scrute donc avec soin l'apparition et l'essor de ces rapports, les conditions qui les ont favorisés mais aussi les obstacles qui les ont entravés, les synergies ou au contraire les conflits entre le développement du commerce lointain et les structures politiques qui ont été au cœur de ces processus, les formes marchandes du capital qui se sont épanouies grâce à eux, etc. Sans que soient nécessairement méconnus ou négligés les écueils rencontrés, qui en ont bien souvent freiné voire bloqué la marche en avant, l'idée qui se dégage de l'ensemble des études inspirées par ce paradigme libéral est que le capital et le capitalisme résultent de la dynamique en définitive irrépressible des rapports marchands, eux-mêmes tenus pour la forme normale voire pour la forme par excellence du rapport social.

Ce paradigme a inspiré de multiples et quelquefois brillantes approches de l'histoire du capitalisme. On en trouve une des toutes premières expressions dans l'œuvre maîtresse d'Adam Smith, *Enquête sur la nature et les causes de la richesse des nations* (1776), qui passe couramment pour fondatrice de l'économie politique classique³. Dès les premiers pages, l'auteur y fait état de sa conviction de l'existence en l'homme d'un «*penchant qui le porte à trafiquer, à faire des trocs et des échanges d'une chose pour une autre*» (page 81), penchant spécifiquement humain dont on ne trouve trace dans aucune espèce animale. Penchant dont Adam Smith voit en définitive le fondement dans la mutuelle dépendance des hommes vivant en société, l'échange étant plus à même que la bienveillance de satisfaire aux exigences de cette dernière:

«[...] *l'homme a presque continuellement besoin du secours de ses semblables, et c'est un vain qu'il l'attendrait de leur seule bienveillance. Il sera bien plus sûr de réussir, s'il s'adresse à leur intérêt personnel et s'il leur persuade que leur propre avantage leur commande de faire ce qu'il souhaite d'eux. C'est ce que fait celui qui propose à un autre un marché quelconque; le sens de la proposition est ceci: Donnez-moi ce dont j'ai besoin, et vous aurez de moi ce dont vous avez besoin vous-même.*» (page 82)

De ce penchant pour l'échange résulte, selon Adam Smith, la tendance au développement de la division du travail, chacun ayant dès lors intérêt à se spécialiser dans le type d'activité pour laquelle la nature, la tradition ou l'expérience personnelle l'ont rendu le plus apte:

«*Ainsi, la certitude de pouvoir troquer tout le produit de son travail qui excède sa propre consommation, contre un pareil surplus du pro-*

duit du travail des autres qui peut lui être nécessaire, encourage encore chaque homme à s'adonner à une occupation particulière et à cultiver et à perfectionner tout ce qu'il peut avoir de talent et d'intelligence pour cette espèce de travail.» (page 83)

Autant dire que, pour Adam Smith, l'échange marchand et la division du travail qu'elle implique à titre de condition et de résultat à la fois, sont considérés comme un état naturel (dans tous les sens du terme) de la société, sur la base du présupposé que celle-ci n'est elle-même que la réunion d'une multitude d'individus purement égoïstes, c'est-à-dire à la fois parfaitement autonomes (puisque propriétaires privés du produit de leur travail tout comme de leurs moyens de production) et uniquement mus par la considération de leur intérêt personnel dans leur mutuelle dépendance.

Qu'il s'agisse là d'un mythe, au sens propre d'un récit fabuleux prétendant expliquer les origines et fondements du monde en général et des institutions humaines en particulier, on s'en convaincra facilement en remarquant, tout d'abord, le caractère proprement tautologique de l'explication fournie puisque Adam Smith présuppose donné comme état naturel de la société ce dont il s'agit précisément d'expliquer la genèse et le procès de développement, à savoir une structure socio-économique caractérisée par un ensemble de producteurs privés unis simplement par un système de rapports marchands. On remarquera ensuite que, si tel avait jamais été l'état naturel de la société, le capitalisme aurait dû naître presque immédiatement à la sortie de la préhistoire humaine. Or il s'en est fallu de beaucoup que ce soit le cas.

Au demeurant, Adam Smith ne l'ignore pas, qui consacre tout le Livre III de son ouvrage (sous le titre «*De la marche différente des progrès de l'opulence chez différentes nations*») à expliquer la genèse historique réelle du capitalisme à partir du féodalisme européen. Sans pour autant en relever le caractère polémique à l'égard de ses propres présupposés antérieurs, il part du constat que les structures socio-économiques qui se mettent en place dans les royaumes barbares qui s'édifient dans le haut Moyen Âge sur la base des ruines de l'Empire romain, tournent complètement le dos à l'état supposé par lui naturel de la société humaine: loin d'avoir affaire à une société composée d'individus autonomes travaillant pour leur propre compte sur la base de la propriété privée de leurs moyens de production, nous trouvons ici une organisation sociale dans laquelle règne l'asservissement généralisé des producteurs au sein de rapports communautaires et personnels de dépendance, dans ce qu'il reste des villes aussi bien que dans les campagnes. Mais il ne peut s'agir, pour Adam Smith, que d'un état anormal, antinaturel, artificiel de la société, qui ne peut par conséquent qu'être transitoire.

Et, en effet, il a suffi, selon lui, que, profitant du conflit entre rois et féodaux en soutenant les premiers contre les seconds, les artisans et commerçants des villes parviennent à acquérir des franchises pour que, l'économie marchande renaissant et se développant à partir de leurs activités, elle entraîne dans sa dynamique l'économie rurale, d'abord en incitant les seigneurs à jeter dans la circulation le plus clair du surproduit prélevé sur le travail de leurs serfs, restreignant du même coup leur suite de guerriers, de commensaux et de domestiques improductifs; ensuite, en faisant évoluer le servage vers le métayage et le fermage, de manière à accroître leur rente, mais en permettant aussi du même coup à une partie de la paysannerie d'accéder au rang d'hommes libres et de propriétaires privés. Dès lors, la société occidentale retrouvait l'état social naturel qui devait la mettre sur la voie de la naissance inéluctable du capitalisme, en conduisant notamment les négociants à se transformer en fabricants employant une multitude d'artisans en commandite et, ultérieurement, en manufacturiers.

Si je me suis arrêté ici quelque peu sur cette œuvre d'Adam Smith, c'est que, sous la forme fraîche et naïve qui sied à un genre naissant, tant dans ses aspects proprement mythologiques que dans ses développements historiques, beaucoup plus réalistes, elle fournit l'archétype de ce que je nomme ici le paradigme libéral. Un archétype qui, depuis plus de deux siècles, n'a cessé d'inspirer les économistes contemporains, depuis les ouvrages de vulgarisation jusqu'aux traités les plus académiques, tel le récent ouvrage collectif réalisé sous la direction de Philippe Norel⁴. De même que ses principes ont été et restent également au cœur de la plupart des approches historiennes du devenir du capitalisme, d'Henri Pirenne à Fernand Braudel, ainsi que j'aurai l'occasion de le montrer au fur et à mesure où le traitement de la matière historique m'amènera à convoquer et interroger leurs travaux, autant pour les mettre à contribution que pour en souligner les limites. Car, s'il est évident que la dépendance de ces travaux d'économistes ou d'historiens à l'égard du paradigme libéral n'en invalide pas, pour autant, tous les résultats, on ne saurait en taire les travers essentiels.

Je passerai ici sur la portée et la signification idéologiques (apologétiques) globales d'une pareille approche, qui amène à concevoir le capitalisme comme la fin de l'histoire humaine, comme l'état idéal du développement social, puisqu'en lui s'épanouirait pleinement la quintessence marchande du rapport social. Tout comme sur le fait que ce paradigme diffuse et entretient la plupart des confusions commises à propos des concepts de capital et de capitalisme, précédemment dénoncées. Je ne retiendrai ici que *deux limites majeures* de ce paradigme du point de vue de la seule intelligence du devenir historique.

En premier lieu, en se focalisant principalement voire exclusivement sur le procès de circulation marchande, le paradigme libéral en vient à négliger et même à occulter totalement les rapports de production, entendus ici dans leur sens le plus strict comme l'ensemble des procès, normes, institutions conditionnant l'unité des producteurs et de leurs moyens de production, sans laquelle aucune production ne peut avoir lieu. Il méconnaît complètement la remarque de Marx qui a valeur d'avertissement: «*La science réelle de l'économie moderne ne commence que là où l'examen théorique passe du procès de circulation au procès de production.*»⁵ Car, avant de pouvoir mettre en circulation des produits du travail social, de quelque nature qu'ils soient, avant de pouvoir les transformer en marchandises, il faut commencer par les produire; et ce sont les conditions présidant à cette production qui commandent en définitive le destin des produits du travail social et, notamment, la possibilité ou non pour ces produits de devenir des marchandises. Faute de tenir compte des rapports de production, les études inspirées par le paradigme libéral peinent le plus souvent ou même échouent à rendre compte des raisons pour lesquelles, loin d'éclorre spontanément, les rapports marchands ont pu se développer dans certaines conditions et circonstances, alors qu'au contraire telles autres leur ont été systématiquement défavorables. Par exemple, pourquoi l'immense Empire chinois leur est resté des millénaires durant relativement rétif; alors qu'ils ont connu une expansion remarquable tout au long de l'antiquité méditerranéenne.

En second lieu, et de ce fait d'ailleurs, les études inspirées par le paradigme libéral ne comprennent pas la nature de la véritable révolution qui s'opère dans les rapports de production avec la formation du capital et le développement consécutif du capitalisme. En effet, de ce que ce dernier procède d'une «*production marchande développée*», en ce sens que la plus grande part des éléments composant la richesse sociale, le produit du travail social, y prend forme de marchandises en circulant à ce titre, il ne résulte pas qu'il ne soit que l'extension de la «*production marchande simple*» qui l'a historiquement précédée. Car le propre du capitalisme n'est pas que le produit du travail social y prenne généralement forme de marchandises. Si «*la richesse des sociétés dans lesquelles règne le mode capitaliste de production s'annonce comme une 'immense accumulation de marchandises'*», comme le constate Marx en ouverture du *Capital*⁶, c'est d'abord et essentiellement parce que les conditions tant subjectives (les forces de travail) qu'objectives (les moyens de production) du travail social lui-même y sont devenues marchandises. Ce qui présuppose, comme Marx le montre précisément et longuement, l'expropriation des producteurs et leur réduction au statut de «*travailleurs libres*», n'ayant d'autre choix que de mettre en vente la seule chose dont

ils soient encore propriétaires, à savoir leur force de travail. Là encore, c'est bien dans les rapports de *production* que gît le secret de la formidable expansion de la sphère de la *circulation* marchande qui caractérise le capitalisme et dont celui-ci s'enorgueillit : la seconde n'est que l'apparence sous laquelle se manifestent les premiers. Une apparence trompeuse, dans la mesure où le cours pacifié et d'allure rationnelle des rapports marchands masque la violence qu'il a fallu historiquement déployer pour produire l'expropriation des producteurs ; et qu'il faut d'ailleurs continuer à employer pour la maintenir, l'élargir et l'approfondir. Sous cet angle encore, en occultant les discontinuités essentielles intervenues au niveau des rapports de production sous la continuité apparente du procès de circulation marchande, l'approche libérale de la formation du capital et du développement du capitalisme manifeste sa nature apologetique et sa portée idéologique.

LA RUPTURE MARXIENNE

Les précédentes critiques du paradigme libéral sont évidemment inspirées de Marx et reprennent des éléments essentiels de sa critique de l'économie politique. Elles sont parties prenantes d'une seconde voie dans l'approche des questions relatives à l'histoire et à la préhistoire du capital et du capitalisme, celle précisément ouverte par Marx.

En fait, relativement à l'ensemble de son œuvre, Marx ne nous a laissé que peu de développements à ce sujet, dispersés de surcroît au fil de ses nombreux manuscrits et publications. Ces développements sont d'ailleurs lacunaires et non cohérents entre eux. Ils n'en contiennent pas moins quelques intuitions fondamentales et s'appuient sur un apport incontournable, celui du concept de rapports de production précisément. En rassemblant ces quelques intuitions autour de ce concept, on parvient à dessiner les linéaments d'un second paradigme. C'est, on l'aura deviné, ce dernier que j'entends développer dans les chapitres suivants.

La première partie de *L'idéologie allemande*, manuscrit rédigé avec Engels en 1845-1846, comprend deux passages qui, mis bout à bout, constituent une première esquisse de l'histoire des formations sociales aboutissant à la genèse du capitalisme⁷. L'analyse y fait déjà appel à quelques-uns des concepts qui constitueront par la suite la panoplie de « *la conception matérialiste de l'histoire* » : forces productives, division sociale du travail, formes de propriété, classes et luttes de classes, Etat. Mais, d'une part, fait défaut leur articulation dans et par le concept de rapport social de production, que Marx n'élaborera qu'ultérieurement,

au cours des années 1850, dans le fil de sa critique de l'économie politique. Certains aspects de ces deux fragments préfigurent cependant ce concept ; ainsi en va-t-il de l'accent mis sur l'importance de la propriété (des moyens de production) ; de l'attention accordée au rôle de la division du travail entre ville et campagne, directement liée au régime de la propriété en question ; ainsi que de la dialectique entre les forces productives et la division sociale du travail qui est prise comme fil conducteur de l'intelligence du processus historique, notamment dans l'esquisse d'exposé de la transition entre le féodalisme et capitalisme qui occupe l'ensemble du second développement. D'autre part, dans ces deux passages, l'accent est plutôt mis sur la continuité entre les différentes formations sociales, la succession des différents régimes de propriété étant comprise comme résultant précisément de la dialectique entre forces productives et division sociale du travail, préfiguration évidente de celle entre forces productives et rapports de production, qui deviendra ultérieurement le pont aux ânes du marxisme classique.

L'important manuscrit rédigé par Marx en 1857-1858, qui a été publié largement après sa mort sous le titre de *Grundrisse der Kritik der politischen Ökonomie* et qui constitue le premier essai de synthèse de sa critique de l'économie politique, comprend un célèbre passage sur « *Les formes antérieures à la production capitaliste* » qui renouvelle totalement la perspective précédente et qui peut être considéré comme sa contribution la plus originale à la problématique de la préhistoire du capital⁸. D'une part, parce que Marx inclut ici dans son horizon théorique les sociétés 'asiatiques' que les développements de *L'idéologie allemande* avaient complètement ignorées⁹.

D'autre part et surtout, parce que ce n'est plus la même dialectique qui est au centre de sa pensée : désormais, ce sont bien *les rapports de production* qui y occupent une position centrale, concept essentiel dont Marx était encore dépourvu lors de la rédaction de *L'idéologie allemande* et qui peut passer pour l'un des principaux résultats théoriques de sa critique de l'économie politique. Du coup, sa perspective historique générale s'infléchit notablement. Loin de nous présenter cette succession linéaire de modes de production (communisme primitif, mode de production 'asiatique', mode de production esclavagiste antique, mode de production féodal, mode de production capitaliste) qui va servir de viatique au marxisme pendant des décennies, Marx distingue ici *trois lignées d'historicité différentes* qui procèdent certes toutes trois d'une décomposition partielle de la communauté primitive (et notamment de la propriété communautaire de la terre) mais selon des modalités différentes et des résultats non moins différents : chacune donne naissance à « *une commune* » (*Gemeinde*) propre, combinant de manière spécifique propriété (ou possession) collective et propriété (ou possession) individuelle des moyens de

production (et spécialement de la terre), combinaison sur la base de laquelle s'enclenche une dynamique socio-économique à chaque fois singulière. La question qui sous-tend tout le passage est évidemment celle des conditions historiques de formation des rapports capitalistes de production, c'est-à-dire de l'expropriation des producteurs à l'égard tant de la terre comme objet universel de travail que des moyens de travail (outils, machines) et en définitive du produit du travail (y compris des moyens de consommation). Et Marx de montrer que pareille expropriation ne saurait se produire sur la base de la commune 'asiatique'; que, au contraire, cette dynamique expropriatrice s'enclenche sur la base de la commune antique méditerranéenne, aboutissant au développement d'une part de l'esclavage à grande échelle, d'autre part d'une plèbe déjà prolétarisée mais non encore exploitée, dynamique qui finit cependant par se trouver bloquée et par avorter, en provoquant la décadence du monde antique; enfin, que cette dynamique trouve des conditions particulièrement favorables dans la commune germanique, qui donnera naissance au féodalisme lorsque les tribus germaniques seront venues s'installer au sein de l'Empire romain, en en détruisant et en en fécondant à la fois les structures décadentes.

Le grand mérite de ce passage des *Grundrisse* est de poser au moins implicitement la question qui doit être au centre de la préhistoire du capital, même s'il est très loin d'en fournir intégralement la réponse: pourquoi n'est-ce que sur la base de certains rapports précapitalistes de production, en l'occurrence ce qu'on nomme habituellement *les rapports féodaux de production*, que le capital a pu lui-même apparaître et se développer comme rapport de production? Poser ainsi le problème revient évidemment à rompre avec la naïve dialectique des forces productives et des rapports de production dans laquelle s'est enfermée la majeure partie des marxistes après Marx, qui imagine que c'est du simple développement quantitatif et qualitatif des forces productives que naissent de nouveaux rapports de production: si dialectique historique il y a, ce fragment des *Grundrisse* montre qu'elle unit et oppose non pas forces productives et rapports de production, mais différents rapports de production entre eux, y compris évidemment dans leur dimension propre de luttes de classes. En un mot, ce qu'il s'agit de comprendre, c'est comment de nouveaux rapports de production prennent naissance: comment ils se forment, s'inventent, s'explorent, se développent sur la base d'anciens rapports de production, c'est-à-dire à la fois *en eux* et *contre eux*, dans un processus qui met certes aussi en jeu les forces productives matérielles, mais qui mobilise bien plus largement toutes les dimensions de la *praxis* sociale, de la lutte des classes et de l'imaginaire collectif. Et il est à peine nécessaire de signaler l'actualité de cette question, qui n'a pas qu'un intérêt rétrospectif.

Dans les développements ultérieurs de sa critique de l'économie politique, Marx est resté fidèle à cette manière nouvelle de poser le problème qu'il avait inaugurée dans les *Grundrisse*. Il y a même accumulé des éléments de solution, sans pour autant le résoudre dans son ensemble. Dans la dernière section du Livre I du *Capital*, le seul qu'il ait lui-même publié, consacrée à «*l'accumulation primitive*», Marx s'intéresse de près aux conditions de l'expropriation des producteurs, puisque tel est bien «*le secret de l'accumulation primitive*» que les discours lénifiants des économistes ont précisément pour but de masquer. Et Marx de montrer que cette accumulation, dont résulte directement la formation du capital comme rapport de production, ne fait nullement intervenir prioritairement le développement des forces productives mais tout d'abord l'Etat dans la diversité de ses moyens et de ses formes de coercition, en tant qu'instrument frayant le chemin au développement des rapports capitalistes de production:

«*Quelques-unes de ces méthodes [celles de l'accumulation primitive] reposent sur l'emploi de la force, mais toutes sans exception exploitent le pouvoir de l'Etat, la force concentrée et organisée de la société, afin de précipiter violemment le passage de l'ordre économique féodal à l'ordre économique capitaliste et d'abrèger les phases de transition. Et, en effet, la force est l'accoucheuse de toute vieille société en travail. La force est un agent économique.*»¹⁰

C'est l'action multiforme de l'Etat et non pas la croissance des forces productives qui est ici tenue par Marx comme le moteur de l'histoire; ce qui ne peut se comprendre sans replacer ce passage dans le renversement de perspective opéré dans le précédent passage des *Grundrisse*. Mais Marx sort ici à proprement parler du champ de la préhistoire du capital: il ne traite que de l'ultime phase de la formation des rapports capitalistes de production et d'expropriation des producteurs, celle qui se produit sur le fond de la première période du devenir-monde du capitalisme. Alors que nous avons à nous intéresser à ce qui s'est passé en amont.

Le manuscrit dont Engels s'est servi pour publier le Livre III du *Capital*, après la mort de Marx, comprend enfin trois développements historiques qu'il a transformés en trois chapitres distincts (respectivement les chapitres XX, XXXVI et XLVII). Ils contiennent de précieuses indications sur lesquelles je compte également m'appuyer. Dans les deux premiers en particulier, Marx analyse le développement du capital marchand (commercial et financier) au sein des modes précapitalistes de production; il montre pourquoi cette forme imparfaite du capital a pu s'y développer en priorité, quel a été son effet dissolvant sur les rapports et les pratiques précapitalistes, mais aussi sa profonde incapacité à

engendrer par lui-même de nouveaux rapports de production. Là encore par conséquent, c'est d'une dialectique entre rapports de production dont il est question; et c'est d'une dynamique interne aux rapports de production existants dont est attendue la naissance du capital. Quant au dernier de ces trois chapitres, traitant de la «*Genèse de la rente foncière capitaliste*», il livre une analyse détaillée des différentes formes de transition entre la propriété foncière féodale et la propriété foncière capitaliste qui me fournira également quelques solides points d'appui.

L'APPORT WEBERIEN

Les importants travaux de sociologie économique et de sociologie religieuse que nous a laissés Max Weber développent une troisième approche du problème, différant aussi bien du modèle d'intelligibilité libéral que de la voie ouverte par Marx. Elle mérite d'être prise en compte tant du fait de son originalité propre que par l'importance de son audience, dans des essais actuels comme dans des œuvres plus anciennes.

En un sens, on peut dire que toute l'œuvre de Weber est dominée par la *question des origines du capitalisme*: pourquoi et comment le capitalisme a-t-il fini par s'imposer non seulement comme mode dominant, voire exclusif, de comportement économique mais encore, bien plus largement, comme modèle culturel marquant l'ensemble des sphères de la vie sociale, spirituelle aussi bien que matérielle, dans l'Europe moderne et contemporaine? Question qu'il pose et résout cependant selon une conceptualité spécifique, qu'il me faudra rappeler, qui assure certes l'originalité de son apport mais en circonscrit aussi les limites. De surcroît, précisément parce que cette question est pour lui centrale, il n'a cessé d'y revenir tout au long de son œuvre, multipliant les angles d'attaque, sans d'ailleurs que ces différentes approches soient toujours parfaitement homogènes sinon cohérentes entre elles. La présentation qui suit ne prétend donc pas être exhaustive, loin de là même: elle se limite aux seuls aspects des élaborations de Weber qui ont fait date et débat, en inspirant recherches aussi bien que critiques, en se centrant sur l'ouvrage de Weber qui a le plus fait couler d'encre, *L'éthique protestante et l'esprit du capitalisme*¹¹.

1. On sait que Weber fait de «*l'activité sociale*» la catégorie principale de sa sociologie; et de la compréhension de cette activité le principe de toute explication sociologique. En conséquence, il est amené à définir le capitalisme en ces termes: «*Un acte économique sera dit 'capitaliste' avant tout quand il repose sur l'attente d'un profit obtenu par l'uti-*

lisation de chances d'échange, quand il repose, donc, sur des chances de gain formellement pacifiques.»¹² Le capitalisme désigne donc chez Weber, du moins immédiatement, non pas un système économique et social: un ensemble de relations ou de rapports formant système, comme c'est le cas chez les libéraux aussi bien que chez Marx. A travers cette notion, Weber désigne bien davantage une forme ou un mode spécifique de comportement économique qui, en se généralisant et en se stabilisant, peut certes donner lieu à la formation d'un système économique, mais dont l'intelligibilité doit toujours se rapporter aux actions et activités des agents individuels qui lui servent de moteur et principe. On reconnaît ici la défiance de Weber à l'égard de ce qu'il appelle «*les concepts collectifs*» et sa volonté de rapporter l'explication des structures sociales à la compréhension des comportements individuels:

«*[...] pour l'interprétation compréhensive de l'activité que pratique la sociologie, ces structures ne sont que des développements et des ensembles d'une activité spécifique de personnes singulières puisque celles-ci constituent seules les agents compréhensibles d'une activité orientée significativement.*»¹³

Ce qui constitue le propre de l'activité économique capitaliste, selon Weber, c'est le fait, d'une part, que le gain n'est escompté que des possibilités nées de l'échange, donc de la circulation marchande et monétaire; d'autre part, que cette activité repose sur cet élément rationnel qu'est le *calcul économique*, résultant de la comparaison entre la valeur des éléments engagés (marchandises ou argent) dans la circulation et la valeur de ceux qui en sont retirés:

«*[...] l'élément décisif est toujours qu'un calcul du capital soit effectué en termes monétaires, que ce soit sous la forme moderne de livres de comptes, ou sous toute autre forme, aussi primitive et rudimentaire soit-elle. Au départ d'une entreprise, on dresse un bilan initial; mais c'est également le cas avant chaque action ponctuelle: on procède à un calcul; de même lors du contrôle et de la vérification de la pertinence de l'opération, on procède à un nouveau calcul; de la même manière à l'achèvement de l'opération, et afin d'établir le profit dégagé, on procède à un bilan final.*»¹⁴

Ces deux critères de l'activité capitaliste selon Weber, centrant sa définition sur le procès de circulation et sur l'activité rationnelle de l'agent économique, disent sa dette à l'égard du paradigme libéral, notamment dans sa formulation néoclassique. Ainsi défini, le capitalisme est, selon Weber, une réalité universelle:

«*Or, aussi loin que les documents économiques remontent, on trouve dans toutes les civilisations du monde un 'capitalisme', entendu dans*

ce sens, et des opérations 'capitalistes', même si le calcul du capital y est d'une rationalisation assez médiocre. C'est le cas de la Chine, de l'Inde, de Babylone, de l'Égypte, de l'Antiquité méditerranéenne, du Moyen Âge comme de l'époque moderne.»¹⁵

On aura compris que, comme bon nombre d'autres économistes, historiens ou sociologues, avant aussi bien qu'après lui, Weber assimile ici capitalisme et développement du capital marchand dans les différentes formes qu'il peut prendre au sein des formations précapitalistes. Comme il le dit par ailleurs, il s'agit du 'capitalisme' «[...] répandu partout dans le monde depuis trois millénaires, depuis la Chine, l'Inde, Babylone, la Grèce, Rome, Florence jusqu'à nos jours, c'est-à-dire celui des usuriers, des fournisseurs de guerre, des fermiers d'office et d'impôts, des grands entrepreneurs de commerce et magnats de la finance.»¹⁶ Weber n'est donc pas exempt des confusions dans l'usage des termes capital et capitalisme que j'ai soulignées plus haut.

Ce n'est pas pour autant que Weber ignore ou méconnaît la spécificité du capital industriel (au sens de Marx) et du capitalisme moderne auquel il va donner naissance. Bien, au contraire, il tient à en souligner l'originalité profonde lorsqu'il affirme: «*Mais dans les temps modernes, l'Occident connaît en outre une forme de capitalisme tout autre, et qui ne s'est développé nulle part ailleurs: l'organisation capitaliste rationnelle du travail (formellement) libre. On n'en trouve ailleurs que des rudiments.*»¹⁷ L'originalité de cette forme de capitalisme, que l'Occident moderne a eu le privilège d'inventer avant de l'exporter partout dans le monde, tient donc, aux yeux de Weber, dans l'exploitation rationnelle du «*travail libre*», expression que Marx utilise également pour désigner le travail salarié et dont il n'est pas exclu que Weber la reprenne de lui, parachevant la rationalité économique dont on vient de voir qu'elle est, selon Weber, inhérente à toute activité capitaliste. Par quoi il faut entendre que cette forme de capitalisme se propose de soumettre aussi intégralement que possible le procès social de production aux exigences et aux règles de ce qu'il nomme «*l'activité rationnelle par finalité*» («*zweckrationales Handeln*»), ce que l'on dénomme ordinairement la rationalité instrumentale. Elle se caractérise, d'une part, par le souci exclusif d'un agencement cohérent des moyens destinés à parvenir à une fin déterminée, indépendamment de la valeur de cette dernière; d'autre part, par 'l'économie' des moyens utilisés relativement à la fin poursuivie: il s'agit d'obtenir le maximum de résultats avec le minimum de moyens.

Evidemment, pareille organisation rationnelle du travail présuppose toute une série d'autres conditions, tant objectives que subjectives. La première, et sans doute la plus importante, est le revers même du travail (formellement libre): l'expropriation de ces mêmes producteurs,

que Weber appréhende plus positivement sous la forme de l'appropriation privative des moyens de production. Weber préfère, pour sa part, insister, toujours à titre de conditions de cette rationalisation du procès de production, de l'exploitation rationnelle de la force de travail salariée à fins de valorisation du capital, sur la séparation (physique et surtout juridique) de l'entreprise capitaliste du ménage; sur le recours à une comptabilité rationnelle (comptabilité double et comptabilité analytique); ainsi que, d'une manière plus générale, sur l'existence d'un marché au sens d'un système de rapports d'échanges stabilisés et régularisés par l'existence d'un système monétaire (avec ses institutions spécifiques) et d'un système juridique (garant de l'exécution des contrats entre échangistes), marché libre auquel doivent pouvoir accéder tous les agents économiques (tous ceux qui peuvent et veulent prendre part aux échanges marchands); sur une administration d'Etat opérant selon des règles formelles et des procédures fixes et prévisibles; sur une technique rationnelle, appliquée tant au procès de production (sous la forme de sa mécanisation) qu'au procès de circulation, permettant notamment la prévision des résultats de ce dernier; enfin, sur l'existence d'un marché financier permettant de mettre à disposition des entrepreneurs capitalistes des réserves monétaires disponibles (sous forme de prêts) et, du même coup, à tout un chacun de participer aux entreprises rationnelles (sous forme de l'actionnariat)¹⁸.

En fait, pareille rationalisation de l'activité économique n'est, pour Weber, on le devine à l'énumération des conditions précédentes, qu'un aspect ou un développement particulier de la tendance plus générale à la rationalisation de toutes les activités sociales qui caractérise en propre l'Occident, et qui fait, selon lui, toute la spécificité de la civilisation occidentale – et c'est là une première originalité de son approche du problème. Weber n'affirme certes pas que l'Occident a eu le monopole de l'activité sociale rationnelle par finalité, dont il fait un des quatre types fondamentaux d'activité sociale et qui, à ce titre, est universelle et se rencontre dans toutes les sociétés, en tout temps et en tout lieu. Mais le propre de l'Occident, selon lui, a été de soumettre méthodiquement l'ensemble des activités sociales aux schèmes et aux exigences de la rationalité instrumentale, pour l'étendre en définitive à toutes les sphères de la vie collective et individuelle et finir par engendrer le monde «*désenchanté*» en même temps qu'impersonnel qui est le nôtre. Cela est vrai non seulement des sciences et des techniques scientifiques, dans laquelle la rationalité instrumentale a été érigée au rang de principes épistémologiques et méthodologiques et a été formalisée comme telle; mais encore, outre l'économie, du droit (avec la codification des normes et règles juridiques, leur organisation en systèmes apodictico-déductifs) et de l'Etat (doté d'une constitution qui encadre l'activité législative, régle-

mentaire et judiciaire de ses agents et d'une bureaucratie développant une division verticale et horizontale du travail institutionnel); de la philosophie, de la religion (rationalisée sous forme de théologie, de théodicées et de préceptes moraux) et même de l'art, notamment de l'architecture (avec ses traités codifiant les règles de construction) et la musique (avec ses règles d'écriture et de composition)¹⁹. En somme, pour Weber, le capitalisme est un simple aspect particulier en même temps que la résultante générale de la dynamique de rationalisation des activités sociales propre à la civilisation occidentale, qui aura permis en définitive à cette dernière de s'universaliser, d'envahir et de conquérir la planète entière, de devenir-monde en un mot.

En conséquence de sa définition du capitalisme, Weber est également conduit à mettre l'accent sur *les conditions subjectives de possibilité* de la formation de ce dernier – et c'est là la seconde originalité de son approche du problème des origines du capitalisme. Pour que se développe cette rationalisation de l'activité économique qui est selon lui le propre du capitalisme moderne, il faut en effet qu'émerge et que se consolide un certain type de subjectivité, capable précisément d'opérer une telle rationalisation. C'est là ce que Weber nomme «*l'esprit du capitalisme*» dont il cherche à comprendre, au-delà de son contenu propre, les conditions et les formes de son apparition et de sa consolidation dans la dynamique longue de la civilisation occidentale.

Le trait le plus caractéristique de cet «*esprit du capitalisme*» est, selon Weber, *le devoir*, fait à tout individu, de consacrer sa vie entière à une activité professionnelle capable d'augmenter son capital – compris ici dans le sens général et vulgaire de son gain et de sa fortune, de ses revenus et de son patrimoine, mais aussi, et de préférence, dans le sens économique spécifique de l'ensemble des biens (matériels ou immatériels) qui permettent de faire de l'argent avec de l'argent, de réaliser un profit sur la base d'une avance d'argent dans la circulation marchande et monétaire. Dans une pareille perspective, s'adonner à son activité professionnelle, avec tout le sérieux nécessaire et tout le zèle dont un individu peut être capable, prend le sens d'une fin en soi, mieux même: d'une véritable vocation, au sens religieux du terme – et c'est bien là le double sens du terme allemand *Beruf*. De cet impératif catégorique commandant à chacun de s'enrichir par l'intermédiaire de son travail et, de préférence, par l'intermédiaire de celui d'autrui, résultent trois autres traits caractéristiques de «*l'esprit du capitalisme*» selon Weber. A savoir, d'une part, le souci constant de la maîtrise de soi, de manière à mobiliser au mieux toute son énergie dans son activité professionnelle, impliquant la rationalisation de son comportement dans tous les actes de la vie quotidienne, rationalisation qui gagne évidemment la conduite de ses affaires, par exemple sous la forme du souci de ne pas perdre

son temps, de consacrer chaque instant de son existence à sa profession-vocation. D'autre part, le renoncement à la jouissance des biens matériels, l'argent gagné ne devant pas être dilapidé, mais économisé pour être à son tour réinvesti dans l'activité professionnelle: il ne faut prélever sur le gain que ce qui est strictement nécessaire à une vie simple et sobre, sans excès ni ostentation – ce qui implique un certain degré d'ascétisme. Enfin, la justification de l'enrichissement personnel, non pas comme occasion d'oisiveté et de jouissance, mais comme manifestation et récompense du sérieux et du zèle mis à exercer sa profession-vocation.

Quant aux conditions qui ont présidé à la formation et au développement d'un pareil «*esprit*», d'une pareille subjectivité, spécifiquement capitaliste, on connaît la thèse soutenue par Weber. La matrice d'un pareil «*esprit*» réside, selon lui, dans ce qu'il nomme «*l'ascétisme intramondain*» inventé et diffusé par le calvinisme, mais aussi par certaines sectes puritaines, méthodistes, piétistes et anabaptistes. Au sein du calvinisme, du fait de sa curieuse théorie de la prédestination, le fidèle ne peut échapper à l'angoisse de son salut, s'assurer de bénéficier de la grâce divine nécessaire à ce dernier, qu'en se vouant corps et âme à sa propre réussite économique, tout en respectant évidemment la loi divine. Car l' élu se distingue précisément par le fait qu'il manifeste et accroît la gloire de Dieu par son action dans le monde même: par le fait que, tout en vivant scrupuleusement selon la loi divine, il contribue à la prospérité du monde en assurant le succès de ses entreprises terrestres, et notamment de ses entreprises professionnelles, par un travail acharné et un effort de tous les instants qui sont tenus, par conséquent, pour un véritable devoir religieux. En somme, pour le calviniste, celui qui, grâce à son labeur acharné et à sa vie ascétique, réussit dans les affaires tout en respectant la loi divine travaille «*ad majorem Dei gloriam*» (pour la plus grande gloire de Dieu); et sa réussite atteste, de ce fait, qu'il bénéficie de la grâce divine et qu'il est assuré de son salut.

A suivre Weber, le protestantisme a ainsi sécularisé l'éthique ascétique en Occident. Jusqu'alors confinée dans les limites de la vie monacale, d'une existence extra-mondaine bien qu'ayant déjà des incidences sur le cours du monde (par exemple en assurant la prospérité matérielle et le rayonnement spirituel des monastères médiévaux), il l'a inscrite dans le monde, il en a fait un ascétisme *intramondain*, mieux, il en a fait la règle même de toute vie séculière. Et, ainsi, il a contribué à donner naissance aux différentes dimensions de «*l'esprit du capitalisme*»: à son *ethos* de la profession-vocation, à son exaltation du travail comme fin en soi et vertu suprême; à son exigence de maîtrise de ses pulsions et désirs, de manière à les subordonner strictement aux exigences de la vie professionnelle; à son ascétisme bannissant toute oisiveté comme toute

jouissance ou toute ostentation de sa richesse, au profit d'une accumulation (réinvestissement) méthodique et continue des gains obtenus, de manière à accroître sans cesse les possibilités de nouveaux gains; mais aussi à sa justification de l'enrichissement personnel présenté non seulement comme un devoir mais comme un signe d'excellence (à la limite, comme l'attestation de l'élection divine), fournissant ainsi un motif supplémentaire à l'accumulation.

*«L'ascèse protestante intramondaine – ainsi peut-on résumer ce qui a été dit jusqu'à présent – s'est opposée de toutes ses forces à la jouissance ingénue des possessions, elle a restreint la consommation, en particulier la consommation de luxe. En revanche, elle a eu pour effet psychologique de lever les obstacles que l'éthique traditionnelle opposait à l'acquisition des biens, de rompre les chaînes qui entravaient la recherche du gain, non seulement en la légalisant, mais en la considérant comme directement voulue par Dieu (au sens où nous l'avons exposé).»*²⁰

L'antique condamnation de l'*auri sacra fames* (de la maudite soif de l'or), qui avait limité le développement du capital marchand jusqu'alors, a ainsi cédé la place à l'idée que créer et exploiter sans cesse ni repos des possibilités de gagner de l'argent était non seulement licite mais un devoir; en même temps que le même ascétisme intramondain a créé chez ceux qui n'avaient aucune chance de pouvoir se lancer dans ce genre d'affaire et qui étaient condamnés à vendre aux précédents leur force de travail, une conscience professionnelle et un attachement au travail non moins nécessaires à l'accumulation du capital.

2. L'approche weberienne du problème des origines du capitalisme ne manque donc ni d'ampleur ni d'originalité. Elle n'en souffre pas moins, au minimum, d'une certaine ambiguïté quant à sa signification et sa portée, qui masque mal son orientation fondamentalement idéaliste.

D'une part, en effet, Weber répète à de nombreuses reprises que le capitalisme moderne, «rationnel» à ses yeux, ne saurait s'expliquer seulement par ce qu'il nomme «l'esprit du capitalisme» et son singulier *ethos* économique; et que bien d'autres conditions (techniques, économiques, sociales, juridiques, politiques) ont présidé à l'apparition d'un tel phénomène. La rationalisation de l'activité économique procède de définitive, j'ai déjà eu l'occasion de le souligner, de la dynamique historique de rationalisation propre à l'Occident, dans la *totalité* de ses dimensions. De même se défend-il explicitement de vouloir soutenir «une thèse aussi absurdement doctrinaire que celle, par exemple, qui voudrait que 'l'esprit capitaliste' (toujours dans le sens où ce mot est ici provisoirement utilisé) n'aurait pu naître que comme une émanation de la

*Réforme, ou même que le capitalisme en tant que système économique serait un produit de la Réforme»*²¹.

Cependant Weber est déjà nettement moins précis quand il se propose de définir *positivement* les rapports existant entre les trois termes qu'a ricolé son analyse: éthique protestante, «*esprit du capitalisme*» et capitalisme moderne («*rationnel*»). Pour caractériser ces rapports, il utilise une notion assez vague, empruntée à Goethe, celle d'«*affinité élective*»:

*il s'agit, d'un côté, d'examiner d'abord si et sur quels points on peut déceler des 'affinités électives' entre certaines formes de la foi religieuse et l'éthique de la profession-vocation»*²²; et, de l'autre, de considérer que «*l'attitude ou les différentes attitudes possibles que nous désignons ainsi [sous le concept d'«esprit du capitalisme»] nous apparaissent précisément comme spécifiquement 'adéquates', d'une manière ou d'une autre, à ces formes d'organisation [celles de l'économie capitaliste moderne], autrement dit comme étant en 'affinité élective' avec ces formes d'organisation, et ce pour des raisons internes»*²³.

Ce qui laisse entendre qu'il existe entre ces trois termes des similitudes ou des homologies structurelles qui leur permettent d'entrer en résonance, en se déterminant et en se renforçant mutuellement, sans qu'aucun de ces trois termes ne jouisse a priori d'une prévalence causale.

Et pourtant, d'autre part, réduit à l'essentiel, *L'éthique protestante et l'esprit du capitalisme* expose bien la séquence causale suivante: ascétisme intramondain propre au protestantisme radical, d'où «*esprit du capitalisme*» (avec notamment son *ethos* de la profession-vocation); «*esprit du capitalisme*», d'où capitalisme moderne (notamment sous l'angle de la «*rationalisation*» du procès économique). Le premier membre de cette séquence constitue clairement le centre de son propos. Ainsi lorsque, à la fin de l'ouvrage, Weber est amené à le résumer, c'est bien ce point qu'il met en avant:

*«L'un des éléments constitutifs de l'esprit capitaliste moderne, et pas seulement de ce dernier, mais de la culture moderne, à savoir la conduite de vie rationnelle sur la base de l'idée de la profession-vocation (Beruf), est né – c'est ce que se proposaient de montrer ces études – de l'esprit de l'ascèse chrétienne.»*²⁴

Quant au second membre de cette séquence causale, Weber l'introduit beaucoup plus discrètement au fil de son propos, comme en contrebande; il apparaît sous la forme de l'affirmation que c'est précisément cet élément – l'*ethos* de la profession-vocation appuyé sur l'ascétisme intramondain véhiculé par le protestantisme radical – qui avait fait défaut jusqu'alors au capitalisme et qui va permettre à ce dernier de se parachever dans l'Europe des temps modernes: «*On trouve du 'capita-*

lisme' en Chine, en Inde, à Babylone, dans l'Antiquité et au Moyen Âge. Mais, comme nous le verrons, il lui manquait justement cet *ethos* spécifique.»²⁵

Et tous ses essais ultérieurs de sociologie de la religion, sur le confucianisme et le taoïsme, sur le bouddhisme et l'hindouisme, sur le judaïsme antique, se présentent en fait comme autant de contre-épreuves de cette thèse, ainsi que l'indique le titre général sous lequel il les publie entre 1915 et 1920 («*L'éthique économique des religions mondiales*»): ce qu'il s'agit pour lui de vérifier à chaque fois, c'est précisément l'absence de cet opérateur psychologique et idéologique clef de «*l'esprit du capitalisme*» qu'est l'ascétisme intramondain dont le protestantisme est bien, à ses yeux, l'inventeur. C'est ce défaut par lequel s'explique en définitive, selon Weber, l'impossibilité de l'émergence, dans les civilisations afférentes, du capitalisme moderne, c'est-à-dire «*rationnel*». Ainsi écrit-il en conclusion de son essai sur «*L'hindouisme et le bouddhisme*»:

«*L'Asiatique a la réputation dans le monde entier d'avoir une soif de gain illimitée et sans pareille pour les petites choses comme pour les grandes, et cette réputation est en général méritée. Mais il s'agit précisément d'un désir de gain que l'on satisfait par les moyens de la ruse et avec le recours du moyen universel, la magie. Il manquait précisément ce qui a été décisif pour l'économie occidentale: à savoir que le caractère pulsionnel de la recherche du gain fût brisé et rationnellement objectivé, et qu'il fût inséré dans un système d'éthique rationnelle et intramondaine de l'action dans le monde, comme l'a fait en Occident l'ascèse intramondaine' du protestantisme, dans la ligne de quelques rares précurseurs qui étaient avec eux en résonance intérieure. L'évolution religieuse de l'Asie n'a pas connu les conditions nécessaires au développement d'un tel processus.*»²⁶

La différence essentielle entre le puritanisme et le confucianisme, qui présentent par ailleurs de nombreux points communs, tient, aux yeux de Weber, précisément dans cet ascétisme intramondain qui caractérise l'éthique du premier et qui est inconnu du second:

«*L'opposition entre confucianisme et puritanisme est à même de nous faire comprendre que la simple sobriété et l'esprit d'épargne, combinés avec le 'désir de gain' et l'estime pour la richesse' étaient encore loin de représenter ou de pouvoir faire naître l'esprit capitaliste'. Le confucéen typique dépensait ces économies et celles de sa famille pour acquérir une culture de lettré, pour se former en vue des examens et s'assurer ainsi la base sociale d'une existence de qualité. Le puritain typique gagnait beaucoup d'argent, en dépensait peu et, poussé par la contrainte ascétique d'épargner, réinvestissait ses gains sous forme de capital dans*

des entreprises capitalistes rationnelles. Le 'rationalisme' – c'est pour nous la deuxième leçon – inspirait ces deux éthiques. Mais seule l'éthique rationnelle du puritanisme, orienté vers un au-delà du monde, a mis en œuvre un rationalisme économique intramondain jusque dans ses dernières conséquences, précisément parce qu'en soi rien ne lui était plus étranger, précisément parce que le travail dans ce monde ne faisait pour elle qu'exprimer la poursuite d'un but transcendant. Le monde lui était échu en partage, conformément à la promesse, parce que cette éthique n'avait 'recherché que Dieu et sa justice'. Le rationalisme confucéen signifiait une adaptation rationnelle au monde; le rationalisme puritain: une maîtrise rationnelle du monde.»²⁷

Et c'est ce même défaut d'ascétisme intramondain que Weber diagnostique dans l'éthique économique du judaïsme antique:

«*Jamais une activité rationnelle fondée sur la légalité formelle n'aurait pu être valorisée dans le judaïsme comme elle l'a été dans le puritanisme, car le dualisme de l'éthique économique s'y opposait; on avait décrété en effet qu'une même conduite était parfaitement licite à l'égard de l'étranger et strictement prohibée vis-à-vis du coreligionnaire [...] sur le plan pratique ce dualisme qui pénétrait toute l'éthique signifiait que l'idée spécifiquement puritaine selon laquelle il fallait 'faire ses preuves' sur le plan religieux par une ascèse rationnelle à l'intérieur du monde ne pouvait se développer en Israël; il ne lui était pas possible de se fonder sur quelque chose qui était en soi condamnable et n'était 'permis' qu'à l'égard d'une certaine catégorie de personnes. Ainsi dès l'abord se trouvait exclue toute la conception du métier comme 'vocation' qui est présente dans le protestantisme ascétique [...] Ceci fut lourd de conséquences sur la forme qu'allait prendre l'activité économique des juifs. Depuis l'Antiquité le capitalisme paria des juifs comme celui des castes de marchands en Inde se complaisaient précisément dans certaines formes de capitalisme d'Etat et d'exploitation – auxquelles il convient d'ajouter l'usure et le commerce proprement dits – que le puritanisme abhorrait. Dans le judaïsme comme dans l'hindouisme, ce genre d'activités ne se heurtait à aucune condamnation éthique.*»²⁸

Bref, en dépit de la dénégation par laquelle se clôt *L'éthique protestante et l'esprit du capitalisme*: «[...] il n'est évidemment pas question pour autant de vouloir remplacer une interprétation causale unilatéralement 'matérialiste' de la culture par une interprétation causale tout aussi unilatéralement spiritualiste [...]»²⁹, c'est bien vers une telle interprétation que tend l'ouvrage et à laquelle il ouvre en définitive la voie. Or, une pareille interprétation pose doublement problème. D'une part, dans son principe même. Ce qui est ici en cause, c'est l'autonomie accordée aux

idées, en l'occurrence aux idées religieuses : faire de l'ascétisme intramondain inventé et véhiculé par le protestantisme *l'ultima ratio* du capitalisme moderne, c'est le traiter en *deus ex machina* de l'histoire universelle. Car d'où sort-il ? A différents endroits, Weber évoque des prémices médiévales de cet ascétisme, mais sans donner davantage de précision. Et s'il concède *in fine* qu'« il faudrait aussi mettre au jour la manière dont l'ascèse protestante a été à son tour influencée, dans son devenir comme dans sa spécificité, par l'ensemble des conditions sociales de la culture, et en particulier par les conditions économiques »³⁰, Weber se garde bien de le faire ici ou ailleurs.

D'autre part, cette même interprétation causale est discutable sur un plan historique. La période dont traite Weber va des débuts de la Réforme à l'aube de la 'révolution industrielle', soit en gros de la première moitié du XVI^e siècle à la seconde moitié du XVIII^e siècle. Période qui est incontestablement celle du parachèvement des rapports capitalistes de production selon mes propres critères, auquel l'ascétisme protestant aura ainsi non moins incontestablement contribué, du moins dans la partie de l'Europe septentrionale et de ses colonies nord-américaines où s'est exercée son influence, conformément à l'analyse weberienne. Mais là s'arrête aussi très exactement la portée spatio-temporelle de cette dernière. Car, ainsi que nous le verrons dans le corps de cet ouvrage, les rapports capitalistes de production ont commencé à se former en plein cœur du Moyen Âge, y compris dans leur dimension de rationalisation chère à Weber, bien avant l'émergence du protestantisme et sans que celui-ci y prenne par conséquent une part quelconque. En somme, l'ascétisme intramondain protestant aura davantage contribué à la *consolidation* et au *parachèvement* des rapports capitalistes de production, dans le contexte général de la première période du devenir-monde du capitalisme caractérisée par le protocapitalisme mercantile, qu'à la prime formation de ces mêmes rapports.

3. S'agit-il pour autant de revenir vers une interprétation causale matérialiste, considérant que les éléments composant « *l'esprit du capitalisme* » n'ont joué qu'un rôle superficiel, superstructurel au sens que le marxisme a habituellement donné à ce dernier terme, dans la formation des rapports capitalistes de production ? Pas davantage. Et Weber a raison de décocher quelques flèches venimeuses à l'encontre d'une pareille conception qui minimise l'importance des facteurs subjectifs, sous prétexte de leur nature et portée idéologiques.

Au demeurant, sur ce point, comme sur bien d'autres, le marxisme n'a pas su comprendre Marx. Certes, ce dernier s'est principalement penché sur les conditions objectives de formation et de consolidation des rapports capitalistes de production. Cela ne signifie pas qu'il ait

pour autant méconnu ou minimisé leurs conditions subjectives. Avant Weber, bien qu'avec infiniment moins d'ampleur et de profondeur que lui, Marx avait déjà souligné la nécessité que le capitaliste se comporte en « *capital personnifié* », autrement dit en individu dont toute la subjectivité (le désir, la volonté, l'intelligence, l'imagination, etc.) est tendue vers cet unique but : valoriser la valeur existante et accumuler les moyens d'une valorisation sans cesse grandissante. Dans un célèbre passage du Livre I du *Capital*, Marx se livre même à une analyse fine, non dépourvue d'ironie, de cette subjectivité capitaliste, de cet « *esprit du capitalisme* » pour parler comme Weber, en montrant comment s'élève sur cette base, dans l'âme du capitaliste, « *un conflit à la Faust entre le penchant à l'accumulation et le penchant à la jouissance* », conflit que Weber, pour sa part, a eu tendance à négliger. Le premier lui intime l'ordre de tout sacrifier à l'impératif de l'accumulation, de l'élargissement de l'échelle du procès de production et de la sphère du procès de circulation de son capital, y compris son existence privée et son propre procès de consommation, de mener une vie ascétique faite de labeur et d'épargne réinvestie, donc de renoncement aux facilités et aux jouissances que lui ouvre pourtant sa richesse grandissante – et on retrouve là tous les traits de l'ascétisme intramondain tel qu'il a été analysé par Weber. Tandis que le penchant à la jouissance, se renforçant avec l'échelle de l'accumulation qui accroît ses revenus et sa fortune personnels, pousse le capitaliste au contraire à détourner une part grandissante de ses gains (du profit) de l'investissement (l'accumulation du capital) vers la consommation improductive de biens et de services de luxe³¹.

En fait, les deux perspectives sur l'évocation desquelles se clôt l'essai de Weber (la « *spiritualiste* » et la « *matérialiste* ») et qu'il renvoie dos à dos, sans pour autant parvenir à les dépasser, sont aussi unilatérales l'une que l'autre en ce qu'elles méconnaissent la complexité dialectique des rapports de production, qui marque leur structure comme leur dynamique, leur organisation comme leur transformation. Les rapports de production comprennent, en effet, toujours à la fois des éléments *matériels* (les forces productives), des éléments *institutionnels* (les mœurs, usages, coutumes, règles éthiques et juridiques, institutions politiques qui déterminent et mettent en forme et en normes les relations des producteurs aux moyens de production, les relations des producteurs entre eux et avec les non-producteurs, les relations des uns et des autres au produit du travail social), enfin des éléments *idéels* (des systèmes de représentations) à fonction idéologique. Profitons-en pour préciser qu'une idéologie n'est jamais seulement un discours d'accompagnement des pratiques sociales, une sorte de décorum symbolique au sein duquel celles-ci se déploieraient, un vernis superficiel ou un supplément d'âme, ainsi que peut le laisser entendre le qualificatif de superstructurel dont

le marxisme a affublé les idéologies. Si celles-ci sont en mesure de remplir leur fonction essentielle de légitimation, de justification des pratiques sociales et des rapports sociaux aux yeux des acteurs sociaux, c'est dans l'exacte mesure où elles *façonnent en profondeur leur subjectivité*: elles l'approprient aux conditions (nécessités et possibilités) faites par ces pratiques et ces rapports aux acteurs sociaux, elles leur fournissent tous les motifs et tous les mobiles leur permettant d'être précisément capables d'agir dans ces conditions, en donnant sens (dans tous les sens du terme) aux pratiques sociales qu'ils développent et aux positions qu'ils occupent au sein des rapports sociaux.

Dès lors, comprendre la transformation de rapports de production, comprendre comment de nouveaux rapports de production ont pu se former à la fois dans et contre d'anciens rapports de production, c'est chercher à expliquer comment la cohésion des premiers s'est trouvée mise en défaut au point de devoir céder la place aux seconds. Ce qui va me conduire à privilégier deux facteurs explicatifs: d'une part, *les contradictions internes* entre les différents éléments (matériels, institutionnels, idéels) constitutifs des rapports de production existant, résultant de leur incohérence relative, de leur inadéquation partielle les uns aux autres; d'autre part et surtout, *les conflits internes* à ces rapports de production, opposant les différents groupements sociaux qu'ils font naître (producteurs et non-producteurs, propriétaires et non-propriétaires, différents types de producteurs et différents types de propriétaires, etc.) Et c'est bien ce dernier facteur qui va s'avérer déterminant en dernière instance, comme j'aurai l'occasion de le montrer dans le cours de cet ouvrage. Car, si les contradictions entre les différents éléments constitutifs des rapports de production ouvrent différentes possibilités de transformation de ces rapports, c'est en définitive les conflits entre les acteurs aux prises dans ces rapports qui vont déterminer l'intensité et les formes, toujours singulières, de l'actualisation de ces possibilités. Et, sous ce rapport, l'élément à privilégier n'est ni l'élément matériel (les forces productives) comme l'a répété la vulgate marxiste, ni l'élément idéal (les représentations, les idéologies, les mentalités) comme Weber l'a pensé, au moins par moments, mais bien l'élément institutionnel: c'est lui qui constitue toujours à la fois le ressort et l'enjeu des conflits entre acteurs qui sont au cœur de la dynamique formatrice des rapports de production. Bref, ici comme ailleurs, *c'est la lutte de classes* qui a et qui garde le dernier mot.

Mais il faut bien reconnaître que la pensée de Weber est mal adaptée à saisir cette dernière comme plus largement le devenir historique dont elle est le moteur. Bien que sa culture historique soit immense, proprement encyclopédique, Weber n'est pas un penseur de l'histoire, du *devenir* historique. Cela tient, d'une part, à sa méconnaissance ou sa

dénégation du caractère dialectique (donc conflictuel) de la *praxis* sociale, qui en fonde l'historicité; ce qui se manifeste notamment dans l'importance secondaire voire marginale qu'il réserve aux conflits sociaux et, notamment, aux luttes de classes précisément dans le cours de ses analyses. Mais il faut aussi et peut-être surtout incriminer, cause et effet à la fois du point précédent, la méthode weberienne, procédant par idéaltypes, plus à même de saisir l'essence d'un phénomène ou d'une structure, en l'occurrence le capitalisme, que son procès de formation et de transformation. Sous ce rapport, le chapitre II de la première partie de son œuvre monumentale restée inachevée, *Economie et société*, intitulée «*Les catégories sociologiques fondamentales de l'économie*», est emblématique: il se présente bien davantage comme une série de tels idéaltypes de formes de production et de propriété (donc de rapports de production), une sorte de galerie de portraits économiques, qui n'accorde que peu d'attention et d'intérêt à leur transformation les uns dans les autres, qui est pourtant la matière propre de l'histoire.

Il existe cependant quelques textes de Weber qui font heureusement exception, au nombre desquels comptent notamment ses études sur les structures agraires dans l'antiquité, ses *Agrarverhältnisse im Altertum*, ainsi que son *Histoire économique* dans lesquels les catégories figées exposées dans *Economie et société* prennent vie et entrent en mouvement. On y découvre alors un autre Weber, auquel malheureusement sociologues et historiens ont beaucoup moins prêté attention, et qui étonne par sa proximité fréquente de la méthode du «*matérialisme historique*». De ce fait, j'aurai souvent l'occasion de m'y référer et d'y emprunter un certain nombre de mes propres éléments d'analyse³².

LE FIL CONDUCTEUR

La définition la plus complète du capital comme rapport de production que nous a laissée Marx est celle qui figure au tout début du Livre II du *Capital*³³. Elle s'y expose sous la forme de ce que Marx appelle «*le procès cyclique du capital*», unité de son procès de production et de son procès de circulation, produisant par lui-même les conditions immédiates de sa répétition. Ce procès cyclique peut être schématisé par la formule suivante:

$$A - M (M_p + T) \dots P \dots M' - A'$$

Dans cette formule:

A représente le capital-argent initial: l'argent faisant fonction de capital, autrement dit avancé à fins de valorisation, donc de conservation et d'accroissement de sa valeur.

M_p et T représentent respectivement les moyens de production et les forces de travail que ce même capital s'approprie sous forme de marchandises M , afin de les combiner en un procès de production.

P représente ce même procès de production, dans sa dualité de procès de travail et de procès de valorisation. Il n'est donc pas seulement un procès de producteur de valeurs d'usage, par transformation de matières de travail à l'aide de moyens de travail mis en œuvre par des forces de travail, mais encore un procès de formation de valeur : de conservation d'une valeur ancienne (celle des moyens de production transmise au produit nouveau) et de formation d'une valeur nouvelle supérieure à la valeur de la force de travail, la différence constituant très exactement la plus-value.

M' représente le produit-marchandise résultant de ce procès de production dont, par hypothèse, la valeur est supérieure à la valeur initialement avancée : $M' > M$, soit $M' = M + dM$, dM représentant la plus-value sous la forme de marchandise.

Enfin $A' = A + dA$ est le capital-argent final, le capital faisant retour dans les mains du capitaliste qui l'a initialement avancé, en étant engrossé de la plus-value dA , donc sous une forme appropriée à la répétition du procès précédent, éventuellement à une échelle supérieure, permettant donc la reproduction (éventuellement élargie) du capital.

Pour qu'un pareil procès cyclique, qui constitue très exactement ce que je nomme le procès immédiat de reproduction du capital, soit rendu possible, autrement dit pour que le capital comme rapport de production puisse exister, il faut et il suffit que soient assurées *les quatre conditions immédiates suivantes* :

1. Il faut tout d'abord que se soit réalisée une accumulation de valeur sous forme d'argent (une thésaurisation) suffisante pour permettre sa conversion en capital-argent potentiel A , capable d'être avancé comme capital en s'échangeant contre des moyens de production et contre des forces de travail. Ce qui n'est possible que sur la base d'un certain développement autonome préalable du capital marchand.

2. Mais pour que cet argent thésaurisé sur la base du développement du capital marchand puisse se transformer en capital industriel, il faut encore qu'il trouve à s'échanger contre des moyens de production M_p et surtout contre des forces de travail T . Il faut donc que ces moyens de production et ces forces de travail se trouvent transformés en marchandises, que les conditions objectives de la production aussi bien que son facteur subjectif se trouvent à l'état de marchandises. Ce qui suppose à son tour l'expropriation des producteurs immédiats, leur séparation des conditions objectives de la production (moyens de pro-

duction et moyens de consommation), secret de toute la prétendue « *accumulation primitive* » de capital selon Marx.

3. Il ne suffit pas que le capital-argent potentiel trouve à s'échanger contre des moyens de production et des forces de travail, devenues marchandises par leur séparation, pour qu'il puisse se transformer en capital industriel. Il faut encore que ces moyens de production et ces forces de travail puissent se combiner de manière productive d'un point de vue capitaliste, autrement dit en un procès de travail qui soit aussi un procès de valorisation de la valeur-capital primitivement avancée, autrement dit un procès P capable à la fois de conserver et d'augmenter la valeur initiale désormais matérialisée dans des moyens de production et des forces de travail par la formation d'une plus-value dM .

4. En fin, il ne suffit pas que le procès de production P engendre une plus-value dM sous forme d'un produit-marchandise dont la valeur M' soit supérieure à M , il faut encore que ce produit-marchandise puisse se vendre en réalisant sa valeur, y compris la plus-value qu'elle contient, pour que dM puisse alors devenir dA . Ce n'est qu'à ce moment que la valeur primitivement avancée sous forme d'argent se sera définitivement métamorphosée en capital, en ayant à la fois conservé et augmenté sa valeur. Ce qui suppose l'existence d'un marché suffisamment étendu pour pouvoir absorber la totalité du produit-marchandise³⁴.

J'ajouterai enfin que l'existence du capital comme rapport social de production présuppose la possibilité de la répétition indéfinie (à même échelle ou à échelle élargie) de ce procès cyclique, donc de l'ensemble des opérations qui le conditionnent. Répétition dont j'ai indiqué dans l'Introduction générale qu'elle répond à des conditions spécifiques, différentes de celles qui président à la simple exécution du procès lui-même.

Dans l'analyse précédente, les quatre conditions de la formation du rapport capitaliste de production s'ordonnent logiquement : chacune d'elles ouvre une possibilité qui ne peut se réaliser pleinement qu'à la condition que la suivante se trouve elle-même assurée. Cet ordre logique ne fait que traduire la cohérence du procès immédiat de reproduction du capital, dès lors que celui-ci est constitué comme rapport de production, en même temps qu'il en laisse cependant apercevoir déjà certaines difficultés, susceptibles de s'aggraver en crise du procès immédiat de reproduction.

On commettrait évidemment une erreur grossière en considérant que cet ordre *logique* d'exposition du procès immédiat de reproduction du capital a aussi été l'ordre *chronologique* de formation de ce rapport de production : que ces quatre conditions se seraient formées successive-

ment, comme autant d'étapes de la constitution historique du rapport capitaliste de production. D'une part, ce processus historique n'a nullement revêtu l'apparence linéaire, continue et cohérente que suggère la précédente analyse; au contraire, comme j'ai déjà eu l'occasion de le mentionner, il a présenté un caractère discontinu et profondément chaotique, fait de nombreuses interruptions, stagnations et même régressions. Ce qui explique au demeurant qu'il se soit étendu sur des siècles et même des millénaires: l'accumulation de capital-argent sous forme de capital marchand commence ainsi dès la plus haute antiquité, alors que le rapport capitaliste de production n'émergera que dans le cours du Moyen Age européen. D'autre part, les différentes conditions de la constitution du capital comme rapport de production se sont, pour partie, constituées indépendamment les unes des autres, dans et par des processus hétérogènes, le capital se contentant de les réunir et de les agencer selon sa logique propre; tandis que, pour partie, inversement, elles se sont déterminées et conditionnées réciproquement et sont donc apparues simultanément.

Cependant, s'il n'est pas possible de réduire l'ordre chronologique de la formation du rapport capitaliste de production à l'ordre logique des conditions de son procès de reproduction immédiat, rien n'interdit de faire du second *la grille d'intelligibilité* du premier: de s'en servir pour repérer la formation dans l'histoire de ces différentes conditions, pour explorer les contextes sociaux qui ont favorisé ou, au contraire, entravé la formation et le développement des unes et des autres, pour suivre les dynamiques historiques qui ont rendu possible leur combinaison sous forme du capital, pour identifier enfin les obstacles qui ont entravé l'ensemble du processus. Autrement dit, l'ordre propre à *la structure* du capital comme rapport de production est en mesure de rendre intelligible *la genèse* de ce rapport, alors même que l'ordre (logique) régissant la première diffère de l'ordre (chronologique) selon laquelle s'est développée la seconde. Telle est du moins l'hypothèse sur laquelle repose la méthode suivie dans le fil des chapitres suivants pour rendre intelligible la préhistoire du capital.

Cela me permet de préciser d'emblée les limites du présent ouvrage. Il ne se propose pas de restituer la préhistoire du capital dans toute l'ampleur et la diversité de son contenu historique, qui s'étend sur des millénaires d'histoire humaine et des centaines de formations socio-spatiales différentes. Son propos est plus modeste mais aussi, en un sens, plus essentiel: élaborer un schéma général d'analyse de la préhistoire du capital permettant d'ordonner la matière historique, en montrant à quelle logique d'ensemble et surtout à quelles contradictions motrices son développement a répondu.

Chapitre I:

LES MONDES MARCHANDS PRÉCAPITALISTES

La première condition de la formation du rapport capitaliste de production est l'accumulation (la thésaurisation) d'argent, préalable indispensable à sa conversion en capital industriel à travers l'acquisition marchande et la mise en œuvre productive de moyens de production et de forces de travail dans le but de valoriser le capital-argent avancé. Cette accumulation d'argent ne peut à son tour se produire que sur la base d'un développement autonome préalable de capital marchand, sous sa double forme de capital commercial et de capital financier.

Le capital marchand, notamment le capital commercial dont le mouvement est $A - M - A'$, est la forme primitive du capital. Dans cette forme particulière du capital se réalise déjà ce que Marx nomme «*la formule générale*» de ce dernier¹. En effet, la valeur (sous sa forme autonome d'argent) s'y affirme comme le point de départ et comme le point d'arrivée de la circulation marchande et monétaire, tandis que sa conservation et son accroissement en tant que valeur s'imposent comme la finalité exclusive de cette circulation. Cette forme primitive du capital apparaît et prospère dès la plus haute antiquité, que ce soit en Orient (en Chine et dans l'océan Indien), au Moyen Orient (en Mésopotamie) ou en Méditerranée (*cf.* les mondes marchands phéni-

ciens, carthaginois, grecs, etc.), comme plus tard dans l'ensemble de l'aire arabo-musulmane. Elle suppose la formation d'une classe de marchands dont la pratique sociale consiste exclusivement dans le commerce, autrement dit dans la circulation de marchandises à fins d'enrichissement, en un mot à acheter pour revendre plus cher.

Contrairement à l'idée couramment répandue par des économistes libéraux, cette forme primitive du capital ne s'est pas développée sur la base de la production marchande simple, d'une forme de production sociale impliquant une division du travail entre une multiplicité de producteurs marchands propriétaires privés de leurs moyens de production. Autrement dit, elle n'a pas été le résultat d'une transcroissance de marchés locaux mettant directement en rapport des producteurs privés (agriculteurs ou artisans) au sein d'une même formation socio-spatiale. Elle a été, au contraire, le fruit de marchés d'emblée mondiaux, au sens d'échanges entre des espaces productifs et des formations socio-spatiales distincts, non directement en contact les uns avec les autres, séparés souvent par de longues distances. En d'autres termes, le capital commercial s'est historiquement développé sur la base d'un commerce lointain, tirant bénéfice de différences qualitatives (différences entre les valeurs d'usage produites) ou quantitatives (écarts entre les valeurs formées, du fait notamment des inégalités de conditions naturelles de production) entre aires de production distinctes; et non pas sur la base d'un commerce proche, dont le développement suppose une extension de la division du travail à l'intérieur d'un même espace productif ou d'une même formation sociale.

De ce fait d'ailleurs, partout et toujours, au sein des modes et de mondes précapitalistes, le développement du capital commercial et, plus encore, celui du capital financier (en fait usuraire) sont restés limités et subordonnés par des rapports de production faisant de l'usage et par conséquent de la valeur d'usage le but de toute l'activité productive, et de la propriété foncière et non pas de la propriété mobilière (celle de l'argent et du capital) la forme éminente, socialement valorisée, de la propriété. Rapports de production que le développement du capital marchand a cependant parasités et qu'il a tendu à dissoudre, en renforçant ainsi la méfiance et l'hostilité communes à son égard. Ce sont ces différents thèmes et thèses que le présent chapitre se propose d'exposer et d'argumenter.

1. LES STRUCTURES CARACTÉRISTIQUES DES MODES DE PRODUCTION PRÉCAPITALISTES

Il est évidemment réducteur d'envisager l'histoire universelle sous l'angle des seuls processus par lesquels les sociétés humaines ont préparé l'avènement du capital ou, au contraire, l'ont retardé et y ont fait longtemps obstacle, autrement dit sous l'angle de tout ce qui a dû y être aboli pour que le capital puisse s'y former comme rapport social de production et donner naissance au capitalisme par sa dynamique propre. Pareille perspective risque en effet de conduire à gommer les différences, quelquefois profondes, entre les types de sociétés précapitalistes, pour n'en plus retenir que les points communs par lesquels ils s'opposent au capitalisme lui-même.

Pourtant l'existence de tels points communs ne fait pas de doute et légitime la perspective ici adoptée, en conduisant du même coup à souligner par contraste toute l'originalité du capitalisme lui-même et la rupture, véritablement révolutionnaire, qu'il a provoquée dans le cours du devenir historique de l'humanité. Ces points communs ressortent d'une analyse rapide des structures propres aux différents modes précapitalistes de production. Leur reconnaissance n'exclut cependant pas de souligner les différences existant entre ces derniers et l'originalité de la trajectoire historique de chacun d'eux.

Les structures économiques

Relativement au capitalisme, les sociétés précapitalistes se caractérisent en premier lieu par leurs structures économiques, en langage marxiste leurs rapports de production, aussi bien sous l'angle de la division sociale du travail que sous celui de la forme de la propriété, de l'appropriation des conditions objectives de la production matérielle.

1. Ce qui spécifie les rapports précapitalistes de production sous ce dernier rapport, c'est l'unité immédiate entre le producteur et les conditions objectives de la production (moyens de production et moyens de consommation ou de subsistance) qui s'y trouve toujours assurée; alors qu'à l'inverse le rapport capitaliste de production a pour présupposé et condition la séparation entre ces pôles, subjectif et objectif, du procès de production, séparation qu'il reproduit dans et par sa dynamique même. Au sein des rapports précapitalistes de production, le producteur est toujours à quelque titre propriétaire ou au moins possesseur de certaines des conditions objectives de sa production et de sa reproduction. L'appropriation de ces conditions lui est socialement garantie, alors qu'à

l'inverse le capital repose sur la non-propriété de ces mêmes conditions par le producteur.

Cette unité immédiate se réalise cependant elle-même sous une grande diversité de formes et de degrés à l'intérieur des différentes formations précapitalistes. Sur la base de son analyse des éléments composant le procès de travail qui conduit à y distinguer objet de travail, moyens de travail et produit du travail, Marx identifie ainsi trois formes et degrés différents de cette unité, eux-mêmes susceptibles de variations spatio-temporelles multiples².

a) Dans le premier cas, le producteur est uni à la terre en tant qu'objet universel du travail humain, champ et laboratoire de toute production, source de toute matière première et de toute source d'énergie, et par conséquent de tout moyen de travail comme de tout moyen de subsistance. Son appropriation de la terre lui est garantie en sa qualité de membre d'une communauté; et c'est par l'intermédiaire de cette dernière seule que l'individu producteur est uni à elle. Car les conditions matérielles de la production (le faible développement des forces productives) rendent alors impossible une appropriation individuelle immédiate des richesses et ressources naturelles, pareille appropriation ne pouvant se réaliser que collectivement, par la coopération directe de multiples individus à l'intérieur des différents types de communautés.

Cette propriété communautaire de la terre peut elle-même se réaliser sous de multiples formes différentes, selon les conditions naturelles de l'appropriation de la nature mais aussi selon l'organisation sociale et le devenir historique des sociétés humaines. On peut supposer qu'elle s'est originellement présentée, pendant la période préhistorique, comme une pleine propriété de l'ensemble des membres de la communauté, réalisant ce que Marx et Engels ont dénommé le « *communisme primitif* ». Avec le passage à l'histoire, donc d'une économie de cueillette et de chasse à une économie fondée sur l'élevage sédentaire et l'agriculture, cette communauté primitive a subi des altérations plus ou moins profondes, notamment en fonction de la place qu'elle a accordée ou non au développement en son sein d'une propriété foncière 'privée' (en fait familiale ou clanique), concurrentement à la propriété collective qui reste cependant la forme prédominante, et de la formation de groupes déjà privilégiés: les hommes relativement aux femmes, les anciens relativement aux adultes plus jeunes, certains individus ou familles chargés de fonctions sociales générales (l'organisation de la défense de la communauté et de son territoire, la centralisation et la redistribution du maigre surproduit social, la régulation des conflits entre familles ou clans, la prise en charge des relations au sacré et au surnaturel) par rapport aux autres. Sont ainsi apparues différentes formes de communautés patriarcales, conférant privilèges matériels,

prestige et pouvoir aux chefs de famille, de clans et de tribus. Transformations qui différencient déjà ces différentes communautés les unes des autres, en les engageant quelquefois dans des lignées d'historicité singulières. J'y reviendrai en fin de chapitre.

Cette propriété collective se dégrade définitivement, sans pour autant disparaître totalement, dès lors que, sous l'effet des facteurs internes précédents ou d'interventions extérieures (invasions, guerres), la communauté se dissocie entre des propriétaires non-producteurs et des producteurs non-propriétaires, les seconds ne se voyant plus reconnaître que la possession de la terre (le droit d'en user, son usufruit) sous différentes formes, la propriété éminente étant réservée aux seuls premiers, qui acquièrent aussi de ce fait le pouvoir et le droit de s'approprier tout ou partie du surtravail ou du surproduit des seconds sous forme de tribut ou de services contraints. Mais ce qu'il importe ici de souligner, c'est que, dans l'ensemble des formes précédentes, même après l'apparition de rapports d'exploitation et de domination, l'unité immédiate du travailleur individuel et de la terre comme objet et moyen de travail se maintient toujours sous une forme ou une autre.

b) Dans le second cas, le producteur n'est plus propriétaire que de son moyen de travail (l'outil), dont il possède par ailleurs la parfaite maîtrise technique en tant que travailleur; tandis que la propriété de la matière première et celle des moyens de subsistance ne sont plus immédiates comme dans la forme précédente mais médiatisées par celle du moyen de travail ainsi que par sa maîtrise technique. Cette forme pré-suppose que le travail artisanal, d'abord simple appendice du travail agricole, les deux étant toujours associés à ce titre dans le cadre des communautés s'appropriant collectivement la terre, se sépare pour devenir la spécialité professionnelle d'individus ou de groupes qui ont perdu l'unité immédiate avec la terre qui caractérise ces communautés. Cette forme est donc, elle aussi, le produit d'une certaine décomposition des communautés primitives ou patriarcales; et elle accompagne le développement, à côté de la propriété foncière, de la propriété mobilière (celle de l'argent), donc de l'essor des relations marchandes. Car l'artisanat ainsi détaché de l'agriculture ne se produit et ne se reproduit que par l'échange marchand (d'abord sous la forme simple du troc), la vente du produit du travail permettant au travailleur d'acheter tant ses matières premières que ses moyens de subsistance. A ce double titre, cette forme d'appropriation a principalement son siège à la ville et non plus à la campagne comme la précédente; et elle pré-suppose donc l'apparition et le développement des villes dans des fonctions productives spécifiques, parallèlement à leurs fonctions politiques et religieuses prédominantes, donc le développement de la division du travail matériel et du travail institutionnel entre ville et campagne.

Si cette forme d'appropriation ouvre à l'individu la possibilité de s'émanciper des limites que lui impose la structure communautaire de la première forme, cette possibilité reste cependant limitée par l'organisation corporative vers laquelle elle tend plus ou moins spontanément à évoluer. La nécessité de doter les artisans d'un même métier d'équipements communs, d'organiser leurs rapports pour réglementer et limiter la concurrence, d'organiser de même le processus de transmission du métier et par conséquent les rapports entre maîtres, compagnons et apprentis, de défendre leurs intérêts communs face aux autres métiers ou au pouvoir politique, etc., favorise en effet la structuration corporative des métiers. Et l'autonomie individuelle se réduit encore lorsque le métier (avec ses outils, ses savoirs et savoir-faire, son statut social, etc.) se transmet héréditairement et que le régime évolue vers le système des castes.

c) Dans le troisième cas, le producteur n'est plus propriétaire (n'est plus assuré de s'approprier) que de ses moyens de consommation (ou de subsistance) qui assurent sa reproduction immédiate en tant que producteur. C'est ce qui se produit, par exemple, lorsque le producteur est réduit au statut d'esclave qui se trouve nécessairement entretenu en tant que condition subjective de la production. En somme, dans ce cas, tout se passe comme si le producteur était lui-même assimilé à un moyen de production : à du bétail ou à une machine, qu'il faut entretenir et reproduire à ce titre. Cette forme peut se présenter soit comme le résultat d'une décomposition interne de la première forme, lorsqu'une partie des membres de la communauté tombe sous la coupe d'une autre partie et se trouve asservie par elle ; soit, plus sûrement, comme le résultat des conflits entre les différentes communautés ou les unités politiques qui peuvent se constituer sur leur base, conflits qui conduisent certaines de ces communautés à être tout entières asservies par d'autres communautés ou par un pouvoir extérieur, sans que leurs structures internes (leur organisation familiale, clanique, tribale, etc.) ne s'en trouvent d'ailleurs nécessairement altérées pour autant. En sa qualité d'esclave, le travailleur est alors attaché à la terre ainsi qu'à la personne, à la communauté ou au pouvoir d'Etat propriétaire de la terre.

Quelles que soient les profondes différences et oppositions mêmes qui séparent ces trois formes, leur caractère commun, qui les distingue d'emblée de la forme capitaliste d'appropriation des conditions de la production, c'est bien la possibilité de fait et même, éventuellement, la garantie de droit données à l'individu producteur d'avoir accès à ses moyens de production et à ses moyens de consommation. Par conséquent, il y possède toujours la garantie de pouvoir se reproduire en tant que producteur. La reproduction du producteur reste en définitive la fi-

nalité de la production au sein de tous les rapports précapitalistes de production.

2. Sur la base de pareilles formes d'appropriation, la division sociale du travail n'est encore que faiblement développée.

Certes, dans toutes les sociétés précapitalistes, apparaît et se développe la division fondamentale entre travail matériel (les activités assurant l'appropriation de la nature, soit la reproduction matérielle) et travail institutionnel (les activités assurant la reproduction institutionnelle de la société : la mise en forme et en normes des rapports sociaux)³. Cette division voit les groupements qui, au sein des précédentes formes de propriété, se sont assurés le contrôle des moyens de production (et tout d'abord du principal d'entre eux, la terre) et qui se sont, par conséquent, emparés de tout ou partie du surproduit social, se décharger des fonctions inférieures du travail matériel et accaparer les fonctions supérieures du travail institutionnel. Division qui présuppose donc l'apparition et le développement de rapports d'exploitation et de domination au sein et sur la base des précédentes formes de propriété. A noter encore que la division entre travail matériel et travail institutionnel a, elle aussi, partie liée avec la séparation entre ville et campagne : à sa formation, et longtemps dans l'histoire (en fait jusqu'au féodalisme occidental), la ville est pour l'essentiel le siège du travail institutionnel organisant et gérant le travail matériel (essentiellement agricole) de la campagne, autrement dit le siège du pouvoir politique. J'aurai l'occasion d'y revenir dans le chapitre suivant.

De part et d'autre de ces deux branches du travail social, la ramification de ce dernier reste cependant relativement limitée. Au sein du travail matériel, comme je l'ai déjà signalé, le travail artisanal parvient éventuellement déjà à se dégager du travail agricole qui en constitue, de loin, la plus grande part ; et il tend même à se développer en un système complexe de métiers, éventuellement organisés en corporations. Mais, comme nous allons le voir dans la suite de ce chapitre, et sur la base du travail agricole et sur celle du travail artisanal, l'essor des rapports marchands demeure entravé par les rapports de production existants. Ainsi en va-t-il également du développement du commerce en tant que travail spécifique de mise en circulation marchande des produits du travail.

Paradoxalement, la division est plus développée au sein du travail institutionnel. Très tôt y apparaît l'opposition entre le travail institutionnel 'pratique' (le travail juridico-administratif, politique, militaire, qui consiste à organiser pratiquement les rapports sociaux et les activités sociales : à en fixer les règles et les normes, à veiller à leur exécution, à sanctionner les éventuelles infractions, etc.), qui tend à se concentrer dans et autour des appareils d'Etat, dès lors que ceux-ci prennent

forme; et le travail institutionnel 'théorique' (la production de l'ordre symbolique: la religion, les arts, les sciences, la philosophie) plus dispersé entre les activités de groupes rivaux et moins directement contrôlés par les pouvoirs institués et par les groupements dominants.

En conclusion des développements précédents, il résulte que, par-delà leur diversité spatio-temporelle, les rapports sociaux de production qui constituent la structure économique des sociétés précapitalistes présentent les différentes caractéristiques suivantes qui les distinguent profondément de ceux définissant en propre la structure économique du capitalisme: l'unité sous différentes formes et à différents degrés entre les producteurs immédiats et les conditions objectives de la production (moyens de production et moyens de consommation), impliquant notamment que l'organisation immédiate du procès de travail reste pour l'essentiel sous le contrôle des producteurs directs, quel que soit le régime de propriété des moyens de production; la prévalence de la propriété foncière sur la propriété mobilière; des rapports d'exploitation fondés sur la contrainte directe (violente) au surtravail sous forme du travail forcé et l'extorsion directe (violente) du surproduit sous forme de tribut; la prévalence des rapports communautaires ou personnels de domination sur les rapports impersonnels (marchands, juridiques, administratifs) de dépendance; la prévalence de l'usage (de la subsistance et de la jouissance) sur l'échange et de la valeur d'usage sur la valeur d'échange. Cela vaut à l'essentiel de la production sociale d'être effectuée à des fins d'auto-consommation personnelle ou collective, y compris pour ce qui est de l'éventuel surproduit social accaparé par les groupements dominants. D'où aussi une prévalence de la reproduction (la conservation) du producteur sur la reproduction (l'accumulation) du produit comme fin en soi. Autant d'éléments sur lesquels les développements suivants vont revenir pour montrer en quoi ils ont directement fait obstacle à l'émergence des conditions de formation des rapports capitalistes de production et même au développement de leur condition préalable: la formation de capital marchand.

Les structures politiques

En reprenant l'opposition introduite par Immanuel Wallerstein entre «*empire-monde*» et «*économie-monde*», Robert Fossaert fait de l'empire la structure politique caractéristique des mondes précapitalistes; si bien que, selon lui, tous les mondes précapitalistes sont, en définitive, centrés sur des empires⁴. La proposition n'est acceptable qu'à la condition de souligner d'emblée l'exception que constitue sous ce rap-

port le monde féodal, qui se singularise par son morcellement politique, comme je le montrerai dans le chapitre suivant.

1. Le propre de ces empires anciens, c'est qu'ils rassemblent, en les unifiant sous la férule d'un pouvoir central, une multitude hétéroclite et hétérogène de territoires et de peuples, de formations socio-spatiales et de rapports de production:

«*Dès qu'il gagne en étendue, un empire contrôle un territoire hétérogène: une mosaïque de peuples, un lacis de langues et de religions, une superposition d'aires économiques sous-tendues par divers modes de production et d'aires politiques et idéologiques que les appareils militaires, fiscaux, judiciaires, ecclésiastiques et autres trament à leurs fins propres.*» (page 34)

Sur le plan spatial, l'empire se définit ainsi comme un territoire unifié et dominé par un Etat, qui y rassemble une multitude de peuples et de formations socio-spatiales distincts. Ce territoire est maillé par les réseaux locaux de convivance (convivialité) à travers lesquels ces peuples se constituent, qui définissent autant de 'pays' (au sens du latin *pagus*), c'est-à-dire d'«*aires de voisinage rural ordonnées autour d'une ville ou, de façon plus complexe, autour d'une grappe de villes contrôlés par un chef-lieu*» (pages 34-35). A un niveau de développement supérieur, ces grappes de pays tendent à être ordonnées par le pouvoir central en provinces, c'est-à-dire en unités administratives centrées chacune sur une ville et servant de relais au pouvoir central, condition *sine qua non* à l'extension spatiale de la structure impériale:

«*Pour convertir ces agglomérats [les pays] en provinces plus vastes, de nouveaux liens sont requis: un réseau de villes (de camps, de ports, etc.) ; un système de satrapies ou de préfetures pour démultiplier le pouvoir du prince à l'aide d'une poste aux relais bien tenus; le bâti enfin de marches frontalières et parfois de murailles pour abriter les provinces riches et loger les armées de renfort.*» (page 35)

Sur un plan social, on peut sans doute généraliser aux empires la définition proposée par Gramsci de l'Empire romain comme «*une fédération de classes sociales (dans laquelle) les classes subalternes possédaient une vie propre, des institutions spécifiques, etc., dont certaines exerçaient quelquefois des fonctions étatiques*»⁵. Ce que Fossaert interprète dans les termes suivants: «*un empilement de peuples distincts entre lesquels les liens organiques, tels que le marché ou la nation, n'existent pas encore*» (page 36)⁶. Le caractère mécanique de l'unité impériale (que l'on pourra opposer plus tard au caractère organique de l'unité nationale) s'exprime dans le fait qu'elle est essentiellement assurée par «*la pression politico-militaire*», autrement dit par la contrainte et en définitive la force, qui

seule maintient ensemble des éléments hétéroclites et hétérogènes, dont certains peuvent être animés par des tropismes centrifuges. En particulier, seule pareille pression permet à l'Etat impérial de prélever le tribut (militaire et fiscal) qui est la condition matérielle de son existence. Mais sans doute faut-il, ici comme ailleurs, supposer que cette pression politico-militaire se trouve à la fois allégée et renforcée par le consentement que le pouvoir impérial parvient à obtenir de ses sujets, dès lors qu'il est aussi capable de se légitimer à ses yeux par un quelconque système idéologique.

Le caractère mécanique de la cohésion impériale s'illustre notamment par le fait que ces empires intègrent, au niveau de leur base économique, des rapports de production (des formes de production et de propriété) extrêmement divers, allant des communautés patriarcales jusqu'aux formations tributaires achevées (tel le fameux mode de production 'asiatique') en passant par différentes formes de production agricole ou même proto-industrielle (manufacturière), exploitant une main-d'œuvre asservie, déjà couplées au capital marchand. Même si l'une de ces formes de production et de propriété y est prédominante, elle est généralement incapable d'articuler et de se subordonner les autres de manière à les dissoudre ou à les transformer et à former ainsi un système économique complet. Pensons par exemple à ce qu'il en a été dans l'Empire romain à son apogée. Si cette diversité a souvent assuré la vitalité de ces empires, elle a les également fragilisés en faisant obstacle à la centralisation du surproduit. C'est là où la base économique a été la plus homogène et cette centralisation la plus réussie, c'est-à-dire au sein des sociétés caractérisées par le mode de production 'asiatique', que la structure impériale a pu se maintenir le plus solidement, en durant quelquefois des millénaires comme en Chine.

2. La prévalence de la formule impériale dans les mondes précapitalistes s'explique essentiellement par quelques-unes des principales caractéristiques de leurs rapports de production.

La prédominance de la propriété foncière (de l'appropriation de la terre, du sol et du sous-sol) sur tout autre forme de propriété pousse à la conquête et à l'annexion de territoires sans cesse plus larges et à la soumission de populations sans cesse plus nombreuses, à des fins d'exploitation directe, de prélèvement de tribut ou tout simplement de pillage. Autrement dit, cette prédominance est par elle-même déjà un facteur d'extension spatiale continue des unités politiques constituées. Cette tendance se trouve encore renforcée par le faible développement (qualitatif) des forces productives. Si bien que l'élargissement de l'échelle de la production et de la reproduction, partant l'accroissement du produit social et plus encore du surproduit social, ne peut guère

procéder d'une dynamique interne de la production et ne peut s'obtenir que par l'augmentation de la surface de la terre contrôlée et du volume de la population soumise et exploitée, astreinte au surtravail sous une forme ou une autre. La dynamique expansive des empires antiques, et tout particulièrement de l'Empire romain fondé sur l'esclavage, est caractéristique à cet égard.

Simultanément, les modes d'exploitation et de domination inhérents aux rapports précapitalistes de production font que la conquête ne modifie souvent que superficiellement les modes de vivre et de penser des populations conquises ou soumises (sauf cas de réduction en esclavage ou au servage). L'exploitation peut se limiter au prélèvement d'un tribut (en nature bien plus souvent qu'en argent), sans rien modifier aux rapports de production préexistants; et la domination se contenter de l'appui apporté (essentiellement sous forme de contingents militaires) et de l'hommage rendu au pouvoir impérial, en laissant subsister les pouvoirs civils, les administrations locales et les religions indigènes. C'est ce qui fait que l'unité ainsi constituée peut communément prendre la forme d'une mosaïque de peuples aux mœurs, institutions politiques et croyances religieuses fort différentes.

Ainsi la double caractéristique de la structure impériale: sa tendance à l'expansion territoriale qui n'a d'égale que sa faible capacité et propension à l'homogénéisation sociologique des populations soumises se rattachent en définitive aux caractéristiques fondamentales des rapports précapitalistes de production.

3. Cependant, aucun empire ancien n'a jamais été universel, même s'il a pu se rêver tel ou se concevoir comme tel. Ce qui a rendu impossible l'universalisation des structures impériales anciennes, ce sont en premier lieu les limites de leur base productive, le faible niveau de développement des forces productives sur lesquelles elles reposaient en définitive. Difficile de contrôler un empire étendu sur des milliers de kilomètres lorsque les informations circulent au mieux à la vitesse du cheval et que les troupes avancent à celle du pas humain. Mais c'est aussi, en second lieu, la résistance des peuples extérieurs ainsi que la rivalité des autres empires qu'ils ont rencontrés qui ont régulièrement limité le tropisme expansif des empires. C'est ainsi que, au faite de sa puissance, l'Empire romain se heurte aux tribus celtes en Ecosse et au Pays de Galle, aux tribus germaniques et slaves le long du Rhin et du Danube, tout comme aux empires méditerranéens et parthes au Moyen Orient. On peut ajouter que tous les empires anciens ont fini par être victimes de la dialectique de l'extension et de la puissance: leur extension les a renforcés dans un premier temps, poussant à de nouvelles conquêtes, jusqu'à ce que son étendue même menace l'empire de fractionnement interne et,

simultanément, le rend plus vulnérable aux agressions extérieures. C'est exactement ce qui s'est passé dans le cas de l'Empire romain.

Quoi qu'il en soit des raisons de l'impossibilité de l'universalisation de l'antique formule impériale, cela signifie, ainsi que le relève judicieusement Robert Fossaert, que tout empire ancien se condamnait à être, tel l'Empire chinois, un « *empire du milieu* », un empire central : le centre d'un monde. Ainsi tous les mondes anciens se sont-ils organisés autour d'un empire :

« *Qu'il soit petit ou devienne immense, un monde ancien se laisse modéliser comme un ensemble de cercles concentriques, plus ou moins échan-crés. Le cercle central est occupé par une capitale, parfois somptueuse, en tout cas plus riche que tout ce qui l'entoure. Le deuxième cercle est formé par l'empire lui-même, que soutient un réseau de villes entourées de campagnes inégalement peuplées. Le troisième cercle est celui des peuples vassaux ou en cours d'annexion, dont la soumission se mue en résistance quand la distance le permet, quand l'empire s'affaiblit ou quand les Etats locaux prennent une consistance suffisante [...] Le dernier cercle, enfin, est un espace sauvage où vivent des peuples plus clairsemés, souvent nomades et parfois mythiques.* » (pages 38-39)

Structure hiérarchique que l'on retrouvera, mais sous une forme particulière (celle de l'opposition entre centre, semi-périphérie, périphérie et marge), au sein du monde capitaliste.

Si tout empire ancien est donc limité spatialement aussi bien que temporellement, il ne connaît cependant pas de *frontière* au sens d'une ligne continue, marquée au sol par des bornes, faisant l'objet d'accords et de traités avec les puissances environnantes, dont le franchissement est soumis à condition et à contrôle et qui est défendue militairement, en délimitant géographiquement, juridiquement et politiquement le territoire impérial. La limite d'un empire ancien prend au mieux la forme d'une ligne plus ou moins continue de défense (la muraille de Chine, le *limes* romain), alors même que celui-ci peut quelquefois parfaitement s'étendre puissamment au-delà de cette limite (pour se constituer un glacis) aussi bien que faiblement occuper les territoires situés en deçà d'elle. La frontière n'apparaîtra que bien plus tard avec une forme sociopolitique bien différente, celle de l'Etat-nation.

4. Robert Fossaert signale enfin l'apparition, en marge des empires, sous leur pression et en réaction à cette dernière, d'une autre forme politique, originale et alternative à celle de l'empire : celle du *royaume*. Un royaume n'est pas seulement plus petit qu'un empire ; il s'en distingue par plusieurs traits d'ordre plus qualitatif :

« *Il est défendu par une armée plus nombreuse que celle des empires, proportionnellement à sa population. Il est maillé par une administration plus serrée, nourrie d'impôts ou de tributs plus substantiels, en valeur relative s'entend. Il pratique une religion commune et exigeante. Il est habité par un peuple où le souvenir des différences ethniques antérieures s'est effacé au bénéfice d'une identité unique, souvent définie par opposition à l'empire voisin et annexionniste.* » (page 36)

Autrement dit, un royaume est sociologiquement plus homogène et plus cohésif et politiquement mieux unifié et appareillé qu'un empire, notamment du fait d'un Etat plus présent au sein de la société (le maillage des appareils y est plus dense) et d'une unité religieuse du corps social. Formule qui préfigure par certains traits l'Etat-nation moderne. Et nous verrons en effet que certains des royaumes constitués au cours du Moyen Age européen, notamment du fait de l'absence ou de la faiblesse des structures impériales, serviront de creuset aux premiers Etats-nations.

Les structures idéologiques

Il me faut enfin dire quelques mots des structures idéologiques des mondes anciens, qui ne joueront cependant qu'un rôle marginal dans mon analyse. Elles se caractérisent par la prédominance de *la religion*, autrement dit d'un ensemble de rites et de croyances (le plus souvent d'ordre mythique) reposant sur l'affirmation d'un principe transcendant (métasocial et métaphysique) censé instituer l'ordre physique aussi bien que l'ordre social. Religion dont les structures (à la fois mentales et institutionnelles) se complexifient au fur et à mesure où, d'un côté, elle doit englober, conforter ou au contraire combattre les pratiques et les représentations naissant des rapports quotidiens les plus ordinaires qu'hommes et femmes, jeunes et vieux entretiennent avec la nature et entre eux, dans les tréfonds de la vie sociale la plus immédiate ; tandis que, d'autre part, elle doit permettre la légitimation des différents pouvoirs existant et notamment participer de la mise en scène fastueuse, à cette fin, du pouvoir impérial. A ce niveau, elle s'annexe généralement cette autre forme de pratiques symboliques que sont les arts. Et elle sert alors essentiellement à légitimer les rapports d'exploitation et de domination (obtenir le consentement des opprimés à des formes d'oppression manifestes) ; tout comme de ciment à l'édifice impérial (fournir une commune conception du monde à une diversité de peuples). En ce sens, elle constitue toujours plus ou moins une religion d'Etat (*cf.* les différentes variantes du bouddhisme dans les Etats asiatiques et l'évolution du christianisme en religion d'Etat au sein du Bas-Empire romain).

Cette prédominance de la religion s'explique elle-même par différents facteurs tenant tant aux structures économiques des modes précapitalistes de production qu'à leurs structures politiques. Sans vouloir davantage développer ces différents points, je dirai simplement qu'elle tient tout à la fois au faible degré de développement des forces productives, qui continue à placer ces sociétés et leurs membres dans un rapport de dépendance physique et psychique, pratique et mental, à l'égard de la nature; à la faible autonomie des individus dans des sociétés à structure communautaire, auxquelles ils doivent les conditions matérielles et institutionnelles de leur existence et qui sont de ce fait aisément perçues par eux comme des instances toutes-puissantes, investies de pouvoir surnaturel; au fait que les rapports communautaires et personnels de dépendance, prévalant dans ces sociétés, sont autant de métaphores des rapports de dépendance infantile (de la dépendance de l'enfant à l'égard de ses parents et des adultes en général), activant ou réactivant les affects d'angoisse et de culpabilité inhérents à cette dernière comme plus largement tous les modes irrationnels de fonctionnement de l'appareil psychique; enfin au mode spécifique de reproduction de ces sociétés fondé sur la tradition: la répétition des mêmes gestes, usages, savoirs et savoir-faire, renforçant l'autorité de l'institué et transformant le respect de ceux qui en sont les dépositaires et les gardiens en vertu cardinale.

Cependant, en marge des pratiques, institutions et croyances religieuses, se développent très tôt différents savoirs empiriques intimement liés aux différentes pratiques sociales, qu'elles relèvent du travail matériel (les savoirs impliqués dans les pratiques agricoles ou les pratiques artisanales) ou du travail institutionnel (par exemple les savoirs impliqués dans les pratiques pédagogiques ou médicales, tout comme dans les pratiques administratives liées à la gestion de la production matérielle ou plus généralement de la vie sociale, par exemple les pratiques juridiques et judiciaires). Cependant ces différents savoirs empiriques ne se formalisent que tardivement, en se détachant des activités pratiques qui leur ont donné naissance et en s'élaborant pour eux-mêmes sous forme d'ensembles plus ou moins cohérents de représentations abstraites. Cette formalisation suppose l'apparition, au sein de la division sociale du travail, de nouveaux groupes d'intellectuels (savants et philosophes), distincts des prêtres et des artistes et souvent opposés à eux. Cette formalisation donne alors naissances aux premières sciences (les mathématiques, l'astronomie souvent encore mêlée à l'astrologie) tout comme aux premières tentatives de systématisation de ces dernières.

Mais il semble bien que le développement des mondes marchands, reposant sur cette abstraction pratique qu'est la valeur, portée à l'autonomie dans la monnaie et plus encore dans le capital marchand, ait

joué un rôle non négligeable dans la formalisation de ces savoirs. C'est à eux que nous allons nous intéresser à présent.

2. LE DÉVELOPPEMENT DU CAPITAL MARCHAND DANS LES MODES PRÉCAPITALISTES DE PRODUCTION

Partons de la définition que Marx donne du capital marchand. Nous avons vu que, dans le cours de son procès de circulation, le capital revêt successivement et périodiquement les deux formes fonctionnelles de capital-marchandise (sous laquelle il se reconvertit de marchandises en argent) et de capital-argent (sous laquelle il se reconvertit d'argent en marchandises, en achetant en l'occurrence les deux éléments de sa reconversion en capital productif, forces de travail et moyens de production). Or, pour différentes raisons (économie de frais de circulation, accélération de la vitesse de rotation, nécessité de centraliser les réserves monétaires disponibles pour les transformer en capital-argent potentiel, etc.), une partie du capital social de circulation s'autonomise sous forme de capital commercial (le négoce capitaliste) et de capital financier (les banques, les compagnies d'assurance, les fonds de placement, etc.). Marx nomme capital marchand ces deux formes du capital social fonctionnant exclusivement dans le procès de circulation, par opposition au capital industriel qui se trouve toujours engagé simultanément dans le procès de production et le procès de circulation.

Capital industriel, capital commercial et capital financier constituent donc trois fractions du capital social entretenant entre elles des rapports complexes. Si ce fractionnement du capital social est jusqu'à un certain point fonctionnel, en instituant une sorte de division du travail entre différentes sortes de capitaux et de capitalistes, il est également gros de conflits permanents et même de dysfonctionnements potentiels. En principe, capital commercial et capital financier sont subordonnés au capital industriel: d'une part, les deux premiers ne font qu'accomplir des fonctions inhérentes au procès de circulation du dernier, que celui-ci accomplit toujours pour partie par lui-même; d'autre part, le profit commercial tout comme l'intérêt à travers lesquels se valorisent respectivement le capital commercial et le capital financier ne sont que des parties de la plus-value formée par le capital industriel; si bien que, de ce double point de vue, il apparaît clairement que, si le capital industriel peut, à la limite, se passer du capital commercial et du capital financier, l'inverse n'est certainement pas possible. Pourtant l'autonomie acquise par le capital commercial et le capital financier, sans laquelle ils ne seraient pas capables de remplir leurs fonctions spécifiques, leur offre maintes occasions de remettre en cause leur dépendance à

l'égard du capital industriel, voire de renverser à leur profit ce rapport de dépendance, en imposant leurs conditions et leurs intérêts au capital industriel, jusqu'à en entraver la marche et le développement – l'enjeu de leurs conflits étant toujours en définitive le partage de la plus-value sociale (auquel participe aussi, rappelons-le, la propriété foncière sous forme de la rente).

Le capital marchand, forme primitive du capital

Mais ce qui importe ici, c'est de constater – et cela ne fait encore qu'ajouter à la complexité des rapports entre ces différentes fractions du capital – que, si les deux formes du capital marchand, capital commercial et capital financier, sont des formes secondaires (dérivées et subordonnées) du capital *au sein du* mode capitaliste de production, une fois celui-ci constitué, c'est l'inverse qui s'est produit *avant* l'institution du capitalisme. Car la première forme sous laquelle la valeur déjà autonomisée sous forme d'argent s'est posée comme valeur en procès, comme valeur capable de se conserver et de s'accroître en un incessant procès cyclique, donc comme capital, et ce au sein même des modes précapitalistes de production, a été le capital marchand. En fait essentiellement le capital commercial, le capital financier ne se développant alors que sous des formes tout à fait embryonnaires et imparfaites d'un point de vue capitaliste.

1. Que le capital commercial ait été la première forme historique du capital à se constituer n'a rien d'étonnant. En effet, la seule condition préalable pour que ce capital puisse se former, c'est l'apparition et l'extension des rapports marchands qui peuvent survenir sur la base et au sein des modes de production les plus divers :

« Etant donné que le capital marchand est enfermé dans la sphère de la circulation et que sa fonction consiste essentiellement à mettre en œuvre l'échange des marchandises, il s'ensuit que son existence ne requiert pas d'autres conditions, si l'on fait abstraction de formes rudimentaires naissant à partir d'un troc direct, que celles qui sont indispensables à la circulation des marchandises et de l'argent. Plus exactement, cette dernière est plutôt sa condition d'existence. »⁷

Cependant, son propre développement ne va pas sans réagir sur le procès de circulation marchande qui lui donne naissance. D'une part, il stimule la production pour l'échange. Il incite à faire de l'échange marchand le but de toute production, non seulement celle du surproduit mais celle du produit tout entier, et donc à transformer tout le travail social en production marchande : *« tout le développement du capital mar-*

chand tend à donner à la production un caractère de plus en plus orienté vers la valeur d'échange et à transformer toujours plus largement les produits en marchandises » (page 336).

D'autre part et surtout, il imprime au procès de circulation marchande sa marque propre, une marque spécifiquement capitaliste, en en modifiant et la forme et le contenu :

« Le mobile et la fin qui les déterminent [les marchands] sont la transformation de A en A + ΔA; les opérations A – M et M – A' assurant l'acte A – A' sont seulement des étapes transitoires de la transformation de A en A + ΔA. A – M – A', mouvement caractéristique du capital marchand, se distingue de M – A – M, traduisant le commerce des marchandises entre les producteurs eux-mêmes; ce commerce est orienté vers l'échange de valeurs d'usage, son but ultime. » (page 335)

En effet, dans le mouvement $M - A - M$ qui est celui de circulation marchande simple, c'est la marchandise qui sert de point de départ et de point d'arrivée, la finalité de la circulation n'étant alors autre que l'appropriation de la marchandise (de sa valeur d'usage) et sa consommation (productive ou improductive) et, par conséquent, la reproduction de la production et du producteur; tandis que la monnaie n'est ici qu'un simple moyen subordonné à cette fin. Dans cette mesure même, cette forme de la circulation marchande peut se développer sur la base et au sein de rapports précapitalistes de production, sans nullement altérer ces derniers. Au contraire, dans et par le mouvement $A - M - A'$ qui est celui à travers lequel naît et se développe le capital commercial, devenu point de départ et point d'arrivée de la circulation marchande, la monnaie (l'argent) en devient aussi la fin en tant que forme autonomisée de la valeur: la valeur se pose ici déjà comme valeur en procès, valeur se conservant et s'accroissant dans son procès même de circulation, donc comme capital proprement dit. Le principe de cette seconde forme de circulation marchande, dans et par laquelle se forme et s'affirme le capital marchand, est donc directement opposé au principe régissant les rapports précapitalistes de production faisant de l'usage et de la valeur d'usage la finalité de toute production.

Le capital commercial naît donc de cette pratique sociale singulière qu'est le commerce, qui consiste à faire circuler des marchandises dans le seul but de s'enrichir: à transformer des produits quelconques du travail humain en marchandises, en les achetant (en les acquérant par l'échange) afin de les revendre (de les céder par l'échange) plus cher, en réalisant au passage un bénéfice. Sa valorisation ne repose pas sur l'exploitation directe d'une force de travail au sein d'un procès de travail que le capitaliste dirigerait, organiserait et surveillerait, comme c'est le cas avec le capital

industriel. Elle repose sur la seule différence de prix existant entre le lieu ou le moment d'achat de la marchandise et son lieu ou son moment de vente (déduction faite des frais de transport et de conservation). Une pareille différence tient soit au fait que la marchandise est produite à bien meilleur compte là où le marchand l'achète que là où il la revend (différence de valeurs objective); soit au fait que la marchandise n'est pas produite là où elle est vendue: elle constitue un moyen de consommation (productive ou improductive) que la formation sociale qui la consomme n'est pas en mesure de produire, mais qu'elle désire ou doit cependant consommer, tout en ignorant les conditions de production (différences de valeurs subjectives). Étant donné le faible développement des forces productives et des moyens de transports dans les mondes précapitalistes qui enchérit de manière importante le coût du transport, la première occurrence est rare (en dehors de l'effet des fertilités différentielles des sols); et le développement du capital commercial correspond, dans ces mondes, le plus souvent à la seconde. A quoi s'ajoutent bien évidemment les multiples opportunités offertes aux marchands d'escroquer aussi bien les producteurs auxquels ils achètent les marchandises que les consommateurs auxquels ils les revendent.

2. L'autre forme du capital marchand, le capital financier (ou «*capital porteur d'intérêt*» comme l'appelle encore Marx), peut lui aussi se développer au sein des mondes précapitalistes. Son développement y reste cependant étroitement subordonné à celui du capital commercial, sur lequel il s'articule directement ou indirectement.

Directement tout d'abord. En effet, le développement du commerce lointain et du capital commercial auquel il donne naissance s'accompagne nécessairement, très tôt, de celui de différentes pratiques de crédit: vente à crédit, émission et circulation de traites (les lettres de change), pratique de la compensation entre les traites, mais aussi recours à l'emprunt pour faire face aux aléas de la circulation. En ce sens, le capital financier est le complément indispensable du capital commercial et se développe comme sa conséquence immédiate, l'un jouant sur les décalages spatiaux (les différences et inégalités de développement entre les espaces de production qu'il met en rapport), l'autre sur les décalages temporels (par exemple entre entrée et sortie d'argent, entre livraison de la marchandise et paiement). De plus, le commerce lointain est à la fois un commerce de gros et une entreprise toujours risquée; il implique l'avance de fortes sommes d'argent, dont le reflux est rien moins qu'assuré. Ce qui conduit très tôt aussi à des pratiques d'association entre commerçants, de constitution de capital commercial d'association répondant à différentes formules, dans lesquelles certains commerçants en viennent à prêter une partie de leur capital commercial à

d'autres, en contrepartie d'un intérêt prélevé sur le profit commercial réalisé. J'aurai l'occasion de revenir en détail sur le développement de ces différentes formes de capital financier lié au capital commercial sur l'exemple du Moyen Âge européen.

Ce couplage direct entre développement du capital commercial et développement du capital financier se double d'un lien à la fois plus général et plus médiat entre eux. Lien qui confère cependant une forme seulement imparfaite, encore primitive, au capital financier, celle du capital usuraire, qui est néanmoins la forme la plus courante sous laquelle il se présente au sein des mondes précapitalistes.

Pour que l'usure puisse apparaître et prospérer, il faut et il suffit, d'une part, que l'argent (la monnaie) se soit pleinement développé dans ses fonctions de moyen d'achat et de moyen de paiement, en liaison avec l'essor de la circulation marchande: «*L'existence du capital d'usure requiert seulement la transformation en marchandise d'une partie au moins des produits et suppose simplement que l'argent a développé ses différentes fonctions en même temps que le commerce des marchandises.*»⁸ En fait, il faut encore que, sur cette base, l'argent soit devenu un besoin général, commun à l'ensemble des groupements sociaux déterminés par la division sociale du travail, ainsi que le moyen ordinaire voire obligé de nouer ou de dénouer différents types de transaction sociale, qui peuvent ne pas être seulement ou directement économiques (par exemple l'acquittement de l'impôt), en créant ainsi la nécessité pour certains d'emprunter à quelque fin que ce soit. Et il faut, d'autre part et inversement, que la richesse monétaire se soit déjà concentrée entre les mains de quelques-uns, disposés à se transformer en prêteurs. A ce double titre, l'usure et le capital usuraire qui va en naître sont également des produits du développement du commerce et du capital commercial: c'est lui, en effet, qui impulse la dynamique de l'économie marchande et monétaire; et, avec lui, se réalise la concentration entre les mains des commerçants d'une bonne partie de la richesse monétaire disponible dans les modes précapitalistes de production. Ce sont donc les commerçants qui se feront les premiers et qui resteront les principaux usuriers dans les mondes précapitalistes. Le développement du capital usurier est donc couplé à celui du capital commercial et en est tributaire: le premier est en quelque sorte non pas le frère jumeau, comme le qualifie Marx, mais le frère cadet du second.

Né du développement du capital commercial, le capital usuraire va s'articuler sur les rapports précapitalistes de production essentiellement sous deux formes différentes:

«*Ces deux formes sont: primo, l'usure par prêts d'argent à des seigneurs prodigues, essentiellement à des propriétaires fonciers; secundo, usure par prêts d'argent aux petits producteurs, possédant leurs moyens*

de travail. Cette catégorie comprend l'artisan, mais surtout, d'une manière spécifique, le paysan, puisque, dans l'ère précapitaliste, dans la mesure où il peut exister des petits producteurs autonomes, c'est la classe paysanne qui doit en fournir la majeure partie.»⁹

Dans ces deux cas, si l'argent prêté fonctionne déjà comme capital pour le prêteur, puisqu'il lui revient engrossé d'un intérêt souvent substantiel, ce n'est pas encore le cas pour l'emprunteur. Dans le premier cas, le débiteur le dépense comme revenu, en gageant une partie du surproduit social qu'il s'approprie par l'intermédiaire de différents rapports d'exploitation. Dans le second cas, le débiteur l'utilise pour faire face à ses obligations de petit producteur marchand, en attendant de pouvoir vendre ses produits ou de se voir payer ceux qu'il a éventuellement déjà vendus à crédit. Autrement dit, sur la base des modes précapitalistes de production, l'argent se prête encore davantage comme simple argent que comme capital-argent. Et c'est bien là le propre de la forme usuraire du capital financier.

3. Pour conclure cette présentation des différentes formes du capital marchand qui se sont développées au sein des formations précapitalistes, il faut encore signaler celles directement liées à l'existence de l'Etat, et qu'on pourrait de ce fait qualifier de *para-étatiques*. Je pense, en particulier, au capital commercial fournisseur attitré du Prince, de la cour princière ou de l'Etat (par exemple de l'armée) ; ou encore au capital financier prenant à ferme la perception des impôts ou des droits de douane. Ce sont là des formes de capital marchand que l'on voit se développer dès la plus haute antiquité, au sein des sociétés 'asiatiques' (en Chine comme en Mésopotamie) aussi bien qu'en Grèce et à Rome ; et que l'on retrouvera dans l'histoire européenne non seulement au Moyen Age mais encore en pleine modernité, pendant toute la période mercantiliste. La situation de ce type de capital marchand est en fait particulièrement contradictoire : elle est à la fois forte, puisque le monopole dont il bénéficie est ici garanti par l'Etat ; et pourtant éminemment fragile, parce qu'il est fondamentalement dépendant de la bonne volonté du Prince et toujours placé sous le contrôle de l'Etat, qui détermine les limites de son développement.

Le commerce lointain, pratique génératrice du capital commercial

Pivot du capital marchand dans les formations précapitalistes, le capital commercial n'est pas né du développement de n'importe quel commerce mais de celui d'un commerce bien spécifique : le commerce lointain.

1. Ce commerce peut être dit lointain en un double sens. Tout d'abord, au sens spatial (géographique) ordinaire du terme : ce commerce fait circuler les marchandises sur de grandes distances, des milliers de kilomètres quelquefois. Pensons, par exemple, à la fameuse route de la soie, qui va relier la Chine à l'Europe occidentale à travers les steppes et les déserts d'Asie Centrale et du Moyen Orient pendant des millénaires. Distances d'autant plus considérables au regard du faible degré de développement des moyens de transport disponibles dans les mondes considérés.

Mais lointain, ce commerce l'est encore et surtout au sens social du terme : il met en rapport non pas des producteurs appartenant à un même monde (un même empire, une même formation socio-spatiale, un même mode de production), mais des producteurs ou des non-producteurs relevant de mondes différents. En ce sens, il naît et se développe toujours entre différents mondes qui restent extérieurs et étrangers les uns aux autres et qu'il est souvent seul à mettre en rapport, en leur servant de médiation. Et, par conséquent, il reste en marge de chacun de ces mondes. Relativement à ces derniers, il constitue donc une sorte de commerce extérieur.

En ce sens, il s'oppose à ce qu'on peut appeler le commerce proche, endogène ou organique. Je désigne par ce terme le commerce qui se développe à partir de l'échange de marchandises sur un marché local, entre producteurs appartenant à un même monde (une même formation socio-spatiale, un même mode de production), échangeant entre eux une (petite) partie de leur produit ; et entre lesquels peut éventuellement commencer à se développer progressivement, sur la base de ces échanges marchands, une division marchande du travail. Il s'agit donc d'un commerce intérieur à ce monde, qu'il se développe sur la base de la petite production marchande (agricole ou artisanale) ou sur toute autre base (esclavagiste par exemple).

Le capital commercial se forme donc historiquement dans et par la pratique du commerce lointain. Il procède de la mise en communication de sociétés séparées et distantes, dont les produits et modes de produire sont qualitativement différents, de sorte que l'une produit ce que l'autre ne peut pas produire mais doit ou désire consommer ; ou que la première produit à bien meilleur compte que la seconde. Autrement dit, il procède de l'unification (de la mise en rapports marchands) d'espaces de production (au sens large, impliquant la consommation, productive et improductive) à la fois séparés (géographiquement), différents (quant à la composition qualitative de leurs forces productives et de leur produit social) et/ou hiérarchisés (quant au niveau de productivité du travail dans leurs branches de production respectives). Il exploite donc les différences et les inégalités dans le développement écono-

mique de sociétés séparées et distantes, qu'elles résultent de la nature ou de l'histoire. C'est ce que Marx a bien saisi et qu'il exprime sous la forme imagée suivante :

« Les peuples commerçants dans le monde antique existaient, à la manière des dieux d'Epicure, dans les espaces interstellaires ou plutôt comme les Juifs dans les pores de la société polonaise. Le commerce des premières villes et des premiers peuples commerçants autonomes et superbement développés reposait, en tant que commerce intermédiaire pur, sur la barbarie des peuples producteurs entre lesquels ils jouaient un rôle intermédiaire. »¹⁰

Ainsi, dès ses origines, le développement du capital (en l'occurrence commercial) repose sur l'inégal développement des sociétés humaines, et ce bien avant que ne se forme le mode de production capitaliste qui saura donner à ces inégalités de développement un caractère structurel et cumulatif.

Cela explique notamment pourquoi les mers intérieures (ou ce qui en tient lieu) ont été particulièrement favorables à l'éclosion et au développement du capital marchand ; et pourquoi leurs rives y ont vu s'épanouir les mondes marchands les plus puissants et les plus prestigieux. Ainsi en a-t-il été, bien évidemment, de la Méditerranée en Occident dès l'antiquité (cf. les mondes marchands phénicien et carthaginois, puis grec et romain), mettant tôt en communication le sud du continent européen, le nord du continent africain et l'ouest du continent asiatique (ce que nous nommons aujourd'hui le Proche et Moyen Orient). La Baltique jouera plus tard, au Moyen Age, un rôle identique en Europe septentrionale, en faisant communiquer cette partie de l'Europe avec les mondes marchands méditerranéens mais aussi centro-asiatiques. Ainsi en ira-t-il, en Orient, de l'océan Indien, qui verra s'épanouir les mondes marchands indien, arabe et malais ; et surtout de la mer de Chine, autour de laquelle une diaspora chinoise entretient depuis deux bons millénaires des relations commerciales entre le continent, les péninsules (indochinoise et coréenne) et les archipels (indonésiens, philippins, japonais). Et l'Atlantique jouera le même rôle aux temps modernes, lorsqu'il sera devenu une sorte de nouvelle mer intérieure, reliant les Etats européens à leurs colonies américains et leurs comptoirs africains.

A cette première raison du caractère fréquemment maritime du commerce lointain s'en ajoute une seconde. Jusqu'à l'invention du chemin de fer, le transport par voie maritime est resté bien moins coûteux que le transport terrestre, du fait de sa plus grande rapidité et de l'économie de travail vivant mais aussi de travail mort qu'il permet de réaliser relativement à la quantité de marchandise transportée, comme

du fait qu'il échappait à tous les droits de douanes (hormis ceux perçus dans les ports) – même s'il pouvait rester plus aléatoire et plus dangereux. C'est pourquoi d'ailleurs le commerce lointain a également pris son essor le long des grands fleuves, dans les différentes civilisations.

Et que fait ainsi circuler ce commerce lointain ? Essentiellement ce que les différents mondes anciens qu'il met en rapport ne produisent pas (ou pas suffisamment), et dont ils ont pourtant un besoin vital ou dont le besoin se crée et se développe à la faveur du commerce justement. Des produits de luxe, sans doute, rares ou exotiques (pour ce qui est de l'Europe occidentale : épices africaines ou orientales, soies et porcelaines de Chine, ambre de la Baltique, fourrures des pays nordiques ou d'Europe orientale, pierres et métaux précieux). Mais aussi des produits stratégiques (tels que des métaux communs : fer, cuivre, plomb) entrant dans la fabrication des outils et des armes. Et même des produits de première nécessité (les céréales, le vin et le sel notamment) qui font en partie défaut au fur et à mesure que les empires anciens voient leur population croître. Sans compter cette denrée particulière mais hautement prisée qu'est l'esclave. Dans tous les cas, il s'agit de produits par eux-mêmes déjà onéreux, dont le renchérissement dû aux frais de transport est proportionnellement moindre.

2. Pourquoi le capital marchand naît-il du commerce lointain et non pas du commerce proche ? Deux raisons essentielles se cumulent ici, qui mettent une fois de plus en jeu les caractéristiques propres des rapports précapitalistes de production.

En premier lieu, comme j'ai déjà eu l'occasion de le mentionner, les modes de production sur lesquels reposent les mondes anciens (le communisme primitif, les communautés patriarcales, les divers modes de production tributaires reposant sur l'esclavage ou le servage) ne supposent et ne tolèrent que peu d'échanges marchands. Par définition, toute la partie du produit social nécessaire à la reproduction immédiate des producteurs et de leurs moyens de production reste entre les mains de ces derniers. Pour autant qu'une partie du surproduit social y circule (change de mains : de propriétaires ou d'usagers), cette circulation est organisée et régie par des règles fixées par la communauté ou ceux qui la dominent ; et elle répond alors à d'autres pratiques, normes et valeurs que celles de l'enrichissement marchand et, au demeurant, elle ne prend pas une forme marchande. Elle relève de la logique du don et du contre-don dans les sociétés primitives ; du prélèvement contraint du surproduit sous forme d'un tribut et de sa redistribution partielle dans le mode de production 'asiatique' ; de l'exploitation directe (appropriation forcée) du surtravail ou du surproduit dans l'esclavage et le

servage; éventuellement du pillage opéré sous forme de razzias ou de courses. Dans aucun de ces cas, il ne s'agit de circulation marchande à proprement parler.

Plus fondamentalement, comme nous l'avons vu dans la section précédente, nous avons ici des modes de production dans lesquels l'usage l'emporte sur l'échange et la valeur d'usage sur la valeur d'échange. Ainsi que le fait remarquer Marx :

«[...] les Anciens ne se sont jamais préoccupés de rechercher quelle était la forme de propriété foncière, etc., la plus productive et la plus fertile en richesses [...] la richesse n'apparaît pas comme le but de la production. La recherche porte toujours sur le mode de propriété le plus susceptible de former les meilleurs citoyens. La richesse n'apparaît comme fin en soi que chez les rares peuples qui monopolisent le métier des transports et vivent dans les pores du monde antique, tels les Juifs dans la société médiévale.»¹¹

Ce qui prime dans les sociétés précapitalistes, ce sont les nécessités de la reproduction des rapports communautaires ou tributaires et, à travers eux, celle des producteurs, libres ou asservis; l'enrichissement individuel ne devenant vertu qu'au sein des peuples qui se sont précisément spécialisés dans la pratique du commerce lointain.

En second lieu, pour autant que, malgré tout, des échanges marchands se développent au sein des modes précapitalistes de production, ils y demeurent très limités, tant quantitativement que qualitativement. La plupart du temps, ces échanges restent occasionnels et irréguliers. Ils mettent directement en rapport des producteurs, sans aucun intermédiaire entre eux, en revêtant la forme immédiate du troc. Et ces derniers n'échangent ainsi au mieux que leur maigre surproduit, sans que s'esquisse une division permanente du travail entre eux. Les échanges ne sont alors ni assez réguliers ni assez volumineux pour que la médiation monétaire se forme et pour que le commerce y apparaisse comme branche spécifique de la division sociale du travail.

Au mieux, ces échanges s'y développent sous la forme et dans les limites de la production marchande simple, sur la base d'une division permanente du travail, notamment artisanal, et de la formation de corps de métiers spécialisés. Sur cette base, la monnaie peut certes apparaître et se développer dans ses fonctions les plus simples (mesure des valeurs et moyen de circulation). Mais l'appropriation de la valeur d'usage y reste encore la finalité essentielle de la circulation, comme la forme même M – A – M de la circulation marchande l'atteste d'ailleurs. Autrement dit, dans ce cas, la circulation marchande n'a pas encore d'autre but que la reproduction des producteurs qui en sont les agents, comme dans l'ensemble des modes précapitalistes de production. Et, sur une base aussi

étriquée et limitée dans son principe, cette circulation n'offre, là encore, aucune des conditions qui permettraient l'apparition du commerce comme branche de la division sociale du travail, de commerçants comme classe particulière et *a fortiori* d'un capital commercial.

Dès lors, c'est seulement en périphérie de ces mondes et modes précapitalistes que va naître et se développer le commerce. Il s'y développe donc d'abord sous la forme du commerce lointain au double sens précédemment défini. La forme historiquement première du commerce n'est donc pas le commerce proche (endogène ou organique), comme on le pense couramment depuis qu'Adam Smith et tout le libéralisme après lui ont popularisé le mythe d'une propension naturelle des hommes à commercer, à échanger les produits de leurs travaux. Au commencement est, au contraire, le commerce lointain qui met en rapport des producteurs, des modes de productions, des sociétés et des mondes qui s'ignorent. Marx est, pour sa part, on ne peut plus catégorique sur la question :

«C'est d'ailleurs une erreur que de placer l'échange au centre des communautés, d'en faire l'élément qui les constitue à l'origine. Au début, il apparaît au contraire dans les relations des diverses communautés entre elles, bien plutôt que dans les relations des membres à l'intérieur d'une seule et même communauté.»¹²

Et Max Weber le suit sur ce point : «Le commerce est, à ses débuts, un phénomène interethnique; il n'intervient pas entre les membres d'une même tribu ou d'une même communauté, mais est, dans la mesure où il n'est tourné que vers les étrangers à la tribu, une manifestation externe des communautés sociales les plus anciennes.»¹³ Le commerce est donc une pratique qui se développe primitivement en périphérie des mondes anciens et qui va progressivement les pénétrer, en y introduisant ou en y stimulant la pratique des échanges marchands et, avec eux, celle du commerce proche, en y favorisant du même coup le développement de la division marchande du travail, en contribuant finalement à y déformer ou à y dissoudre les formes traditionnelles de production ou de propriété. J'y reviendrai en détail à la fin de ce chapitre.

La tendance du capital commercial au monopole

Dans les conditions des mondes précapitalistes, la pratique du commerce lointain tend naturellement à évoluer vers le monopole.

1. Comme je l'ai signalé plus haut, le capital commercial se valorise par l'écart existant entre le prix d'achat de la marchandise et son prix de vente. Quel qu'en soit le fondement, cet excédent du prix de

vente sur le prix d'achat, qui constitue ce « *profit par aliénation* » (« *profit upon alienation* »), est rendu possible par les conditions mêmes du commerce lointain. En effet, celui-ci met en relation des modes de production et des sociétés entre lesquels toute comparaison de prix est impossible, non seulement du fait de leur ignorance réciproque mais encore de ce qu'ils sont souvent tout à fait hétérogènes, en reposant sur des rapports de production fondamentalement différents. Par conséquent, le profit sera d'autant plus élevé que la pratique du commerce lointain, sur la base duquel le capital commercial se valorise, se sera assuré une position monopolistique au sens propre: un monopole de l'achat (de l'importation) de certaines marchandises; ou un monopole de leur vente (de leur exportation); ou, mieux encore, un monopole de leur transport qui permet d'imposer les deux précédents.

Au demeurant, le monopole est quasi inhérent au commerce lointain, pour au moins deux raisons. En premier lieu, parce que, par définition, il tend à monopoliser les relations entre des mondes qui restent étrangers les uns aux autres; et dont il constitue souvent la seule liaison. Ce qui explique que le monopole de/dans ce type de commerce s'impose d'autant plus qu'il est lointain, au double sens que j'ai attribué à ce terme: que les mondes qu'ils médiatisent sont distants et qu'ils s'ignorent réciproquement.

En second lieu, le commerce lointain tend d'autant plus facilement vers le monopole qu'il s'articule bien souvent sur un autre monopole: celui qu'acquière les groupes dominants dans les différents mondes médiatisés par ce commerce, en s'appropriant et en centralisant tout ou partie du surplus social produit dans ces mondes. Le commerce lointain est en effet d'autant plus facilement monopolistique qu'il a pour fournisseurs ou pour clients les groupements dominants: cours impériales, grands propriétaires fonciers, seigneurs féodaux, etc. En somme, le capital marchand a aussi prospéré grâce à la monopolisation de la circulation de biens accaparés par les différents exploités au sein des mondes qu'il médiatisait; ce qui illustre et accentue son caractère fondamentalement parasitaire. Statut qui n'est finalement pas différent de celui qu'il conservera dans le capitalisme, dans ses rapports ambivalents au capital industriel.

C'est également le cas lorsque le capital commercial prospère grâce à la monopolisation par les Etats de la production et de la circulation de certains produits d'importance vitale (le sel par exemple) ou stratégique (les métaux usuels ou les métaux précieux); ou lorsque ces mêmes Etats afferment les impôts perçus par l'intermédiaire de la monopolisation de la production ou de la circulation de ces produits. Dans ce dernier cas, le monopole propice à l'essor du capital marchand se trouve assuré et renforcé par l'Etat dont il se fait l'auxiliaire.

Pour ces différentes raisons, le capital commercial tend tout naturellement vers le monopole; et il ne se développe jamais aussi bien que lorsqu'il est parvenu à s'assurer une telle position monopolistique. Ainsi Venise a-t-elle prospéré en s'assurant, du VI^e au X^e siècles, le monopole de l'importation en Italie du Nord de céréales et de sel via le delta du Pô; puis, du XI^e au XIV^e siècles, le contrôle presque exclusif du commerce avec la Méditerranée orientale, en obligeant les marchands de l'Europe du Nord à passer par elle pour écouler l'ambre de la Baltique, les fourrures russes et les draps flamands et en devenant, inversement, le point de passage obligé des épices, teintures et autres produits orientaux destinés à cette même Europe du Nord. Bruges a tiré sa prospérité du monopole acquis sur l'importation des laines anglaises, mais aussi des céréales et du sel destinés aux Flandres, monopole qu'elle a tenté d'étendre à l'exportation des draps flamands. Quant à la Hanse, c'est le monopole du transport des marchandises en Baltique et en Mer du Nord qui lui a valu sa richesse.

Ainsi non seulement les échanges marchands ne se sont-ils pas développés sur la base d'un commerce proche et endogène mais d'un commerce lointain et exogène; mais encore leur développement n'est-il nullement basé sur la concurrence mais au contraire sur le monopole. Sous ce rapport aussi, la légende apologétique colportée par la pensée libérale d'un capital (marchand puis industriel) naissant de la libre concurrence entre une multitude de petits producteurs marchands indépendants est prise en défaut. Le capital (marchand) n'est pas né de la concurrence au sein du commerce proche, mais du monopole dans le commerce lointain.

2. Cette tendance au monopole explique d'ailleurs un certain nombre de traits caractéristiques du développement du capital commercial et des mondes marchands précapitalistes. En premier lieu, le fait qu'il se développe toujours à partir de localités auxquelles leur situation géographique permet d'imposer un tel monopole, parce qu'elles constituent des points de passage obligés dans la circulation physique des marchandises et qu'elles sont donc autant d'occasions de créer et d'imposer un monopole. Ce sont des localités situées près du gué d'une rivière ou disposant de ponts sur un fleuve, commandant une passe montagneuse; ou encore des oasis, relais indispensables des caravanes sillonnant des régions désertiques ou semi-désertiques. Ce sont surtout des ports, assurant la jonction entre le trafic maritime, le trafic fluvial et le trafic terrestre.

A partir de là s'explique aussi, en second lieu, l'organisation des marchands en corporations (ou guildes), bien avant les artisans, dont on trouve trace déjà dans l'antiquité méditerranéenne ou asiatique (no-

tamment en Chine) et qui s'épanouiront pleinement pendant l'Europe médiévale. Cette organisation corporative est à la fois la condition du monopole et sa conséquence: c'est grâce à elle que les marchands parviennent à imposer leur monopole et à le maintenir. Elle règle les rapports entre eux, permettant très tôt l'élaboration de règles (notamment comptables et juridiques) spécifiques, elle tranche leurs éventuels différends et les représente collectivement auprès des pouvoirs tutélaires.

En troisième lieu, la position monopolistique sur laquelle repose le plus souvent le capital commercial explique la fréquence de conflits militaires qui caractérisent son développement ainsi que celui des mondes marchands auxquels il donne naissance. Conflits qui ont précisément pour source et enjeu l'établissement, l'extension, la préservation ou, au contraire, la destruction d'une pareille position monopolistique. C'est donc par le fer et le feu que le capital commercial est né, a prospéré et s'est maintenu. Là encore, la mythologie libérale qui a toujours célébré les vertus pacificatrices et civilisatrices du commerce se trouve discréditée. La prétendue paix du marché ne repose souvent que sur l'imposition et la perpétuation violente d'un monopole.

En dernier lieu, enfin, on comprend à partir de là que le capital commercial périclite dès que le monopole sur lequel il repose est remis en cause: dès lors qu'une autre voie de communication est ouverte; ou qu'une révolution dans le mode de production permet de produire à meilleur compte la marchandise jusqu'alors importée; ou encore de lui trouver une marchandise de substitution. L'ouverture par les Portugais au cours de la seconde moitié du XV^e siècle, d'une voie maritime vers les Indes *via* le Cap, ruinant le monopole séculaire de Venise sur le commerce de la soie et des épices asiatiques et provoquant son déclin, donne un bon exemple de la première des éventualités précédentes.

3. DEVENIR ET STRUCTURE DES MONDES MARCHANDS PRÉCAPITALISTES

Pour comprendre le rapport que le développement du capital marchand et des mondes spécifiques auxquels il va donner naissance entretient avec les empires anciens, Robert Fossaert use d'une métaphore particulièrement suggestive, celle du lierre: il parle du «*lierre des mondes marchands*» qui «*s'accroche aux murailles des empires massifs*»¹⁴. Cette métaphore condense, en effet, en une même image trois caractéristiques essentielles des mondes marchands précapitalistes: leur position périphérique, ces mondes marchands se développant toujours dans les interstices des empires anciens, à leurs marges ou plus sûre-

ment encore entre eux; leur structure réticulaire, ces mondes marchands couvrant les empires anciens de leurs réseaux, de leurs toiles; enfin leur caractère fondamentalement parasitaire, ces mondes marchands se nourrissant de la production des empires anciens, en captant une partie de leur surproduit, ce qui en limite aussi le développement cependant. C'est ce que nous allons voir à présent.

Les conditions de formation d'un monde marchand précapitaliste

Au centre d'un tel monde réticulaire se trouve toujours *une cité* qui contrôle le réseau, en organisant le commerce lointain le long des voies qui relient ses différents points d'appui: comptoirs, cités vassales ou cités alliées. Quatre conditions sont essentielles à la formation d'une telle toile.

En premier lieu, cette cité est une ville qui doit à sa situation géographique d'avoir pu s'assurer le monopole du commerce d'un certain type de marchandises à l'intérieur d'un espace déterminé; et qui doit à ce monopole sa prospérité. Elle est généralement entourée d'un petit territoire campagnard qui lui sert surtout de glacis défensif, les ressources économiques (cultures vivrières, artisanat, forces de travail) qu'il lui procure ne présentant qu'un intérêt secondaire pour elle. Car le surplus qu'elle s'approprie ne procède pas de l'exploitation des territoires et populations qu'elle domine directement, mais de l'exploitation des territoires et populations faisant partie des mondes et des modes de production que son commerce médiatise. Dans cette mesure même, elle ne se préoccupe pas d'abord de la domination et de l'administration de sa campagne proche, ni même de sa mise en valeur productive. Ce qui distingue fondamentalement ce type de ville marchande des différentes villes servant de centres politiques et religieux dans les différents modes précapitalistes de production évoqués dans la première section de ce chapitre. Et on peut en dire autant, à des degrés divers, des différentes autres cités faisant partie du réseau.

Sa prospérité étant assise sur sa pratique monopolistique du commerce lointain, la cité-mère ou pilote du réseau doit, en second lieu, pouvoir contrôler parfaitement ses voies commerciales. Tâches d'autant plus difficiles que, très longtemps, ce commerce ne se sépare pas du brigandage ou de la *razzia* (sur terre) et de la piraterie (sur mer). C'est ce que relève notamment Max Weber: «*A l'origine, le commerce maritime est, en même temps, partout synonyme de piraterie.*»¹⁵ Non seulement parce que la circulation régulière des marchandises le long de ces voies excite la convoitise des brigands, peuples pillards et pirates, contre lesquels les marchands ont à se protéger. Mais encore parce que,

bien que le commerce soit par principe antinomique du vol, les marchands ne répugnent pas toujours à se faire eux-mêmes voleurs : tous les peuples qui ont prospéré par le commerce lointain ont également pratiqué, au moins dans un premier temps, la razzia ou la piraterie au détriment d'autres peuples, marchands ou non, en revendant ce que leur rapportaient leurs expéditions. Tout simplement parce que c'était là un moyen pour eux de s'emparer du produit du travail dans le cadre de rapports de production qui excluaient souvent toute autre forme d'appropriation directe de ce produit. Hermès, le dieu grec du commerce, était aussi celui des voyageurs, des messagers... et des voleurs. Que le commerce ait ainsi toujours eu partie liée au brigandage et à la piraterie, et ce jusqu'à l'époque moderne et même contemporaine, ainsi qu'on le verra encore par la suite, voilà un autre aspect de la préhistoire du capital sur lequel la légende dorée inventée au sujet des origines de ce dernier par le libéralisme classique a pudiquement fait silence.

Il faut ici souligner que, même dans le cas où la maîtrise économique du réseau par la cité centrale se double d'une tutelle politique plus ou moins étroite sur ses principaux points d'appui périphériques, l'ensemble du réseau se distingue nettement de la structure impériale. L'Etat impérial se propose de contrôler (en l'organisant, en l'administrant et en l'exploitant tout à la fois) l'ensemble du territoire et des populations sur lequel il règne. La cité maîtresse d'un monde marchand se contente, pour sa part, de contrôler le seul réseau des voies de communication et de leurs points d'appui, le sort du restant du territoire et de ses populations lui étant relativement indifférent, tant qu'il ne menace pas le réseau lui-même.

La formation de tels réseaux marchands suppose, en troisième lieu, de la part des cités qui les constituent et, en tout cas, de la part de celles qui en sont maîtresses, une autonomie politique suffisante pour pouvoir développer librement leurs activités marchandes. Autonomie que ces cités ont eu à conquérir et à maintenir face aux empires ou royaumes voisins ou englobants ; et qui va constamment décider de leur sort. En un mot, ces cités sont autant d'Etats indépendants : ce sont des cités-Etats. Les mondes marchands précapitalistes sont ainsi des réseaux de cités-Etats.

Pour assurer leur indépendance politique, condition essentielle de la prospérité de leur activité commerciale, tout comme de la sécurité de leurs voies commerciales, les cités marchandes comptent sur leurs forces armées (généralement mercenaires), mais aussi éventuellement sur leur marine, qui peut servir indifféremment au commerce, à la piraterie ou à la guerre. Conjugué avec le fait déjà signalé que les mers intérieures (ou ce qui en tient lieu) constituent des espaces particulière-

ment favorables au développement du commerce lointain, cela explique que les grandes cités-Etats marchandes ont été principalement des puissances maritimes. Dans le même but, elles auront eu également tendance à constituer des ligues, temporaires ou durables, pour s'opposer à des pouvoirs impériaux ou royaux menaçants ; mais aussi pour défendre leur monopole contre les incursions ou les tentatives d'empiètement d'autres mondes marchands.

Enfin, même si elle n'est pas une condition aussi impérative que les précédentes, l'existence d'une certaine homogénéité culturelle au sein du réseau marchand est un facteur qui ne peut que renforcer sa cohésion, partant sa cohésion et sa stabilité. En ce sens, le phénomène social de la diaspora, c'est-à-dire la dispersion sur un vaste espace d'un peuple conservant un certain nombre de traits culturels communs (langue, mémoire, religion, culture savante, etc.) que renforcent encore les liens de parenté et d'alliances, est caractéristique des mondes marchands. Cette dispersion est en effet fonctionnelle au regard de la structure réticulaire de ces derniers, que ce soit à titre de cause (le maintien de rapports culturels et matrimoniaux entre les différentes communautés dispersées servant de support et de moteur au développement des rapports commerciaux) ou à titre d'effet (l'existence de circuits fournissant le motif et le cadre de la diaspora). Les mondes marchands « *autorisent une dispersion sans dilution, car les liens du commerce, éventuellement doublés de liens religieux ou territoriaux, autorisent une survie collective du peuple dispersé* »¹⁶.

La diaspora juive en est l'exemple type dans le monde méditerranéen. Elle débute bien avant notre ère, l'aride terre levantine contraignant la prolifique population hébraïque à l'émigration. Ainsi participe-t-elle déjà au développement du monde marchand phénicien, non seulement en Syrie-Palestine même mais dans les colonies marchandes phéniciennes réparties tout autour du bassin méditerranéen. Ulterieurement, à la suite de l'éparpillement provoqué par l'exil en Mésopotamie sous Nabuchodonosor, des colonies juives s'établissent dans les royaumes hellénistiques de Perse et d'Egypte. La diaspora juive s'accroît évidemment après la destruction du second Temple par les Romains en 70 de notre ère, les juifs se dispersant alors dans tout l'Empire romain, non seulement autour de la Méditerranée, mais jusqu'en Europe septentrionale et centrale. Mais c'est dans le monde marchand arabe classique, entre le VIII^e et le XI^e siècle, qu'elle atteindra son apogée en animant une bonne partie du commerce lointain qui va assurer sa prospérité (cf. infra). Ce qui va amener les Juifs à se disperser encore un peu plus, de l'Asie centrale le long des routes de la soie jusqu'aux oasis du Sahara, en passant par l'Inde et le golfe Persique, la mer Rouge et l'Ethiopie, l'Arménie et la Crimée, l'Afrique du Nord,

l'Espagne et le sud de la France (le long des vallées du Rhône, de la Saône et de la Meuse). Commerçant de tout, ils s'y montrent alors tout particulièrement actifs dans le trafic des tissus, des grains et des esclaves. Partout cependant, en plus du commerce et de l'usure qui l'accompagne souvent, les communautés juives pratiquent l'artisanat. Et partout elles subissent bien évidemment l'influence culturelle des peuples au sein desquelles elles vivent, tout en trouvant dans l'institution du rabbinat et de la synagogue les moyens de préserver des traits de leur particularité culturelle et religieuse. Non sans subir quelquefois de cruelles persécutions dans les différents mondes chrétiens, qui s'exacerberont dès lors que l'Occident chrétien prendra le pas sur le monde musulman.

Cependant le peuple juif n'offre pas le seul exemple de diaspora. Le développement des mondes marchands précapitalistes en fournit d'autres, tant en Occident (la diaspora arménienne au sein de l'Asie Mineure, de l'Égypte, de la Mésopotamie, de la Perse jusqu'en Asie centrale) qu'en Orient (les diasporas arabe, indienne et malaise autour de l'Océan Indien, et surtout la diaspora chinoise dans tout l'Extrême Orient, qui jouera un rôle décisif jusqu'au XX^e siècle dans le développement du capitalisme sud-est-asiatique).

Quelques exemples de mondes marchands précapitalistes

Toutes les formations précapitalistes, tant orientales qu'occidentales, nous ont offert des exemples remarquables de tels mondes marchands. Je me limiterai cependant ici à ceux qui se sont déployés dans ou autour de la Méditerranée, ce prototype de la mer intérieure propice par définition à l'essor du commerce lointain.

*Le monde phénicien et carthaginois (IX^e-II^e siècles)*¹⁷. Les villes côtières phéniciennes (Ougarit, Sidon, Tyr) doivent leur précoce essor commercial (il semble remonter à la fin du second millénaire avant notre ère) à leur position au carrefour des deux principaux empires proche-orientaux de l'époque, l'Égypte au sud, et la Mésopotamie à l'est, qu'elles mettent de surcroît en communication avec l'Asie mineure (l'actuelle Turquie) et, bien évidemment, avec les autres mondes méditerranéens, proches (Chypre, la Crète, les îles ioniennes) ou, plus lointains (les rivages d'Afrique du nord, la Sicile et l'Italie, l'Espagne et le Sud de la France actuelle), dépassant même les colonnes d'Hercule (le détroit de Gibraltar). Elles vont donc se trouver au centre de toutes les routes commerciales, maritimes et terrestres, de la Méditerranée orientale. Et c'est à cette situation exceptionnelle qu'elles devront principalement leur essor commercial non moins exceptionnel.

Peuple marin, maîtrisant aussi bien les techniques de construction navale (grâce au bois des monts de l'actuel Liban) que celles de la navigation (il semble que, très tôt, ils aient su naviguer de nuit en haute mer en se repérant sur la Petite Ourse), les Phéniciens vont multiplier les colonies commerciales tout autour du bassin méditerranéen. Ils vont ainsi assurer l'approvisionnement du Proche-Orient en métaux (or, argent, cuivre, étain, fer, plomb), qu'ils vont chercher à Chypre, en Sardaigne, en Espagne, dans le Sud de la France – c'est ce qui vaudra aux ports phéniciens, et notamment à Tyr, de conserver leur autonomie après leur inclusion dans l'empire assyrien – qu'ils échangent contre du bois, de l'huile, de la pacotille, des produits artisanaux moyen-orientaux (notamment des tissus teints). Mais les Phéniciens ne dédaignent pas le trafic, à l'occasion, d'esclaves qu'ils razzient sur les côtes, dans des peuples avec lesquels ils ne commercent pas.

Originellement, il semble que le commerce lointain phénicien ait été organisé sur l'initiative et sous le contrôle des souverains dominant les villes phéniciennes, les commerçants étant des sortes de commis d'État, selon une formule qui s'apparente au système des karums mésopotamiens (cf. infra) et qui en est peut-être directement inspirée. Rapidement cependant, à la faveur de l'accroissement du volume et de la fréquence des échanges, les marchands semblent s'être émancipés de la tutelle royale, tout en conservant leur organisation corporative liturgique initiale. Partout et toujours, en tout cas, leur activité restera placée sous le contrôle à la fois symbolique et pratique (juridique) des temples, les Phéniciens exportant dans leurs colonies autant leurs dieux tutélaires que leurs marchandises et leur savoir-faire commercial. On retrouve ici cette parenté culturelle favorable à l'essor des mondes marchands précédemment signalé.

Carthage n'est elle-même au départ qu'une colonie commerciale phénicienne, fondée à la fin du IX^e siècle avant notre ère. Elle va cependant rapidement s'émanciper de son ancienne métropole (Tyr), prendre en main l'ensemble des comptoirs phéniciens de la Méditerranée occidentale et les multiplier considérablement à partir du VII^e siècle, en fondant des dizaines de colonies en Afrique du Nord, en Espagne, aux Baléares, en Sardaigne et en Sicile et jusque dans l'Italie centrale, où elle entre en contact avec les mondes étrusque et romain. Au cours des V^e et VI^e siècles, Carthage contrôle et monopolise progressivement le commerce maritime dans toute la Méditerranée occidentale, n'hésitant pas à couler tout navire étranger s'aventurant dans cette aire. Elle y réalise alors un véritable empire maritime, dont la défense requiert cependant la mise en œuvre de moyens militaires de plus en plus importants (sous forme de troupes mercenaires) et engage Carthage sur la voie d'une politique impériale, voire impérialiste, de contrôle territorial, dont les ac-

tuelles Tunisie et Libye, une bonne partie de la Sicile et de la Sardaigne vont faire les frais. De cette même époque date aussi une autre inflexion notable, d'ailleurs en rapport étroit avec la précédente: une bonne partie du patriciat marchand carthaginois se convertit en propriétaires latifundiaires, mettant en valeur la culture céréalière extensive à l'aide du travail d'esclaves, l'Afrique du Nord étant entre-temps devenue sous son impulsion le grenier à blé de toute la Méditerranée occidentale. Ainsi, née sur et de la mer, la puissance carthaginoise tendait-elle, de différentes manières et pour différentes raisons, à se convertir en puissance terrestre.

Dès lors, le conflit était inévitable avec l'autre puissance montante en Méditerranée occidentale, la République romaine. Longtemps unies par des traités commerciaux, Carthage et Rome vont, entre 264 et 146, s'affronter en trois guerres successives (les Guerres puniques, l'équivalent de la guerre de Cent Ans dans l'antiquité) qui conduiront à la ruine et, finalement, à la destruction de Carthage, non sans qu'elle ait failli entre-temps, au cours de la seconde de ces guerres, se rendre maîtresse de sa rivale à l'occasion de l'expédition d'Hannibal en Italie même. C'est Rome qui va alors recueillir une bonne partie de l'héritage territorial et commercial carthaginois.

Le monde grec classique (V^e-IV^e siècle)¹⁸. La Grèce classique nous offre un second exemple de monde marchand antique méditerranéen, qui va d'ailleurs entrer en synergie, en rivalité et même en conflit à la fois avec le précédent.

On sait que, dès l'époque dite archaïque (VII^e et VI^e siècles), la Grèce se compose d'un ensemble de cités-Etats, jalouses de leur autonomie politique, souvent en conflit entre elles, partageant pourtant une même culture (langue, religion, littérature, etc.) Chacune de ces cités-Etats constitue initialement une communauté urbaine de paysans-citoyens-soldats, mettant en valeur et défendant la campagne environnante dont ils sont les propriétaires à titre à la fois privé (familial) et collectif. L'histoire de ces cités va d'ailleurs rester dominée par les questions relatives à l'exploitation agricole et à la propriété foncière, donc à l'appropriation matérielle et sociale de la terre. Deux problèmes récurrents se posent notamment à elles: celui de l'insuffisance des terres relativement à la population à y faire travailler (qu'aggrave l'inégalité de leur répartition), celui de l'insuffisance de la production céréalière qui vont trouver tous deux à se résoudre en partie par l'émigration et la fondation de colonies, tout autour de la Grèce continentale, en Thrace, dans les îles de la mer Egée et en Ionie (la façade occidentale de l'actuelle Turquie), mais aussi sur la côte nord-africaine, en Sicile et en Italie méridionale et jusque dans le Sud de la France (*cf.* la fondation de Massilia par des Phocéens). Colonies qui,

la plupart du temps, s'autonomisent très vite à l'égard de leur métropole.

Il se forme ainsi, au cours de ces deux siècles de l'époque dite archaïque, un monde grec qui déborde de loin la seule Grèce continentale, composé d'une myriade de cités-Etats autonomes, dont l'éclatement entre les différentes rives de la Méditerranée centrale et occidentale est évidemment propice au développement d'un commerce maritime qui va gagner régulièrement en volume, fréquence et intensité, pour atteindre son plein régime à l'époque classique (V^e et IV^e siècles). Ce commerce porte évidemment d'abord sur les produits agricoles méditerranéens de base: le blé et les céréales en général, l'huile d'olive et le vin, mais aussi sur des matières premières stratégiques comme les métaux, métaux précieux (l'or et l'argent) ou métaux vulgaires (le fer, le cuivre et l'étain), ainsi que sur des produits artisanaux d'usage courant (la poterie et les tissus) ou destinés à une consommation plus élitiste; sans oublier les esclaves, produits des guerres constantes que se mènent ces mêmes cités ou des razzias pratiquées à l'encontre des peuples barbares (non-grecs). Ce commerce lointain entraîne dans son sillage, au sein des différentes cités-Etats, un commerce proche auquel participent leurs producteurs agricoles ou artisanaux. Et il tend déjà à déterminer certaines orientations productives: les mécanismes de marché qu'il génère, bien qu'encore de manière embryonnaire, tendent à induire une division sociale et spatiale du travail entre les différentes zones productives de ce monde marchand, conduisant certaines à d'étroites spécialisations.

Ce commerce lointain est entre les mains d'une foule d'intermédiaires, que dominent cependant déjà les armateurs et quelques négociants, qui pratiquent le trafic en gros à des fins proprement capitalistes: valoriser et accumuler un capital marchand, en jouant sur les différences de prix entre les zones de production ainsi qu'entre ces dernières et les zones de consommation. Cependant, étant donné le caractère stratégique de certains des produits dont il est ainsi fait commerce, à commencer par les céréales et les métaux, aucune des cités-Etats impliquées dans ces échanges, à commencer par les principales d'entre elles (Athènes, Corinthe, Milet, Ephèse, etc.) n'ont pu s'en désintéresser; et la plupart ont tenté sinon de les contrôler, du moins de s'assurer de leurs effets (par exemple en fixant les prix de certains produits de première nécessité), en surveillant les activités des armateurs et des négociants, tout en en tirant une partie de leurs revenus sous forme de taxes sur les importations et les exportations.

Le monde marchand grec va se caractériser par deux innovations majeures. C'est, d'une part, l'usage de la monnaie dans la plénitude de ses fonctions d'étalon des prix, de moyen de circulation (d'achat et de

paiement) et de moyen de réserve. D'abord introduite sous forme de lingots à l'occasion de dépenses publiques, la monnaie va en effet rapidement... se monnayer sous forme de numéraire dont le grand public va se servir dans les échanges marchands, des plus ordinaires jusqu'aux grosses transactions commerciales: les Grecs seront les premiers à frapper (en fait couler) des monnaies de bronze et d'argent. A quoi s'ajoute, d'autre part, l'introduction du contrat comme pratique régulatrice de l'échange marchand, ayant valeur de norme contraignante non seulement entre citoyens d'une même cité mais entre l'ensemble des hommes libres, de quelque cité qu'ils soient, fussent-ils Grecs ou non. Seule la conclusion de tels contrats rendait possible la pratique du commerce lointain entre cités politiquement autonomes. Le monde marchand grec classique s'affirme ainsi comme créateur et support d'une régulation juridique spécifique, indépendante de la sphère politique tout en trouvant en elle (et notamment dans l'exercice de la citoyenneté) l'une de ses conditions de possibilité.

*Le monde arabe classique (VIII^e-XI^e siècles)*¹⁹. La constitution en a peine un peu plus d'un siècle (en gros entre 640 et 750 de notre ère) de l'immense empire arabo-islamique, s'étendant de l'Espagne aux confins de l'Inde et de l'Afrique du Nord aux steppes de l'Asie centrale, bien plus étendu que ceux d'Alexandre ou de Rome, dont l'unité va cependant rapidement être mise en question par les querelles dynastiques à base politico-religieuse, va donner naissance à un monde marchand bien plus vaste encore et surtout bien plus durable. Le plus vaste, en fait, qui ait existé jusqu'alors et qui ne sera égalé et même dépassé en étendue que par celui qui se constituera, à l'aube des temps modernes, sur l'initiative de l'Europe occidentale, pour servir de creuset au proto-capitalisme mercantile, dans la première période de devenir-monde du capitalisme.

Maurice Lombard a parfaitement su saisir et exprimer la singularité profonde de ce monde marchand, qui tient tout d'abord aux circonstances proprement exceptionnelles de sa naissance :

«Entre la Chine, l'Inde, Byzance et les barbaries médiévales – turque, noire et occidentale –, de la fin des empires antiques à l'éveil des Etats modernes, la civilisation musulmane dans sa première grandeur aura été un creuset chronologique et géographique, un plan d'intersection, une immense conjoncture, un fabuleux rendez-vous.» (page 259)

Ce monde marchand recueille en effet, tout d'abord, l'héritage de tous les mondes marchands qui se sont constitués dans et autour du bassin méditerranéen, depuis l'antiquité, et dont je viens de rappeler deux exemples, plus généralement des différentes civilisations qui les ont abrités et qui s'en sont nourries. Mais, au-delà du long couloir

qu'il constitue entre Cordoue et Samarkand, via Fès, Palerme, Kairouan, Fustat (Le Caire), Damas, Bagdad, Basra (Bassora) et Rayy (Téhéran) qui sont ses principaux relais, points d'appui et moteurs, le long duquel circulent en permanence convois sur mers et caravanes dans les déserts, par sa position centrale au cœur de l'Ancien Monde, le *Dar el Islam* est alors ouvert par quatre façades qui le mettent en communication et en synergie avec tous les centres civilisationnels contemporains et, partant, tous les autres mondes marchands existant sur les trois continents européen, africain et asiatique, jusqu'alors séparés les uns des autres. Car c'est aux Arabes que l'on doit la première unification marchande de ces trois continents.

En effet, par sa façade sud-ouest, à partir de son extrémité occidentale nord-africaine et ibérique, le monde marchand arabe est ouvert, à travers le Sahara, sur le cœur du continent africain, par le biais duquel il importe des esclaves, de l'ivoire mais aussi l'or soudanais, via les commerçants des bassins du Sénégal et du Niger. Ce sera la principale source d'or finançant le monde marchand arabe; et elle le restera pendant toute la durée du Moyen Age. Par sa façade sud-est, à partir de l'Egypte, il s'assure à travers la Nubie, une autre voie vers les mines soudanaises. Mais aussi et surtout, via le canal entre le Nil et la mer Rouge, creusé à l'époque pharaonique, comme via les routes caravanières qui sillonnent le Sinaï, il communique avec l'Arabie et le golfe Persique et, au-delà, avec l'océan Indien. Ce qui lui ouvre les portes de l'Afrique orientale tout comme celles, plus lointaines, de l'Extrême-Orient, par l'intermédiaire des mondes marchands indien et malais avec lesquels il entre alors en synergie et en concurrence à la fois, et qui lui permettent de ramener des épices, des parfums, du bois, de l'indigo, des pierres précieuses.

Cette même voie vers l'Extrême-Orient lui est aussi ouverte par le biais de sa façade nord-est, à partir de l'Irak et de la Perse. Cette façade le met, en effet, en communication, d'une part avec le sud de l'actuelle Russie; d'autre part, avec le monde indien, via les défilés afghans; enfin et surtout, avec les steppes d'Asie centrale et, à travers elles, avec la Chine des Tang, ce qui permet aux Arabes de monopoliser le commerce de la soie et de la porcelaine chinoises. Quant à sa façade nord-ouest, au-delà de la mer Noire et de la mer Caspienne, elle met les marchands arabes en communication, via les fleuves ukrainiens et russes, avec les marchands Rus (Varègues) et, à travers eux, le monde baltique qui leur fournit miel, fourrures, armes et esclaves. Tout comme ils ne dédaignent pas commercer avec leurs ennemis byzantins et francs, dans ce dernier cas souvent par l'intermédiaire de Venise ou des colonies juives méditerranéennes.

Plus qu'aucun autre avant lui, le monde marchand arabe a été un monde urbain. Il a essentiellement pris appui sur des villes dont il a as-

suré la croissance démographique et la prospérité économique, en y faisant vivre une foule d'intermédiaires commerciaux et d'artisans, regroupés dans les souks et les bazars. Plusieurs des grandes villes arabes actuelles, dont Bagdad au milieu du VIII^e siècle et Le Caire à la fin du X^e siècle, voient alors le jour et doivent leur essor à l'expansion de ce monde marchand: de manière caractéristique, l'une et l'autre se situent au carrefour de plusieurs voies commerciales, terrestres, fluviales ou maritimes. Son caractère urbain confère à ce monde une structure essentiellement polycentrique, aucun de ses principaux points d'appui urbains ne pouvant espérer prendre le pas sur tous les autres. Une polycentralité que le rapide fractionnement politique de l'empire arabe en différentes unités rivales et hostiles (l'Andalousie des Omeyyades, la Tunisie et l'Égypte des Fatimides, la Mésopotamie des Abbassides, l'Iran des Samanides) favorisera encore. Au demeurant, les différents pouvoirs politiques ne se mêlent pas de contrôler ce commerce (sauf pour ce qui est du prix des denrées de première nécessité sur les marchés urbains, pour éviter les émeutes populaires), dont ils se contentent de tirer profit par les taxes qu'ils lui imposent, taxes procurant à leurs princes les esclaves et les biens de luxe nécessaires à leur mode de vie toujours somptueux.

Comme tous les mondes marchands, le monde marchand arabe des VIII^e-XI^e siècles va donner naissance à la formation, à l'accumulation et à la concentration d'un capital marchand, ayant son siège dans les grands centres commerciaux urbains qui viennent d'être évoqués. Il s'agit évidemment d'abord d'un capital commercial, dont les formes reprennent et développent certaines de celles déjà apparues dans l'antiquité et anticipent sur celles qu'on retrouvera à l'œuvre dans l'Europe occidentale médiévale. Il prend ainsi fréquemment les formes de sociétés commerciales possédant des relais, succursales ou correspondants dans la plupart des principaux centres urbains et le long des principales voies commerciales. Elles sont généralement à base et structure familiales, mais elles n'hésitent pas, à l'occasion d'une affaire ou d'une manière plus durable, à s'associer avec des membres extérieurs à la famille voire avec des étrangers, en fondant donc un capital d'association dont les associés se partagent les gains... ou les pertes. En différents endroits, comme déjà à Carthage et Rome, ce capital commercial s'articule sur des grandes plantations esclavagistes; mais il en vient aussi à se subordonner une partie du travail artisanal, notamment textile, sous forme du travail en commandite. Dans leurs rapports commerciaux entre eux, ces négociants recourent régulièrement au crédit et effectuent leurs paiements par lettres de change. S'enrichissant surtout par le commerce lointain de gros, ils ne répugnent pas pour autant à pratiquer l'usure, en direction des petits producteurs marchands mais aussi des princes,

en leur servant de 'banquiers' ou de fermiers généraux, en s'introduisant ainsi dans les palais, en y devenant conseillers voire vizirs (surintendants des finances). Ce qui les expose aussi quelquefois à de brusques disgrâces, synonymes de revers de fortune voire de ruine pure et simple, par confiscation de leurs biens.

Mais ce monde marchand doit aussi sa cohésion et son dynamisme à quelques innovations essentielles. A commencer, là encore, sur le plan monétaire, par la frappe de deux nouvelles monnaies, le dinar d'or et le dirhem d'argent. Elles vont non seulement avoir cours dans l'ensemble du monde arabo-musulman, en dépit de son morcellement politique, mais encore être acceptées comme moyen de paiement dans l'ensemble des mondes marchands sur lesquels le précédent est ouvert. On retrouvera ainsi des dinars et des dirhems jusqu'en Chine et en Indochine, en Scandinavie et en Russie, en Europe occidentale comme en plein cœur de l'Afrique. Unifiant commercialement les trois continents, les Arabes auront également jeté les bases de leur première ébauche d'unification monétaire, en interconnectant des zones monétaires jusqu'alors séparées les unes des autres. Et ils auront aussi, du même coup, considérablement étendu l'aire de l'économie marchande et monétaire: «*Au IX^e siècle, Ibn Khurdadbeḥ note que le développement de la richesse et des transactions commerciales est si grand qu'on peut voir des pièces de numéraire circuler dans les plus petites bourgades, là où jusqu'alors le simple troc était pratiqué.*» (page 257)

Ce qui permet aux Arabes d'imposer ainsi leur unité monétaire, c'est la grande stabilité de cette dernière, assise, outre sur un strict contrôle du poids et du titrage des pièces de monnaie, sur un approvisionnement constant en métaux monétaires. L'or est fourni aux Arabes par trois sources: le pillage des trésors des palais sassanides, des églises chrétiennes d'Orient et des temples égyptiens; le contrôle d'importantes zones aurifères incluses dans leur immense empire, du Caucase et de l'Arménie jusqu'à l'Espagne; enfin, à travers leur commerce, l'accès à d'autres zones de production d'or, au-delà même de leur empire, dans l'Oural et l'Altaï, dans le Dekkan indien, en Nubie et en Afrique orientale. La principale de ces zones extérieures restera le Soudan, par l'intermédiaire du commerce transsaharien entre le Maghreb et les vallées du Sénégal et du Niger. Quant à l'argent, les Arabes se l'assurent en remettant en exploitation les anciennes mines phéniciennes et romaines d'Espagne, en ouvrant des mines dans l'Atlas marocain, en exploitant des filons en Iran et en Asie centrale.

Mais, au-delà du procès de circulation monétaire, pareil monde marchand ne peut pas manquer de rétroagir sur les modes de produire sinon sur les rapports de production eux-mêmes, en stimulant partout la production tout en l'orientant vers l'échange. Et ce d'autant plus que,

comme toujours en régime de monnaie métallique, l'afflux constant de métaux monétaires, en dépréciant ces derniers, nourrit inversement un processus inflationniste, une hausse des prix de longue durée. C'est notamment le cas en ce qui concerne l'artisanat marchand, qui connaît un développement remarquable dans tous les centres urbains, en perfectionnant les techniques de nombreux métiers. Ainsi en va-t-il notamment pour le travail des métaux à Damas, du cuir à Cordoue, du lin en Egypte, de la soie importée clandestinement de Chine un peu partout. Techniques que l'Europe occidentale ne fera qu'adopter ou imiter, par l'intermédiaire des commerçants vénitiens ou juifs ou à l'occasion des croisades.

L'agriculture aussi se voit stimulée par les perspectives de gain qu'ouvre le développement commercial. Mais aussi par la fiscalité pratiquée par les princes arabes : aussi bien par sa lourdeur que par le fait qu'il est exigé en espèces, l'impôt pousse les producteurs à augmenter la productivité du travail agricole, en perfectionnant les techniques agraires (notamment en développant partout l'irrigation, mais aussi la jachère et la fumure) comme en introduisant de nouveaux plants d'origine tropicale, là encore fruits du commerce lointain (épinards et aubergines, riz et sorgho, citronnier, oranger, bananier, canne à sucre et coton, etc.) L'agronomie est d'ailleurs érigée au rang de science et enseignée à ce titre dans les institutions universitaires du monde arabe. Et c'est l'occasion de rappeler que ce monde, culturellement unifié par la pratique des dialectes arabes et par la diffusion de l'islam, est alors le siège d'une intense et riche floraison intellectuelle dans toutes les disciplines (mathématiques, astronomie, droit, histoire, littérature, philosophie, théologie), en recueillant l'héritage grec, hellénistique et romain et en effectuant une synthèse originale entre ce dernier et les apports indien, iranien, juif et arabe préislamique. Floraison dont le rayonnement s'exercera bien après le déclin du monde marchand musulman, en contribuant notamment à l'essor intellectuel de l'Europe occidentale au cours du Moyen Age et jusque dans sa Renaissance.

On devine cependant aisément que l'enchaînement des facteurs précédents ne fait pas que des heureux. Partout, dans les champs et les mines mais aussi dans les ateliers, tout comme évidemment dans les demeures du patriciat marchand et les palais et harems des princes, on exploite le travail de masses considérables d'esclaves, que les Arabes se procurent par razzia et par traite à trois sources essentielles : en Europe centrale et orientale au détriment des peuples slaves, grand réservoir d'esclaves non seulement pour les Arabes mais aussi, à la même époque, pour le haut Moyen Age chrétien, comme on le verra encore ; en Asie centrale, au détriment des peuples turco-mongols ; et en Afrique, au détriment des peuples noirs. De surcroît, dans les campagnes, l'effet

conjugué du développement de l'économie marchande, de l'usure et de la pression fiscale pousse aussi à la ruine un grand nombre de petits paysans libres, qui deviennent alors des journaliers misérables ou qui constituent des bandes errantes se livrant périodiquement au brigandage ou au pillage, ou qui viennent encore grossir un proto-prolétariat urbain, dont les membres vivent mal de travaux intermittents, dès lors qu'ils n'ont pas la chance d'entrer au service de quelques grandes maisons patriciennes ou princières. D'où de fréquentes révoltes populaires, à la campagne plus encore qu'à la ville, qui prennent même quelquefois l'allure de véritables révolutions sociales, souvent inspirées par des courants religieux hérétiques, capables quelquefois de tenir tête des années durant aux armées princières.

Les différences structurelles entre les mondes marchands et les empires

On peut maintenant résumer les principales différences structurelles existant entre ces deux formes, à la fois spatiales et sociales, caractéristiques des mondes précapitalistes que sont les empires centraux (et les royaumes dont ils peuvent être flanqués) et les mondes marchands composés de réseaux de cités-Etats.

En premier lieu, par-delà la similitude formelle, opposant un centre et une périphérie, les deux types de mondes diffèrent tout d'abord par la nature de leur emprise spatiale : au contrôle extensif du territoire et de la population des premiers s'oppose la structure réticulaire des seconds qui se contentent de contrôler les points d'appui et les réseaux le long desquels circulent marchandises et marchands.

De ce fait, en deuxième lieu, empires et cités marchandes s'opposent aussi sous le rapport du poids respectif de leur appareil d'Etat : à la lourdeur de l'appareillage étatique des premiers s'oppose la légèreté de celui des seconds. Défendre, administrer et contrôler de vastes territoires supposent la constitution et l'entretien de lourds appareils militaires et administratifs, partant un important appareil fiscal également. Au rebours, un monde marchand, qui n'a à défendre et à contrôler que ses réseaux commerciaux et leurs points d'appui urbains, n'a besoin que d'un appareil d'Etat relativement plus léger, même s'il peut paradoxalement se trouver plus dense parce que plus concentré spatialement. Les forces armées sont d'autant plus restreintes que les voies commerciales à défendre et contrôler sont maritimes et que la marine marchande est toujours susceptible, le cas échéant, de se transformer rapidement en marine de guerre tout comme en marine de course. Partant, le prélève-

ment fiscal est plus léger et, par conséquent, l'appareil fiscal chargé de l'assurer plus réduit et plus resserré.

Il n'est que deux domaines du développement de l'appareillage étatique dans lequel les mondes marchands sont d'emblée plus exigeants que les empires précapitalistes: c'est celui de la gestion de la monnaie et celui du développement de la réglementation juridique. Mais pour chacune de ces deux fonctions, il trouve un relais et un appui efficace dans les corporations de marchands, comme je l'ai déjà signalé.

Le développement du capital marchand (commercial et usuraire) suppose, en effet, celui de la monnaie dans ses différentes fonctions. Or cela n'est possible que pour autant qu'un tiers, extérieur aux rapports marchands et monétaires, garantisse l'équivalent général monétaire sous ses différentes formes métalliques. Et ce tiers ne peut être constitué que par les différentes cités-Etats qui sont au cœur des mondes marchands. Le développement du commerce lointain et du capital commercial présuppose, par ailleurs, celui du droit: de la règle de droit comme norme des échanges marchands et, plus largement, des rapports sociaux, tout comme celui de la procédure judiciaire comme solution des conflits. Car les échanges ne peuvent se développer là où règne l'arbitraire. L'essor du capital commercial aura donc contribué au développement du droit dans les mondes marchands précapitalistes ainsi que dans les empires anciens. Ainsi, dès ses origines, le développement du capital marchand semble pouvoir s'accompagner d'un Etat minimal réduit à ses seules fonctions régaliennes: assurer le monopole de la violence légitime, battre monnaie et dire le droit dans la solution des conflits marchands et plus largement civils. Mais nous savons déjà qu'il n'en ira plus de même avec la formation et le développement du capital industriel.

En troisième lieu, le profit commercial réalisé dans le commerce lointain étant un profit de monopole, il permet aux marchands de s'approprier une bonne partie du surplus des mondes anciens qu'ils médiatisent, de ceux auxquels les marchands achètent leurs marchandises et plus encore de ceux auxquels ils les revendent. Autrement dit, l'accumulation de capital marchand, condition préalable de la formation du rapport capitaliste de production, a largement bénéficié de l'appropriation, sous forme de rente de monopole, d'une partie du surproduit issus des modes précapitalistes de production. Il l'a pu d'autant plus et mieux que les échangistes entre lesquels le capital commercial développait alors sa fonction d'intermédiaire étaient, le plus souvent, non pas directement les producteurs (comme cela pouvait être le cas lorsque la petite production marchande s'était développée), mais les groupes dominants qui, monopolisant les moyens de

production ainsi que le pouvoir politique, s'approprièrent le surproduit social dans leur monde et leur mode de production propres. En somme, dans les mondes précapitalistes, le capital marchand a largement prospéré sur la base de rapports d'exploitation et de domination qu'il n'organisait pas mais qu'il conduisait à aggraver. Ce qui explique la richesse de ces mondes marchands précapitalistes, et notamment des villes qui en constituent les centres, leur haut degré de civilisation, qui contrastent souvent avec la pauvreté relative des empires qu'ils médiatisent et dont ils prélèvent précisément une partie du surplus. Ce qui explique aussi la convoitise qu'ils suscitent de la part des populations et des Etats voisins, et les fréquentes tentatives pour s'approprier leurs richesses.

Disons, en dernier lieu, quelques mots des différences idéologiques entre empires et mondes marchands. Avec les marchandises et les marchands circulent aussi les idées et les idéologies (les systèmes de représentations religieuses, morales, politiques, etc.) Même si leur essor peut initialement requérir une certaine homogénéité ou du moins parenté culturelle, les mondes marchands une fois constitués mettent par nature en relation, ils ouvrent les uns sur les autres, des mondes différents, aux modes de vivre, de sentir et de penser différents. Ils créent ainsi les conditions de la confrontation de ces différents modes et sont le lieu même de cette confrontation. D'où le caractère nécessairement cosmopolite des cités marchandes, dans lesquelles des populations venues de différents horizons géographiques, politiques, culturels et religieux se côtoient, échangent et confrontent leurs idées.

Pareille situation est propice à l'invention idéologique: à l'élaboration et à la diffusion de nouvelles façons de penser. Elle a été en particulier propice à l'émergence de cette pratique singulière qu'est la discussion publique; et par conséquent d'un nouveau régime de la parole, dans laquelle celle-ci vaut moins par sa conformité avec une quelconque tradition, de l'autorité de laquelle elle peut se recommander, que de sa capacité à se faire valoir par elle-même, par ses arguments mais aussi ses artifices rhétoriques propres. Ainsi apparaissent les conditions qui rendront simultanément possibles, dans certaines de ces cités-Etats, et notamment à Athènes au cours du V^e siècle avant notre ère, à la fois la démocratie et la rationalité ethico-politique, dont la philosophie est la fille directe. La mise en équivalence généralisée des produits du travail humain par les marchands et le marché crée ainsi les conditions de cette mise en équivalence généralisée des produits de l'esprit humain par la discussion publique, la démocratie, la sophistique et, en définitive, la philosophie. Ce sont des conditions analogues qui présideront, au début du VII^e siècle de notre ère, à l'invention et à la diffusion de l'islam dans le monde marchand arabe.

Les limites imposées au développement du capital marchand

Les développements précédents laissent également deviner quelques-unes des multiples et puissantes limites que les modes précapitalistes de production ont imposées au développement du capital marchand.

Ce dernier est, en premier lieu, borné par les limites physiques (spatio-temporelles) que rencontre le commerce lointain qui le génère, du fait du faible développement des moyens de transport, terrestres, fluviaux ou maritimes. Robert Fossaert en donne différentes illustrations empruntées notamment à Paul Bairoch et Fernand Braudel²⁰. Avant la mise au point du harnais au XI^e siècle en Europe, un attelage de deux bœufs ou de deux chevaux ne pouvait guère transporter que quatre à cinq quintaux sur une distance quotidienne de vingt à quarante kilomètres, sur des voies qui, de plus, ressemblaient rarement à des routes et n'étaient donc pas praticables en toute saison. Par voie fluviale, on en est réduit le plus souvent au halage quand on va amont, ce qui limite et le tonnage et la vitesse. Par voie maritime, la propulsion se fait longtemps à la rame, la voile ne servant que de soutien aux rameurs par vent favorable; car la technique du louvoisement, consistant à avancer contre le vent tout en se servant de ce dernier, ne sera mise au point que tardivement. Très longtemps d'ailleurs, la navigation est essentiellement côtière, elle se limite au cabotage. Car la navigation en haute mer est problématique à divers titres. Elle dépend étroitement des vents et donc des saisons: en Asie, le régime des moussons n'autorise qu'un aller-retour par an entre l'Afrique et la Chine; en Europe, la double rotation annuelle entre la Baltique et la Méditerranée n'est acquise qu'au XVI^e siècle. Les techniques destinées à se repérer et à s'orienter restent longtemps rudimentaires et incertaines. La boussole et le compas ne furent mis au point par les Chinois que vers le III^e ou le IV^e siècle de notre ère et il faudra encore attendre près d'un millénaire avant qu'ils ne soient couramment adoptés en Europe; et l'astronomie nautique ne fit de réels progrès qu'au cours du Moyen Age, essentiellement grâce aux Arabes. Conséquence: dans l'ensemble des mondes précapitalistes, le commerce lointain est resté *une pratique marginale* non seulement au sens topologique mais encore au sens économique (quantitatif) du terme:

«Même si l'on tient compte des transports fluviaux et caravaniers, il est clair que le commerce lointain était des plus limités. Bairoch a certainement raison de l'évaluer, au maximum, à 2-3 % de la production totale de l'Europe déjà fort extravertie du 18^e siècle.»

En second lieu, cependant, les principales limites que rencontre le développement du capital marchand (notamment commercial) sont de

nature non pas physique ou technique mais sociale. Comme nous l'avons vu en le définissant, il se contente de médiatiser des procès de production qu'il ne contrôle pas. Ce qui le maintient inévitablement dans un statut à la fois périphérique et parasitaire du fait de rapports de production qui excluent ou marginalisent l'échange marchand au profit de l'usage et la valeur d'échange au profit de la valeur d'usage. Car, dans les mondes précapitalistes, l'essentiel des produits de l'agriculture et de l'élevage ne rentrent pas dans l'échange marchand et encore moins dans le commerce lointain. Celui-ci capte sans doute davantage à son profit la production artisanale qu'il stimule du même coup. Mais, même là où il polarise la production, il reste fondamentalement dépendant de modes de produire, de moyens de produire et en définitive de forces de travail hérités des traditions ancestrales, qu'il peut d'autant moins modifier qu'il ne les contrôle pas directement.

Le destin du monde marchand arabe classique, de loin le plus étendu, le plus dynamique et le plus brillant des mondes marchands précapitalistes, ainsi que nous l'avons vu précédemment, illustre bien leur dépendance à l'égard de conditions productives (au sens large) qu'ils ne maîtrisent pas ou mal. Ce qui a assuré sa prospérité économique et son éclat civilisationnel trois siècles durant (du VIII^e au XI^e siècle), c'est tout à la fois la possibilité de s'alimenter régulièrement en esclaves, l'essor de l'agriculture d'irrigation, le progrès des techniques artisanales, la capacité d'étendre et de contrôler les voies terrestres et maritimes, celle enfin de soutenir les échanges par un flux constant de métaux monétaires.

Or toutes ces conditions vont progressivement s'épuiser ou être remises en question au cours des XI^e et XII^e siècles, entraînant le déclin puis la décadence de ce monde. Deux des trois sources d'approvisionnement en esclaves se tarissent. Au fur et à mesure que les Slaves se convertissent au christianisme, ils ne sont plus vendus comme esclaves aux Arabes; et dès lors que les populations turco-mongoles d'Asie centrale professent elles-mêmes la foi en Allah, il est interdit de les réduire en esclavage en terre d'Islam. Il ne reste plus alors que le vivier africain, que tarissent aussi en partie les progrès de l'Islam. Ce qui réduit l'approvisionnement en travail servile et en accroît du coup le prix. L'agriculture d'irrigation ne peut pas, de son côté, s'étendre à l'infini et l'amélioration des rendements agricoles finit par plafonner, une fois que les nouvelles techniques d'assolement et de fumure ont produit leurs effets. Les avantages commerciaux que valent, dans un premier temps, aux artisans arabes leurs perfectionnements des techniques de production s'épuisent au fur et à mesure où, sous l'effet même de l'exportation de leurs produits, ces techniques sont reprises ou imitées ailleurs, notamment en Europe occidentale. Le contrôle des voies commerciales se

dégrade avec les avancées chrétiennes en Méditerranée occidentale (en Espagne, en Italie du Sud, en Sicile) et même en Méditerranée orientale (avec les Croisades successives) ; mais aussi avec la poussée des Turcs Seldjoukides puis Ottomans en Asie mineure et en Mésopotamie. Avancées qui s'accompagnent, à titre d'effets aussi bien que de causes, d'une montée des rivalités et des affrontements entre les différents centres de pouvoir dans le monde arabe (ce qu'illustre notamment la décomposition du califat de Cordoue au profit de Reyes de Taifas, qui favorisera grandement la *Reconquista* chrétienne). Dans ces conditions, l'approvisionnement en métaux précieux (or et argent) devient lui aussi plus problématique, moins abondant et plus irrégulier, mis à part celui que continue à fournir le Soudan. Or, avec l'afflux régulier d'esclaves, celui des métaux précieux avait constitué le second moteur de tout ce monde commercial, en assurant tant sa dynamique interne que ses échanges avec l'extérieur. En définitive, le monde marchand arabe classique doit son déclin à sa dépendance à l'égard d'un certain nombre de conditions du procès de production dont, pas plus que les autres mondes marchands, il n'est pas parvenu à assurer la reproduction.

Généralisons. Ce qui rend possible le développement du capital marchand fait aussi sa limite. S'il procède de l'autonomisation progressive de la sphère de la circulation par rapport à la sphère de la production, il n'en continue pas moins de dépendre de cette dernière pour sa propre reproduction, alors même que, précisément, il ne la contrôle pas et ne lui commande, au mieux, que superficiellement. Marx a bien saisi cette limite essentielle du capital marchand (notamment commercial) et il l'exprime en ces termes :

« La fortune marchande indépendante, comme forme dominante du capital, c'est le procès de circulation devenu autonome par rapport à ses extrêmes qui sont les producteurs échangistes. Ces extrêmes gardent leur indépendance par rapport au procès de circulation et inversement [...] Cette autonomie du procès de circulation dans lequel les sphères de production sont reliées par un tiers a une double signification : d'une part, la circulation ne s'est pas encore emparée de la production ; c'est celle-ci qui en est la donnée préalable ; d'autre part, le procès de production ne s'est pas encore intégré le procès de circulation comme simple phase. »²¹

Au t r e m e n t dit, cette forme primitive du capital qu'est le capital marchand n'assure pas l'unité des procès de production et de circulation qui caractérise précisément le capital industriel, le rapport capitaliste de production proprement dit, dans lequel la circulation est une médiation de la production et, tout aussi bien, la production une médiation de la circulation. C'est d'ailleurs pourquoi il peut alors médiati-

ser les formes de production et de propriété les plus diverses, en leur restant foncièrement étranger, même s'il peut commencer à exercer sur eux une action corruptrice.

On trouvera un indice de cette limite dans le fait (déjà signalé) que, pendant toute l'Antiquité, au Moyen Age et même dans les temps modernes, le développement du capital commercial s'est accompagné de pillages, de rapines, de brigandages et de piraterie à vaste échelle ; sans compter, bien évidemment, tout simplement le vol pratiqué par le commerçant achetant aux producteurs leurs marchandises en dessous de leur valeur ou les revendant au-dessus de leur valeur aux consommateurs :

« Aussi longtemps que le capital marchand met en œuvre l'échange de produits de communautés non développées, le profit commercial ne se présente pas seulement comme du vol et de l'escroquerie, mais c'est en grande partie là qu'il a trouvé son origine [...]. Là où le capital marchand domine, il représente, par conséquent partout, un système de pillage tout comme d'ailleurs son évolution chez les peuples commerçants des temps anciens et nouveaux est directement liée au pillage et à la violence, à la piraterie, au rapt d'esclaves, à la soumission (dans les colonies) ; ainsi à Carthage, à Rome, plus tard chez les Vénitiens, les Portugais, les Hollandais, etc. »²²

Car c'était là tout simplement le seul moyen pour le capital marchand de contraindre une partie supplémentaire du produit social à entrer dans l'échange marchand et à devenir par conséquent support de sa valorisation. Que le commerce lointain nourrissant le capital marchand ait bien souvent dû recourir au pillage est l'indice même de son statut périphérique relativement aux rapports et modes de production qu'il médiatisait.

En troisième lieu, le développement du capital commercial présuppose et implique à la fois celui de la monnaie dans ses différentes fonctions et formes. Ce qui ne va pas non plus sans résistances ni obstacles. Car, chose aujourd'hui difficilement concevable, les sociétés ont durablement résisté au devenir-marchandise de leurs produits et, bien davantage encore, à la monétarisation de leurs échanges marchands, préférant longtemps le troc à l'échange médiatisé par les marchands et par la monnaie. Une fois la monnaie introduite comme produit du développement antérieur des rapports marchands, elle devient elle-même un obstacle à leur développement ultérieur. Du fait, tout d'abord, de la multiplicité des monnaies, qui suppose de constantes et coûteuses opérations de change. Opérations dont se chargent dans un premier temps les commerçants eux-mêmes, avant qu'elles ne deviennent l'activité spécialisée de changeurs, et le fondement d'une nouvelle forme du capital

financier, le capital bancaire, destiné à supplanter le capital usuraire. J'en reparlerai à l'occasion des développements qu'il a connus dans le cours du Moyen Age européen.

A quoi s'ajoute, de surcroît, la menace de deux périls constants. Il s'agit, d'une part, de l'instabilité de la valeur des unités monétaires métalliques, du fait soit de la précarité de leurs conditions de fabrication qui restent longtemps très artisanales, soit des révolutions périodiques que connaît la valeur ou le prix relatif des métaux précieux (or ou argent), soit enfin du fait de la manipulation de la valeur des unités monétaires (par modification de leur poids ou de leur titrage en métal précieux) par les princes qui battent monnaie. A quoi peut s'ajouter, d'autre part, l'insuffisance de la quantité de monnaie en circulation relativement au volume des échanges à assurer, alors que la monnaie sert en même temps de moyen de réserve et se trouve ainsi soustraite de la circulation sous forme de trésor – sans compter les usages non monétaires dont font l'objet les métaux précieux (orfèvrerie, broderie, etc.). La pénurie de matière monétaire a ainsi été un problème constant en Occident jusqu'à la fin du Moyen Age, jusqu'à la découverte et la colonisation de l'Amérique du Sud par les Espagnols et les Portugais au XVI^e siècle, du fait du déséquilibre structurel de son commerce avec l'Orient, comme j'aurai l'occasion de le rappeler. Seul le développement du crédit aurait pu la pallier. Mais, comme nous le verrons, il se heurtera, outre à la méfiance et aux préjugés populaires, au caractère encore par trop irrégulier du commerce et au caractère encore trop incertain des intermédiaires commerciaux et bancaires.

Le développement du capital commercial se heurte, en quatrième lieu, à des obstacles politiques, liés à la forme impériale que tend à y prendre, comme on l'a vu, l'Etat dans les modes précapitalistes de production. En effet, le développement des mondes marchands se trouve fréquemment freiné, faute que leurs points d'appui potentiels, les villes marchandes, puissent acquérir ou conquérir une autonomie politique suffisante. Il en va de même lorsque leur développement se trouve entravé par le contrôle exercé par les Etats impériaux sur le commerce (par exemple, les réglementations et restrictions du commerce en ce qui concerne les produits de base tels que les céréales, les produits stratégiques tels que le fer ou le plomb, ou l'importation et l'exportation des matières monétaires tels que l'or ou l'argent).

Les structures impériales constituèrent aussi à l'occasion des obstacles à la mainmise par le capital commercial sur les procès de production agricoles ou artisanaux, ne serait-ce que sous la forme de la manufacture éclatée (le travail en commandite) ou de la manufacture au sens propre. Au sein de l'empire romain, tous les travaux publics (la construction des routes, des aqueducs, des égouts, des fortifications,

etc.) et les arsenaux militaires (fabriquant armes et équipements pour l'armée) sont restés jusqu'à la fin le fait d'agences publiques employant et organisant à grande échelle le travail d'esclaves, excluant ainsi toute possibilité de valorisation du capital marchand par le biais de l'exploitation commerciale du travail d'artisans et, a fortiori, toute valorisation d'un capital industriel par exploitation directe de travail salarié.

Autant de raisons supplémentaires de ce que les mondes marchands n'ont pu se développer qu'en marge des empires; ou entre différents empires qu'ils mettaient en communication, tel le monde marchand arabe se développant, bien avant son islamisation, à la jonction de l'Europe, de l'Afrique, du Moyen-Orient et de l'Extrême-Orient, dont les caravanes ou les navires ont interconnecté durant des siècles les réseaux marchands de ces différents continents; ou encore à l'occasion de la disparition définitive ou de l'éclipse temporaire de la structure impériale. Autrement dit, dans l'entre-deux spatial ou temporel des empires. L'histoire de la Chine impériale est exemplaire sous ce rapport. C'est toujours pendant les périodes d'affaiblissement voire d'éclipse du pouvoir impérial et de l'unification impériale du territoire, dans un contexte de morcellement politique de l'unité chinoise, que le capital marchand s'est le plus développé: durant la période dite des Royaumes Combattants (453-221 avant notre ère); pendant la période dite des Trois Royaumes (220-280 de notre ère); pendant celle dite des Six Dynasties (316-580); etc. C'est ce que confirme aussi Etienne Balazs pour la période qu'il étudie, couvrant la fin de la dynastie Tang et la dynastie Song (VIII^e siècle – XIII^e siècle)²³.

Rejetés à la périphérie des empires anciens, les mondes marchands vont aussi se trouver séparés par les empires. Cependant, leur interconnexion ne se trouve pas rendue impossible seulement par les empires anciens, mais aussi par leurs propres rivalités. Car, lorsque deux mondes marchands entrent en contact, cela tourne souvent à la rivalité commerciale entre eux, chacun cherchant à imposer sa suprématie et son monopole à l'autre. Rivalités commerciales qui débouchent régulièrement sur des affrontements militaires: l'histoire des mondes marchands précapitalistes s'est aussi écrite par le fer et le feu. Nouvelle illustration du caractère fabuleux (du caractère de fable) de la supposée vertu civilisatrice du commerce régulièrement louée par les chantres du libéralisme...

Quant aux obstacles idéologiques au développement du capital marchand, ils ne sont pas moins nombreux et sérieux. D'une part, dans l'ensemble des modes précapitalistes de production, la propriété foncière, quelle qu'en soit la forme (communautaire tribale ou clanique, communale, familiale, privée ou d'Etat), passe pour la forme éminente de propriété, la plus digne et la plus valorisée, la plus apte à garantir à son (ses) propriétaire(s) la reconnaissance sociale et a fortiori l'accès aux

fonctions honorifiques, civiles, politiques ou religieuses. Les autres formes de propriété, et notamment la propriété mobilière (celle de l'argent et du capital), passent pour des formes subalternes voire indignes de la propriété. Par exemple, à Athènes tout comme à Rome, le citoyen est d'abord un propriétaire foncier ; et la propriété mobilière, liée au travail artisanal ou au commerce, est de préférence réservée aux métèques (étrangers ayant droit de cité) ou aux esclaves affranchis (souvent d'anciens esclaves établis comme artisans ou commerçants par leurs maîtres et ayant racheté leur liberté après avoir réussi dans les affaires²⁴). Rien n'est plus caractéristique de ce point de vue que le mépris dans lequel, jusqu'à la fin de l'Empire, l'aristocratie foncière romaine (la classe sénatoriale des patriciens) tiendra les négociants qui lui achètent pourtant et écoulent sur le marché méditerranéen son surplus agricole.

D'autre part, la prédominance de l'usage (la subsistance et la jouissance) et de la valeur d'usage dans l'ensemble des modes précapitalistes de production implique une critique implicite et quelquefois explicite de cette pratique qu'est le commerce, dont non seulement le principe est fondé sur l'échange mais encore la finalité ne peut consister que dans l'enrichissement abstrait, l'accumulation d'argent, dont on perçoit bien le caractère par définition illimité et potentiellement corrupteur. D'où par exemple, à l'apogée de la Grèce classique qui a pourtant vu s'épanouir l'un des plus florissants mondes marchands de l'Antiquité, la condamnation morale par Aristote de la chrématistique dans sa *Politique* : « *L'autre manière de s'enrichir appartient au commerce, profession qui roule tout entière sur l'argent, qui ne rêve qu'à lui, qui n'a d'autre élément ni d'autre fin, et qui n'a point de terme où puisse s'arrêter la cupidité.* »²⁵ Condamnation qui s'effectue en définitive au nom de l'idéal persistant d'une économie (au sens grec originel du terme de gouvernement de l'*oïkos*, de la maisonnée comme unité de production et de consommation et, plus encore, comme communauté familiale élémentaire) aussi autarcique que possible, ne recourant à l'échange que pour ce qu'il est impossible de produire par soi-même et ce qu'il n'est pas nécessaire de conserver (thésauriser) aux fins de satisfaction des exigences de la vie domestique et politique.

En fin, la prédominance des rapports communautaires et personnels de dépendance, autre caractéristique des modes précapitalistes de production, redouble les motifs de condamnation et de méfiance envers le développement du capital marchand fondé, au contraire, sur des rapports sociaux de caractère beaucoup plus impersonnel. Surtout, on perçoit partout la menace de dissolution à l'égard de ces rapports de dépendance qu'implique le principe d'individualisation et d'individualisme qui anime la pratique du commerce et la recherche exclusive du profit commercial.

4. LE CAPITAL MARCHAND COMME FACTEUR DE DISSOLUTION DES RAPPORTS PRÉCAPITALISTES DE PRODUCTION

En effet, en dépit des limites qu'ils ont imposées à son développement, le capital marchand n'en a pas moins constitué un facteur de dissolution des rapports précapitalistes de production. Condition nécessaire et étape inévitable de la formation du rapport capitaliste de production, cette action dissolvante va cependant s'avérer insuffisante par elle-même pour faire émerger les différents éléments composant ce même rapport.

Un processus général mais non uniforme

Dans ses rapports aux formes précapitalistes de production et de propriété, le capital marchand ne se contente pas d'être fondamentalement parasitaire, en tant qu'il détourne à son profit et s'approprie une partie plus ou moins importante du surproduit social. Précisément parce qu'il vit en quelque sorte au crochet des formes précapitalistes de production et de propriété, il tend à nuire à leur cohésion et à leur vitalité propres, à les dégrader et à menacer leurs conditions de reproduction, en un mot à les dissoudre. Et cela est vrai tant du capital commercial que du capital usuraire.

Comme j'ai eu l'occasion de le répéter déjà plusieurs fois dans le cours de ce chapitre, le propre des modes précapitalistes de production est d'orienter l'ensemble de la production vers l'usage et la valeur d'usage, tout simplement parce qu'ils sont fondés sur une forme ou une autre de l'unité immédiate du producteur et des conditions objectives de sa production ; et qu'ils ne peuvent, par conséquent, avoir d'autre finalité que la reproduction de l'un comme des autres dans leurs rapports réciproques. En orientant inversement la production vers l'échange et la valeur d'échange, en cherchant à convertir la plus grande partie du produit social en marchandises et en imposant l'accumulation de la valeur (sous sa forme autonomisée d'argent) comme finalité de la production, le capital commercial développe un principe directement contraire aux modes précapitalistes de production et n'a donc pu se comporter que comme un facteur de dissolution de ces derniers, notamment de l'unité immédiate du producteur avec ses moyens de production sur laquelle ils reposent. Comme bien d'autres avant et après lui, Marx a eu l'occasion de souligner ce point avec force :

« *Bien entendu le commerce, réagit plus ou moins sur les communautés entre lesquelles il est entrepris ; il soumet toujours davantage la produc-*

tion à la valeur d'échange en faisant dépendre la jouissance et la subsistance plus de la vente que de la consommation directe des produits. De là il désagrège les conditions anciennes. Il augmente la circulation de l'argent. Il ne se borne pas à se saisir de l'excédent de la production, mais peu à peu grignote la production elle-même et met sous sa dépendance des branches entières de la production. Cependant cette action dissolvante dépend beaucoup de la nature de la communauté productive.»²⁶

Passage d'une grande densité, dans lequel Marx suggère nettement les différentes étapes que peut franchir cette action dissolvante du commerce et du capital commercial; mais indique aussi d'emblée que cette action dissolvante n'a rien d'uniforme.

Le capital commercial n'entraîne initialement dans les circuits de l'échange et ne soumet à la logique de la valeur d'échange que le seul surproduit. Puis, au fur et à mesure où progressent, sous son impulsion, la division marchande du travail et par conséquent la spécialisation des producteurs dans un type de production déterminé, c'est une part toujours grandissante de leur produit nécessaire (celui qui assure, directement ou indirectement, leur reproduction) qui devient marchande. Ce qui rend, du même coup, les producteurs de plus en plus dépendants des échanges quant à leur propre reproduction: leur capacité de se procurer une partie de leurs moyens de production comme la quasi-totalité de leurs moyens de consommation dépend alors de la possibilité d'écouler leurs produits ou, du moins, de les écouler en quantité suffisante et à un prix suffisamment rémunérateur. Dès lors, leur reproduction en tant que producteurs dépend de conditions (l'évolution de leur branche de production, voire l'état général du marché, surtout l'évolution de la structure des prix relatifs) sur lesquelles ils n'ont plus de prise. Et ils sont alors exposés au risque que ces mêmes conditions ne se retournent contre eux, appauvrissant certains d'entre eux voire les poussant à la ruine en les expropriant purement et simplement de leurs moyens de production, de leur capacité de se reproduire comme producteurs indépendants. Il ne reste alors en leur possession que leur force de travail; et c'est aussi la seule marchandise qu'il puisse alors encore apporter au marché. Tandis qu'inversement et simultanément, la même dynamique permet à d'autres parmi ces mêmes producteurs, plus chanceux ou plus habiles, de prospérer et d'accumuler suffisamment de richesse monétaire, sous forme de capital commercial, pour les mettre en définitive en situation de pouvoir engager les précédents en tant que travailleurs salariés: de pouvoir acheter leurs forces de travail en même temps que les moyens de production nécessaires à leur exploitation. Le devenir-marchandise s'étend ainsi du seul surproduit à la totalité du produit social, en s'annexant du coup aussi les conditions

objectives de la production, avant d'englober finalement le facteur subjectif de toute production: la force de travail.

Ce scénario s'est répété de multiples fois dans l'histoire des sociétés humaines, et il se déroule encore de nos jours, sous nos yeux, en différents points du monde. Il montre que ces conditions essentielles de la formation du rapport capitaliste de production que sont l'expropriation des producteurs et la concentration de la richesse monétaire et des moyens de production entre quelques mains font partie des résultats possibles du développement du capital commercial et de son effet de dissolution sur les formes précapitalistes de production et de propriété.

D'autant plus que, dans cette action dissolvante, le capital commercial est appuyé et relayé par son frère cadet, le capital usuraire. Nous avons vu précédemment que, au sein des modes précapitalistes de production, le capital usuraire prospère essentiellement au détriment, d'une part des grands propriétaires fonciers, d'autre part, des petits producteurs marchands, qu'ils soient paysans ou artisans. A l'égard des premiers, le capital usuraire va essentiellement exercer une contrainte visant à faire entrer une part toujours grandissante du surproduit social qu'ils s'approprient dans l'échange marchand, en modifiant en conséquence les rapports de production. Car, pour rembourser leurs dettes, les propriétaires fonciers (de quelque nature qu'ils soient, qu'il s'agisse de l'Etat et de ses fonctionnaires, de propriétaires esclavagistes ou de seigneurs féodaux) vont devoir monétariser leur revenu (tributs, redevances ou impôts), en transformant par conséquent en marchandises la part du surproduit social qui leur revient ou en exigeant que celle-ci leur soit directement payée en argent. Sous cet angle, le capital usuraire va constituer un facteur permanent d'incitation et de pression en faveur de l'extension de l'économie marchande et monétaire, au bénéfice de son frère aîné, le capital commercial; en même temps qu'il va permettre de convertir en richesse monétaire concentrée entre les mains des marchands-usuriers une partie toujours grandissante du surproduit social accaparée, sur la base de rapports précapitalistes de production, par les propriétaires fonciers. A ce double titre, il annonce l'avènement d'une économie capitaliste tout en en faisant mûrir certaines conditions.

Mais c'est surtout à l'égard de la situation des petits producteurs déjà engagés dans l'économie marchande, et notamment des agriculteurs qui en constituent la plus grande part, que le capital usuraire va jouer un rôle dissolvant. Car, soumis à toutes sortes d'aléas économiques (mauvaise récolte, perte accidentelle d'une partie de leurs moyens de travail, mévente de leurs produits, etc.) ou politiques (essentiellement les guerres, source de ruine ou de perte de temps de travail), le petit producteur marchand est souvent contraint d'emprunter à l'usurier pour pouvoir seulement poursuivre son activité productive.

L'usurier peut alors, au mieux, s'emparer seulement d'une partie de son surproduit, en appauvrissant le producteur jusqu'à le rendre misérable: dans ce cas, « [l'usure] ne modifie pas le mode de production, mais s'agrippe à lui en parasite par toutes ses ventouses et rend la production misérable. Elle l'épuise, lui ôte toute force et oblige la reproduction à se réaliser dans des conditions de plus en plus lamentables. »²⁷ Au pire, évidemment, l'usure conduit à s'approprier non seulement tout le surproduit du producteur mais encore son produit nécessaire et même ses moyens de production eux-mêmes, voire la personne même du producteur, en le réduisant en définitive en esclavage ou au servage:

« Dans ce cas, l'usurier peut dévorer sous forme d'intérêt tout ce qui excède les moyens de subsistance les plus stricts (le montant de ce qui sera plus tard le salaire) du producteur [...] De plus, l'usurier, non content de s'approprier le surtravail de sa victime acquiert peu à peu les titres de propriété sur ses moyens de travail eux-mêmes: terre, maison, etc., et s'emploie ainsi sans cesse à l'exproprier. »²⁸

Ainsi, tout comme le capital commercial, le capital usuraire tend-il à engendrer ces trois conditions essentielles de l'émergence du rapport capitaliste de production, que sont, d'une part, l'expropriation des producteurs immédiats, par la ruine des petits producteurs indépendants; d'autre part, la concentration entre un petit nombre de mains à la fois de moyens de production (terre et moyens de travail agricole et artisanal) et d'importantes sommes d'argent; enfin la transformation d'une part toujours grandissante du produit du travail social, produit nécessaire et surproduit, en marchandises.

Cependant, la remarque finale faite par Marx dans l'un des passages précédemment cités, soulignant que « cette action dissolvante [du capital commercial] dépend beaucoup de la nature de la communauté productive » est extrêmement importante. Marx la réédite d'ailleurs à la page suivante:

« Le commerce comporte donc partout une action plus ou moins dissolvante sur les organisations existantes de la production qui, dans toute la diversité de leurs formes, sont principalement orientées vers la valeur d'usage. Mais la mesure dans laquelle il détruit l'ancien mode de production dépend d'abord de la solidité et de la structure intérieure de celui-ci. Ce n'est pas non plus du commerce, mais du caractère de l'ancien mode de production que dépend le résultat du processus de dissolution, c'est-à-dire le mode de production nouveau qui remplacera l'ancien. »²⁹

Marx souligne donc avec insistance le fait que l'action dissolvante du capital commercial dépend essentiellement, et quant à son intensité et quant à ses formes, de la nature des rapports de production sur lesquels

elle s'exerce. Elle n'est donc pas non plus uniforme quant à ses résultats d'un mode de production à l'autre, notamment quant à la réalisation des conditions de l'émergence du rapport capitaliste de production. Et il fait une remarque analogue à propos du capital usuraire:

« Les deux opérations: ruine des riches propriétaires fonciers par l'usure, aussi bien que pressurage des petits producteurs, aboutissent à la formation et la concentration de gros capitaux en argent. Mais quant à déterminer dans quelle mesure ce procès abolit l'ancien mode de production, comme ce fut le cas dans l'Europe moderne, et s'il le remplace par le système de production capitaliste, cela dépend tout à fait du degré de développement historique et des circonstances qu'il implique. »³⁰

Cela oblige à nuancer ce que le développement antérieur pouvait induire de conclusion hâtive à ce sujet, en suggérant que ces conditions essentielles du rapport capitaliste de production que sont l'expropriation des producteurs et la concentration entre les mains d'une minorité d'agents sociaux de la richesse monétaire et de des moyens de production pourraient résulter de la seule dynamique du développement du capital marchand, qu'il suffirait en quelque sorte de laisser se développer les rapports marchands et monétaires pour que le capital apparaisse partout et toujours à leur horizon. Ce serait retomber là, en plein, dans ce que j'ai appelé, dans l'introduction, le paradigme libéral; en oubliant le rôle essentiel joué précisément par les rapports de production sur lesquels s'articule le développement de l'économie marchande et monétaire et contre lesquels celle-ci opère son action corruptrice. Rôle que Marx nous rappelle ici une nouvelle fois.

Au sein des sociétés 'asiatiques'

Pour éclairer et surtout développer cette précieuse indication de Marx, on peut revenir à sa propre suggestion, contenue dans le passage des *Gundrisse* intitulé « Les formes antérieures à la production capitaliste », déjà cité à plusieurs reprises, de trois lignées différentes d'historicité. Suggestion qui trouvera, ici, elle-même à s'expliciter et à se fonder.

On sait que l'originalité du mode de production 'asiatique', qui s'est développé dès le cours du III^e millénaire avant notre ère le long et à partir de différentes vallées fluviales (notamment le Nil, le Tigre et l'Euphrate, l'Indus et le Gange, le Yang Tsé Kiang et le Houang Ho), réside dans la curieuse articulation entre un puissant pouvoir d'Etat de type royal ou impérial, souvent extrêmement centralisé, ayant son siège dans une ou même plusieurs villes, et une myriade de communes rurales indépendantes les unes des autres³¹. Au sein de ces dernières, l'agriculture se pratique sur la base d'une possession communale héréditaire.

taire de la terre, mise en culture par les différentes familles de la commune rurale, en union étroite avec un artisanat domestique (filage, tissage) ou déjà spécialisé, donnant naissance à des activités artisanales séparées de l'agriculture (celles du potier, du forgeron, du charpentier, etc.), qui trouve dans l'agriculture villageoise certaines de ses matières premières et dans les besoins des familles villageoises ses débouchés immédiats, sur la base du troc avec des produits agricoles. Du fait de l'étroite articulation de l'agriculture et de l'artisanat, la commune rurale 'asiatique' dispose donc d'une grande faculté d'autarcie et, par conséquent, d'une grande stabilité.

Dans ces régions semi-désertiques, situées en bordure de déserts ou même en plein désert (comme l'Égypte), cependant baignées par des fleuves, l'agriculture est fondamentalement tributaire de l'exécution de travaux d'endiguement, de drainage, de barrage de retenue, de canalisation et d'irrigation, destinés à y réguler le cours des eaux, qui sont tantôt en excès (pendant les crues), tantôt au contraire en défaut (pendant le restant de l'année) – et c'est pourquoi Marx dénomme quelquefois aussi ce mode de production «*hydraulique*». Ces travaux sont d'une ampleur telle qu'il est exclu qu'ils soient l'œuvre des différentes communes rurales prises isolément et qu'ils supposent leur organisation, mi-volontaire mi-contrainte (sous forme de corvées), par le pouvoir central et ses agents locaux: l'Etat s'y impose comme une sorte d'entrepreneur en travaux publics, mobilisant à cette fin la force de travail des communes rurales par l'intermédiaire de ses différents corps de fonctionnaires. Au-delà, il s'y comporte aussi en véritable organisateur de la production sociale, allant jusqu'à prescrire les dates des semences et des récoltes, en fonction d'un calendrier dépendant des précipitations et des crues; c'est aussi lui qui organise le cas échéant la rotation des terres ou des cultures. Sans compter sa fonction de défense militaire du territoire contre les peuples pillards ou les envahisseurs étrangers.

En contrepartie, en plus des corvées imposées pour la construction et la réfection des équipements collectifs nécessaires, ce même pouvoir prélève sous forme de tribut en nature tout ou partie du surproduit (agricole et artisanal) des travaux des communes rurales. Tribut qui permet l'entretien du souverain, de sa cour et de tous les fonctionnaires des différents appareils d'Etat (militaire, juridico-administratif, fiscal, religieux), bureaucratie quelquefois issue des anciennes aristocraties tribales locales. Mais ce tribut centralisé permet aussi, grâce à la constitution de réserves de grain stockées dans des magasins impériaux ou royaux, de prévenir les phénomènes de famine, en en redistribuant à l'occasion une partie dans les régions ou pendant les années exposées aux mauvaises récoltes.

De ces fonctions proprement vitales, de son rôle d'ordonnateur des conditions de la reproduction matérielle de la société, ce pouvoir tire aussi sa légitimité aux yeux de ses sujets. Légitimité qui conduit ordinairement jusqu'à la sacralisation de la personne du souverain, détenteur de pouvoirs surnaturels: le pharaon est fils de Ré, tout comme l'Inca est fils du Soleil, et l'empereur chinois est dépositaire d'un «*mandat céleste*». Partout le souverain, empereur ou roi, assure la stabilité de l'ordre du monde, et il obtient ainsi en principe de ses sujets une obéissance absolue. Ce qui lui permet d'exiger d'eux, toujours sous forme de corvée, l'édification de palais, de temples et de tombeaux dont la monumentalité matérialise et symbolise à la fois l'unité supérieure qu'il est censé incarner, contribuant du même coup à renforcer son prestige:

«*Une partie de son surtravail [celui de la commune rurale] revient à la collectivité suprême qui, en fin de compte, a l'aspect d'une personne. Ce surtravail prend la forme soit du tribut, etc., soit de travaux collectifs conçus pour exalter l'Unité supérieure en la personne du despote réel ou en l'être tribal imaginaire qu'est le Dieu.*»³²

D'où l'image classique en Occident du «*despotisme oriental*».

Dans ces conditions, aucune forme d'appropriation privée de la terre ne peut se développer. Pour autant que l'individu a accès à la terre et aux moyens de production en général, il le doit toujours et uniquement à sa qualité de membre de la commune villageoise (il n'a de droit que pour autant qu'il en fait partie et qu'il réside en son sein) et, à travers elle, à son statut de sujet du souverain, seul véritable propriétaire en définitive de l'ensemble de la terre de l'empire ou du royaume. Seule cette double médiation de la propriété étatique éminente et de la possession communale héréditaire permet à l'individu de s'approprier la terre, principal moyen de production:

«*Ainsi dans la plupart des formes asiatiques fondamentales, rien ne s'oppose à ce que l'unité qui englobe et domine toutes les petites communautés fasse figure de propriétaire suprême ou de propriétaire unique, les communautés réelles étant alors de simples possesseurs héréditaires. Etant le véritable propriétaire et la véritable condition de la propriété collective, l'unité peut sembler elle-même distincte et au-dessus de la multitude des communautés particulières; l'individu est alors en fait sans propriété.*»³³

Et cela reste vrai en dépit de la tentative récurrente des fonctionnaires locaux, des anciennes aristocraties tribales ou des fondations religieuses de transformer en possession héréditaire voire en fief privé les dotations usufructières en terres dont ils peuvent bénéficier de la part du souverain, dénotant ainsi une tendance du mode de production 'asiatique' à évoluer vers une sorte de féodalisme. Tendance qui s'est

partiellement actualisée à plusieurs reprises, à divers degrés, dans l'histoire chinoise notamment mais aussi au sein de l'empire inca avant la conquête espagnole.

Dans de telles conditions, le développement de l'échange marchand, a fortiori celui du capital marchand auquel il peut donner naissance, se trouve nécessairement limité voire rendu tout simplement impossible. La conjugaison de l'absence de toute propriété foncière privée, de l'étroite association de l'agriculture et de l'artisanat et de la puissante autarcie de la commune 'asiatique' n'autorise presque aucun rapport marchand en son sein. Le produit nécessaire reste entre les mains des paysans-artisans des communes rurales qui en usent (le consomment) directement, une très faible partie seulement circulant entre eux sous forme du troc. Quant au surproduit, pour autant qu'il s'échange (change de mains), ce n'est pas sous une forme marchande: il est pour l'essentiel prélevé par l'intermédiaire des agents locaux du pouvoir central sous forme de tribut en nature, au bénéfice du souverain et ses fonctionnaires civils, religieux et militaires; ou, à l'inverse, il est directement redistribué sous forme de moyens de subsistance en cas de nécessité.

L'échange marchand ne peut alors guère se produire qu'en *périphérie* de ce mode de production. Seuls certains produits de première nécessité (tel le sel) ou certaines matières premières (tel le fer) que les communes ne produisent pas peuvent amener ces dernières à faire entrer dans l'échange marchand une petite partie de leur surproduit, sous forme de troc entre elles. Pour autant cependant que ces moyens de production ou de consommation ne leur sont pas directement fournis par le pouvoir central ou ses représentants locaux.

Par ailleurs, le souverain ou ses représentants locaux accaparant le surproduit social, centralisé dans les magasins royaux ou impériaux, ils peuvent ou même ils doivent aussi en échanger une partie soit contre des produits de luxe (vêtements, parures, pierres précieuses, bijoux, ameublements, vaisselle, etc.) exotiques, soit contre des produits stratégiques (essentiellement des matières premières: sel, bois, cuivre, étain, fer, argent, ivoire, or, etc.). Autrement dit, le souverain et ses représentants locaux sont les seuls à être en mesure de devenir des échangistes (au sens marchand du terme) réguliers et importants et, le cas échéant, à chercher à tirer eux-mêmes bénéfices de ces échanges sous forme d'une accumulation de richesse monétaire (thésaurisation). En Egypte, ce sont le pharaon, les grandes familles nobles et les temples qui monopolisent le commerce extérieur, la seule forme de commerce qui s'y soit développée au demeurant; et symptomatiquement, ce commerce se pratique à partir de centres qui sont tous situés à la périphérie de l'Egypte, en Nubie ou sur la côte méditerranéenne au nord du delta.

Et c'est donc uniquement dans les échanges avec ces détenteurs et agents du pouvoir politique ou religieux qu'un capital marchand peut éventuellement se développer. Mais pareil développement reste alors totalement tributaire du pouvoir d'Etat et de ses fonctionnaires et est fréquemment en proie à leur arbitraire et à leurs exactions. Pour le meilleur et pour le pire, au sein du mode de production 'asiatique', les marchands sont et restent surtout les marchands du Prince. L'exemple mésopotamien est significatif sous ce rapport. Contrairement à l'Egypte, la Mésopotamie a vu se développer très tôt, dès l'ère sumérienne (3 500 à 2 300 avant J.-C.) un commerce entre les différents Etats locaux, souvent rivaux, qui ont vu le jour le long des deux fleuves ou entre eux, par voie fluviale ou terrestre; ainsi que des échanges entre la Mésopotamie et les régions voisines (l'Asie mineure notamment). Commerce qui fleurira dans le cours des deux millénaires suivants, sous les différentes dynasties amorrites, kassites et assyriennes. Mais il s'agit d'un commerce extérieur qui est, là encore, étroitement contrôlé par le pouvoir politique et ses agents. Dans un premier temps, ce commerce est même directement administré par le pouvoir: les commerçants, organisés en *karum*, sont en fait des quasi-fonctionnaires, qui remplissent une charge officielle, qui sont appointés à ce titre et dont les activités sont strictement contrôlées par un fonctionnaire de tutelle, le *tamkarum*. Ils ne peuvent 'librement' commercer que d'une partie des produits dont ils assurent la circulation, en sus de ceux destinées à la cour et des produits de première nécessité (produits alimentaires et matières premières artisanales). Certes, il semble bien que, progressivement, certains de ces marchands aient pu accroître leurs marges de manœuvre, s'émanciper au moins en partie du pouvoir et commencer à travailler pour leur compte, en se rapprochant du modèle classique du négociant, capable d'accumuler un capital (marchand) en jouant sur les différences de prix entre achat et vente; l'ampleur du phénomène reste cependant controversée entre les historiens³⁴. Mais, quoi qu'il en soit des limites quantitatives du phénomène, cette activité commerciale n'a jamais pu s'émanciper des limites principielles que lui imposait l'accaparement de l'essentiel du surproduit social (agricole et artisanal) par le pouvoir royal (ou impérial) et les grandes familles nobles, qui dès lors constituaient nécessairement et sa seule source d'approvisionnement et son seul débouché en Mésopotamie même.

Quant à l'action dissolvante de ce capital marchand sur les structures du mode de production 'asiatique', elle est à peu près nulle. Tenu en lisière des rapports de production qui le définissent et des échanges qu'il impulse, il n'a pas prise sur les premiers et ne s'immisce guère dans les seconds: nulle part au sein des sociétés asiatiques, le commerce loin-

tain n'a impulsé un commerce proche. Significativement d'ailleurs, nul ne part dans les sociétés 'asiatiques' ne se sont développés les intenses échanges marchands entre villes et campagnes qui vont caractériser aussi bien le monde antique méditerranéen que le monde féodal. Visitant la Mésopotamie vers 460 avant notre ère, à une époque où celle-ci est pourtant déjà intégrée dans l'empire perse, Hérodote s'étonne que les villes babyloniennes soient dépourvues d'une place de marché – ce qui, pour un Grec, était difficilement concevable. A l'extrême limite, dans l'empire inca, où l'Etat centralisait la totalité du produit social (et non seulement le surproduit) et en assurait la redistribution entre ses membres, il n'existait aucune activité marchande, si ce n'est dans les provinces périphériques en contact avec d'autres formations socio-spatiales et d'autres mondes.

Pour Marx, la solidité de la commune rurale 'asiatique' s'explique essentiellement par l'association, dans le travail de chaque famille composant cette commune, de l'agriculture, de l'élevage et de l'artisanat domestique, qui lui confère une grande capacité d'autarcie, sauf pour ce qui concerne les conditions générales, matérielles et socio-politiques, de l'appropriation de la terre – et c'est bien cela qui limite singulièrement et la nécessité et la possibilité pour elle de procéder à des échanges. C'est cette autarcie qui explique, à ses yeux, son immutabilité qui contraste si fortement avec le cycle des décompositions internes des structures étatiques impériales, sous l'effet des querelles dynastiques, de la tendance centrifuge des pouvoirs locaux ainsi que des destructions externes (par des invasions), plus ou moins rapidement suivies de leur recomposition, marquant la succession des dynasties :

«La simplicité de l'organisme productif de ces communautés qui se suffisent à elle-même, se reproduisent constamment sous la même forme, et, une fois détruites accidentellement, se reconstituent au même lieu avec le même nom, nous fournit la clef de l'immutabilité des sociétés asiatiques, immutabilité qui contraste de manière si étrange avec la dissolution et la reconstitution incessantes des Etats asiatiques, les changements violents de leurs dynasties. La structure des éléments économiques fondamentaux de la société reste hors des atteintes de toutes les tourmentes de la région politique.»³⁵

La preuve *a contrario* en sera administrée à ses yeux lors de la colonisation britannique des Indes, dont il a été le contemporain critique et dont il a souligné à plusieurs reprises qu'elle a dû précisément briser cette unité de l'agriculture et de l'artisanat au sein des communes rurales pour y développer les rapports capitalistes de production, en y employant toutes les ressources de la concurrence marchande mais aussi celles de la violence politique et militaire pure et simple :

«Un exemple frappant des obstacles que la solidité interne et la structure des modes de production nationaux précapitalistes opposent à l'action désagrégatrice du commerce, nous est donné par les relations de l'Angleterre avec les Indes et la Chine. Dans ces pays, l'unité de la petite agriculture et de l'industrie domestique constitue la grande base du mode de production; il faut y ajouter, pour les Indes, la forme des communes rurales reposant sur la propriété foncière en commun qui était d'ailleurs également la forme primitive en Chine. Aux Indes, les Anglais, souverains et rentiers fonciers, déploierent simultanément leur puissance politique et économique pour faire éclater ces petites communautés économiques. Si leur commerce agit ici de façon révolutionnaire sur le mode de production, ce n'est qu'en détruisant par le bas prix de leurs marchandises la filature et le tissage, partie intégrante très ancienne de cette unité de la production industrielle et agricole, ce qui déchire les communautés. Même ici leur œuvre destructrice ne réussit que très progressivement. Elle réussit encore moins en Chine, où le pouvoir politique ne leur vient pas en aide.»³⁶

Dans le monde antique méditerranéen

Les sociétés 'asiatiques' ne laissent donc que peu de prise à la dynamique dissolvante du capital marchand et, notamment, à ses effets d'expropriation des producteurs. Il en va tout différemment dans les sociétés antiques méditerranéennes.

Dans le monde méditerranéen, le principal obstacle naturel à l'appropriation par l'homme de la terre à des fins de travail agricole n'est pas l'eau (selon le cas, son absence ou, au contraire, sa surabondance) mais la terre elle-même : sa rareté, encore aggravée par l'aridité du climat méditerranéen. Cela explique notamment que, dès lors qu'ils vont s'y sédentariser, les groupes humains vont constamment y entrer en conflit pour l'occupation et l'appropriation des terres. La commune méditerranéenne prendra donc essentiellement la forme d'une association politique à but militaire, destinée à conquérir, organiser puis à défendre un territoire, composé à l'origine d'une simple cité fortifiée et de sa campagne environnante. C'est ainsi que la caractérise Marx :

«La guerre est donc la grande tâche collective, le grand travail commun, exigés soit pour s'emparer des conditions matérielles d'existence, soit pour défendre et perpétuer l'occupation. C'est pourquoi la commune composée de familles s'organise d'abord militairement, comme corps armé et guerrier: c'est l'une des conditions d'existence en tant que propriétaire. La base de cette organisation militaire, ce sont les habitations concentrées dans la ville.»³⁷

Cette association urbaine, au départ plus ou moins égalitaire, réunit en fait des familles larges, voire des clans, et non pas des individus, chaque famille ou clan étant propriétaire éminent d'une part plus ou moins grande de la terre arable et des pâturages environnants. L'ensemble de ces propriétés privées familiales se double d'une propriété communale ou d'un domaine public (cf. l'*ager publicus* romain), destiné à subvenir aux besoins collectifs, essentiellement liés à la guerre, offensive ou défensive, mais relativement auquel tous les membres de la commune disposent d'un droit de possession. Dans la forme méditerranéenne antique de la commune, l'individu est donc simultanément copropriétaire privé d'une parcelle du sol, au titre de son appartenance familiale; et coposseur des terres publiques au titre de sa qualité de membre de commune, de citoyen. Ajoutons que les besoins de la vie collective urbaine font rapidement naître au sein de ces cités antiques une multitude d'activités artisanales spécialisées, en plus de l'artisanat domestique pratiqué en complément direct de l'agriculture, qui occupe, quelquefois côte à côte, hommes libres et esclaves.

Nées des nécessités de la guerre, prospérant par elle, les communes antiques méditerranéennes finissent toutes aussi par périr par elle. Soit qu'elles soient vaincues par une de leurs voisines et rivales: leurs territoires sont alors annexés par leur vainqueur et leurs populations sont réduites, en majeure partie, en esclavage; ou elles tombent, du moins, sous leur tutelle, en étant contraintes de leur verser un tribut. Soit qu'elles sortent victorieuses, mais que les guerres continuelles et que les victoires successives, qui permettent tout d'abord à la commune de se renforcer en croissant géographiquement et démographiquement, y développent aussi les facteurs internes de dissolution. Ceux-ci sont essentiellement au nombre de deux. D'une part, l'esclavage, produit typique de la guerre, qui fait très tôt son apparition tant sur les parcelles privées que sur domaine public, et dont la reproduction et plus encore l'extension supposent celles de la guerre elle-même, comme on le verra encore en détail dans le chapitre suivant. D'agriculteurs cultivant leurs propres terres, les familles composant la commune antique tendent ainsi, bien qu'inégalement, à se transformer en propriétaires fonciers faisant cultiver leurs terres par des esclaves.

A quoi s'ajoute, d'autre part, le creusement des inégalités de situation, de fortune et de statut entre les différentes familles elles-mêmes. Celui-ci procède par définition de multiples causes (des parcelles d'inégale fertilité, des assiduités inégales au travail, des aléas naturels favorisant les uns et défavorisant les autres, des démembrements liés aux héritages successifs, etc.), dont la principale reste cependant là encore la guerre. Les charges de la guerre (prélèvement sur le produit du travail ou les moyens de travail, stérilisation du temps de travail par le service

militaire dû par l'ensemble des agriculteurs-citoyens-soldats, voire destruction de forces de travail par mort ou par blessure) comme ses gains, matériels (butin, appropriation de nouvelles terres conquises, acquisition de nouveaux esclaves parmi les peuples vaincus et soumis) ou immatériels (le prestige lié à l'accomplissement d'une action héroïque ou à la conduite d'un commandement victorieux, avec les récompenses politiques qui s'ensuivent), vont se distribuer de manière inégale entre les familles, en renforçant encore les inégalités préexistantes. Au terme de longues campagnes répétées plusieurs années durant, il n'est pas rare que de petits propriétaires soient contraints soit de vendre leur fonds, soit d'emprunter pour relancer leur exploitation, au risque de devoir ultérieurement céder leur bien, dès lors qu'ils se retrouvent dans l'incapacité de rembourser leurs dettes. Tandis qu'inversement tel chef militaire victorieux, issu d'une famille déjà fortunée et prestigieuse, se voit gratifier par la cité d'une partie des terres nouvelles conquises, venant renforcer l'assise économique et politique de la *gens*. Association originellement relativement égalitaire, la commune antique voit ainsi se creuser, notamment sous l'effet même du principe qui en assure l'existence et la reproduction, la guerre, les inégalités en son sein: à côté d'une masse de petites et moyennes propriétés familiales plébéiennes, pour certaines en position peu enviable voire déjà ruinées, émerge ainsi un petit nombre de grandes voire de très grandes propriétés patriciennes, se renforçant régulièrement de l'exploitation d'esclaves supplémentaires et de l'acquisition de terres supplémentaires.

Comme nous l'avons vu plus haut sur l'exemple du monde grec classique, de pareils rapports de production peuvent évidemment nourrir le développement de relations marchandes, tant sur la base des échanges internes à la commune elle-même que, surtout, sur la base des échanges externes entre les différentes communes, voisines ou plus lointaines – même s'il faut toujours garder présent à l'esprit que la finalité première, qui restera primordiale, de cette forme de production est bien l'autarcie de l'*oikos* ou de la *domus*. Propriétaires de leurs parcelles de terre comme de leurs moyens de travail agricole et artisanal, les différentes familles qui composent la commune antique gardent entre leurs mains la part du surproduit qui n'est pas prélevé sous forme d'impôt pour alimenter le trésor public. Part qu'ils peuvent dès lors faire entrer dans l'échange, non seulement pour élargir l'échelle de leur consommation et en diversifier le contenu mais, déjà, pour s'approprier et accumuler la richesse sous sa forme générale et abstraite d'argent, gage de l'acquisition de nouvelles terres, de nouveaux moyens de travail (notamment des bêtes de somme) et de nouveaux esclaves.

Un tel développement de l'économie marchande et monétaire, partant du capital marchand auquel il donne immanquablement naissance,

va à son tour réagir, comme toujours, sur ces rapports de production en y renforçant les facteurs de dissolution internes. Il incite en effet les différents membres (clans, familles, individus) de la cité antique à élargir l'échelle de la production agricole, donc la surface cultivée mais aussi le nombre des travailleurs exploités à la cultiver. Ce qui va se réaliser à la fois par la guerre, permettant la conquête de nouvelles terres et l'appropriation de nouveaux esclaves, le tout au détriment des communes et de peuples voisins; mais aussi par l'accaparement progressif par les familles patriciennes, au fur et à mesure de leur ascension sociale et de leur mainmise sur le pouvoir d'Etat, du domaine public (en transformant moyennant redevance en propriété héréditaire le droit d'usage précaire d'une parcelle de ce domaine dont dispose au départ tout citoyen), processus qui s'accélère au fur et à mesure où ce domaine s'agrandit avec les conquêtes successives et que sa distance à l'égard de la cité-Etat originelle s'accroît, avec la fondation de nouvelles colonies et l'intégration de nouvelles provinces de plus en plus éloignées; enfin par l'expropriation des familles plus modestes, détruites ou ruinées par la guerre ou par le développement de l'économie marchande et monétaire, qui en fait tomber un certain nombre dans l'esclavage pour endettement.

Concentration et centralisation de la propriété foncière entre les mains des familles patriciennes, vivant en ville où elles s'occupent de politique (de la conduite des affaires de l'Etat) en déléguant l'administration de l'exploitation agricole à un régisseur (cf. le *villicus* romain); développement consécutif de l'esclavage sur ces grandes propriétés produisant de manière extensive des produits destinés au commerce proche ou lointain, selon la formule classique du *latifundium* romain (mais en fait déjà développé à grande échelle dans le monde carthaginois); constitution d'une plèbe de petits propriétaires fonciers ou d'anciens petits propriétaires ruinés et expropriés; essor enfin d'un capital marchand se nourrissant de la commercialisation du surproduit des latifundia, mais aussi de prêts usuraires et de spéculation financière sur les biens d'Etat (fermes d'impôts et adjudications de travaux ou de services publics), donnant naissance à une 'bourgeoisie' marchande se constituant en 'classe' distincte et rivale des grands propriétaires patriciens: telles auront été les conséquences finales de cette dynamique de dissolution de la commune antique méditerranéenne, qui aura conduit certaines de ces modestes cités originelles à devenir les capitales de véritables empires, l'archétype en étant évidemment fourni par la République romaine, dont le développement antérieur résume, en grands traits, la trajectoire historique.

Ce qu'il convient de retenir ici, c'est, en premier lieu, que le développement du capital marchand (essentiellement commercial) dans le

monde antique est, pour l'essentiel, commandé par le processus de concentration et de centralisation de la propriété foncière et par l'extension consécutive de l'esclavage. Ceux-ci lui fixent aussi d'emblée ses limites, du côté de ses débouchés aussi bien que de celui de ses approvisionnements. Non seulement le marché qui lui est ainsi ouvert et sur lequel il se déploie exclut la grande masse des producteurs libres (la petite paysannerie libre vivant plus ou moins en autarcie ou se limitant à des échanges avec la ville environnante) et *a fortiori* les esclaves dont le travail satisfait l'essentiel de leurs propres besoins. Mais encore, dès lors que la grande propriété latifundiaire entrera en crise, parce qu'elle ne parviendra plus à reproduire sa propre base productive (l'esclavage), le commerce lointain et le capital marchand fondront comme neige au soleil. Extérieur à la sphère de la production, n'en accaparant que le surplus, le capital marchand est condamné à périr dès lors que cette sphère n'est plus capable de dégager un pareil surplus. Jamais mieux que dans le monde antique ne s'est manifestée cette dépendance de la sphère de la circulation marchande et monétaire à l'égard de la sphère de la production, que le paradigme libéral ignore totalement et va jusqu'à nier. Et nous avons déjà vu que le devenir du monde marchand arabe ne fera que rééditer, quelques siècles plus tard, dans ce même monde méditerranéen, sur des bases en partie semblable, en partie différentes, cette même dépendance.

En deuxième lieu, l'action dissolvante que l'économie marchande et monétaire et, tout spécialement, celle du capital marchand ont exercée sur la commune antique ne peut s'expliquer sans tenir compte des facteurs de dissolution *internes* à cette dernière, qui tiennent aux rapports de production sur la base desquels cette commune s'est constituée. Qu'il s'agisse du développement de l'esclavage ou de l'expropriation progressive d'une partie des membres de la commune, nous avons vu qu'ils étaient contenus dans ces rapports et notamment dans le principe de la guerre comme mode essentiel de production et reproduction de ces rapports. Le développement du capital marchand, lui-même rendu possible par les effets de concentration et de centralisation de la propriété foncière, n'aura que constitué un adjuvant supplémentaire mais secondaire de ce processus de dissolution.

En troisième lieu – et la chose est plus remarquable encore – même si elle conduit à en réaliser certaines conditions, dont notamment l'expropriation d'une partie des producteurs et la concentration tant de la propriété foncière que de la richesse monétaire dans les mains d'une minorité, cette action dissolvante n'aboutit nullement à faire émerger les rapports capitalistes de production mais à des résultats tout différents. C'est ce que Marx souligne avec force dans le passage suivant:

« En différents endroits du Capital j'ai fait allusion au destin qui atteignit les plébéiens de l'ancienne Rome. C'étaient originellement des paysans libres, cultivant chacun à son compte, leurs propres parcelles. Dans le cours de l'histoire romaine ils furent expropriés. Le même mouvement qui les sépara d'avec leurs moyens de production et de subsistance, impliquait non seulement la formation de la grande propriété foncière, mais encore celle de grands capitaux monétaires. Ainsi, un beau matin, il y avait d'un côté des hommes libres, dénués de tout sauf de leur force de travail, et de l'autre, pour exploiter ce travail, les détenteurs de toutes les richesses acquises. Qu'est-ce qui arriva? Les prolétaires romains devinrent, non pas des travailleurs salariés, mais un mob [populace] fainéant, plus abject que les ci-devant *poor whites* des pays méridionaux des Etats-Unis, et à leur côté se déploya un mode de production, non capitaliste, mais esclavagiste. »³⁸

Ce qui fit alors obstacle à la formation de rapports capitalistes de production de ce côté, c'est que, contrairement à ce que Marx semble dire ici, les prolétaires romains n'étaient pas encore complètement des « hommes libres »³⁹. Ils étaient certes déjà dénués de tout moyen de production propre, et par conséquent de tout moyen de produire (directement ou indirectement) par eux-mêmes leurs moyens de subsistance; mais ils n'étaient pas encore 'libérés' de tout rapport de dépendance personnel ou communautaire. Non seulement, ils entraient fréquemment dans la clientèle de quelque grande famille patricienne, en bénéficiant ainsi eux-mêmes indirectement du produit de son exploitation esclavagiste tout comme de sa protection juridique, voire de l'attribution d'une parcelle de terre sous forme d'une « possession précaire » (*præcarium*), en contrepartie de leur allégeance et de leur loyauté, de divers services et de leur mobilisation dans les querelles entre familles patriciennes, surtout lorsque celles-ci finirent par dégénérer en guerres civiles. Mais encore, en leur qualité de citoyens romains, les prolétaires romains pouvaient se faire entretenir aux frais de l'Etat romain, en se voyant redistribuer, sous forme de « *de pain et de jeux* », une partie du produit du tribut perçu par Rome sur les différents peuples inclus dans son immense empire. Autrement dit, quoique totalement dégradée, l'antique communauté des agriculteurs-soldats-citoyens, base de la République romaine, se maintenait, essentiellement pour des raisons d'ordre politique et idéologique, en évitant au prolétaire romain le sort du prolétaire moderne et contemporain: être contraint de mettre en vente sa force de travail dans le cadre d'un rapport salarial⁴⁰.

Mais il est bien évident que l'obstacle essentiel à la formation du rapport capitaliste de production reste la pratique de l'esclavage à grande échelle. C'est elle qui empêche le latifundium romain (composé

d'une ou de plusieurs *villae* distinctes) de se transformer en une véritable entreprise capitaliste agricole. Certes, là où ce dernier sert à produire, sur la base de l'exploitation extensive de travail servile, des produits destinés à être valorisés sur un marché (que cette valorisation soit directement le fait du propriétaire latifundiaire ou qu'elle passe par l'intermédiaire d'un négociant capitaliste), le capital industriel pointe son nez: le latifundiaire achète des esclaves (donc la disposition de leur force de travail à vie) et des moyens de production divers (locaux, instruments de travail, bétail, etc.) afin de valoriser le capital ainsi avancé par la commercialisation de ses produits. Et on peut en dire autant à propos des quelques entreprises minières ou entreprises de travaux publics qui se formèrent, toujours sur la base de l'exploitation de travail d'esclaves, au sein de l'empire romain (la plupart du temps, il s'agissait en fait de concessions d'Etat).

Mais la différence et la distance avec les traits spécifiques du capital industriel sautent aux yeux. En premier lieu, même inséré dans l'économie marchande et monétaire, le latifundium romain reste dominé par la logique d'autarcie propre à l'économie domestique: on en vend le surplus agricole et, dans une bien moindre mesure, artisanal; mais on y achète le moins possible. Autrement dit, l'usage y supplante encore largement l'échange. En second lieu, surtout, le latifundium met en œuvre du travail non libre (le travail d'esclaves) et non pas du *travail libre* (le travail de salariés). Cela retentit, d'une part, sur le procès de travail: il est très difficile d'obtenir du travailleur non libre, dont la subsistance même médiocre est garantie, la qualité, la régularité et l'intensité de travail que l'on obtient aisément d'un « *travailleur libre* », la menace des coups de fouet qui pèse sur le premier n'ayant jamais eu autant d'effet que la menace du licenciement et de l'exclusion socio-économique consécutive qu'encourt le second. Et il est non moins difficile de spécialiser le travail des esclaves et, par conséquent, d'introduire les formes de division du travail nécessaire à l'exploitation intensive de la force de travail. Mais c'est surtout, d'autre part, sur le plan du procès de valorisation que la différence saute aux yeux. L'achat de la force de travail salariée correspond à une avance de capital variable, que le capitaliste peut engager ou désengager au gré des fluctuations de la conjoncture, des nécessités qu'elle impose ou des opportunités qu'elle offre. L'achat de l'esclave, au contraire, est une avance de capital constant, qui plus est de capital fixe⁴¹, condamné à une longue immobilisation et dont la valorisation est par principe soumise à tous les aléas économiques: contraction du marché, qui en ralentit l'amortissement; brusque dévalorisation par baisse du prix de l'esclave sur le marché (par exemple à la suite d'un arrivage exceptionnel au terme d'une campagne militaire); risque élevé de destruction (du fait de la mortalité importante des esclaves); etc.

Sans compter, j'y reviendrai dans le chapitre suivant, la dépendance de ce mode d'exploitation à l'égard de l'approvisionnement constant du marché en nouveaux esclaves. Bref, valorisation du capital et exploitation de travail servile constituent potentiellement une contradiction dans les termes. Et, dans ces conditions, l'exploitation latifundiaire ne peut être rentable (d'un point de vue capitaliste) qu'à la triple condition d'un très faible coût d'appropriation de la terre, de bas prix des esclaves et de haut prix des produits agricoles résultant de leur travail; aussi a-t-elle surtout servi dans la production d'huile et de vin, de bétail et de produits de l'élevage, bien moins dans la production de céréales.

Ainsi, de quelque côté qu'on se tourne, ce qui a fait obstacle à la naissance du rapport capitaliste de production dans l'Antiquité, à Rome comme ailleurs, c'est bien l'inachèvement de l'expropriation des producteurs, pourtant entamée sous les effets conjugués de la guerre et du commerce. Ni le prolétaire romain ni l'esclave ne sont encore totalement des «*travailleurs libres*»: l'un parce qu'il reste dans les liens de dépendance et de solidarité, fussent-ils très distendus, de la communauté politique, qui lui garantit plus ou moins ses moyens de subsistance; l'autre parce que, au terme de sa réduction violente au statut de moyen de production (l'esclave est «*instrumentum vocale*», instrument parlant, selon le droit romain), il est certes privé de toute liberté personnelle mais aussi assuré, outre de sa ration quotidienne de coups de fouet, de son gîte et de son couvert⁴².

Conclusion et transition

En résumé, à suivre les indications de Marx, dans les deux premières lignées d'historicité qu'il distingue dans les *Grundrisse*, la transition vers les rapports capitalistes de production, notamment impulsée par le développement du capital marchand et ses effets de dissolution, était impossible au sein des sociétés 'asiatiques'; alors qu'elle s'est amorcée mais pour avorter et aboutir à une impasse au sein de l'Antiquité méditerranéenne. Reste à explorer la troisième voie, celle qui va se développer, sur la base de ce qu'il nomme la «*commune germanique*» qui, par fusion avec les structures du Bas-Empire romain, va conduire à la formation des rapports féodaux de production. C'est ce à quoi vont s'employer les chapitres suivants⁴³.

Chapitre II

LES CARACTÈRES ORIGINAUX DU FÉODALISME

Dans le chapitre précédent, nous avons vu que, partout et toujours, au sein des modes et de mondes précapitalistes, le développement du capital marchand est resté limité et subordonné par des rapports de production faisant de l'usage et par conséquent de la valeur d'usage le but de toute l'activité productive; et de la propriété foncière et non pas de la propriété mobilière (celle de l'argent et du capital) la forme éminente (socialement prédominante et idéologiquement valorisée) de la propriété. Le premier contexte historique dans lequel le capital marchand est parvenu à s'émanciper (au moins en partie) de ces limites, à s'accumuler de manière potentiellement illimitée et, surtout, à commencer à se transformer en capital industriel, est l'Europe occidentale féodale. Dans ce chapitre, il s'agit de comprendre *pourquoi* cela a pu se produire; nous verrons dans le chapitre suivant *comment* cela s'est produit.

Cette singularité qui a fait de l'Europe occidentale médiévale le berceau historique du capitalisme peut et doit s'expliquer par un certain nombre des caractères originaux du féodalisme européen, plus précisément des *rapports féodaux de production* qui s'y sont établis vers la fin du

premier millénaire de l'ère chrétienne (en gros entre le IX^e et le XI^e siècle). Ces différents traits doivent se concevoir comme autant de conditions de possibilité du développement et de l'autonomisation du capital. Certes, aucun d'entre eux n'aura eu par lui-même un effet décisif du point de vue de cette autonomisation; cette dernière aura en définitive résulté de leur seule interaction, précisément assurée par les rapports féodaux de production. Car le propre de ces rapports est de combiner ces conditions d'une manière telle qu'elles tendent à former système en s'engendrant et, de ce fait, en se renforçant réciproquement. Aux fins de clarification de l'exposé, je serai cependant contraint d'en traiter successivement, donc en partie séparément. Il est néanmoins évident qu'elles forment système, sans quoi on ne serait pas fondé de les considérer comme parties intégrantes d'un même mode de production. Au fil de l'exposé, je m'efforcerai d'ailleurs de signaler la manière dont elles s'impliquent et se génèrent réciproquement¹.

1. LE SERVAGE

Les rapports de production féodaux reposent en premier lieu sur *l'asservissement des paysans*: sur leur réduction à l'état de *serfs*, de personnes tout à la fois assignées à une terre (*glebae adscripti*, telle est la définition des serfs tardivement adoptée par les juristes médiévaux), qu'ils ne peuvent quitter sous peine de lourde amende, de châtiment corporel voire de mise à mort pure et simple; et contraintes de la cultiver pour le compte de son propriétaire, auquel les lie de plus un rapport personnel de dépendance. Le servage se caractérise par *ce double lien* du serf à une terre qu'il ne peut quitter et qu'il doit cultiver; ainsi qu'à la personne de son seigneur auquel il est soumis et auquel il doit le *servicium*, un service aux contours relativement indéfinis et extensibles et aux aspects de ce fait multiples. Ce qui le rapproche de l'esclavage dont il importe, pourtant, de le distinguer. Tâche d'autant plus délicate que l'un a dérivé de l'autre et que les deux ont cohabité dans le haut Moyen Âge, favorisant ainsi leur confusion.

Aux origines du servage: les limites et contradictions de l'esclavage

Les origines du servage et les raisons de sa rapide diffusion en Europe occidentale au cours des IX^e et X^e siècles restent encore en partie obscures. Les recherches des historiens n'ont pour l'instant fourni, de ce point de vue, que des résultats partiels et en partie divergents, faute notamment de sources suffisantes et concluantes.

Perry Anderson soutient la thèse selon laquelle, en Europe occidentale, le féodalisme, et notamment le servage, résulterait d'une «*synthèse*» entre les deux modes de production des conquises (le mode de production esclavagiste hérité de Rome) et des conquérants germaniques (une forme de communauté patriarcale), les deux étant par ailleurs arrivés à un point important de décomposition au moment de leur rencontre et de leur fusion lors de la conquête barbare de l'empire romain. Il suit en cela une brève indication de Marx qui, dans l'Introduction à la critique de l'économie politique² s'exprime en ces termes:

«*Dans toutes les conquêtes, il y a trois possibilités. Le peuple conquérant impose au peuple conquis son propre mode de production (par exemple les Anglais en Irlande dans ce siècle, en partie dans l'Inde); ou bien il laisse subsister l'ancien mode de production et se contente de prélever un tribut (par exemple les Turcs et les Romains); ou bien il se produit une action réciproque qui donne naissance à quelque chose de nouveau, à une synthèse (en partie dans les conquêtes germaniques) [...] Les barbares germaniques, dont le mode de production traditionnel comportait la culture par les serfs et la vie isolée à la campagne, purent d'autant plus facilement soumettre les provinces romaines à ces conditions, que la concentration de la propriété terrienne qui s'y était opérée avait déjà complètement bouleversé l'ancien régime de l'agriculture.*»²

Le féodalisme résulterait donc d'une prodigieuse synthèse romano-germanique, qui aurait cependant mis plusieurs siècles à se réaliser et à prendre forme. Et cela serait tout d'abord vrai pour ce premier élément de cette synthèse qu'est le servage.

Anderson note ainsi qu'en certaines régions d'Europe occidentale (par exemple en Italie et en Gaule méridionale), une sorte de protoservage était apparue dès le Bas-Empire romain (à partir du III^e siècle) sur les grands *latifundia* romains, sous l'effet conjugué de la dégradation du colonat (les colons, originaires tenanciers libres, se voyant fixés à la terre) et d'une évolution de l'esclavage (les patriciens romains lotissant une partie de leurs esclaves sur des tenures capables d'assurer leur auto-subsistance, tout en continuant à s'approprier leur surproduit sous la forme d'une redevance en nature et de l'exigence de leur participation aux travaux sur la réserve domaniale). Y avait également contribué la diffusion du *patricinium* (le patronage), consistant dans la protection accordée par de grands propriétaires fonciers à des villages entiers de petits paysans libres contre l'Etat (essentiellement contre les exactions fiscales et les charges militaires) en contrepartie de la propriété de leurs terres, dont ils conservaient cependant la possession. Et ce mouvement se serait combiné avec le processus de décomposition de la communa-

té patriarcale propre aux tribus germanes, notamment sous la forme du développement d'une stratification interne entre chefs militaires et simples paysans-guerriers, y faisant apparaître une aristocratie héréditaire. Décomposition intervenue dès avant la conquête de l'Empire romain, sous l'effet des relations entretenues avec ce dernier (les échanges marchands, l'intégration partielle dans le monde romain, etc.), mais qui se serait accélérée au moment de la conquête et de l'occupation de cet Empire romain (aux V^e et VI^e siècles)³.

Cette hypothèse a la vertu de mettre en évidence la continuité existant entre le Bas-Empire romain et le haut Moyen Age, du point de vue de l'évolution des rapports de production, en deçà des bouleversements institutionnels et culturels dus à l'effondrement de la structure impériale et à la diffusion du christianisme. Mais, de ce fait, elle présente aussi le défaut de minimiser l'importance de la véritable révolution qui s'est opérée en Occident, au sein des rapports de production, avec l'abandon de l'esclavage au profit du servage. Abandon dont les raisons sont sans aucun doute à chercher du côté des limites inhérentes à l'esclavage, dès lors qu'il est pratiqué à grande échelle, qu'il devient en quelque sorte le rapport de production dominant. Cela a été précisément le cas dans l'Empire romain puis, quoique dans une moindre mesure, dans les différents royaumes barbares qui se sont formés sur ses débris occidentales aux VI^e et VII^e siècles.

Au titre de ces limites, on pense immédiatement à la sourde mais constante résistance que les esclaves opposent à leur exploitation et domination, sans même parler de leur révolte toujours possible, dès que le pouvoir de leurs maîtres vient à faiblir, et dans la crainte de laquelle ceux-ci vivent en permanence. Résistance faite de freinage, de coulage, de sabotage (destruction des outils, endommagement des locaux, incendies des récoltes, maltraitance et blessure des animaux de trait ou de bât, automutilation), de rapines et de vols, de fuite individuelle ou collective. Ce qui entraîne la nécessité d'un important travail de surveillance des esclaves, dont le coût vient nécessairement en déduction du surplus approprié par l'exploitation de leur travail. Nécessité qui se double de celle d'une répression féroce, dont témoignent les coups quotidiens destinés à stimuler l'ardeur au travail de tous, les chaînes et les ergastules dans lesquelles on tient les plus récalcitrants, les mutilations ou même les mises à mort des indociles et des fugitifs. Cependant ces limites structurelles de l'exploitation esclavagiste n'ont pas empêché celle-ci de se développer durant des siècles dans l'Antiquité, ni même de réapparaître, à plusieurs reprises, par après dans l'histoire dans le cours du haut Moyen Age et jusque dans les temps modernes. Il faut en conclure que, sous certaines conditions, elles ont pu être compensées, et au-delà, de manière à rendre l'exploitation esclavagiste rentable mal-

gré tout. Elles ne sauraient donc expliquer à elles seules la fin de cette exploitation.

Pour approcher une telle explication, il faut évoquer quatre limites plus essentielles de l'esclavage, dès lors qu'il est pratiqué à grande échelle, comme rapport de production dominant. Les différents éléments d'analyse suivants de ces limites vont me permettre, par la suite, d'éclairer la double séquence historique qui va conduire à sa transformation, puis à son abandon: le Bas-Empire romain et le haut Moyen Age⁴.

En premier lieu, le coût de production de l'esclave et, partant, son prix. Car si, une fois réduit en esclavage, l'entretien de l'esclave par son maître est d'un faible coût pour ce dernier, il n'en va pas de même pour ce qui est de l'opération de réduction en esclavage qui produit l'esclave à proprement parler. Cette opération procède toujours, en dernière instance, de la violence pure et simple, de nature guerrière voire militaire: l'esclave est originairement et il reste par la suite un élément du butin de guerre⁵. Dans l'Antiquité, dans le haut Moyen Age tout comme durant les temps modernes, l'esclave est et reste essentiellement un prisonnier de guerre que son vainqueur a épargné, pour le faire entrer à son service d'une quelconque façon ou pour le vendre. Car la traite des esclaves elle-même (leur circulation en tant que marchandises, *a fortiori* leur commerce en gros), qui accompagne nécessairement le développement de l'esclavage à grande échelle, repose tout entière sur ce procès majeur de production d'esclaves qu'est la guerre, que celle-ci ait été entreprise directement aux fins de se procurer des esclaves (comme dans la *razzia*) ou que ces derniers soient en quelque sorte les sous-produits de guerres ayant d'autres motifs.

Or, qui que soit qui l'entreprene, la guerre a un coût: il faut distraire des forces de travail (des hommes) du procès de production pour en faire des guerriers ou des soldats, il faut les équiper et les entretenir, il faut les payer ou les récompenser (sous forme d'une part du butin), etc. Coût qui s'intègre nécessairement comme élément composant du prix de l'esclave. Auquel s'ajoute, le cas échéant, le coût de transport et d'entretien de l'esclave depuis son lieu de production (le territoire où il est capturé et réduit en esclavage) jusqu'à son lieu de consommation productive (le lieu sur lequel sa force de travail sera mise en œuvre). Ainsi, éventuellement, que le profit commercial que veut et doit réaliser le négociant pratiquant la traite, auquel l'esclave sera acheté. Or, si le prix de l'esclave n'est pas un élément absolument déterminant de son achat tant que l'esclave est un moyen de consommation de luxe (comme c'est le cas pour l'esclave domestique), il n'en va pas de même dès lors que l'esclave est un moyen de production, qu'il est destiné à être employé comme producteur agricole sur des *latifundia*, dont une partie

plus ou moins importante de la production est destinée à la commercialisation, en fonctionnant par conséquent comme du capital fixe. Pour son acquéreur, ce prix n'est alors acceptable que pour autant que l'exploitation de l'esclave non seulement permette son amortissement mais dégage de surcroît un profit.

En deuxième lieu, l'esclavage a une faible capacité autoreproductrice: il assure mal la reproduction, simple ou élargie, de la force de travail serve. D'une part, l'esclave est une denrée d'autant plus périssable qu'il est soumis à mauvais traitement: il est souvent mal nourri, mal logé, mal soigné, accablé par un travail exténuant, objet de punitions, etc. Le maître peut certes mieux traiter ses esclaves (alléger le poids de leur exploitation et de leur domination), mais c'est alors nécessairement au détriment du surtravail et du surproduit qu'il en tire. D'autre part, si la descendance de l'esclave appartient, elle aussi, en principe au maître tout comme la descendance de son bétail, elle n'assure pas toujours le renouvellement de la force de travail existante et encore moins sa croissance quantitative. On n'obtient pas volontiers que les esclaves s'accouplent et élèvent des enfants, tant qu'ils vivent sous le régime de caserne (avec réfectoires et dortoirs collectifs) qu'est la chiourme, cela aussi fait partie de leur résistance. Et recourir à l'auto-reproduction de la force de travail serve (comme cela a été le cas tant sur les *latifundia* romains dans l'antiquité que sur les plantations américaines et antillaises à l'époque moderne et même contemporaine) limite nécessairement la rentabilité de ce travail: les maternités diminuent la durée et l'intensité du travail des femmes esclaves, il faut entretenir les enfants esclaves jusqu'à ce qu'ils soient en mesure de travailler, etc. Autrement dit, la reproduction (simple ou élargie) de la force de travail sous le régime de l'esclavage passe essentiellement par l'acquisition constante de nouveaux esclaves.

La perpétuation de l'esclavage est donc en définitive toujours tributaire de la possibilité de se procurer constamment de nouveaux esclaves par la guerre et par la traite. Mais on sait que la seconde ne peut en définitive s'alimenter que grâce à la première. C'est là un mode de reproduction *exogène* qui est nécessairement condamné à rencontrer à terme des limites, plus ou moins infranchissables. Soit que les sources de prélèvement de nouveaux esclaves se tarissent (par épuisement ou par accroissement de la capacité des peuples raziés de se défendre contre leur asservissement); soit que, du fait même de leur raréfaction, de l'allongement des distances entre lieux de capture et lieux de vente et, par conséquent, du coût du transport ou encore de l'augmentation de la demande, le prix de marché de nouveaux esclaves devienne proprement exorbitant et prohibitif.

En troisième lieu, pour toute une série de raisons déjà évoquées, l'esclavage n'est praticable à grande échelle qu'à la condition que la société esclavagiste puisse et veuille entretenir un solide appareil d'Etat, notamment un puissant appareil militaire. Celui-ci est nécessaire, d'une part, pour produire et reproduire sans cesse de nouveaux esclaves: né de la guerre, l'esclavage suppose la guerre (de conquête ou de razzia) pour se perpétuer et, par conséquent, un appareil militaire (plus largement un appareil d'Etat) pour soutenir cet état de guerre quasi permanent qu'une société esclavagiste entretient nécessairement avec les peuples voisins ou lointains, dans lesquels elle est contrainte de puiser constamment les nouveaux esclaves dont elle a besoin. Ce rapport de production qu'est l'esclavage ne peut se reproduire à grande échelle et, qui plus est, à échelle progressive qu'à travers un impérialisme dont l'instrument ne peut être qu'un appareil d'Etat à fortes capacités militaires.

Mais cet appareil militaire n'est pas moins nécessaire, d'autre part, pour prévenir et, le cas échéant, réprimer les révoltes d'esclaves ou tout simplement leurs fuites en masse, d'autant plus susceptibles de se produire que le développement de l'esclavage peut amener à concentrer sur un même domaine des centaines voire des milliers d'esclaves (comme cela a été le cas sur certains *latifundia* romains, les grands domaines carolingiens ou, ultérieurement, les plantations du Nouveau Monde). Si la milice privée du maître suffit à la rigueur pour faire régner l'ordre et la discipline du travail parmi une telle masse d'esclaves au quotidien, elle serait bien évidemment incapable de faire face à sa révolte collective et à sa fuite en masse: la concentration de la force de travail serve dans et par la propriété latifundiaire implique la concentration réciproque de la violence politique des maîtres dans et par un puissant appareil d'Etat, seul capable de tenir en respect ces masses d'esclaves ou de s'opposer, le cas échéant, à leur sédition. En 140 avant notre ère, quatre cents esclaves révoltés s'emparent de la ville d'Henna, en Sicile, et y fondent un royaume dont l'armée se gonfle jusqu'à réunir deux cent mille membres en 135; il ne faudra pas moins de trois consuls successifs pour en venir à bout. Quant à la plus célèbre révolte d'esclaves sous Rome, celle conduite par le gladiateur Spartacus à partir de 73 avant notre ère, elle regroupa jusqu'à cent vingt mille hommes, ravagea la péninsule italienne deux années durant, infligeant nombre de défaites aux troupes romaines envoyées pour la mater, avant que Crassus n'en vienne à bout en mobilisant contre elle cinquante mille légionnaires. Ou tre qu'ils nous donnent une idée de l'extension de l'esclavage à la fin de la République romaine, ces deux exemples de révoltes d'esclaves illustrent bien, parmi d'autres, la nécessité d'un puissant pouvoir d'Etat pour tenir en respect et, le cas échéant, mater de telles concentrations d'esclaves. Inversement d'ailleurs, un tel Etat trouve en principe dans le surproduit social issu

de la pratique de l'esclavage à grande échelle une source de recettes fiscales nécessaire à son existence.

La preuve *a contrario* de la nécessité de la présence d'un puissant appareil d'Etat pour reproduire le rapport esclavagiste nous est offerte par le fait que, ainsi que nous allons le voir avec les exemples du Bas-Empire romain et du haut Moyen Age, l'esclavage en chiourme sur les grandes propriétés est remis en question dès que l'Etat faiblit ou, pire, s'effondre, quelle qu'en soit la raison. Alors, en effet, d'une part, non seulement la résistance sourde des esclaves s'accroît, dégradant d'autant la rentabilité de l'exploitation latifundiaire, mais encore et surtout les esclaves se révoltent, massacrent leurs maîtres, incendient les *villae* et fuient en masse, constituant souvent des bandes de brigands qui tiennent la campagne des décennies durant, en y vivant de pillages et de rançons. Ou encore, ils s'installent en communautés de libres agriculteurs sur les terres qu'ils cultivaient jusqu'alors contraints, en expropriant leurs anciens maîtres; ou sur d'autres terres, en se mêlant à des paysans libres. Tandis que, d'autre part, sous la menace de telles extrémités et afin de les prévenir, les maîtres sont contraints d'abandonner le système de l'esclavage en chiourme, en recourant au casement ou chasement (au lotissement des esclaves sur des tenures), en faisant ainsi en partie droit à leur aspiration à s'approprier la terre qu'ils cultivent. En attendant d'éventuels jours meilleurs pour eux, le renforcement de l'Etat ou son rétablissement, qui leur permettra de reprendre leurs esclaves en main, en revenant le cas échéant vers le système de la chiourme sur leurs domaines.

En quatrième lieu, enfin, si l'existence d'un puissant appareil d'Etat, concentrant la force répressive des maîtres, est une condition *sine qua non* de la reproduction du rapport esclavagiste, il faut encore comprendre que, par sa dynamique, cette dernière menace l'existence même de cet Etat, en tendant à renverser par conséquent le rapport de forces en faveur des esclaves. On se trouve ici au cœur même d'une puissante contradiction interne à ce rapport, parfaitement saisie par Pierre Dockès, et qui constitue sa principale limite, celle qui finit par signer son arrêt de mort, à la fin de l'Antiquité tout comme pendant le haut Moyen Age.

En effet, la reproduction élargie du rapport esclavagiste implique, à titre de cause comme d'effet, un processus de concentration et de centralisation des terres comme des forces de travail, sous forme de *latifundia* et de chiourmes. Elle aboutit, par différents moyens (violence politique, contrainte juridique, ruine économique), à l'expropriation et à la 'prolétarianisation' d'une bonne partie des petits propriétaires indépendants, comme on l'a déjà vu dans le chapitre précédent avec l'exemple de l'évolution des structures agraires sous la République ro-

maine. Au terme de cette évolution, il ne reste plus que, face à face, d'une part, une poignée de grands propriétaires fonciers, à la tête d'immenses *latifundia* mais aussi de colossales fortunes monétaires; d'autre part, des masses d'esclaves, travaillant en chiourmes, employés à mettre les *latifundia* en valeur, mais aussi des masses de petits paysans, formellement encore libres de leur personne mais déjà réellement dépendants des grands maîtres, qu'ils soient tenanciers de parcelles de leurs domaines (les colons) ou plus ou moins contraints de se placer sous leur protection, en leur aliénant la propriété de leurs terres, et dont la situation se rapproche donc de plus en plus de celle des esclaves. Une telle évolution finit par saper la base même de l'appareil d'Etat que, dans un premier temps, inversement, elle a rendu nécessaire et dont elle a permis l'édification et le renforcement. D'une part, en effet, elle incite de plus en plus les grands propriétaires fonciers à entrer en dissidence par rapport à l'Etat, à leur Etat, à ne plus en reconnaître l'autorité et à ne plus s'acquitter de leurs obligations légales, en refusant par exemple de payer l'impôt ou de servir dans l'armée; ou en 'privatisant', à leur bénéfice, certaines fonctions étatiques telles que la justice et la police (leurs milices assurant la protection et la sécurité des petits tenanciers et propriétaires en les plaçant en même temps sous leur dépendance). Ce qui ne fait d'ailleurs qu'exacerber la lutte entre eux pour l'appropriation de l'appareil d'Etat, gage de nouveaux accaparements de terre et de nouvelles richesses. Tandis que, d'autre part, la concentration et la centralisation de la propriété foncière, aboutissant à concentrer et centraliser de même populations et activités économiques dans et autour des *latifundia*, des grands domaines contrôlés par des propriétaires fonciers de plus en plus autocrates, se plaçant en dehors ou au-dessus des lois, privent l'Etat de toute emprise sur une part croissante de la société. Une telle dynamique ne peut conduire qu'au morcellement du territoire, de la population, de l'activité économique et sociale, du pouvoir politique même en définitive, en une série de micro-sociétés locales; et, simultanément et en conséquence, à un affaiblissement, une dégénérescence et en définitive un effondrement de l'Etat, de tout appareil politique centralisé.

En bref si, dans un premier temps, elle rend nécessaire mais aussi possible l'édification d'un puissant appareil d'Etat, la reproduction élargie du rapport esclavagiste finit inversement par compromettre l'existence même d'un tel appareil. Mais c'est dès lors aussi la reproduction du rapport esclavagiste lui-même, du moins sous la forme de la concentration de masses d'esclaves travaillant en chiourme sur de vastes domaines, qui se trouve irrémédiablement compromise, en privant les maîtres de l'appareil concentrant la violence nécessaire à la production et la reproduction de ce rapport. En affaiblissant et en ruinant en défi-

nitivité l'appareil d'Etat, la dynamique de reproduction du rapport esclavagiste, impliquant la concentration et la centralisation de la propriété foncière, détruit la principale condition de cette reproduction, en faisant de cette dernière un procès éminemment contradictoire.

Les transformations et le déclin de l'esclavage sous le Bas-Empire romain

Ce sont, du moins en partie, les éléments d'analyse précédents que Max Weber a développés pour rendre compte de la lente mais irrémédiable décadence de l'Empire romain, dans un texte étonnant d'un double point de vue au moins⁶. Tout d'abord, par la rigueur et l'originalité de sa synthèse, qui fait regretter qu'il ait été si longtemps ignoré des historiens qu'il aurait pu inspirer heureusement. Ensuite – et c'est plus surprenant encore – par ses accents marxistes. Visiblement, l'orientation fondamentalement anti-marxiste de l'œuvre weberienne n'a pas empêché son auteur d'assimiler certains principes marxistes et d'en user, à l'occasion, avec plus d'intelligence que bon nombre de marxistes eux-mêmes! On peut d'ailleurs en dire autant de certains des passages des *Agrarverhältnisse im Altertum* que j'ai déjà eu l'occasion de mentionner à la fin du chapitre précédent.

L'argument central de l'analyse weberienne est bien l'impossibilité dans laquelle s'est trouvé le monde romain de reproduire le rapport esclavagiste de production. Nous avons vu, dans le chapitre précédent, pourquoi ce rapport s'était développé au sein du monde antique méditerranéen en général; et comment, tout particulièrement à l'époque de sa domination romaine, il s'y était épanoui notamment dans le cadre de la grande propriété latifundiaire, dont une bonne partie de la production était destinée au marché, et à laquelle s'adossait par conséquent le capital marchand. Selon Weber, la reproduction de l'esclavage sur ces grands domaines va se heurter à deux obstacles. Pour commencer au « régime de caserne » (la chiourme) auquel les esclaves sont soumis, qui en limite voire en rend impossible la reproduction biologique, du fait de l'interdiction faite aux esclaves de nouer des rapports conjugaux et familiaux:

« Ce n'est que dans le sein de la famille que l'homme peut se développer. La caserne d'esclaves était incapable de se reproduire elle-même; elle devait être complétée par l'achat continu d'esclaves supplémentaires [...] Le marché d'esclaves et son approvisionnement régulier et suffisant en matériel humain est une condition indispensable de la caserne d'esclaves destinée à produire pour le marché. » (pages 71-72)

Or on sait que le marché d'esclaves ne peut être régulièrement approvisionné qu'à partir de nouvelles guerres de conquête et de nouvelles razzias menées aux 'frontières' de l'empire. D'où le second obstacle, dû à l'impossibilité pour l'Empire romain de croître indéfiniment. Car, que son expansion vienne à rencontrer des limites, comme ce fut le cas dès le premier siècle sur le Rhin et au siècle suivant sur le Danube et au Proche-Orient, du fait de la résistance des peuples ou des empires visés par la poursuite des projets impérialistes romains, et c'est l'approvisionnement du marché des esclaves en nouvelles forces de travail qui tend à se tarir, en condamnant lentement mais irrémédiablement la base esclavagiste du latifundium romain:

« Plus importante fut la conséquence chronique, lente mais puissante: l'impossibilité de faire progresser la production sur la base des casernes d'esclaves. Celles-ci supposaient l'apport continu d'esclaves, elles ne pouvaient s'entretenir d'elles-mêmes; elles ne pouvaient que s'effondrer avec l'arrêt prolongé des apports. » (page 73)

En ce sens, la *pax romana* qui a prévalu au cours des deux premiers siècles de l'empire, paix toute relative d'ailleurs, qui passe couramment pour l'apogée de la trajectoire du monde romain, en le stabilisant des confins de l'Ecosse à la Mésopotamie, annonce en même temps son déclin inéluctable. Tant il est vrai qu'un empire esclavagiste pacifique est une contradiction dans les termes; car il ne peut reproduire sa propre base économique que dans et par la guerre.

Le tarissement des sources d'approvisionnement en esclaves du monde romain allait dès lors contraindre et inciter les patriciens romains à transformer progressivement mais en profondeur les rapports de production régnant sur leurs *latifundia*. D'une part, à la caserne d'esclaves qu'ils tentent dans un premier temps de maintenir en favorisant l'élevage des esclaves, ils vont substituer le *casement* des esclaves sur des parcelles de leur propriété, chacune pourvue d'une habitation propre permettant aux esclaves de fonder un foyer, parcelles sur lesquelles les familles esclaves sont tenues de produire les biens de subsistance nécessaires à leur entretien avec leurs propres instruments de travail, tout en continuant à être astreintes à la mise en valeur du domaine de leur maître:

« C'est au Bas-Empire que l'esclave est sorti de l'oïkos, comme suite obligée de l'incapacité où se trouvait la caserne d'esclaves de se reproduire par elle-même. En rendant l'esclave, devenu serf héréditaire, à la famille conjugale, le maître était assuré du renouvellement des générations et, de ce fait, d'un approvisionnement constant en main-d'œuvre, qu'il ne pouvait plus trouver par des achats sur le marché des esclaves rétréci, puis disparu sous les Carolingiens. » (page 73)

D'autre part et simultanément, l'autre catégorie de forces de travail employée sur les *latifundia*, celle des colons, voit au contraire sa situation se dégrader. Il s'agissait originairement d'anciens petits propriétaires ruinés et chassés de leurs terres, réduits au statut non plus de plébéiens 'prolétarisés' (les *proletarii*) mais de fermiers ou plutôt de métayers, auxquels les grands propriétaires latifundiaires allouaient des parcelles de leur bien-fonds ainsi que des moyens de travail (bétail, outils), en leur prescrivant souvent le type de cultures à pratiquer, en contrepartie d'une part de leur produit et, déjà, de prestations en travail sur le restant du domaine, notamment au moment des récoltes. Le colonat s'était diffusé avec l'extension de la propriété latifundiaire, notamment sur les terres où ne pouvait pas se pratiquer la culture extensive des produits destinés au commerce en gros, du fait de la nature pauvre ou insalubre du sol, de la dispersion des terres ou de l'éloignement trop important des marchés. Longtemps, le statut de ces colons était resté très précaire, la possession de leur parcelle ne leur étant pas garantie à vie et étant encore moins transmissible héréditairement. Sous l'effet de la raréfaction de la main-d'œuvre servile, les propriétaires latifundiaires vont au contraire exiger et obtenir de leurs colons qu'ils restent sur leurs terres, en les y attachant juridiquement :

«Des inscriptions africaines du temps de Commode nous montrent que le colon est déjà devenu un tenancier pourvu d'une terre et soumis, en échange à certaines obligations. Cette transformation économique du statut du colon fut suivie bientôt d'une transformation juridique, qui établit formellement son traitement en tant que force de travail du domaine: l'attachement à la glèbe.» (page 74)

A cette fin, les grands propriétaires vont souvent tirer parti de l'endettement des colons à leur égard, mais aussi de la transformation, dans le cours du Bas-Empire, des *latifundia* en circonscriptions administratives autonomes, le grand propriétaire foncier devenant ainsi responsable à l'égard de l'Etat du recouvrement de l'impôt mais aussi de la fourniture de subsistance et même de recrues pour l'armée, l'un et l'autre impliquant la fixation au sol des colons. Et un édit impérial de 332 finira par légaliser cette contrainte, en enchaînant héréditairement le colon à la terre.

Ainsi, de l'impossibilité de la reproduction des rapports esclavagistes de production sur les grandes propriétés romaines devait naître, selon Weber, un protoservage selon un double mouvement, l'un d'émancipation partielle des esclaves retrouvant la famille privée (conjugale) avec la possession privée d'une parcelle de la terre et de leurs instruments de travail; l'autre, inverse, d'asservissement partiel des colons. De ce fait :

«Nous voyons déjà le type de domaine seigneurial médiéval dans la seigneurie foncière du Bas-Empire. Nous avons, l'une à côté de l'autre, les deux catégories de tenanciers: d'une part, les non-libres (servi), corvéables à merci, de l'autre, des hommes libres personnellement (coloni, tribunarii), soumis à des versements fixes en argent et en nature, plus tard et de plus en plus au versement d'une part de la production, outre – pas toujours, mais en règle générale – des redevances fixes.» (page 76)

Comme le dit parfaitement Weber en une formule synthétique, sous ce rapport au moins, *«le développement de la société féodale était dans l'air dès le Bas-Empire»* (page 76).

Au demeurant, les deux autres traits qui allaient caractériser cette société dans sa constitution originelle, le dépérissement de la vie urbaine et l'émiettement du pouvoir politique, allaient s'ensuivre. C'est que l'ensemble du mouvement précédent s'accompagna d'une tendance de plus en plus accentuée des grands domaines à l'autarcie, tarissant ainsi l'autre grande source qui avait assuré la prospérité économique de l'Empire à son apogée, le commerce lointain, base du capital marchand, dès lors condamné à dépérir. Il allait en résulter une contraction de l'ensemble de l'économie marchande et monétaire, indice de sa profonde dépendance antérieure à l'égard de la propriété latifundiaire esclavagiste, ainsi qu'un dépérissement de la vie urbaine, tributaire pour son approvisionnement de la production agricole des campagnes proches ou lointaines. De civilisation essentiellement urbaine qu'elle avait été des siècles durant, l'Antiquité romaine finissait en se ruralisant, conséquence de la montée en puissance des grands domaines, des *latifundia* :

«Les grands domaines se détachent du marché urbain. De ce fait, la plupart des villes moyennes et petites perdent de plus en plus leur sol nourricier: l'échange de biens et services produits par la ville avec les campagnes environnantes. Les villes périssent, nous le voyons à travers le verre trouble et brisé des sources juridiques.» (pages 76-77)

Et, dans ces conditions, l'Etat impérial lui-même se trouvait irrémédiablement condamné, en ne parvenant plus à s'assurer les ressources fiscales nécessaires à l'entretien de ses deux piliers, son administration civile et son armée (devenue une armée de mercenaires), la dernière tentative menée par Dioclétien (284-305) de rétablissement d'un impôt en argent ayant échoué dans un contexte de recul général de l'économie marchande et monétaire. C'est que l'augmentation de la pression fiscale incitait toujours plus les familles patriciennes à quitter les villes pour s'établir au cœur de leurs *latifundia*, souvent suivies en cela par une partie de leur clientèle plébéienne; tout comme certaines populations rurales, restées jusqu'alors libres, étaient désormais enclines à se placer

sous cette même protection asservissante, dans le cadre du *patrocinium*, là encore pour échapper aux exactions fiscales de l'appareil d'Etat, mais aussi aux troubles nés des infiltrations barbares de plus en plus fréquentes et des révoltes paysannes récurrentes. Le tout contribuant à ruiner un peu plus encore l'économie marchande urbaine tout comme à étendre les *latifundia* et à renforcer leurs maîtres. Tentant vainement de lutter par des mesures coercitives contre les évolutions précédentes qui le privaient progressivement de recettes fiscales, l'Etat impérial romain ne pouvait que s'affaiblir inéluctablement. L'armée s'autonomisait elle aussi de plus en plus (la part grandissante des troupes auxiliaires, composées de barbares, et de fils de soldats, d'*ex castris*, constitue un indice fort de cette tendance), pour former en définitive un véritable Etat dans l'Etat, faisant et défaisant les empereurs au gré de l'évolution des rapports de force entre les groupes d'unités à composante territoriale de plus en plus marquée; tandis que l'administration se disloquait elle-même en se morcelant géographiquement, favorisant le développement du despotisme et du népotisme au niveau local, au bénéfice là encore des grands propriétaires. En somme, l'Etat romain a fini par s'effondrer bien plus du fait de l'amenuisement de sa propre base économique et sociale et de l'émiettement consécutif de son appareil administratif et militaire que sous les coups que lui ont portés les migrations barbares:

«*La chute de l'Empire fut la conséquence politique nécessaire de la disparition progressive des échanges et du progrès de l'économie naturelle. Elle représenta seulement, pour l'essentiel, la disparition de l'appareil administratif et, avec lui, de la superstructure politique de l'économie monétaire; celle-ci ne correspondait plus à l'infrastructure retournée à l'économie naturelle.*» (page 81)

Au terme d'une analyse largement inspirée des principes du «*matérialisme historique*», c'est jusqu'à son lexique que Weber lui emprunte en le mêlant, il est vrai, à celui de l'économie libérale (en opposant, par exemple, «*économie naturelle*» et «*économie monétaire*»).

Il ne manque à l'analyse weberienne pour être complète que de signaler que le lent mais inéluctable affaiblissement de l'Etat impérial romain, provoqué en définitive par l'incapacité de reproduire le rapport esclavagiste qui lui avait servi de base, ne pouvait qu'aggraver la crise de reproduction de ce rapport – et on retrouve ici la thèse défendue par Pierre Dockès. D'une part, en rendant cet Etat de moins en moins capable de monter ou de soutenir les expéditions militaires nécessaires à l'approvisionnement des *latifundia* en nouveaux esclaves: à partir de la fin du II^e siècle, non seulement il ne parvient plus à se soumettre, en les réduisant pour partie en esclavage, les peuples barbares qui campent ou déjà s'infiltrent dans l'empire le long du *limes*,

mais encore il va vivre sous la menace permanente de sa propre invasion par ces peuples. Menace qui se concrétisera une première fois entre 230 et 280 après J.-C., avant le déferlement final du V^e siècle.

D'autre part, en s'affaiblissant, cet Etat n'est plus en mesure, comme c'était encore le cas dans le dernier siècle de la République, de tenir en respect les masses d'esclaves et de mater leurs fuites et révoltes éventuelles. Et, de fait, les deux derniers siècles de l'Empire vont être marqués par des révoltes serviles d'une bien plus grande ampleur et radicalité que celles qu'avait connues la fin de la République romaine. Deux au moins méritent d'être signalées. En premier lieu, celle des Bagaudes, réunissant petits paysans libres 'protégés', colons et esclaves (signe du rapprochement de leurs conditions et statuts respectifs, offrant les conditions d'une alliance entre la masse des 'petits' contre les 'grands'), qui embrase l'ensemble de la Gaule et le nord de l'Espagne entre 283 et 311 et qui se poursuivra, après sa répression par Maximien, en différentes régions sous forme de guérilla pendant les deux siècles suivants! En Armorique, la révolte bagaude devait même aboutir à la création durable d'une véritable 'république paysanne', massacrant ou expulsant les fonctionnaires romains, expropriant les propriétaires fonciers et les réduisant quelquefois eux-mêmes en esclavage, partageant les terres entre ex-esclaves et petits paysans, pratiquant une justice populaire, constituant leur propre armée, etc.⁷ Presque simultanément se produit, en second lieu, dans l'Afrique du Nord romaine, la révolte des *circumcellionnes* (littéralement: ceux qui rodent autour des greniers), qui réunit également petits paysans, ouvriers agricoles et esclaves en fuite ou libérés, et qui va de même semer la peur sinon la terreur parmi les propriétaires latifundiaires et l'administration romaine, en détruisant *villae* et titres de propriété, et en s'emparant là encore des terres. Dans ce dernier cas, le mouvement se double d'ailleurs d'hérésie, les Circoncellions ayant épousé la foi donatiste contre l'orthodoxie romaine.

Ces révoltes et les fuites massives qui les ont accompagnées ne permirent pas seulement à des masses considérables d'esclaves de s'émanciper totalement au cours du Bas-Empire. Elles eurent également une incidence directe sur le sort de ceux de leurs frères et sœurs d'infortune restés dans les liens de l'esclavage, en contraignant les maîtres à transformer les rapports d'exploitation pour faire droit, au moins en partie, sous la forme du casement précisément, à la revendication des esclaves de s'approprier directement une partie du produit de leur travail et d'acquérir un droit de possession (sinon de propriété) sur la terre qu'ils cultivent, mais aussi d'accéder à la famille conjugale et à un logement autonome. En somme, l'évolution de l'esclavage vers cette sorte de protoservage qu'est le casement, observable dans le cours du Bas-Empire, ne s'explique pas seulement par l'impossibilité de reproduire le premier,

mais encore par les effets des luttes engagées par les esclaves eux-mêmes, à la faveur de l'affaiblissement de l'Etat romain, contre leur propre exploitation. Ce que Weber n'a pas su saisir et qui renverse en partie sa thèse en la dialectisant.

De la part des maîtres, c'était la concession nécessaire pour prévenir la contagion ou la réédition de la révolte collective ou tout simplement de la fuite individuelle, contre lesquelles l'Etat central, affaibli et bientôt en pleine dégénérescence, ne constitue plus un rempart efficace; concession qui a pu rendre supportables aux esclaves le poids de l'exploitation et l'indignité de leur statut. D'autant plus que, dans un contexte d'asservissement aggravé des colons et des 'protégés', le passage du régime de la caserne à celui du casement a pu être vécu par les esclaves comme une véritable libération, même s'il ne les a pas affranchis formellement. Mais les maîtres y gagnaient aussi, non seulement de pouvoir maintenir, sous une forme renouvelée, l'exploitation du travail de leurs esclaves, mais encore de garantir cette dernière; la tenure fixant l'esclave casé au sol et dispersant les esclaves, en les privant de la force collective que leur valait antérieurement leur concentration en chiourmes.

Renouveau et disparition de l'esclavage pendant le haut Moyen Age

La rupture politique et civilisationnelle que constitue l'effondrement définitif de l'Empire romain, du moins dans sa partie occidentale, sous le coup des invasions barbares du V^e siècle, ne doit pas masquer la continuité des rapports de production qui a prévalu entre le Bas-Empire et le haut Moyen Age – on désigne classiquement ainsi la période s'étendant du VI^e au X^e siècle. Au centre de ces rapports, le *latifundium* et son unité de base, la *villa* ou *curtis*, dont nous venons de voir que, dès le Bas-Empire, elle tend à évoluer vers la seigneurie foncière. Evolution qui, non sans vicissitudes, stagnation et même régression, va se poursuivre durant tout le haut Moyen Age.

Cette continuité relative a eu pour condition la collusion qui va se produire, à la faveur et aux lendemains des grandes invasions barbares, entre les différentes fractions des 'classes dominantes', en désignant par là tous ceux qui, directement ou indirectement, vivent de l'exploitation du travail agricole: ancienne aristocratie foncière romaine ou romanisée, hauts fonctionnaires civils et militaires qui n'avaient cessé d'accroître leur autonomie locale, chefs puis rois barbares, clergé d'une Eglise catholique-romaine déjà devenue appareil d'Etat. Collusion qui n'a pas été sans conflits entre ces différentes fractions, aboutissant à des compromis à dominante variable et instable. Evidemment, certaines familles de

l'aristocratie latifundiaire eurent à souffrir des invasions: elles y perdirent tout ou partie de leurs propriétés, leur liberté, voire la vie; d'autres surent composer avec les envahisseurs, en faisant la part du feu: en leur cédant une partie de leurs terres; d'autres encore parvinrent à traverser ces périodes de troubles sans encombres ni pertes majeures. Ainsi en alla-t-il également des hauts fonctionnaires romains, civils et militaires, d'autant plus facilement que la proportion des barbares ou des descendants de barbares parmi eux n'avait cessé de croître au cours des deux derniers siècles du Bas-Empire. Quant à l'Eglise catholique-romaine, *a priori* hostile en tant que conservatoire des traditions impériales romaines face aux envahisseurs païens, elle a eu finalement tout à gagner, non seulement du point de vue de sa puissance idéologique mais encore de celui de l'ampleur et de la richesse de ses possessions foncières, à la conversion des rois barbares à la foi chrétienne – tout en parvenant à instrumentaliser les rivalités entre royaumes pour combattre certaines hérésies (notamment l'arianisme qu'avaient adopté les Ostrogoths). C'est sous son égide en définitive que devait se réaliser la fusion progressive de ces différentes fractions hétérogènes des 'classes dominantes'.

1. L'enjeu de cette collusion-fusion des nouvelles et des anciennes élites sociales, administratives, militaires et religieuses est évidemment le maintien de l'exploitation des masses paysannes et de son centre de gravité, la *villa*, grand domaine foncier qui peut regrouper plusieurs centaines voire plusieurs milliers d'hectares. Tout au long du haut Moyen Age, à l'image de ce qu'elle était déjà devenue au cours du Bas-Empire, celle-ci conjugue en fait des rapports d'exploitation multiples et divers. En se limitant à l'aire comprise entre le Rhin et la Loire, cœur de l'Empire franc mérovingien puis carolingien et qui va devenir par après le centre de gravité de toute la dynamique médiévale, on peut relever les formes d'exploitation suivantes, dont les combinaisons ont bien évidemment donné lieu à de multiples variations régionales et locales⁸.

En premier lieu, ce que les historiens ont mis du temps à reconnaître, la persistance de l'esclavage en chiourme, de la caserne d'esclave. En perte de vitesse sinon en pleine décadence au cours du Bas-Empire, comme nous l'avons vu, appelée à disparaître à la fin du haut Moyen Age, comme nous allons le voir, cette forme classique de l'esclavage antique, mais aussi moderne, a visiblement connu un renouveau au cours du haut Moyen Age, sans jamais néanmoins retrouver le niveau connu à son apogée dans les *villae* romaines du II^e siècle. Comme alors, il s'agit d'esclaves travaillant en équipes sur la partie du domaine en faire-valoir direct, sur la réserve du maître (le *mensus indominitatus* ou *indominitatum*), sous les ordres d'un régisseur et sous l'étroit contrôle de

gardes-chiourmes. L'essentiel de la production agricole sert d'abord aux besoins immédiats du maître, des siens et de sa suite, lorsqu'il réside sur la villa. Mais une partie de cette production, notamment céréalière ou viticole, alimente également les échanges sur des marchés locaux, voire plus lointains, la recette venant grossir le trésor monétaire du maître. Dans cette mesure même, les esclaves y sont aussi employés à toute la gamme des productions artisanales nécessaires au besoin de la communauté domestique, depuis celles qui transforment les produits immédiats de l'agriculture ou de l'élevage (boulangerie, boucherie, cardage et tissage) jusqu'à celles nécessaires à la production des moyens de travail agricoles ou à l'entretien des bâtiments de la villa (menuiserie, charronnerie, tonnellerie, charpenterie, forge, métallurgie), voire à la production d'armements, faisant ainsi de la villa autant une protomanufacture hétérogène qu'une ferme, en renforçant du coup l'autarcie. Souvent même se trouvent annexés à la villa des moulins, des malteries, des brasseries, plus rarement des exploitations minières, des carrières ou des marais salants, tous établissements qui sont plus fréquemment affermés à des tenanciers que confiés à des esclaves.

Comme pendant l'Antiquité, cette forme d'esclavage se nourrit de l'endettement, de la vente d'enfants par des parents impécunieux et, bien évidemment et surtout, de la guerre. Si les grandes invasions barbares sont, par les troubles qu'elles produisent, l'occasion d'émancipations massives d'esclaves (sous forme de fuite ou d'affranchissement), elles fournissent aussi réciproquement celle d'asservissements plus massifs encore : tous les Celtes des Îles britanniques qui n'ont pas pu s'enfuir en Irlande, en Écosse, au pays de Galle, en Cornouailles ou en Bretagne sont ainsi réduits en esclavage par les Jutes, les Angles et les Saxons. Par la suite, les guerres incessantes entre royaumes barbares, voire entre tribus à l'intérieur d'un même royaume, vont régulièrement fournir leurs contingents d'esclaves ; aussi bien d'ailleurs que les véritables chasses à l'esclave que sont les expéditions guerrières récurrentes des rois mérovingiens en Germanie, en Bretagne ou en Gascogne ; tout comme encore, plus tard, celles de Charlemagne contre les Saxons. Sur cette base, la traite des esclaves reste aux VI^e et VII^e siècles un commerce florissant, essentiellement entre les mains de Syriens (Levantins), de Grecs et de Juifs.

Sur les grands domaines mérovingiens et carolingiens, à côté des esclaves en chiourme, on trouve, en deuxième lieu, des esclaves casés, dont l'importance semble avoir crû tout au long de la période, quoique de manière irrégulière et contradictoire, en restant constamment menacés d'un retour à la chiourme. Les deux formes d'esclavage se combinent d'ailleurs quelquefois étroitement, les enfants des esclaves casés étant mis en chiourme par exemple, avant de prendre la succession de

leurs parents sur leur tenure servile. Il semble bien qu'il y ait eu tout un continuum de statuts et de situations entre l'esclave en chiourme et l'esclave casé, en fonction notamment de la taille de la tenure et de la nature et de l'ampleur de la corvée et des services dus par l'esclave casé. Mais cette continuité ne doit pas masquer l'importance de la rupture qui s'opère en principe entre l'esclave en chiourme et l'esclave casé : si l'un et l'autre restent fondamentalement dépendants de leur maître, le second acquiert et la possession (le droit d'usage) sur une parcelle de terre qu'il peut exploiter à son gré avec ses propres instruments et la possibilité de fonder une famille conjugale, deux éléments de la propriété privée foncière, pour la pleine réalisation de laquelle il ne peut alors qu'être incité à lutter.

Comme partout où sévit l'esclavage, on trouve aussi sur les villae du haut Moyen Âge des affranchis. Souvent désignés sous le nom de *colliberti* (les colverts ou culverts), il s'agit d'ex-esclaves ou de descendants d'ex-esclaves auxquels une libéralité ou l'intérêt bien compris de leur maître a permis d'accéder au rang d'hommes libres. Liberté toute relative d'ailleurs, puisqu'ils restent en fait dépendants le plus souvent de leur ancien maître ou éventuellement d'un maître nouveau, auquel ils doivent une redevance (le chevage), et qu'ils ne disposent entièrement ni de leur personne (ils ne peuvent quitter leur tenure, ils ne peuvent se marier en dehors de la villa) ni de leurs biens (qu'ils ne peuvent vendre et dont une partie revient à leur maître à leur mort). On reconnaît déjà ici certains des traits caractéristiques du servage.

Des esclaves casés et des affranchis, on ne distingue pas toujours clairement les colons, quatrième catégorie de forces de travail exploitée sur ces villae, apparemment la plus nombreuse. Certes, en principe, il s'agit de tenanciers libres de leur personne et de leurs biens, contrairement aux précédents. Et ils participent à la vie publique ou à ce qui en tient lieu : ils peuvent être appelés à servir dans l'armée royale et ils peuvent ester en justice. Mais, notamment sous l'effet de la proximité et de la confusion entre des différents statuts et conditions des travailleurs agricoles sur les villae, le lent mouvement de fixation des colons à la terre, déjà sensible pendant le Bas-Empire, semble avoir repris et s'être même accentué au cours du haut Moyen Âge, là encore d'une manière discontinue et irrégulière : nettement lors des périodes de renforcement des pouvoirs politiques, à l'époque mérovingienne et, plus encore, sous l'empire carolingien ; avec, au contraire, des relâchements lors des périodes de troubles et d'affaiblissement du pouvoir central. Autrement dit, producteur *tenancier* de sa terre, le colon du haut Moyen Âge *tient* progressivement moins celle-ci qu'il n'est *tenu* par elle, notamment du fait d'un renforcement de sa dépendance personnelle à l'égard du propriétaire éminent de la terre. De ce fait, son statut tend à se rapprocher

de celui de l'esclave casé ou de l'affranchi: de plus en plus souvent, de lui aussi, le maître va exiger un cheveau, conditionne le formariage (le mariage en dehors de la *villa*) à l'acquittement d'un droit et son héritage se trouve amputé d'une partie au profit de son maître à sa mort. Tandis qu'il va perdre son droit de porter les armes comme celui de participer aux tribunaux.

On trouve enfin sur les *villae* des familles de paysans libres (parfois des communautés villageoises entières) venues se placer, de manière plus ou moins contrainte ou volontaire, sous la recommandation et la protection d'un grand propriétaire voisin, laïc ou religieux, les garantissant contre les exactions d'autres puissants, contre les exigences de l'Etat (cela les soustrait au prélèvement fiscal et au service militaire), ou encore contre les bandits et pillards – et l'on retrouve ici la tradition du *patrocinium* romain. Ou encore, il s'agit de paysans appauvris tout simplement attirés par la prospérité relative des grands domaines fonciers et la sécurité matérielle qu'ils offrent à leurs ressortissants, en des temps où la disette était chronique et les famines périodiques. En contrepartie, quand ils sont initialement propriétaires de leurs terres, ces protégés renoncent à leur pleine propriété et à en poursuivre la mise en valeur comme simples tenanciers, astreints à redevance et corvée, en se voyant souvent concéder un lot supplémentaire – c'est le système de la précaire (du latin *precaria*, la prière, puisque le protégé priait le puissant de lui venir en aide)⁹.

L'existence des protégés nous signale, cette fois-ci en marge et dans l'interstice des *villae*, la permanence et l'importance de la paysannerie libre, composée de familles propriétaires d'un alleu (du vieil allemand *al-odb*: le bien complet) et, à ce titre, dénommée alleutière ou alodiaire, le plus souvent regroupées en communautés villageoises (*vici*). Il s'agit de descendants de la paysannerie libre gallo-romaine ayant su préserver leur liberté, ou d'anciens esclaves ou colons affranchis de leurs liens tutélaires, à la faveur des insurrections bagaudes ou des bouleversements occasionnés par les invasions barbares et de l'effondrement de l'Etat impérial, ou encore de communautés paysannes issues des envahisseurs barbares eux-mêmes. C'est que ces derniers avaient importé et implanté en Gaule leur organisation communale caractéristique, la fameuse « *commune germanique* » dont parle Marx¹⁰. Commune primitivement relativement égalitaire, au sein de laquelle chaque chef de famille était, en tant que membre de la commune, à la fois propriétaire d'une parcelle de terre arable et copropriétaire des terres communales, avait voix à l'assemblée communale gérant les affaires communes et contrôlant encore ses chefs militaires et religieux, et avait droit à mais était aussi tenu de porter les armes dans les guerres, offensives ou défensives, contre d'autres communes ou tribus, et pou-

vait de ce fait prendre éventuellement part au partage du butin. A ce titre, on peut même légitimement former l'hypothèse que cette paysannerie libre compose la majeure partie de la population des royaumes mérovingiens et de l'Empire carolingien. La petite propriétaire allodiaire, familiale et communale, jouxte ainsi la grande propriété des *villae* sur lesquelles étaient exploitées différentes catégories de forces de travail, les deux s'entremêlant quelquefois, par exemple lorsqu'une même famille est simultanément alleutière et tenancière (comme colon ou comme fermier libellaire) d'une parcelle sur un domaine voisin de ses propres terres. Et les mieux nantis parmi ces paysans propriétaires pouvaient éventuellement eux-mêmes exploiter le travail de quelques esclaves faisant partie de leur domesticité ou de quelques tenanciers et colons, en constituant ainsi une sorte de 'couche moyenne' de propriétaires fonciers.

Mais l'existence de cette petite et moyenne propriété foncière, concurremment à celle du *latifundium*, s'explique aussi par ce dernier, plus exactement par les partages successoraux dont il fait l'objet (du moins quand il s'agit d'un domaine laïc) et qui, au fil des générations, peuvent le morceler. Cela signifie aussi, et inversement, que la grande propriété foncière doit constamment se reconstituer, par achat, consenti ou imposé, ou par accaparement pur et simple de terres par les puissants au détriment des petits propriétaires. On comprend ainsi mieux la 'générosité' de ces mêmes puissants plaçant des paysans libres mais appauvris ou menacés sous leur 'protection' en contrepartie de leurs terres. Petite et moyenne propriété d'un côté, latifundium de l'autre se nourrissaient ainsi constamment bien que contradictoirement l'une l'autre¹¹.

2. Cependant, plutôt que d'établir une typologie des degrés de dépendance au sein des rapports de production, il importe ici plutôt de saisir leur dynamique générale, les transformations majeures qui vont s'opérer au fil de ces quatre siècles et qui vont converger vers la formation du servage. Ces transformations sont essentiellement au nombre de trois: la régression de l'esclavage en chiourme au profit de l'esclavage casé, l'homogénéisation relative des statuts des différentes catégories de forces de travail exploitées sur les grands domaines (esclaves casés, colons, protégés), le plus souvent dans le sens d'un alignement de toutes sur le statut le moins favorable, enfin l'asservissement de la paysannerie libre. Transformations qui s'expliquent en partie par les mêmes causes, en partie par des causes à chaque fois spécifiques, et qui, de plus, ont interféré les unes avec les autres en se renforçant réciproquement.

L'abandon progressif de l'esclavage en chiourme au profit du casement des esclaves sur des tenures est sans doute la transformation ma-

jeure qui s'opère au cours du haut Moyen Age et dont la portée historique en Europe occidentale a été considérable. Il aboutit à la quasi-disparition de cette forme d'esclavage dans l'espace entre Loire et Rhin au cours du X^e siècle. Ce mouvement reprend et prolonge celui qui s'était déjà amorcé et développé au cours du Bas-Empire, comme nous l'avons vu, et en partie pour les mêmes raisons. En premier lieu, parce que, comme alors, la reproduction de l'esclavage sous cette forme atteint une nouvelle fois ses limites, qui sont là encore essentiellement politiques ou plus exactement étatiques. Nous avons vu que, sous cette forme, l'esclavage est incapable de se reproduire d'une manière endogène (il n'assure pas ou fort mal la reproduction de la force de travail); et que sa reproduction est, par conséquent, tributaire de la capacité de se procurer, directement ou indirectement, des esclaves par des guerres et des razzias; ce qui présuppose l'existence et la permanence d'un solide appareil militaire, donc étatique. Que cette condition vienne à faire défaut, et les maîtres n'ont plus guère le choix, pour assurer la reproduction de leur force de travail servile que de procéder au casement de leurs esclaves sur des tenures, sur lesquelles ils sont contraints d'assurer par eux-mêmes leur propre reproduction.

Or, les différents royaumes barbares (ostrogothique, wisigothique, lombard, burgonde, franc) qui s'édifieront sur les ruines de l'Etat impérial romain au cours des V^e et VI^e siècles en Europe occidentale n'auront jamais la consistance de ce dernier à son apogée. Les structures étatiques y resteront embryonnaires ou faibles, incapables de servir de moteur militaire à la reconstitution et surtout à l'entretien à long terme de l'esclavage à grande échelle. Si celui-ci put malgré tout s'y développer dans un premier temps, c'est à la faveur des incessants bouleversements (invasions et guerres) que connut l'Europe occidentale au cours de ces deux siècles, qui furent eux-mêmes d'ailleurs autant d'indices de la faiblesse relative des structures étatiques existantes. Slaves, Avars, Saxons, Thuringiens, Bretons et Basques fournissent alors leurs contingents d'esclaves. Si la restauration carolingienne d'un Etat impérial européen allait favoriser, dans la seconde moitié du VIII^e siècle et la première moitié du IX^e siècle, un dernier essor de ce type d'esclavage, tant les limites géographiques de cet empire que sa rapide remise en question (sous l'effet de ses divisions et fragmentations intérieures et des invasions extérieures) vont signer l'arrêt de mort de cette forme d'asservissement des producteurs agricoles, en la privant de l'appareil étatique nécessaire à sa production autant qu'à sa reproduction. Si bien qu'« à la fin du IX^e siècle, l'esclave frais émoulu devient denrée de luxe »¹².

Mais, pour expliquer cette évolution majeure, il faut sans doute aussi, en second lieu, tenir compte de la résistance et des luttes des esclaves eux-mêmes pour, sinon totalement s'émanciper, du moins amé-

liorer leur sort par leur casement. Parmi les facteurs qui ont favorisé cette résistance et ces luttes figurent, d'une part, la diversité et l'hétérogénéité des statuts des forces de travail employées dans le cadre des *villae*, qui ne pouvaient qu'inciter les moins bien lotis (les esclaves en chiourme) à lutter (par le sabotage, la fuite, la révolte) pour au moins obtenir de se rapprocher des mieux lotis. Processus encore favorisé par la confusion progressive entre ces différents statuts, dont il va être question dans un moment. A quoi s'ajoute, d'autre part, la récurrence des troubles politiques (querelles dynastiques) et militaires (guerres et invasions) tout au long du haut Moyen Age, périodes qui, en empêchant le renforcement du pouvoir d'Etat ou en favorisant l'affaiblissement, fournissent toujours l'occasion de fuites et de révoltes massives, en contraignant les maîtres à caser les esclaves voire à les émanciper en les transformant en tenanciers libres, pour parvenir à les fixer sur leurs tenures, là encore selon le même scénario que sous le Bas-Empire romain. Et la même séquence s'est reproduite tout particulièrement lors de l'effondrement de l'Empire carolingien, à la fin du IX^e et au début du X^e siècle, sous le coup des raids vikings, sarrasins et magyars, moment où, précisément, l'esclavage en chiourme régresse considérablement.

Par contre, il faut faire un sort à l'idée encore quelquefois avancée par quelques historiens sur le rôle positif de premier plan qu'aurait joué le christianisme dans l'abandon de l'esclavage au profit du servage, en élevant l'esclave (en tant que créature divine) à la dignité humaine. Si le christianisme a pu être, à ses tout débuts, au cours des deux premiers siècles de sa diffusion dans le monde méditerranéen, une religion d'esclaves, il est rapidement devenu une religion des maîtres, avant même d'être érigé au rang de véritable religion d'Etat par Constantin (en 325). Dès lors, dans sa version catholique-romaine du moins, il n'a cessé de justifier l'esclavage (les esclaves seraient collectivement responsables de leur sort), de prêcher la soumission et la résignation aux esclaves, se contentant de recommander aux maîtres d'humaniser leur domination. Au demeurant, dès le Bas-Empire et, bien plus encore, tout au long du haut Moyen Age, les hommes d'Eglise (abbés et évêques) comptent parmi les principaux propriétaires fonciers et, à ce titre, exploitent eux-mêmes le travail de nombreux esclaves.

Cela dit, il y eut en effet des maîtres chrétiens qui, au nom de leur foi, affranchirent leurs esclaves comme ils renoncèrent, plus largement, à leurs propriétés et biens – l'Eglise en fit souvent des saints. Mais ces quelques pieux exemples n'eurent aucun effet d'entraînement sur la grande masse des maîtres; et ils ne contribuèrent que très marginalement au mouvement qui nous intéresse ici. Plus sérieuse fut la condamnation par l'Eglise de la réduction en esclavage de *chrétiens*, qui devait nécessairement limiter les possibilités de reproduire l'esclavage au fur et

à mesure de la christianisation des campagnes d'Europe occidentale. Mais, dans la mesure où celle-ci progressa très lentement (précisément parce que le christianisme était la religion des maîtres oppresseurs), qu'elle est très loin d'être acquise en l'an mil, cette condamnation ne joua là encore qu'un rôle marginal dans un abandon qui intervient en gros un siècle avant¹³.

Le rapprochement et l'homogénéisation progressive des différents statuts des forces de travail employées sur les domaines (esclaves casés, affranchis, colons, précaristes) – seconde des transformations majeures survenues dans le cours du haut Moyen Âge – s'expliquent essentiellement par deux raisons. D'une part, par la volonté des maîtres-propriétaires fonciers de lier à leur personne et à leur terre les tenanciers formellement libres que sont, à l'origine, les colons et les précaristes, pour s'assurer l'appropriation de leur surtravail, dès lors qu'une partie du surtravail des esclaves leur échappe avec le casement de ces derniers. Autrement dit, un asservissement plus étroit des 'libres', condition de leur exploitation accrue, a été la contrepartie du relatif allègement de l'asservissement et de l'exploitation des esclaves, voire de leur affranchissement. Des uns comme des autres, le maître attend en définitive d'abord un renfort de main-d'œuvre pour la mise en valeur de la réserve, de la partie de la *villa* qu'il met directement en valeur, surtout aux temps forts du travail agricole (au moment des labours ou des récoltes, fenaison, moisson vendange), en plus des redevances en nature ou encore, mais plus rarement, en argent.

D'autre part, les deux statuts de tenancier servile ou de tenancier libre vont tendre d'autant plus facilement à se confondre que c'est le statut de la tenure qui décidait de celui du tenancier; et que les cas d'installation croisée (d'un tenancier libre sur une tenure servile ou inversement) devaient nécessairement se multiplier. Ainsi, lorsque le descendant d'un colon s'installe, de gré ou de force, sur une tenure servile inoccupée, il voit son statut se dégrader, étant lui-même dès lors astreint aux redevances et corvées d'un esclave casé; l'inverse pouvant d'ailleurs tout aussi bien se produire, bien que moins fréquemment. Le mariage est lui aussi l'occasion de tels échanges ou confusions de statut, dès lors qu'il unit des libres et des esclaves. Sous ce rapport, l'Église joua un certain rôle en légitimant le mariage entre libres et esclaves, dès lors que les deux époux étaient chrétiens. Enfin, la mobilité d'une partie de la population rurale, quand celle-ci devient excédentaire, produisit les mêmes effets.

Quant à l'asservissement d'une partie de la paysannerie libre (aléutière), troisième transformation majeure, il est un produit tardif du haut Moyen Âge: il n'intervient qu'au cours du X^e et du XI^e siècle, en étant contemporain de la formation et du renforcement de la seigneurie

banale, dont il sera encore question plus loin dans ce chapitre. Par anticipation, disons que celle-ci résulte de la décomposition de l'Empire carolingien, liée à titre d'effet plus encore que de cause au mouvement par lequel les différents propriétaires de grands domaines vont accaparer les pouvoirs régaliens, les attributs du pouvoir politique, dont notamment le monopole de la «*violence légitime*» (Weber), celui par conséquent de porter les armes et de rendre justice (dire le droit), ainsi que celui de lever l'impôt, sur une partie de l'ancien territoire impérial. Usant et abusant de son ban, de son pouvoir de commandement sur tous les hommes vivant sur une partie donnée du territoire, lequel procède d'une légitimité juridique douteuse mais d'une force militaire réelle (une suite d'hommes en armes, souvent puissamment équipés et combattant à cheval, et un retranchement fortifié, qui se transformera ultérieurement en château fort), le seigneur va chercher et, la plupart du temps, parvenir à placer sous sa tutelle la paysannerie libre qui y réside, en la contraignant à renoncer à la propriété éminente de ses terres pour la transformer en simples tenanciers de celles-ci, astreints eux aussi à redevances et éventuellement à corvées, en contrepartie de la 'protection' offerte qu'il lui assure.

Evidemment, en de nombreux endroits, l'affaire n'a pas été sans résistance, souvent violente, de la paysannerie, particulièrement là où elle a pu s'appuyer sur la solidité des liens de solidarité à l'intérieur des communautés villageoises pour développer d'efficaces guérillas, longtemps prolongées et même quelquefois victorieuses. Les capitulaires et les annalistes carolingiens se font ainsi l'écho, pour les condamner, de ces «*conjurations*» paysannes destinées à soustraire leurs membres à la 'protection' oppressive des grands propriétaires fonciers, telle celle qui s'est produite en Normandie dans les dernières années du X^e siècle, ralliant paraît-il les gueux au cri de «*Nus sumes homes cum il sunt*» («*Nous sommes des hommes comme eux*»), conjurations qui permettent de suivre l'introduction, région par région, de la seigneurie banale. Dans ces cas, cette dernière n'aura pu s'imposer que par le fer et le feu.

En d'autres endroits, par contre, la protection asservissante des *potentes*, des puissants seigneurs, caractéristique de ce qui va devenir l'univers féodal, aura procédé d'une sorte de «*servitude volontaire*», pour reprendre l'expression d'Étienne de La Boétie, les familles ou communautés villageoises paysannes venant d'elles-mêmes se placer sous cette protection voire l'implorer. Les raisons en furent diverses. Soit que, contrairement à ce qui se passait dans la «*commune germanique*» originelle, il ne leur était plus possible de porter les armes en même temps que de cultiver la terre: les travaux des champs leur interdisant de continuer à prendre part aux expéditions militaires, essentiellement menées à des fins de pillage, ils furent non seulement privés

de leur part de butin mais asservis à verser une redevance pour le ravitaillement des troupes en compensation du service militaire qu'ils ne rendaient plus; surtout, désarmés, ils ne furent plus, le moment venu, en état de résister aux pressions et menaces seigneuriales. Soit que, en des temps particulièrement troublés par les guerres ou par les invasions et leurs cortèges de pillages et de massacres, cette protection leur était devenue réellement nécessaire. Grande matrice de l'esclavage, la guerre le fut aussi du servage, bien que dans une moindre mesure. Soit encore que, en se donnant à un puissant en même temps qu'ils lui cédaient leurs terres, ils recevaient en retour, outre la protection de ce dernier, une tenure plus grande que leur propriété initiale (selon le système de la précaire). Soit enfin que, en des temps de disette chronique et de famines régulières, passer sous la protection oppressive d'un puissant ait été la seule façon pour des paysans libres mais ruinés et affamés d'échapper à leur sort misérable en y laissant leur liberté.

Mais, qu'il ait été contraint ou 'volontaire', cet asservissement d'une partie croissante de la paysannerie libre, aura également permis aux propriétaires fonciers des grands domaines transmutés en maîtres banals de compenser – et au-delà – les pertes en surtravail consenties en renonçant à un régime d'esclavage en chiourme devenu de toute manière impossible à reproduire, leur incapacité de renouveler leur stock d'esclaves les contraignant à se retourner contre les paysans libres, tout comme contre les colons et les 'protégés'. Ce que leur exploitation avait perdu en intensité, elle le regagnait en s'étendant désormais à la majeure partie des producteurs agricoles. Tandis que, simultanément, leur domination sur les paysans déjà asservis se renforçait de l'élimination de ce mauvais exemple que constituait, pour eux, la liberté des alleutiers. Cependant, s'il solde ainsi une défaite de la paysannerie libre, l'établissement de la seigneurie banale devait en définitive renforcer l'ensemble de la paysannerie en en uniformisant (relativement) le statut sous forme du servage. Il allait ainsi créer les conditions d'une lutte de 'classe' qui lui permettra, sur le long terme, de réaliser de substantielles avancées sur la voie de son émancipation, comme on le verra dans les deux chapitres suivants.

En définitive, pour résumer dans ses très grandes lignes un devenir passablement chaotique et par conséquent complexe qui s'étale sur près de cinq siècles, on peut dire que, prolongeant en cela des tendances déjà apparues au cours du Bas-Empire romain, le haut Moyen Age européen a vu se former le servage à travers deux mouvements contraires, c'est-à-dire à la fois opposés et complémentaires. D'une part, un mouvement d'émancipation relative des esclaves, conduisant à l'abandon de l'esclavage en chiourme au profit de l'esclavage casé. D'autre part, un mouvement inverse d'asservissement de paysans originellement libres,

qu'ils aient été d'abord simples colons, protégés ou alleutiers. Le servage va résulter d'une fusion-confusion entre ces différents statuts primitivement hétérogènes; et il continuera d'ailleurs à porter les marques de son hétérogénéité, ce qui explique ses nombreuses variantes régionales et locales. A tel point que certains historiens ont pu douter, à tort, de son existence en tant que rapport social de production spécifique¹⁴.

Les différences essentielles entre servage et esclavage

Le servage est donc, en un sens, un produit de la décomposition de l'esclavage et il en a pris la suite. Cela explique en partie que les deux rapports aient été souvent confondus, non seulement au Moyen Age, où le terme *servus* désignait alternativement ou quelquefois conjointement l'esclave ou le serf, mais encore de nos jours.

1. Certes, esclavage et servage présentent bien des traits communs. A commencer par le fait que ni le serf ni l'esclave ne sont libres de leur personne, puisque placés l'un et l'autre sous la dépendance personnelle d'un tiers. Pas plus que l'esclave, le serf ne peut aller où et comme il veut; il ne peut quitter de lui-même sa tenure mais il peut en revanche en être dépossédé par son maître. Il ne peut se marier à l'extérieur de la seigneurie sans l'autorisation du seigneur qui peut s'y opposer. Il ne dispose pas entièrement de ses biens, qui peuvent être réquisitionnés dans certaines circonstances et dont une partie revient au seigneur à sa mort, en vertu de la mainmorte. Il peut être vendu avec la terre par son seigneur. Il ne peut pas porter plainte en justice contre un homme libre, seul son maître peut l'affranchir. Enfin son statut est héréditaire, comme celui de l'esclave; et seul son maître peut l'affranchir.

Tout comme l'esclave, le serf subit de surcroît une lourde exploitation, qui revêt d'ailleurs des formes multiples, dans lesquelles se superposent souvent abusivement les exigences de la seigneurie personnelle, celles de la seigneurie foncière et celles de la seigneurie banale: ce qui est dû au seigneur en sa qualité de maître des hommes, ce qui lui revient au titre de propriétaire de la terre, ce qu'il est enfin en droit d'exiger, le cas échéant, en tant que dépositaire de l'autorité publique. Superposition qui vire souvent à la confusion, propice évidemment à tous les abus, et qui donne sa figure singulière à l'exploitation seigneuriale.

Ainsi, parce qu'il est leur maître, le seigneur soumet chacun de ses serfs à différents prélèvements, qui sont autant de marque de leur dépendance personnelle à son égard: le chevage (une capitation annuelle relativement modeste, deux deniers en général), une taxe en cas de for-

mariage (de mariage en l'extérieur de la seigneurie, qu'il peut aussi interdire), un prélèvement sur l'héritage (la mainmorte). Prélèvements que, par l'intermédiaire du pouvoir banal, le seigneur cherchera d'ailleurs souvent à étendre à l'ensemble des dépendants, fussent-ils serfs ou non.

En contrepartie de sa tenure et de son accès aux terres communales, le serf est par ailleurs astreint à la corvée : il doit un certain nombre de jours de travail (fixé, selon le cas, à la semaine ou à l'année) pour mettre en valeur la réserve seigneuriale, en venant ainsi renforcer l'équipe de travail domestique, en y apportant éventuellement le concours de ses propres instruments de travail (animaux de trait, instruments aratoires, etc.); comme il doit, plus largement, s'activer pour assurer l'entretien matériel des équipements de la seigneurie : de la résidence du maître, château ou manoir, du moulin ou du four seigneurial, des routes et ponts, etc., autant au titre du ban qu'à celui de la propriété. Du fait de la dépendance personnelle du serf, de son absence de liberté et de son incapacité (de droit sinon de fait) de quitter la terre, du fait aussi de la confusion fréquente entre corvée foncière et corvée banale, la corvée est bien plus et autre chose qu'une simple rente foncière en travail (un loyer de la terre payé en travail), que le seigneur percevrait en tant que propriétaire de la terre de la part de celui (le serf) qui en est possesseur, qui en a l'usage productif : elle excède (en quantité) ce que serait une simple rente en travail et constitue (qualitativement) une sorte de rémanence du *servicium* que l'esclave devait à son maître, de l'appropriation servile de la force de travail¹⁵. Quelque chose de l'exploitation esclavagiste se maintient bien au sein du servage.

Le serf corvéable doit, de surcroît, tout comme le tenancier libre, différentes formes de redevances en nature, le plus souvent fixes, sur les produits de sa tenure et sur ceux de l'artisanat domestique auquel se livre la famille paysanne (des vêtements, des outils, des ustensiles de cuisine, etc.); mais aussi des prestations de service qui ne se distinguent par toujours clairement de la corvée, notamment des services de charrois ou de convoyage de matériaux divers tout comme de produits finis, quelquefois sur de longues distances, services particulièrement précieux en des temps où tout transport un tant soit peu pondéreux mobilise hommes, bêtes et chariots en nombre.

A quoi s'ajoutent enfin les prélèvements auxquels donne lieu sinon toujours droit l'exercice du ban proprement dit, auxquels sont soumis tous les ressortissants de la seigneurie, quel que soit leur statut, tout comme le cas échéant les personnes de passage sur son territoire. Ces *exactions* (c'est le nom qu'on leur donne communément alors) comprennent notamment : divers droits de réquisition pour nourrir ou loger la troupe féodale stationnée au château ou en campagne, et qui est cen-

sée protéger la population; les péages (les tonlieux) sur les routes, ponts et rivières traversant la seigneurie, sur les marchés qui se tiennent dans les limites de son ban; les amendes et confiscations résultant de l'exercice seigneurial du droit de justice, source souvent abondante de revenus, d'autant que justice banale (publique) et justice foncière (privée) se confondent; le seigneurage ou droit de prélever une partie du métal précieux monnayé, dans le cas où le seigneur dispose du droit de monnayage ou se l'arroe; enfin la taille, sorte d'impôt général, tout d'abord exceptionnel (par exemple en cas de guerre) avant de devenir régulier (annuel), auquel ne sont en principe soumis que les hommes libres.

Particulièrement significatives des abus qu'aura permis le ban auront été les obligations faites de recourir à différents équipements dont le seigneur s'assurait le monopole : le moulin banal pour y faire moudre leur grain, le four banal pour y faire cuire leur pain, le pressoir banal pour y presser leurs raisins, etc., en contrepartie à chaque fois d'une part du produit agricole ainsi transformé ou d'une redevance. L'institution du banvin (le droit que se réservait le seigneur de commercialiser son vin à l'exclusion de tout autre durant une partie de l'année) aura été du même ordre. Autant de *banalités*, comme on les nommera, qui seront tout particulièrement impopulaires et contre lesquelles les paysans protesteront et se révolteront tout au long du Moyen Âge.

2. Et pourtant, en dépit des éléments précédents, le servage se distingue bien de l'esclavage par quatre traits fondamentaux qui vont lui assurer une tout autre destinée historique.

D'une part, alors que l'esclave ne possède en principe rien, ni sa personne, ni ses moyens de production, ni le produit de son travail, le servage reconnaît à chaque famille asservie la possession (le droit d'usage), en principe viagère mais qui deviendra rapidement héréditaire (moyennant redevance), d'un *manse* composé, outre d'une maison et de ses dépendances (souvent une grange, une écurie, une porcherie ou une bergerie) et d'un petit terrain attenant (une cour et un jardin potager), d'une parcelle du sol arable, que cette famille cultive avec des instruments dont elle est généralement propriétaire en titre. S'y adjoint un semblable droit d'usage, par toutes les familles d'un même village ou du domaine seigneurial, d'un ensemble de terres (bois, pacages, marécages) communes (les communaux), qui font l'objet d'une gestion et d'une réglementation collectives, et qui leur permettent de pratiquer l'élevage (de porcs ou de chèvres) en complément de la culture du sol mais aussi de se procurer le bois nécessaire à divers usages (chauffage, construction ou réparation de la maison, production des outils, etc.). En somme, chaque famille servile est usufruitière d'une partie de la terre, dont la pleine propriété ou « *propriété éminente* », comme disent alors les juristes

médiévaux, est cependant réservée au seul seigneur. Ce sont là autant de vestiges, en partie déformés par les rapports féodaux d'exploitation et de domination, du mode d'appropriation de la terre propre à «*la commune germanique*», combinant propriété individuelle et propriété collective, dont Marx a souligné, on l'a vu, l'originalité sur ce point par rapport aux communes asiatique et méditerranéenne. Vestiges sur lesquels les serfs vont pouvoir s'appuyer durant tout le Moyen Âge pour lutter contre ces rapports d'exploitation et de domination et les transformer du même coup.

D'autre part, sous le régime de l'esclavage, le propriétaire foncier s'approprie la totalité du temps de travail de l'esclave : celui-ci est au service permanent de son maître. De même s'approprie-t-il la totalité du produit du travail de l'esclave, hormis cependant la part qu'il doit consacrer à son entretien ainsi qu'à celui de sa descendance, tant que celle-ci n'est pas en mesure de travailler. Alors que l'exploitation que subissent les producteurs immédiats que sont les serfs les laisse, en principe, maîtres d'une fraction déterminée de leur temps de travail, qu'ils peuvent consacrer à la mise en valeur de leur tenure ainsi qu'à des travaux artisanaux connexes et annexes du travail agricole. Tout comme il laisse entre leurs mains une fraction déterminée du produit de leur travail, au moins le minimum nécessaire à leur reproduction comme producteurs.

La volonté de se réserver la plus grande part possible de son temps de travail (en luttant contre la corvée, foncière ou banale) et du produit de son travail (en luttant contre les différentes formes de prélèvement seigneurial) va se trouver encore renforcée chez le serf par une troisième caractéristique de son statut qui le distingue de celui de l'esclave (et notamment de l'esclave en chiourme), le fait qu'il soit autorisé à former famille. Car le manse est destiné à entretenir non pas des individus isolés mais des familles, selon le cas familles nucléaires, familles souches ou familles patriarcales – si bien que le manse désignera aussi couramment une unité de surface cultivable, celle précisément jugée suffisante pour pourvoir aux besoins d'une famille. Si ces familles vivent la plupart du temps médiocrement, si les manses risquent de surcroît – et ce sera fréquemment le cas – de se trouver surchargés voire démembrés au fil des générations (d'où l'apparition de quart voire de huitième de manse), en entraînant l'appauvrissement voire la ruine de ses occupants, ces familles vont aussi, inversement, faire naître et conforter le projet d'accumulation patrimoniale, gage d'une amélioration de leur sort au fil des générations. Couplée à la possession d'une parcelle de la terre, la famille paysanne, dont le servage va autoriser ou conforter la formation, va constituer l'une des racines du projet d'appropriation privative de la terre qui va soutenir la lutte séculaire des paysans pour

leur émancipation du servage. En ce sens, ce n'est pas par hasard que c'est autour de l'appropriation par le seigneur d'une partie de l'héritage que les revendications et conflits seront les plus fréquents.

En fin, dernière caractéristique du servage qui le distingue fondamentalement de l'esclavage, l'existence de rapports communautaires entre les familles serves, inexistant entre les esclaves. Même lorsque la réduction en esclavage frappe une communauté villageoise, clanique, tribale tout entière, celle-ci est généralement détruite à cette occasion et les esclaves sont dispersés, au gré de leur appropriation privée, notamment de leur achat et de leur revente. L'esclavage tend à briser tous les liens communautaires, qu'ils soient familiaux, lignagers, claniques, etc. À ce titre aussi, l'esclave est rendu étranger à lui-même et à l'humanité. Ce qui contribue d'ailleurs à la difficulté pour les esclaves, même regroupés en chiourme, de se solidariser pour résister et, plus encore, pour se révolter collectivement.

Au contraire, comme j'ai déjà eu l'occasion de le mentionner, le servage laisse persister, là où elle existe, l'antique communauté paysanne, issue selon le cas du monde celtique, gallo-romain ou de la «*commune germanique*» importée par les envahisseurs barbares, dont les traditions égalitaires vont constamment servir de levier et de motif de contestation de l'autorité seigneuriale et de la hiérarchie féodale. Mais ces structures communautaires ne se réduisent alors nullement à un héritage folklorique. Leur existence s'explique non seulement par les inévitables disciplines collectives que requièrent par exemple la pratique de l'assolement (qu'il soit biennal ou triennal), la vaine pâture après la fenaison ou la moisson, la gestion de la propriété communale (des pacages, des garennes et des bois, des eaux), d'éventuels travaux d'irrigation, mais encore par l'entraide entre familles paysannes (notamment entre voisins) que nécessite tout travail agricole extensif, dont l'essentiel est encore affaire d'hommes et bêtes de trait et non de machines, notamment dans ces temps forts que sont le labourage, la fenaison, la moisson, la vendange, la transhumance, etc. – et ce en dépit de la possession privée (familiale) des tenures. Autrement dit, là où elle ne lui a pas préexisté, le servage a présupposé la formation de la communauté paysanne villageoise, voire l'a fait naître. Encore renforcée par la persistance de toute une série de coutumes relatives notamment aux rapports entre les genres et entre les générations (aux mariages et héritages notamment) à portée juridique et morale, ainsi que par ses croyances et pratiques à caractère magico-religieux (mêlant souvent paganisme et christianisme), possédant fréquemment ses propres instances délibératives et judiciaires (l'assemblée villageoise ou le conseil des chefs de famille), cette communauté sera le principal rempart contre les exactions de l'exploitation féodale, lui imposant rapidement les limites de la cou-

tume (les *bons usages*) avant même celles du droit (sous forme des franchises); tandis que cette résistance collective à l'exploitation constituera elle-même un facteur supplémentaire de renforcement de la solidarité communautaire. Là où les esclaves pouvaient au mieux rêver d'un affranchissement individuel, en devant s'en remettre à cette fin au bon vouloir de leur maître, les serfs au contraire pouvaient lutter collectivement, sinon pour leur affranchissement immédiat, du moins pour l'amélioration de leur condition. Et ils n'ont pas manqué d'exploiter cette possibilité.

La dynamique du servage

Ces quatre traits du servage et plus encore leur conjugaison vont produire à terme deux conséquences importantes, qui vont d'ailleurs se renforcer réciproquement, comme Marx le suggère dans le passage suivant :

« Supposons, par exemple, que la corvée à fournir pour le propriétaire foncier ait primitivement été fixée à deux jours par semaine. Cette corvée hebdomadaire de deux jours devient quelque chose de stable, une grandeur constante fixée par le droit coutumier ou le droit écrit. Mais la productivité des jours restants dont le producteur direct dispose pour lui-même est une donnée variable qui se développera nécessairement avec l'expérience progressive du producteur, en même temps que ses besoins nouveaux; de même que l'extension du marché pour ses produits, la garantie toujours plus grande de disposer de cette partie de sa force de travail: tout cela l'incitera à une tension plus grande de sa force de travail. En même temps, il ne faut pas oublier que l'emploi de cette force de travail ne se limite pas à l'agriculture, mais comprend aussi l'industrie domestique rurale. La possibilité d'un certain développement économique existe donc ici, qui dépendra, bien entendu, de la faveur des circonstances, de caractères raciaux innés, etc. »¹⁶

Passage là encore d'une grande densité dont il convient de déployer les différentes articulations, dont certaines restent ici implicites. En premier lieu, Marx indique ici que, contrairement aux esclaves, les serfs ont un intérêt direct à l'accroissement du produit de leur travail, par conséquent au développement quantitatif et qualitatif des forces productives. Le but va être d'accroître la part de ce produit que le rapport d'asservissement laisse entre leurs mains, de sorte qu'elle excède ce qui est strictement nécessaire à leur reproduction en tant que producteurs: de faire en sorte que les corvées, les redevances en nature ou en argent et les prélèvements rendus possibles par l'usage et les abus du

pouvoir banal n'absorbent pas la totalité de leur surproduit, mais qu'au contraire ils puissent eux-mêmes s'en approprier une part. Or ils en ont la possibilité, puisqu'ils sont en partie maîtres et de leurs conditions de production (ils possèdent une partie de la terre ainsi que leurs instruments de travail et de leur temps de travail). Et ils vont actualiser cette possibilité, d'une part, en allongeant la durée et en augmentant l'intensité de leur travail agricole et artisanal; d'autre part, en le rendant plus productif par le perfectionnement de la base technique de leurs différents procès de travail.

C'est ainsi que le Moyen Age européen a vu se diffuser largement quelques techniques agricoles, découvertes dans le cours du Bas-Empire romain mais restées alors confinées dans certaines régions, techniques propres à accroître les rendements (selon le cas, la fertilité des sols ou la productivité du travail). Il s'agit en particulier de l'alternance et de la rotation des cultures, et notamment du passage de l'assolement biennal à l'assolement triennal, destiné à soulager les sols et à éviter leur épuisement; de la fumure et du marnage des terres; de l'usage de la charrue à soc verseur permettant de retourner la terre en profondeur, propice à la mise en culture de nouvelles terres grasses conquises sur les bois et les marais ou dans les plaines alluviales; et de celui de la herse ameublissant le sol et protégeant le grain semé. Qui plus est, ce même Moyen Age aura mis au point de meilleurs procédés d'attelage du bétail, tels que le joug frontal pour les bœufs et le harnais (le collier d'épaules) pour tirer tout le parti possible de la puissance de traction du cheval, encore accrue par le ferrage des sabots, procédés nécessaires pour exploiter pleinement les effets du labourage à la charrue. L'ensemble de ces progrès aboutira à doubler voire tripler les rendements des cultures céréalières entre le X^e et le XII^e siècle, fournissant aux seigneurs mais aussi à leurs serfs un surplus agricole qui, certes, sera d'abord destiné à améliorer les conditions d'existence des uns et des autres, mais contribuera aussi à gonfler les flux d'échange marchands entre villes et campagnes. Tout l'essor ultérieur de l'économie marchande et monétaire, dont les historiens médiévaux ont fait grand cas, repose en définitive sur cet accroissement de la productivité du travail agricole, œuvre patiente et obscure du labeur paysan, dont la possibilité est inscrite dans les spécificités du servage. Sans elle, on ne s'expliquerait pas comment les paysans ont pu faire face à la diminution tendancielle de la surface de leur tenure, sous l'effet de la croissance démographique et des partages successoraux au fil des générations.

Et des progrès analogues ont été enregistrés dans les techniques artisanales, avec notamment la mise au point du rouet (pour filer la laine) et du métier à tisser horizontal à pédale, ainsi que le perfectionnement des différents moulins (à eau et à vent) – ancêtres des machines et des

moteurs – dont je reparlerai encore. Car, comme dans tous les modes précapitalistes de production, le travail de la terre s'accompagne au Moyen Age du développement d'un artisanal rural, soit que ce dernier fournisse au premier ses moyens de travail (les outils aratoires par exemple); soit qu'il en transforme directement certains de ses produits (comme c'est le cas avec le filage et le tissage).

Il est d'ailleurs remarquable que toutes ses innovations techniques présentent un double caractère commun: elles visent à substituer des forces naturelles (animales, hydrauliques, atmosphériques, etc.) au moteur humain, ainsi qu'à rendre la mise en œuvre de celui-ci plus efficace (plus productif), donc à économiser la force de travail humaine. En ce sens, elles ne sont sans doute pas étrangères à l'abandon de l'esclavage et à la possession (donc à la maîtrise) des moyens de travail, agricoles ou artisanaux, par les producteurs que suppose le servage. Quant au perfectionnement et à la diffusion du moulin à eau, ils ont évidemment trouvé dans l'institution de la seigneurie banale des conditions favorables, comme j'aurai encore l'occasion de le signaler dans le cours du chapitre suivant. Il semblerait donc que ce soient les transformations des rapports de production qui ont rendu possible le développement des forces productives au cours du Moyen Age, et non pas l'inverse comme l'a longtemps soutenu la vulgate marxiste¹⁷.

Cela conduit d'ailleurs à nuancer la représentation persistante, du moins dans le grand public, du Moyen Age comme une époque de régression générale de la civilisation par rapport à l'Antiquité, régression à laquelle seule la Renaissance serait venue mettre fin. Représentation forgée par l'historiographie du XIX^e siècle et diffusée par la culture scolaire, qui procède en définitive de la dévalorisation de la féodalité par la bourgeoisie montante puis triomphante, en lutte contre elle. En fait, si régression il y eut dans certains moments 'superstructurels', comme le droit ou la culture savante (la philosophie par exemple), au moins dans un premier temps (le haut Moyen Age), au niveau 'infrastructural' par contre, le Moyen Age aura en définitive dans l'ensemble réalisé d'incontestables progrès par rapport à l'Antiquité. Sans ces progrès, on ne s'expliquerait pas ces phénomènes caractéristiques du Moyen Age central qu'ont été l'expansion démographique, le défrichement des terres, la croissance des villes et le développement du commerce dont il sera encore question, enfin la construction de châteaux forts jusque dans les campagnes les plus reculées comme d'églises romanes dans les plus modestes bourgades.

En second lieu, par leurs luttes constantes contre les féodaux, luttes tantôt sourdes (la résistance quotidienne à l'exploitation, faite d'indolence dans l'exécution de la corvée ou de tricherie dans la livraison des redevances), tantôt violentes, depuis la révolte individuelle (la

fuite vers les villes, la rupture de ban) jusqu'à la révolte collective (le refus de se plier au travail obligatoire, plus tard la jacquerie), mais aussi par la fixation des termes de leur exploitation (le nombre de jours de corvée, le niveau des redevances, etc.) d'abord par la coutume et, plus tard, par le droit (l'enracinement dans une terre et une communauté locale, indissociable du servage, étant par lui-même générateur de l'une et de l'autre), les serfs vont chercher aussi bien à accroître la part du produit agricole global qui leur revient, de manière à ce qu'elle inclue une part croissante du surproduit; qu'à la faire entrer dans leurs échanges marchands avec les habitants, artisans et commerçants des villes. Et ils vont en faire de même avec une partie du produit de leur activité artisanale. Ce qui va notamment passer par la substitution de la rente en nature ou en argent à la corvée: le serf ne doit plus alors au seigneur un nombre déterminé de jours de travail mais une redevance (fixée par accord coutumier ou contrat stipulé), une part déterminée du produit de son travail sur sa tenure (le champart ou terrage) ou une redevance annuelle en espèce ou en nature (le cens), le reste lui revenant en propre¹⁸.

Cette résistance multiforme des serfs à l'exploitation féodale a eu différents points d'appui, que je me contente ici d'indiquer car je les ai déjà mentionnés pour partie et on les retrouvera à plusieurs reprises dans les développements suivants. En premier lieu, le fait que les rapports féodaux de production leur reconnaissent tout à la fois la possession privée (familiale) d'une parcelle de la terre et d'une demeure, la propriété privée de leurs moyens de travail et d'une partie du produit de leur travail, enfin la propriété collective (communale) d'une autre partie de la terre (les communaux). Autant d'éléments qui vont inciter les serfs à lutter pour étendre leur possession du sol et accroître la part du produit de leur travail restant entre leurs mains, à des fins d'auto-subsistance tout d'abord mais aussi dans le but d'en échanger une partie plus importante. Et la persistance parmi eux ou à côté d'eux de paysans alleutiers, suscitant leur jalousie mais aussi leur admiration, ne pouvaient que renforcer, le cas échéant, leur détermination en ce sens. En deuxième lieu, la résistance des serfs à leur exploitation a bénéficié de leur intégration dans une communauté villageoise, communauté à la fois de travail et de vie, soudée par la tradition et la coutume, héritière sans doute dégradée de la communauté paysanne patriarcale primitive mais qui n'en a pas moins constitué un rempart contre l'arbitraire par sa tradition d'entraide communautaire et son sens égalitaire. En troisième lieu, cette résistance aura su tirer parti des ambiguïtés et des conflits résultant de la complexité, de l'empilement et de l'intrication des différents droits féodaux sur un même territoire: si le pouvoir féodal n'est jamais aussi fort que lorsque ses différents attributs (propriété du sol, maîtrise sur ceux qui l'exploitent, pouvoir banal) sont réunis en une

même personne, il se trouve nécessairement affaibli lorsque, à l'inverse, ces mêmes attributs se distribuent entre plusieurs personnes ou instances, entre lesquelles peuvent s'élever des querelles dont les dépendants peuvent toujours profiter en les faisant jouer les uns contre les autres. En dernier lieu enfin, les luttes paysannes trouvèrent un relais voire un appui dans les villes, à la fois comme lieu de refuge et d'émancipation possible et comme marché potentiel, en offrant des débouchés à la part de leur surproduit qu'ils pouvaient s'approprier et, par conséquent, des occasions d'enrichissement. Et les franchises que les villes obtinrent des seigneurs incitèrent, de surcroît, les communautés rurales à arracher, elles aussi, des chartes réglementant, donc limitant, les exactions de l'exploitation seigneuriale.

En définitive, bien plus encore que les révoltes des esclaves contre leur oppression, les luttes des serfs pour alléger le poids de leur exploitation et en modifier la forme vont se révéler efficaces et productrices d'historicité. Elles vont constituer l'un des moteurs de la transition vers de nouveaux rapports de production : couplées au développement de l'économie marchande urbaine et notamment du capital marchand qui va se constituer par son intermédiaire, elles vont directement contribuer à transformer les rapports féodaux en ouvrant la voie à la formation des rapports capitalistes, comme on le verra dans le chapitre suivant.

2. L'AUTONOMIE DES VILLES

Les rapports féodaux de production présentent une deuxième particularité décisive, trop peu souvent relevée ou, du moins, évaluée à sa réelle importance : ils excluent la ville de l'organisation de la propriété foncière et créent du même coup les conditions de possibilité de son autonomie économique et politique. C'est ce point que je voudrais souligner ici, en développant là encore les grandes lignes d'une intuition de Marx, figurant dans le passage des *Fondements de la critique de l'économie politique* intitulé « Formes antérieures à la production capitaliste » déjà mentionné à différentes reprises. Intuition dont Henri Lefebvre a su saisir toute l'importance dans le commentaire qu'il a en développé¹⁹.

L'émancipation féodale de la ville de la propriété foncière

Dans tous les modes précapitalistes de production antérieurs ou extérieurs au féodalisme, la ville constitue une médiation essentielle de la propriété foncière, de l'appropriation de la terre et des forces produc-

tives agricoles par les classes dominantes et, de ce fait, un moment constitutif des rapports d'exploitation et de domination du travail agricole. C'est à ce titre qu'elle y constitue le siège du pouvoir politique qui domine et exploite la campagne en organisant et contrôlant la production agricole, le travail des paysans-artisans ruraux dans la diversité de leur statut.

Cela est vrai, tout d'abord, de la ville 'asiatique', siège (d'ailleurs mobile) du pouvoir central de type impérial qui est le maître d'œuvre tant des grands travaux (d'endiguement, de drainage, de canalisation et d'irrigation) qui, seuls, rendent possible l'appropriation productive de la terre, le développement de l'agriculture dans la myriade de communes rurales qu'il domine et administre, que du prélèvement, de la mise en réserve et de la redistribution éventuelle du surproduit de ces communes, condition de la reproduction de ces dernières en cas de disette. Cette ville est du même coup le siège du souverain (roi ou empereur) qui concentre en sa personne la propriété éminente de l'ensemble de la terre, les différentes communes rurales (ou éventuellement les familles qui les composent) n'étant que possesseurs héréditaires des parcelles de celles-ci qu'elles cultivent. Ce type de ville est donc étroitement lié tant à la forme qu'au contenu de la propriété foncière qui caractérise les sociétés 'asiatiques' ; et elle ne possède aucune existence en dehors de celle-ci, et ce en dépit des activités artisanales et commerciales qu'elle peut abriter mais qui ne tiennent nullement à sa nature propre.

La ville méditerranéenne antique n'est, elle aussi, qu'un rouage de la propriété foncière, mais celle-ci change ici tant de forme que de contenu. Nous savons qu'il s'agit à l'origine d'une association plus ou moins égalitaire, sous forme de cité-Etat, de familles ou de clans de propriétaires fonciers, mettant eux-mêmes en valeur leurs parcelles et les défendant ensemble. La ville forme alors une communauté politique (à l'image de la *polis* grecque) dont la campagne environnante constitue le *hinterland* agricole, en lui fournissant ses trois produits de base (blé, huile d'olive et vin). Sa fonction est essentiellement militaire, puisque ce type d'appropriation du sol implique un état de guerre quasi permanent entre cités voisines, qui décide en définitive de leur sort, en faisant de chacun des membres de la cité à la fois un soldat, un propriétaire foncier et un citoyen.

Et la ville antique conservera son caractère originel d'organisation politico-militaire de propriétaires fonciers dans le cours de son évolution historique. Y compris lorsque la propriété foncière s'y sera concentrée, notamment par la conquête militaire au détriment des cités et Etats voisins mais aussi par l'accaparement du domaine public et par la ruine d'une partie des petits et moyens propriétaires ; et qu'elle s'y sera centralisée au point d'en exclure la majeure partie des descendants des

propriétaires originels, réduits au statut de citoyens expropriés et appauvris (cf. les *proletarii* romains). Elle devient alors le siège d'un pouvoir de caractère impérial, exercé par une classe de grands propriétaires fonciers (cf. les patriciens romains), purement rentiers, déléguant l'exploitation et la domination du travail asservi (celui des esclaves) mettant en valeur leurs grands domaines (les *latifundia*) à des régisseurs; et régnant sur la plèbe urbaine, transformée par elle en clientèle maintenue dans sa dépendance par « *le pain et les jeux* » et lui servant de masse de manœuvre dans ses constantes et ruineuses guerres intestines. Et toute la conflictualité politique interne à cette organisation citadine, qui fit de la guerre civile une occurrence presque aussi fréquente que la guerre étrangère, y eut toujours pour enjeu la propriété foncière, qu'il s'agisse de fixer ou non des limites à sa concentration et à sa centralisation, de contrôler le pouvoir politique des grands propriétaires et de s'opposer à leurs privilèges (notamment fiscaux et militaires), ou de procéder (exceptionnellement) à sa redistribution. Et le déclin même de la cité antique s'explique en définitive par l'incapacité de reproduire de manière extensive le mode de mise en valeur de la propriété foncière basée sur l'esclavage, comme nous l'avons vu plus haut. D'un bout à l'autre de son histoire, la ville antique aura ainsi eu partie liée à la propriété foncière (aux rapports économiques et politiques d'appropriation de la terre) dont elle n'était encore qu'un moment.

Certes, dans l'un et l'autre cas, dans les sociétés 'asiatiques' et plus encore dans l'Antiquité méditerranéenne, des villes purement marchandes ont pu se développer sur la base de la pratique du commerce lointain. Mais, comme je l'ai signalé dans le chapitre précédent, le capital marchand qui en était le moteur, s'y trouvait toujours limité: s'il parvenait à la rigueur à s'émanciper jusqu'à un certain point politiquement des pouvoirs impériaux, il restait tributaire économiquement de la propriété foncière et n'a jamais pu s'emparer d'elle et se la subordonner.

Dans le féodalisme au contraire, le pouvoir politique (militaire et juridico-administratif) du propriétaire foncier (le seigneur) sur sa terre et sur ses serfs et l'exploitation de ces derniers s'exercent directement et ne passent plus par la médiation de l'organisation urbaine. Même si la plupart des villes sont initialement au moins soumises au pouvoir banal d'un seigneur, dont elles parviendront pour la plupart à s'émanciper au terme de luttes quelquefois âpres, sur lesquelles je reviendrai dans le chapitre suivant, elles ne constituent jamais *un rouage* (une médiation) de ce pouvoir. On a certes connu des cas où les propriétaires fonciers féodaux ont eu leur siège dans des villes, depuis lesquelles ils dominaient et exploitaient la campagne environnante. Cela a été notamment le cas lorsque ces propriétaires étaient des clercs (abbés, évêques,

etc.); ou encore là où, comme en Italie, en Gaule méridionale ou en Espagne, la structure urbaine de l'Empire romain a perduré durant le haut Moyen Âge. Mais cette localisation urbaine du pouvoir féodal était, dans ce cas, accidentelle et ne procédait nullement de son essence: elle ne résultait pas d'une nécessité interne à l'organisation de la propriété foncière féodale. Dans le féodalisme, la ville se trouve donc émancipée de la propriété foncière: tout à la fois de l'exploitation économique, de l'organisation juridico-administrative et du pouvoir politique qui y sont liés. Et c'est ce qui va lui permettre, en devenant le siège d'un puissant développement de l'économie marchande, de subvertir les rapports féodaux de production et de finir par exploiter et dominer les campagnes, comme nous allons le voir.

En définitive, en nous référant à la dynamique des rapports entre ville et campagne, on retrouve ici les trois lignées d'historicité nettement différentes déjà esquissées dans le précédent chapitre:

«L'histoire de l'antiquité classique est celle de la cité, mais cette cité a pour base la propriété foncière et l'agriculture. L'histoire asiatique est une sorte d'unité indifférenciée de la ville et de la campagne (les grandes cités proprement dites doivent être considérées comme de simples camps princiers, superfétation de l'organisation économique). Le moyen âge (période germanique) part de la campagne, centre de l'histoire, et se développe ensuite à travers l'opposition de la cité et de la campagne. L'histoire moderne, c'est celle de l'urbanisation de la campagne et non, comme dans l'antiquité, de la ruralisation de la cité.»²⁰

Dans les sociétés 'asiatiques', la ville n'est encore qu'une annexe de la campagne, tout entière dédiée à l'organisation du travail agricole, même si elle en accapare déjà le surproduit qu'elle consomme de manière somptuaire; ce qui voue ville et campagne à une commune stagnation, à cette histoire cyclique propre au mode 'asiatique' de production qui voit les structures impériales périodiquement s'effondrer (pour des raisons internes ou externes) et se reconstituer à l'identique. Si la ville antique médiatise déjà la campagne par sa propre organisation politique, elle n'en reste pas moins subordonnée à elle par l'intermédiaire de la propriété foncière dont elle est encore, précisément, un moment essentiel; si bien que la propriété mobilière (celle du capital marchand) qui y a son siège reste elle-même totalement dépendante de la propriété immobilière quant à ses possibilités de développement et est condamnée à dépérir dès lors que la propriété foncière antique ne parvient plus à se reproduire dans ses formes esclavagistes. Seule la ville féodale, parce qu'elle reste extérieure à l'organisation (économique, juridique, politique et religieuse tout à la fois) de la propriété foncière et de la production agricole, va pouvoir conduire à son terme son opposition et son

conflit avec la campagne, en permettant en définitive à la propriété mobilière de subvertir la propriété foncière, en contribuant ainsi à développer les conditions de formation du capital.

Les conséquences immédiates: le déclin des villes aux IX^e et X^e siècles

L'exclusion de la structure urbaine de l'organisation féodale de la propriété foncière et de la production agricole, en un mot des rapports féodaux de production, est la cause essentielle du déclin des villes et de la vie urbaine qui s'est produit en Europe occidentale au cours du haut Moyen Âge. Déclin que tous les historiens ont relevé mais qu'ils ont souvent peiné à expliquer. C'est que la ville se trouve alors quasiment dépourvue de toute fonction économique; tandis que ses fonctions politiques se trouvent également rétrécies.

1. La plupart des villes qui subsistent dans le haut Moyen Âge européen ne remplissent plus, pour l'essentiel, que des fonctions d'administration religieuse. Dès que le christianisme est devenu religion d'État au cours du IV^e siècle, l'Église a en effet calqué son organisation administrative sur celle de l'empire romain, chaque *civitas* (cité romaine) devenant siège et centre d'un évêché. Dans le contexte de démembrement de l'empire romain consécutif aux invasions germaniques et à la constitution des royaumes barbares, l'Église romaine fut la seule 'superstructure' politico-idéologique à conserver une certaine unité à l'ensemble de ce qui avait été le monde romain occidental. Et c'est à la persistance et même au renforcement de cette fonction de siège de l'administration religieuse (en lien avec la conversion de la plupart des princes barbares à la religion chrétienne) que bon nombre de villes devront de persister dans l'existence, tout en s'étiolant. Leur population dépasse alors rarement les deux à trois dizaines de milliers d'habitants. Rome même est exemplaire à ce titre: de ville impériale, elle devient ville papale, mais en passant de près d'un million d'habitants au début du III^e siècle à sans doute à peine une vingtaine de milliers d'habitants à la fin du X^e siècle, les troupeaux paissant alors au milieu de ses ruines. À la même époque, avec ses quelque trente mille occupants, Paris fait, pour ses contemporains, figure de ville exceptionnelle.

Ces villes épiscopales, où s'érigent très tôt églises ou basiliques, mais aussi hospices et hôpitaux, sont alors essentiellement peuplées de clercs (prêtres, moines, étudiants des écoles religieuses) et des laïcs (intendants ou domestiques) de leur suite et ménage. Mais on y rencontre aussi quelques artisans, libres ou non, pourvoyant aux besoins matériels des

précédents, dont certains semblent avoir déjà présenté une forme d'organisation corporative; ainsi que de paysans, cultivant la campagne proche ou même le sol des quartiers périphériques abandonnés, pour approvisionner ces cités en produits agricoles. Autrement dit, indice de la ruralisation de l'ensemble de la vie économique et sociale, ces cités présentent elles-mêmes par moments un caractère nettement rural. Évidemment, elles continuent également à faire office de marchés locaux, les campagnes proches venant y déverser leur maigre surplus tandis que les campagnes plus lointaines y livrent ce qu'on ne produit éventuellement pas sur place (sel, huile, vin, etc.) À ce titre, elles attirent périodiquement des marchands ambulants, dont certains se sédentarisent déjà dans les faubourgs de quelques-unes d'entre elles, en y établissant des *ports* (des entrepôts fortifiés), qui servent de base arrière et de points d'appui à leurs pérégrinations, et en y trouvant protection et clientèle. D'autant plus que ces cités voient aussi affluer des foules de fidèles, parce qu'elles abritent souvent la seule église du diocèse, ou de pèlerins, dès lors qu'elles sont dépositaires de quelques reliques de saints auxquels sont prêtées des vertus salvatrices ou thaumaturgiques. Occasionnellement, elles accueillent un comte ou même le roi en déplacement et leur suite.

Dans l'ensemble, elles sont d'autant plus soumises au pouvoir religieux mais aussi civil des évêques que les différentes catégories composant leur population permanente dépendent plus ou moins directement de l'Église même. Les évêques y gèrent leurs domaines avoisinants; en tant qu'immunistes, ils réglementent la vie économique et sociale, ils y exercent la justice et y prélèvent les impôts voire y lèvent des troupes et y organisent la défense de leur ville. Ainsi, au régime municipal qui avait assuré l'autonomie administrative des villes de l'empire romain s'est substitué un régime à tendance théocratique.

Mais l'Église régulière n'a pas moins contribué à préserver le phénomène urbain durant cette période que l'Église séculière. L'établissement de certains monastères dans la proximité immédiate de certaines villes, à l'époque mérovingienne, a également contribué à les préserver d'une décadence totale. En effet, aux portes de ces monastères se développaient souvent des quartiers où logeaient en permanence l'ensemble des laïcs, libres ou non, dont le travail domestique, agricole ou artisanal était nécessaire à l'entretien du monastère et des moines eux-mêmes. Ainsi s'est constitué ce qui allait devenir des faubourgs ou même des paroisses de ces mêmes villes, lorsque la dynamique de croissance démographique et surtout économique du Moyen Âge central allait venir gonfler les populations urbaines et étendre la superficie des villes elles-mêmes.

Au côté des villes à fonction d'administration religieuse, d'autres (mais ce sont quelquefois aussi les mêmes) remplissent une fonction mi-

litaire, prolongeant là encore le rôle de bon nombre de villes antiques dont les fortifications avaient été édifiées ou renforcées à la fin de l'Empire romain pour faire face aux invasions barbares. Il peut d'ailleurs s'agir d'anciens *castra* romains ou, à défaut, de nouveaux camps retranchés fondés et renforcés ultérieurement. Quelle qu'en soit l'origine, le terme générique de *burgus*, forgé dans le bas latin à partir de la racine germanique *burg*, s'est finalement imposé pour les désigner. En dehors des périodes exceptionnelles où la population rurale environnante vient y trouver refuge, elles peuvent se contenter d'abriter une garnison permanente peu nombreuse, le plus souvent une chapelle ou une église, en plus des granges et caves contenant les réserves nécessaires pour soutenir un siège et, là encore, quelques artisans nécessaires aux besoins de la garnison – sauf si elles servent de demeures à des vassaux royaux, ducs ou comtes, auquel cas elles sont plus densément peuplées. Dans la mesure où des éléments des populations rurales qui y trouvent périodiquement refuge finissent par s'y établir à demeure, certaines vont ainsi accumuler les moyens, matériels et personnels, de leur essor ultérieur. Ce sera notamment le cas dans cette période à nouveau extrêmement troublée qui s'étend du deuxième tiers du IX^e siècle au milieu du X^e siècle, marquée par la récurrence des invasions et raids des Sarrasins, des Magyars et surtout des Vikings, qui verront la population de ces burgs comme celles de cités rapidement fortifiées s'accroître sensiblement.

Pendant, durant tout le haut Moyen Age, l'essentiel de la vie économique et politique a bien son siège dans les campagnes. C'est au sein de ces dernières et non plus dans les villes, comme cela avait été le cas durant toute l'Antiquité jusqu'au Bas-Empire romain du moins, que la plupart des grands propriétaires fonciers féodaux, également détenteurs du pouvoir politique, demeurent désormais. C'est sur ou autour des grands domaines que l'essentiel de la population, libre ou non, vit alors, selon les régions en habitats dispersés ou déjà en villages concentrés (les *vici*), dont certains vont devenir eux-mêmes des burgs ou des marchés qui vont assurer leur prospérité future. Les palais des princes mérovingiens et carolingiens se situent alors également au milieu de leurs domaines; si bien que l'Empire carolingien n'aura pas de véritable capitale, Aix-la-Chapelle n'ayant jamais été que la résidence favorite de Charlemagne et de ses successeurs. De même les comtes carolingiens sont des préfets itinérants qui se déplacent de *villa* en *villa* sans résidence fixe, hormis leur propre palais situé sur leur domaine (car il s'agit le plus souvent de grands propriétaires fonciers). C'est bien désormais dans la profondeur des campagnes que les rapports sociaux essentiels se nouent, de manière largement indépendante de ce qui subsiste alors des villes. Et nous en savons la raison, pourtant restée longtemps méconnue des historiens.

2. Au sujet de ce déclin des villes d'Europe occidentale au cours des VIII^e et IX^e siècles, le grand historien belge Henri Pirenne a soutenu une thèse célèbre, qui a longtemps fait autorité et dont on continue à percevoir l'écho dans certains travaux historiques actuels. Selon lui, ce déclin s'expliquerait essentiellement par l'isolement de l'Europe occidentale consécutif à la conquête arabe et au déclin du commerce lointain qui en a résulté en Europe occidentale. Le déferlement arabe, dans la seconde moitié du VII^e siècle et au cours du VIII^e siècle, sur le Proche et le Moyen Orient (Perse, Mésopotamie, Syrie, Asie Mineure), sur toutes les côtes africaines de la Méditerranée, le Sud de l'Italie et l'Espagne, la Corse, la Sardaigne et la Sicile et jusqu'au Sud de la France, aurait entraîné une régression économique de l'Europe occidentale, en coupant notamment les circuits commerciaux la reliant jusqu'alors à la partie orientale de la Méditerranée²¹.

Selon Pirenne, les conquêtes germaniques qui mirent fin à l'Empire romain d'Occident au cours du V^e siècle avaient laissé subsister les courants commerciaux (le commerce lointain) entre l'Europe occidentale, l'Afrique du Nord et le Proche-Orient, qui avaient assuré la prospérité de l'Empire romain et fait de la Méditerranée son véritable centre et poumon. Brisée politiquement par ces invasions, l'unité de l'empire romain ne l'avait pas été sur le plan économique. La persistance et la vitalité de ces circuits commerciaux méditerranéens des deux premiers siècles du haut Moyen Age expliqueraient, selon lui, la prospérité continue des villes méditerranéennes occidentales (telle Marseille), aussi bien que le maintien en elles des institutions municipales romaines – contrastant si fortement avec leur déclin ultérieur. Le commerce lointain méditerranéen continuait, de même, à entraîner dans la dynamique de ses circuits les villes continentales (telles Lyon, Clermont-Ferrand, Orléans, Paris, Verdun), voire certains ports atlantiques (tels Bordeaux ou Nantes) ou de la Mer du Nord, tels Quentovic (situé près de Boulogne) et Duurstede (sis sur le bras supérieur du delta du Rhin), tout le commerce de la Gaule franque étant en quelque sorte dynamisé et polarisé par et vers le commerce méditerranéen à travers les vallées fluviales du Rhône, de la Saône, de la Seine et de la Meuse. Comme déjà du temps de l'Empire romain, ce commerce lointain continuait à approvisionner l'Europe occidentale en objets précieux (orfèvreries, soieries et autres étoffes de luxe, épices) mais aussi en denrées de consommation plus courante (huile, vin, papyrus), principalement échangés contre des esclaves saxons, thuringiens ou slaves, par ailleurs encore nécessaires à l'économie domaniale du haut Moyen Age ouest-européen, comme on l'a vu plus haut, ainsi que contre du bois et des fourrures. Et il en allait de même dans l'ensemble des autres royaumes barbares, d'autant plus que, dans le cas des Ostrogoths ou des Lombards

en Italie, des Wisigoths et des Vandales en Espagne et en Afrique du Nord, leur façade méditerranéenne était encore plus large que celle de la Gaule.

C'est l'expansion arabe qui, « avec la force élémentaire d'un cataclysme cosmique » (dixit Pirenne, page 20), serait venue briser l'unité de ce monde marchand centré sur la Méditerranée, en transformant celle-ci de lien séculaire en véritable barrière entre sa partie orientale et sa partie occidentale, et en contraignant du même coup l'Europe occidentale à se replier sur elle-même et à ne plus compter que sur ses propres forces. Ce sont désormais les flottes arabes qui vont dominer la Méditerranée, qu'il s'agisse de flottes commerciales accaparant le commerce lointain ou de flottes de pirates pratiquant la course sur mer ou la razzia sur les côtes. La conséquence immédiate en sera, toujours selon Pirenne, la décadence de l'activité commerciale en Europe occidentale, désormais privée du moteur que constituait le commerce lointain méditerranéen; et, par suite, la décadence des villes, perdant avec le commerce leur principale raison d'être, à commencer par celles (telle Marseille) les plus directement parties prenantes du commerce méditerranéen. Ce qui reste de commerce lointain dans l'Empire carolingien naissant se réduit alors à l'activité de quelques ports sur la mer du Nord (Quentovic) ou le long des fleuves (la Meuse, l'Escaut, le Rhin: Valenciennes, Namur, Maastricht, Duurstede, Huy, Dinant), avant qu'ils ne soient à peu près tous ravagés et même détruits au cours des IX^e et X^e siècles par les raids vikings. La réforme monétaire carolingienne (impliquant notamment l'abandon de la monnaie d'or au profit de la monnaie d'argent) est, selon Pirenne, un indice probant de la forte contraction des échanges commerciaux dans une économie qui, en se ruralisant, devient aussi de plus en plus une économie d'autosubsistance, faute des débouchés commerciaux:

« Il est certain que si le commerce avait continué de leur fournir régulièrement ces produits au-dehors, ils [les propriétaires des grands domaines – ndr] n'eussent manqué d'en profiter. Ils n'ont pas vendu parce qu'ils ne pouvaient pas vendre, et ils ne pouvaient pas vendre parce que les débouchés leur faisaient défaut. » (page 37)

En somme, l'économie domaniale d'autosubsistance serait surtout le produit de la décadence commerciale de l'Occident provoquée par l'expansion arabe: « l'économie de l'époque carolingienne ne provient pas d'une évolution interne mais [...] il faut l'attribuer, avant tout, à la fermeture de la Méditerranée par l'Islam » (page 42).

En fait, il n'est que trop évident que toute l'analyse de Pirenne repose sur le présupposé (d'inspiration libérale) que toute économie est essentiellement marchande, naturellement et spontanément tournée

vers l'échange marchand et le gain monétaire. Ce qui le conduit, par exemple, à écrire à propos de l'économie domaniale:

« Cette économie, dans laquelle la production ne sert qu'à la consommation du groupe domaniale, et qui, par conséquent, est absolument étrangère à l'idée de profit, ne peut être considérée comme un phénomène naturel et spontané. » (page 36)

On retrouve ici ce poncif de l'économie politique, déjà raillé par Marx: seuls seraient 'naturels' les rapports de production marchands (et ultérieurement capitalistes), tandis que les rapports précapitalistes (dont les rapports féodaux) seraient pur artifice historique. De ce fait, d'une part, Pirenne surestime l'importance du grand commerce pendant la période mérovingienne²². D'autre part, et inversement, il sous-estime la persistance et de l'économie marchande et monétaire dans l'Empire carolingien lui-même (combinant échanges locaux, régionaux et continentaux) et ses liaisons commerciales extérieures avec le monde méditerranéen (par l'intermédiaire de l'Italie et de l'Espagne) tout comme avec les mondes nordique et slave²³. Enfin et surtout, il hypostasie la circulation marchande, sans jamais s'interroger sur les rapports de production dont elle est partout et toujours un moment, qui la rendent éventuellement possible mais qui lui fixent aussi ses limites et sa finalité. Ainsi, comme je l'ai longuement montré dans les pages précédentes, loin que ce soit le dépérissement du commerce lointain qui explique le passage à l'économie domaniale servagiste, comme le suggère Pirenne, c'est au contraire ce dernier qui rend compte de la contraction relative de la circulation marchande à l'aube du féodalisme²⁴.

Et c'est à une semblable hypostase de la fonction commerciale des villes que Pirenne se livre, fonction urbaine prédominante selon lui, qu'il ne relie pas davantage aux rapports de production qui en commandent ou, inversement, en interdisent l'expression. Son analyse est incapable de rendre compte de l'existence, tant dans les sociétés 'asiatiques' que dans les sociétés antiques méditerranéennes, de villes – et non des moindres – dont les fonctions commerciales étaient mineures voire inexistantes et qui tiraient, au contraire, leur prospérité, leur pouvoir et leur prestige de leur fonction politico-idéologique d'organisation de la propriété foncière et d'exécution de la domination et de l'exploitation du travail agricole. Si sa thèse peut rendre compte du déclin de quelques grandes villes marchandes d'Europe occidentale au tournant des VII^e et VIII^e siècles, en le reliant au fléchissement des circuits commerciaux méditerranéens, elle est impuissante à expliquer le déclin plus général des villes, du fait de leur exclusion de l'organisation (juridique, administrative, politique) des rapports féodaux de production.

Les potentialités lointaines: l'autonomisation économique et politique des villes

Conséquence des rapports féodaux de production, l'exclusion de la ville de l'institution et de l'organisation de la propriété foncière féodale, partant du mode féodal de domination et d'exploitation du travail agricole, provoque donc dans un premier temps leur déclin. Mais elle va contradictoirement créer la possibilité d'une renaissance ultérieure et d'un développement sans précédent des villes, en leur permettant de jouer un rôle clé dans la transformation des rapports féodaux de production. A un double titre au moins que je me contente ici de signaler; car les développements du chapitre suivant y reviendront en détail.

En premier lieu, en la libérant de toute fonction politique dans l'organisation de la propriété foncière, cette extériorité de la ville médiévale à l'égard des rapports féodaux de production va, inversement, lui permettre de développer sa fonction exclusivement économique. Comme le dit Pirenne, que je rejoins sur ce point, «*si, dans l'organisation politique, le rôle des villes a été plus grand dans l'Antiquité qu'au Moyen Age, en revanche leur influence économique a dépassé de beaucoup dans celui-ci ce qu'elle avait été dans celle-là*» (page 76). C'est que les villes vont alors pouvoir devenir le siège d'un développement autonome de la propriété mobilière et du type d'économie qu'elle implique, reposant tout entier sur la circulation de la marchandise et de l'argent. Elles donneront ainsi naissance aussi bien, d'une part, à une organisation autonome du travail artisanal sous forme du système des corporations, impliquant le développement du commerce proche et de la division du travail qui l'accompagne; que, d'autre part et surtout, à un développement du capital marchand reposant, comme toujours, sur le commerce lointain mais aussi sur un intense commerce proche entre les villes et leurs campagnes environnantes. Autrement dit, l'autonomie des villes relativement à la propriété foncière va favoriser l'essor d'une économie marchande et monétaire qui finira par englober et corrompre la propriété et l'organisation féodales elles-mêmes, à la ville aussi bien qu'à la campagne au demeurant.

En second lieu, pendant tout le Moyen Age – et cela ne fera que s'accroître au fur et à mesure où le développement économique des villes et leur autonomie politique s'affirmeront et se confirmeront –, les villes vont servir de point d'appui dans la résistance opposée par les serfs à la domination et à l'exploitation féodales. D'une part, directement, en leur fournissant le moyen de s'y soustraire: aux serfs en rupture de ban, la ville offre non seulement refuge et liberté mais encore la possibilité de s'élever socialement en y acquérant le statut de 'bour-

geois', voire d'y faire fortune. Et nous verrons que cette possibilité ouverte par les villes aux serfs de se soustraire au pouvoir féodal constituera une des causes majeures de l'affaiblissement de ce pouvoir. D'autre part, en ouvrant des débouchés à la part de leur surproduit qui reste entre leurs mains et, partant, en leur offrant l'occasion de s'enrichir, l'économie marchande et monétaire urbaine va inciter les serfs restés attachés à la terre et à leur maître à lutter non seulement pour accroître cette part mais encore, et en conséquence, pour transformer les rapports féodaux d'exploitation, en les faisant notamment évoluer du régime de la corvée vers celui du prélèvement en nature ou en argent, donc du servage vers le métayage et le fermage.

C'est en définitive de l'articulation entre cet élément central des rapports féodaux de production (le servage et la lutte qu'il implique des serfs contre leur exploitation et leur domination) et ces éléments périphériques au sein de ces mêmes rapports que sont la ville et l'économie marchande et monétaire à laquelle elle va donner naissance, que va résulter la dynamique de subversion de ces rapports. Car, pour périphériques qu'ils aient été dans un premier temps, ces éléments n'en étaient pas moins partie intégrante de ces rapports; et, si leur position périphérique les condamnait à ne prendre qu'une médiocre part à leur constitution, elle les destinait au contraire à jouer un rôle essentiel dans leur dissolution. Dialectique qui a échappé à bien des médiévistes, et non des moindres, qui ont délibérément négligé ou même omis ces éléments dans leur définition et leur analyse du féodalisme²⁵.

Retour sur l'analyse weberienne de la ville

C'est évidemment l'occasion de revenir sur la célèbre analyse proposée par Weber du phénomène urbain pour en souligner certaines limites²⁶. Celles-ci tiennent précisément à ce que Weber tend, lui aussi, à sous-estimer voire à ignorer que les rapports ville-campagne ont toujours été médiatisés par le régime de la propriété foncière et, notamment, par la fonction remplie ou non par la ville, en tant qu'instance politico-administrative, dans l'établissement et la gestion de cette forme de propriété.

Ces limites sont plus précisément sensibles dans deux thèses que soutient Weber et sur lesquelles j'aimerais ici m'arrêter. La première porte sur les spécificités de la ville occidentale (antique ou médiévale) relativement à la ville orientale (chinoise, indienne, mésopotamienne ou proche-orientale). Selon Weber, ce n'est qu'en Occident que les villes sont parvenues à se constituer en *communes*:

«*La communauté urbaine, au sens plein du terme, n'est apparue comme phénomène massif qu'en Occident. On peut trouver des exceptions dans une partie du Proche-Orient (Syrie, Phénicie, peut-être Mésopotamie), mais uniquement à certaines périodes et sous forme d'ébauches. En effet, pour constituer des 'communes', les agglomérations devaient avoir un caractère industriel et commercial relativement prédominant, et présenter les caractéristiques suivantes: – 1. des fortifications – 2. un marché – 3. un tribunal propre et, au moins partiellement, un droit propre – 4. des formes d'associations qui y correspondent – 5. une autonomie au moins partielle et l'autocéphalie, donc aussi une administration par des pouvoirs publics constitués avec la participation des citoyens.*» (pages 37-38)

Or, selon Weber, si les villes asiatiques présentent incontestablement les deux premiers de ces cinq caractères – ce sont d'ailleurs là, selon lui, des conditions indispensables à l'existence de toute ville dans les formations précapitalistes –, les trois derniers par contre leur font régulièrement défaut. Seules les villes occidentales surent conquérir une autonomie politique et une autonomie administrative et juridique («*une autocéphalie*», dit-il) par rapport à la fois aux pouvoirs extérieurs tutélaires (les Etats constitutifs des empires ou des royaumes dont elles pouvaient faire partie) tout comme par rapport aux pouvoirs internes patriarcaux (familiaux, claniques ou tribaux) ou aux associations professionnelles, politiques ou religieuses qu'elles pouvaient abriter. Seules, par conséquent, elles surent se doter d'un droit propre et d'une juridiction propre, en assurant ainsi à leurs membres un statut particulier et en les constituant en un ordre distinct, celui de la 'bourgeoisie' (le *Bürgerstand*: le statut et l'ordre de 'bourgeois' au sens de citoyens). Enfin, et surtout, car c'est là le trait essentiel aux yeux de Weber qui commande plus ou moins les autres, seule la ville occidentale sut se constituer en une libre association d'hommes libres, liés entre eux par le serment de défendre ensemble leur autonomie et leur autocéphalie, leur droit et leur statut propres et réalisant concrètement un *vouloir vivre ensemble* (ainsi peut-on traduire le terme grec de *synoikismos*):

«*La ville occidentale – et plus spécialement la ville médiévale – n'était pas seulement économiquement un siège industriel et commercial, politiquement une forteresse et un lieu de garnison, administrativement une juridiction: elle était aussi un lieu de fraternisation communautaire fondé sur le serment.*» (pages 64-65)

Deux facteurs expliquent, selon Weber, l'incapacité historique des villes asiatiques à se transformer en communes ainsi définies. C'est, d'une part, la permanence et la prégnance au sein des sociétés asiatiques des liens patriarcaux (des lignages) de sorte que, même établi en

ville, l'individu continuait à faire partie de sa commune rurale d'origine, qui pouvait exiger de lui son retour en son sein ou, du moins, sa participation aux charges communes. C'était là un puissant frein à la sociation (*Vergesellschaftung*) et, plus encore, à la communautarisation (*Vergemeinschaftung*) que requérait la constitution de la commune urbaine. Frein éventuellement encore renforcé par les croyances et les pratiques rituelles de nature magique (totémisme, culte des ancêtres, tabous concernant le contact avec l'étranger, etc.), comme c'était notamment le cas dans le régime indien des castes:

«*Le clan exogame et endophratrique en Chine, la caste endogame et intouchable en Inde, depuis la victoire des rois patrimoniaux et des brahmanes, empêchèrent l'intégration des citoyens en un groupe reposant sur la parité générale des droits sacrés et profanes, sur le connubium, la solidarité de table et la solidarité vis-à-vis de l'extérieur.*» (page 56)

D'autre part, la ville asiatique restait entièrement dominée et administrée soit par le souverain lui-même, soit par ses représentants légaux, fonctionnaires civils ou religieux: «*Le prince reste le seigneur absolu de la ville, avec son appareil d'offices et son administration de fonctionnaires, de sorte qu'aucune association commune ne peut naître, sauf sous des formes rudimentaires.*» (page 60). En particulier, il ne pouvait être question que la ville se dotât d'une force militaire propre, condition *sine qua non* de son autonomie politique; concentrant l'essentiel du surproduit des communes rurales, le souverain était seul en mesure de recruter et d'équiper une armée permanente:

«*C'est la nécessité de régulariser le cours d'un fleuve et d'instituer des règlements d'irrigation qui avait fait naître une bureaucratie royale en Asie Mineure (y compris en Egypte) et, dans une moindre mesure, en Chine. Cette bureaucratie qui, au départ, n'administrait que la régulation du fleuve et la réglementation de l'irrigation s'imposa par la suite à toute l'administration. Grâce à elle, grâce au personnel et aux recettes liées à l'irrigation, le roi était capable de prendre en mains propres l'administration de l'armée et sa réglementation bureaucratique: 'les officiers', 'les soldats', et l'armée recrutée, équipée et entretenue par le roi, devenaient le fondement de son pouvoir. Le résultat fut, pour le soldat, l'impossibilité de faire la guerre par ses propres moyens, et, pour le sujet, l'impuissance à se défendre militairement. Dans ces conditions, il ne pouvait exister aucune communauté politique de citoyens autonomes par rapport au pouvoir royal.*» (pages 82-83)

En fait Weber confirme ici l'intuition de Marx non seulement quant à l'importance de la régulation des eaux dans le mode de production 'asiatique' (qui ne se réduit d'ailleurs pas, comme il semble ici le

penser, à la simple réglementation de l'irrigation) mais encore quant à cette «*sorte d'unité indifférenciée de la ville et de la campagne*» qui, selon Marx, caractérise ce type de formation sociale du fait précisément de la forme singulière de sa propriété foncière. En effet, les deux facteurs que Weber retient pour expliquer l'incapacité de la ville asiatique à se constituer en commune politiquement, administrativement et sociologiquement autonome reviennent à souligner que, dans les sociétés 'asiatiques', la ville reste un simple prolongement de la campagne, en étant tout entière entre les mains des deux seuls pouvoirs auxquels la propriété foncière donne ici une existence: celui de la commune rurale, elle-même réunion d'un ensemble de familles aux ramifications claniques; et celui du souverain, royal ou impérial, qui, par l'intermédiaire de son corps de fonctionnaires civils, militaires et religieux, dirige, organise et contrôle le travail collectif de ces communes, en en prélevant le surproduit pour en redistribuer, le cas échéant, une partie. Dans une telle configuration, la forme même de la propriété foncière, autrement dit les formes sociales d'appropriation de la terre, rend à la limite la ville «*superfétatoire*», comme le dit encore Marx: elle peut se réduire au statut d'un simple camp princier.

Weber soutient encore une seconde thèse qui illustre, elle aussi, sa méconnaissance relative du caractère central de la propriété foncière dans les rapports entre ville et campagne. Elle concerne la différence fondamentale quant aux orientations dominantes caractérisant respectivement la cité antique et la ville médiévale. Il relève, à juste titre, que la première reste essentiellement tournée vers l'activité politico-militaire; tandis que la seconde se caractérise par la prédominance de l'économie marchande et capitaliste, en voie de «*rationalisation*» au sens qu'il donne à ce terme:

«*La ville typique de l'Antiquité avec ses strates dirigeantes, son capitalisme et les intérêts de sa démocratie est surtout orientée vers des buts politiques et militaires. Plus une ville présente ce caractère spécifiquement antique, plus elle se caractérise par cette orientation [...] la ville typique du Moyen Age, ville de l'intérieur des terres, bourgeoise, industrielle et commerciale, avait surtout une orientation économique [...] L'intérêt des citoyens étaient de plus en plus d'ordre économique et visait les gains pacifiques du commerce et de l'industrie [...] La situation politique du bourgeois des villes médiévales en fait un homo œconomicus, tandis que, dans l'Antiquité, la cité, au temps de son apogée, restait surtout une organisation technique militaire extrêmement développée, faisant du citoyen antique un homo politicus [...] Sous la domination des corporations, la ville médiévale fut orientée vers le modèle rationnel d'activité économique de façon extraordinairement plus marquée que n'importe quelle ville de l'Antiquité durant la période de la cité indépendante.*» (pages 190, 192, 193, 205)

Mais ce que Weber ne saisit que peu ou même pas du tout, c'est la raison essentielle de cette différence d'orientation, qui tient précisément aux rapports de l'organisation urbaine à la propriété foncière. Si la cité antique, par-delà les péripéties de son développement, conserve un caractère essentiellement politico-militaire, c'est parce qu'elle est, dès sa fondation et qu'elle ne cesse d'être par la suite une association politique de propriétaires fonciers esclavagistes qui n'a d'autre finalité que de défendre et d'étendre leur domination sur des terres et sur des hommes (contraints de les cultiver) par les moyens de la guerre, qui demeure dans l'Antiquité, comme le dit Marx, «*le grand travail collectif*». Et c'est bien aussi cette prédominance de la propriété foncière sur et dans la ville antique qui va y tenir en lisière, dans un premier temps, puis dans un statut subordonné, dans un deuxième temps, le développement de l'économie marchande et du capital marchand. A l'inverse, si la ville médiévale a pu devenir le cadre et le support d'un développement sans équivalent jusqu'alors de cette même économie marchande et, par conséquent, du capital marchand, c'est parce qu'elle s'est trouvée libérée des exigences de reproduction de la propriété foncière et de la tutelle des propriétaires fonciers, en finissant par se subordonner économiquement la première et par affaiblir sinon renverser politiquement les seconds. C'est ce qui va permettre à la ville médiévale d'être, dès l'origine, une association d'artisans marchands, à fonction essentiellement économique (productive et commerciale), dont les commerçants (les tenants du capital marchand) s'assureront d'ailleurs progressivement la direction politique et administrative, comme on le verra dans le prochain chapitre. La prééminence de la propriété mobilière (celle liée à la petite production marchande et au capital marchand) qu'assurera la ville médiévale aura eu pour condition première de possibilité la propriété foncière féodale à la campagne, excluant toute médiation urbaine; là où, au contraire, la cité antique est restée entièrement déterminée par sa fonction médiatrice de/ dans la propriété foncière.

3. L'ÉMIETTEMENT DU POUVOIR POLITIQUE

L'absence de tout pouvoir d'Etat centralisé est un troisième élément caractéristique du féodalisme, au moins à ses débuts, qui résulte lui aussi directement de ses rapports de production et de propriété et qui va également jouer son rôle dans la dynamique de subversion de ces rapports. Non seulement le rapport féodal d'exploitation et de domination ne nécessite aucune structure politico-administrative centralisée: chaque seigneur peut dominer et exploiter par lui-même ses serfs; mais

encore il fait au contraire directement obstacle, tant objectivement que subjectivement, au développement d'une telle structure.

L'impossible reconstitution de la structure impériale

Contrastant sous ce rapport avec l'Antiquité romaine dont elle prend pourtant la suite, l'Europe occidentale du haut Moyen Âge (du VI^e au X^e siècles) se caractérise par l'absence de tout pouvoir central de type impérial, capable d'unifier (en fait de réunifier) politiquement le continent. Si la diffusion du christianisme et l'emprise croissante de l'institution ecclésiastique romaine confèrent bien à cette partie du continent européen une certaine unité culturelle et idéologique, sur le plan politique par contre, cette même aire va se trouver morcelée, émiettée même.

En effet, sur les ruines de l'Empire romain d'Occident qu'ils submergent et occupent au cours de la seconde moitié du IV^e siècle et durant tout le V^e siècle, les invasions et colonisations germaniques successives finissent par donner naissance à différents royaumes barbares : celui des Vandales en Afrique du Nord ; celui des Wisigoths dans le Nord de l'Espagne et en Aquitaine ; celui des Ostrogoths en Italie et en Illyrie ; celui des Burgondes dans les vallées de la Saône et du Rhône ; celui des Alamans en Alsace et en Allemagne du Sud ; celui des Francs entre Loire et Rhin d'abord, étendu ensuite au restant de la Gaule (à l'exception de la Septimanie et de la Bretagne) au détriment des Alamans, des Burgondes et des Wisigoths ; celui des Jutes, des Angles et des Saxons dans les Îles Britanniques. Ces royaumes mettent ainsi fin à l'unité politique de l'Europe occidentale réalisée au sein de l'Empire romain. Et, par la suite, toutes les tentatives pour y reconstituer une structure impériale vont échouer.

Ainsi en ira-t-il, pour commencer, de la reconquête byzantine menée dans la première moitié du VI^e siècle par l'empereur Justinien (527-565), qui reprend l'Afrique du Nord aux Vandales, la partie méridionale de l'Espagne aux Wisigoths et l'Italie aux Ostrogoths. Reconquête aux résultats éphémères cependant puisque, à peine dix ans après la mort de Justinien, les Lombards, fuyant devant les Avars, se rendent maîtres de la plus grande partie de la péninsule italienne. À partir de la fin du VI^e siècle, l'Empire byzantin ne parviendra plus à jouer de rôle significatif en Europe occidentale, au-delà des courants commerciaux qu'il polarisera à travers les cités marchandes italiennes, au premier rang desquelles Venise, qui restera encore quelque temps dans une dépendance politique formelle à son égard. Confiné dans la partie orientale de la Méditerranée, il restera le seul véritable héritier de

la tradition impériale romaine ; et la division entre les deux parties de l'empire romain, apparue avec Dioclétien à la fin du III^e siècle, deviendra alors définitive.

La tentative de réunification impériale du continent poursuivie, aux bénéfices des Francs, par Charlemagne (768-814) fut de loin la plus sérieuse, tant par son extension spatiale (elle engloba un vaste espace, allant de la Normandie à la Saxe et à la Styrie et du Schleswig à la Lombardie et à la Catalogne) que par son emprise administrative et religieuse, impliquant notamment une réforme monétaire (l'abandon de la monnaie d'or au profit de la monnaie d'argent, d'usage bien plus commode dans les transactions quotidiennes) aux conséquences durables ainsi qu'une tentative de 'rationalisation' de l'exploitation des grands domaines royaux, donnée en modèle à l'ensemble de l'aristocratie²⁷. Mais elle ne sera guère plus durable, puisque l'unité en est menacée par des dissensions internes dès le règne de son fils Louis le Pieux (814-840) et que le traité de Verdun y met fin dès 843, en le partageant définitivement entre ses trois petits-fils, en attendant le démembrement de ses différentes parties sous l'effet de leurs rivalités et des conflits dynastiques.

Son échec tient, en premier lieu, à la faible base productive du monde carolingien, partant à la médiocrité du surplus social dont il dispose, bien incapable de supporter le poids (en terme de tribut ou de prélèvement fiscal) d'une institution impériale et de ses lourds appareils administratifs et militaires, sans même parler des fastes d'une cour impériale. Rien n'illustre mieux cette faiblesse que l'état de pénurie permanent dans laquelle vécut l'Europe occidentale tout au long du haut Moyen Âge, au mieux capable de produire le nécessaire, entraînant disette et famines récurrentes, et dont rendent compte tous les chroniqueurs et annalistes de l'époque. En dépit de ses allures de renaissance relative, l'époque carolingienne ne fit nullement exception sous ce rapport, bien au contraire²⁸. Palliée dans une certaine mesure par les constances guerres de pillage menées par les premiers carolingiens (Charles Martel, Pépin le Bref, Charlemagne) au détriment des voisins du sud (l'Aquitaine, l'Espagne, la Lombardie) et surtout de l'Est (la Thuringe et la Saxe), en faisant affluer vers le centre de l'Empire butins et esclaves, cette faiblesse devient évidente dès lors que ces mêmes régions y ont été intégrées en devenant les marches. Devenu incapable de déborder ces frontières, et c'est le cas dès la fin du règne de Charlemagne, l'Empire carolingien n'est plus en mesure de compenser la faiblesse de son dynamisme économique interne par des apports extérieurs – et ce en dépit de l'élan réformateur que Charlemagne tente d'impulser dans la mise en valeur plus méthodique des grands domaines.

Cette faiblesse de la base productive du monde carolingien ne s'explique pas par une régression de l'appareillage technique, comme on a pu

l'affirmer quelquefois, en pensant que l'écroulement de l'Empire romain se serait soldé par la destruction d'une partie des forces productives (au sens large) accumulées au sein de ce dernier. Au contraire, comme je l'ai déjà mentionné, la diffusion des techniques agricoles innovantes mises au point dans le cours du Bas-Empire semble s'être réalisée dès le haut Moyen Âge. On a pu évoquer, plus justement, la dépression démographique que semble avoir connue ce dernier, au moins jusqu'à l'époque carolingienne, prolongeant et amplifiant celle du monde romain tardif. Mais, comme toujours, le facteur démographique tient autant de l'effet que de la cause : si une population stagnante ou déclinante contribue à la faiblesse de la base productive, elle s'explique aussi par cette dernière, par la disette et les famines récurrentes qu'elle provoque, tout comme par les massacres et les destructions occasionnés par les incessantes guerres entre royaumes barbares à l'époque mérovingienne et jusqu'aux débuts de l'époque carolingienne, sans compter bien évidemment les effets propres à l'exploitation des producteurs par leurs maîtres et propriétaires. Ce qui est certain, par contre, c'est que tout le haut Moyen Âge européen a souffert d'une pénurie de main-d'œuvre agricole, notamment servile, attestée par la fréquence des tenures vides et des terres en friche, et qui n'est pas étrangère aux profondes transformations des rapports de production dont l'époque a été le siège et dont va naître le servage, analysées au début de ce chapitre. Elle a en particulier contribué au casement des esclaves ainsi qu'au renforcement de l'attachement à la glèbe des colons sur les grands domaines²⁹.

Au titre des causes de l'échec de la restauration impériale carolingienne, il faut compter, en second lieu, tout au long du IX^e siècle et jusque dans la première moitié du X^e siècle, les incursions répétées des Arabes (Sarrasins) au sud, des Normands (Vikings) au nord et des Hongrois (Magyars) à l'est, qui ravagèrent l'Europe occidentale. Les raids des Vikings (essentiellement danois) surtout y ont semé terreur et désolation durant des décennies. Remontant les fleuves (Tamise, Rhin, Meuse, Escaut, Seine, Loire, Garonne, Rhône), à l'embouchure desquels ils s'établissaient quelquefois à demeure, lançant à partir d'eux des razzias loin à l'intérieur des terres, ils ne s'en retiraient qu'après avoir méthodiquement pillé villes et monastères, en emportant force butin (or, argent, bijoux, objets précieux) et cortèges d'esclaves, masculins et féminins. Rapidement cependant, ils substituèrent au pillage la perception de rançons (le *Danegeld* ou argent des Danois), souvent considérables, en mettant à contribution non seulement les populations locales, mais aussi les pouvoirs religieux ou laïcs, qui achetaient ainsi en quelque sorte leur paix. La récurrence de ces invasions s'explique elle-même par la faiblesse économique et politique de l'Europe occidentale, incapable d'entretenir des armées permanentes un tant soit peu consis-

tantes, en mesure de repousser les bandes d'envahisseurs qui ne comptaient jamais plus de quelques centaines d'hommes; et, plus encore incapable d'armer les flottes qui, seules, auraient permis de tenir à distance Sarrasins et surtout Vikings, les Francs n'ayant l'habitude de se déplacer et de combattre que sur la terre ferme (et ce en dépit des tentatives de Charlemagne d'improviser deux flottes de guerre, l'une dans la Manche l'autre en Méditerranée).

Seules les concessions de terre mettront finalement fin à ces raids vikings. Telle celle de la Frise faite dès les années 830 par Lothaire au jarl Rorik; et celle faite en 911 par Charles le Simple au jarl Rollon d'un pays compris entre le Cotentin, la Bretagne, le Bessin et l'Artois qui deviendra de ce fait la Normandie – les envahisseurs prenant alors la place des maîtres indigènes en tant qu'exploiteurs du travail des esclaves, colons et protégés. Car ces hommes venus du nord cherchaient aussi des terres où déverser le trop plein de leur population en des contrées plus accueillantes que la rude Scandinavie. Quant aux Sarrasins, rien ne s'opposa à ce qu'ils s'installent tout le long des côtes méditerranéennes, depuis la Catalogne jusqu'à la Ligurie, en y pratiquant piraterie sur mer et razzia sur terre, rançonnant les sédentaires aussi bien que les commerçants itinérants et les pèlerins depuis le milieu du VIII^e siècle presque jusqu'à la fin du X^e siècle (ce n'est par exemple qu'en 983 que le comte de Provence parvient à déloger les Sarrasins de la Garde-Freinet). Ils vont y semer terreur et désolation parmi des populations abandonnées à elles-mêmes, en faisant régresser économiquement une région qui avait pourtant compté parmi les plus beaux fleurons de l'Empire romain.

Ces invasions récurrentes auront été un facteur constant d'instabilité politique, d'autant plus préjudiciable au maintien de la fragile unité impériale carolingienne que, par les concessions de terres, elles accentuaient encore son morcellement, fruit de ses divisions internes. Par contre, elles ont été favorables à la constitution et au renforcement d'unités territoriales, certes plus restreintes mais, de ce fait, plus aptes à se défendre, en se hérissant de camps retranchés qui allaient rapidement se fortifier en *castella* (les premiers châteaux forts), assurant la protection des domaines et des paysans selon une tradition remontant au *patricinium* du Bas-Empire romain, mais en renforçant aussi, du même coup, le pouvoir local des propriétaires fonciers faisant fonction de chefs militaires, en leur permettant d'accaparer les prérogatives régaliennes et en enfermant ainsi progressivement la plus grande partie des paysans libres dans les liens du servage, comme je l'ai indiqué au début de ce chapitre. De même qu'elles ont favorisé la constitution de liens vassaliques, fondés sur le serment de l'entraide réciproque, dans la situation de péril permanent qu'elles avaient créée par leur récurrence

même. La sécurité que la dépendance impersonnelle à l'égard d'un pouvoir d'Etat impérial défailant ou impossible à reconstituer ne pouvait plus assurer, c'est la dépendance personnelle féodale qui allait la garantir. C'est en fait ce troisième facteur, la constitution de la seigneurie banale et du lien féodal, qui aura constitué le facteur décisif, cause autant qu'effet de la décomposition de l'unité impériale carolingienne.

Avant de l'évoquer plus en détail, il me faut dire quelques mots de l'ultime tentative de restauration impériale, celle tentée par la dynastie ottonienne. Menée à la fin du X^e siècle, elle donnera naissance à un Saint Empire romain-germanique qui, au-delà de ses fondateurs auréolés de la gloire d'avoir mis fin aux invasions magyares et d'avoir étendu la foi chrétienne en Europe centrale, ne parviendra pas davantage à prendre forme. Notamment du fait du développement alors déjà acquis de la structure féodale, qui contraindra la fonction impériale à devenir élective, en l'affaiblissant d'autant ; ainsi que de la contradiction potentielle d'une formule dans laquelle le pouvoir temporel (celui de l'empereur) et le pouvoir spirituel (celui du pape), en principe associé, allaient rapidement générer un conflit (sur l'investiture des évêques, donc sur le contrôle de la structure ecclésiale) qui durera trois siècles (1059-1356), en se concluant par l'affaiblissement mutuel des deux rivaux. Pas plus l'empereur germanique que le pape romain ne parviendront à rétablir à leur profit *l'imperium* latin. Et ce en dépit du fait que l'Eglise catholique-romaine a constitué, tout au long du Moyen Age, la seule institution capable de transcender les divisions féodales, tout en étant partie intégrante de la hiérarchie féodale.

Seigneurie banale et féodalité, une structure politique centrifuge

En fait, à partir du dernier tiers du IX^e siècle et tout au long du X^e siècle, affaibli économiquement et replié sur lui-même, placé sous la menace permanente des razzias vikings, sarrasines et magyares, l'espace géopolitique de l'Europe occidentale va adopter la structure politique caractéristique du féodalisme. On va y observer la décomposition du pouvoir d'Etat au profit de deux institutions politiques typiquement féodales, la seigneurie banale et les rapports féodaux, au point que l'une d'elle finira par donner son nom à l'ensemble du mode de production alors même qu'elle n'en est qu'une partie compositante³⁰.

1. Cette décomposition politique du territoire avait été précédée et en partie préparée par la division administrative de l'Empire carolingien lui-même en comtés, circonscriptions à la fois fiscales, judiciaires et militaires. A la tête de chacune de ces circonscriptions étaient placés

des comtes, sortes de préfet ou de représentants locaux du pouvoir impérial, liés à l'empereur par des liens de vassalité et, par surcroît, en principe placés sous la surveillance des fameux *missi dominici*, sorte d'inspecteurs généraux itinérants de l'administration impériale. En fait, la plupart des comtes étaient choisis dans l'entourage direct de l'empereur, selon une tradition mérovingienne sans doute issue d'une vieille pratique franque (les *comites* ou comtes désignent initialement les compagnons du chef franc, composant à la fois son état-major et sa garde rapprochée, liés à lui par un serment d'allégeance) ; ou encore parmi les principaux propriétaires fonciers de l'Empire (ce sont souvent les mêmes), la crise chronique des finances publiques rendant de toute façon impossible l'entretien d'un corps professionnel de fonctionnaires, comme tout empire ou même tout Etat digne de ce nom en nécessite pourtant.

De ce fait, au fur et à mesure où, pour les raisons précédemment avancées, le pouvoir carolingien est allé en s'affaiblissant et en se désagrégant, ces comtes se sont arrogé à titre personnel la part du pouvoir impérial qui leur avait été déléguée, en en profitant pour renforcer ainsi leur pouvoir privé (leur double pouvoir de propriétaire d'un domaine et de maître des hommes qui s'y activent) par les attributs de la fraction du pouvoir public dont ils étaient investis. Se parant des titres de *dux*, d'*archicomes*, de *princeps* voire de *rex*, ils ont érigé la partie du territoire sur laquelle leur avait été délégué l'exercice du pouvoir impérial en principautés autonomes ; et ils se sont mis à se considérer et à se comporter comme la véritable source de ce pouvoir, en le rendant héréditaire, donc en le transformant en élément de leur patrimoine, détournant ainsi les impôts impériaux à leur profit, s'octroyant les droits de justice et même de monnayage, se subordonnant l'ensemble des personnes libres, des simples alleutiers jusqu'aux propriétaires de petits et moyens domaines, allant finalement jusqu'à se mêler de nommer les évêques. Tous abus de pouvoir auxquels les *missi dominici* ont été bien incapables de s'opposer, quand ils n'y ont pas directement et activement pris part eux-mêmes ! Bref, on a assisté à la réédition, à plus vaste échelle et sous une forme plus radicale, d'un scénario qui s'était déjà produit au cours du Bas-Empire romain : la décomposition de l'Etat, sous l'effet de la 'privatisation' des pouvoirs publics, des privilèges régaliens, au bénéfice des grands propriétaires fonciers. Une nouvelle fois, en se soustrayant à son autorité et à leurs obligations à son égard, en les récusant même, ces derniers ont précipité la ruine de leur propre Etat.

D'abord limité aux comtés et aux duchés au cours du dernier tiers du IX^e siècle, ce processus de décomposition du pouvoir politique va se poursuivre jusqu'au milieu du XI^e siècle à l'intérieur même de chacune

de ces nouvelles principautés territoriales en voie d'autonomisation. En effet, pour pouvoir exercer son pouvoir (pour occuper et défendre un point fortifié, surveiller une route, rendre la justice dans un ressort déterminé, prélever impôts et taxes en divers lieux), chacun de ces nouveaux « *roitelets* » (comme les dénommèrent souvent, ironiquement, les clercs contemporains fustigeant leur détournement du pouvoir impérial) dut bien souvent le déléguer régionalement ou même localement à des proches fidèles, devenant selon le cas vicomtes, châtelains, viguiers ou centeniers, baillis; lesquels parvinrent, rapidement ou progressivement, à rééditer à leur compte le geste par lequel leur propre maître s'était emparé à titre personnel d'une partie du pouvoir public, en transformant à leur tour une parcelle de celui-ci en patrimoine privé. Processus qui s'est trouvé encore favorisé et renforcé par la logique et la dynamique des rapports féodo-vassaliques, comme nous allons le voir dans un moment.

Ainsi, en quelque deux siècles, l'unité impériale carolingienne finit-elle par céder la place à une multiplicité de *seigneuries banales*. Terme d'origine germanique, le ban désigne le droit de commander: d'ordonner, de contraindre et de punir. C'est au nom de ce droit que les seigneurs vont imposer à leurs dépendants, libres ou asservis, diverses réquisitions (de denrées alimentaires, de fourrages, voire d'armement) d'ordre militaire comme diverses obligations du même ordre (telle celle d'héberger le seigneur et sa troupe en déplacement sur ses terres); de multiples taxes (par exemple celles sur le passage ou la vente de marchandises, les tonlieux); ou encore l'obligation de se servir exclusivement de moulins, de fours et de pressoirs en leur possession, dénommés banaux de ce fait, à chaque fois en contrepartie d'une partie du produit ou d'une redevance; sans compter, bien évidemment, leur juridiction (non seulement pour ce qui relevait des conflits relatifs aux tenures mais encore en ce qui concerne les causes relevant de la basse voire de la haute justice pénale) qui autorise non seulement à imposer de lucratives amendes mais encore, quelquefois, tout simplement à déposséder les justiciables de leurs biens, à les transformer d'alleutiers en serfs. Bref autant de moyens d'aggraver l'exploitation des paysans que l'on désignera rapidement sous le nom de *coutumes*, ce qui dit assez bien combien le ban était moins un pouvoir de droit qu'un pouvoir de fait auquel seul l'usage finit par donner une apparence de légitimité.

Chacune de ces seigneuries banales conjugue ainsi, souvent jusqu'à la confusion, les pouvoirs privés liés à la dépendance personnelle ou nés de la propriété foncière à ceux résultant de la 'privatisation' d'une partie plus ou moins importante des pouvoirs publics, sous des formes qui ont connu cependant de grandes variétés locales. Elle permet et autorise du même coup une extension et un renforcement de

la seigneurie personnelle et foncière, notamment au détriment des tenanciers libres et de la paysannerie alleutièr³¹. Elle constitue donc une unité économique relativement autarcique, dont la base reste essentiellement l'exploitation du travail agricole d'une masse de serfs, de tenanciers libres et des paysans alleutiers qui ont su préserver leur propriété, tous en fait dépendants à des degrés divers du seigneur banal; en même temps qu'une unité politique autonome, au sein de laquelle le seigneur accapare les fonctions militaires, judiciaires et administratives qui sont traditionnellement celles de toute puissance publique, ainsi que ses ressources fiscales d'ailleurs (en l'occurrence comprises dans les différentes formes d'exactions et de prélèvement banal précédemment détaillées). La demeure fortifiée du seigneur (qui va progressivement se transformer en château fort) matérialise et symbolise à la fois ce nouveau pouvoir banal, aux yeux de ses sujets (qu'elle menace plus qu'elle ne les protège) ainsi qu'à ceux de ses pairs et rivaux. Parée de ces différents traits caractéristiques, la seigneurie va ainsi constituer, pour des siècles, le cadre de vie de l'immense majorité de la population d'Europe occidentale.

La formation de seigneuries banales s'alimenta encore à une autre pratique, remontant au Bas-Empire romain, reprise et confortée par les royaumes barbares, puis par l'empire carolingien: celle de l'immunité. Elle consistait à conférer au propriétaire d'un domaine le privilège de se soustraire lui-même au prélèvement fiscal et à la juridiction ordinaire, à la charge pour lui de prélever l'impôt, de lever des troupes et de rendre la justice sur ses terres. Manière pour le pouvoir impérial ou royal de s'attacher ou de récompenser les grands ou de se concilier l'appui de l'Eglise (notamment des institutions monastiques, grandes bénéficiaires d'immunités), cette pratique permettra surtout à ces derniers, lorsque le pouvoir central faillira, de s'arroger les privilèges ainsi consentis sans plus en payer la contrepartie. Les impôts perçus et les amendes infligées resteront dans les caisses de l'immuniste, loin d'aller grossir le trésor royal et impérial. Surtout le droit de prélever l'impôt et de rendre la justice deviendra la prérogative autocratique de celui qui s'en était au départ simplement vu confier l'exercice par délégation de pouvoir.

Mais nombre d'immunités allaient, elles aussi, connaître le destin des domaines impériaux, lors des IX^e et X^e siècles. Elles se décomposèrent sous l'effet du développement de l'avouerie (la délégation du droit de rendre la justice) et de la *comenda*, du mandat donné à un tiers de gérer une partie du domaine, offrant à leurs bénéficiaires une autre occasion d'un détournement de pouvoir public à leur bénéfice. Mais l'une et l'autre de ces institutions fournirent aussi, quelquefois, l'occasion pour des pouvoirs laïcs de s'arroger des parties des domaines ecclésiastiques particulièrement lucratifs.

2. Les effets d'émiettement du pouvoir politique produits par le développement de la seigneurie banale vont se trouver prolongés et aggravés par ceux d'une seconde institution qui va, très fréquemment, finir par s'entrelacer avec la précédente, en la confortant autant qu'en la tempérant, le lien féodal ou féodalité. Si la seigneurie banale caractérise les rapports (à la fois économiques, politiques et idéologiques) entre les maîtres et les paysans, libres ou asservis, astreints à l'entretenir par leur travail, la féodalité caractérise au contraire les rapports (essentiellement politico-idéologiques) entre les maîtres eux-mêmes³².

Ainsi entendue dans son sens strict, la féodalité est elle-même la synthèse de deux pratiques préexistantes, qui ont eu cours tant dans le monde romain que dans les tribus germaniques, qui vont fusionner en elle, mais qui continueront aussi à se présenter séparément au sein du féodalisme: le lien vassalique et le bénéfice. Le premier consiste pour un homme libre à se recommander à un autre homme libre, généralement plus puissant que lui, c'est-à-dire à demander à bénéficier de son assistance et de sa protection en se plaçant du même coup sous sa dépendance: il lui rend hommage (il devient «*son homme*») en lui jurant obéissance et fidélité et en entrant à son service (par exemple, en composant sa garde personnelle ou en assurant quelques hautes fonctions au sein de sa domesticité). Le vassal conserve cependant sa liberté (son protecteur ne peut lui demander que des services compatibles avec cette dernière, il n'a pas le droit de l'asservir); et il peut sortir de la dépendance de son seigneur sous certaines conditions et dans certaines circonstances. Le lien vassalique était en principe viager, c'est-à-dire qu'il se dissolvait à la mort de l'une des parties. Ce type de liens s'était notamment développé dans l'entourage des chefs de guerre germains puis des rois, maires de palais, comtes et membres du haut clergé mérovingiens.

Quant au bénéfice ou bienfait (du latin *beneficium*), c'est une dotation faite par un puissant à l'égard d'un tiers qu'il veut récompenser ou honorer pour une raison quelconque, qu'il soit son vassal ou non. Il s'agit généralement d'une terre, domaine en pleine propriété (alleu) ou en simple tenure (comme l'est la précaire), mais il peut aussi consister en une haute fonction politique, administrative ou religieuse, en une immunité ou encore en une rente quelconque. Là encore, la pratique s'en était développée dès l'époque mérovingienne dans les rapports des puissants à leurs subordonnés ou dépendants, qu'ils soient encore libres ou déjà en voie d'asservissement.

Ces deux pratiques vont se trouver de plus en plus souvent associées, d'abord dans l'entourage des maires carolingiens du Palais, puis sous Charlemagne, enfin et surtout dans le contexte d'invasions récurrentes et de troubles politiques liés à la décomposition de l'Empire carolingien, en donnant naissance au lien féodal proprement dit. Pour les

premiers, ce fut le moyen de rassembler autour d'eux des clientèles guerrières qui leur permirent de prendre le pouvoir. C'est ainsi en particulier qu'ils constituèrent le corps de cavalerie lourde, noyau de l'armée carolingienne. Le second crut voir dans le lien féodal, unissant recommandation et bénéfice, le moyen de tenir les grands propriétaires fonciers, laïcs ou religieux, et d'en faire (sous forme de ducs ou de comtes, d'évêques et d'abbés) les agents zélés de l'administration impériale, alors que nous savons qu'il y introduisit ainsi un facteur de décomposition d'autant plus puissant que leurs vassaux directs étaient incités voire invités à reproduire de tels liens féodaux avec leurs propres dépendants. Ses successeurs immédiats poursuivirent dans cette voie, en n'hésitant pas à démembrer à cette fin en bonne partie le domaine impérial (le fisc) ou à s'approprier des biens d'Eglise pour doter en bénéfices leurs vassaux. Quant aux invasions des IX^e et X^e siècles et aux guerres intestines entre les successeurs du grand Carolingien, nous avons déjà vu en quoi elles ont précipité la formation des liens féodaux.

Terme de ce processus qui a mené à la conjonction entre vassalité et bénéfice, le rapport féodal se présente donc comme une sorte de contrat entre deux hommes s'engageant réciproquement l'un à l'égard de l'autre, l'un et l'autre étant libres bien qu'inégaux en pouvoir. En une cérémonie solennelle, l'hommage, non dénuée d'une certaine mystique et d'ailleurs souvent placée sous le patronage d'un clerc, l'un, le vassal, se recommande à l'autre, qui devient son seigneur ou maître féodal, lui demandant aide et protection et lui jurant fidélité. Il entre ainsi à son service, s'engageant à respecter sa personne et à la garder saine et sauve, à ne pas nuire à ses biens et à ses entreprises, à constituer sa suite, à participer à sa cour et à ses conseils, notamment aux sessions de son tribunal (les plaids) où sont jugés pairs et dépendants, à lui venir en aide financière en cas de nécessité (par exemple s'il a contracté une dette ou s'il faut réunir la rançon exigée pour sa libération quand il est fait prisonnier sur le champ de bataille) et surtout à remplir le service de haubert: à se porter au secours de son seigneur en cas de guerre. En contrepartie, il reçoit un fief, une partie du domaine de son maître ou une terre sur laquelle celui-ci possède des droits, dont lui-même ne devient en principe que le tenancier (le possesseur) mais que son seigneur autorise à mettre en valeur pour son compte, en y exploitant le travail des serfs, en y percevant redevance et taxes; tout comme il lui délègue une partie du ban sur cette portion du territoire, et notamment le droit d'y rendre justice. La concession du fief doit, en particulier, permettre à son bénéficiaire d'équiper, d'entraîner et d'entretenir une troupe permanente, composée notamment de cavaliers lourdement équipés, assurant la garde du château du maître féodal ou de tout autre point fortifié une partie de l'année, et mobilisable en cas de péril, de manière à pouvoir

répondre ainsi à l'appel à l'aide du seigneur. Lequel doit en principe, réciproquement, lui aussi porter assistance à son homme en de semblables occasions.

Initialement, le fief n'était pas une concession perpétuelle et inconditionnelle: il n'était lui-même qu'une tenure dont le seigneur gardait la propriété éminente et qu'il pouvait reprendre en cas de manquement par le vassal à ses obligations. De même que le vassal était en droit de dénoncer son lien de dépendance en cas de fautes graves de son maître féodal (atteinte à sa personne, à sa liberté, aux siens, etc.), en se recommandant au seigneur supérieur (le suzerain) ou en transformant même son fief en alleu. En fait, rapidement, la concession du fief se fit héréditaire, moyennant la réédiction de l'hommage par le successeur du vassal. Hérité de fait qui glissa progressivement vers l'hérité de droit entre les IX^e et XI^e siècles pour différentes raisons: la nécessité de stabiliser le réseau des vassaux garant du pouvoir du seigneur, celle de récompenser les vassaux les plus fidèles et d'inciter les autres à les imiter, la crainte de voir tout retrait de fief troubler voire soulever l'ensemble des vassaux, celle de voir son propre maître agir de même à son égard, etc.³³

Quoi qu'il en soit, ce glissement tendit à transformer progressivement le statut du fief de simple possession du vassal en quasi-propriété, du moins en bien patrimonial, que ce dernier transmettait à sa descendance et dont il entendra, de plus en plus souvent, disposer librement. Au point que l'on vit rapidement se développer la pratique de la sous-inféodation (le vassal donnant lui-même en fief une partie de sa tenure vassalique, manière pour lui de se renforcer en augmentant le nombre de ses dépendants); et, plus tard encore, des vassaux aliéner leur fief avec l'autorisation préalable de leurs seigneurs puis en se passant d'elle. voire leur proposer de le leur racheter purement et simplement!

3. Ainsi s'est formée une structure politique originale, érigée sur les ruines de l'Etat impérial, romain puis carolingien, faite d'une juxtaposition, d'un entremêlement et d'un empilement de seigneuries banales, la plupart insérées dans un réseau de rapports de dépendance féodale³⁴. Réseau qui n'a cessé de s'étendre, en allant des grands seigneurs féodaux (ducs et comtes, évêques et abbés) jusqu'aux modestes châtelains, viguiers ou baillis et encore plus modestes chevaliers sans fiefs, entrant dans la garde personnelle de l'un de ces grands ou composant la garnison de l'une des leurs places fortes, allant même jusqu'à inclure à partir de la seconde moitié du XI^e siècle la couche supérieure de la paysannerie alleutière (ce qui, à défaut de quartier de noblesse, lui valait au moins quelques menus profits, tandis que le seigneur y trouvait l'occasion de gonfler ses troupes mais aussi, quelquefois, de transformer l'alleu en fief)! Réseau par ailleurs rendu d'autant plus com-

plexe par la possibilité qui s'est progressivement ouverte à un même vassal de prêter allégeance à plusieurs seigneurs à la fois, occasion de relâcher du même coup les liens de dépendance vassalique avec certains d'entre eux voire de les récuser.

Dans ce réseau hiérarchique de rapports féodaux, chaque seigneur tient en principe son fief de son maître féodal, qui tient lui-même le sien de son propre seigneur dont il est à son tour le vassal, et ainsi de suite jusqu'au monarque, qui est en droit de considérer que le royaume (ou l'empire) entier est sa propriété. En réalité, à la faveur de la transformation des fiefs de simples tenures vassaliques en possessions héréditaires de fait puis de droit, et par conséquent en seigneuries banales de plein exercice, chaque seigneur va progressivement se comporter bien plutôt en propriétaire autocrate de son domaine. Tirant d'abord son pouvoir de sa capacité à exploiter de multiple manière le travail de ses paysans, libres ou asservis, il entend essentiellement vivre en *maître* chez lui, en faisant face aux obligations de son rang.

Soit, d'abord, en menant et soutenant ces guerres que la précédente conception et pratique patrimoniale du pouvoir, dans laquelle les questions d'honneur sont essentielles, mais aussi l'enchevêtrement des rapports féodo-vassaliques, propice aux alliances croisées et contraires et par conséquent aux renversements d'alliances, ne manquent pas de provoquer, y compris entre vassaux et maîtres, en dépit des serments solennels de ne pas se porter tort. Ces guerres sont d'autant plus fréquentes qu'elles constituent, par ailleurs, une autre source potentielle d'enrichissement (par les butins, les rançons, les tributs ou, plus encore, par l'acaparement de nouvelles terres et des serfs qui y sont établis, par conquête ou par mariage, souvent la conclusion de la guerre); et qu'elles sont l'occasion d'éprouver, de réaffirmer et de renforcer les liens de dépendance des vassaux mais aussi de s'en créer de nouveaux, en distribuant terres et prébendes acquises au détriment de l'ennemi. Ces guerres, enfin, permettent à tous ces maîtres féodaux de faire étalage de leurs vertus guerrières et chevaleresques, de se créer une réputation ou de la faire grandir, de se distinguer et de briller parmi leurs pairs.

Aussi est-ce à la préparation de la guerre qu'ils consacrent l'essentiel de leurs revenus. Eleavage et entretien de chevaux de guerre, confection ou acquisition d'armures et d'armements, de plus en plus lourds et chamarrés et donc de plus en plus onéreux, édification et renforcement de demeures fortifiées (prenant progressivement l'allure des châteaux forts dont nous visitons encore les ruines) constituent l'essentiel de leurs dépenses. Tout comme l'entraînement au maniement des armes et l'exercice de l'équitation occupent une bonne partie de leur éducation puis de leurs loisirs d'adulte, parmi lesquels la chasse et le tournoi qui prolongent ou miment l'exercice guerrier tiennent également une place

de choix. Née de et par la guerre, la féodalité se sera poursuivie et perpétuée dans et par elle, avant qu'elle ne la ruine pour partie. Elle aura été sa grande affaire, à peine tempérée par la «*paix de Dieu*» dont l'Eglise tente d'imposer les règles à partir de l'an mil. Elle aura plus de succès par la suite en détournant l'ardeur guerrière des chevaliers chrétiens vers la *Reconquista* espagnole ou vers les croisades en Terre sainte.

Mais il s'agit aussi, parallèlement, pour chacun de ces seigneurs, d'entretenir en permanence une suite de commensaux (de vassaux non dotés de tenure, de gens d'arme, de serviteurs, de redevables divers) aussi nombreuse que possible, constituant une sorte de cours entourant en permanence le seigneur, puisque le pouvoir se mesure alors très exactement au nombre des dépendants. Chacun tient encore son rang par l'étalage de son luxe (celui de sa table, celui de ses parures), par des dépenses ostentatoires (lors de l'adoubement d'un fils, du mariage d'une fille que l'on dotera richement, de l'organisation de réceptions, de fêtes et de tournois), par sa prodigalité enfin (l'assistance prêtée à une masse de pauvres, les cadeaux aux vassaux, des dons aux bonnes œuvres et à l'Eglise, des pèlerinages lointains). Autant de gaspillages en apparence, qui sont en fait, on l'aura compris, pour le seigneur autant de moyens d'affirmer et de renforcer son pouvoir et son prestige.

Pareille structure politique trouvera enfin son idéologie dans la fameuse théorie des trois ordres, distinguant et opposant les *laboratores* (ceux qui travaillent, essentiellement les paysans mais aussi les artisans et, ultérieurement, les commerçants) et les *bellatores* (ceux qui font la guerre et qui, parce qu'ils sont seuls à pouvoir porter les armes, sont aussi en principe garants de la protection des précédents, en défendant leurs droits et en leur rendant justice). Auxquels viendront s'ajouter les *oratores* (ceux qui prient et assurent ainsi le salut de tous), religieux séculiers ou réguliers qui échappent et à la nécessité du travail (sauf à l'intérieur de certains ordres réguliers) et à la juridiction des seigneurs laïcs. Construction savante évidemment propre à justifier les rapports d'exploitation et de domination du premier ordre par les deux suivants³⁵.

4. L'Europe occidentale conservera en gros cette structure politique émiettée pendant tout le Moyen Age, non sans de profondes modifications cependant. Car, une fois constituée, cette structure va faire durablement obstacle à la (re)centralisation du pouvoir politique.

En premier lieu, par le simple fait de soustraire les serfs, constituant l'immense majorité de la population, à toute forme de prélèvement fiscal et de service militaire, ces deux piliers de tout appareil d'Etat. En ce sens, un Etat servagiste est sans doute une contradiction dans les termes: aucun pouvoir politique ne peut prendre une forme

étatique (centralisée et bureaucratique) sur la base de la réduction de la masse de la population au statut de serfs. Au demeurant, et inversement, l'Etat n'est pas davantage nécessaire à la reproduction du servage alors qu'il l'est essentiellement à celle de l'esclavage, ainsi que nous l'avons vu. De fait, il n'y a aucun exemple d'Etat servagiste dans l'histoire des sociétés humaines.

Sous ce rapport, l'esclavage et le servage se situent bien aux antipodes l'un de l'autre. Alors que le premier est inconcevable sans une 'superstructure' étatique, sans la concentration du pouvoir politique en un puissant appareil d'Etat, le second rend une telle superstructure à la fois inutile et impossible, en faisant directement obstacle à son édification et en favorisant une dispersion du pouvoir politique en une multitude de fiefs. Ce qui illustre la profondeur de l'intuition exprimée par Marx dans le passage suivant:

«*C'est toujours dans le rapport immédiat entre le propriétaire des moyens de production et le producteur direct (rapport dont les différents aspects correspondent naturellement à un degré défini du développement des méthodes de travail, donc à un certain degré de force productive sociale), qu'il faut chercher le secret le plus profond, le fondement caché de tout l'édifice social et par conséquent de la forme politique que prend le rapport de souveraineté et de dépendance, bref la base de la forme spécifique que revêt l'Etat à une période déterminée.*»³⁶

En second lieu, cet émiettement du pouvoir politique constitue un foyer permanent de résistance à toute tentative ultérieure de centralisation politique. C'est que, dans la hiérarchie féodale, le monarque n'est jamais que le *suzerain*, le maître féodal le plus élevé, lié comme tout maître à ses vassaux par des liens de fidélité réciproque, et non pas un *souverain* placé au-dessus de ses sujets, en droit de leur commander en tant que seul dépositaire d'un pouvoir politique légitime – ce pouvoir étant dispersé tout le long de la hiérarchie féodale. Comme n'importe quel autre seigneur, il ne peut compter que sur les ressources de ses propres domaines; à ses vassaux, il n'est en droit de demander que le service militaire impliqué par l'hommage ainsi que quelques aides exceptionnelles. Et son pouvoir sur la population de son royaume dans son ensemble (par exemple son droit de justice) est largement médiatisé par celui de ses vassaux. En bref, du point de vue de l'organisation du pouvoir politique, les rapports féodaux de production sont essentiellement centrifuges. Dans ces conditions, on comprend que la recentralisation monarchique du pouvoir ait mis des siècles à se réaliser, dans les différentes aires qui allaient donner naissance aux grands royaumes à partir de la fin du Moyen Age

(Angleterre, France, Espagne), à travers un processus fort chaotique fait de stagnations et de régressions.

Si, malgré tout, cette œuvre de recentralisation a fini par aboutir, c'est sous l'incidence de différents facteurs. D'une part, l'ambiguïté de son statut de *primus inter pares*, de seigneur des seigneurs, va malgré tout assurer au monarque une 'plus-value' de pouvoir qui va lui permettre de transformer progressivement sa suzeraineté en souveraineté. Car tout vassal devait jurer fidélité non seulement à son seigneur direct mais aussi au monarque, même si cette seconde fidélité (l'hommage lige) a longtemps été sans grand effet, supplantée qu'elle était par la première. Si bien que, même au pire moment de l'affaiblissement du pouvoir royal, par exemple en France à la fin de la lignée carolingienne et au début de la dynastie capétienne, les ducs, comtes et marquis n'ont jamais été exactement placés sur le même plan que le monarque : les premiers pouvaient être plus puissants que lui, ils ne lui devaient pas moins l'hommage et les services qui l'accompagnent (notamment celui d'ost), ainsi que la reconnaissance de son statut d'oïnt de Dieu, dont l'Eglise profite aussi pour placer le monarque sinon sous sa tutelle du moins sous son magistère. De cette 'plus-value' de pouvoir, essentiellement symbolique, le monarque saura tirer bénéfice le moment venu, non seulement pour se faire entendre et obéir des grands féodaux mais encore pour s'entourer progressivement de fidèles, clercs ou laïcs, à la fois compagnons d'armes et conseillers, qui lui seront d'autant plus dévoués qu'ils lui devront tout, étant donné leur basse extraction, issus qu'ils seront pour la plupart des couches inférieures de la noblesse féodale (les chevaliers non fiefés ou désargentés) et, plus tard encore, de la bourgeoisie.

D'autre part, les incessants conflits entre féodaux ainsi qu'entre les féodaux et les villes marchandes, en affaiblissant ces derniers mais aussi en requérant l'intervention du monarque comme modérateur et arbitre en sa qualité de suzerain, pour éviter qu'ils ne menacent la survie même de l'ordre féodal, vont également contribuer à étendre et renforcer son pouvoir. Autrement dit, l'unité de la classe féodale va requérir le renforcement réel et symbolique du pouvoir du monarque. En somme, si la reproduction du servage, des rapports d'oppression entre maîtres et serfs ne nécessite pas la présence d'un pouvoir politique centralisé, il n'en va pas exactement de même de celle des rapports entre les maîtres eux-mêmes.

En fin, et j'aurai encore l'occasion d'y revenir à plusieurs reprises par la suite, les monarques surent tirer bénéfice de l'effet de dissolution des structures féodales produit par le développement de l'économie marchande et monétaire, elle-même conséquence indirecte des rapports féodaux de production. Pour ces différentes raisons, la structure féodale du pouvoir politique impliquait des contradictions internes qui de-

vaient progressivement le miner et mener à son dépassement monarchique.

Mais, même une fois ce dépassement accompli et l'Europe occidentale engagée dans le processus de formation des différentes unités nationales, elle ne retrouvera plus jamais l'unité impériale à laquelle les rapports féodaux avaient mis fin. Comme je l'ai déjà signalé dans l'Introduction générale à cet ouvrage et ainsi qu'on le verra en détail dans les ouvrages ultérieurs analysant les différentes étapes du devenir-monde du capitalisme, l'ordre géopolitique auquel celui-ci donnera naissance, fait de fragmentation et de hiérarchisation entre différentes unités politiques autonomes, concurrentes et rivales, que constituent les Etats-nations, rendra définitivement impossible tout retour à la structure impériale, en dépit de l'intégration économique et culturelle grandissante du monde capitaliste. Tout simplement parce que, dans un pareil ordre, la coalition des plus faibles est toujours assez puissante pour battre le plus fort : Charles-Quint et Philippe II, Louis XIV et Napoléon, Guillaume II et Hitler en feront successivement l'expérience à leurs dépens. De ce point de vue aussi, le féodalisme aura marqué une rupture radicale dans la trajectoire historique de l'Occident.

Des conséquences favorables à la formation du capital

En attendant, en l'absence de toute structure impériale, l'émiettement consécutif du pouvoir politique, si caractéristique du féodalisme, va avoir quatre conséquences immédiates extrêmement importantes du point de vue de la formation et du développement des conditions de possibilité des rapports capitalistes de production.

En premier lieu, il va favoriser, au moins localement, les luttes des paysans asservis pour alléger le joug de leur exploitation et prendre part à l'économie marchande. En effet, l'émiettement féodal du pouvoir politique constitue un facteur multiple d'affaiblissement de la classe féodale elle-même. D'une part, il contraint chaque seigneur à devoir faire seul face à la pression de ses serfs, y compris quelquefois en cas de révolte de ces derniers. D'autre part, l'émiettement et l'empilement des fiefs sont tels qu'il n'est pas rare qu'un même territoire ou qu'une même communauté villageoise relève de plusieurs fiefs et donc du pouvoir de plusieurs féodaux à la fois ; c'est le cas chaque fois que la seigneurie personnelle, la seigneurie foncière et la seigneurie banale ne coïncident pas. Ce qui peut contribuer à dégrader la situation des serfs, en aggravant leur exploitation ; mais peut aussi, au contraire, leur offrir la possibilité de jouer des ambiguïtés et des rivalités que de telles situations ne peuvent manquer de faire surgir, tout comme à propos de l'usage des com-

munaux ou de la présence des alleux. Enfin, le pouvoir féodal est miné par d'incessantes rivalités et même par des guerres entre féodaux, affaiblissant là encore leur pouvoir de diverses manières : en les obligeant fréquemment à désertier leur fief pour partir en guerre au loin, en relâchant ainsi la surveillance de leurs serfs, en encourageant le risque de voir leurs serfs profiter d'un revers de fortune militaire pour secouer leur joug, etc. Dans leurs luttes, les paysans sauront tirer parti de cette faiblesse constitutionnelle et multiforme de la classe dominante.

En deuxième lieu, comme dans tous les modes de production précapitalistes, c'est primitivement autour des maîtres et des propriétaires fonciers que sont les seigneurs, principaux accapareurs du surproduit social (en l'occurrence essentiellement agricole), que les activités marchandes vont se développer. D'autant plus qu'aux prélèvements liés à l'exercice de la seigneurie personnelle et foncière s'ajoutent, pour certains d'entre eux au moins, les différents prélèvements liés à la seigneurie banale. L'originalité des rapports féodaux de production sous ce rapport est que, plus qu'en aucun autre mode précapitaliste de production, l'appropriation par la classe dominante du surproduit social s'effectue de manière décentralisée, éparpillée en de multiples points différents du territoire. La partie de ce surproduit qui va entrer dans l'échange, que les seigneurs vont céder aux marchands pour se procurer les biens de luxe (épices, soieries, draperies, etc.) indispensables à leur train de vie ou les matières premières (fer, étain, sel, produits tinctoriaux, etc.) nécessaires à l'économie domaniale, va donc d'emblée faire naître et alimenter une myriade de foyers d'échange, constituant autant de points d'appui potentiels de développement du commerce lointain et, ultérieurement, de constitution de relations marchandes incluant de vastes territoires, embryons de marchés régionaux³⁷. Autrement dit, l'émission du pouvoir féodal, impliquant l'éparpillement du prélèvement du surproduit social et celui de son entrée (partielle) dans les échanges marchands, a constitué un creuset favorable aux développements des échanges marchands à la fois proches et lointains.

En troisième lieu, les rapports féodaux de production libèrent le développement du capital commercial et les villes qui en sont le siège du carcan que leur avaient jusqu'alors imposé, en Orient comme en Occident, des pouvoirs de type impérial, capables de contrôler, de réglementer et de limiter la pratique du commerce (par exemple d'interdire l'exportation de certaines denrées : matières premières alimentaires, métaux précieux ou stratégiques, etc.) L'émission du pouvoir politique dans le monde féodal, qui perdurera jusqu'à son évolution vers des royaumes, ne rendait au contraire possible que des pouvoirs locaux ou régionaux trop faibles et, qui plus est, mutuellement rivaux pour pouvoir contrôler et s'asservir les relations et les activités marchandes –

à supposer qu'ils en aient conçu le projet, ce qui n'a pas été le cas, comme nous le verrons encore. Le commerce lointain, sur la base duquel le capital marchand prospère, trouve dans un pareil espace politiquement émietté les conditions les plus favorables qui soient à son développement. D'autant plus que, si cet espace est politiquement fragmenté, il est, rappelons-le, culturellement unifié (par l'héritage romain et surtout par le christianisme et l'Eglise), ce qui facilitera d'autant plus les échanges marchands en son sein. Le commerce lointain intra-européen se nourrira de cette double caractéristique de l'Europe occidentale médiévale d'être un monde à la fois politiquement divisé et culturellement unifié³⁸.

A quoi s'ajoute, en dernier lieu, le fait que, en rendant au moins dans un premier temps impossible l'érection d'un pouvoir d'Etat centralisé, la décentralisation du pouvoir politique caractéristique du féodalisme aura constitué un facteur supplémentaire d'autonomisation politique des villes au cours du Moyen Age central. C'est ainsi que les rapports féodaux de production ont doublement créé les conditions de possibilité d'une pareille autonomisation : d'une part, en excluant la médiation urbaine de l'institution et de l'organisation politico-administrative de la propriété foncière et de l'exploitation du travail agricole ; d'autre part, en faisant obstacle à l'existence d'un pouvoir d'Etat tutélaire, en mesure de freiner ou de contrôler le dynamisme urbain tout comme l'essor du commerce qui va lui servir de moteur. Tandis qu'inversement l'autonomie politique des villes va constituer un facteur supplémentaire d'émission du pouvoir au sein de la société féodale. On constate ici que les différents aspects des rapports de féodaux forment bien système en se renforçant réciproquement.

4. LES VARIANTES GÉOPOLITIQUES ET LES INÉGALITÉS DE DÉVELOPPEMENT DU FÉODALISME

Ainsi l'ensemble des conditions qui vont favoriser l'essor du capital dans l'Europe médiévale, ont-elles partie étroitement liée avec les traits propres au féodalisme. En ce sens, ce n'est pas du tout par hasard que le capitalisme est en définitive issu de ce dernier, au demeurant en Orient aussi bien qu'en Occident, même s'il lui a fallu le dissoudre et même le détruire pour se développer.

Il faut cependant dire ici quelques mots des différentes variantes géopolitiques du féodalisme et des inégalités de développement au sein de ce mode de production. Car elles vont également jouer un rôle dans le processus ultérieur de maturation des conditions du capitalisme.

L'Europe occidentale

En Europe occidentale, c'est en gros dans la zone comprise entre la Loire, le Rhin et la mer du Nord que les rapports féodaux de production sont apparus le plus tôt et vont prendre leur forme la plus achevée. Selon Anderson, c'est dans cet espace que la synthèse entre les éléments issus de la transformation tardive des rapports esclavagistes de production au sein du Bas-Empire romain et ceux produits par la décomposition des structures communautaires des tribus germaniques fut la plus équilibrée³⁹. C'est également cet espace qui constituera le centre de gravité des royaumes francs successifs qui, de la fin du V^e siècle (conquête de la zone par les Francs de Clovis et de ses successeurs, au détriment des dernières possessions romaines, des Alamans et des Burgondes) au milieu du IX^e siècle (éclatement de l'empire carolingien), ont été les véritables incubateurs de cette synthèse génératrice du féodalisme.

Au nord et à l'est de ce foyer central du féodalisme européen, en Angleterre (avant la conquête normande), en Allemagne (entre Rhin et Elbe) et en Scandinavie, toutes régions dans lesquelles la romanisation avait été superficielle voire nulle, les éléments issus des structures communautaires germaniques restèrent au contraire vivaces et firent obstacle à la synthèse féodale, en la retardant ou en la rendant même impossible. Dans toute cette aire, par ailleurs très diverse, le servage pénétra plus tardivement, ses progrès y furent lents et y restèrent partiels. Par exemple du fait de la résistance d'une importante paysannerie allodiale, prenant appui sur ses institutions communales, que l'aristocratie des chefs claniques et militaires n'était pas parvenue à asservir. Ce fut le cas notamment en Angleterre où, en dépit du développement de puissantes seigneuries foncières sur lesquelles s'échinaient des esclaves, domestiques ou casés, la masse de la paysannerie descendant des envahisseurs anglo-saxons était composée d'alleutiers (les *sokemen*), servant dans l'armée et participant aux assemblées judiciaires ou 'politiques', et où le servage ne se développa à grande échelle qu'après les conquêtes danoise et surtout normande des X^e et XI^e siècles qui se firent à son détriment, en même temps que l'esclavage y régressa rapidement. Ce fut le cas aussi en Saxe, où le servage ne fit son apparition que plus tard encore, au XII^e siècle, en même temps que s'y développèrent les liens féodaux entre seigneurs, à la faveur une fois de plus de l'affaiblissement du pouvoir d'État (impérial).

En Scandinavie, au contraire, c'est la persistance d'une économie en bonne partie fondée sur le pillage et l'esclavage qui préserva les paysans indigènes du servage, tant du moins qu'il fut possible (en gros jusqu'au XI^e siècle inclus) à l'aristocratie des chefs militaires et fonciers vi-

kings de s'approvisionner en esclaves par leurs raids maritimes sur les côtes anglaises, franques ou même méditerranéennes et leurs raids terrestres sur les terres slaves. Ces paysans s'appuyèrent eux aussi sur leurs structures communautaires lignagères et villageoises traditionnelles mais aussi sur la persistance du droit de porter des armes pour résister à l'introduction du servage, lorsque les sources d'approvisionnement en esclaves se tarirent. La conquête régulière de nouvelles terres (en Frise et en France pour les Danois, en Angleterre, en Ecosse, en Islande pour les Norvégiens, en Russie pour les Suédois) y contribua également, en permettant à un trop plein démographique de se déverser à l'extérieur, qui aurait sinon risqué d'entraîner la dégradation du statut d'une partie de la population paysanne. Introduit au Danemark à partir du XIII^e siècle en même temps que la féodalité, le servage ne s'établit ainsi jamais en Suède.

A sud du foyer occidental du féodalisme, dans la France méridionale, dans la péninsule ibérique et en Italie qui, avec l'Ifriqiya (l'actuelle Tunisie), avaient constitué le cœur de la partie occidentale de l'Empire romain, ce sont au contraire les éléments issus de ce dernier qui furent prédominants et qui firent symétriquement obstacle à la synthèse féodale. C'est ainsi qu'en Italie, l'antique civilisation urbaine, avec sa combinaison caractéristique de production artisanale et de négoce, survécut à l'écroulement de cet empire sous les coups des invasions barbares, du fait notamment de la puissance qui y avait déjà acquise l'Eglise (transformant les principales villes en sièges d'évêchés); mais aussi sous les effets de la reconquête byzantine du VI^e siècle qui contribua également à la perpétuation de l'héritage romain. Ce qui conduisit, dès le haut Moyen Age, les comtes carolingiens et autres grands féodaux à établir leur résidence dans des cités, contribuant ainsi à dynamiser très tôt les échanges marchands entre villes et campagnes. Ainsi, dès la fin du X^e siècle, les villes italiennes, notamment portuaires, étaient-elles déjà en pleine renaissance en tant que centres commerciaux, en particulier celles qui, telles Venise, Gaète, Naples ou Amalfi, se trouvent intégrées au monde byzantin. Tandis que, d'autre part, la propriété foncière y resta également régie par la tradition du droit romain d'une propriété libre, transmissible et aliénable, peu compatible avec la forme féodale de la propriété.

De ce fait, la campagne italienne vit coexister, en des proportions variables selon les régions, des formes hétérogènes de propriété foncière. C'est dans le Nord et une partie du Centre de la péninsule, restés entre les mains des Lombards après le reflux de la reconquête byzantine avant de tomber dans celles des Carolingiens puis des Ottoniens, que les fiefs féodaux furent les plus courants. Mais, dès le X^e siècle, on y vit reculer la mise en valeur directe au profit de la tenure et même du métayage et

du fermage. Alors que, dans le Sud, le régime du *latifundium* romain se poursuit sous forme de seigneuries foncières indépendantes, mises en valeur par un travail servile, régime que la domination byzantine ou musulmane (en Sicile) renforça encore, avant que la conquête normande du XI^e siècle ne le fasse évoluer vers le régime de la seigneurie féodale. Quant aux zones montagneuses de la péninsule, elles allaient surtout durablement rester le domaine des communautés de paysans libres, peu soumises et rétives aux pouvoirs de tout type régnant dans les plaines, de toute manière plus fertiles et plus convoitées.

Traversée par la ligne de front entre la chrétienté et l'islam, l'Espagne va connaître un autre destin singulier. D'une part, ce conflit va favoriser précocement la constitution de solides royaumes dans le nord de la péninsule (Asturies, Léon, Navarre, puis Aragon et Castille), dans lesquels la centralisation du pouvoir va faire obstacle à la transformation des seigneuries foncières, qui s'y étaient développées dès l'époque wisigothique, en seigneuries banales, tout comme au développement de rapports féodaux entre elles. D'autre part, et toujours de ce fait, l'esclavage va y perdurer bien plus longtemps que sur le reste du continent : la *Reconquista* va fournir à ces royaumes chrétiens, jusqu'au XIV^e siècle au moins, leur contingent régulier d'esclaves maures dont la force de travail va être utilisée tant sur les grands domaines ou dans les ateliers que pour des services domestiques⁴⁰. Enfin, cette même *Reconquista* va animer une économie de *razzia* et de colonisation qui va permettre à une paysannerie allodiale de se former et de prospérer aisément sur une partie des terres nouvellement conquises au détriment des musulmans et qu'il s'agissait de repeupler, d'autant plus qu'elle y aura souvent pris une part active sur un plan militaire ; tout comme aux seigneurs fonciers de s'enrichir (notamment en étendant leurs possessions) sans avoir besoin d'opprimer par trop leurs sujets ou dépendants. Autant de facteurs qui y retarderont le passage au servage.

Comme nous le verrons dans le chapitre suivant, c'est au sein de ces deux marches septentrionale et méridionale du féodalisme ouest-européen que le capital marchand allait prendre primitivement son essor, avant d'inclure son centre géopolitique dans son aire de développement. Mais c'est bien au sein de ce dernier que la dynamique de transformation du féodalisme jouera pleinement, en permettant notamment au capital de ne pas en rester à ses formes marchandes primitives mais de commencer à déborder la seule sphère de la circulation pour s'emparer de la sphère de la production, dans les campagnes tout d'abord et dans les villes ensuite.

Notons enfin qu'à partir de l'Europe occidentale, au sein de laquelle la synthèse féodale s'est réalisée inégalement, la formule féodale une fois constituée, à l'aube du Moyen Âge central, s'est exportée dans

différentes directions, avec des résultats eux-mêmes inégaux. Entreprise dans laquelle les Normands s'illustrèrent une nouvelle fois tout particulièrement dès le XI^e siècle, d'une part, par leur conquête de l'Angleterre anglo-saxonne en 1066 sous la direction de Guillaume depuis dénommé le Conquérant, qui y précipita une féodalisation du pays déjà en cours ; d'autre part, par leur lent grignotage du Sud de l'Italie (les Pouilles, le Basilicate, la Calabre) et de la Sicile, à partir du premier tiers de ce même siècle, qui devait aboutir, au début du siècle suivant, à la constitution d'un autre royaume féodal durable, même s'il n'a pas été appelé à connaître la fortune du précédent.

Les Normands prirent également activement part, à côté de tout ce que la féodalité occidentale comptait alors de cadets ou de chevaliers en mal de fiefs, aux premières croisades qui allaient, elles aussi, se solder par la constitution d'entités féodales en Terre Sainte (le royaume de Jérusalem, la principauté d'Antioche, les comtés d'Edesse et de Tripoli), dont le destin fut cependant moins durable encore, puisque toutes a vaient disparu avant la fin du XIII^e siècle (ne perdurera alors que le royaume de Chypre). Plus éphémères encore furent l'Empire latin de Constantinople, consécutif au détournement de la IV^e croisade sur cette ville par les Vénitiens en 1204 et au dépeçage de l'Empire byzantin par les croisés, aussi bien que ses différentes dépendances féodales (le royaume de Salonique, la principauté de Morée, le duché d'Athènes, le comté de Salone, etc.), qui ne durèrent au mieux que quelques décennies. L'inégale valeur de ces 'produits d'exportation' du féodalisme ouest-européen tint aussi bien à l'inégale qualité des formules exportées (la normande étant visiblement plus consistante que les autres, grâce notamment à une hiérarchie féodale mieux tenue par son sommet) ainsi qu'à la diversité des substrats, la greffe féodale prenant le mieux sur les terrains où tant la seigneurie foncière que les relations vassaliques entre maîtres s'étaient antérieurement déjà le plus développées⁴¹.

L'Europe orientale

En Europe orientale (la partie du continent situé entre l'Elbe et l'Oural et au nord du Danube, à l'exclusion donc de l'Europe des Balkans sous domination byzantine puis ottomane), le féodalisme connut une trajectoire historique très différente de celle qu'il suivit en Europe occidentale. Sans vouloir ni pouvoir ici la retracer dans tous ses méandres, particulièrement complexes, il me faut malgré tout en dire quelques mots, parce que cette différence déterminera largement les ultérieures inégalités de développement du devenir-monde du capitalisme dans ces deux parties du continent européen⁴².

Comme l'Europe septentrionale, l'Europe orientale était restée non seulement en dehors de l'empire romain mais même de la sphère d'influence romaine. L'un des deux éléments de la synthèse féodale occidentale, le système du *latifundium* esclavagiste en voie de mutation vers le colonat, lui a donc radicalement fait défaut dès l'origine. Il en possédait sans doute l'autre, la commune rurale qui constituait la structure de base de l'économie et de l'organisation sociale des tribus slaves qui occupèrent, à partir des V^e et VI^e siècles, les espaces laissés vacants par les tribus germaniques après leurs invasions successives de l'Empire romain. Commune rurale combinant propriété collective et propriété familiale, déjà en voie de différenciation interne cependant, sous l'effet de l'émergence d'une aristocratie de chefs claniques et de guerriers, possédant des terres plus vastes que celles des autres familles du clan, la plupart du temps cultivées là aussi par des prisonniers de guerre réduits en esclavage. Mais les paysans cultivateurs et éleveurs constituant ces communes disposaient, pour la plupart, d'espaces suffisamment étendus et vides pour se soustraire à toute entreprise d'asservissement.

L'Europe orientale connut, pour sa part, deuxième caractéristique différentielle, des vagues successives d'invasions par des peuples nomades venus de steppes d'Asie centrale. Les plus importantes furent celle des Huns au V^e siècle, celle des Avars au VI^e siècle, celle des Bulgares au VII^e siècle, celle des Magyars aux IX^e et X^e siècles, celle des Petchénègues et des Koumanes aux XI^e et XII^e siècles, celle enfin des Mongols de Gengis Khan au XIII^e siècle. Mais aucune fusion ne fut possible entre la structure socio-économique de ces peuples de pasteurs pillards et celle des tribus slaves d'agriculteurs sédentaires. Soit que les premiers aient conservé leur nomadisme et s'en soient retournés vers leurs lieux d'origine, après avoir fondé d'éphémères royaumes ou empires (khanats); soit qu'ils se soient sédentarisés en se fondant dans les structures des peuples indigènes (à l'exemple des Bulgares colonisant le sud du Danube au VIII^e siècle, des Magyars s'établissant au X^e siècle dans la *putsza* hongroise) ou de la Horde d'Or, branche mongole se fixant trois siècles durant en Russie orientale.

Freinant l'accumulation de forces productives par leur destruction en même temps qu'elles produisaient sans cesse de nouvelles vagues d'esclaves, la principale incidence de ces invasions répétées fut de favoriser, par réaction, la formation des premiers États princiers slaves (en Bohême, en Pologne, en Russie sur l'initiative des Varègues suédois) au cours du X^e siècle. Celle-ci coïncida par ailleurs avec la christianisation de cette partie de l'Europe, les nouveaux monarques trouvant dans le christianisme (selon le cas catholique ou orthodoxe) l'appareillage idéologique propre à conforter leur pouvoir. La centralisation inhérente à la construction étatique signifia la fusion des différentes aristocraties cla-

niques locales en une seule et même classe de nobles guerriers, composant la suite du monarque, détachés de leurs anciens liens tribaux, chacun pourvu de sa propre suite de compagnons et de fidèles. Dans la mesure où ces mêmes nobles se voyaient confier des responsabilités militaires et civiles (judiciaires et administratives) régionales, ils pouvaient constituer la base d'une classe féodale, pour autant qu'ils parvinssent à se débarrasser de la tutelle princière et à transformer les territoires sur lesquels ils exerçaient leur pouvoir délégué en fiefs ou, mieux encore, en propriétés éminentes et en principautés territoriales, processus qui n'est pas sans rappeler celui suivi par les comtes carolingiens. La récurrence des invasions nomades exerçait un effet contradictoire sur une pareille évolution, leur menace constituant un facteur de renforcement de la centralisation monarchique, tandis que leur déferlement, en détruisant souvent les constructions étatiques en cours, favorisait au contraire les tendances décentralisatrices favorables à la formation d'un système féodal. L'Europe orientale oscilla ainsi durant plusieurs siècles, au gré des rapports de force entre ces tendances centripètes et centrifuges; tandis que sa base sociale rurale restait hétéroclite, mêlant des communes paysannes libres, des grands domaines mis en valeur par des esclaves, des tenanciers libres et, déjà, des paysans asservis sur des parcelles plus réduites en contrepartie de leur protection par des nobles locaux. Mais le servage y restait encore une formule marginale.

Il manqua aussi à l'Europe orientale, durant toute cette période, cet autre élément clef de la dynamique féodale occidentale que constituent des villes autonomes, capables de servir de refuge à des serfs en rupture de ban et de siège au développement du commerce et du capital marchand. De telles villes apparurent bien, sur les côtes de la Baltique et le long des grands fleuves (Danube, Vistule, etc.), parcourus par d'actifs courants commerciaux dès le haut Moyen Âge. Mais, pour différentes raisons, elles étaient en décadence, avaient été détruites ou étaient passées sous la coupe des nobles locaux lorsque le système féodal y prit en définitive forme. Et, en conséquence, elles ne purent plus jouer à l'égard de ce dernier le rôle dissolvant qui sera le leur dans le féodalisme occidental.

Au terme d'un processus particulièrement chaotique, le féodalisme et notamment son cœur, le servage des paysans, ne prit véritablement forme en Europe orientale qu'au cours des XV^e et XVI^e siècles, à une époque où il est au contraire en pleine décadence en Europe occidentale et où le servage y a presque partout complètement disparu; et où, surtout, les éléments d'une transition vers un autre mode de production s'y sont suffisamment accumulés pour commencer à y faire système. Autrement dit, la partie orientale du continent européen est entrée dans le féodalisme, au moment même où sa partie occidentale en sortait. L'histoire ultérieure du continent allait en être définitivement marquée.

Le Japon

Il faut enfin porter nos regards au-delà du continent européen, en direction du Japon. Non seulement parce que cet archipel est la seule formation socio-spatiale qui, en dehors de l'Europe, ait connu l'expérience historique du féodalisme. Mais aussi et surtout parce que le Japon a fini par donner naissance au seul exemple d'un développement autonome du capitalisme en dehors de l'Europe (l'Amérique du Nord n'ayant jamais été de ce point de vue qu'un pseudopode européen), même si celui-ci s'est produit aussi, pour partie, sous la pression de l'impérialisme occidental moderne et contemporain. Au vu des développements précédents, on devine immédiatement un lien étroit entre ces deux singularités japonaises⁴³.

Principal foyer de civilisation en Extrême-Orient, le Céleste Empire chinois y a servi de modèle à tous les royaumes qui se sont développés à ses marches (au Vietnam, au Cambodge, en Thaïlande, en Corée), ceux-ci cherchant et quelquefois trouvant dans son imitation les moyens de résister à ses tentatives impérialistes. Le Japon s'est lui-même lancé dans une pareille imitation à la fin de la période d'Asuka (588-710) et tout au long de la période de Nara (710-794). Mais, dans son cas, la greffe de ce modèle s'est avérée d'assez médiocre qualité, assurant au Japon son destin singulier.

Pour au moins trois raisons naturelles, tout d'abord. D'une part, montagneuses et de ce fait découpées en de multiples vallées séparées les unes des autres, les principales îles de l'archipel nippon alors concernées (Honshu, Shikoku, Kyushu) se prêtaient mal à une unification impériale dans les conditions de l'époque. Et, de fait, l'archipel ne sera pas unifié politiquement avant l'époque moderne. D'autre part, grâce à des précipitations régulières, les travaux d'endiguement, de drainage et d'irrigation, conditionnant le développement de l'agriculture rizière, étaient moins importants au Japon qu'ailleurs en Extrême-Orient et restaient, de ce fait, la plupart du temps à la portée de communautés villageoises et de leurs fédérations locales, ne rendant pas aussi nécessaire et légitime l'érection d'un pouvoir impérial (ou royal) au-dessus de ces communautés qui a été le trait propre, on l'a vu, du mode de production 'asiatique'. Enfin, du fait de la rareté relative de la terre arable (là encore l'incidence du caractère montagneux de l'archipel) et d'un climat plus froid, il s'agissait, inversement, d'une agriculture relativement pauvre dont le surplus était, là encore, bien incapable de supporter le poids d'un lourd appareil impérial. Mais les principales raisons du relatif échec de l'importation du modèle chinois tiennent bien davantage aux structures originales dont la société japonaise se dota sur cette même base.

1. Un premier Etat s'était formé dans la partie occidentale de la principale île de l'archipel (Honshu), au cours des IV^e et V^e siècles de notre ère. Centrée sur le Yamato (qui lui a donné son nom), son emprise ne s'étendait guère au-delà que sur une partie du Kansai, englobant les actuelles plaines d'Osaka, de Nara et de Kyoto. Elle aurait également débordé sur la partie méridionale de la péninsule coréenne, par l'intermédiaire de laquelle l'archipel japonais recueillait déjà l'influence civilisatrice chinoise. Cette première centralisation politique semble avoir résulté de la fédération ou de la coalition, par alliances matrimoniales et échanges d'otages, de différentes aristocraties locales, à la fois foncières et guerrières, précédemment constituées sur ces territoires, selon un processus dont l'histoire offre l'exemple dans de nombreuses autres régions, mais qui semblent avoir gardé une solide autonomie locale. De ces aristocraties à structure clanique, avec à leur tête un chef de clan exerçant des fonctions politiques et sacerdotales, dépendait personnellement un peuple de paysans et d'artisans regroupés en collectivités professionnelles (les *bumin*), contraints de leur livrer des produits, de leur rendre hommage et de participer à leur culte, et dont certains (les *yatsuko*) semblent avoir déjà été proches de la condition servile. On retrouve ici une stratification sociale similaire de celle observée dans les tribus germaniques qui, à la même époque, donnaient le coup de grâce à l'Empire romain.

A la tête de cette association de clans que constituait l'Etat du Yamato se trouvait placé un *okimi* (grand prince ou grande princesse), au pouvoir autant religieux que politique. Autour de lui, les représentants des différents clans aristocratiques formaient déjà une cour. L'administration de cet Etat était très légère. Au niveau central, les fonctions ministérielles (militaires et sacerdotales) étaient exercées de manière héréditaire par des membres des principaux clans aristocratiques, et notamment les familles princières; au niveau local, chacune de la cinquantaine de circonscriptions administratives (*kuni*) était régie par une sorte de gouverneur, lui aussi généralement choisi parmi les clans aristocratiques locaux dominants. Bref, l'Etat du Yamato n'était jamais qu'une manière de renforcer, en le socialisant et en le centralisant pour partie, le pouvoir des aristocraties locales.

C'est sur cette première structure que, à partir de la seconde moitié du VII^e siècle, s'effectua la greffe du modèle impérial chinois. Celle-ci se réalisa sous la conjonction d'une menace extérieure (celle de la Chine réunifiée sous les Tang en 618, se rendant à nouveau maître de la plus grande partie de la Corée dans les décennies suivantes, en infligeant notamment aux Japonais une sévère défaite à Hakusukinoe en 663) mais aussi et surtout d'évolutions internes. Dans les provinces, l'extension des terres mises en exploitation par défrichement mais aussi les ques-

tions successorales avaient attisé les conflits entre clans aristocratiques ainsi qu'au sein de ces derniers, nécessitant un travail de clarification et de remembrement de la propriété foncière. Autrement dit, la poursuite de la domination aristocratique passait par un renforcement du pouvoir central, jusqu'alors assez lâche, qui allait trouver ses instruments précisément dans l'imitation du modèle impérial chinois.

Ses instruments juridiques et administratifs tout d'abord. Toute la terre fut déclarée domaine impérial, propriété éminente de l'empereur, dont les sujets, quel que soit leur rang, étaient censés n'être que des tenanciers. Toutes les terres arables firent l'objet d'un enregistrement cadastral; toute la population fut recensée et classée en différentes catégories, selon la profession ou la fonction, le sexe et l'âge. Après quoi elles furent redistribuées entre les différentes familles, chacune s'en voyant attribuer la surface nécessaire et suffisante à son entretien, au paiement de l'impôt (dont le montant était calculé en quantités de riz, véritable unité de mesure de la richesse sociale) mais aussi à la livraison de différents produits de l'artisanat domestique (notamment textiles), enfin à différentes corvées civiles et militaires. Et il en alla de même dans les régions nouvellement conquises et colonisées au cours de VIII^e siècle, à Kyushu et vers le nord-est à Honshu. Ce qui supposa le renforcement de l'administration locale, tant au niveau des principales divisions administratives (les *kuni*) qu'au niveau des subdivisions inférieures créées pour la circonstance. Et l'administration locale fut elle-même placée sous la surveillance d'inspecteurs itinérants.

Le pouvoir central, siégeant dans la capitale fut lui aussi renforcé. Assistant l'empereur, furent institués un grand conseil et un secrétariat général, coordonnant le travail de huit 'ministères'. Chacun était censé recruter des fonctionnaires par voie de concours, selon la tradition mandarinale chinoise. En fait, conseillers, ministres et hauts fonctionnaires furent très généralement recrutés dans les grandes familles aristocratiques et leurs fonctions devinrent rapidement héréditaires. Et pour la doter d'un instrument de communication efficace, le régime impérial entreprit d'adopter l'écriture chinoise, en étant cependant contraint de l'adapter aux spécificités morphologiques de la langue japonaise (ce qui finit par en faire une des écritures les plus complexes au monde sans doute).

Autour de l'empereur, les familles aristocratiques, au nombre de plusieurs milliers constituaient une cour, participant à la mise en scène de son propre pouvoir lors de cérémoniaux au rituel raffiné, à dimension toujours liturgique, mais intrigant aussi pour obtenir domaines et fonctions. Le palais impérial et l'ensemble de cette cour aristocratique constituaient, avec la masse des domestiques et des artisans à leur service et les fonctionnaires de l'administration centrale, la population

de la capitale. Capitale itinérante, là encore selon la tradition chinoise, dont la localisation pouvait changer d'un règne à l'autre ou même au cours d'un même règne, selon les rapports de force entre clans aristocratiques à l'intérieur de la cour; mais toujours conçue sur le plan quadrangulaire typique de la ville impériale chinoise, autour de deux artères nord-sud et est-ouest.

Enfin, le renforcement du pouvoir central emprunta aussi à la Chine ses instruments idéologiques, en l'espèce du confucianisme (introduit au Japon dès le V^e siècle) et du bouddhisme (qui y fit son apparition dans la première moitié du VI^e siècle). Au premier, le régime impérial japonais emprunta l'idée d'une autorité unique et absolue, résultant d'un mandat céleste confié par les dieux à l'empereur, d'où le nom de *Tenno* (Fils du Ciel) appliqué à l'*okimi* à partir du VII^e siècle. Quant au second, érigé au rang de religion d'Etat, il favorisa l'unification idéologique de la classe aristocratique, précisément parce qu'il était étranger à la tradition religieuse indigène et à ses divinités locales et claniques, jouant ainsi pour le Japon un rôle analogue à celui du christianisme dans l'Europe du haut Moyen Age. Le bouddhisme ne parvint cependant jamais à déraciner les cultes antérieurs, non seulement au sein de la masse paysanne de la population mais encore au sein des familles aristocratiques; et ce sont eux qui, certes transformés, survivent encore de nos jours sous la forme du shintoïsme.

De la même manière qu'en Europe occidentale le féodalisme est né de la décomposition de l'Empire carolingien, le féodalisme japonais va se former sur les ruines de cette première formule d'Etat impérial japonais, imitée du modèle chinois. Processus dans lequel on va, certes, pouvoir reconnaître les principaux moments (étapes et éléments) de celui suivi en Europe occidentale, mais qui va également présenter d'importantes spécificités. Et tout d'abord en termes de durée: alors que ce processus n'aura pris que deux siècles en gros pour aboutir en Europe, il s'étalera sur six siècles au Japon (du X^e au XV^e siècle). En somme, le féodalisme s'est parachevé au Japon dans le moment même où l'Europe occidentale en sortait.

2. Au cours de ce très long processus, marqué de détours, de stagnations et de régressions, ayant connu de plus de fortes inégalités régionales de développement, on peut repérer trois grandes phases, que je distingue ici pour la clarté de l'exposé, mais qui se sont évidemment en partie chevauchées. La première, qui coïncide avec la seconde partie de l'époque de Heian (794-1185), voit s'affaiblir le pouvoir impérial et la cour, basés à Kyoto, sous l'effet de la remontée en puissance des aristocraties foncières locales, renforçant leur emprise sur la terre et les paysans qui la travaillent.

Ce dernier mouvement prit notamment la forme de la multiplication et de l'extension des *shoen*, domaines fonciers distincts des terres d'Etat et bénéficiant d'une immunité fiscale, voire administrative et juridique. Ces domaines étaient initialement attribués par le gouvernement impérial ou même par des gouvernements régionaux à des monastères bouddhistes ou à des hauts fonctionnaires provinciaux, en dédommagement de leurs services ou fonctions – et, dans ce dernier cas, il s'agissait évidemment le plus souvent de membres des familles aristocratiques monopolisant les fonctions publiques, centrales ou locales. La constitution des *shoen* représenta donc une réappropriation privative d'une fraction grandissante du domaine public (impérial) au profit d'une partie de la haute aristocratie, acquérant ainsi une base de ressources et de pouvoir indépendante du pouvoir central et prenant d'ailleurs, de plus en plus souvent, l'habitude de s'éloigner de la cour de Kyoto pour résider sur ses propres domaines en province. Ces derniers étaient généralement divisés, tout comme leurs pendants occidentaux, entre une réserve mise en valeur par des esclaves et une multiplicité de tenures paysannes, les paysans étant astreints à la livraison d'une quantité déterminée de riz calculée en proportion de la surface de la parcelle cultivée.

Ces *shoen* s'agrandissent bien souvent de par le défrichement de nouvelles terres, rendu nécessaire et possible par la croissance démographique. Une loi impériale attribuait, en effet, la pleine propriété des terres défrichées et rendues cultivables à ceux qui entreprenaient et menaient à bien ces opérations, dont les grands propriétaires de *shoen*, qui en avaient les moyens, surent tirer bénéfice. Ces défrichements furent aussi souvent l'occasion pour ces derniers de détourner à leur profit une partie du travail des paysans des domaines d'Etat (domaines impériaux), puis de les y fixer grâce à la 'protection' (l'exemption des prélèvements et des obligations dus à l'Etat) qu'offrait l'immunité du *shoen*. Il est à peine besoin de signaler combien on retrouve ici différents traits du processus de décomposition de l'Empire carolingien.

Parallèlement à la formation des *shoen*, on vit se constituer des *myoden* (littéralement: rizières possédant un nom), équivalents de nos alleux paysans. Il s'agit là encore d'une appropriation privative de terres d'Etat, de communaux ou de terres nouvellement défrichées, autorisée ou tout simplement rendue nécessaire par l'impossibilité de poursuivre les redistributions périodiques de tenures paysannes sur les domaines impériaux, ou par leur abandon – non sans que leur constitution ne fasse fréquemment l'objet de conflits avec les représentants locaux du pouvoir central. Cette fois-ci, le mouvement profita à la couche supérieure de la paysannerie, dont elle favorisa l'essor et, déjà,

la métamorphose en moyens propriétaires fonciers, louant une partie de leurs terres à quelques tenanciers (souvent d'autres branches de la famille) contre une rente en nature ou en argent, ou absorbant d'autres *myoden* dont les anciens propriétaires sont, réciproquement, dégradés en tenanciers.

Bref, l'époque Heian vit le domaine foncier impérial régresser considérablement et une bonne partie des terres cultivables du Japon évoluer vers le statut de seigneuries, de simples seigneuries foncières dans le cas des plus importantes des *myoden*, de quasi-seigneuries banales dans le cas des plus puissantes des *shoen*. Certes, cette double évolution se heurta, un peu partout, au caractère souvent familial des *myoden*; ainsi qu'au fait que, dans les *shoen*, les privilèges régaliens étaient répartis entre différents personnages, souvent en concurrence, ne serait-ce que pour l'appropriation du surplus de la production agricole sur le domaine. Elle n'en prépara pas moins le terrain au féodalisme, d'autant plus qu'elle allait s'accompagner de la formation, un peu partout, de milices privées ou mêmes d'embryons d'armées privées, qu'il s'agisse pour les propriétaires de *shoen* ou de *myoden* de préserver leurs biens ou de contraindre les paysans à rester sur leurs terres, dans un contexte (XI^e et XII^e siècles) de montée des rivalités entre propriétaires mais aussi d'accroissement de l'insécurité dans les campagnes et le long des côtes, du fait de l'affaiblissement du pouvoir central et de ses antennes locales et de la constitution de hordes de bandits, ramassis de paysans ruinés et expropriés, là encore conséquences directes ou indirectes des processus antérieurs.

Ainsi apparut un nouveau personnage, destiné à jouer un rôle important dans la féodalisation du Japon, au point d'en avoir constitué la figure emblématique: le *bushi* (le guerrier), l'homme expert en arts martiaux (notamment dans le maniement du sabre et de l'arc). Il est le plus souvent issu de la petite paysannerie enrichie des propriétaires de *myoden*, cadet de famille de propriétaires de *shoen*, voire initialement petit fonctionnaire de l'administration locale. Car il faut une certaine aisance matérielle pour s'équiper et du temps libre pour apprendre et pratiquer les arts martiaux. Défendant primitivement leur famille ou leur domaine, les *bushi* pouvaient aussi entrer au service de plus puissants, grandes familles de l'aristocratie provinciale, monastères ou même hauts fonctionnaires locaux, qui leur assuraient prébendes et déjà quelquefois une terre en tenure. Si on ne peut pas encore parler, dans ce cas, de vassalité et de fief, le chemin n'en est pas moins pris qui va y mener. En tout cas, avec les *bushi* se formait un groupe d'hommes pour qui la guerre (actuelle ou potentielle) devenait, d'une manière ou d'une autre, source de revenus privés, de pouvoir et de prestige – autre composante du féodalisme.

La résultante générale de cette première phase fut l'affaiblissement progressif mais inéluctable du pouvoir central, de l'institution impériale et de la cour – qui, par effet en retour, renforça tous les facteurs antérieurs de décomposition de l'unité impériale. Privée de rentrées fiscales, l'administration centrale fut réduite à de pures fonctions honorifiques, cependant soutenues par une étiquette rigide; ainsi en alla-t-il aussi de l'administration locale, dès lors qu'elle n'était pas accaparée par l'aristocratie provinciale, qui trouvait ainsi le moyen de conforter son emprise sur la population locale, en accentuant le caractère de seigneuries banales de ses domaines fonciers. Voyant diminuer ses revenus tirés des rentrées fiscales via leurs fonctions officielles, les grandes familles aristocratiques de la cour furent elles-mêmes incitées à se faire attribuer, en compensation, des *shoen*, réduisant d'autant le domaine impérial et aggravant du même coup le processus d'affaiblissement du pouvoir central. Cela aboutit à ce que la famille impériale se réserve des domaines, de manière à garantir ses revenus privés, du coup souvent bien inférieurs à ceux des plus puissantes familles aristocratiques du pays.

Réduit à ne commander qu'à un gouvernement fantôme, parce que privé de toute emprise administrative sur le pays, l'empereur a vu enfin son pouvoir effectif s'amenuiser par l'institution, à partir de la fin du IX^e siècle, du *kampaku* (du régent de majorité), sur l'initiative et au bénéfice de l'une des familles de la haute aristocratie, les Fujiwara. Le régent nommé pendant la minorité de l'empereur poursuivait sa régence au-delà de la majorité de ce dernier, en le plaçant en quelque sorte sous sa tutelle. Et comme les empereurs prirent rapidement l'habitude d'abdiquer jeunes, dès lors que leur fils aîné était capable de présider au cérémonial de la cour, cette tutelle du régent doublait souvent celle de l'empereur retiré, limitant encore d'autant le pouvoir de son successeur. On observe ce qui est sans doute l'une des grandes spécificités japonaises: cette défiance constante envers la privatisation du pouvoir, qui conduit à éclater constamment celui-ci entre différentes personnes.

3. La deuxième étape du processus de féodalisation du Japon correspond en gros à la période de Kamakura (1185-1333). A la suite d'une série de guerres qui opposèrent, au cours de la seconde moitié du XII^e siècle, deux puissantes coalitions féodales provinciales, celle des Taira et celle des Minamoto, aboutissant à la victoire finale de cette dernière, son chef de file, Minamoto Yoritomo, prit le titre de *shogun* (généralissime), en laissant subsister la fiction qu'il devait son pouvoir (essentiellement militaire) par délégation de l'empereur et de son gouvernement civil. En fait, il installa à Kamakura, petite ville côtière de la plaine orientale de Honshu (le Kanto), à l'opposé donc de Kyoto, une capitale qui allait devenir le véritable centre du pouvoir politique et le

siège du gouvernement effectif du Japon, qu'on nommera ultérieurement le *bakufu*, s'appuyant essentiellement sur les *bushidan*, les troupes de *bushi*. Au départ simplement chargé de régler les affaires internes des Minamoto, le *bakufu* allait cependant rapidement s'occuper de l'administration de l'ensemble du pays, en nommant un gouverneur à la tête de chaque province, le *shugo* (protecteur), chargé d'y maintenir l'ordre et d'y lever les armées; tout comme un contrôleur à la tête de chaque domaine, le *jito*, chargé d'y percevoir les impôts et d'y rendre la justice; les deux étant recrutés parmi les *bushi* qui avaient assuré l'avènement du nouveau régime ou qui s'étaient ralliés à lui et dont il allait assurer en retour la promotion. La réalité du pouvoir appartenait désormais au *bakufu*, tandis que ses apparences étaient réservées à la cour, au gouvernement civil et à la famille impériale siégeant à Kyoto, de plus en plus réduits à un pur théâtre d'ombres. Une dualité qui persistera jusqu'à l'abolition du shogunat en 1867 dans le cadre de la restauration de Meiji.

C'est sous le régime de Kamakura que, tout d'abord dans l'entourage immédiat du *shogun*, allaient se trouver liées les deux institutions propres aux rapports féodaux au sens strict: vassalité et octroi d'un bénéfice. Le développement de liens vassaliques, là encore formalisés par des rites d'hommage, aura été incontestablement favorisé par celui préalable de liens de compagnonnage et de subordination entre *bushi*, chefs et hommes de guerre, dont ils ne sont donc souvent que le simple prolongement. Quant à l'octroi d'un bénéfice, un domaine, une part de domaine ou une fonction de *shugo* ou de *jito*, selon le cas, il venait récompenser les services antérieurs et la fidélité ainsi manifestée, qu'il était censé renforcer du même coup. Bénéfice qui prit ainsi, de plus en plus, l'allure d'un fief. Et de pareils rapports féodaux commencèrent à se développer au cours du XIII^e siècle entre les principaux vassaux et leurs propres compagnons d'armes.

En fait, le régime de Kamakura s'avéra fragile, bien qu'il eût su faire face à la menace d'invasion mongole en 1274 et en 1281. Pas plus que le gouvernement impérial de Kyoto auquel il prétendait se substituer, le *bakufu* ne put reprendre en main la direction et l'administration du Japon. Non pas tant du fait que le pouvoir shogunal se détripla lui aussi, rapidement, entre le *shogun* en titre, le *shogun* retiré (généralement le père du précédent) et le régent (de minorité ou de majorité) du *shogun*, véritable détenteur du pouvoir shogunal, selon le modèle du pouvoir impérial, structure évidemment propice à d'incessantes rivalités au sein du *bakufu*. Mais, raison bien plus sérieuse, du fait des tendances centrifuges alimentées par le mouvement de fond d'appropriation privative des terres en province. Bien loin de contrecarrer ces tendances, les nouvelles structures administratives mises en place et, plus encore, le

développement des rapports féodaux allait venir les renforcer. Non seulement par les distributions de terres auxquelles il lui fallut procéder pour récompenser les fidèles du *shogun*, terres inféodées devenant dès lors souvent des moyens de relâcher les liens de fidélité; mais encore parce que les *shugo* et les *jito* vont user et parfois abuser de leur pouvoir, les premiers pour transformer les provinces en autant de seigneuries banales, voire d'embryons de principautés territoriales, les seconds pour s'approprier pleinement les domaines dont ils étaient les gérants en accentuant du coup le caractère de seigneuries foncières autonomes, souvent au détriment des familles de la cour impériale ou des monastères, les uns et les autres finissant par réunir autour d'eux de puissants *bushidan* renforçant leur pouvoir.

4. La troisième et dernière étape du processus de féodalisation du Japon correspond à ce que les historiens du Japon nomment la période de Muromachi (1338-1573), du nom du quartier de Kyoto dans lequel est venu s'installer le *bakufu*, désormais entre les mains du clan des Ashikaga, une fois que celui-ci aura abattu le gouvernement de Kamakura. Il va s'agir en fait d'une longue période de troubles politiques et de guerre civile quasi-permanente: tout d'abord, guerre des Deux Cours (1336-1392) qui vit s'affronter deux empereurs et leur suite respective, après que l'empereur Go-Daigo eut tenté de restaurer le pouvoir impérial dans toute sa plénitude; puis mêlée générale de la période dite des «royaumes combattants» ou, plus proprement, des «principautés en guerre» (1467-1603).

Au cœur de cette étape figure, en effet, la constitution de principautés territoriales, point d'aboutissement de l'ensemble des processus précédents. A la tête de chacune de ces principautés se trouve placé un *daimyo* (littéralement: grand nom). Il s'agit en fait, on l'aura compris, de seigneuries banales plus ou moins étendues et puissantes, ayant acquis une réelle autonomie politique par rapport au pouvoir central, qu'il soit impérial ou shogunal (lequel sombre alors dans une décadence politique complète), et capables simultanément de tenir en main ses propres autorités locales. Ces seigneuries se sont formées par la concentration dans les mains de ces *daimyo* des différents pouvoirs, civils et militaires, antérieurement attribués aux *shugo* et aux *jito* par le régime de Kamakura – et ces *daimyo* seront eux-mêmes bien souvent initialement des *shugo* – ainsi que des pouvoirs des gouverneurs provinciaux de l'ancien régime impérial. Accaparant les revenus des *shoen* de leur ressort, dont ils vont devenir les véritables propriétaires, les *daimyo* se dotent d'une administration juridique et fiscale propre et, bien évidemment, de leurs propres forces armées, appuyées sur des points fortifiés ou des châteaux forts, qui font alors leur apparition dans le paysage ja-

ponais. Surtout, les *daimyo* vont se mettre à développer leur propre vassalité. En inféodant une partie de leurs domaines, de leurs charges ou de leurs revenus contre hommage, ils se créent des suites de vassaux, les *samourais* (littéralement: ceux qui se tiennent à côté), renforçant ainsi d'autant leur pouvoir à l'égard tant des autorités centrales que de leurs pairs. Si bien qu'à la fin du XV^e siècle, toutes les institutions propres au féodalisme, asservissement des paysans dans le cadre de seigneuries foncières ou banales, liens féodaux entre les seigneurs reposant sur la vassalité et le fief, sont en place au Japon.

Comme en Europe occidentale, la stabilité de la hiérarchie féodale se trouvait cependant compromise par la permanence des conflits d'intérêts entre membres de la classe féodale, que ce soit au sein même des lignages féodaux, entre vassaux, seigneurs et suzerains, entre ces différents lignages, ou même entre de puissantes coalitions de lignages. Conflits dégénéralant fréquemment en affrontements, dans lesquels les *bushi* pouvaient manifester toutes leurs vertus guerrières, le cas échéant renforcer leur emprise sur les terres et les hommes, mais qui risquaient aussi à chaque fois de provoquer leur ruine.

Cette belligérance générale prit fin lorsque le clan des Tokugawa parvint, à la fin du XVI^e siècle et au début du XVII^e siècle, à rétablir à son profit le pouvoir shogunal, en se ralliant les principaux *daimyo* ou en les mettant au pas, et en ouvrant ainsi la longue période d'Edo (1603-1868), du nom de la nouvelle capitale siège du *bakufu*, l'ancêtre de l'actuelle Tokyo, sans doute l'apogée de la civilisation japonaise. Marqué par une formalisation extrême des liens vassaliques, destinée à tenir fermement en main les grands féodaux et à éviter la réédition des désastreux conflits entre eux, ainsi que par la fermeture du Japon aux influences étrangères (notamment occidentales), stabilisant la hiérarchie féodale et l'assurant de ses privilèges, le shogunat Tokugawa allait aussi favoriser le développement des prodromes du capitalisme au Japon, notamment sous la forme d'un capital marchand dynamique mais aussi d'un protocapital industriel manufacturier. J'aurai l'occasion d'y revenir en détail dans le cadre de mon analyse de la première période du devenir-monde du capitalisme.

Chapitre III :

LA SUBVERSION MARCHANDE ET CAPITALISTE DU FÉODALISME

Le chapitre précédent a établi pourquoi, du fait de l'originalité de leurs éléments composants, les rapports féodaux de production étaient porteurs d'une dynamique de transformation sociale. C'est cette dynamique qui, une fois les rapports féodaux constitués – ce qui est le cas, à des degrés divers, dans la partie septentrionale de l'Europe occidentale autour de l'an mil – va se déployer au cours des trois siècles suivants (les XI^e, XII^e et XIII^e siècles). Opérant de l'intérieur même de ces rapports, elle va littéralement les subvertir, en y créant notamment les conditions d'un essor sans précédent du capital marchand, mais aussi en permettant au capital industriel de faire ses tout premiers pas. Dans ce chapitre, il s'agit de montrer comment cette dynamique s'est déployée. Commençons par en saisir les grandes lignes, par en prendre une vue cavalière, avant d'analyser, séparément, ses différents aspects et ses principaux résultats.

1. LA DYNAMIQUE MÉDIÉVALE

Au sein de cette dynamique, une thèse classique, d'inspiration libérale, a longtemps attribué et continue à attribuer le rôle moteur aux échanges marchands et, plus particulièrement, au commerce lointain,

s'appuyant sur des réseaux de villes. Ce serait la propagation des effets de ce commerce lointain depuis ses centres méditerranéen et nordique jusqu'aux tréfonds des campagnes de l'Europe occidentale qui aurait fini par bouleverser tout l'univers féodal. Thèse unilatérale en tant qu'elle ignore ou, pour le moins, sous-estime les potentialités de transformation contenues dans les rapports féodaux de production eux-mêmes, qui sont seules en mesure d'expliquer la capacité subversive et révolutionnaire acquise par l'économie marchande et monétaire au cours du Moyen Âge central.

La thèse classique

Cette thèse a reçu ses lettres de noblesse de la part de l'historien belge Henri Pirenne, qui l'a popularisée et surtout imposée académiquement dans l'entre-deux-guerres¹. En un sens, il a constitué la vulgate historique en la matière, qu'ont reprise à sa suite de très nombreux auteurs jusqu'à nos jours². Tous empruntent la voie ouverte par Pirenne, consistant à privilégier voire autonomiser la sphère de la circulation marchande et, partant, le développement du capital marchand, même quand il leur arrive de prendre des distances critiques par rapport à Pirenne sur certains points, y compris d'importance.

Selon cette thèse, après y avoir périclité du fait de son isolement consécutif à la poussée arabe en Méditerranée, l'activité commerciale a connu une renaissance en Europe occidentale à partir de deux aires distinctes : la Méditerranée d'un côté, la Mer du Nord et la Baltique de l'autre. Deux mers intérieures qui sont par définition, nous le savons, des espaces favorables au développement du commerce lointain ; mais qui constituent aussi deux aires en marge du véritable centre de gravité du féodalisme européen, situé entre la Loire et le Rhin. Ainsi vont naître deux mondes marchands qui étendront progressivement leurs circuits commerciaux jusqu'à unifier commercialement l'ensemble de l'Europe occidentale.

1. Le développement du commerce lointain dans l'Italie médiévale est indissolublement lié à deux villes : Venise et Gênes.

Venise tout d'abord. Enclavée entre mer et marécages, la ville ne peut guère tirer bénéfice de ses maigres et pauvres possessions terrestres et doit tôt se tourner vers la mer pour assurer sa subsistance. Elle va en fait y trouver le principe de sa puissance. En effet, dès le VIII^e siècle, Venise va profiter de deux facteurs qui vont se conjuguer pour assurer à ses marchands une situation de monopole, par définition propice au développement du commerce lointain et du capital commercial. D'une

part, sa situation à l'embouchure du Pô sur l'Adriatique, favorable à la commercialisation des produits locaux (poissons ou sel) ou des produits provenant des côtes dalmates ou illyriennes, notamment le bois et les esclaves. D'autre part et surtout, le fait qu'elle est restée le seul relais de Constantinople en Italie après que les Byzantins en eurent été chassés successivement par les Lombards, les Francs carolingiens, les Sarrasins puis les Normands. Avant-poste oriental en Occident, Venise va ainsi pleinement bénéficier du dynamisme économique mais aussi culturel de la principale ville méditerranéenne de l'époque, véritable héritière de Rome.

Car c'est bien le commerce avec elle qui va fonder la prospérité de Venise. C'est qu'à travers Byzance les commerçants vénitiens sont alors les seuls à s'assurer l'accès aux différents produits orientaux (sucre et épices, soieries et orfèvreries) qui, durant toute l'Antiquité, avaient déjà fait la fortune des marchands phéniciens, grecs, carthaginois puis romains ; et dont le trafic est désormais le quasi-monopole des marchands, juifs, chrétiens (notamment arméniens) et musulmans opérant au sein ou en marge de l'immense empire arabe, qui met en communication l'Europe du Sud, l'Afrique du Nord, le Proche-Orient, l'Océan Indien et la Chine. Les produits de luxe orientaux (épices, soieries), les marchands vénitiens les échangent contre l'huile, le vin et le marbre italiens, les bois dalmates, le miel mais aussi les fourrures scandinaves et les esclaves slaves, dont ils s'assurent le monopole de l'écoulement.

Mais, rapidement, leurs relations commerciales débordent les seuls échanges avec la métropole byzantine et s'émancipent de cette dernière. C'est directement avec l'ensemble des ports de l'Adriatique, de la Méditerranée et même de la mer Noire que les commerçants vénitiens trafiquent. Y compris les ports arabes d'Espagne (Séville), de Sicile (Palerme), d'Afrique du Nord (Kairouan), du Proche Orient (Alexandrie), nonobstant la rivalité entre la chrétienté et l'islam en Méditerranée et les interdictions de Rome et de Constantinople à ce sujet. Venise va dès lors occuper une position stratégique à l'entrecroisement des trois mondes que baigne la Méditerranée, le monde franc, le monde byzantin et le monde arabe. Position on ne peut plus favorable au développement du commerce lointain et du capital commercial qui en naît partout et toujours ; et dont elle va tirer parti pour accaparer progressivement une bonne partie des relations commerciales entre ces trois pôles.

A cette fin, Venise va se doter, comme tout centre d'un monde marchand, d'un réseau de comptoirs et de bases maritimes autour de l'Adriatique et sur la côte occidentale de la Grèce ; ainsi que, bien évidemment, d'une puissante flotte commerciale et militaire (Venise sera durant tout le Moyen Âge le principal chantier naval de la Méditer-

ranée). Et elle ne manquera pas d'entraîner dans le sillage de son développement commercial son hinterland terrestre, soit en définitive non seulement l'actuelle Vénétie (notamment Padoue) mais encore toute la Lombardie (Pavie, Milan), qui vont lui servir de relais vers les cols alpins, son influence finissant par se faire sentir jusque dans l'actuelle Toscane (Lucques, Florence). Le commerce vénitien va venir y stimuler le développement d'un artisanat de luxe: verrerie de Murano, faïencerie de Faenza, draperies fines, armes et armures richement parées un peu partout.

Mais il faudra aussi à Venise s'émanciper de la tutelle de Constantinople, notamment à la faveur de sa participation aux croisades, dont le transport de troupes est l'occasion de juteuses affaires pour la Sérénissime République et qui surtout lui ouvrent des ports du Levant (notamment Haïfa, Sidon, Tyr, Beyrouth), échappant ainsi à la tutelle de la métropole byzantine. Avec l'appui de la papauté, les Vénitiens parviennent même à détourner contre cette dernière la 4^e croisade en 1204. Livrée au pillage (il rapporte à Venise 60 000 marcs d'or), Constantinople y perd l'essentiel de ce qui restait de son empire et ne s'en relèvera jamais; les deux siècles et demi qui suivront ne seront plus pour elle qu'une longue agonie. Venise prend alors le contrôle d'une partie du Péloponnèse, de maintes îles de la mer Egée (notamment Eubée et les Cyclades), ultérieurement de la Crète et de Chypre, tandis qu'elle pénètre aussi en mer Noire, en se mettant ainsi en situation de pouvoir se passer des intermédiaires arabes pour entrer directement en rapport avec le monde turco-mongol. Néanmoins le doge vénitien refuse la couronne impériale de Byzance. Les territoires arrachés à Byzance sont distribués à différents seigneurs d'origine vénitienne ou alliés à Venise, sans que pour autant la République vénitienne se soucie, le moment venu, de les défendre contre les Ottomans qui s'en rendront progressivement maîtres. Seule lui importe la préservation du contrôle des voies commerciales, maritimes ou terrestres qui lui ouvre les portes du monde marchand arabe et, au-delà, des mondes marchands orientaux, selon la logique caractéristique de tous les mondes marchands précapitalistes.

Entre-temps, l'expansionnisme vénitien se sera cependant heurté à celui d'une autre ville maritime en plein essor, Gênes. Le développement commercial de Gênes fut plus tardif. Notamment parce que, contrairement à celui de Venise, il n'a pu s'opérer dès le début qu'en se doublant d'opérations militaires contre les Arabes qui occupent encore, au début du XI^e siècle, la Corse, la Sardaigne et la Sicile. C'est au fil de l'épée, avec l'aide des Pisans mais aussi des Normands fraîchement établis dans le Sud de l'Italie, que les Génois vont commencer à ouvrir leurs propres routes maritimes, en expulsant les Arabes de la Sardaigne

(1022), de la Sicile (1058-1090), de la Corse (1091), en menant des expéditions jusque sur les côtes d'Afrique du Nord (prise de Bône en 1034 et de Mahdiya en 1087). Ils libéreront ainsi le commerce maritime chrétien de la Méditerranée occidentale de la piraterie sarrasine qui le paralysait depuis deux siècles. Mais il faudra aussi aux Génois évincer Amalfi, prospère cité marchande située sur la côte sud de la péninsule de Sorrente qui, dès avant l'an mil, avait su tirer parti, elle aussi, comme Venise, d'un fructueux commerce triangulaire entre l'Europe occidentale (le monde franc), Alexandrie et le Levant (le monde arabe) et Constantinople (le monde byzantin). Avec là encore l'aide des Pisans, les Génois attaquent et ruinent la ville en 1135-1137.

Ce n'est qu'au terme de la première croisade, à laquelle leur flotte a pris une part active, aboutissant à la chute de Jérusalem (1099) et marquant le recul définitif de l'emprise arabe sur la Méditerranée (en dépit de la reconquête de la Palestine et du Levant au cours du siècle suivant), que les Génois vont assurer leurs routes maritimes vers la partie orientale de cette mer intérieure (les îles et les côtes ioniennes, la Syrie, l'Égypte), en s'établissant notamment dans les ports levantins (Antioche, Acre et Tripoli), en venant dès lors y concurrencer Venise dans l'accès aux richesses de l'Orient, proche ou lointain. Gênes participe également au dépeçage de l'empire byzantin, en s'assurant le contrôle de Chio et de son mastic, de Phocée et de ses mines d'alun, en ouvrant des comptoirs sur la mer Noire, qui lui donne accès aux routes de la soie.

Dans ces conditions, à partir de la seconde moitié du XIII^e siècle, la concurrence entre Venise et Gênes dégénère en guerres récurrentes, comme c'est fréquemment le cas quand deux mondes marchands entrent en contact. Guerres dans lesquelles les Vénitiens, dont la marine est bien supérieure, ont régulièrement le dessus, et qui s'achèveront par leur victoire définitive à la bataille de Chioggia en 1380, sanctionnée par le traité de Turin, infligeant un coup d'arrêt définitif à l'expansion génoise en Méditerranée orientale dans laquelle, au cours du XV^e siècle, Venise régnera en maîtresse absolue. Le monde marchand vénitien est alors à son apogée, reproduisant l'exemple de ses illustres prédécesseurs phéniciens et carthaginois de l'Antiquité. Avant que, au siècle suivant, l'expansion ottomane ne vienne la menacer et que, surtout, l'extraversion de l'Europe occidentale vers les Amériques et l'Asie via l'océan Atlantique ne la marginalise progressivement.

Cependant, la rivalité entre Gênes et Venise n'aura pas empêché leurs influences commerciales de se conjuguer pour dynamiser, à des degrés certes divers, les villes de la partie septentrionale de la péninsule, telles Milan, Bologne, Florence, Sienne, Pise, Lucques, etc., qui auront ainsi vu leur commerce et leur artisanat connaître un développement

sans précédent au cours des XII^e et XIII^e siècles. Ces villes auront par ailleurs profité de la querelle des investitures entre papes et empereurs du Saint Empire romain germanique, se neutralisant réciproquement, pour s'autonomiser à l'égard des uns aussi bien que des autres et constituer des cités-Etats dont la plupart perdureront jusqu'à la fin du Moyen Age et qui deviendront pour certaines les centres artistiques et intellectuels de la Renaissance italienne.

Plus largement, c'est toute la partie occidentale de la Méditerranée qui aura tiré bénéfice du dynamisme commercial des villes italiennes, redonnant vie notamment aux ports de Marseille et de Barcelone. Tandis que, dès le début du XII^e siècle, ce monde marchand méditerranéen aura franchi les Alpes par la côte génoise et les cols du Mont Cenis, du Saint-Bernard, du Simplon et du Brenner, pour pousser ses pseudopodes en direction de l'Europe du Nord et de l'Europe centrale par les vallées du Rhône, du Danube et du Rhin.

2. Quasi simultanément, l'autre grande mer intérieure européenne, la mer du Nord et plus particulièrement son enclave baltique, allait constituer un deuxième théâtre et centre de développement du commerce lointain.

Les premiers acteurs en furent des peuples dont il a déjà été question au chapitre précédent, dans un rôle opposé et néanmoins complémentaire, les Vikings. En effet, contrairement à l'idée colportée par une certaine historiographie, ceux-ci n'ont pas été que des pillards mais aussi des commerçants, et ce dès le haut Moyen Age. En fait, les raids vikings sur l'Europe occidentale et méditerranéenne ont toujours eu un double but : sans doute y conquérir des territoires pour y déverser leur surplus chronique de population, généré par l'insuffisance des terres arables et la rudesse des conditions climatiques dans leurs contrées septentrionales d'origine ; mais aussi y pratiquer le pillage ou la simple menace du pillage, pour s'approprier marchandises et argent, afin d'alimenter précisément leur activité commerciale. Autrement dit, les Vikings étaient des peuples pour lesquels le pillage était couplé au commerce, comme cela a bien souvent été le cas à l'origine de ce dernier, ainsi que j'ai déjà eu l'occasion de le signaler. On peut d'ailleurs en dire autant de l'activité des Sarrasins au sud de l'Europe à la même époque.

Le commerce viking autour de la Baltique reposait en bonne partie sur la traite des esclaves. D'une part, parce que, comme je l'ai déjà mentionné, dans les communautés agricoles scandinaves, toutes les familles, et pas seulement celles des chefs claniques et militaires, exploitaient le travail d'esclaves. D'autre part et surtout, du point de vue qui nous intéresse ici, parce que ces esclaves servaient à alimenter le commerce avec d'autres peuples bordant la mer Baltique. Leurs raids mari-

times des VIII^e et IX^e siècles sur les côtes occidentales et méridionales de l'Europe visaient aussi à s'approprier cette marchandise très particulière et très prisée qu'étaient les esclaves.

Dans cette traite des esclaves, ce sont les Vikings suédois qui s'illustrèrent en particulier. Très tôt, ils poussèrent leurs expéditions guerrières, mais aussi leurs implantations et leurs circuits commerciaux sur les terres aujourd'hui russes, biélorusses et ukrainiennes, puis en direction de l'empire byzantin et du Moyen-Orient arabo-musulman à travers les fleuves ukrainiens et russes (le Niemen, le Dniepr, le Don et la Volga), créant ainsi progressivement une zone d'échanges allant de la Baltique jusqu'à la mer Noire et la mer Caspienne. Ils s'y firent connaître sous le double nom de *Varègues* (mot signifiant sans doute marchands itinérants) et de *Rus*. Pour soutenir et garantir leurs réseaux commerciaux, ils fondèrent de nombreuses villes (Novgorod, Smolensk, Kiev) et même, à la fin du X^e siècle et au début du XI^e siècle, le premier Etat en terre russo-ukrainienne, la principauté de Kiev. Et c'est principalement sur l'exportation d'esclaves slaves (accessoirement celui de fourrures, de miel et de cire) vers les contrées méridionales du Proche et Moyen Orient, en direction du califat de Bagdad et de l'Empire byzantin, et notamment de sa capitale Constantinople, que prospéra le commerce varègue pendant tout le haut Moyen Age. A tel point que leur nom (slave) devint synonyme d'esclave dans les langues nordiques et germaniques. En coupant les voies commerciales vers Bagdad et Constantinople, les invasions pechénègues puis turco-mongoles des XI^e et XII^e siècles allaient faire périr ce fructueux commerce et s'effondrer le royaume varègue auquel il servait de base économique.

Quant aux Vikings norvégiens et danois, ils eurent plutôt tendance à développer leurs activités conjointes de pillage et de commerce mais aussi leurs entreprises de colonisation en direction de l'ouest, en incluant dans leur champ, les côtes baltes, polonaises et prussiennes et, au-delà du Sund, la Frise, la Hollande et les Flandres, la France du Nord, mais aussi l'Angleterre, l'Ecosse et l'Irlande. Ce sont des Vikings norvégiens qui vont explorer l'Atlantique nord à partir du VIII^e siècle, y découvrir les îles Shetland et Féroé, avant de débarquer en Islande (qu'ils vont systématiquement coloniser à partir de la fin du IX^e siècle) et au Groenland, en poussant même sans doute au début du XI^e siècle jusque sur les côtes canadiennes (dénommées par eux Vinland). Et ce sont des Vikings danois qui, sous la conduite de leur chef Rollon, obtinrent du roi carolingien Charles le Simple le territoire qui depuis porte leur nom (la Normandie), mettant ainsi l'Europe scandinave en relation avec l'Europe occidentale, avant de pousser leurs expéditions et leur implantation en Italie du Sud. La constitution, autour de l'an mil, d'un royaume danois incluant la Norvège, le Sud de la Suède, les îles

Shetland et Féroé, les côtes islandaises ainsi que toute l'Angleterre, fit alors de l'ensemble de la mer du Nord un espace ouvert au commerce de poisson, de laine et de fourrures, de bois, d'étain et de fer mais aussi, là encore, d'esclaves.

Leurs activités commerciales mirent ainsi les Vikings danois et norvégiens en contact avec un autre peuple, les Frisons. Etablis sur une aire débordant la seule Frise actuelle et incluant une bonne partie de la Hollande et de la Zélande, ils pratiquaient eux aussi depuis deux bons siècles le commerce maritime le long des fleuves se jetant dans la mer du Nord (le Rhin, la Meuse et l'Escaut), mais aussi le long des côtes de la Manche, de l'Angleterre et de la partie occidentale de la mer du Nord, et jusque le long des côtes atlantiques de la Gaule franque, en faisant la prospérité des ports tels que Duurstede et *Quentovic*. Les Frisons allaient ainsi servir de relais aux activités de Vikings mais faire aussi office de rivaux dans le développement de leurs activités commerciales en direction de cette partie de septentrionale de l'Europe continentale et en direction de l'Angleterre, après comme avant sa conquête par les Normands. Cela fera très tôt de ces 'Pays Bas' (en gros toute la zone entre la Somme et le Rhin) le centre du commerce de l'Europe du Nord et de Bruges, au départ modeste bourg édifié près d'un pont (d'où son nom), l'équivalent septentrional de Venise. Et, de la même manière que cette dernière a entraîné toute l'Italie du Nord dans sa dynamique économique, l'activité commerciale de Bruges (mais aussi celle d'autres centres commerciaux importants tels Gand, Ypres, Dixmude, Tournai, Lille, Arras), a retenti sur celle de l'ensemble de cette aire.

D'autant plus que, de manière ancestrale, les Flandres sont le siège d'un artisanat textile important, produisant des étoffes de laine réputées. Cet artisanat, dont la matière première est traditionnellement fournie par l'Angleterre, a joué son rôle dans la dynamique commerciale des villes flamandes (c'est également contre ses produits que s'échangeaient ceux apportés par les commerçants normands); mais, inversement, il s'est aussi trouvé dynamisé par lui, en voyant s'ouvrir des perspectives de développement que le seul marché local n'aurait pu lui fournir. Aussi n'est-ce pas un hasard si c'est dans ces Flandres que, la pression de la demande solvable aidant, les négociants ont tôt cherché à tirer tout le parti productif possible de cet artisanat, en favorisant les innovations techniques (le rouet et le métier à pédale notamment) mais aussi socio-organisationnelles (le travail en commandite et les premières manufactures), ainsi que nous le verrons plus loin. Contrairement à celui du monde marchand vénitien, le développement du monde marchand flamand s'est donc couplé avec l'essor d'une proto-industrie qu'il a stimulé. De plus, la concentration de la population, que le dévelop-

pement des activités artisanales marchandes a entraînée sur les terres flamandes, va être à la source d'innovations dans les techniques agricoles, telles que la substitution de cultures dérobées à la pratique de la jachère. Double singularité qui lui permettra, contrairement à l'Italie du Nord, de rester en course dans la longue transition vers le capitalisme qui s'amorce alors.

Plus largement, tête de pont occidentale du monde marchand nordique, les Flandres vont entraîner dans leur développement économique les vallées des trois fleuves qui y débouchent, trois axes traditionnels de circulation et de commerce depuis l'Empire romain, expliquant ainsi l'essor de Cambrai et de Valenciennes baignés par l'Escaut, de Namur, de Dinant, de Liège et de Maastricht arrosés par la Meuse, de Cologne et de Mayence sur les bords du Rhin. Ainsi, de même que le monde marchand méditerranéen centré sur Venise et Gênes poussait ses pseudopodes vers le nord, le monde marchand nordique prolongé par les Flandres poussait les siens vers le sud.

3. Il était donc nécessaire que les mondes marchands qui s'étaient développés aux deux extrémités de l'Europe féodale des XI^e et XII^e siècles entrassent finalement en communication et s'interconnectassent. Tout d'abord par les voies terrestres et fluviales, à mi-chemin desquelles se tiennent, à partir de la moitié du XII^e siècle, des foires périodiques assurant la prospérité des villes champenoises (Lagny, Bar-sur-Aube, Provins, Troyes), transformant la Champagne tout entière en un vaste marché quasi-permanent, placé sous la protection et le contrôle efficace des comtes de Champagne qui, avant d'en tirer de substantiels bénéfices, en furent d'efficaces promoteurs, en en assurant l'organisation matérielle, la réglementation juridique et la police. A la jonction des deux foyers maritimes nordique et méditerranéen allait ainsi se développer un troisième centre du commerce lointain, permettant notamment aux produits de l'artisanat et de la proto-industrie textile du Nord de l'Europe (laine anglaise et draps flamands) de s'échanger contre les produits exotiques orientaux (épices et soieries apportées par les commerçants vénitiens) importés par les marchands italiens.

Cette jonction par voie terrestre et fluviale des deux foyers septentrional et méridional du commerce lointain allait cependant se trouver concurrencée, à partir du dernier quart du XIII^e siècle, par l'établissement de liaisons maritimes entre ces deux pôles via l'Atlantique. Les premières tentatives en ce sens ont lieu, à l'initiative des Génois, reliant la Méditerranée à Bruges, en 1278. Elles avaient été précédées par des tentatives, pour certaines réussies, des marins basques. Ces liaisons vont devenir régulières après la prise du détroit de Gibraltar, jusqu'alors contrôlé par les royautes arabes andalouses, par une flotte castillo-gê-

noise en 1292. L'établissement de ces liaisons maritimes entre les deux principaux pôles du commerce lointain européen va assurer le développement de l'activité économique des ports de Barcelone, de Séville, de Lisbonne et de Porto, dans une moindre mesure ceux de Bayonne, de Bordeaux, de La Rochelle et de Nantes, et accroître encore celui de Southampton et de Londres, entraînant à chaque fois celui de leur arrière-pays, incluant ainsi tout le quart sud-ouest de l'Europe dans la dynamique économique de l'axe Venise-Bruges, en provoquant cependant du même coup le déclin des foires et des villes champenoises. Ce sont surtout les ports de l'Espagne méridionale, Séville et Cadix, qui vont profiter de l'ouverture de ces nouvelles voies maritimes, leur offrant la possibilité d'exporter vers l'Europe du Nord tous les produits de l'agriculture méditerranéenne (huile d'olive, vins, fruits secs, pois chiches, cochenille, etc.) ou d'y réexporter les produits d'Afrique ou d'Orient (cuirs, cire, gomme arabique, épices, plumes d'autruche, or du Soudan, etc.) Séville va ainsi devenir, au cours des deux siècles suivants, un centre commercial et financier du même ordre d'importance que Venise, Gênes ou Bruges. C'est en fait la future base de l'expansion coloniale espagnole vers les Amériques qui se prépare ici.

Ainsi s'est créé, dès la fin du XII^e siècle, à partir des deux Méditerranées européennes, la méridionale et la septentrionale, un même monde marchand englobant le nord et le sud de l'Europe occidentale, et prenant appui sur un réseau de villes, la plupart maritimes, à la fois prospères et puissantes. Avec déjà l'esquisse d'une certaine division du travail entre ces deux pôles, le Nord de l'Europe se spécialisant dans la production et la commercialisation de produits de base (sel, céréales, bois, métaux, laine, draps) tandis que l'Europe du Sud se réserve plutôt le commerce des produits de luxe orientaux ou locaux. Par l'intermédiaire de sa façade méditerranéenne, ce monde marchand européen se connecte d'ailleurs avec les mondes marchands proche et moyen-orientaux, centrés sur Byzance, Alexandrie, Damas, Bagdad, et au-delà sur les mondes marchands extrême-orientaux, les uns et les autres restant cependant prisonniers de structures impériales qui en limitent et en contrôlent le développement.

Et ce serait essentiellement ce monde marchand qui, en y injectant le dynamisme propre à la recherche du profit, aurait tiré le cœur du féodalisme européen de la léthargie de son économie rurale. C'est ce que Pirenne exprime clairement dans le passage suivant :

« Quant à l'intérieur de la France et de l'Allemagne, ils ne s'ébranlent que très lentement sous la pénétration économique qui peu à peu s'y propage, soit en montant de l'Italie, soit en descendant des Pays-Bas. C'est au XII^e siècle seulement que celle-ci, gagnant de proche en

proche, transforme définitivement l'Europe occidentale. Elle l'affranchit de l'immobilité traditionnelle à quoi la condamnait une organisation sociale dépendant uniquement des rapports de l'homme à la terre. »³

Affirmation bien souvent reprise après lui, par ceux qui ont mis leurs pas dans les siens, et qui traduit une méconnaissance profonde et de la complexité des rapports féodaux de production en vigueur dans les campagnes du Moyen Âge central et de la dynamique de transformation dont ils sont le cadre et le siège. Méconnaissance fondée sur le préjugé que seule l'économie urbaine marchande serait dynamique, alors que l'économie rurale, domestique et domaniale, se verrait condamnée à la stagnation par son autarcie foncière.

Une perspective alternative

En fait, la thèse précédente postule plus qu'elle ne démontre que l'incontestable développement de l'économie marchande en plein cœur de l'Europe féodale des XI^e et XII^e siècles résulterait du *seul* effet de contagion du commerce lointain méridional et septentrional. C'est que, faute de se fonder sur une analyse des rapports féodaux de production, elle tend à négliger les possibilités endogènes de développement de l'activité marchande contenues dans ces rapports et que j'ai mises en évidence dans le chapitre précédent. Or ce n'est que par la médiation de ces possibilités que le commerce lointain d'origine méridionale ou septentrionale est parvenu à pénétrer un monde censé lui être radicalement étranger et en bonne partie hostile.

Ce qui est ici en cause, ce n'est pas seulement ni principalement le type de circulation marchande et monétaire répondant à la logique propre à ces rapports : dons et aumône, dépenses somptuaires des seigneurs, construction et entretien des différents équipements de la seigneurie (châteaux ou églises, ponts, routes et équipements banals : moulin, four, pressoir, etc.), dont il sera encore question par après. Sans compter celle entraînée par l'activité seigneuriale par excellence qu'est la guerre : achats de chevaux et d'équipements, versement ou perception de rançons, réparation nécessaire des destructions, etc.⁴

Il s'agit ici d'évoquer une perspective bien plus large. A différents titres, en effet, le monde féodal offrait lui aussi, de par ses structures les plus propres et les plus caractéristiques, un cadre propice au développement d'un commerce lointain que je qualifierai d'*endogène* par opposition à celui qui s'est développé sur ses marches méridionales et nordiques et qui est venu le pénétrer de l'extérieur, pour s'articuler à lui. D'une part, paradoxalement, si le caractère autarcique de l'économie

domaniale faisait directement obstacle *a priori* au développement du commerce proche (les domaines voisins produisant en gros les mêmes produits, l'échange entre eux n'aurait de toute façon guère eu de sens), il offrait par contre des opportunités à un commerce lointain se proposant de faire circuler des produits entre des régions distantes et des zones de productions qualitativement différentes, du fait même de la diversité écologique de l'Europe occidentale. D'autant plus que, j'y ai insisté, les rapports féodaux de production laissaient entre les mains des producteurs directs (serfs, tenanciers libres, alleutiers), une part plus ou moins importante de leur produit, quelquefois au-delà même de ce qui était strictement nécessaire à leur reproduction comme producteurs. D'autre part, comme nous l'avons également vu, ces mêmes rapports faisaient de chaque seigneurie un point d'appui potentiel au développement des réseaux marchands en tant que centre de prélèvement d'une partie du surproduit social par le seigneur lui-même. A quoi s'ajoute encore le fait que ces mêmes rapports libéraient les villes de la tutelle de la propriété foncière sinon du pouvoir féodal, en laissant ainsi en quelque sorte les mains libres aux marchands qui pouvaient s'y établir et en faire la base et le centre de leurs activités. Enfin, le morcellement politique de l'espace féodal, s'il pouvait entraver la circulation marchande en renchérissant les prix des marchandises par la multiplication des péages de toute sorte (les tonlieux), faisait aussi obstacle à toute comparaison des prix et au fonctionnement d'un marché concurrentiel, entraînant ainsi souvent de considérables différences de prix entre des localités pourtant géographiquement peu distantes. Opportunité propice par définition au capital marchand, se valorisant en jouant des inégalités entre prix d'achat et prix de vente.

Aussi n'est-il pas étonnant de constater la renaissance ou le développement des échanges marchands et d'une activité commerciale, et ce dès l'aube du féodalisme (aux IX^e et X^e siècles), en bonne partie indépendamment des circuits du commerce lointain méridional et septentrional dont les tenants de la thèse classique font grand cas, mais dont l'influence ne se fera pleinement sentir que dans les deux siècles suivants⁵. L'existence de ces courants et circuits d'échange nous est attestée par la multiplicité grandissante des capitulaires carolingiens ou ottoniens qui les autorisent au cours de ces deux siècles, en un temps où la création d'un marché ou l'autorisation d'une telle création est un acte relevant du pouvoir d'Etat (ou de ce qui en reste) qui, en contrôlant les points d'échange, y garantit certes en principe la sécurité et des marchands et des marchandises mais s'assure aussi des rentrées fiscales.

Ce commerce endogène au féodalisme est, pourtant, lui aussi un commerce lointain. Non pas en ce sens qu'il met nécessairement en circulation des biens sur de très longues distances, au regard des moyens

de communication et de transport de l'époque (même si c'est quelquefois le cas); mais en ce sens qu'il met en relation (marchande) des aires de production différentes, non liées organiquement entre elles. En témoignent ses différentes caractéristiques. Ses acteurs tout d'abord, qui sont essentiellement des marchands ambulants, quelquefois des aventuriers, qui se déplacent le plus souvent en groupes armés, de manière à défendre leurs marchandises sur des routes encore trop peu sûres; et qui forment même déjà des associations permanentes (des frairies ou fratries), de manière à pouvoir réaliser ensemble ces achats en gros qui sont le propre du négoce et qui sont gages de profits mercantiles, alors partagés entre les différents membres de l'association. Associations qui sont les ancêtres des guildes, hanses, charités, etc. qui se déploieront dans les siècles suivants dans les grandes villes marchandes, lorsque les commerçants s'y seront sédentarisés et y auront consolidé leurs positions.

Mais certains de ces marchands sont aussi primitivement des agents ministériels des seigneurs, clercs ou laïcs, souvent dépendants personnellement de ces derniers, faisant partie de leur domesticité, chargés d'approvisionner leurs demeures et leurs cours en produits d'origine lointaine, que leurs domaines ne leur fournissent pas, ou chargés au contraire d'en écouler les surplus. Ce sont d'ailleurs fréquemment des Juifs, rompus de longue date à la pratique du commerce lointain en Europe occidentale. Ces marchands ne réalisent leur profit qu'en marge des transactions qu'ils effectuent pour le compte de leurs maîtres et sur lesquelles ils ont des comptes à leur rendre. Et ce n'est que progressivement et non sans mal qu'ils se dégageront de cette dépendance. Rien n'illustre mieux l'enracinement d'un certain type de commerce lointain au sein même des rapports féodaux de production que ces espèces de commis voyageurs officiels que sont leurs marchands ministériels des grands seigneurs.

La situation des localités, où se tiennent les marchés (souvent hebdomadaires) ou les foires (plutôt annuelles) vers lesquels ces marchands convergent périodiquement et entre lesquels ils circulent, ne témoigne pas moins du caractère lointain de leur commerce. Ce sont le plus souvent des ports, maritimes ou fluviaux, à une époque où l'on se déplace encore plus facile par voies d'eau que sur terre. Mais elles peuvent aussi se situer autour de ponts ou encore à la confluence de routes. On les trouve également aux portes des principales demeures seigneuriales ou des grands monastères, qui fournissent aux marchands ambulants leurs principaux clients, dans la mesure où ce sont eux qui accaparent alors l'essentiel du surproduit social. Mais aussi, fréquemment, en marge des cités et des bourgs, qui constituent à cette époque, comme nous l'avons vu, les seuls centres urbains véritables, où réside également une partie

des puissants et qui sont aussi des lieux de concentration, permanente ou temporaire, de la population.

Quant aux produits dont il est ainsi fait commerce, ils mêlent, à côté des articles de luxe (soieries et épices d'Orient, bijoux et articles d'orfèvrerie, ambre, fourrures) qui font traditionnellement l'objet du commerce lointain et qui proviennent sans doute des circuits méridionaux et septentrionaux, des produits bien plus banals : des moyens de consommation courants mais indispensables (tel le sel) ou recherchés (tels le vin, le miel ou l'huile), des moyens de production (fer, plomb, outils, armes, chevaux), sans compter ce qui reste encore l'un des articles les plus prisés : l'esclave (essentiellement à des fins d'usage domestique). Bref, dans tous les cas, ce qui n'est ni produit ni même producible sur place et dont le prix est élevé, de manière à pouvoir compenser les frais importants qu'occasionne alors leur transport dans les médiocres conditions de circulation de l'époque.

Même s'ils sont le plus souvent, initialement au moins, itinérants, ces commerçants, qui animent les petits marchés locaux ou déjà de plus grandes foires en plein cœur de l'Europe féodale, ont besoin de se fixer dans une cité ou autour d'un bourg, où ils demeurent pendant les intervalles de leurs pérégrinations ou de leurs courses ; ou durant la mauvaise saison, quand il est impossible de prendre la mer, de naviguer sur les fleuves ou que les routes sont impraticables. En ces lieux, ils peuvent entreposer et conserver leurs marchandises en toute sécurité, en y étant enregistrés comme *mercatores* ou *negociatores*, comme individus disposant du droit à apporter des marchandises sur le marché local ; et, à partir d'eux, ils peuvent rayonner. Ainsi s'explique qu'avec ce commerce lointain endogène va, selon les régions, renaître ou se développer, du même mouvement et au même rythme, la vie urbaine. Ce sont évidemment les cités et les bourgs qui, de par leur site et leur situation, offraient les conditions les plus favorables à la fois quant aux communications et quant à la sécurité qui furent choisis par ces marchands pour leur servir de base arrière. Ils en accrurent ainsi et la population et le territoire en agrandissant ce dernier de faubourgs, incluant débarcadères et « ports » (enclos servant d'entrepôts ou d'étapes pour des marchandises), en y favorisant quelquefois une activité commerciale permanente autour d'une place de marché ou de rues commerçantes. La ville médiévale acquiert ainsi, en plus d'une nouvelle physionomie, une nouvelle fonction, distincte de celles d'administration politique et religieuse et de protection militaire qui avaient été les siennes au cours du haut Moyen Âge.

Cette localisation et cette concentration urbaine de l'activité marchande, itinérante ou résidente, devaient nécessairement y induire la naissance ou, du moins, favoriser le développement d'un second type

d'activité, qui s'avérera tout à la fois complémentaire et concurrente du commerce lointain dans l'essor des villes médiévales : l'artisanat marchand, et qui va concourir avec ce dernier à en fixer les traits caractéristiques. Car ces commerçants et leurs familles ont besoin de moyens de consommation (notamment alimentaires) mais aussi de moyens de production (de la circulation marchande : entrepôts, caisses, tonneaux, voitures, chariots, bateaux, etc.). À côté des marchands s'établissent ainsi, dans les ports ou faubourgs marchands, une kyrielle d'artisans de différentes professions qui leur fournissent ces moyens de production et de consommation sous forme de marchandises : des boulangers, des bouchers, des poissonniers, des cordonniers, des tisserands, des teinturiers, des aubergistes et hôteliers, des brasseurs ; mais aussi des charpentiers, des menuisiers, des charrons, des forgerons, des bateliers, des voiliers, etc., la plupart serfs en rupture de ban attirés par la prospérité naissante des villes et la liberté que celles-ci leur offrent. L'essor de cet artisanat urbain marchand est la conséquence directe de celui du commerce urbain, dont il constitue l'activité connexe, bien souvent la condition matérielle même de possibilité ; en un temps où, de toute manière, l'activité domestique des serfs, des ateliers domaniaux ou des monastères, fournit encore directement l'essentiel des produits artisanaux dont les campagnes ont besoin. Évidemment, le même phénomène a accompagné le développement des deux mondes marchands médiévaux précédemment décrits, expliquant pourquoi ceux-ci avaient entraîné ou stimulé le développement de l'artisanat dans leur sillage ou dans leur hinterland.

Ainsi le commerce lointain endogène donna-t-il naissance à une économie marchande locale mettant en rapport commerçants et artisans marchands. À l'origine exclusivement urbaine, cette économie marchande devait cependant nécessairement et rapidement déborder sur les campagnes environnantes et les entraîner à leur tour dans son mouvement, ce dont témoigne la multiplication des marchés locaux au cours des XI^e et XII^e siècles dans toutes les régions d'Europe occidentale. D'une part, l'essor de la population des villes et de leurs activités de commerce et d'artisanat allait induire une demande urbaine croissante de moyens de consommation (notamment alimentaires : blé, viande, vin, etc.) mais aussi de moyens de production (essentiellement des matières premières à destination de l'artisanat : bois, cuir, peaux, lin, chanvre, laine, etc.) en direction des campagnes environnantes et des producteurs ruraux (seigneurs et paysans, qu'ils soient serfs, tenanciers libres ou alleutiers), en les incitant par conséquent à faire entrer une part croissante de leur surplus dans des échanges marchands avec les villes. Autrement dit, les producteurs et propriétaires ruraux vont se trouver incités à produire de plus en plus pour répondre à la demande

solvable des marchés urbains, proches ou même lointains : d'une part, par le développement extensif de l'agriculture, par le défrichement et le déboisement, l'assèchement de marais, la conquête des landes maritimes, qui furent la grande œuvre économique des XI^e et XII^e siècles dans toute l'Europe occidentale, et qui s'expliquent au moins autant par l'essor de l'économie marchande et monétaire que par la pression démographique sur les terres; d'autre part, par son développement intensif grâce à l'obtention de meilleurs rendements, impliquant des progrès dans les instruments agricoles et dans les pratiques (techniques) agricoles, dont j'ai signalé au chapitre précédent en quoi ils ont trouvé dans le servage leur condition socio-économique de possibilité. L'un ayant été quelquefois la condition de l'autre : les nouvelles terres, produites par défrichement, rendant possible mais aussi quelquefois nécessaire l'introduction de nouveaux instruments ou de nouvelles pratiques agraires, tout en contribuant par ailleurs à assouplir et alléger les formes féodales d'exploitation et de domination (les tenanciers installés sur les terres qu'ils avaient défrichées se voyant souvent assurer par les seigneurs de la pleine propriété d'une partie d'entre elles). La demande urbaine croissante de produits agricoles constituera ainsi un puissant aiguillon pour le développement des forces productives à la campagne; mais elle y exacerbera aussi la lutte pour l'appropriation du surplus agricole, en conduisant du coup à transformer profondément leurs rapports de production, comme nous le verrons plus loin en détail.

Tandis que, d'autre part et inversement, le même processus allait favoriser l'essor d'une offre urbaine (alimentée soit par le commerce lointain, soit par la production artisanale locale) à destination également des campagnes proches, d'autant que le précédent mouvement y faisait émerger une demande solvable de tels produits urbains. Ce qui ne pouvait qu'inciter encore davantage les producteurs ruraux, seigneurs et paysans, à répondre à la demande urbaine en produits agricoles, donc à prendre une part croissante à l'économie marchande urbaine, pour se procurer les ressources monétaires nécessaires à leurs propres achats auprès des marchands et artisans urbains. Et, par contre-coup, l'activité de ces derniers s'en trouvait stimulée à son tour, en se concentrant et en se spécialisant de plus en plus. Les deux mouvements, opposés et complémentaires, tendront ainsi à se renforcer réciproquement, en formant un cercle (un processus rétroactif) dont la circonférence ne cessera de s'élargir, au fur et à mesure où elle inclura de nouveaux producteurs. Cercle qui s'avérera vertueux pour les uns et vicieux pour les autres, ainsi qu'on le verra encore par la suite.

En bref, l'essor de l'économie marchande urbaine, primitivement fondée sur un commerce lointain, allait induire un développement de relations marchandes entre les villes et leurs campagnes immédiatement

environnantes, favorisant en définitive l'essor du commerce proche et, du même coup, la pénétration de l'économie marchande et monétaire dans la vie rurale. Déjà notable en Europe occidentale à partir du X^e siècle, le processus ira en croissant et en s'accéléralant dans le cours des deux siècles suivants (XI^e et XII^e siècles). C'est donc sous l'effet de contagion créé par le commerce lointain *endogène* au féodalisme, contagion opérée par l'essor des besoins de la production artisanale urbaine connexe de ce commerce et par la croissance démographique des villes, que va se produire l'intégration des campagnes médiévales dans l'économie marchande et monétaire. Et c'est ce commerce *endogène* qui va servir de canal pour transmettre l'impulsion du commerce lointain *exogène*, méridional et septentrional, tout en se trouvant stimulé par lui. L'unification marchande du continent procédera de l'interconnexion de ces deux types de commerce lointain, celui qui s'est développé en périphérie du monde féodal, dans les deux mondes marchands méridional et nordique; et celui qui s'est développé en plein cœur du monde féodal, en donnant naissance à d'innombrables petits marchés locaux finissant par se ramifier entre eux.

Si, dans l'analyse précédente, l'échange marchand semble demeurer le facteur primordial, rappelons cependant qu'il n'a pu jouer ce rôle moteur et impulser cette dynamique d'ensemble que parce, de par leurs multiples spécificités (servage, autonomie de villes dégagée de la tutelle de la propriété foncière, morcellement politique du territoire) mises en évidence dans le chapitre précédent, les rapports féodaux de production créaient les conditions de possibilité non seulement de l'enclenchement d'une telle dynamique mais de sa poursuite continue. Le primat apparent de la *circulation* marchande s'explique bien *in fine* par les traits propres des rapports féodaux de *production*. Voyons maintenant comment la première va progressivement infléchir et même modifier profondément les seconds, en ouvrant le chemin au capital selon trois voies différentes, d'inégale importance cependant quant à l'avenir qu'elles réserveront à la formation des rapports capitalistes de production.

2. L'IMPASSE DE LA CORPORATION

Nous venons de voir que le développement des relations marchandes entre villes et campagnes, dans le sillage et sous l'aiguillon du commerce lointain, a favorisé l'essor, à partir de l'an mil, à la campagne comme à la ville, d'une forme particulière de production et de propriété, reposant sur un rapport de production spécifique, la petite production marchande. Si celle-ci renferme potentiellement tous les éléments

nécessaires à la formation du rapport capitaliste de production, si elle recèle donc la possibilité de ce dernier, elle n'en a pas moins constitué, au cours du Moyen Âge européen, une impasse sur la voie de son actualisation, du fait de l'organisation corporative dont elle va se doter dans les villes. Nous verrons cependant ultérieurement qu'il en a été différemment à la campagne.

La petite production marchande urbaine médiévale

Trois traits essentiels caractérisent le rapport de production définissant la petite production marchande. D'une part, le producteur y est le propriétaire privé (à titre individuel ou familial) de l'intégralité de ses moyens de production (objet et moyens de travail), qu'il les produise par lui-même ou qu'il les acquière par le biais d'échanges marchands. D'autre part, il met ses moyens de production en œuvre par lui-même ou avec l'aide des membres de sa famille. S'il recourt à de la main-d'œuvre salariée, celle-ci ne doit pas le dispenser de mettre lui-même la main à la pâte : dans ce rapport de production, si le producteur immédiat est propriétaire de ses moyens de production, inversement le propriétaire est et reste producteur immédiat. Ce qui implique évidemment que l'échelle de la production soit restreinte (d'où le qualificatif de *petite* production). Enfin, le produit est destiné en tout ou, du moins, pour l'essentiel au marché : les moyens de production mis en œuvre ne servent pas à produire des valeurs d'usage privées (individuelles ou familiales) mais des valeurs d'usage sociales sous forme de marchandises. Et c'est aussi par le biais d'échanges marchands que le producteur se procure une part plus ou moins importante de ses moyens de production tout comme de ses moyens de consommation.

Il est aisé de comprendre qu'un pareil rapport de production peut constituer l'antichambre du capital. En effet, d'une part, en tant que production marchande, il offre aux producteurs appliqués, habiles, avisés ou tout simplement chanceux, la possibilité d'accumuler une richesse monétaire nécessaire et suffisante pour se convertir, le moment venu, en capital-argent, capable d'acheter à plus grande échelle moyens de production et forces de travail. Tandis que, d'autre part, toujours en tant que production marchande, il rend les producteurs dépendants quant à leur reproduction d'un mécanisme général et impersonnel (le marché et la concurrence qui s'y mène entre producteurs) qu'ils ne dominent pas et qui peut, à l'occasion, se retourner contre eux, en conduisant inversement les moins appliqués, habiles, avisés ou tout simplement les plus malchanceux à la ruine : à perdre leur statut de producteurs propriétaires de leurs moyens de production, à être séparés

de ces derniers et à être contraints par conséquent à fournir, sous forme de marchandises, les forces de travail nécessaires à la conversion de leurs confrères en capitalistes. Autrement dit, la production marchande *simple* (autre dénomination de la petite production marchande) contient en elle les germes de cette production marchande *développée* qu'est la production capitaliste, en conduisant à accroître progressivement, par le biais de la concurrence marchande, les différenciations sociales entre les producteurs, en transformant les uns en capitalistes et les autres en travailleurs salariés.

C'est surtout dans les villes que la dynamique de l'économie marchande médiévale va donner naissance à ce type de rapport de production qu'est la petite production marchande, sous la forme d'un artisanat marchand, à côté de mais aussi en opposition à l'artisanat rural, qu'il s'agisse de l'artisanat domanial (pratiqué sur le domaine du seigneur, religieux ou laïc) ou de l'artisanat domestique (pratiqué par les paysans en complément de leurs activités agricoles). Le maître-artisan, qui tient atelier et boutique dans une ville, achète les matières premières qu'il transforme ainsi qu'une partie au moins de ses moyens de travail (outils). Il travaille seul ou, éventuellement, avec l'aide de quelques compagnons (encore appelés couramment *valets* ou *sergents*) et apprentis qu'il rémunère, pour partie en espèce (argent) pour partie en nature (en leur fournissant gîte et couvert, en leur laissant éventuellement une partie du produit dès lors qu'il se compose de moyens de consommation, etc.) Sa production est vendue à la clientèle locale ou à des marchands qui l'écoulent au loin. Selon le cas, en fonction de la nature de ses produits et de l'état du marché, il opère sur commande ou il travaille à prix.

On conçoit aisément comment un pareil rapport de production aurait pu se transformer en rapport capitaliste de production. Le maître-artisan est d'ailleurs déjà un capitaliste potentiel. Il lui faut procéder à une avance d'argent pour acheter sa matière première et ses outils, tout comme pour rémunérer ses compagnons et apprentis. Cette avance de valeur, il compte bien la récupérer, éventuellement grossie d'une survalueur (un bénéfice) grâce à son travail productif mais aussi à celui de ses compagnons et apprentis, qu'il exploite donc dans une certaine mesure. Sans doute s'agit-il encore de ce que Marx et Engels nomment, dans *L'idéologie allemande*, un « *capital naturel* »⁶ : les moyens de production tout comme les forces de travail qu'il emploie valent encore essentiellement par leurs valeurs d'usage particulières, en tant qu'ils lui permettent d'accomplir son métier et de se reproduire comme maître de ce métier, et ils ne comptent pas encore comme éléments d'une valeur en procès. Il n'empêche qu'une accumulation de richesse monétaire est possible sur cette base, qui lui permettrait petit à petit d'élargir l'échelle de sa production, en achetant plus de matières premières et

plus d'outils, en embauchant des compagnons supplémentaires, en élargissant aussi l'échelle de sa production tout comme sa sphère de circulation (son marché ou sa part de marché), et de transformer ainsi progressivement son «*capital naturel*» en capital tout court: en une valeur abstraite uniquement préoccupée de sa propre reproduction élargie, indépendamment des éléments matériels et sociaux qui lui servent de supports.

La corporation comme organisation et défense collectives du métier

En fait, cette voie potentiellement ouverte au capital par l'artisanat urbain va se trouver bouchée par l'organisation féodale du métier: la corporation⁷.

«La concurrence des serfs fugitifs qui ne cessaient d'affluer dans les villes, la guerre incessante de la campagne contre les villes et par conséquent la nécessité d'une force militaire organisée, le lien constitué par la propriété en commun d'un travail déterminé, la nécessité de bâtiments communs pour la vente de leurs marchandises, en un temps où les artisans étaient aussi des commerçants, et l'exclusion de ces bâtiments que cela implique pour les personnes non-qualifiées, l'opposition des intérêts des différents métiers entre eux, la nécessité de protéger un métier appris avec peine et l'organisation féodale du pays tout entier furent cause que les travailleurs de chaque métier s'unirent en corporations.»⁸

Dans ce passage de *L'idéologie allemande*, Marx et Engels condensent l'essence de la corporation: une organisation et une défense collectives des métiers, au bénéfice en premier lieu de leurs maîtres, de nature essentiellement féodale. Max Weber la définit en des termes relativement proches, en insistant pour sa part sur son caractère monopoliste:

«Une corporation est une association d'artisans spécialisés selon un type de métiers. Sa fonction s'exerce selon deux exigences, l'une interne: réglementer le travail; l'autre externe: en obtenir le monopole. Elle y parvient en requérant de tout artisan exerçant dans l'endroit en question qu'il intègre la corporation.»⁹

Les premières corporations d'artisans se forment dans le cours du XI^e siècle. Elles se présentent alors essentiellement comme des associations d'entraide mutuelle entre gens d'un même métier, se prêtant aide et concours en cas de difficulté financière, de démêlés juridiques, de maladie ou de décès. Leur généralisation ne datera que de la seconde moitié du XII^e siècle, dans le contexte de la «*révolution communale*»

dont il sera question à la fin de ce chapitre et avec laquelle elle entretient en rapport étroit.

On peut alors définir le plus généralement la corporation comme l'organisation collective d'un métier par et pour les maîtres-artisans. Réunissant obligatoirement tous les artisans d'un même métier et d'une même localité, quel que soit leur statut (maîtres-artisans, compagnons ou apprentis), mais en étant placée sous la direction et le contrôle des seuls maîtres, elle définit, réglemente et contrôle tout à la fois le champ du métier (les activités productives qui peuvent licitement être exercées par ses membres – d'où d'ailleurs de fréquents conflits entre corporations); les conditions d'entrée dans le métier (serment d'adhésion, conditions d'apprentissage et conditions d'accès à la maîtrise); les pratiques du métier (les matières et les outils à employer, les modes de produire et les techniques à déployer, les qualités du produit à obtenir); les relations entre les différents producteurs, entre maîtres-artisans d'une même corporation ainsi qu'entre maîtres et compagnons, en fixant prix et salaires; enfin la juridiction du métier, chargée de trancher les conflits et de sanctionner les contrevenants. Pareille organisation, quelquefois extrêmement tatillonne dans ses modes de contrôle, devait évidemment conduire à fixer définitivement les métiers dans des formes et des pratiques empêchant toute évolution technique et sociale. Et son contrôle des activités de ses membres est d'autant plus efficace que, à l'intérieur d'une ville donnée, chaque métier se regroupe couramment dans une rue ou un quartier (dont la toponymie de bon nombre de nos centres-villes porte encore témoignage), en les plaçant sous le regard les uns des autres.

En fait, ces effets conservateurs ne sont nullement fortuits; ils correspondent bien à la finalité essentiellement défensive de la corporation. Cette fonction défensive, la corporation l'exerce en premier lieu à l'égard de ces concurrents extérieurs, réels ou simplement potentiels, que constituent pour les artisans urbains les artisans ruraux, qu'il s'agisse des artisans permanents des ateliers domaniaux ou des artisans occasionnels que sont alors la plupart des paysans, libres ou asservis, ou encore des artisans itinérants. En somme, il s'agit pour chaque corporation (soit essentiellement pour les maîtres-artisans qui la dominent) d'obtenir et d'imposer un monopole collectif de production et de circulation d'un certain type de biens marchands sur le marché local de la ville où elle est établie, en excluant les concurrents potentiels. Telle est bien en définitive la raison d'être tant de la délimitation du champ du métier et des conditions de son exercice que de la réglementation détaillée de la production et du produit qu'adoptent et qu'imposent les organisations corporatives.

C'est le moment, en effet, de se souvenir que la campagne médiévale est le siège d'une production artisanale régulière et intensive, dont

les produits peuvent venir faire concurrence à ceux des artisans urbains, dans le cadre du développement des échanges marchands entre villes et campagnes dont il a été question plus haut. C'est d'ailleurs très probablement dans une bonne mesure cet artisanat rural qui a nourri le développement de l'artisanat urbain à partir de l'an mil. Les premiers artisans urbains furent, pour la plupart, soit des serfs en rupture de ban, soit des serfs casés par leur maître en ville en continuant à y être soumis à une redevance personnelle sur le fruit de leurs activités. Et l'artisanat urbain ne cessera par la suite de s'enrichir de nouveaux transfuges ruraux, en bénéficiant notamment de la fuite de serfs, alimentée par l'attraction qu'exercent sur eux l'économie et la société urbaines, qui leur font miroiter la possibilité d'échapper à leur servitude autant qu'à leur misère. En ce sens, en se préservant par le monopole corporatif de la concurrence de l'artisanat rural, les artisans urbains ont cherché en définitive à se couper de leurs propres origines devenues menaçantes pour leur reproduction : pour se reproduire, il leur a fallu tenir à l'écart ce et ceux qui les avaient initialement produits. Une nouvelle fois, on constate que les conditions de la production (formation) d'un rapport de production ne sont pas celles de sa reproduction (de sa permanence).

Mais la corporation assure, en second lieu, la défense du métier à l'égard de cet autre risque que constitue la transformation potentielle de certains de ses membres en capitalistes. Autrement dit, elle ne vise pas moins à limiter la concurrence interne qu'elle ne vise à supprimer la concurrence externe ; et, pour autant que cette concurrence interne soit inévitable, l'organisation corporative vise à assurer une parfaite égalité des chances entre ses membres. C'est essentiellement à cette fin que chaque corporation interdit à ses membres d'avoir plus d'un atelier, de travailler ou de faire travailler dans des locaux ou avec des outils dont ils ne seraient pas les propriétaires, de pratiquer un autre métier que celui régi par la corporation ou de vendre ce qu'il n'a pas produit dans son atelier, qu'elle limite de même le nombre de compagnons et des apprentis que chaque maître peut employer, le nombre d'heures qu'il peut les faire travailler (en interdisant par exemple le travail de nuit, en faisant strictement respecter les jours fériés), mais aussi les quantités de matière première qu'il peut acheter à la fois, qu'elle régleme la transmission des ateliers de sorte à ce que ceux-ci restent en nombre constant, etc. Visiblement, ce qu'il s'agit ici de conjurer, c'est le risque, inhérent à la petite production comme nous l'avons vu, d'une concentration entre les mains de quelques-uns de moyens de production et de forces de travail telle qu'elle conférerait à leurs détenteurs, devenus capitalistes, le moyen d'une « concurrence déloyale » du restant des maîtres-artisans, en conduisant la plupart d'entre eux à la ruine.

Et c'est ce même risque de transcroissance de la petite production marchande en production capitaliste qu'il s'agit de conjurer en réglant les rapports entre les différents métiers et, par conséquent, entre les différentes corporations. La réglementation corporative vise alors à éviter que, du fait de leur position au sein de la division sociale du travail artisanal, certains métiers n'en placent d'autres sous leur dépendance, en profitant notamment de leur plus grande proximité à l'égard du marché final. A cette fin, le régime corporatif a tenté, autant que possible, d'imposer une division du travail par produits et de limiter la division du travail par opérations productives. C'est ce que souligne Max Weber :

« Dans l'industrie vestimentaire, par exemple, le cours de la production n'était pas divisé transversalement, du lin au vêtement fini, en fonction des industries spécifiques que sont le filage, le tissage, la teinturerie, la draperie, etc. ; dans la mesure de leur possible, les corporations s'arrangeaient, au contraire, pour que la spécialisation se fit selon le produit fini : un artisan fabriquait des pantalons, d'autres des vestes. »¹⁰

Nous verrons cependant que c'est aussi sur ce point que la réglementation corporative touchait à sa limite ; et que c'est notamment de cette faille dont saura tirer parti, le moment venu, le capital marchand.

Sous ce double rapport, qu'il s'agisse d'établir un monopole collectif à l'égard de l'extérieur ou de limiter la concurrence et la dépendance internes, l'organisation corporative n'a pas eu d'autre finalité en définitive que la reproduction du statut des artisans comme petits producteurs marchands. Il s'agissait d'assurer la pérennité d'une forme sociale de production dans laquelle le producteur, qu'il soit apprenti, compagnon ou maître, était toujours assuré de pouvoir « vivre selon son rang », donc de pouvoir s'approprier ses moyens de production et, partant, ses moyens de subsistance.

Le caractère féodal de la corporation

Par nombre de ses aspects, la corporation participe de l'univers féodal et apparaît en définitive comme l'organisation féodale de la petite production marchande urbaine. Les rapports entre maîtres et apprentis, voire ceux entre maîtres et compagnons, procèdent largement des rapports personnels de dépendance propres à l'univers féodal, qui contrastent si fortement avec les rapports réifiés caractéristiques du monde capitaliste. Quant aux maîtres-artisans, ils entretiennent un rapport de dépendance communautaire à la corporation qu'ils forment tous ensemble. Et cela vaudra aussi longtemps pour les compagnons.

Surtout, destinée à établir et défendre un monopole collectif local, la corporation procède en définitive de la même démarche que le pouvoir féodal. Comme le seigneur établit son monopole de la terre, de l'usage de certains instruments de travail (le moulin banal, le four banal, etc.) ou de moyens de circulation (routes, ponts, etc.), la corporation s'arroge le monopole de la production et de la circulation d'un certain type de biens sur une certaine aire, ville et autant que possible p proche campagne environnante, avec les privilèges et les interdits légaux qui garantissent un pareil monopole.

Ces deux monopoles vont d'ailleurs entretenir des rapports complexes et mouvants, faits de complémentarité autant que de rivalité, et qui s'inscrivent dans le contexte plus large des rapports entre les villes et les puissances féodales dont il sera question plus loin. Au départ, souvent le monopole corporatif procède directement du monopole féodal: le premier résulte d'un privilège obtenu par les artisans de la part du seigneur exerçant son ban sur la ville considérée. Contre des espèces sonnantes et trébuchantes mais aussi contre des corvées ou des services divers (notamment militaires), le seigneur concède en quelque sorte aux artisans urbains l'exercice de son propre monopole, en limitant l'étendue (à une partie du territoire) et la compétence (à la production d'un certain type de produit), et en intervenant même dans l'organisation corporative dès lors que le métier présente un caractère stratégique (par exemple en cas production d'armements), tout en garantissant le monopole corporatif par son pouvoir banal (judiciaire et militaire). D'où de régulières controverses entre seigneurs et corporations, pouvant le cas échéant dégénérer en conflits ouverts, sur le montant des redevances (en espèces ou en travail) ou la portée de cette concession de monopole. Et même lorsque leur privilège est arraché de haute lutte par les artisans urbains au seigneur au bénéfice de leurs corporations, c'est toujours sur le pouvoir banal du seigneur que ces dernières doivent encore pouvoir compter pour défendre leur monopole; tant du moins que le pouvoir municipal ne se sera pas suffisamment consolidé pour se substituer au pouvoir seigneurial.

Ce n'est en effet que lorsque le pouvoir municipal se sera affermi dans les villes, en secouant la tutelle féodale, que le monopole corporatif pourra lui-même s'en émanciper, en rachetant par exemple les droits à redevance. C'est alors le pouvoir administratif, policier, judiciaire et, en définitive, militaire de la commune qui servira de point d'appui au monopole corporatif – la commune devenant elle-même une sorte de seigneurie collective. D'où le caractère stratégique du contrôle de ce pouvoir par les corporations: ce n'est que dans les villes où les corporations sont parvenues à s'assurer ce contrôle et à le conserver que le régime corporatif a pu se affermir et perdurer.

Notamment en se préservant alors, en partie au moins, de l'effet dissolvant à son égard des formes de transition aux rapports capitalistes de production qui vont se développer sous l'impulsion du capital marchand.

3. LA VOIE DÉTOURNÉE DU CAPITAL MARCHAND

Nous avons vu précédemment comment l'essor des relations marchandes entre villes et campagnes, ainsi qu'entre les villes elles-mêmes, a conduit, à partir de la fin du X^e siècle, au développement du commerce, à la fois proche et lointain, et par conséquent d'une 'classe' de commerçants, les *mercatores* ou *negociatores*. D'itinérants au départ, ces marchands vont progressivement se sédentariser en se fixant dans les villes, cités ou bourgs, en assurant ainsi du même coup le développement de ces dernières. Les deux formes de commerce, itinérant et résident, ont cependant continué à cohabiter longtemps, de manière à la fois complémentaire et concurrente. Avec l'artisanat marchand, le commerce va ainsi donner à la ville médiévale européenne son visage singulier et caractéristique.

Rapidement, ces commerçants urbains vont se constituer en guildes, équivalentes aux corporations constituées par les artisans, et dans les mêmes buts que ces dernières. D'une part, imposer le monopole collectif local des activités commerciales de leurs membres, en les défendant à l'égard des concurrents extérieurs: les marchands itinérants tout d'abord, mais aussi les marchands installés dans les campagnes, non-membres de la guilde, les marchands des autres villes enfin, dont la présence est pourtant nécessaire à leur propre commerce et donc tolérée à ce titre, mais dont l'activité est surveillée et réglementée (communément, on leur impose l'obligation de résider, généralement dans un quartier à part, de déposer leur marchandise dans des entrepôts spécifiques, de passer par des courtiers locaux ou de s'associer à des confrères locaux pour mener leurs activités commerciales, on les soumet à des taxes spécifiques, etc.) D'autre part, ces mêmes guildes tentent, tout comme les corporations, de limiter et de réglementer la concurrence entre leurs membres, en veillant à l'égalité des chances entre ces derniers. A cette fin, elles instituent fréquemment l'interdiction de prendre des options d'achat (d'acheter des marchandises à un commerçant étranger avant qu'il ne les ait introduites sur place); ainsi que le droit de partage égal: tout commerçant en rupture de stock a le droit d'exiger d'un de ces confrères qu'il lui cède une partie de son propre stock excédentaire de marchandises au prix auquel celui-ci les avait acquises, ac-

cru d'un dédommagement. Autant de mesures visant, comme dans le cas des corporations, à prévenir le risque, inhérent à toute activité marchande, de formation d'un capital (en l'occurrence commercial) qui se retrouverait en situation dominante, sinon en situation de monopole, sur le marché local d'un certain type de biens. L'existence même de pareilles mesures témoigne que le risque était effectif; et que la potentialité de formation d'un tel capital devait sans cesse tendre à s'actualiser.

Evidemment, tout comme les corporations, les guildes de marchands devaient pouvoir compter sur les autorités locales, seigneuriales ou municipales, pour rendre effectives de pareilles mesures, imposer le respect des règles et règlements régissant localement l'activité commerciale, tout comme plus largement pour la production des infrastructures collectives (quais, entrepôts, halles, etc.) nécessaires à l'exercice de l'activité commerciale. Ce qui, selon les époques et les conjonctures politiques, impliqua soit des conflits avec ces autorités (tant que celles-ci étaient seigneuriales), conflits ayant le plus souvent essentiellement pour enjeu les prélèvements fiscaux; soit, au contraire, une instrumentalisation de ces mêmes autorités dès lors que, concurremment aux corporations d'artisans ou en s'alliant à certaines d'entre elles, les guildes marchandes se seront emparées du pouvoir communal. Episodes d'une lutte pluriséculaire sur lesquels je reviendrai en fin de chapitre.

Le développement du capital commercial

En fait, comme en d'autres occasions dans l'histoire et en dépit des mesures restrictives prises par les guildes marchandes tout comme par les corporations d'artisanat, le commerce lointain, endogène aussi bien qu'exogène, dont les villes médiévales sont les points d'appui, va donner naissance, au cours du Moyen Age central, à la formation d'un important capital commercial. Celui-ci va se former et se développer à partir du négoce, du commerce de gros, articulé sur le commerce de détail dont il ne se sépare que progressivement en tendant à se le subordonner. Il va s'en distinguer cependant, d'une part, par le volume des transactions; d'autre part, par le fait qu'il prend rapidement l'allure d'un commerce entre marchands, en n'ayant plus comme clientèle les consommateurs finaux mais d'autres commerçants; enfin et surtout précisément par sa finalité essentiellement et proprement capitaliste.

Certes, dans les deux cas, le mouvement économique est formellement le même. $A - M - A'$: il s'agit d'acheter des marchandises pour les revendre plus cher, en profitant des différences de prix dans l'espace (entre lieu d'achat et lieu de vente) ou dans le temps (entre le moment

de l'achat et le moment de la vente), pour réaliser un bénéfice (un profit commercial). Cependant, dans le cas du petit commerce de détail, le profit réalisé sert essentiellement à permettre la reproduction du commerçant: il permet son entretien et celui de sa famille, selon les normes de son statut et de son rang. Alors que, dans le cas du négoce, la finalité de l'activité n'est plus exclusivement ni même principalement la consommation personnelle du commerçant et des siens, fût-elle devenue somptuaire, mais l'accumulation du capital (commercial) lui-même. Le profit réalisé va être principalement destiné à accroître continuellement l'échelle du procès de circulation (son volume et son espace). Ce qui est ici visé, c'est non plus la reproduction du commerçant dans son statut propre, ce n'est pas même la valorisation ponctuelle (lors d'une bonne affaire) de la valeur initialement avancée dans la circulation, c'est sa valorisation constamment répétée qui, seule, transforme l'argent en capital, seule fait passer de la valeur fixée sous forme d'argent à cette valeur en constant procès de valorisation qu'est le capital. De cette finalité capitaliste découlent les principales caractéristiques du négoce qui génère ce capital commercial médiéval.

1. En premier lieu, son absence totale de spécialisation – le procès de valorisation du capital étant par principe absolument indifférent aux valeurs d'usage qui lui servent de support et, par conséquent, aux travaux concrets qui les produisent. Il prospère en faisant commerce de tout ce qui peut s'acheter et se vendre, quelle qu'en soit la nature. Des produits de luxe certes, comme les épices et les soies orientales, les fourrures d'Europe septentrionale ou d'Europe orientale ou encore les lainages ou les draperies de Flandres et d'Italie, l'ambre de la Baltique ou les métaux précieux africains. Mais aussi des produits de consommation courante comme les vins de Gascogne, de Bourgogne et de la vallée du Rhin, dont la consommation ne cesse de croître; mais aussi le blé et le sel; ou même des matières premières industrielles comme le bois de charpente et le fer. Et c'est le cas pour chacun des commerçants en particulier. Ainsi:

«Le changeur toulousain Jean Amic, fils de drapier et gendre d'épicier, trafique entre Languedoc et Catalogne de tout ce qui se présente sur les marchés de Toulouse, de Montpellier et de Barcelone: les draps languedociens, normands ou anglais, le pastel de Lauragais et la laine d'Aragon, mais aussi la cire et le safran, le cuivre et l'acier, la vaisselle d'argent, les chevaux, le vin même»¹¹.

Car, dans toute marchandise, le négociant en gros ne voit plus que son caractère de porte-valeur qui est pour lui l'occasion d'une survaleur à s'approprier par l'intermédiaire de sa circulation.

2. Ainsi s'expliquent, en second lieu, les formes déjà très socialisées vers lesquelles ce capital commercial va rapidement évoluer, entendons : son double caractère de capital d'association et d'entreprise collective. D'une part, pour pouvoir pratiquer un tel commerce de gros, les marchands doivent le plus souvent s'associer afin de réunir le volume de capital tout simplement nécessaire à l'exécution de l'entreprise : pour affréter des navires ou construire un entrepôt, par exemple. Et cela est d'autant plus souhaitable que le profit augmente souvent, non seulement en masse mais encore en taux, en proportion du volume du capital avancé, ne serait-ce qu'en permettant des économies d'échelle. D'autre part, le commerce lointain reste durant tout le Moyen Âge une activité à haut risque, du fait des aléas tant naturels (une tempête peut couler les navires, un incendie peut ravager les entrepôts) que sociaux (le brigandage et le piratage sont encore monnaie courante le long des voies terrestres ou maritimes) auxquels elle est soumise. Risques que seule l'association permet de réduire pour chacun des participants au capital.

Ainsi vont successivement apparaître différentes formules de capitaux par association, dont le commerce de gros maritime, surtout italien mais aussi flamand, donnera notamment de multiples exemples. De la simple association où deux ou plusieurs marchands réunissent leurs capitaux pour une affaire déterminée, on passe à la « *commendatio* » où l'un engage son capital (sous forme d'un lot de marchandises ou d'une somme d'argent destinée à acheter des marchandises) et l'autre essentiellement son travail (son temps, son expérience, sa connaissance du marché, des marchandises et des clients), pour lequel il reçoit le quart ou le tiers des profits (de telles formules sont pratiquées à Venise dès la première moitié du IX^e siècle). Dans « *la société à participation* », dont la *societas maris* génoise et la *collagentia* vénitienne constitueront les formes classiques, le marchand actif apporte lui-même une part du capital qu'il accroît de l'apport de ses associés, les risques, les frais et les gains étant dûment partagés entre eux au prorata de leur apport. Il ne reste plus alors qu'un pas à franchir pour parvenir à une formule proche de notre société par actions où, autour de l'apport personnel de quelques gros marchands qui en constitue le noyau, le capital est formé en collectant les disponibilités financières (l'épargne, les réserves monétaires) d'un public plus large qui en achète des parts sous forme de titres de propriétés, qui deviennent d'ailleurs rapidement négociables en formant l'embryon d'un marché boursier, chacun des actionnaires n'engageant cependant sa responsabilité dans la société que dans les limites de son apport. Pas franchi à Florence dès le début du XIV^e siècle, sous la forme de la société en commandite ; puis, un peu plus tard, de manière beaucoup plus nette, à Gênes, sous la forme de la « *société à ca-*

rats » ainsi dénommée parce que, à l'instar de l'or, le capital en était divisé en vingt-quatre parts (carats) égales, elles-mêmes éventuellement subdivisées, parts qui sont négociables à tout moment.

Primitivement constituées pour une seule affaire (par exemple l'aller-retour d'un navire ou d'un groupe de navires) ou pour un temps déterminé (de un à quatre ans), ces associations vont devenir progressivement permanentes, en donnant ainsi naissance à de véritables entreprises commerciales en gros, de véritables sociétés de négoce, ce que les Italiens appelleront des *compagnies*. Les plus prestigieuses furent d'ailleurs italiennes : celles des Ziani et des Balbi à Venise, des Bardi, des Acciaiuoli, des Peruzzi, des Alberti, des Albizzi, des Medici et des Strozzi à Florence, des Fieschi, des Grimaldi, des Doria et des Spinola à Gênes. Mais on en vit aussi des exemples en Flandres (celles des Uten Hove et de Van der Meire à Gand), en Allemagne (la *Grosse Ravensburger Handelsgesellschaft* fondée en 1380 par Joseph Hompys, qui se spécialisera notamment dans le commerce du safran) et en France (la plus célèbre y étant celle de Jacques Cœur, cependant plus tardive puisqu'elle ne se formera que dans le deuxième tiers du XV^e siècle). Bref, comme toujours et partout, l'accumulation du capital commercial va rapidement s'accompagner de phénomènes de concentration et de centralisation au niveau des capitaux singuliers.

Ces compagnies commerciales se constituent chacune en général, sur plusieurs générations, dans, par et autour d'une famille (ce dont témoigne l'étymologie du mot compagnie dérivant du latin *cumpanis* : ceux qui partagent le même pain), la solidarité financière de ses membres étant ainsi renforcée par des liens de sang et d'alliance, famille dont elle assurera la fortune (quelquefois fabuleuse), le prestige et le pouvoir, mais dont elle fera aussi à l'occasion la perte. Famille s'associant éventuellement avec d'autres familles (la mise en commun de capitaux se renforçant de liens matrimoniaux), le capital se gonflant par ailleurs de l'apport (sous forme de dépôts rémunérés ou d'actions) d'un public plus large. Elles présentent toujours la structure réticulaire caractéristique des mondes marchands, le réseau commercial prenant alors une allure de réseau familial et vice versa. Autour d'une maison mère, siège de la famille qui contrôle l'ensemble de l'activité du groupe, se déploie un réseau de filiales implantées dans les principaux centres commerciaux européens. Ainsi, au faite de leur puissance, les Medici ont-ils des antennes à Naples, Rome, Ancône, Pise, Venise, Milan, Avignon, Genève, Bruges et Londres. A la tête de ces filiales se trouvent placés d'autres membres de la famille ou de leurs proches associés, généralement plus jeunes, qui y font leurs armes, avant de revenir au siège central. L'autonomie de ces succursales est d'autant plus grande que les communications avec la maison mère sont lentes ; et que les conjonc-

tures locales sont diverses et variables. Ce qui confère d'ailleurs à l'ensemble une grande souplesse, sans que pour autant l'unité de la compagnie ne soit compromise, ce qui n'est pas sans rappeler la structure des holdings transnationaux contemporains.

3. Le caractère capitaliste des activités médiévales de négoce ne se manifeste pas moins, en troisième lieu, dans *les rapports* qu'entretiennent ces négociants entre eux et dans les instruments qu'ils mettent au point pour les réguler. J'en retiendrai ici deux éléments.

D'une part, dans un contexte où la pénurie chronique de numéraire (due au déficit européen de matière monétaire durant tout le Moyen Âge) fait de la vente à crédit la règle, et alors qu'il s'agit le plus souvent d'effectuer des paiements entre des places fort distantes l'une de l'autre (par exemple entre Gênes et Barcelone ou entre Florence et Bruges), les différents instruments et pratiques du crédit commercial font leur apparition, limitant d'autant la nécessité du recours à la monnaie et les coûteuses opérations de change, ainsi que les dangereux transferts physiques de fonds, en émancipant par conséquent la circulation marchande de la circulation monétaire proprement dite. L'émission de lettres de change, ordres de paiement au profit d'un tiers sur une autre place que celle où l'ordre est émis, qui permet des transferts de fonds, des opérations de change et, éventuellement, des opérations de crédit (du fait de la lenteur de la poste mais aussi du développement de la pratique du rechange), se développe dès le début du XIII^e siècle en Italie et deviendra rapidement pratique courante et allégée dans son formalisme juridique entre les grandes compagnies commerciales au niveau européen¹². Quant à la compensation des dettes, elle est déjà mise en œuvre à l'occasion des grandes foires de Champagne au XIII^e siècle, ainsi transformées en « *clearing house* » (chambre de compensation) du commerce européen tout entier, selon la formule audacieuse de Henri Pirenne. Ainsi, dès cette époque, la circulation marchande tend-elle à se dédoubler en une circulation matérielle de produits et en une circulation de titres (de traites) qui, dès lors que la pratique de l'endossement se sera développée entre négociants, dans le cours du XIV^e siècle, donnera naissance à la monnaie commerciale, ouvrant ainsi l'occasion d'un nouveau trafic spéculatif.

A quoi s'ajoute, d'autre part, le développement progressif d'un droit commercial spécifique (le *jus mercatorum*) codifiant les usages du commerce et appliqué par des tribunaux spéciaux (les tribunaux de commerce), siégeant temporairement lors des grandes foires (par exemple, une fois encore, lors des foires de Champagne) ou de manière permanente dans quelques grandes villes marchandes (*cf.* par exemple le tribunal de la Mercanzia de Florence), compétents pour régler les

conflits entre commerçants. Droit plus simple et plus expéditif mais aussi plus équitable que le droit féodal courant, réactualisant le droit romain (du moins dans la partie méridionale de l'Europe) que la décomposition féodale de la propriété avait rendu caduc, il se caractérise notamment par la prééminence de la notion de contrat et l'émergence des notions connexes d'autonomie de la volonté et de subjectivité juridique, dont l'influence ira grandissante avec celle du commerce, en ouvrant ainsi la voie à ce qui deviendra plus tard le droit civil. Il témoigne bien du caractère étrange et étranger du groupe social des marchands et de leur activité au sein de l'univers féodal.

4. Max Weber, pour sa part, souligne deux autres innovations majeures intervenues au sein du négoce des grandes compagnies commerciales médiévales et qui en signent, à ses yeux aussi, le caractère proprement et spécifiquement capitaliste.

C'est, d'une part, l'introduction de la comptabilité comme instrument de contrôle et de régulation de l'activité commerciale :

« Il y a commerce rationnel là où l'opportunité de tenir des comptes s'étant fait jour elle finit par devenir essentielle pour la vie économique. La nécessité du calcul exact est d'abord apparue partout où les affaires furent conduites par des compagnies [...] dès l'instant où le commerce s'est effectué au travers des sociétés, il est devenu nécessaire d'entretenir une comptabilité précise afin de pouvoir faire des bilans. »¹³

Cette nécessité tient, en effet, notamment au caractère de capital d'association avec lequel opère la compagnie commerciale : dès lors que l'association dure plus que le temps d'une opération unique, il est nécessaire d'enregistrer précisément les apports de chacun dans la constitution du capital initial, de même que les sorties et les reflux de capital dans chaque opération et d'effectuer un bilan au terme de chaque opération, ou du moins à intervalles réguliers, en évaluant les gains obtenus ou les pertes subies, de manière à pouvoir les répartir entre associés lors du retrait de l'un d'eux ou de la dissolution de l'association. Et cette nécessité se fait d'autant plus sentir que le nombre des associés est grand et que leur origine est diverse : qu'à des membres de la famille se mêlent des membres d'autres familles alliées, de simples partenaires occasionnels ou même des étrangers. Ce qui implique de prendre l'habitude de réduire tous les éléments (marchandises achetées et vendues, stocks et en-cours, moyens de production et de transports, frais de circulation, salaires et émoluments divers des employés, etc.) à leur simple valeur marchande, de ne plus les évaluer qu'en numéraire ; et, plus fondamentalement encore, de les évaluer au regard des possibilités ou, au contraire, des obstacles qu'ils représentent comme porte-valeurs, comme sup-

ports du procès de valorisation de la valeur, en un mot : comme supports du capital.

La mise au point des techniques de comptabilité fut cependant longue et laborieuse au cours du Moyen Âge. C'est en Italie entre 1250 et 1400, là où les compagnies commerciales étaient les plus développées, qu'elle fit son apparition et ses progrès les plus rapides. Ses principales étapes furent l'adoption du livre de comptes (symptomatiquement appelé « *libro della ragione* » : livre de raison), dans lesquels sont reportées toutes les opérations d'achat et de vente, mais aussi les différents types d'actifs et d'immobilisation de capital ; ainsi que l'invention de la comptabilité en partie double, toute opération commerciale étant enregistrée deux fois, une fois en crédit et une fois en débit¹⁴. De cette manière, il est possible à tout moment non seulement de vérifier l'exactitude des comptes mais encore d'établir la position d'un client ou d'un associé, ou le bilan d'une opération ou la situation générale du capital de l'entreprise commerciale. Mais la comptabilité en partie double ne se diffusa que lentement ailleurs en Europe ; et nulle part n'apparurent ne serait-ce que les rudiments de la comptabilité analytique.

Ces progrès de la comptabilité présupposèrent notamment l'adoption des algorithmes (méthodes de calcul permettant de réaliser certaines opérations) utilisant le système décimal positionnel inventé en Inde, reprises et mises au point par les Arabes, qui se répandirent en Europe après les croisades, et l'abandon consécutif du vieux système de calcul hérité de l'Antiquité utilisant des lettres à la place de chiffre, malaisé d'usage et fort approximatif dans ses résultats, même pour des opérations relativement simples comme la division. C'est d'ailleurs de cette époque (XIII^e et XIV^e siècles) que datent la publication et la diffusion en Italie des premiers traités pratiques d'arithmétique commerciale, explicitement destinés à un public de négociants et de banquiers.

L'activité des grandes compagnies commerciales a supposé, d'autre part, la séparation du ménage et de l'entreprise, de l'économie domestique et de l'économie capitaliste au sens propre – ce qui constitue une autre caractéristique fondamentale de cette dernière selon Weber. Nous venons de voir que les compagnies au sein desquelles s'est concentré et centralisé le capital commercial présentaient toutes, primitivement, le caractère d'entreprises familiales : elles étaient nées des fruits de l'activité commerciale de plusieurs générations de membres d'une même famille ; et leur organisation réticulaire, de dimension souvent continentale, continuait à épouser celle de la structure familiale. Au départ et longtemps encore, le capital (commercial) de ces sociétés et le patrimoine de ces familles ne se distinguèrent pas : les gains capitalistes (les profits) servaient à alimenter le fonds de consommation familial, de même que l'on faisait appel aux réserves monétaires et au trésor des membres

de la famille pour accroître le capital ou combler les pertes à l'occasion d'une affaire.

Mais, lorsque le capital cessa d'être purement familial, en intégrant les apports d'éléments étrangers à la famille (fût-ce au sens large), il devint aussi nécessaire, pour la répartition des gains comme pour celle des éventuelles pertes, que l'on séparât strictement le capital de l'entreprise du patrimoine familial, ainsi que la gestion du premier des exigences de l'économie domestique qui prend en charge le second :

« Au départ, dans les grandes familles commerçantes florentines – par exemple, chez les Médici –, les opérations domestiques et les affaires d'argent traitées avec les papes sont enregistrées dans les mêmes livres ; ce ne fut que par la suite, et seulement pour ce qui concernait l'extérieur, à travers les affaires de la commenda, qu'un bilan fut dressé, ce qui concernait le fonctionnement intérieur continuant d'être intégré au 'pot' commun de l'unité domestique dans son ensemble. »¹⁵

La nécessité de cette séparation entre gestion de la fortune privée et gestion de l'entreprise commerciale s'accrut encore lorsque les compagnies commerciales se mirent à recourir, pour leurs affaires, au crédit, à l'emprunt de capitaux extérieurs aux apports en capital des associés ; et que, en conséquence, se posa la question des garanties à fournir aux créanciers. Si, dans un premier temps, c'est encore le patrimoine personnel des associés (au premier rang desquels les membres de la famille) qui sert de fond de garantie, les associés étant solidairement responsables de la compagnie sur leur fortune privée, la nécessité se fit sentir rapidement, sous la pression du volume des emprunts et de l'aggravation des risques, de séparer en droit le capital de l'entreprise du patrimoine personnel de ses propriétaires et dirigeants :

*« Ce pas était inévitable depuis que, en nombre sans cesse croissant, des étrangers à la famille étaient désormais partie prenante dans l'association commerciale ; au reste, ce pas était inévitable même au sein de la famille, puisque celle-ci acceptait toujours plus de capitaux étrangers. Désormais, on distingua donc dans les livres ce qui était, d'un côté, les gains et les dépenses pour la famille, et, de l'autre, ce qui ressortissait au budget privé ; à ce propos, un certain capital en argent, déjà, était placé pour sous-tendre l'entreprise ; ainsi, à partir du patrimoine de la firme, pour lequel nous trouvons la désignation de *corpo della compagnia*, se développe le concept de capital. »¹⁶*

Ainsi, au cours du XIV^e siècle, en Italie d'abord, dans le Nord de l'Europe occidentale ensuite, le capital (commercial) devient-il une entité juridique distincte des capitalistes eux-mêmes qui le possèdent et le dirigent. Manière de dire que, plus encore que l'argent, le capital n'a

pas de maître et qu'il est, à lui-même, son propre maître comme sa propre fin.

Or, ces deux innovations, la régulation de l'activité économique des individus selon des normes comptables et la séparation de l'entreprise capitaliste (commerciale) de l'économie domestique et de la gestion du patrimoine familial, constituent aux yeux de Weber, rappelons-le, deux présupposés majeurs du développement de la forme occidentale moderne du capitalisme, en ce qu'ils vont permettre de parachever la « *rationalisation* » de l'activité économique, au sens précis qu'il donne à ce terme :

« Mais l'organisation rationnelle de l'entreprise, orientée en fonction des chances offertes par le marché des biens et non en fonction des chances de spéculation politiques ou irrationnelles, cette organisation rationnelle de l'entreprise n'est pas la seule particularité du capitalisme occidental. Elle n'aurait pas été possible sans la présence de deux éléments importants de développement : d'une part, la séparation de la gestion domestique et de l'entreprise, séparation qui domine entièrement la vie économique actuelle ; et d'autre part, directement liée à ce dernier élément, la comptabilité rationnelle. »¹⁷

C'est donc, de l'aveu même de Weber, dès avant la fin du Moyen Age européen, à la faveur de l'essor sans précédent du commerce et du capital commercial que ce dernier aura permis que soient formés deux des présupposés majeurs, selon lui, du capitalisme moderne ainsi qu'il l'entend. Nous aurons à nous en souvenir quand nous reviendrons, dans un moment, sur la question de la formation de la subjectivité capitaliste en plein cœur de ce même Moyen Age.

Le développement du capital financier

Comme j'ai déjà eu l'occasion de le signaler, dans le sillage du capital commercial, se développe toujours le capital financier. Le Moyen Age central ne va pas faire exception à cette règle.

1. Comme dans l'ensemble des modes précapitalistes de production, le capital financier continue pour l'essentiel d'y revêtir la forme de capital usuraire. En effet, avec la monétarisation croissante de l'économie, à la campagne comme à la ville, les cas de producteurs (paysans, artisans, commerçants même) momentanément ou périodiquement insolubles tendent à se multiplier, fournissant autant d'occasions de s'enrichir à leurs dépens à une masse de petits usuriers, dénommés Lombards ou Cahorsins, parmi lesquels se mêlent aussi bien chrétiens

que juifs. Il s'agit le plus souvent de petits commerçants enrichis, qui prêtent 'à la petite semaine' (pour des durées limitées) en recevant en gage vêtements, outils, armes, vaisselle ou bijoux, ou en contrepartie d'avances consenties sur des récoltes à venir ou sur des marchandises attendues. Les uns et les autres s'enrichissent ainsi non seulement par les intérêts souvent très élevés qu'ils perçoivent (rarement inférieurs à 20% les taux atteignent couramment de 30% à 40% l'an, pour s'élever quelquefois jusqu'à 60%); mais encore par les biens qu'ils saisissent sur les dos des créanciers insolubles. Autant dire qu'ils sont généralement craints et haïs en même temps qu'enviés et respectés par le petit peuple, à la campagne comme à la ville.

Mais on a aussi vu, et plus fréquemment qu'on ne le pense, des seigneurs, laïcs mais aussi religieux, se livrer à de pareils trafics. Ceux-ci prennent alors quelquefois la forme de la location-vente de terres (ou vente *a réméré*), destinée à masquer la nature usuraire de l'opération. Une terre est vendue par le propriétaire impécunieux avec engagement de l'acheteur de la lui revendre au même prix à un terme convenu. Entre-temps, elle lui est louée et le nouveau propriétaire perçoit durant le temps de la location le prix de cette dernière. Ainsi l'intérêt est-il travesti sous la forme de la rente.

D'une autre portée et volée sont les opérations de prêts auxquelles se livrent les gros négociants, qui ont amassé des fortunes dans le commerce lointain et qui se font les 'banquiers', en fait les usuriers, des grands seigneurs, des rois, de l'empereur et même du pape, dès lors que ceux-ci sont à court d'argent. Ce qui leur arrive souvent, du fait de leur grand train de vie et surtout des fréquentes guerres qu'il leur faut soutenir ou entreprendre, et financer par conséquent. Ce sont ainsi des marchands génois qui ont avancé les fonds nécessaires à la septième croisade menée par saint Louis; tandis que ce sont des marchands-banquiers florentins et siennois qui, sous l'instigation du pape, financeront la conquête du royaume de Naples par les Angevins. Ce qui permet au passage à ces négociants-usuriers d'accaparer une partie du tribut foncier, conjuguant rente et impôt, qui constitue l'essentiel des revenus de leurs débiteurs, en contribuant ainsi en retour à sa monétarisation, soit indirectement par l'intermédiaire des intérêts qu'ils perçoivent sur leurs prêts, soit même directement sous forme du mort-gage (la cession provisoire d'une terre à l'emprunteur, avec droit pour lui d'en percevoir les revenus). Mais cela va aussi leur permettre de s'introduire auprès des puissants, de se faire accepter et reconnaître d'eux, d'obtenir de leur part des privilèges (par exemple des exemptions d'impôts ou de droits de douane, le monopole d'une exploitation minière ou d'un certain type de commerce, ou tout simplement l'affermage d'impôts – je vais y revenir), accroissant ainsi d'autant le rapport financier de ce type d'opérations.

Lesquelles ne sont cependant pas non plus sans risques pour les prêteurs eux-mêmes. Car, en l'occurrence, les débiteurs ne sont pas les premiers venus. Se déclarent-ils insolvable que leurs créanciers ne peuvent guère entrer dans leurs droits par les moyens habituels de justice : on ne traîne pas au tribunal et on ne fait pas saisir tel prince de sang, le roi et encore moins le pape. C'est pour avoir mal mesuré ce type de risques que certains des plus beaux fleurons du capital marchand médiéval connaîtront la ruine : telles les maisons florentines des Peruzzi et des Bardi, lorsque, du fait de la Guerre de Cent Ans qui vient de débiter, le roi d'Angleterre Edouard III, auquel les premiers avaient avancé 500 000 florins et les seconds 900 000, se déclare insolvable en 1340. Au demeurant, ces négociants-usuriers n'avaient quelquefois guère le choix : on ne peut pas refuser un prêt, fût-il risqué, à un roi ou un pape dont le pouvoir peut décider de la poursuite d'affaires déjà bien engagées ou peut en entrouvrir la possibilité de nouvelles, plus fructueuses encore¹⁸.

2. Parallèlement, on assiste cependant, en second lieu, au développement, certes encore embryonnaire, d'une forme supérieure du capital financier, le capital bancaire, destinée à supplanter sa forme usuaire primitive. En tre le XII^e et le XIV^e siècle, les premiers établissements bancaires apparaissent en effet dans toutes les grandes villes marchandes d'Europe du Sud (Venise, Florence et Gênes) ou d'Europe du Nord (Amsterdam et Hambourg).

Le capital bancaire se développe primitivement sur la base de la pratique du change entre les monnaies des différentes aires mises en rapport par le commerce lointain – ce dont témoigne l'étymologie du mot banque dérivant de l'italien *banca* désignant le banc (la table) sur lequel le changeur exerçait son activité. Dans la situation monétaire caractéristique du Moyen Âge central, non seulement l'activité des changeurs est nécessaire mais leur fonction est proprement stratégique : ce sont eux qui déterminent en fait le cours des monnaies, autrement dit qui fixent l'étalon du prix de toutes les marchandises. En effet, d'une part, l'émiettement féodal du pouvoir politique a été un facteur constant de multiplication des zones monétaires, le privilège de battre monnaie, normalement réservé aux rois ou à l'empereur, ayant été couramment délégué à sinon accaparé par bon nombre de seigneuries banales ou de villes ; si bien qu'il arrive qu'il circule plusieurs dizaines de monnaies différentes sur un même marché ! D'autre part, le cours des monnaies est sans cesse perturbé par la variation, dans l'espace et dans le temps, de la valeur ou du prix des métaux monétaires, perturbations encore aggravées par le retour à partir du XIII^e siècle au bimétallisme. Sans compter les effets de la médiocre qualité de la frappe, qui fait cou-

ramment varier le poids d'une même monnaie de 20 à 25 % ; ainsi que ceux de l'inévitable usure du numéraire qu'occasionne sa circulation. A quoi s'ajoute enfin le trafic auquel les princes et seigneurs peuvent se livrer sur le poids ou le titrage des monnaies lors des émissions successives. Dans ces conditions, on comprend que ceux qui savent évaluer la valeur des unités monétaires disposent d'un pouvoir et d'un prestige sérieux.

A partir de cette pratique du change vont se développer, au cours du XIII^e siècle, des activités plus proprement bancaires. En effet, puisqu'ils ont des coffres réputés sûrs, dans lesquels ils conservent toutes les monnaies dont ils font commerce, les changeurs se voient aussi proposer de prendre en dépôts la trésorerie ou l'épargne du voisinage, des artisans ou des commerçants de la ville, ou des marchands qui y sont régulièrement de passage. Ces dépôts ne sont primitivement pas rémunérés ; au contraire, c'est le changeur qui se fait généralement payer le service rendu en mettant en lieu sûr les dépôts et réserves de ses clients. De même pour les écritures qu'ils passent, du moment où se développe la pratique du virement entre les comptes des différents clients d'un même banquier, en évitant à ceux-ci de manier la monnaie en espèces sonnantes et trébuchantes, avec tous les aléas et risques qu'implique un pareil maniement.

Sur cette base, les changeurs vont rapidement se faire prêteurs, plus exactement faire commerce (contre intérêt) non seulement de leurs fonds propres mais encore de l'argent accepté par eux en dépôt, en pariant sur le fait que tous leurs clients ne se présenteront pas simultanément pour retirer leurs dépôts. Et, dès lors que ceux-ci sont devenus sources d'intérêt pour eux, il a paru normal et inévitable de rémunérer les dépôts eux-mêmes. Ainsi est apparue cette première fonction de la banque moderne (capitaliste) qui est de centraliser les réserves monétaires disponibles, quelle qu'en soit la source, pour les mettre sous forme de prêts à la disposition du public, quel que soit l'usage auquel il est destiné. Le risque étant évidemment qu'en cas de crise commerciale ou financière, tous les déposants ne viennent retirer en même temps leurs dépôts, en mettant la banque en défaut de paiement.

Dans cette fonction de créancier, les changeurs vont cependant rapidement être relayés et souvent supplantés par les grandes compagnies commerciales elles-mêmes. En effet, à partir du XIV^e siècle, tous les grands négociants se font aussi banquiers (et non seulement usuriers des grands seigneurs, religieux ou laïcs), les dépôts qu'ils acceptent et rémunèrent venant accroître d'autant le capital social de leur compagnie, en leur permettant d'augmenter le volume et la rapidité de leurs propres affaires ou tout simplement de prendre part (de prendre des parts) dans des affaires tierces. A partir du XIV^e siècle, les capitaux

commerciaux socialisés avec lesquels fonctionnent les sociétés commerciales s'accroissent aussi par le biais de la participation de banquiers. Ainsi en ira-t-il aussi quelquefois pour le développement des premières manufactures (éclatées ou réunies), voire pour le financement du défrichement et de la colonisation de nouvelles terres par des seigneurs ou des laboureurs. Ainsi le capital bancaire naissant se fait-il déjà l'instrument financier du développement du capital commercial et même du capital industriel, à l'échelle cependant encore fort modeste de développement que connaît ce dernier.

Dans l'ensemble cependant, l'activité bancaire médiévale restera enfermée dans des limites bien déterminées. Sur la base de la pratique du virement entre comptes de deux clients d'un même banquier, on vit certes apparaître le chèque, sous forme d'un ordre de virement donné par un client au banquier au profit d'un tiers et même, à partir de la seconde moitié du XV^e siècle, la pratique de l'endossement des chèques au profit de tiers, embryon d'une monnaie commerciale. Mais nulle part ne se développeront ces opérations caractéristiques de l'activité bancaire moderne que sont l'escompte des traites (que pratiquent cependant déjà couramment les négociants italiens entre eux à la fin du Moyen Age), l'ouverture de lignes de crédit sur des comptes bancaires et, encore moins, l'émission de monnaie fiduciaire (de billets de banque). Toutes pratiques qui ne se développeront qu'avec le protocapitalisme mercantile proprement dit dans le cours de la première période du devenir-monde du capitalisme.

3. Le crédit privé n'est d'ailleurs pas la seule base du développement de ce capital bancaire embryonnaire. S'y adjoint le crédit public, autrement dit les prêts consentis aux pouvoirs publics, municipalités ou Etats, gagés sur les impôts à venir, ne se distinguant encore que mal de l'usure que constituent les prêts accordés aux princes, à une époque où les Etats ne se distinguent encore que mal des personnes de ces derniers.

C'est le cas notamment à Venise, à Florence ou à Gênes, où s'est tôt pratiquée une politique de financement de la chose publique par l'emprunt plutôt que par l'impôt; et où, en conséquence, s'est développé un véritable marché des titres de la dette publique (à Venise dès 1262), régulièrement en proie à des mouvements spéculatifs comme tout marché boursier. A Gênes, où dès 1339 la dette publique se monte à près de quinze fois les recettes annuelles de la cité, le développement du crédit public donnera même naissance à de véritables sociétés financières, dont la *Casa di San Giorgio*, constituée au début du XV^e siècle, fournit l'exemple le plus réussi. Réunissant primitivement l'ensemble des propriétaires de titres de créance sur la commune de Gênes, elle se

développe au gré de son accaparement progressif de la part grandissante des recettes publiques (gabelles, monopole du sel, colonies dont la Corse, atelier monétaire, etc.) affectée au remboursement de cette dette, qu'elle se propose dès lors de mettre en valeur. Elle se transforme ainsi en banque de dépôts et de prêts, proposant non seulement aux Génois mais à tous les bourgeois et nobles du Nord de l'Italie de placer leurs disponibilités monétaires ou financières dans ce fonds, opérant pour le compte de ses clients toutes les opérations de paiement à des tiers ou de virements d'un compte à l'autre, les intérêts versés devenant eux-mêmes escomptables et fournissant la base d'une monnaie scripturale. Tout autant que des nécessités du commerce, la banque et la finance modernes auront été fille de la dette publique; et elle le restera dans les siècles suivants.

Une autre manière encore pour le juvénile capital financier médiéval de se nourrir des finances publiques lui aura été offerte par l'affermage des impôts auquel bon nombre de princes ont eu recours pendant le Moyen Age et, bien au-delà même, jusque pendant la période mercantile. Si tel gros commerçant peut à la rigueur payer le fermage d'une taxe locale, seules les grosses fortunes amassées dans le négoce et la banque peuvent par contre prétendre prendre à ferme la collecte des impôts d'une principauté ou cité-Etat plus importante, voire d'un royaume tout entier, pour ne pas parler de la papauté; d'autant plus que ce type de fermage est souvent la contrepartie d'opérations de crédit public ou de prêts usuraires consentis aux princes. Et les négociants-banquiers y ont évidemment trouvé une occasion supplémentaire de somptueux bénéfices.

4. Enfin, étant donné les risques inhérents au commerce lointain de gros, notamment maritime, le développement de ce dernier a rapidement suscité, en dernier lieu, celui d'activités d'assurances, autre forme classique du capital financier. Autre élément important de 'rationalisation' de l'activité économique aussi, en tant qu'il implique un calcul de risques.

L'assurance s'est développée tout d'abord sous l'espèce du prêt maritime ou «*prêt à la grosse*» (aventure), déjà pratiqué dans l'Antiquité, consistant pour les marchands à affréter les navires en empruntant la totalité de leur capital. L'emprunt n'était remboursable qu'en cas de réussite de l'opération, le taux d'emprunt étant évidemment très élevé dans ce cas. Des documents attestent qu'à Venise, par exemple, dès le XI^e siècle (mais la pratique y a sans doute été antérieure), l'affrètement d'un navire se fait couramment sur la base d'un prêt (au taux de 20%) consenti à plusieurs marchands qui s'associent pour l'occasion et qui couvrent intégralement le risque encouru¹⁹.

A partir du XIV^e siècle, cependant, apparaît l'espèce moderne de l'assurance à primes, inventée à Pise bien qu'elle soit réputée *alla fiorentina*. La prime est alors fixée en fonction du montant à assurer et de la probabilité du sinistre et elle est due par l'assuré dans tous les cas, lors de la conclusion du contrat, quelle que soit l'issue de l'opération commerciale ainsi couverte. Ce qui donnera d'ailleurs rapidement lieu au développement de l'activité de véritables courtiers en assurance.

La formation de l'individualité capitaliste

Les développements précédents laissent clairement entendre que les différentes formes du capital marchand médiéval ne se distinguent encore que peu les unes des autres – ce qui est sans doute un signe de sa juvénilité. Ce sont en effet souvent les mêmes (individus, familles, compagnies) qui, sur la base de l'accumulation monétaire réalisée grâce au commerce de gros, pratiquent l'usure, s'associent aux opérations bancaires de crédit public ou privé, prennent à ferme des impôts, concluent des contrats d'assurance, et se lancent (déjà!) dans des spéculations sur les titres privés ou publics. A quoi ils ajoutent même quelquefois le développement d'activités proto-industrielles sous forme de manufactures, éclatées ou réunies. C'est pour eux qu'a été créé le terme de *marchand-banquier* et que Jean Favier n'a pas hésité à parler d'«*hommes d'affaires*»²⁰. L'expression pourrait paraître anachronique si elle ne signalait un phénomène sociologique indubitable d'une grande importance: la formation de l'individualité capitaliste. Il s'agit de ce type nouveau d'individu qui est «*la personnification du capital*» (en l'occurrence marchand), pour reprendre les termes par lesquels Marx le définit, c'est-à-dire d'un individu qui se voue corps et âme à la valorisation et à l'accumulation du capital, qui donne à ce dernier la volonté, l'imagination et l'intelligence sans lesquelles cette valorisation et cette accumulation seraient impossibles. Individu dont la subjectivité, loin de se réduire à la seule *auri sacra fames* (la maudite soif de l'or), à la quête du profit et au goût du lucre, s'avère complexe, en présentant différentes facettes contraires sinon contradictoires.

Elle comprend l'esprit d'aventure tout d'abord. Nous avons déjà vu que les Vikings avaient su montrer autant de hardiesse dans leurs entreprises commerciales que dans leurs conquêtes guerrières, autant d'esprit de suite dans le commerce que dans le pillage. Les premiers marchands terrestres furent sans doute de même, en partie au moins, des aventuriers, serfs en rupture de ban, déracinés vagabonds, gens sans feu ni lieu, n'hésitant pas à l'occasion à se faire voleurs et pillards. Tel ce Godric de Finchale dont Henri Pirenne narre l'épopée, qui le vit suc-

cessivement en vagabond, en colporteur, en riche marchand sur terre puis sur mer, enfin en ermite sanctifié après sa mort²¹. Cet esprit d'aventure se perpétue bien après ces temps héroïques chez ces marchands qui, non sans hésitation sans doute, ne se lancent pas moins régulièrement dans de nouvelles entreprises où ils risquent souvent leur fortune personnelle, voire leur vie – et on ne peut s'empêcher d'évoquer ici la figure légendaire du Vénitien Marco Polo. On retrouvera cet esprit à l'origine des «*grandes découvertes*» de la fin du XV^e siècle qui seront, là encore, le fait de navigateurs marchands ou de navigateurs poussés par la perspective d'ouvrir de nouvelles voies commerciales.

Le marchand-banquier médiéval doit donc sinon être un aventurier, du moins posséder l'esprit d'aventure, ne pas rester prisonnier de la tradition et des conventions. Ce qui implique, en second lieu, qu'il ne s'embarrasse pas trop de scrupules, qu'il ne recule devant aucune occasion de bonne affaire, dût-elle heurter les usages, la morale ambiante et même la loi religieuse: une guerre, une disette ou une épidémie peuvent être l'occasion d'un enrichissement aussi bien que la paix et la prospérité publique. Ce qui ne peut qu'alimenter la suspicion dans laquelle sont tenus alors les marchands par le public; et multiplier les condamnations encourues par le commerce et les commerçants de la part de l'Eglise pendant tout le Moyen Age («*homo mercator nunquam aut vix potest Deo placere*»: le marchand ne peut jamais si ce n'est à peine plaire à Dieu), englobant dans une même réprobation l'avarice, le goût exclusif de l'enrichissement et du lucre, le profit commercial, l'usure, la spéculation, au profit d'un éloge du «*juste prix*», de la pauvreté et même de l'ascèse – ce qui n'empêchera pas certains de ses ministres, et non des moindres, de se livrer eux-mêmes au trafic des biens matériels et spirituels (la simonie)... Cette condamnation par l'Eglise de la pratique du commerce et du profit commercial s'atténuera cependant au fil du temps, pour ne plus concerner à partir du XIV^e siècle que la seule usure au sens propre.

En fin, dans tous les cas, le marchand-banquier doit être calculateur, dans tous les sens du terme. Autrement dit, il s'agit pour lui de personnifier le capital également dans sa dimension de 'rationalisation' (au sens de la rationalité instrumentale) des rapports marchands et, plus largement, des rapports économiques²². Ainsi s'agit-il pour lui de peser le pour et le contre, les avantages et les risques inhérents à une affaire et ne pas s'y lancer à l'aveuglette; ce qui suppose de tempérer l'esprit d'aventure précédemment évoqué et de cultiver une certaine prudence et retenue. De même lui faut-il constamment se tenir informé non seulement de l'état des marchés sur lesquels il opère ou du cours des monnaies qu'il manipule, des innovations techniques aussi bien que de l'évolution des goûts du public mais encore, plus largement, du devenir

des situations sociales et politiques qui peuvent réagir sur les marchés. Ce à quoi sert l'intense correspondance entre le négociant et ses intendants ou commis établis dans différentes villes, tout comme l'établissement de véritables mercuriales, recensant les prix des produits présents sur un marché et leur évolution sur le cours terme.

Mais il lui faut encore mesurer et comparer les valeurs qu'il engage dans son activité à celles qu'il en dégage (ou espère pouvoir en dégager), par conséquent mesurer et comparer également les produits qui leur servent de supports, évaluer leur quantité aussi bien que leur qualité. Autrement dit, il doit tout réduire, choses et hommes, à l'universelle abstraction marchande et monétaire, celle de la valeur. C'est à cette fin d'ailleurs qu'il se met à tenir rapports et livres de comptes et qu'il développe la comptabilité dans des « livres de raisons », comme nous l'avons vu. Rapports et livres dans lesquels il procède aussi régulièrement à des récapitulations, ce qui lui permet de tirer leçon des erreurs mais aussi des bonnes affaires du passé, en liant antécédents et conséquents, causes et effets, pour selon le cas en prévenir la répétition ou au contraire la favoriser.

Calculer, c'est enfin tenter de prévoir l'avenir pour pouvoir anticiper sur les bonnes et mauvaises conjonctures, en cherchant à en tirer parti à chaque fois. Et, pour cela encore, il lui est essentiel de se tenir aussi bien informé que possible du cours des événements, des transformations sociales et culturelles, de l'évolution des marchés, des conjonctures économiques et financières, de manière à réduire autant que possible les incertitudes dans un monde que les hommes maîtrisent encore très peu.

Toutes ces pratiques exigent du marchand-banquier médiéval une instruction au moins élémentaire, que viendra étoffer l'expérience tirée du métier. Il doit savoir lire et écrire, pour correspondre avec ses clients et associés, pour consigner informations et connaissances, pour se constituer une documentation. Il doit aussi savoir calculer (au sens mathématique du terme), pour tenir sa comptabilité, pour effectuer des opérations de crédit, que ce soit comme créancier ou comme débiteur. Et il est bon qu'il connaisse les mœurs et la conduite des affaires publiques des différentes régions entre lesquelles se déploie son activité. Aussi n'est-ce pas par hasard que naissent dans les grandes villes marchandes flamandes et italiennes, dès la fin du XII^e siècle, les premières écoles à destination des fils de marchands, à une époque où l'instruction est encore largement réservée aux clercs, que ce soient comme enseignants ou comme enseignés. Ecoles qui vont progressivement s'émanciper de la tutelle de l'Eglise, que ce soit par leurs programmes (on y enseigne essentiellement des matières profanes et non plus les Saintes Ecritures) ou par leurs agents (des laïcs venant remplacer les

clercs). Ce qui contribuera plus largement à la laïcisation de la pensée, prélude et condition des révolutions intellectuelles de la Renaissance.

Plus fondamentalement, l'ensemble des pratiques précédentes implique une modification du rapport de l'homme au temps et, par conséquent, de la conception du temps lui-même. Au temps cyclique de la nature et de la liturgie, les impératifs de la valorisation et de l'accumulation du capital (marchand) se mettent à superposer un temps linéaire, que l'on entreprend de mesurer. Car la pratique du commerce, qu'il s'agisse du commerce de marchandise ou du commerce d'argent (le crédit), suppose de pouvoir mesurer le temps aussi bien que l'espace (les longueurs, les surfaces, les volumes), et le travail humain aussi bien que la masse des corps qui en sont les produits. Ce qui implique de disposer à cette fin d'un étalon et d'un instrument de mesure fiable: le XIII^e siècle verra ainsi la mise au point de l'horloge mécanique et les premières horloges publiques apparaîtront au cours du siècle suivant, là encore en Italie du Nord et dans les Flandres. Lesquelles permettront aussi d'assurer l'indispensable concordance des temps, des emplois du temps d'individus engagés dans des travaux privés de plus en plus séparés et hétérogènes les uns des autres et qui doivent pourtant se combiner.

Ces mêmes impératifs ne requièrent pas seulement de mesurer le temps mais encore de le contracter, de le réduire autant que possible, l'idéal du capital (marchand) étant de « *circuler sans temps de circulation* » comme le dit Marx²³. Car le temps de circulation est, pour le capital, toujours du temps perdu, du temps qui lui coûte sans rien lui rapporter: le temps qui passe, c'est pour le capital en circulation de l'argent perdu. Ainsi voit-on les manuels à destination des marchands-banquiers leur recommander de ne pas laisser leur argent inemployé, en dehors de la circulation, tout comme de s'activer eux-mêmes sans cesse de manière à accélérer cette circulation et à la rendre la plus sûre possible – en conséquence de ne jamais rester sans rien faire et de planifier leurs activités quotidiennes.

Ainsi constate-t-on qu'il n'a nullement fallu attendre certains courants radicaux de la Réforme pour voir s'esquisser le type de subjectivité caractéristique du monde capitaliste. Si « *l'ascétisme intramondain* » propre à ces courants a incontestablement consolidé la formation de cette subjectivité, en la 'durcissant' et en la rendant plus fonctionnelle au regard des exigences de l'accumulation capitaliste, comme Weber l'a parfaitement établi dans *L'Ethique protestante et l'esprit du capitalisme*, il n'en a pas constitué la matrice. C'est dans les milieux du patriciat marchand médiéval que, deux bons siècles avant la Réforme, quelques-uns des traits de cette subjectivité spécifiquement capitaliste sont déjà repérables *in statu nascendi*. Ce que Weber lui-même avait d'ailleurs laissé entendre, même s'il n'a pas donné suite à son intuition à ce sujet.

Au demeurant, ce n'est pas seulement l'individualité capitaliste au sens strict qui prend forme dans le cours du Moyen Age central; c'est plus généralement l'individualité tout court qui y émerge comme produit du développement des rapports marchands et monétaires. Car l'individualisation, au sens de l'affirmation de l'autonomie individuelle, de l'individu comme centre autonome d'action, de décision et de pensée, est au cœur du processus de subversion des rapports féodaux dont traite ce chapitre, à titre de condition aussi bien que de conséquence. L'autonomie individuelle s'y affirme, encore timidement et fragilement, pour le meilleur et pour le pire, en procédant du relâchement tant des rapports de dépendance personnels propres au féodalisme que des solidarités collectives que ces rapports englobaient souvent, relâchement auquel cette affirmation participe en retour. Les indices s'en multiplient à partir du XII^e et plus encore du XIII^e siècle. Cela va de la substitution du contrat au serment comme mode d'association entre les hommes jusqu'à l'apparition et la multiplication de l'autobiographie, du miroir et du portrait individuel, en passant par la séparation grandissante de l'espace privé de l'espace public et par la différenciation interne du premier, par le choix d'un patronyme, par l'institution de l'aveu comme preuve dans la procédure pénale et de la confession individuelle dans la pratique liturgique, etc. Non sans que cette affirmation de l'autonomie individuelle n'entre en contradiction et, par conséquent, quelquefois en conflit avec les structures communautaires (familles, communautés villageoises, corporations et guildes, commune urbaine) dont les individus restent membres et dont ils ne peuvent pas encore s'émanciper sur un mode individualiste.

Les limites du capital marchand et les tentatives de les dépasser : travail en commandite et premières manufactures

Ces divers développements du capital marchand médiéval ont fasciné bien des historiens et sociologues contemporains, de Werner Sombart à nos jours, qui y ont vu, pour partie à tort, l'acte de naissance du capitalisme, en confondant non seulement capital et capitalisme mais encore capital marchand et capital tout court. Car, pour remarquables qu'ils aient été, ces développements n'en ont pas moins rencontré une double limite, quantitative et surtout qualitative. Limite que le capital marchand s'est cependant efforcé de franchir dès le Moyen Age, en n'y parvenant qu'en partie.

En premier lieu, le développement du capital marchand reste, au Moyen Age comme partout ailleurs dans les mondes précapitalistes, principalement fondé sur le commerce lointain, autrement dit sur une

pratique qui demeure somme toute marginale non seulement au regard de l'ensemble des activités productives mais même des échanges au sein des sociétés européennes de l'époque. Aussi, selon Pierre Chaunu, à la fin du Moyen Age encore, 90% de ce que consomme un paysan est produit dans un cercle de moins de cinq kilomètres de rayon, et relève donc pour l'essentiel de l'économie d'autosubsistance, du troc et des échéances marchands ponctuels qui y sont associés. Les neuf dixièmes du restant le sont dans un second cercle d'un millier de kilomètres carrés de superficie, pouvant être couvert en une grosse journée de marche, en relevant donc du commerce proche. Seul un centième du tout relève donc du commerce au long cours qui seul peut donner naissance au capital marchand²⁴.

La raison immédiate de cette limitation en est, comme dans l'ensemble des mondes précapitalistes, le faible développement des moyens de communication et de transport qui continuent à se heurter, en plein cœur du Moyen Age, à toute une série d'obstacles naturels, sociaux et politiques. En dehors de ce qu'il reste des voies romaines, dont des sections entières ont disparu, faute d'un pouvoir central capable de et disposé à en assurer l'entretien, les routes sont souvent de médiocre qualité, voire tout simplement inexistantes, obligeant les voyageurs à emprunter des pistes et des chemins souvent défoncés, ce que sont loin de compenser les progrès de l'attelage avec la mise au point du harnais ou l'introduction du chariot à essieux. A quoi s'ajoutent les pratiques courantes de brigandage ou de rançonnement, qui peuvent aussi être le fait, à l'occasion, de seigneurs ou de villes, et qui obligent le plus souvent les déplacements des marchands et des marchandises à s'effectuer en caravanes armées ou à se placer sous la protection intéressée des puissants. Au titre des obstacles qui se dressent face au développement du commerce lointain, il faut encore compter les multiples péages (à l'entrée sur un territoire, lors de la traversée d'une ville, au passage d'un pont, etc.) qui renchérissent d'autant le prix de marchandises déjà gonflé par le coût du transport, mais que l'on accepte quand ils sont la contrepartie de la sécurité publique.

Les voies fluviales sont plus certaines. Mais, parce qu'elles ne sont pas régularisées, elles ne sont praticables qu'une partie de l'année. Et, surtout, elles sont bien souvent à sens unique, d'amont en aval, sauf sur les fleuves d'Europe du Nord qui peuvent déjà recevoir des petits bateaux de haute mer (les *koggen*) emportant de vingt à trente tonnes métriques. Sans compter que, comme sur les routes, le transport y est ralenti et renchéri par les péages qui ne cessent d'ailleurs de s'y multiplier au rythme du développement des flux commerciaux qui les empruntent.

Restent les voies maritimes, qui demeurent les voies royales du commerce lointain, notamment parce qu'elles échappent aux tonlieux

(sauf dans les ports), ce qui fait du transport maritime le mode de transport le moins onéreux durant tout le Moyen Âge. Mais il reste dépendant des éléments et les dangers (de naufrage et, plus encore, de piraterie) qu'il faut affronter en mer sont plus grands encore que sur terre. Surtout l'exploitation des voies maritimes se trouve limitée tant par la faible capacité de transport des navires (bien qu'elle croisse au cours du Moyen Âge, elle ne dépassera jamais les quatre cents tonnes métriques) que par le caractère encore rudimentaire des techniques de navigation, qui s'améliorent cependant à partir du XIII^e siècle, avec la diffusion d'inventions comme le gouvernail d'étambot, la voile latine, la boussole et le compas (venue de Chine) et le progrès de la cartographie et de l'astronomie maritime (notamment grâce aux Arabes). Il n'empêche :

« Encore au milieu du XV^e siècle, le cycle complet d'une opération d'un marchand vénitien – arrivée à Venise d'épices d'Alexandrie, réexpédition pour Londres de ces épices, retour de Londres avec un fret d'étain, réexpédition de cet étain à Alexandrie et rechargement d'épices pour Venise – dure deux ans pleins. »²⁵

En second lieu et surtout, le développement du capital reste ici encore enfermé dans la sphère de la circulation marchande et monétaire : il ne s'agit que d'un capital *marchand* qui se ne produit (se forme) et ne se reproduit (croît et se développe) que sur la base de la mise en circulation de marchandises ou d'argent, dont il ne domine pas et ne contrôle par conséquent pas non plus le procès de production. C'est que, pour l'essentiel, les procès de production restent entre les mains soit de paysans asservis (bien que luttant contre leur asservissement, notamment pour participer aux circuits des échanges marchands) et des seigneurs qui les asservissent ; soit de maîtres-artisans organisés en corporations jalouses de leurs prérogatives et ayant su élever de solides barrières institutionnelles contre les dangers que présente pour les métiers urbains la pénétration du capital marchand. Soit, dans les deux cas, des formes sociales de production dans lesquelles, d'une part, les producteurs restent directement unis, de manière contrainte (pour les serfs) ou volontaire (pour les artisans des corporations), à leurs moyens de production – rendant par conséquent impossible la réalisation de la condition majeure de la formation du rapport capitaliste de production : l'expropriation des producteurs ; tandis que, d'autre part, l'usage et la valeur d'usage continuent à constituer la finalité de tout le procès de production, aussi bien pour les producteurs eux-mêmes que pour ceux qui les exploitent éventuellement. En somme, *« la constitution féodale des campagnes et l'organisation corporative des villes empêchaient le capital-argent, formé par la double voie de l'usure et du commerce, de se convertir en capital industriel. »²⁶*

En fait, sous ce rapport, la situation créée par la dynamique économique du Moyen Âge central, notamment dans les grandes villes marchandes italiennes et flamandes, était essentiellement contradictoire. D'une part, elle avait accumulé toutes les conditions de la transmutation du capital marchand en capital industriel. Face à la concentration de capital-marchand entre les mains des négociants-banquiers, potentiellement capables d'acheter des moyens de production et des forces de travail, se trouvaient des artisans que l'organisation corporative des métiers avait progressivement spécialisés dans des opérations productives distinctes, en perfectionnant les outils et les techniques productives et en jetant ainsi les bases de ce qui allait devenir la première forme spécifiquement capitaliste du procès de travail, la manufacture, en plus d'une masse grossissante de manouvriers qui déjà n'avaient plus à offrir que leurs bras et leur courage. Mais, d'autre part, cette même organisation corporative interdisait en principe la réunion de ces différentes conditions, objectives et subjectives, du procès de production entre les mêmes mains, en l'occurrence celles des détenteurs du capital marchand. Protégeant les compagnons et les apprentis contre toute séparation entre leurs forces de travail et leurs moyens de production ou de consommation, elle interdisait inversement que les manouvriers soient employés, sous forme de travailleurs salariés, à l'une quelconque des activités productives entrant dans le champ des métiers de leur ressort. Marx a eu conscience de cette contradiction qu'il exprime en ces termes :

« La corporation se gardait également avec un zèle jaloux contre tout empiètement du capital marchand, la seule forme libre du capital qui lui faisait vis-à-vis. Le marchand pouvait acheter toute forme de marchandise, le travail excepté. Il n'était souffert qu'à titre de débitant de produits. Quand des circonstances extérieures nécessitaient une division du travail progressive, les corporations existantes se subdivisaient en sous-genres, ou bien il se formait des corporations nouvelles à côté des anciennes, sans que des métiers différents fussent réunis dans un même atelier. L'organisation corporative excluait donc la division manufacturière du travail, bien qu'elle en développât les conditions d'existence en isolant et perfectionnant les métiers. En général, le travailleur et ses moyens de production restaient soudés ensemble comme l'escargot et sa coquille. Ainsi la base première de la manufacture, c'est-à-dire la forme capital des moyens de production faisait défaut. »²⁷

Cependant les obstacles opposés par le régime des corporations à la formation du capital industriel n'allaient pas non plus se montrer absolument insurmontables. Ce fut tout particulièrement le cas dans le secteur de l'artisanat textile, le premier où allait apparaître et se développer

le travail en commandite, dénommé en anglais *putting out system* et en allemand *Verlagssystem*. Mais d'autres branches de la production artisanale allaient suivre, telle la métallurgie, dans une moindre mesure cependant.

En effet, dès le XII^e siècle, dans certaines villes des Flandres (Bruges, Gand, Douai) comme d'Italie (Gênes et Florence), toutes sièges du développement d'un puissant capital marchand, ce dernier (en l'espèce des marchands drapiers) va profiter de sa mainmise sur le pouvoir communal et de l'affaiblissement politique consécutif du régime corporatif (j'en traiterai en détail plus loin) pour placer les artisans cardeurs, fileurs, tisserands, fouteurs, teinturiers, etc., de ces villes sous sa dépendance. Ailleurs, par exemple dans la vallée rhénane, là où la solidarité persistante du système corporatif lui interdit pareille opération, le capital marchand va le contourner à défaut de pouvoir le subvertir, en procédant de même avec des artisans ruraux, pour la plupart paysans libres ou encore plus ou moins corvéables, effectuant à domicile (à des fins d'autoconsommation ou à des fins marchandes) de semblables travaux d'artisanat textile, en complément de leurs travaux agricoles. Ailleurs encore, par exemple en Angleterre, il se tournera vers les artisans des plus petites villes (telle Bristol), sans traditions ni organisations corporatives.

Dans tous les cas, la manœuvre consiste pour le capital marchand à se rendre maître des deux bouts du procès de production. D'une part, les marchands fournissent aux artisans urbains ou ruraux la matière première (par exemple la laine, le lin ou encore le coton) et les matières auxiliaires (par exemple les teintures), ce qui peut s'assimiler à une avance de capital constant que leur accumulation préalable de capital-argent par l'intermédiaire du commerce rend désormais possible; tandis que, d'autre part, ils se chargent de l'écoulement marchand du produit final (du capital-marchandise). Dans l'une et l'autre situation, le capital marchand peut tirer bénéfice de sa position de monopole dans l'importation de la matière première ou dans l'exportation des produits finis; tout comme du fait que, vu le volume du capital à engager dans l'affaire, seul un capital déjà concentré, tel que celui accumulé par des négociants, peut entreprendre de pareilles opérations d'achat et de vente; ou encore de ce que seuls ses détenteurs connaissent et maîtrisent les marchés lointains sur lesquels il s'agit d'écouler les produits ou que seuls ils peuvent conquérir de tels marchés. Dans l'intervalle entre les deux, les négociants commanditaires commissionnent les différentes phases intermédiaires du procès de production (pas loin d'une trentaine d'opérations différentes dans le cas de l'artisanat textile), le produit semi-fini en cours d'ouvrage restant toujours entre leurs mains. En procédant de la sorte, ils parvien-

nent à contrôler la quantité et la qualité de leurs produits ainsi que leur prix, à s'assurer un approvisionnement régulier en marchandises valorisables. Pour autant ils ne se mêlent pas encore d'organiser le procès de leur production dans son détail, bien qu'ils acquièrent alors le titre de *fabricants*: les producteurs restent maîtres des procès de travail en restant propriétaires de leurs moyens de travail, le travail continuant à s'effectuer de manière dispersée dans des petits ateliers artisanaux ou des familles paysannes, sur la base des modes et techniques traditionnels, que ce soit en ville ou à la campagne. En ce sens, le capitaliste marchand devenu fabricant n'est pas encore un véritable entrepreneur capitaliste: la transformation d'une multiplicité de travaux concrets en un même travail abstrait, d'un procès complexe de travail en un procès de valorisation d'un capital par formation de valeur et de plus-value, n'est pas encore sa préoccupation. Son horizon reste essentiellement celui du procès de circulation: il achète pour revendre plus cher des matières qu'il a fait transformer entre-temps. D'ailleurs, il n'avance généralement son capital (sous forme d'achat de matières premières et de matières auxiliaires) qu'en étant à peu près assuré de pouvoir écouler sa production, donc de voir son capital refluer (avec le profit) entre ses mains, ne serait-ce que parce qu'il connaît parfaitement voire contrôle le marché. C'est encore le procès de circulation qui commande le procès de production et non l'inverse, comme lorsque le capital industriel primera.

Cette forme spécifique de production ne s'est pas seulement développée sur l'initiative du capital marchand, profitant de l'affaiblissement ou éventuellement de l'inexistence du régime corporatif. Quelquefois, c'est à l'intérieur même de ce régime, du fait de ses lacunes, qu'elle est née. Ainsi en a-t-il été lorsque, en dépit des restrictions et interdictions corporatives ou du fait de leur relâchement, certains maîtres-artisans, ayant pu accumuler suffisamment de ressources monétaires, se sont trouvés en situation de devenir commanditaires du travail d'autres artisans de leur corporation; ce fut notamment le cas en Angleterre où, au cours des XIV^e et XV^e siècles, les corporations artisanales se transformèrent toutes en *livery companies*, compagnies marchandes plaçant les artisans sous leur dépendance en fournissant leurs matières premières et en écoulant les produits. Il a encore pu arriver qu'une corporation profite de sa position privilégiée dans la division du travail pour placer d'autres corporations de la même branche artisanale sous sa dépendance; ce fut la plupart du temps le cas de la corporation la plus proche du consommateur final: par exemple, là encore celle des tailleurs à Londres, qui devinrent les *merchant-tailors* qui allaient dominer les manufactures textiles pendant la période mercantiliste.

Quelle que soit en définitive son origine, sous l'angle de la domination du capital sur le travail, on n'a certes encore affaire là qu'à ce que Marx nommera plus tard « *une forme de transition* » entre les rapports précapitalistes de production et les rapports capitalistes de production proprement dits²⁸. Forme déjà apparue, au demeurant, en d'autres temps et en d'autres lieux, au sein des sociétés 'asiatiques' ou dans l'Antiquité méditerranéenne; forme de transition qui, dans certaines branches de production et dans certaines régions, se maintiendra jusqu'au début de l'ère industrielle voire au-delà (cf. les canuts lyonnais ou le travail à façon de l'industrie horlogère dans le Haut Doubs)²⁹.

Mais, à plusieurs titres, cette forme de transition n'en a pas moins préparé l'émergence des rapports capitalistes de production sous leur première forme historique, celle de la manufacture – en quoi elle mérite bien sa dénomination. D'une part, en commençant à exproprier les producteurs: si ceux-ci restent propriétaires de leurs moyens de travail, ils ne le sont déjà plus de leurs matières de travail ni par conséquent du produit de leur travail, les deux termes du procès de production que contrôle le capital marchand. Encore formellement indépendants, ils sont en fait déjà totalement dépendants du marchand (le négociant capitaliste) qui leur fournit les matières premières et écoule leurs produits; et leur travail sert déjà essentiellement à valoriser le capital de ce dernier, à adjoindre une valeur supplémentaire (une plus-value) à la valeur initialement avancée.

D'autre part, cette forme de transition a étendu et perfectionné la division du travail entre les différents types d'artisans, le produit en cours de fabrication circulant de l'atelier de l'un à l'atelier de l'autre (en repassant par les mains du négociant-fabricant) comme il le fera ultérieurement entre les différents ateliers ou les différents postes de travail dans la manufacture (c'est pourquoi certains auteurs ont parlé à ce sujet de « *manufacture éclatée* »). De même a-t-elle subordonné de plus en plus le travail de ces derniers aux contraintes du marché et des rapports marchands, aussi bien en termes de qualité du produit et de régularité de la production qu'en termes d'économie du temps de travail, autrement dit en contraignant le travail concret des artisans à se transformer en travail abstrait, en travail uniquement préoccupé de former de la valeur. C'est pourquoi d'ailleurs cette forme de transition a donné naissance, a perfectionné et a diffusé de nouveaux moyens de travail, notamment le rouet, le métier à tisser à pédales, le moulin à foulons, précisément aptes à effectuer cette transformation.

Enfin, cette forme de transition aura permis d'étendre le marché (par l'intermédiaire du commerce proche aussi bien que du commerce lointain), en abaissant le prix des produits, jusqu'à ce que la demande ainsi suscitée excède l'offre que cette forme de production était capable

d'assurer, en créant ainsi la possibilité mais aussi la nécessité de développer cette forme plus productive qu'est le travail manufacturier proprement dit. En et par ce dernier va donc se parachever tout le processus antérieur par lequel le capital marchand, se formant et s'accumulant dans le procès de circulation, a cherché à se rendre maître du procès de production, tout en se transformant du même coup en capital industriel:

« Historiquement et concrètement, voici comment l'argent se transforme en capital: un marchand, par exemple, fait travailler pour lui plusieurs fileurs et tisserands qui jusqu'alors pratiquaient à la campagne le filage et le tissage comme simple travail d'appoint: le travail secondaire devient pour eux le gagne-pain principal. Dès lors, il les a bien en mains et les place sous son autorité comme travailleurs salariés. Un pas de plus: il les arrache à leur foyer et les regroupe dans une maison de travail. »³⁰

La manufacture va directement résulter de la réunion de dizaines de tels travailleurs en un même espace-temps de production, sous le commandement direct d'un même capitaliste, se chargeant cette fois-ci de salarier les producteurs, de leur fournir non plus seulement les matières de travail mais aussi les moyens de travail (outils, machines préindustrielles tels que des métiers à tisser) et d'organiser leur production de la manière à la rendre la plus efficace possible du point de vue de la valorisation de son capital. Les toutes premières manufactures textiles, souvent encore bien modestes, voient ainsi le jour, au cours du XIV^e siècle, à la campagne, dans des bourgades qui allaient devenir de ce fait, quelquefois rapidement, des cités florissantes (par exemple Birmingham et Manchester en Angleterre); avant même que le travail manufacturier ne fasse son apparition (sous forme d'*emporia*) dans les villes portuaires, sièges du capital marchand, en débordant la seule branche textile qui restera cependant longtemps la principale activité manufacturière:

« La manufacture ne se saisit pas d'abord de l'industrie urbaine, mais de l'industrie campagnarde accessoire, filage et tissage, travaux qui exigent le moins d'habileté professionnelle et de formation technique. L'exception est constituée par les emporia, où elle trouve la base d'un marché extérieur et où la production est tout naturellement orientée vers la valeur d'échange, les manufactures y étant directement reliées à la navigation et même à la construction navale, etc. »³¹

L'exemple le plus connu de ces manufactures portuaires médiévales est l'Arsenal de Venise qui est, au XV^e siècle déjà, une véritable proto-entreprise industrielle.

C'est donc à chaque fois à l'écart du régime corporatif, dans les espaces non soumis à sa réglementation et à sa juridiction, à la campagne

et dans les villes portuaires aux mains du capital marchand que, sous l'impulsion de ce dernier, la première forme de production spécifiquement capitaliste, la manufacture, va naître. Et, très longtemps encore, pendant toute la phase de transition du protocapitalisme marchand, les manufactures se verront interdites de séjour dans les villes dominées par les régimes corporatifs. Et, le cas échéant, elles ne devront qu'à des privilèges royaux de pouvoir s'y développer :

« Aussi les manufactures nouvelles s'établirent-elles de préférence dans les ports de mer centres d'exportation, ou aux endroits de l'intérieur situés hors de contrôle du régime municipal et de ses corps de métiers. De là, en Angleterre, lutte acharnée entre les petites villes privilégiées (corporate towns) et ces nouvelles pépinières d'industrie. Dans les autres pays, en France par exemple, celles-ci furent placées sous la protection spéciale des rois. »³²

4. LES PREMIERS PAS DU CAPITAL INDUSTRIEL À LA CAMPAGNE

Cependant, dans ces mêmes campagnes de la partie septentrionale de l'Europe occidentale, et ce dès les XII^e et XIII^e siècles, c'est non pas sur l'initiative des marchands urbains mais sur celle d'une partie de la seigneurie féodale ainsi que de la paysannerie que le capital industriel va faire ses premiers pas, non seulement dans l'agriculture mais encore dans la proto-industrie médiévale. Ce dont Marx a également eu l'intuition :

« [...] c'est l'apparition du fermier et la transformation de la population agricole en journaliers libres. C'est à la campagne que commencent les transformations bien qu'elles s'y achèvent en dernier lieu avec toutes leurs conséquences et leurs formes les plus pures. C'est pourquoi les Anciens qui n'ont jamais dépassé l'activité urbaine dans les arts, ne purent parvenir à la grande industrie. Celle-ci implique avant tout que la campagne, dans toute son ampleur, soit entraînée dans la production, non pas de valeurs d'usage, mais de valeurs d'échange. »³³

C'est cette troisième voie directe, certes lente et incertaine (le processus n'y a été ni uniforme dans l'espace ni continu dans le temps) mais historiquement pleine d'avenir, que Isaac Johsua a explorée dans un ouvrage extrêmement original et stimulant, mais auquel malheureusement les historiens médiévistes n'ont pas prêté l'attention qu'il méritait pourtant³⁴. J'en reprends ici très largement les résultats.

La différenciation sociale au sein de la paysannerie : brassiers et laboureurs

Les échanges marchands entre villes et campagnes, qui sont au cœur de la dynamique médiévale, vont développer la petite production marchande au sein des secondes comme ils l'ont fait au sein des premières. Tout en continuant à produire d'abord à des fins d'autosubsistance, alleutiers, tenanciers libres et même serfs vont, eux aussi, se transformer en petits producteurs marchands. Pour le meilleur comme pour le pire.

En effet, même si les rapports féodaux de production ne permettent pas au serf, comme au maître-artisan urbain, d'être propriétaire de l'intégralité de ses moyens de production et surtout s'ils privent le premier de cette liberté personnelle qui fait la fierté du second, ils ne lui interdisent pas pour autant d'accéder au statut de petit producteur marchand – où l'on réalise une fois de plus la distance qui sépare le serf de l'esclave. Possesseur d'une parcelle de terre arable, copossesseur (à titre de membre de la communauté villageoise) des terres communales, propriétaire privé de moyens de travail agricoles et artisanaux, il l'est aussi en définitive de la partie du produit de son travail que les différents prélèvements féodaux laissent entre ses mains. Pour autant que celui-ci excède ce qui est nécessaire à sa consommation (personnelle et productive), donc à sa reproduction en tant que producteur, il peut en aliéner une partie par échange marchand. Et il ne manque pas de le faire, chaque fois que c'est possible, en alimentant les marchés locaux urbains, pour s'y procurer inversement les moyens de consommation ou de production (notamment les outils) qu'il ne peut produire ou qu'il renonce à produire par lui-même.

Rapidement cependant, il va s'élever une contradiction entre les deux statuts de ce paysan (celui de serf exploité et celui de petit producteur marchand) qui va se retrouver, à un moindre degré, dans le cas de l'alleutier ou du tenancier libre. L'exploitation qu'il subit de la part du seigneur, autrement dit la part de son temps de travail et la part du produit du travail que le seigneur s'approprié, vient limiter d'autant non seulement l'échelle de sa propre consommation mais celle de sa participation à l'économie marchande urbaine. Autant dire que l'intégration des serfs dans cette économie va constituer un puissant aiguillon de leur résistance multiforme à l'exploitation féodale, visant à la limiter et à la transformer, comme j'ai déjà eu l'occasion de le signaler. D'une part, par l'obtention de chartes (chartes de franchise ou chartes d'affranchissement) visant à réglementer et surtout à régulariser les différents prélèvements auxquels procède le seigneur en en fixant les termes, l'assurant en quelque sorte de conserver entre ses mains une quantité déterminée ou

une part déterminée de son produit. D'autre part, par l'obtention de garanties quant à la possession de la terre (la tenure), que ce soit pour pouvoir la transmettre à sa descendance (le cas échéant en la morcelant) ou pour pouvoir l'agrandir par achat ou location d'autres tenures.

Mais l'intégration des campagnes médiévales dans l'économie marchande des villes n'aura pas exercé que ce seul effet bénéfique sur la population rurale. C'est que, en même temps qu'à la petite production marchande, le servage ouvrait aussi et concurremment la voie au salariat en ce que, contrairement là encore à l'esclave, le serf dispose d'une partie de son temps de travail et donc du 'libre' usage de sa force de travail pendant ce temps. Evidemment, l'essentiel de ce temps 'libre' devait être consacré par le serf à produire, sur la base de la parcelle dont il est tenancier mais aussi sur la base de l'usage des terrains communaux, non seulement ses propres moyens de consommation et ses propres moyens de travail, mais encore de quoi s'acquitter des diverses redevances dues à son seigneur en sa qualité de tenancier. Une partie de ce temps 'libre' pouvait cependant se trouver en excédent de cet usage contraint (d'autant plus que le travail agricole est irrégulièrement réparti dans l'année), en ouvrant ainsi la possibilité pour le serf de louer, en les monnayant, ses services à autrui : au seigneur (en dehors des services de la corvée), à d'autres membres de la communauté villageoise (paysans ou artisans) ou à des artisans et marchands urbains. Nous venons de voir comment, par le système du travail en commandite, ces derniers sauront, le moment venu, tirer bénéfice de ce surcroît de temps 'libre' d'une partie de la population rurale.

Pour que cette location de force de travail, de simple possibilité, devînt non seulement une réalité occasionnelle mais encore une nécessité permanente pour un nombre important de serfs, il a fallu cependant que ceux-ci soient mis en situation de ne plus pouvoir se reproduire comme tels sur la base de leur tenure et des biens communaux. C'est précisément sous l'effet de l'intégration des campagnes dans les circuits marchands urbains que cette transformation va s'opérer.

Cette intégration va en effet aggraver la différenciation interne parmi les producteurs ruraux, inhérente aux rapports féodaux de production. Comme nous l'avons vu, ces derniers distinguaient alleutiers (propriétaires de leurs parcelles), tenanciers libres de leurs personnes et serfs attachés à la glèbe. Les charges de l'exploitation féodale pesant sur les uns et les autres étaient fort inégales. L'alleutier ne supportait que les charges banales (liées au ban) ; les tenanciers libres devaient, en plus, redevances en services divers, en nature (sur leurs produits agricoles et artisanaux) et en argent à leur seigneur pour la possession de leur parcelle (leur tenure) ; quant aux serfs, ils ajoutaient à tout ce qui précède la corvée, qui leur prenait plusieurs jours dans la semaine et les occupait

de manière permanente à certaines périodes de l'année. Et, même parmi ces derniers comme parmi les précédents, tous n'étaient-ils pas logés à la même enseigne, selon la taille de leur parcelle, la qualité du sol, sa situation, la nature des produits qu'elle permet de cultiver, la dimension de leur *mesnie* (ménage), etc. Sans même compter les effets des aléas naturels ou ceux des mariages, des partages et des successions. Toutes inégalités qui créaient des différences de statuts et de conditions, se traduisant notamment par la possibilité ou non pour le producteur de disposer et d'entretenir des bêtes de trait, élément décisif dans la mise en valeur de la terre.

Dans ces conditions, il est inévitable que l'intégration des campagnes dans les circuits commerciaux urbains favorise les uns et défavorise les autres. Ceux qui parviennent, sur la base de leur parcelle et en dépit de l'exploitation féodale qu'ils subissent, à s'approprier une part de leur surproduit vont pouvoir s'enrichir (accumuler des ressources monétaires), et d'autant plus que cette part sera conséquente. De plus, ce ne sont pas seulement les produits qui deviennent alors marchandises, mais aussi les moyens de production. A commencer par ces moyens de travail nouveaux mais fort onéreux que constituent la charrue et son attelage de bœufs ou de chevaux ferrés, qui se diffusent à partir du XI^e siècle mais dont seuls les plus riches des paysans vont pouvoir s'équiper ; tandis que les autres seront contraints (quand ils en ont les moyens) de louer charrue et attelage aux premiers ou devront continuer à travailler la terre avec l'antique araire ou même à la bêche et à la houe. Ce qui ne fera que creuser davantage encore les écarts entre les deux catégories, en augmentant la productivité du travail des premiers relativement à celle des seconds. Ainsi s'accroîtra la polarisation au sein de la masse de paysans, libres ou asservis, une couche de riches *laboureurs* se dégageant de celle-la, ceux que les annalistes vont souvent désigner comme les *meliores* et que le langage populaire dénommera plus tard, de manière moins élégante, les « *coqs de village* » ; tandis qu'une autre partie tombe dans la catégorie des paysans pauvres ou appauvris, appelés *brassiers* ou *manouvriers*. Les termes mêmes sont significatifs de ce qui fonde la différenciation entre eux : l'accès aux moyens de travail (la charrue attelée) qui permet aux uns de labourer leur terre, là où les autres ne disposent que de leurs bras et de leurs mains pour manier l'instrument aratoire.

Mais le développement de l'économie marchande à la campagne va y produire une autre conséquence, plus décisive encore, en faisant entrer le principal moyen de production, la terre elle-même, dans l'échange, en la transformant, elle aussi, en marchandise. Là encore, c'est une possibilité ouverte par les rapports féodaux de production. S'il est interdit au tenancier, corvéable ou non, de vendre sa parcelle de terre, qui ne

lui appartient pas, l'aliénation de la tenure, autrement dit de son droit de possession (d'usage) de cette parcelle, en tout ou partie, au bénéfice d'un autre tenancier ou d'un alleutier, va progressivement devenir, sous la pression des circonstances et des tenanciers, un droit au cours des XII^e et XIII^e siècles, aliénation cependant une fois encore redevable d'un prélèvement (un droit de mutation) au profit du seigneur en tant que propriétaire de la terre. Et, là encore, de la possibilité à l'effectivité et, plus encore, à la nécessité, l'opérateur de transformation est l'entrée de la production agricole dans les circuits marchands, avec les effets de différenciation sociale entre les producteurs. Le paysan riche aura en effet tendance à accroître la taille de sa propriété ou possession pour tirer davantage de valeur (de richesse monétaire) des échanges auxquels il participe. Alors qu'à l'inverse le paysan pauvre va quelquefois devoir gager sa future récolte ou même hypothéquer tout ou partie de sa tenure auprès d'usuriers (les bourgeois des villes, les gros laboureurs, voire son propre seigneur) pour faire face à une mauvaise année, remplacer un bœuf, réparer sa maison ou tout simplement s'acquitter de ses charges (banalités, redevances seigneuriales, etc.) Et, s'il ne parvient pas à rembourser son créancier, il se retrouvera rapidement privé d'une partie de sa récolte ou de l'usage d'une partie de sa tenure, voire totalement exproprié et réduit au statut de pur prolétaire. Et le même triste sort peut évidemment frapper l'alleutier aussi bien que le tenancier libre. Ainsi la concentration progressive des terres entre les mains des uns va-t-elle de pair avec l'expropriation de la terre des autres.

Cette expropriation n'est cependant accomplie que lorsque le paysan se trouve dépossédé, en plus, de son droit d'accès aux terres communales, composées essentiellement de pacages, de bois et de forêts. Terres qui lui permettaient jusqu'alors d'élever quelques animaux (porcs, chèvres, moutons), éventuellement de chasser ou de pêcher, de pratiquer la cueillette de baies sauvages, et surtout de se procurer le bois dont il avait besoin pour construire et entretenir sa maison, pour se chauffer, pour produire ou réparer ses outils, etc. Or, au fur et à mesure où la demande marchande croissante, émanant des villes, renchérit les produits forestiers (bois et écorces) ainsi que le bétail (pour la boucherie, la tannerie, le tissage, etc.), l'accès aux communaux va devenir un enjeu supplémentaire de lutte entre les différentes catégories rurales. Les seigneurs mais aussi les laboureurs ou même certains 'bourgeois' vont chercher à s'en réserver le monopole, les uns en abusant des droits que leur confère le ban, les autres en les louant ou les achetant – et ce malgré les résistances opposées par les communautés villageoises à cette appropriation privative de l'ancien bien commun, préfiguration des fameuses *enclosures* anglaises des XV^e et XVI^e siècles. C'est ainsi le dernier lien à la terre que vont perdre les plus démunis et

les plus fragilisés des producteurs ruraux. Après les produits de leur travail et leurs moyens de production (dont le principal d'entre eux, la terre), c'est leur force de travail elle-même qui va pouvoir devenir marchandise.

La fin de la corvée et le développement du salariat agricole

Elle va le pouvoir d'autant plus que, conjointement à l'expropriation d'une partie des paysans pauvres ou appauvris et sous l'effet de la même dynamique qui intègre alors les campagnes dans l'économie marchande urbaine, une seconde transformation décisive va s'opérer au sein des rapports féodaux de production: la régression de la corvée en Europe occidentale (bien qu'inégalement selon les régions et les types de domaine) au cours des XI^e et XII^e siècles, conduisant à sa disparition (ou à sa réduction à des éléments insignifiants, proprement symboliques) pratiquement partout au cours des deux siècles suivants. Cette transformation se produit sous la conjonction de deux mouvements, tous deux précisément induits par cette même dynamique d'intégration des campagnes dans l'économie marchande dominée par les villes.

En premier lieu, les tenanciers corvéables que la dynamique des échanges marchands enrichit (les laboureurs) vont chercher à se libérer de la corvée, en tout ou en partie, soit en rachetant définitivement le droit à leur seigneur, soit en le dédommageant pour le renoncement à l'exercice de ce droit par une redevance supplémentaire, venant s'ajouter à celles déjà dues aux titres de leur statut de serf, de leur tenure ou des droits liés au ban. Souvent opération purement individuelle, ce rachat de la corvée prend quelquefois l'allure d'une entreprise collective, impliquant des villages entiers sous forme de franchises, de la conclusion de chartes de coutumes fixant les droits et devoirs des seigneurs et de leurs dépendants, qui vont se multiplier à partir du XII^e siècle. Sans compter l'intérêt symbolique de leur nouvelle dignité ainsi acquise (qui les hisse au rang de tenanciers libres), l'intérêt matériel d'une telle libération de la corvée est évident pour les paysans: certes plus lourdement taxés, ils disposent par contre ainsi de plus de temps voire de tout leur temps pour mettre en valeur leur tenure ou se livrer à leurs travaux domestiques, et tirer à chaque fois tout le bénéfice marchand possible d'une activité laborieuse qui deviendra plus intensive en même temps que plus continue. Le surcroît de valeur marchande engendrée par la plus grande quantité de travail qu'ils peuvent ainsi fournir, en jouant et sur sa durée et sur son intensité, fait plus que compenser ce que leur coûte éventuellement la conversion de la corvée en redevances supplémentaires.

L'intérêt de l'opération pour les seigneurs est moins évident. Sans doute est-ce là l'occasion pour eux d'un revenu ponctuel ou régulier supplémentaire, en leur permettant de faire ainsi face aux dépenses croissantes occasionnées par leur mode de vie dispendieux, intégrant de plus en plus de biens marchands procurés par le commerce lointain, conformément à leur désir naturel de luxe et de dépense somptuaire, désir encore accru à la suite de leur contact avec la civilisation arabo-musulmane lors des croisades. Mais ils n'ont pu consentir à une pareille évolution à grande échelle et à long terme qu'à la condition d'y avoir trouvé un intérêt plus général et plus durable; et surtout d'y avoir pu remplacer, de manière avantageuse pour eux aussi, la main-d'œuvre corvéable mettant jusqu'alors en valeur leur propre domaine par une main-d'œuvre salariée. Autrement dit, le rachat des droits de corvée ou leur conversion en redevances supplémentaires a eu, en second lieu, pour condition le développement du travail salarié sur les réserves seigneuriales.

Ce second mouvement, contribuant lui aussi à la disparition tendancielle de la corvée, a présupposé à son tour deux conditions. D'une part, l'existence d'une population de brassiers et de manouvriers agricoles, contraints par leur appauvrissement (par exemple leur entassement sur des tenures de plus en plus exiguës) ou par leur expropriation progressive voire définitive, de recourir temporairement, périodiquement ou même en permanence, à la location de leurs bras, à la vente de leur force de travail, pour se procurer leurs moyens de subsistance, immédiatement comme tels (quand le salaire est encore versé en nature) ou sous forme de ressources monétaires. Et nous venons de voir comment une telle population de brassiers est précisément produite par l'intégration des campagnes dans l'économie marchande des villes et la différenciation interne de la paysannerie qu'elle engendre.

Encore fallait-il, d'autre part, que la location des services de tels manouvriers coûte moins et/ou rapporte plus au seigneur que l'emploi de ses corvéables. Or c'est précisément le cas. D'une part, le travail salarié est nécessairement plus productif que le travail contraint de l'esclave ou du serf corvéable: si le premier ne donne pas satisfaction à son employeur en termes de continuité, de régularité, d'intensité ou de qualité de son effort productif, il risque de perdre son emploi; alors que, précisément parce qu'ils sont unis de force aux moyens de production, les seconds peuvent manifester cette paresse et cette mollesse, cette indolence et cette insouciance, voire cette indocilité allant jusqu'au sabotage, dont les maîtres se sont toujours plaints, de la part des serfs comme de celle des esclaves, et qui sont responsables de la faiblesse remarquée des rendements sur les réserves seigneuriales. Dans ces conditions, au-

tant l'abandonner ou n'y recourir qu'en cas de nécessité: pour renforcer l'équipe domestique au plus fort des travaux saisonniers, ou pour des travaux exceptionnels, par exemple de charrois. A quoi s'ajoute, d'autre part, que, partout où progressent l'expropriation et la prolétarianisation parmi la population rurale et où, en conséquence, le salariat enrôle non plus seulement une surpopulation de vagabonds et de nomades mais une population locale et sédentaire, la concurrence croissante qui s'ensuit entre les manouvriers tend à déprimer les salaires, en rendant l'emploi de cette main-d'œuvre bon marché d'autant plus attractive, en en réduisant le coût en deçà des frais d'entretien en nourriture de la main-d'œuvre corvéable³⁵.

Bref, si les serfs enrichis virent dans le rachat ou la conversion de la corvée en redevance la condition d'un enrichissement supplémentaire, ce fut aussi le cas pour les seigneurs en ce qui concerne la substitution consécutive de travailleurs salariés aux travailleurs corvéables. Ce qui explique que, en maints endroits, c'est sous leur impulsion, plutôt que sous celle des serfs, que la corvée a été abandonnée au bénéfice du travail salarié. Et ce d'autant plus volontiers que la conversion de l'ancienne économie domaniale, dégagée de sa stricte logique autarcique pour se tourner toujours davantage du côté de l'économie marchande, aussi bien que les divers prélèvements autorisés par l'exercice du ban, éventuellement alourdis à cette occasion (c'est le cas notamment de ceux liés aux banalités: à l'usage des moulins, fours, pressoirs, etc. banals), permettaient de pourvoir le seigneur des revenus monétaires accrus et réguliers, condition de son insertion grandissante dans l'économie monétaire.

Il apparaît ainsi clairement que la corvée n'aurait pas pu régresser et disparaître sans le développement du travail salarié, donc sans l'expropriation préalable d'une partie de la population rurale – de la même manière que quelque deux à trois siècles auparavant l'esclavage n'aurait pas pu régresser sans l'asservissement de l'immense majorité de la paysannerie alleutière. Autrement dit, la condition primordiale de la libération des laboureurs de la corvée aura donc été la prolétarianisation des brassiers.

Avec la régression puis la disparition de la corvée, c'est le servage qui est irrémédiablement compromis. D'une part, l'un de ses deux rapports constitutifs fondamentaux se trouve aboli, celui qui plaçait le serf dans un rapport personnel de dépendance à son seigneur, en le rendant précisément redevable de la corvée, proche de *servicium* dû par l'esclave à son maître. C'est ainsi que les chartes d'affranchissement de la corvée abolissent aussi fréquemment les taxes de chevage, de formariage et de mainmorte, ces trois indices typiques de dépendance personnelle du serf.

Mais, du même coup, c'est l'autre rapport constitutif du servage, celui liant le serf à la terre, qui se trouve altéré. Pour ceux des serfs qui peuvent se maintenir sur leur tenure en rachetant leur corvée, les redevances féodales (le champart ou terrage dans un cas, le cens en nature ou en argent dans l'autre) prenant de plus en plus la forme mais aussi le contenu d'une pure rente foncière, il s'esquisse ainsi une évolution qui mènera à terme, selon le cas, vers un rapport de métayage ou de fermage. Tandis que ceux des tenanciers qui ne peuvent plus se maintenir sur leurs tenures ou qui n'en tirent plus de quoi se reproduire, ils glissent du statut de serfs à ceux de salariés agricoles, employés soit sur le domaine de leur seigneur, soit sur les tenures ou propriétés des laboureurs.

Et, avec la remise en cause du servage, le processus de différenciation interne aux producteurs agricoles tend à changer de principe. Ce qui produit des différences entre eux, ce ne sont plus tant la forme et le degré d'implication des uns et des autres dans les rapports personnels de dépendance, distinguant serfs, tenanciers libres et alleutiers, que leur rapport aux moyens de production : le degré et la forme de possession ou de non-possession de leurs moyens de production, qu'il s'agisse de l'outillage (notamment aratoire) ou, bien évidemment, de la terre. Qu'ils soient déjà libres ou encore formellement asservis, les laboureurs tendent à constituer une 'aristocratie paysanne' qui s'enrichit du commerce avec les villes, sur cette base rachète corvée et même de plus en plus liberté personnelle, accroît sa possession ou sa propriété de terres arables ou de pacages, mais aussi de bêtes de traits et trains de charrue, loue et exploite régulièrement ou même d'une manière permanente la force de travail des manouvriers, 'négocie' les franchises avec les seigneurs pour se réserver la meilleure part de leurs bénéfices, voire s'intègre ici ou là dans les couches subalternes de l'aristocratie féodale ou passe à son service. En elle s'amorce un processus d'accumulation de richesse foncière et monétaire, mais aussi de moyens de production, qui tend déjà, par endroits et moments, à se transformer en capital, ainsi qu'on va le voir dans un moment. Tandis que, à l'autre pôle, sous l'effet de ce même mouvement se forme un proto-prolétariat rural, par appauvrissement et expropriation de tenanciers, asservis ou libres, ou même d'alleutiers, ne disposant plus au mieux que de très petites parcelles attenantes à leur mesure (d'où leur dénomination de *bordiers* ou *cottiers* en Angleterre, de *Kötner* ou *Gärtner* en Allemagne), contraints par conséquent de louer leurs bras, de se transformer en ouvriers agricoles occasionnels ou permanents, de se faire embaucher dans les travaux de défrichement, de coupes de bois ou de mines, d'accepter le travail textile en commandite des négociants-fabricants ou encore de venir grossir la plèbe urbaine des journaliers employés à tous les travaux non régis par le régime corporatif (débardeurs, portefaix, manouvriers, etc.) D'un

côté comme de l'autre, aux rapports personnels de dépendance tendent à se substituer des rapports d'exploitation et de domination dont l'argent se métamorphosant en capital constitue l'alpha et l'oméga. Et, perdant toute sa fioriture de rapports politico-idéologiques dont l'avait entouré l'univers féodal, la propriété foncière commence à apparaître dans son essence de simple rapport d'expropriation et d'exploitation, rendant possible et légitime l'appropriation d'une partie du surproduit social.

Deux remarques finales pour nuancer l'analyse de ce processus de disparition tendancielle de la corvée et, partant, de régression du servage au cours des XII^e et XIII^e siècles. D'une part, cette tendance, bien que dominante, ne s'est pas manifestée de manière uniforme dans toutes les régions de la partie du continent européen qui retient ici notre attention : elle a été plus intense et plus précoce dans certains d'entre elles (notamment l'Angleterre, les Flandres, la Normandie et le Bassin parisien, la Lorraine, l'Allemagne de l'Ouest et du Sud) que dans d'autres (par exemple la France de l'Ouest, les régions montagneuses de la France méridionale et de l'Italie, l'Espagne du Nord) – les situations les plus diverses pouvant souvent coexister dans une même région. D'autre part, elle s'est accompagnée de régressions ou de tentatives de régression, lorsque les seigneurs furent, à partir de la seconde moitié du XII^e siècle et tout au long du XIII^e siècle, victimes de l'inflation monétaire qui, en dévalorisant leurs redevances et leurs rentes en argent, souvent fixées par les chartes, diminuait régulièrement leur pouvoir d'achat tandis qu'elle augmentait au contraire, quelquefois, celui de leurs propres tenanciers. On les vit alors tenter de réintroduire les redevances en nature voire les corvées ; et, faute de pouvoir y parvenir ou forcés de constater l'échec de pareilles réintroductions, ils tentèrent de se rattraper par l'alourdissement des prélèvements banals, accentuant les abus liés à ceux-ci.

La formation d'un protocapital agraire seigneurial

Avec l'abandon de la corvée, qui prive le domaine de cette réserve de main-d'œuvre que constituaient jusqu'alors les tenures paysannes, deux variantes de cette troisième voie de formation du capital vont s'ouvrir à l'exploitation sur les domaines seigneuriaux. Deux variantes qui vont l'une et l'autre mener à l'émergence de cette première figure du capital industriel qu'est le capital agraire, même si la seconde est plus décisive sous ce rapport que la première.

Celle-ci est celle dans laquelle vont s'engager plutôt les petits féodaux (les seigneurs à la tête de domaines de taille relativement modeste), quelquefois dès le XI^e et le XII^e siècle ; mais on la verra triompher aussi

au sein des manoirs anglais au cours des XIII^e et XIV^e siècles. Selon le schéma précédemment envisagé, elle conduit le seigneur à substituer aux tenanciers corvéables des manouvriers salariés pour mettre en valeur son domaine ou sa réserve, les premiers ne servant plus le cas échéant que de force d'appoint aux seconds lors des temps forts du travail agricole.

Ce qu'il y fait ainsi produire à ses ouvriers agricoles, comme ce qu'il y faisait antérieurement produire à ses serfs corvéables, est évidemment d'abord destiné à sa reproduction en tant que seigneur : à la consommation improductive de sa personne, de sa famille, de sa domesticité, de sa suite de gens d'armes et de commensaux ainsi qu'aux différentes activités et dépenses qu'implique son rang (guerroyer, festoyer, faire étalage de luxe, multiplier les prodigalités diverses, etc.) Mais, dans un contexte général d'intégration des campagnes dans l'économie marchande des villes, une part qui ira grandissante de ce produit va être destinée à alimenter les circuits de cette dernière : l'exploitation du domaine seigneurial, auparavant tout entière dévolue à la production de valeurs d'usage, évolue ainsi progressivement vers une entreprise marchande. D'une part, parce que le seigneur trouve là une nouvelle opportunité et une nouvelle forme d'enrichissement possible, de manière quelquefois substantielle. Mais aussi, d'autre part, parce que cela lui est de plus en plus nécessaire. Non seulement pour se procurer les ressources monétaires requises pour l'achat de ses moyens de consommation improductive, notamment les biens de luxe (épices, soieries, fourrures, draperies, armures et armements, etc.) dont il a besoin pour tenir son rang ; mais encore, de plus en plus, pour se procurer les moyens de sa consommation productive, les forces productives dont il a besoin pour mettre en valeur son domaine.

En premier lieu, les forces de travail. Car l'achat et donc le paiement de pareilles forces sont désormais la condition même de cette mise en valeur. Si les salaires sont primitivement versés en nature, avec le développement de l'économie marchande, une partie grandissante s'en trouve versée en argent. Condition du devenir marchandise des produits agricoles, le développement du travail salarié sur les réserves seigneuriales présuppose aussi ce même devenir : il implique en retour, comme condition réciproque, que le seigneur se fasse de plus en plus souvent marchand (par intendants et baillis interposés), pour se procurer les ressources nécessaires à l'achat et au paiement des forces de travail de ses manouvriers.

Mais ce sont aussi, en second lieu, de plus en plus souvent, certains des moyens de travail que ces manouvriers mettent en œuvre que le seigneur va devoir acheter : les chevaux de trait acquis auprès d'éleveurs ou de maquignons, les charrues et autres outils en fer produits par les forgerons, les attelages, chariots et autres ouvrages de charrons,

les bâtiments construits et entretenus par les charpentiers et maçons, etc. Car, surtout sur des domaines de petite ou moyenne dimension, il n'est pas (ou plus) possible de faire produire l'intégralité de tels moyens de travail par l'atelier domanial, d'autant plus que la main-d'œuvre jusqu'alors corvéable lui fait désormais défaut ; ni même de les obtenir, sous forme de redevances, des tenures annexées au domaine. Le seigneur doit se résoudre à en acquérir une partie, qui va grandissante, sous forme de marchandises. Et, pour cela aussi, il lui est inversement nécessaire de commercialiser les produits de son domaine.

Au cours des XII^e et XIII^e siècles, le devenir marchandise de la production domaniale commence même à gagner le principal moyen de production : la terre. Pour se procurer les ressources monétaires nécessaires à l'achat de moyens de consommation ou de moyens de production, on voit certains seigneurs se mettre à hypothéquer une partie de leur domaine auprès d'usuriers 'bourgeois' ou même de riches laboureurs, voire à en vendre quelques parcelles. Tandis qu'inversement, d'autres, mieux lotis, agrandissent leur domaine par l'achat de terres à d'autres seigneurs (laïcs ou religieux), à des alleutiers ou à des 'bourgeois'.

Ainsi non seulement le domaine seigneurial se transforme-t-il de plus en plus souvent en une entreprise marchande, une entreprise productrice de produits destinés à l'échange marchand ; mais encore les forces de travail comme les moyens de production qu'il réunit et combine sont-ils de plus en plus souvent eux-mêmes appropriés sous la forme de marchandises, par le biais d'échanges marchands. La valeur se trouve donc, de plus en plus, non seulement au point d'arrivée mais encore au point de départ de l'exploitation domaniale. Tous les éléments sont donc en place permettant au domaine seigneurial d'évoluer vers une sorte de protocapital agraire, dont la finalité est de mettre en valeur une valeur initiale.

Les limites sur la voie d'une telle évolution sont cependant immédiatement perceptibles. D'abord, une grande part de la production domaniale reste destinée à la consommation improductive du seigneur et de sa suite. Ensuite, une partie des moyens de production n'est toujours pas acquise de manière marchande : la terre domaniale est reçue en héritage, accaparée ou conquise, plus rarement agrandie par achat ; quant aux moyens de travail agricoles (outils, attelages, chariots, etc.), une partie reste directement produite par les gens au service du seigneur sur son domaine, à partir des ressources de celui-ci, même si elle va en diminuant. Enfin et surtout, pour que l'ensemble des forces productives en la possession du seigneur remplisse entre ses mains la fonction de capital, donc de valeur en procès, de valeur se valorisant, il faudrait que le seigneur lui-même (ou son régisseur) procède à un calcul capitaliste :

qu'il compare méthodiquement la valeur de ce qu'il engage dans le procès à la valeur de ce qui s'en dégage – comme commencent à le faire à la même époque les négociants-banquiers des compagnies commerciales, ainsi qu'on l'a vu.

Un pareil calcul s'amorce bien dès lors que les différents intrants du procès tout comme son résultat prennent forme marchande. Ainsi voit-on apparaître, au cours du XIII^e siècle, en Italie, en Allemagne, en Flandres et en Angleterre, les premières comptabilités rurales. Sur certains domaines (laïcs ou plus souvent religieux, notamment ceux relevant de l'ordre cistercien), on se met à fixer des objectifs de production d'une année à l'autre, à chercher à améliorer méthodiquement les rendements à cette fin, et surtout à mesurer les différents facteurs de production par l'argent dans le but de valoriser au mieux l'ensemble du capital avancé, donc de produire de l'argent, en se fixant des objectifs de production et de vente et en contrôlant les résultats. Mais le calcul économique et la 'rationalisation' du procès de production qu'il permet restent encore ici nécessairement limités. Pour des raisons objectives tout d'abord: les comparaisons de valeur sont malaisées tant que les valeurs elles-mêmes sont mal fixées par le développement encore irrégulier des échanges, autrement dit tant que la loi de la valeur ne régit pas l'ensemble de l'activité économique. Et plus encore, pour des raisons subjectives: dans la personne du seigneur, la logique capitaliste (la 'rationalité' du calcul marchand) se trouve constamment entravée et parasitée par la logique féodale (dépenser sans compter dans l'unique but de tenir son rang) qui trouve même là l'occasion de se renforcer.

Cela apparaît notamment dans l'usage (et par conséquent la finalité) réservé au bénéfice tiré de l'exploitation capitaliste du domaine: celui-ci sert surtout à accroître les revenus personnels du seigneur, à augmenter son fonds de consommation improductive et non pas à élargir l'échelle de sa consommation productive – mais, là encore, certaines abbayes commencent à faire exception. Ce que traduit l'augmentation des dépenses de luxe des féodaux au cours des XII^e et XIII^e siècles. Bref, le profit réalisé est dépensé comme revenu supplémentaire bien plus souvent qu'avancé comme capital additionnel. La finalité primordiale de la production domaniale, même lorsqu'elle prend des allures protocapitalistes, reste la reproduction du seigneur et non pas celle de la valeur.

La formation de la première figure du capitaliste industriel: le fermier capitaliste

Sous ce rapport, la seconde variante semble plus décisive. Variante surtout suivie par les féodaux à la tête de grands domaines ou dont les

terres sont dispersées (c'est notamment le cas de bon nombre d'abbayes); mais aussi par le patriciat urbain, enrichi dans le négoce ou la banque, quand ses membres se mettront à acheter des terres pour diversifier leurs placements, comme j'aurai encore l'occasion de le signaler. Variante également plus tardive que la précédente: apparue dans la seconde moitié du XIII^e siècle, elle se développera surtout au cours des deux siècles suivants.

Elle consiste dans le renoncement du seigneur à la mise en valeur directe de tout ou partie de sa réserve, en en laissant la charge à un ou plusieurs exploitants qui la lui louent, sans renoncer pour autant le cas échéant à son pouvoir de ban. Le domaine est donc éventuellement morcelé, tout comme l'est par ailleurs déjà la part de terre seigneuriale encore détenue et mise en valeur par des tenanciers. Le seigneur féodal se transforme alors en pur propriétaire rentier, du moins pour ce qui concerne la partie de son domaine qu'il loue. Et ainsi en va-t-il évidemment lorsque le propriétaire de la terre est devenu un négociant-banquier enrichi ou même un plus modeste 'bourgeois', considérant l'achat d'un bien foncier comme un placement rémunérateur.

Le souci des uns comme des autres d'aligner la rente sur les mouvements des prix agricoles conduit d'ailleurs rapidement à limiter la durée des baux: de la concession fréquemment perpétuelle qu'était la tenure, on passe à des baux limités, souvent à des multiples de trois ans (du fait de la pratique de l'assolement triennal). Tandis que les exploitants donnent naissance à deux figures nouvelles, celles du métayer et du fermier. C'est cette orientation qui voit en définitive émerger clairement la première figure du capital industriel sous forme de capital agraire.

En effet, qu'il soit métayer ou fermier, celui qui prend à ferme tout ou partie d'un domaine le fait alors explicitement à des fins de valorisation: de mise en valeur marchande de son exploitation. Les moyens agricoles de travail, nouveaux ou supplémentaires, qu'il acquiert et dont il s'équipe, en plus de ceux qu'ils louent éventuellement au propriétaire: outils, charrues, chevaux de traits et attelages, chariots, etc., les améliorations qu'il introduit dans le fonds (défrichements, amendements des sols, travaux de drainage et d'irrigation, percement ou entretien des voies, etc.) sont autant d'avances (investissements) en capital (constant et notamment fixe) qu'il entend valoriser: il attend non seulement de les récupérer mais d'en tirer bénéfice (profit). Ainsi en va-t-il aussi bien évidemment du capital avancé sous forme du paiement des forces de travail qu'il doit employer, puisque les terres qu'il loue sont le plus souvent débarrassées de toute corvée. Et il est d'autant plus enclin à se comporter en entrepreneur capitaliste qu'il y est contraint par la pression qu'il subit de la part du

propriétaire, visant à maximiser sa rente par l'accroissement des rendements, impliquant l'amélioration de la fertilité des sols et l'augmentation de la productivité du travail agricole. C'est pourquoi les baux prévoient souvent que le métayer ou le fermier doit apporter des améliorations au fonds, dont les bénéfices obtenus font évidemment l'enjeu d'une lutte entre le propriétaire et l'exploitant.

Il convient cependant ici de distinguer entre le métayage et le fermage. D'une part, parce que, dans le premier cas, le locataire de la terre n'est propriétaire que d'une partie du capital qu'il met en œuvre et que seule une partie (en principe la moitié) du produit lui revient, la rente (le loyer de la terre) se payant ici en nature. D'autre part et surtout, et ceci explique cela, les métayers sont bien souvent de modestes laboureurs qui, outre le fait qu'ils peuvent rester par ailleurs dans des rapports de dépendance féodale à l'égard de leur propriétaire (il peut s'agir d'anciens serfs ayant simplement racheté leur corvée), cherchent essentiellement à agrandir la terre qu'ils cultivaient déjà auparavant, que ce soit comme tenanciers ou comme alleutiers. Le métayage est, dans ce cas, pour eux davantage une manière de consolider leur statut de petits producteurs marchands que de se transformer en capitalistes agraires. Au mieux, ils acquièrent alors le statut de ce que Marx nomme des « *capitalistes nominaux* » : la force de travail salariée qu'ils emploient (quelquefois seulement à l'occasion des gros travaux) complète la leur (celle des membres de leur famille) pour mettre en valeur leur capital. Mais certains métayers ont pu se transformer en de véritables capitalistes agraires, en particulier ceux qui auront prospéré par l'élevage du bétail (une partie du croît du cheptel leur revenant) ou par la culture de la vigne (une partie des pieds nouvellement plantés leur restant en pleine propriété).

Les fermiers, par contre, sont plus souvent ceux qui louent l'ensemble d'un domaine. Il s'agit alors de très gros laboureurs, là encore de 'bourgeois' (négociants-banquiers ou fabricants) réinvestissant une partie de leur capital dans l'agriculture, d'anciens régisseurs, voire de petits féodaux agrandissant ainsi leur domaine ! Ici l'orientation capitaliste est d'autant plus nette que la totalité du produit reste entre les mains du fermier et que sa plus grande part est destinée à la vente. C'est dans leur cas que l'achat des équipements, de l'outillage, etc., et que les améliorations apportées au fonds ont clairement et explicitement la fonction et la signification d'un investissement de capital, d'une avance de valeur en vue de sa valorisation, par le biais de la production et de la circulation de produits agricoles comme marchandises. La dimension de l'exploitation est alors telle qu'elle rend possible mais aussi tout simplement nécessaire l'emploi régulier d'une main-d'œuvre salariée composée de brassiers et de manouvriers. C'est le second biais par lequel, à côté des domaines mis directement en valeur par les sei-

gneurs, se développe alors un proto-prolétariat agricole. De tout point de vue, nous avons donc là clairement affaire à un capital agraire. Comme Marx l'avait déjà signalé, le fermier capitaliste constitue, paradoxalement, la première figure du capitaliste industriel³⁶. Mais, alors qu'il n'en avait situé la genèse que plus tard (aux XV^e et XVI^e siècles), nous la voyons émerger dès les XIII^e et XIV^e siècles, sur la base de la régression voire de la disparition de la corvée et du renoncement de la mise en valeur directe des domaines seigneuriaux.

Et on peut juger ici de la différence essentielle entre cette voie directe de passage au capital industriel et la précédente, médiante, opérant par l'intermédiaire du capital marchand. Alors que cette dernière ne parvient, pour l'essentiel, qu'à des formes de transition qui conservent pour partie les modes précapitalistes de produire et les rapports précapitalistes de production, la voie ici examinée révolutionne fondamentalement les rapports féodaux de production dans leur cœur même. Bien plus lente et obscure que la précédente, moins spectaculaire, elle s'est pourtant révélée bien plus décisive à long terme.

Les premiers pas de la proto-industrie capitaliste

Pour compléter ce tableau des premiers pas du capital industriel à la campagne, il faut enfin signaler l'usage capitaliste que vont faire, très tôt, les seigneurs de différents moyens de travail dont ils s'assurent le monopole. A commencer par le principal moyen mécanique de travail perfectionné et diffusé au cours du Moyen Age, le moulin à eau. Je prendrai ici l'exemple du moulin à grain ; mais l'analyse peut s'étendre *mutatis mutandis* non seulement aux autres types de moulin (moulins servant à battre le fer, à malaxer du tissu, à scier du bois, etc.), mais encore à tous les équipements productifs dont le seigneur (mais aussi, à l'occasion, certaines villes) peut s'assurer, grâce à son pouvoir banal, le monopole et imposer l'obligation d'usage à ses sujets : four, pressoir, brasserie, fonderie, etc.³⁷

J'ai déjà eu l'occasion de signaler que, parmi les privilèges seigneuriaux, figurent différentes banalités, dont l'obligation pour les paysans, quel que soit leur statut (alleutiers, tenanciers libres ou tenanciers asservis), de faire moudre leur grain au moulin seigneurial. Obligation qui peut aller jusqu'à l'interdiction de l'usage de moulins à bras domestiques. C'est là primitivement un des multiples moyens dont dispose le seigneur de s'accaparer une partie du produit du travail des paysans opérant sur son fief. Dès lors, cependant, que l'économie marchande s'est suffisamment développée et que le grain ou la farine ont acquis valeur marchande (et ils seront parmi les tout premiers produits agricoles

à se valoriser), le moulin banal devient source de valeur pour le seigneur. Et il va alors quelquefois constituer l'une de ses principales sources de revenus monétaires.

Cette finalité marchande et même capitaliste du moulin est d'ailleurs aussi la condition de son développement. Ce moulin, avec les canaux souvent nécessaires pour l'alimenter, est en effet déjà une machine complexe, la plus complexe de celles que le Moyen Âge ait mises au point à partir de l'héritage antique. Sa construction et son entretien supposent de multiples matériaux (bois, pierres et métaux) que le domaine seigneurial ne produit au mieux qu'en partie; et, surtout, un savoir et savoir-faire qui excèdent ceux des artisans ordinairement attachés au domaine ou au fief et qui sont, au contraire, ceux de maçons ou de charpentiers itinérants. Leurs services sont évidemment payants. Bref édifier, entretenir, perfectionner un moulin est pour un seigneur un lourd investissement en argent auquel il ne consent que parce qu'il est assuré de pouvoir récupérer sa mise engrossée d'un confortable profit. C'est d'ailleurs aussi la lourdeur de cet investissement qui permet au seigneur de défendre et de justifier son monopole: par le biais de l'exploitation du travail paysan, lui seul possède initialement les moyens monétaires de faire édifier et d'entretenir un tel moyen de travail.

Pour un seigneur, qu'il soit laïc ou religieux, construire un moulin est donc un investissement capitaliste au sens propre: une avance de valeur destinée à être mise en valeur. Et, dans ce cas, il s'agit ici de capital industriel au sens habituel de ce dernier terme, puisque le capital y prend la forme d'un investissement dans un moyen mécanique de travail destiné à générer non pas seulement des valeurs d'usage mais, à travers elles, de la valeur et de la survaleur. Et ainsi en va-t-il aussi pour les salaires du ou des manouvriers qui font fonctionner le moulin.

Cependant, en l'espèce, le capital industriel ne revêt encore qu'une forme bien imparfaite. La survaleur que le seigneur en retire s'assimile davantage à une rente qu'à un profit industriel classique: c'est parce qu'il a le pouvoir d'imposer le monopole d'usage de son moulin à tous les producteurs de son fief que le seigneur est en mesure de s'approprier cette survaleur. Et d'ailleurs le moulin est la plupart du temps mis en ferme. Tout comme le capital marchand (commercial), le capital industriel naît ici du monopole (féodal) et non pas de la concurrence: c'est parce qu'il s'adosse au pouvoir banal, à la dépendance personnelle caractéristique des rapports féodaux de production, que l'investissement monétaire dans un moyen de travail peut prendre forme de capital. Le capital industriel reste ici totalement prisonnier de la coquille féodale qui lui donne naissance. Et on comprend aussi que les paysans et artisans ruraux mais aussi 'bourgeois' aient protesté pendant tout le Moyen Âge contre ce monopole résultant du pouvoir banal; et qu'ils aient

cherché à le remettre en cause et à le braver en s'associant quelquefois pour édifier leur propre moulin.

Et c'est encore le monopole qui permet ce développement embryonnaire du capital industriel, même lorsque, comme c'est souvent le cas pour les moulins autres que ceux à grain, il ne s'appuie pas sur le pouvoir banal. Il s'agit alors d'un monopole foncier classique: c'est en tant que propriétaire du sol et des eaux mais aussi parce qu'il est le seul à pouvoir réunir les moyens monétaires nécessaires à leur édification que le seigneur peut alors exploiter, de manière rentable, de pareils équipements productifs, en comptant sur le développement de la demande marchande de fer, de tissu, de bois ouvré, etc., comme c'est précisément le cas au cours des XII^e et XIII^e siècles. Le capital industriel prend cependant ici une forme déjà plus pure et plus classique, en voyant son développement soutenu par celui d'une demande marchande autonome, et non pas captive comme l'est celle qu'engendre le pouvoir banal.

5. LA LUTTE DES CLASSES, MOTEUR DE L'HISTOIRE FÉODALE

Les développements précédents laissent clairement entendre que l'ensemble de ce processus historique a été le fruit d'intenses luttes sociales. La complexité de ces luttes tient au fait qu'elles mettent aux prises au moins quatre acteurs collectifs: les seigneurs féodaux, les paysans, libres ou asservis, les artisans des villes organisés en corporations, enfin les négociants-banquiers que fait prospérer le commerce lointain et, accessoirement, le commerce proche. Cette complexité s'accroît du fait que les rapports entre ces différents acteurs sont divers et mouvants, combinant ou faisant alterner conflits, compromis et alliances selon les périodes et les circonstances, comme le permet par principe tout jeu à plus de deux acteurs. En dépit de cette complexité, le sens général du mouvement ne fait pas de doute et Robert Fossier a su parfaitement le ressaisir dans les images suivantes: «*Les hommes résignés et courbés vers le sol au X^e siècle ont redressé la tête au XI^e. Au XII^e ils sont debout et réclament, en ville comme au plat pays; au XIII^e ils parleront haut et fort.*»³⁸

Les luttes à la campagne

La contradiction principale se situe incontestablement à la campagne: elle met aux prises seigneurs féodaux et paysans, les premiers faisant pression pour maintenir ou accroître leur exploitation multiforme

du travail des seconds et la domination qui la rend possible, ces derniers luttant au contraire pour alléger le poids de leur exploitation et domination en même temps que pour les transformer, en changeant les modalités. L'enjeu essentiel pour les serfs, qui constituent la majeure partie de la paysannerie, est de convertir la tenure, en principe viagère, en une concession perpétuelle; de se soustraire à la corvée, de manière à rester pleinement maîtres de leur temps de production; enfin de transformer les redevances en nature en redevances monétaires, en en fixant le montant, de manière à conserver entre leurs mains la plus grande part possible du surproduit pour le faire entrer dans leur consommation personnelle ou leurs échanges marchands avec les villes. Au-delà cependant, l'ensemble des paysans luttent pour s'approprier non seulement la plus grande part possible du produit de leur travail mais encore leurs moyens de production, et surtout le principal d'entre eux, la terre, en cherchant à transformer la possession familiale (la tenure) en pleine propriété familiale. Ce qui mettra de siècles à se réaliser.

Ces luttes paysannes prennent de formes multiples, certaines sourdes et cachées, d'autres manifestes. Au titre de premières, on peut évidemment compter la mauvaise volonté avec laquelle les serfs s'acquitteront des corvées, tant que celles-ci dureront, qui ne contribuera pas peu à leur abandon, tant la productivité de leur travail sur la réserve est faible comparée à celle du labeur sur leurs propres tenures. Dans le même ordre d'idée figurent les mille et un subterfuges pour échapper aux différentes formes du prélèvement seigneurial, foncier ou banal: on cache une partie de la récolte, on triche sur les poids et mesures, on déplace les bornes de tenures, etc. – au risque de tomber sous les coups des lourdes amendes infligées par les agents du seigneur, sergents et baillis, universellement haïs à ce titre. La fuite hors de la seigneurie – j'y reviendrai encore dans un moment – constitue une forme de résistance ouverte. D'individuelle, celle-ci se fait collective quand, sous la pression de l'ensemble de ses tenanciers ou redevables, le seigneur doit leur accorder une charte, dans laquelle les termes de l'exploitation (durée des corvées, montants des redevances) sont fixés, en limitant ainsi l'arbitraire du pouvoir seigneurial, ou qui met même fin à certaines des charges pesant sur les paysans. La pression exercée par ces derniers peut encore se renforcer, le cas échéant, par la menace de la révolte, quand celle-ci gronde déjà aux alentours ou que le seigneur est affaibli à la suite d'une guerre malheureuse. Pression à laquelle l'influence de la ville est de moins en moins étrangère au fur et à mesure où les campagnes se trouvent intégrées dans les circuits de l'économie marchande urbaine.

Car la transformation marchande puis capitaliste des rapports féodaux à la campagne résultera en définitive de la conjugaison de ces multiples luttes des paysans, pour alléger et transformer leur exploita-

tion, et de l'intégration croissante des campagnes dans les circuits de l'économie marchande et monétaire des villes, dominée par le capital marchand. Les deux processus se sont en effet mutuellement déterminés et renforcés. L'intégration des campagnes dans l'économie marchande et monétaire a été rendue possible parce que, comme nous l'avons vu dans le chapitre précédent, le rapport de servage ouvrait aux serfs la possibilité d'augmenter leur surproduit et de s'en approprier une partie grandissante, qu'ils pouvaient donc faire entrer dans l'échange avec les villes. Ce qui, en retour, n'a pu que stimuler leur lutte contre les seigneurs féodaux, dans le triple but non seulement de réduire leur exploitation, en en fixant les termes dans et par des franchises; mais encore et surtout de transformer les rapports d'exploitation eux-mêmes, en substituant la rente en nature et surtout en argent à la corvée, en conduisant ainsi à une monétarisation de la rente foncière; et même, éventuellement, de parvenir à racheter et leur liberté et leur terre, en se transformant en propriétaires absolus de la terre qu'ils cultivaient, en libres exploitants agricoles.

Dans leurs pressions et luttes destinées à alléger le poids de l'exploitation féodale et à la transformer, les paysans asservis purent bénéficier encore à un autre titre de l'existence des villes. C'est qu'en croissant et en prospérant économiquement, en se renforçant politiquement face au pouvoir seigneurial, laïc ou religieux, les villes intensifiaient du même coup l'attraction qu'elles exerçaient comme lieux de refuge des serfs désireux d'échapper au joug féodal et de se mettre sous la protection des franchises urbaines, ou même de tenter de s'intégrer au régime corporatif. Cet exode rural préindustriel fut d'ailleurs lui-même une des causes de la croissance urbaine des XI^e et XII^e siècles. Même s'il leur est difficile de cerner l'ampleur d'un tel phénomène, la plupart des historiens s'accordent pour reconnaître qu'il a joué un rôle non négligeable dans le rapport de forces entre seigneurs et paysans asservis, en obligeant les premiers à des concessions aux seconds quant à l'intensité et la forme de leur exploitation, pour ne pas amplifier un phénomène directement préjudiciable à leur pouvoir et que celui-ci ne pouvait pas endiguer par les seuls moyens de la contrainte et de la menace (le serf en rupture de ban pouvant en principe être puni de mort).

C'est cette alliance de fait entre paysans et 'bourgeois' qui finira par avoir raison de tout l'ordre féodal. A commencer par la décomposition du servage, les paysans obtenant la transformation de la corvée et de la rente en nature en rente en argent, transformation à laquelle les seigneurs consentirent au fur et à mesure où ils inscriront, eux aussi, leur consommation personnelle, ordinaire ou somptuaire, dans les rapports marchands, et qu'ils trouveront à employer sur leurs terres, à la place de serfs corvéables, des brassiers ou des manouvriers salariés. Ainsi se diffé-

renciera progressivement la masse paysanne, donnant naissance à toute une gradation de conditions, depuis celle de propriétaires libres et aisés, employant déjà une main-d'œuvre salariée occasionnelle ou même permanente (les laboureurs) jusqu'à celles de paysans appauvris ou même expropriés (les brassiers et manouvriers). Tandis qu'à l'autre bout de la hiérarchie, une partie des seigneurs féodaux entameront leur reconversion en propriétaires fonciers affermant leurs terres ou même directement en capitalistes agraires, dans les deux cas avec le but d'intensifier la mise en valeur (monétaire) de leurs terres.

En définitive, on peut dire que la transition du féodalisme en capitalisme, qui s'amorce en plein cœur du Moyen Âge avec l'essor sans précédent du capital marchand et surtout les premiers pas du capital industriel, processus qui va se poursuivre jusqu'à l'essor définitif de ce dernier (lors de la 'révolution industrielle'), a eu pour moteur la conjonction des luttes de la paysannerie asservie et celles de la bourgeoisie marchande: ces luttes se sont mutuellement soutenues et leur couplage a créé une dynamique transformatrice en définitive irrépressible. Là où cette conjonction n'a pas pu se produire, où l'un de ces deux acteurs s'est trouvé isolé parce que l'autre était trop faible ou inexistant, cette transition et transformation n'a pas pu se produire, s'est bloquée ou s'est trouvée singulièrement ralentie (ce fut notamment le cas en Europe orientale). Dans cette conjonction, ce sont cependant les luttes paysannes qui ont constitué l'élément moteur: seuls les paysans asservis avaient un intérêt décisif à mettre fin à leur asservissement et à révolutionner, par conséquent, les rapports féodaux de production, même si une partie d'entre eux ont, du même coup, été victimes de la transformation marchande et capitaliste de ces rapports. Si les marchands, négociants et fabricants, trouvaient eux aussi intérêt aux luttes paysannes, s'ils en tiraient bénéfice tant sur le plan politique (l'autonomie des villes) que sur le plan économique (l'extension de la sphère marchande) et si, dans cette mesure même ils leur arrivaient fréquemment de les appuyer, ils n'ont pas, pour leur part, eu un intérêt immédiat à la disparition des rapports féodaux de production. Relativement à ces derniers (comme relativement à tous les rapports précapitalistes de production), le capital marchand se comportait, comme toujours, essentiellement en parasite: il se contentait d'en tirer profit tout en les étioquant. Ce qui le portait fondamentalement à la recherche du compromis, voire transformait quelquefois les marchands en alliés directs de féodaux contre les paysans. En tout état de cause, leurs luttes ne jouèrent qu'un rôle secondaire relativement aux luttes paysannes.

Et pourtant, de ce processus pluriséculaire de luttes entre féodaux et paysans, souvent difficiles à démêler, c'est bien ce troisième larron, la bourgeoisie, qui l'emportera en définitive, non sans qu'en elle la bour-

geoisie industrielle ait pris le pas sur la bourgeoisie marchande. La paysannerie, pour sa part, sera condamnée à disparaître comme telle, en voyant s'accroître les différences internes de conditions que ses propres luttes auront fait naître en son sein: soit en se prolétarisant, soit en se transformant en bourgeoisie agraire, l'état de paysannerie libre n'étant souvent que transitoire vers l'une ou l'autre de ces deux conditions finales, la transition ayant cependant pu quelquefois durer des siècles.

Les luttes à la ville

La ville médiévale est le siège d'un autre type de contradictions et de conflits, opposant dans un premier temps féodaux et 'bourgeois', avant de voir ces derniers s'opposer entre eux³⁹. Contradiction dont l'enjeu n'est autre que l'autonomie politique, juridique et administrative des villes; ainsi que le contrôle et l'exercice du nouveau pouvoir municipal qui s'affirme ainsi.

1. Nous avons vu que les rapports féodaux de production créaient les conditions de possibilité de l'autonomie des villes à l'égard de la propriété foncière et des propriétaires fonciers; et, à travers elle, celle du capital marchand. Autonomie sur un plan économique, tout d'abord, mais aussi sur un plan politique, juridique et administratif. A ce second niveau toutefois, cette autonomie n'a pas été de soi: partout où elle a fini par se réaliser, elle aura été le résultat et l'enjeu à la fois d'après luttes, tant internes qu'externes. Ce sont ces luttes que les historiens désignent de manière synthétique par la notion de *révolution communale*.

Au premier stade de ce processus (XI^e et XII^e siècles), les 'bourgeois' arrachent de haute lutte aux pouvoirs féodaux tutélaires ou obtiennent d'eux en contrepartie d'espèces sonnantes et trébuchantes des privilèges juridiques, administratifs et fiscaux favorables au développement de leurs activités productives ou commerciales. Le premier scénario est celui qui a prévalu majoritairement dans le cas où la ville était initialement dominée par des féodaux religieux. Ainsi en alla-t-il dans les cités épiscopales, coïncidant souvent ainsi qu'on l'a vu avec d'anciennes cités romaines. Cela s'explique alors aussi bien par le fait que, résidant dans ces cités, les évêques y étaient peu enclins à y voir émerger et s'affirmer un pouvoir municipal laïc autonome, que par la suspicion dans laquelle les activités marchandes, censées détourner le fidèle du souci de son salut éternel en lui faisant adorer le Veau d'Or, seront tenues par les autorités religieuses tout au long du Moyen Âge, sans même évoquer la tendance nécessairement autoritaire d'un pouvoir théocratique, réunissant pouvoir temporel et pouvoir spirituel. Mais le

conflit ne fut pas moins violent dans les villes qui étaient le siège des féodaux laïcs dominant la campagne environnante, comme c'était le cas en Italie du Nord et du Centre, où la tradition de vie urbaine de l'aristocratie héritée du monde romain s'était maintenue. Dans ce cas, la domination féodale ne fut brisée qu'à la faveur de luttes sanglantes et répétées, qui permirent au *popolo* (l'ensemble des non nobles), dans un premier temps, de se constituer en corps politique autonome, doté de ses propres organes administratifs, fiscaux et militaires, le tout en relation avec le développement de l'organisation corporative des métiers; pour, dans un deuxième temps, prendre le pouvoir dans la ville, selon le cas soit en chassant les nobles (comme à Milan), soit en leur interdisant toute participation à la direction des affaires (comme à Florence).

L'affaire prit en général une tournure moins agonistique dans les villes marchandes qui s'étaient constituées autour d'anciens bourgs. D'une part, parce que, en règle générale, les féodaux ne résidaient pas dans ce type de villes et redoutaient donc moins de devoir directement y affronter un pouvoir 'bourgeois' autonome. D'autre part et surtout, parce que, de très bonne heure, les seigneurs laïcs virent tout le parti qu'ils pouvaient tirer non seulement de l'essor artisanal et commercial des villes marchandes de leur ressort, mais encore de la constitution d'un pouvoir municipal apte à créer et gérer les conditions matérielles et administratives d'un tel essor. Non seulement ils s'assuraient ainsi une offre régulière de moyens de consommation de luxe ou de matières premières stratégiques, tout en élargissant le marché sur lequel ils pouvaient écouler les produits de leur propre domaine, en monétisant leur revenu. Mais encore et surtout, en concédant contre redevances en espèces sonnantes et trébuchantes des franchises à ces villes, ils se donnaient les moyens d'augmenter les revenus monétaires qu'ils tiraient déjà du développement du commerce sous la forme des divers tonlieux (péages au passage sur le fief ou sur un pont, octrois, droits de marché ou taxes de foire), en y adjoignant de surcroît de nouvelles rentes foncières (sur les terrains urbains occupés et bâtis) ainsi que des émoluments judiciaires supplémentaires – l'ensemble constituant cependant autant de sources de conflits entre seigneurs et 'bourgeois'. A telle enseigne qu'en bon nombre d'endroits, c'est là encore sur l'initiative de seigneurs que de telles villes marchandes furent fondées; et que les plus puissantes seigneureries finirent par être, au XII^e siècle, celles qui incluaient et dominaient plusieurs villes. Le pragmatisme d'une bonne partie de la noblesse féodale sur ce point n'est pas sans rappeler celui dont elle fit preuve, quasiment à la même époque (essentiellement le XII^e siècle), en abandonnant la corvée au profit de la mise en valeur de ses terres par le recours direct au travail salarié ou par leur affermage.

Avec le même effet global: l'extension de la sphère de l'économie marchande et monétaire.

L'une et l'autre voie mèneront cependant en règle générale au même résultat: asseoir l'autonomie politique des villes. Dans un cas, cette autonomie fut conquise au terme d'une véritable sédition populaire, pour laquelle l'expression de révolution communale n'est pas trop forte. Dans l'autre, elle fut concédée aux 'bourgeois' par les pouvoirs féodaux tutélaires sous forme de chartes et contre redevances. De telles chartes étaient le plus souvent accordées dès la fondation de la ville, lorsque celle-ci était le fait d'un tel pouvoir.

Par-delà les innombrables variantes locales de formes et de tendances, à chaque fois fonction du rapport de forces, cette autonomie politique, qu'elle ait été conquise de haute lutte ou acquise quasi contractuellement, présentait un certain nombre de traits communs. En premier lieu, elle fait de la ville un territoire régi par un droit particulier, dérogeant au droit féodal généralement en vigueur. Autrement dit, elle suppose l'institution au bénéfice des villes de privilèges au sens propre. A commencer par le statut d'hommes libres (au sens de non asservis, de libérés de toute dépendance personnelle à l'égard du seigneur et des différences redevances qui s'y attachent) accorder à tous leurs habitants, quelle que soit leur origine (y compris le serf en rupture de ban dès lors qu'il y réside depuis un certain temps); d'où le fameux dicton allemand: «*Stadtluft macht frei*» (L'air de la ville rend libre). Liberté individuelle qui, en tant qu'elle garantit la possibilité d'aller et de venir à son gré, est la condition même de l'exercice du commerce. La propriété foncière et immobilière tend, par ailleurs, à s'y aligner sur la propriété mobilière, avant même que ce ne soit le cas à la campagne, ce qui est particulièrement nécessaire aussi aux activités marchandes: même s'il n'en est pas reconnu propriétaire, celui qui occupe une parcelle ou un immeuble peut dès lors lui-même les transmettre, les louer, en gager voire en aliéner la tenure. Les différents prélèvements féodaux sont, enfin, pour partie abolis purement et simplement (c'est le cas des banalités, des différents monopoles seigneuriaux, des droits de réquisition, etc.), pour partie remplacés par une redevance unique ou même rachetées une fois pour toutes par la ville à son bénéfice (c'est le cas en particuliers des tonlieux, particulièrement préjudiciables aux activités marchandes des artisans et commerçants).

En deuxième lieu et en conséquence, cette autonomie octroie aux 'bourgeoisies' urbaines et à leurs villes une juridiction propre, distincte aussi bien des tribunaux féodaux que des tribunaux ecclésiastiques, compétente notamment pour toutes les affaires civiles concernant les rapports entre 'bourgeois' – non sans conflits permanents entre ces différentes juridictions. Cette juridiction est quelquefois exclusivement

composée de membres de la 'bourgeoise', les consuls ou échevins, choisis par le pouvoir tutélaire ou désignés par leurs pairs; ainsi la 'bourgeoisie' jouit-elle du privilège d'être jugée par les siens. Le droit qu'applique cette juridiction diffère souvent dans sa forme (procédurale) comme dans son contenu du droit féodal, laïc ou religieux. En matière pénale, il substitue la preuve rationnelle par témoins aux anciennes pratiques magiques (ordalies, duels judiciaires, serments conjoints) totalement inadaptées aux litiges commerciaux, tout en continuant cependant à appliquer la loi du talion dans toute sa rigueur, en pratiquant mutilation, castration, peine de mort. C'est surtout en matière civile (mariage, succession) qu'il innove et, plus encore, en matière commerciale (gage, dette, hypothèque), pour s'adapter aux nécessités et aux possibilités ouvertes par le développement des activités marchandes, en faisant progressivement prévaloir les contrats interindividuels sur la coutume mais aussi sur la loi politique ou religieuse.

En troisième lieu, cette autonomie garantit surtout aux 'bourgeoisies' le droit de s'administrer par elles-mêmes et d'administrer leur ville par l'intermédiaire d'un conseil municipal (quelquefois confondu avec le tribunal), ayant à sa tête un consul ou un bourgmestre, dont les membres sont choisis (pour un temps déterminé) par les 'bourgeois' (en fait, la plupart du temps, une partie d'entre eux) et révocables, éventuellement assistés d'un collègue de sages, composés d'anciens échevins ou de notables – mais ils doivent quelquefois tolérer la présence de représentants du seigneur local ou du prince, lorsque ceux-ci sont puissants ou suffisamment puissants pour continuer à faire sentir leur présence. Ce conseil se préoccupe d'ailleurs d'abord de satisfaire les besoins de la 'bourgeoisie', c'est-à-dire de créer et de maintenir les conditions d'un bon déroulement des affaires marchandes: doter la ville des équipements collectifs nécessaires aux activités commerciales et artisanales (fortifications, voiries, canaux, ports, halles, etc.), réglementer et protéger ces activités (par exemple en faisant respecter les monopoles corporatifs dans la ville aussi bien que dans la campagne environnante sous sa dépendance), veiller à la police (à la sûreté des personnes et à la sécurité des biens), etc. Mais il lui faut aussi, plus largement, prendre soin du ravitaillement de la ville, fonder des écoles pour les enfants, des hospices pour les malades, les indigents et les vieillards, etc. A toutes ces fins, il lui faut disposer de ressources fiscales propres; d'où l'institution d'un impôt communal, assis sur les revenus ou la consommation (accise).

En quatrième lieu, cette autonomie politique est garantie par le droit reconnu à la ville ou imposé par elle de lever et d'entretenir ses propres forces armées, simple milice 'bourgeoise' ou troupe de mercenaires. L'existence de ce bras armé de la liberté municipale était certes

une garantie contre toute tentative de sa remise en cause par les pouvoirs féodaux; comme elle permettait fréquemment à la ville de se soumettre la campagne environnante au détriment de ces pouvoirs, en se transformant elles-mêmes quelquefois en seigneuries. Mais cette force armée soutenait aussi, le cas échéant, les visées expansionnistes de la ville à l'encontre de ces concurrentes; ou, inversement, elle lui permettait de résister aux visées de ses concurrentes. Tant il est vrai, il ne faut jamais l'oublier, que les mondes marchands sont tout sauf des mondes pacifiques.

En définitive, les différentes institutions précédentes vont transformer la ville médiévale en *une commune*: une communauté politique dont les membres se jurent mutuellement, sous forme de serment ou de conjuration, secours et assistance dans la défense de leurs libertés (de leurs privilèges, au sens propre) en même temps qu'obéissance aux autorités et aux lois municipales. Des libertés auxquelles concourent toutes les corporations, chacune selon ses capacités et vertus propres. Des libertés dont les 'bourgeois' sont particulièrement fiers, que protègent et défendent les fortifications de la ville ainsi que sa milice; et que symbolisent les hôtels de ville, les beffrois et autres tours que la ville érige et qui se voient de loin dans la campagne. Bref, on retrouve ici, réalisés au plus haut point, les différents traits de l'idéaltype de la ville occidentale médiévale tel qu'il a été construit et exposé par Max Weber et que j'ai eu l'occasion d'analyser dans le chapitre précédent.

Evidemment, toutes ces caractéristiques des franchises urbaines se retrouvent, amplifiées, lorsque les villes parviennent, comme c'est le cas dans l'Italie du Nord et du Centre, à constituer de véritables cités-Etats indépendantes, en profitant de la puissance militaire que leur assure, sous forme d'armées mercenaires et de flottes commerciales facilement convertibles en flottes de guerre, leur richesse marchande exceptionnelle, ainsi que de l'affaiblissement réciproque des papes et des empereurs engagés dans la querelle des Investitures. Mais quelque important qu'ait pu être le modèle de la cité-Etat italienne pour l'ensemble des villes d'Europe occidentale, c'est dans le mouvement bien plus large d'affranchissement (au sens de conquête des franchises) que s'est réalisée l'une des conditions en même temps que des conséquences du développement du capital marchand et de la bourgeoisie en plein cœur du Moyen Age européen.

2. Communauté politique, la commune urbaine médiévale n'en connaît pas moins rapidement des divisions et des conflits internes, opposant cette fois-ci 'bourgeois' entre eux. Et notamment les artisans et les petits commerçants à la couche patricienne des négociants-banquiers, parfaite personnification du capital marchand concentré et cen-

tralisé dans la diversité de ses emplois, que j'ai déjà eu l'occasion d'évoquer plus haut. Unies dans leur commune résistance à l'emprise des féodaux pour obtenir ou défendre l'autonomie politique, juridique et administrative de leurs villes, ces différentes catégories de 'bourgeois' vont en fait rivaliser pour le contrôle et l'exercice du pouvoir municipal une fois celui-ci établi.

Les négociants-banquiers, représentants du capital marchand, se sont partout trouvés à la pointe de la lutte des 'bourgeois' contre les féodaux pour obtenir ou arracher l'autonomie municipale. D'une part, parce qu'ils constituaient dès le départ les éléments les plus riches, les plus puissants (influent), les plus prestigieux mais aussi les mieux organisés (en guildes), les plus instruits et les plus lucides de la 'bourgeoisie' (ils comprenaient des éléments ayant suivi une formation universitaire). D'autre part, parce qu'ils avaient le plus intérêt aux réformes juridiques, administratives et fiscales dont le pouvoir municipal a été l'instrument et le garant. Ils ont donc représenté l'élément dirigeant de la lutte 'bourgeoise', que va suivre la masse des artisans, déjà plus ou moins organisés en corporations, et le proto-prolétariat fait d'éléments ruraux ou urbains expropriés. En un mot, *mutatis mutandis* ils jouèrent au sein de la 'bourgeoisie' de l'époque le rôle hégémonique que la bourgeoisie moderne jouera, des siècles plus tard (du XVII^e au XIX^e siècle), au sein du peuple (le Tiers Etat français par exemple) dans son ultime affrontement contre la monarchie pour se saisir définitivement du pouvoir politique, au cours de ce qu'on nommera les révolutions démocratiques-bourgeoises. Ce sont donc aussi parmi ces négociants-banquiers que vont généralement se recruter, dans un premier temps, les magistrats exerçant le pouvoir municipal, en association avec des membres des corporations d'artisans les plus puissantes. Au XIII^e siècle, ils dirigent l'ensemble des principales villes marchandes, en y donnant naissance quelquefois à de véritables dynasties de magistrats, se transmettant le pouvoir municipal de manière quasi héréditaire.

Cette hégémonie des négociants-banquiers personnifiant le capital marchand ne se trouvera pas remise en cause là où et tant que les intérêts de ce dernier ne rentreront pas en contradiction avec ceux de ces corporations précisément. Au contraire, dès lors que cette contradiction va se développer, parce que le capital commercial concentré et centralisé entre les mains de marchands-banquiers va chercher à remettre en cause le monopole corporatif, à se soumettre certains métiers artisanaux (sous forme du travail en commandite) voire à les concurrencer par la création de manufactures réunies, les artisans et petits commerçants organisés en corporations vont contester leur mainmise sur le pouvoir municipal et chercher à s'en emparer pour en faire un obstacle contre leurs prétentions. Le pouvoir municipal va alors devenir l'enjeu

principal d'une âpre lutte, aux épisodes quelquefois sanglants, entre un patriciat marchand et des corporations d'artisans et de petits commerçants que séparent par ailleurs, de plus en plus, l'horizon professionnel, les différences de fortune, de prestige et de modes de vie mais aussi de relations sociales et d'alliances politiques. Là où, ultérieurement, au cours du XIV^e siècle, les corporations d'artisans pourront s'assurer le contrôle du pouvoir municipal (comme en Flandres) ou trouveront du moins à s'y intégrer (comme dans les villes rhénanes), elles resteront capables de tenir en respect le capital marchand, en l'obligeant à se tourner vers les campagnes pour déployer ses formes de transition vers le capital industriel. Au contraire, là où les marchands-banquiers conserveront ou renforceront leur emprise sur les institutions municipales (et ce sera notamment le cas dans les grandes villes marchandes hanséatiques ou italiennes), les corporations devront leur concéder des prérogatives qui menaceront à terme leurs propres privilèges et les feront entrer en décadence, permettant au capital marchand de se subordonner progressivement des pans entiers du travail des artisans. Et la démocratie municipale, dont on conservera éventuellement le décorum, évoluera alors vers une oligarchie aux mains du patriciat marchand, composé de grands 'bourgeois' qui pouvaient avoir fusionné avec des éléments de l'aristocratie foncière, les petits 'bourgeois' des corporations n'y tenant plus au mieux que les rôles secondaires. La fracture de l'ancienne 'bourgeoisie' municipale est dès lors consommée.

La politique de ces villes sera alors tout entière dictée par les intérêts des premiers. Il en ira ainsi de la politique extérieure, de la diplomatie et de la guerre, subordonnée aux exigences du maintien ou de l'extension des circuits ou monopoles marchands grâce auxquels prospèrent les négociants-banquiers et leurs compagnies. Mais la politique intérieure ne sera pas moins soumise à leurs intérêts. En témoigneront tout particulièrement les choix de finances publiques: partout le patriciat marchand tendra à privilégier l'imposition indirecte que paient les consommateurs à l'imposition directe qu'il serait amené à supporter au premier chef sur ses revenus ou, pire encore, sur son patrimoine; ainsi que le recours à l'emprunt, qui lui permet de s'enrichir (en tant que créancier) au détriment des contribuables du 'petit peuple'. Les grands 'bourgeois' vénitiens, florentins, pisans ou génois ont, dès cette époque, pratiqué une politique fiscale dont leurs lointains descendants contemporains continuent à s'inspirer, incités qu'ils y sont aujourd'hui par toute la pseudo-science économique néo-libérale. Cette iniquité fiscale sera d'ailleurs la source immédiate de bien des révoltes et émeutes urbaines au cours des deux derniers siècles du Moyen Age.

Avec la décomposition des rapports féodaux à la campagne et l'afflux de serfs en rupture de ban vers les villes, avec la formation consécu-

tive d'un protoproletariat composé de manouvriers et de journaliers, employés à tous les travaux non directement régis par les corporations, dont ceux que se subordonne le protocapital industriel des fabricants et des premiers manufacturiers, mais aussi de mendiants interlopes, de voleurs à la tire et de prostituées, les luttes urbaines vont encore se compliquer par l'intrusion de ce troisième larron :

«L'exode des serfs vers les villes se poursuit sans interruption à travers tout le moyen âge. Ces serfs, persécutés à la campagne par leurs seigneurs, arrivaient un à un dans les villes, où ils trouvaient une communauté organisée contre laquelle ils étaient impuissants et à l'intérieur de laquelle force leur était d'accepter la situation que leur assignaient le besoin que l'on avait de leur travail et l'intérêt de leurs concurrents organisés de la ville. Ces travailleurs qui arrivèrent isolément ne parvinrent jamais à constituer une force, car de deux choses l'une: ou bien leur travail était du ressort d'une corporation et devait être appris, et alors les maîtres de cette corporation les soumettaient à leurs lois et les organisaient selon leur intérêt; ou leur travail ne demandait pas d'apprentissage, il ne ressortait pas à un corps de métier, c'était un travail de journalier, et, dans ce cas, ils n'arrivaient jamais à créer une organisation et demeuraient une plèbe inorganisée.»⁴⁰

Ce protoproletariat urbain, auquel se mêleront de plus en plus souvent les compagnons artisans au fur et à mesure où leur accès au statut de maîtres-artisans va devenir plus difficile et leur situation se dégrader en conséquence, dans lequel la précarité des conditions de vie et la pauvreté accumulent la rancœur et les raisons de se révolter, va constituer une menace permanente pour le pouvoir municipal, que les rivaux dans la lutte pour ce pouvoir vont cependant chercher à instrumentaliser à leurs fins propres. On verra ainsi tantôt les artisans et petits commerçants des corporations faire cause commune avec lui contre le patriciat marchand; tantôt, au contraire, le patriciat marchand s'en servir, en le transformant en clientèle, dans sa lutte contre les corporations comme dans ses luttes intestines, dans ses rivalités internes pour l'exercice du pouvoir municipal, comme l'avait fait le patriciat romain de la plèbe; tantôt enfin les grands et petits 'bourgeois' se solidariser contre lui, dès lors qu'il provoquera grèves ou émeutes pour protester contre ses conditions de travail et de rémunération.

3. Divisées à l'intérieur d'elles-mêmes, les villes marchandes ne le sont pas moins généralement entre elles. Pour au moins trois raisons qui tiennent toutes à leur constitution même.

D'une part, les activités marchandes qui ont assuré leur naissance, leur développement et leur prospérité les mettent aussi souvent directement en concurrence. C'est le moment de se souvenir, en particulier, que le capital marchand, dont elles sont le siège et le support, ne prospère jamais autant que lorsqu'il s'assure un monopole, en excluant ses rivaux (actuels ou potentiels) de la possibilité d'exploiter une ressource, une situation privilégiée ou un circuit commercial. Les mondes marchands ont toujours aussi été des mondes guerriers; et ceux du Moyen Age n'ont pas fait exception à la règle. La rivalité permanente entre Venise et Gênes, dégénérant à l'occasion en guerre ouverte entre elles, en aura fourni un exemple éclatant.

D'autre part, sur un plan politique (juridico-administratif), résultant d'une charte instituant à son bénéfice des privilèges, chaque commune urbaine constitue en somme une seigneurie collective dont les prérogatives sont exclusives de celles des autres communes urbaines, non seulement lointaines mais directement proches. Produit de l'ordre féodal, la commune urbaine médiévale porte en elle le principe agonistique propre à cet ordre: la loi générale en est le privilège, par définition exclusif et source de jalousie, d'ambition, de rivalité, en définitive de conflit.

Enfin, en tant que communauté politique locale, la commune urbaine génère un patriotisme municipal qui, comme tout patriotisme, possède une double face. L'amour de sa commune, la fierté de lui appartenir, le dévouement à son égard se manifeste chez le 'bourgeois' médiéval par la manière dont il concourt à son bien-être et à son embellissement, en consacrant souvent une part importante de ses revenus à doter ses fondations religieuses ou caritatives comme à financer la construction de ses églises, de sa cathédrale, de son hôtel de ville, de son beffroi, etc. Cet amour est d'autant plus puissant et sincère qu'il est soutenu par la claire conscience et conviction que la prospérité de chacun dépend d'abord de la puissance commune: de la puissance de sa commune. Mais cet amour se double nécessairement d'un sentiment d'hostilité à l'égard des autres communes, perçues comme des rivales si ce n'est des ennemies. A quoi s'adjoint une parfaite indifférence au sort des campagnes et de leurs habitants, dans lesquels les 'bourgeois' ne voient au mieux que des clients ou même seulement, le cas échéant, des bras à exploiter.

En bref, précisément parce qu'elle constitue une communauté soudée par des intérêts et des privilèges locaux, la commune urbaine médiévale est généralement incapable de s'élever au-dessus de sa particularité. Il existe cependant quelques heureuses exceptions. Pour conquérir puis renforcer leur autonomie politique ou défendre leurs circuits marchands, base de leur prospérité économique, certaines de ces communes

médiévales vont se liquer. La Hanse, guilde des marchands constituée en 1161 à l'initiative de ceux de Lübeck et de Hambourg, avec l'appui du duc de Saxe, et devenue coalition des villes en 1356, s'imposant dans les décennies suivantes aux différents pouvoirs scandinaves et finissant par regrouper près de deux cents cités flamandes, allemandes, polonaises, danoises, suédoises, baltes et russes, fournit le meilleur exemple d'une pareille ligue. Association à la fois commerciale et militaire, elle est destinée à protéger les activités de ses marchands contre l'emprise des princes allemands aussi bien que scandinaves, contre la concurrence que leur mènent très tôt dans le commerce de la mer du Nord et de la Baltique les flottes flamande et anglaise, mais aussi contre la menace de concentration capitaliste qui pèse sur chaque commerçant ou groupe de commerçants particulier: là encore, comme dans le cas des corporations d'artisans ou des guildes marchandes propres à chaque ville, il s'agit de conjurer les risques inhérents à une concurrence mortifère et à éviter qu'elle ne dégénère en conflit politique et militaire. Mais on trouve d'autres exemples de pareilles ligues urbaines en Europe à la même époque: dans les Flandres et en France du Nord (regroupant les principales villes drapières), en Basse-Saxe (autour de Brunswick), en Westphalie (autour de Dortmund), le long de la vallée du Rhin (cf. la Ligue des villes du Rhin ou la Décapole alsacienne), comme plus tard le long de celle du Danube supérieur.

De telles ligues urbaines n'ont cependant pu se constituer que là où le pouvoir central (l'Etat) était faible, voire inexistant: dans les Flandres, en Allemagne ou en Italie du Nord, au sein d'un Saint Empire romain germanique incapable de s'affirmer face aux villes et aux principautés locales pendant tout le Moyen Age, dans l'Europe nordique, où la centralisation politique a été entravée tant par la géographie que par les rivalités dynastiques. Le précoce renforcement du pouvoir monarchique les a inversement rendues impossibles en Angleterre ou en France. Pour autant, de telles ligues n'étaient pas par principe ennemies de la formation d'unités politiques plus larges. Ainsi, c'est autour d'une pareille ligue urbaine, renforcée de l'adhésion de petites républiques paysannes, que va se constituer la Confédération helvétique au début du XIV^e siècle contre la maison habsbourgeoise; de même que, plus tard, au cours du XV^e siècle, c'est autour des villes de Hollande et de Zélande que va se dessiner une entité politique qui devra cependant attendre le siècle suivant pour s'affirmer comme les Provinces-Unies, là encore contre la maison habsbourgeoise montée entre-temps sur le trône d'Espagne. Autant de préfigurations d'Etats-nations qui laissent clairement deviner, par-delà la diversité de leurs voies d'édification, la pluralité des modèles qui en résulteront.

La formation des classes sociales

Les considérations précédentes conduisent à se demander dans quelle mesure les conflits qui viennent d'être évoqués peuvent être qualifiés de luttes de classes et, partant, leurs protagonistes de classes sociales. La question concerne en particulier le principal de ces protagonistes, la bourgeoisie marchande.

1. Il faut ici considérer la question préalable de savoir si la division de la société en classes sociales et les luttes de classes constituent un phénomène universel, que l'on rencontrerait dans toutes les sociétés historiques ou, au contraire, un phénomène qui caractériserait en propre le mode capitaliste de production. Marx et Engels eux-mêmes ont hésité à ce sujet et leurs formulations sont contradictoires à première vue.

D'une part, il leur est arrivé d'affirmer que, hormis la communauté primitive (le « *communisme primitif* »), toutes les sociétés humaines ont été des sociétés de *classes*: elles auraient toutes été divisées en classes sociales et déchirées par des luttes de classes. Le passage le plus connu dans lequel ils soutiennent cette position est celui situé au début de la première partie du *Manifeste du parti communiste*:

*« L'histoire de toute société jusqu'à nos jours n'a été que l'histoire de luttes de classes. Homme libre et esclave, patricien et plébéien, baron et serf, maître de jurande et compagnon, en un mot oppresseurs et opprimés, ont mené une guerre ininterrompue, tantôt ouverte, tantôt dissimulée, une guerre qui finissait toujours soit par une transformation révolutionnaire de la société tout entière, soit par la destruction des deux classes en lutte. »*⁴¹

D'autre part et inversement, dans d'autres passages de leurs écrits, Marx et Engels affirment clairement que la division de la société en classes est une particularité de la société capitaliste, que les classes sociales n'existent que dans et par le capitalisme. Cela apparaît notamment dans le passage suivant de *L'idéologie allemande*:

« Chez les peuples qui sortent du moyen âge, la propriété tribale [la propriété communautaire] évolue donc en passant par les différents stades – propriété foncière féodale, propriété mobilière corporative, capital de manufacture – jusqu'au capital moderne, conditionné par la grande industrie et la concurrence universelle, qui représente la propriété privée à l'état pur, dépouillée de toute apparence de communauté et ayant exclu toute action de l'Etat sur le développement de la propriété [...] Du seul fait qu'elle est une classe et non plus un ordre, la bourgeoisie est contrainte de s'organiser sur un plan national, et non plus sur un plan local, et de donner une forme universelle à ses intérêts

communs [...] L'indépendance de l'Etat n'existe plus aujourd'hui que dans les seuls pays où les ordres ne sont pas encore entièrement parvenus dans leur développement au stade de classes et jouent encore un rôle, alors qu'ils sont éliminés dans les pays les plus évolués [...]»⁴²

Ici, Marx et Engels opposent nettement ordre et classe, en affirmant notamment que la bourgeoisie constitue non plus un ordre mais une classe. Et ils indiquent aussi au passage que ce n'est que sur la base de ce rapport social de production particulier qu'est le capital, distinct des formes précapitalistes de propriété (d'appropriation des moyens de production), que se développent la classe bourgeoise et, plus largement, toute la division de la société en classes.

La solution de cette contradiction apparente réside dans la prise en compte, une nouvelle fois, de la spécificité des rapports capitalistes de production. En l'occurrence, cette spécificité est au moins double. En premier lieu, les rapports précapitalistes de production ne sont pas des rapports de production purs, en ce sens qu'ils sont toujours étroitement imbriqués avec d'autres rapports sociaux, de nature familiale, communautaire ou politique (étatique). Seuls les rapports capitalistes de production sont des rapports de production purs, en ce sens qu'ils sont exclusivement déterminés par la position et la fonction des individus en tant que producteurs (directs ou indirects) ou en tant que non-producteurs, c'est-à-dire par les rapports découlant du régime de propriété des moyens de production, de la division sociale du travail et des rapports de répartition du produit du travail social.

D'autre part, et en partie pour la raison précédente, les rapports précapitalistes de production prennent toujours la forme de rapports personnels ou communautaires de dépendance. Autrement dit, les rapports d'exploitation et de domination n'y apparaissent pas comme découlant des positions et des fonctions objectives différentes des individus et des groupes dans le procès social de production, des rapports (règles, procédure, institutions) régissant l'appropriation des moyens de production, la division sociale du travail et la répartition du produit du travail social. Ils apparaissent au contraire comme découlant de la dépendance ou de subordination de personne à personne ou de la personne à un groupe communautaire, dont le modèle implicite est la dépendance de l'épouse à l'égard du mari ou de l'enfant à l'égard de ses parents, autrement dit les rapports patriarcaux. En définitive, les rapports de production y apparaissent toujours comme des prolongements ou des métaphores des rapports sociaux de sexe ou des rapports sociaux de génération. Exemples typiques: la dépendance personnelle de l'esclave à l'égard de son maître, la dépendance personnelle du serf à l'égard de son seigneur.

Au contraire, les rapports capitalistes de production font disparaître (ils détruisent ou dissolvent) les rapports personnels ou communautaires de dépendance; et ils leur substituent des rapports purement impersonnels de dépendance et de subordination. D'une part, ce sont des rapports de dépendance réifiés: de rapports de dépendance qui passent par l'intermédiaire de choses et d'abstraction, de produits et de moyens de production, de marchandises, d'argent et de capital (d'argent se valorisant en tant qu'argent). C'est ce que Marx laisse clairement entendre dans le passage suivant:

*«Les rapports réifiés de dépendance révèlent que les rapports sociaux – donc les conditions de production – sont autonomes en face des individus, apparemment autonomes. Contrairement aux rapports de dépendance personnels, où un individu est subordonné à un autre, les rapports réifiés de dépendance éveillent l'impression que les individus sont dominés par des abstractions, bien que ces rapports soient, en dernière analyse, eux aussi, des rapports de dépendance bien déterminés et dépouillés de toute illusion.»*⁴³

D'autre part, les rapports capitalistes de production sont des rapports de dépendance fonctionnels, des rapports dans lesquels les différents agents ne font que personnifier différentes fonctions économiques et sociales objectives: le capitaliste la propriété des moyens de production, l'encadrement le travail qualifié de conception, d'organisation et contrôle du procès de production, le prolétariat le travail plus ou moins déqualifié d'exécution. C'est clairement aussi ce que Marx exprime dans le passage suivant:

*«[...] le capital est un rapport coercitif visant à extorquer du surtravail, tout d'abord en prolongeant simplement la durée du temps de travail, la contrainte ne reposant plus sur un rapport personnel de domination et de dépendance, mais uniquement sur les différentes fonctions économiques [...] c'est uniquement parce qu'il détient les conditions du travail que l'acheteur place le vendeur sous sa dépendance économique: ce n'est plus un rapport politique et social fixe qui assujettit le travail au capital.»*⁴⁴

Du point de vue du problème qui nous concerne ici, il en résulte une double conséquence. En premier lieu, bien que les rapports précapitalistes de production impliquent une appropriation privative des moyens de production et, par conséquent, sur cette base, la domination et l'exploitation des producteurs par les propriétaires des moyens de production, les divisions et oppositions sociales qui en résultent, donnent naissance à des groupements (castes, ordres, états) dans lesquels les rapports personnels ou communautaires restent prédominants. En second lieu, ce n'est que sur la base des rapports capitalistes

de production, rapports de production purs et impersonnels, que les divisions sociales que génèrent la domination et l'exploitation peuvent prendre la forme *manifeste* de rapports de classes, qu'ils peuvent donner naissance à des groupements d'individus définis par leur commune position objective et impersonnelle dans les rapports de production.

En résumé: les castes, ordres et états sont la forme imparfaite (et comme telle plus ou moins méconnaissable) sous laquelle se manifeste la division de la société en classes sociales tant que les rapports de production ne sont ni purs ni impersonnels. Ce n'est que sur la base des rapports capitalistes de production, rapports de production purs et impersonnels, que la division de la société en classes sociales peut prendre une forme manifeste, ouverte et déclarée, bien que souvent méconnue comme telle, malgré tout. En d'autres termes: la division de la société en classes ne prend sa forme propre et définitive qu'au sein du capitalisme, sur la base des rapports capitalistes de production. Tout simplement parce que ces derniers dépouillent tous les rapports d'exploitation et de domination de leur forme de rapports communautaires ou personnels de dépendance, qui les masquaient plus ou moins dans les sociétés précapitalistes.

2. Dans ces conditions, on ne peut parler de luttes de classes au sujet des conflits traversant la société féodale des XI^e, XII^e et XIII^e siècles et de classes sociales à propos de leurs protagonistes qu'à la condition de préciser immédiatement que ce sont précisément les luttes à travers lesquelles commencent à se former, pour la première fois dans l'histoire, des classes sociales, en ne se dégageant encore que difficilement de la division hiérarchique de la société féodale en ordres qui leur sert de cadre et de creuset.

Apparemment, en effet, on n'a encore affaire qu'à des ordres, soit des groupements définis par des privilèges de naissance ou de fonction et des rapports personnels et communautaires de dépendance. En prenant place à côté des trois ordres féodaux initiaux: le clergé (les *oratores*: ceux qui prient), la noblesse féodale (les *bellatores*: ceux qui portent les armes et disent le droit) et la paysannerie (les *laboratores*: ceux qui travaillent la terre), la 'bourgeoisie' ne prétend nullement remettre en cause le principe de cette division hiérarchique. Bien au contraire, en luttant pour ses franchises urbaines, elle entend tout simplement y obtenir une place, constituer un ordre supplémentaire à côté des autres, autrement dit un groupement défini comme ces derniers non seulement par l'exercice d'une fonction propre mais encore par un ensemble de privilèges, de droits particuliers, conformément à la nature même d'un ordre, toujours à la fois groupement socioprofessionnel et

groupement juridique. Et, à travers ses guildes et ses corporations, elle s'organise selon les mêmes principes de rapports personnels et communautaires de dépendance que le clergé et la noblesse. Aux côtés de ces derniers et concurrentement à eux, elle devient et se fait reconnaître comme un nouvel «*état*».

Mais, derrière l'apparence d'une société divisée et organisée en ordres, apparence que la tentative de la 'bourgeoisie' de se constituer comme ordre renforce encore, sont déjà à l'œuvre les processus qui travaillent partout à sa dissolution et à son remplacement par une division de la société en classes sociales. D'une part, le développement des rapports marchands et monétaires tend, à la ville comme à la campagne, à substituer aux rapports féodaux de production, mêlés de rapports personnels et communautaires de dépendance, ces rapports de production impersonnels, réifiés et fonctionnels, qui sont la base même de la division en classes. A la campagne, les anciennes divisions féodales de la paysannerie entre serfs, tenanciers libres et alleutiers, dont le critère est précisément le degré d'indépendance individuelle, tendent à s'effacer au profit de la division et de l'opposition entre laboureurs, capitalistes potentiels voire déjà actuels, brassiers en voie de prolétarianisation et manouvriers déjà expropriés, dont le critère est le degré de propriété des moyens de travail agricoles; tandis que, en se dépouillant de toute sa fioriture politico-religieuse féodale, la propriété foncière y apparaît de plus en plus comme une simple monopolisation de ce moyen essentiel de production qu'est la terre, transformant du coup les féodaux en purs rentiers ou en capitalistes agraires. Et l'évolution est analogue à la ville: l'organisation corporative des métiers, là encore fondée sur des rapports personnels et collectifs de dépendance, y est en proie à l'action subversive du capital marchand qui cherche à la supplanter ou à la contourner; tandis qu'elle donne progressivement naissance à un salariat de compagnons, dont le statut se dégrade à la mesure de la fermeture des corporations; et que, simultanément, activités marchandes et artisanales supposent déjà un volant de main-d'œuvre précaire et flexible composée de manouvriers, constituant un protoprolétariat urbain. Là encore, le critère de classification, de division et de hiérarchisation, est de plus de plus nettement la possession ou non de moyens de production.

Et les luttes qui accompagnent ces transformations, à titre de causes aussi bien que d'effets, ne jouent pas moins, d'autre part, un rôle dans la cristallisation progressive des nouvelles divisions de classes dans et par-delà les anciennes divisions d'ordres et de statuts, en tendant à solidariser ceux que leurs conditions objectives d'existence, c'est-à-dire leurs rapports aux moyens de production et de consommation, rapprochent et identifient les uns aux autres. Sous cet angle, la bourgeoisie

mercantile, composée des négociants-banquiers qui prospèrent sur la base du commerce lointain, prend d'emblée quelques longueurs d'avance. Non seulement, en dépit des divisions et des rivalités municipales persistantes, sa pratique (ses affaires) la conduit à embrasser un horizon plus vaste que celui auquel peut s'élever l'ensemble des autres classes en formation, et à jeter les bases d'une organisation sociale et territoriale qui dépasse ses implantations locales: les ligues urbaines en sont la manifestation la plus nette. Mais, de surcroît, les rapports qui unissent et opposent à la fois ses membres tendent, plus encore que dans toutes les autres classes en formation, à devenir des rapports purement impersonnels, rapports d'argent et rapports contractuels, tournant le dos aux rapports personnels de dépendance caractéristiques du régime des ordres féodaux. En bref, ils tendent à définir une condition de classe indépendamment des individus qui en sont membres.

Certes, tout cela reste encore embryonnaire et le chemin sera encore long qui mènera vers la constitution de la bourgeoisie en véritable classe pour soi, capable de s'organiser et d'agir non plus à l'échelle d'une ville ou même d'une fédération de villes mais à celle des nations et du marché mondial en formation. Dans le passage suivant de *L'idéologie allemande*, Marx et Engels soulignent fortement ce point, tout en insistant sur la lenteur du processus de constitution de cette classe:

«Ce n'est que très lentement que la classe bourgeoise se forma à partir des nombreuses bourgeoisies locales des diverses villes. L'opposition avec les rapports existants, et aussi le mode de travail que cette opposition conditionnait, transformèrent en même temps les conditions de vie de chaque bourgeois en particulier pour en faire des conditions de vie qui étaient communes à tous les bourgeois et indépendantes de chaque individu isolé [...] Avec la liaison entre les différentes villes, ces conditions communes se transformèrent en condition de classe. Les mêmes conditions, la même opposition, les mêmes intérêts devaient faire naître les mêmes mœurs partout.»⁴⁵

Il importait ici simplement de marquer les premiers pas, là encore timides, dans cette voie.

3. Disons enfin quelques mots supplémentaires de cette bourgeoisie marchande dont le caractère de classe sociale s'affirme dès le XIII^e siècle et ne cessera de se confirmer par après. Elle se compose de ces négociants-banquiers qui ont primitivement amassé leur fortune grâce à la pratique d'un commerce lointain, souvent déployé au-delà même du continent européen, mais dont le capital prospère au fil des générations par l'intermédiaire tout à la fois du négoce, de l'usure, de la banque, de

l'assurance et même de la proto-industrie manufacturière. Elle est donc la personnification du capital marchand concentré et centralisé dans les grandes maisons de négoce ou compagnies commerciales, qui s'occupent tout à la fois de transactions commerciales, d'opérations de change, de prêts aux particuliers ou aux pouvoirs publics, d'affermages d'impôts, etc.

Constituant un patriciat urbain, elle se différencie de plus en plus de la masse de cette 'bourgeoisie' des arts (des corporations) dont elle est primitivement issue et qui, face à elle, sera de ce fait de plus en plus cantonnée au statut de petite-bourgeoisie. Mais elle ne se distingue par moins de cette protobourgeoisie agraire que commencent à composer, à la campagne, quelques petits nobles et surtout la couche des gros laboureurs, qu'ils soient propriétaires ou locataires (fermiers) de leurs terres. Autant de divisions qui vont prendre sens et importance par la suite.

D'autant plus que, dès la fin du Moyen Âge central (en gros le XIII^e siècle), cette bourgeoisie marchande amorce un processus de fusion avec la noblesse (la classe féodale), creusant ainsi davantage encore le fossé avec les autres fractions ou couches bourgeoises que je viens de distinguer. Cette fusion progressive s'opère par différentes voies et prend par conséquent aussi différentes formes. D'une part, à partir du XII^e et plus encore du XIII^e siècle, comme j'ai déjà eu l'occasion de le mentionner, les riches négociants-banquiers se mettent à acheter des terres, voire des seigneuries, ce qui leur vaut aussi d'acquérir les titres féodaux afférents. Le plus souvent à des fins de diversification de leurs investissements et de leurs revenus, comme ils le font, par ailleurs, en achetant des immeubles en ville ou des titres de la dette de cités-Etats comme à Venise, à Gênes ou à Florence. Quelquefois, il s'agit tout simplement de consolider la position de leur négoce, comme dans le cas de ces marchands londoniens de laine acquérant des domaines d'élevage ou de ces marchands de vins bordelais rachetant des vignobles. Mais l'objectif est aussi souvent de parfaire le pouvoir acquis dans le trafic (quelquefois peu reluisant) de toutes sortes de marchandises ainsi que de l'argent, en acquérant le prestige d'un nom noble en attendant de se pourvoir de quartiers de noblesse. Et ce processus convertissant la bourgeoisie marchande en aristocratie foncière ira en s'accéléralant lorsque, au cours des deux siècles suivants, dans un contexte de crise générale, une partie de cette bourgeoisie assise se mettra à préférer la stabilité de la propriété foncière aux aléas du capital marchand, même si les revenus de la première ne sont pas en mesure de rivaliser avec ceux du second. J'y reviendrai dans le chapitre suivant.

D'autre part, quelques-uns de ces grands 'bourgeois' obtiendront aussi leurs titres d'anoblissement des princes auxquels ils servent de banquiers ou au service desquels ils sont entrés, souvent après en avoir

été les banquiers ou avoir affermé le prélèvement d'un impôt ou un atelier monétaire. La noblesse de robe, qui se développe à partir des XII^e et XIII^e siècle au fur et à mesure où les appareils de l'Etat monarchique, à commencer par les appareils juridiques et fiscaux, gagnent en extension et en densité, est presque tout entière d'extraction bourgeoise, offrant de nouvelles carrières et une ascension sociale aux fils de marchands ou banquiers déjà cossus ou même à la fortune plus récente. Carrières qui peuvent quelquefois les conduire jusqu'aux postes de proches conseillers du roi. L'acquisition d'un fief par rachat vient alors de surcroît, pour asseoir le nouveau statut.

Enfin, essentiellement à des fins de prestige, cette même bourgeoisie, déjà mêlée à la noblesse ou introduite dans les allées des différents pouvoirs laïcs ou religieux en tant que créancière, va chercher à faire oublier son origine roturière par des alliances matrimoniales, auxquelles les nobles consentiront parce qu'elles leur permettront bien souvent de redorer un blason terni par la dévalorisation des rentes et redevances féodales du fait de l'inflation monétaire. Mais c'était aussi reconnaître que tout pouvait désormais s'acheter, y compris les titres les plus prestigieux, pour peu qu'on en ait les moyens et que l'on sache de ce fait se montrer indispensable. Autrement dit que l'argent, métamorphosé en capital, est en passe de devenir le véritable maître du monde.

De la féodalité, cette bourgeoisie marchande anoblie, ne se contentera pas de reprendre seulement les titres, elle en adoptera aussi les mœurs et les manières. A commencer par ce goût de la consommation ostentatoire sous forme de somptueux palais urbains et de prestigieuses villégiatures, d'entretien d'une suite de domestiques et de commensaux divers, de costumes fastueux et de bijoux, de fêtes dispendieuses, d'œuvres d'art et de mécénats. Même si on ne peut pas exclure qu'il se soit aussi agi là, pour partie au moins, de la part de ces bourgeois d'asseoir leur crédit en faisant étalage de leur fortune personnelle, ces dépenses n'en impliquaient pas moins de détourner de plus en plus de richesse de l'investissement capitaliste proprement dit dans leurs affaires commerciales et financières. Il leur fallait au demeurant prendre quelques distances avec le trafic des marchandises et de l'argent, les pratiques du commerce et de la banque, même si sur ce plan il a existé de notables différences entre pays et régions: si en France les affaires faisaient en principe déroger et étaient incompatibles avec le statut de noble (ce qui n'empêchait pas des bourgeois fraîchement parvenus de continuer leurs trafics, en sous-main ou même directement), ce n'était pas le cas en Angleterre, favorisant ainsi une fusion plus rapide et plus prononcée de la noblesse féodale et de la bourgeoisie marchande, essentiellement par le biais matrimonial.

La renaissance de l'Etat

Luttes des classes et décomposition de la société féodale en classes sociales vont enfin interférer avec un troisième processus, la renaissance de l'Etat, à la faveur de la recentralisation du pouvoir politique au profit des monarques. Evidemment, il ne s'agit encore que des prodromes de l'Etat moderne, qui ne se laissent apercevoir comme tels que rétrospectivement; ce qui impose du même coup une certaine prudence quant à leur interprétation, pour ne pas pécher par anachronisme.

Dans le chapitre précédent, j'ai eu l'occasion d'expliquer pourquoi et comment le développement des rapports féodaux de production a eu pour condition et effet à la fois la quasi-disparition de tout pouvoir politique centralisé sous forme d'un appareil d'Etat, tout en signalant déjà cependant que la hiérarchie féodale ainsi mise en place ouvrait la possibilité d'une recentralisation du pouvoir au bénéfice de son sommet, le monarque (roi ou empereur), sous l'effet de ses contradictions internes (les conflits entre féodaux) aussi qu'externes (les conflits entre féodaux et 'bourgeois'). Et c'est bien cette potentialité qui va s'actualiser au gré et à la faveur des luttes précédemment évoquées, de manière inégale cependant (davantage au sein des monarchies anglaise, française et arago-castillane que dans le Saint Empire romain germanique) et non sans accidents de parcours à chaque fois, dus notamment aux aléas dynastiques ou à la fortune des armes.

Essayons ici de ressaisir les principaux moments de ce processus, par-delà ses péripéties événementielles qui retiennent encore trop souvent l'attention exclusive des historiens⁴⁶. La stratégie d'abord, qui s'expérimente et s'invente dans un premier temps pour devenir progressivement une ligne de conduite réfléchie et plus ou méthodiquement suivie. Elle consiste pour le monarque à tirer parti des conflits entre féodaux tout comme entre féodaux et bourgeois, en appuyant les uns contre les autres, en affaiblissant les uns par les autres et en finissant par se subordonner ainsi tout le monde.

A l'égard de la féodalité laïque, cette stratégie implique en fait des tactiques variées. En premier lieu, exploiter chaque fois que c'est possible les divisions et dissensions en son sein, de manière à affaiblir les plus puissants des seigneurs. D'autre part, appuyer les forces montantes qui en ébranlent le pouvoir. Ainsi voit-on, en Angleterre comme en France, le monarque faire droit aux revendications urbaines d'autonomie, d'obtention de franchises, tout en cherchant à contrôler les nouveaux pouvoirs municipaux qui en sont issus, ainsi qu'aux plaintes des 'bourgeois' mais aussi à l'occasion des paysans au sujet des guerres féodales, qui entravent le commerce et sèment la désolation dans les campagnes. Ou encore, mais plutôt en Angleterre qu'en France, le mo-

narque prendra intérêt à la constitution d'une couche de laboureurs, lui permettant de gonfler ses troupes d'une infanterie capable de s'équiper elle-même – et ce sera l'origine des compagnies d'archers anglais qui décimeront ultérieurement la fine fleur de la chevalerie française à Crécy, Poitiers et Azincourt.

Mais les monarchies vont aussi tirer parti de l'appauvrissement tendanciel d'une partie de la féodalité, sous l'effet des transformations des rapports féodaux de production analysées dans le fil de ce chapitre. Le monarque peut alors leur proposer de transformer ses alleux en fiefs, ce qui évite aux domaines les partages successoraux qui tendent à les ruiner, mais ce qui permet au roi d'étendre ou de renforcer son emprise sur les féodaux, en les obligeant à mettre leurs châteaux à sa disposition et à reconnaître la supériorité de sa justice. Ou encore il leur offre de rentrer à son service, dans son conseil ou dans son embryon d'administration dont il sera question dans un moment, ou même dans sa famille: les alliances matrimoniales sont une manière commune d'accroître le domaine royal et de se lier, là encore, les familles féodales. Enfin, à l'occasion, le monarque n'hésitera pas à mettre au pas les féodaux les plus récalcitrants par les armes, en les obligeant à respecter l'allégeance qu'ils lui doivent, voire en les expropriant purement et simplement.

Cette stratégie n'est d'ailleurs pas l'œuvre du seul monarque, dont le pouvoir se renforce paradoxalement en se socialisant, en se dotant de différents organes centraux. Non seulement il s'en remet partout à un conseil, composé selon le cas de proches (parents et fidèles, commensaux du roi) ou de «*grands*» du royaume, clercs ou laïcs, qu'il tient à s'attacher, et avec lesquels les décisions les plus importantes sont débattues. Mais encore, un peu partout, à partir du XII^e siècle et surtout du XIII^e siècle, l'accroissement du nombre et de la complexité des affaires à traiter conduit le conseil entourant le monarque à s'adjoindre la collaboration permanente de spécialistes, essentiellement des clercs et des juristes, regroupés autour et sous la direction d'un chancelier, entre lesquels commence à s'esquisser une division du travail (aux uns la rédaction et l'archivage des actes royaux, aux autres la gestion des ressources et des dépenses de la monarchie, à d'autres encore l'examen des litiges portés devant la justice royale, etc.), formant ainsi un embryon d'administration centrale, dont le nombre de ses membres et l'importance dans le fonctionnement de l'Etat vont aller en se renforçant au cours des siècles suivants, et qui se distingue de plus en plus de la cohorte des «*officiers*» ou «*ministres*» qui s'occupent de la personne et de la maison du roi (le sénéchal, le bouteiller, le chambellan, le connétable). Cette administration centrale naissante se prolonge par des administrations locales qui s'étoffent également, du moins dans les régions et les villes

au sein desquelles le ban seigneurial a été rogné ou battu en brèche, et qui doivent rendre régulièrement des comptes sur leurs activités mais également informer le pouvoir central de l'état du royaume, par l'intermédiaire de documents écrits. Et ces agents locaux du roi, que l'on ne nomme pas encore des fonctionnaires bien qu'ils en remplissent déjà la fonction, sont eux-mêmes placés sous la surveillance d'autres agents itinérants, tout comme ils peuvent être déplacés ou même révoqués. Bref, pour fort modeste qu'elle soit encore, la bureaucratie d'Etat se met en marche et ne cessera de se gonfler pendant toute la fin du Moyen Age.

Evidemment, pour poursuivre une pareille stratégie et pour entretenir cette bureaucratie naissante, sans même évoquer la nécessité de financer les entreprises militaires destinées à défendre ou étendre le royaume, le pouvoir central doit s'assurer des ressources. Celles-ci proviennent, dans un premier temps, pour l'essentiel du domaine royal, sous forme du tribut foncier ou de multiples prélèvements banals témoignant ainsi du caractère encore féodal de cet Etat. Cependant, rapidement, bien que le domaine royal ne cesse de s'accroître, les ressources domaniales s'avèrent insuffisantes; d'autant plus qu'une partie en est stérilisée par la pratique de l'apanage qui la réserve aux frères puînés ou cadets du roi, autre survivance féodale. Il faut alors recourir aux deux ressources des finances publiques modernes, l'impôt mais aussi l'emprunt, notamment lorsqu'il s'agit de lever des troupes et de partir en guerre, a fortiori lorsque celle-ci dure et qu'il faut payer les mercenaires et rétribuer les vassaux.

Pour instituer le premier, les monarques vont, dans un premier temps, généraliser des pratiques féodales. Par exemple, ils vont chercher à remonopoliser les prélèvements liés à l'exercice des pouvoirs régaliens sur l'ensemble du territoire de leur ressort, tels que ceux liés au monnayage ou aux tonlieux, que la décomposition de l'Etat à la fin du haut Moyen Age avait mis entre les mains des seigneuries banales. Ou encore, ils vont chercher à étendre à l'ensemble de la population l'aide exceptionnelle due par les vassaux à leur seigneur en cas de guerre, de départ en croisade, de dotation d'une fille ou d'adoubement d'un fils. Ainsi apparaissent, au cours du XIII^e siècle, dans la plupart des monarchies européennes tout comme dans les cités-Etats italiennes, des embryons d'impôts directs, dont l'assiette inclut selon le cas les biens fonciers, les biens immobiliers ou même certains revenus. Il ne s'agit au départ que de prélèvements exceptionnels (on ne parle pas encore d'impôts mais d'«*aides*» ou de «*subsides*»), pour lesquels le roi doit d'ailleurs obtenir l'assentiment de son conseil voire d'assemblées plus larges qui le complètent.

Quant à l'emprunt, j'en ai déjà dit l'essentiel, en montrant comment la constitution d'un important capital marchand l'a rendu pos-

sible; et comment il a été, simultanément, le moyen pour quelques familles du patriciat marchand non seulement de se faire les banquiers du roi mais encore d'entrer dans son entourage, pour le meilleur comme pour le pire. Mais c'est aussi l'occasion de signaler que ce sont quelquefois des villes marchandes qui, en tant que telles, se font les créanciers du roi en en profitant, elles aussi, pour renforcer leurs privilèges et leur pouvoir du même coup. Dès son apparition, l'endettement public sera donc les moyens de l'emprise du capital marchand, dans sa composante financière, sur l'appareil d'Etat.

Le dispositif de renaissance de l'Etat ne serait pas complet si ne venait s'y ajouter un élément de légitimation, fourni en l'occurrence par le concept de souveraineté. Autrement dit, par l'idée que le monarque n'est pas seulement le suzerain suprême (*dominus superior*), auquel la hiérarchie féodale l'avait réduit, mais le souverain, soit le dépositaire d'une autorité à la fois générale (elle s'applique à tous, quel que soit leur rang, du duc au simple manouvrier, en tant que sujets) et transcendante, dépassant la personne du roi lui-même et indépendante par conséquent de ses qualités et éventuellement de ses défauts, qu'il ne peut donc pas non plus s'approprier personnellement ni aliéner à autrui, autorité enfin qu'il ne doit exercer que pour le bien commun. C'est au nom de cette souveraineté que le monarque exige de plus en plus souvent d'être obéi de ses sujets et qu'il revendique de même certains droits exclusifs, les droits régaliens, tels que la levée de l'armée, celle de l'impôt, l'émission de la monnaie et le jugement de toutes les causes judiciaires en dernier appel. Il est à peine besoin de mentionner que ces exigences monarchiques ne sont pas du goût de tous: les plus puissants féodaux voient d'un mauvais œil se renforcer ainsi le pouvoir de celui qu'ils continuent à ne considérer que comme leur suzerain ou dont ils considèrent même quelquefois comme l'égal, tout comme la petite noblesse que le renforcement de ce même pouvoir lèse souvent directement, par exemple dans l'exercice de son ban (du pouvoir judiciaire notamment) ou en la plaçant sous la pression des demandes répétées d'«*aides*» ou de «*subsides*».

En dépit de ces obstacles ou oppositions, c'est la figure de l'Etat comme pouvoir public impersonnel qui commence à se dessiner, faisant contraste avec la pluralité des pouvoirs privés personnels de l'ordre seigneurial et féodal, en donnant sens à l'ensemble des moments précédents. Cette figure, juristes et théologiens médiévaux vont commencer à la dégager, non sans peine, à partir du XIII^e siècle, de l'héritage du droit romain et de la redécouverte des textes de la tradition philosophique antique (notamment Aristote), via le monde arabe. Elle s'affirmera plus nettement au siècle suivant dans les œuvres de Marsile de Padoue (1275/80-1343) et de Guillaume d'Ockham (1290-1349),

qui défendront l'un et l'autre les prérogatives des Etats laïcs, cités-Etats ou royaumes, contre les prétentions et les empiètements du pouvoir pontifical, plaidant ainsi la cause d'une laïcisation de l'Etat en même temps que celle de son absolue souveraineté sur le plan temporel. Mais ce n'est qu'au cours de la première phase du devenir-monde du capitalisme, dans le contexte de la lente formation des Etats-nations, que le concept de souveraineté sera pleinement dégagé et clairement formulé comme tel par la philosophie politique

Sous tous les rapports donc, cette renaissance de l'Etat dans le dernier siècle du Moyen Age central, si elle préfigure rétrospectivement l'Etat moderne, reste encore bien incertaine et fragile. Là aussi le contenu nouveau, encore timide dans son affirmation, reste contenu dans les formes féodales anciennes, qu'il revigore autant qu'il les subvertit.

6. CONCLUSION

En définitive, il résulte de l'ensemble des analyses développées dans ce chapitre, que la transformation des rapports de production, dont le Moyen Age central (la période couvrant les XI^e, XII^e et XIII^e siècles) a été le siège, s'est produite sous l'effet de la conjugaison de facteurs internes, les luttes de classes à la campagne entre féodaux et paysans asservis, conduisant à l'abolition du servage au profit du métayage, du fermage ou de petite propriété agricole, et de facteurs externes, l'extension de l'économie marchande et monétaire sous l'impulsion motrice du capital marchand mais aussi du système des corporations ayant leur siège à la ville, n'impliquant pas moins des affrontements entre ces derniers, particulièrement vifs dès lors que, sous forme du travail en commandite, le second entreprit de remettre en cause les prérogatives des premières. Mais nous savons que l'extériorité de ce second groupe de facteurs est toute relative: elle résulte des caractéristiques mêmes des rapports féodaux de production structurant le premier groupe de facteurs.

Dans cette mesure même, on peut dire que le féodalisme s'est bien transformé sous l'effet du jeu de ses propres contradictions internes⁴⁷. Et cette transformation s'apparente, bien plus qu'à une révolution brusque et brutale, davantage à une *subversion* de ses rapports de production par le développement d'une économie marchande et monétaire qui donne progressivement naissance à quelques-unes des conditions de possibilité de la formation du rapport capitaliste de production: accumulation de richesse monétaire sous forme d'un capital marchand, dissociation des producteurs (notamment agricoles) et de leurs moyens de production (à commencer par la terre) et apparition de la figure du

«travailleur libre» de toute propriété ou possession comme de toute attache personnelle ou communautaire, introduction et diffusion du salariat en concurrence du travail asservi ou protégé (par les réglementations communautaires), expérimentation de différentes formes de procès de travail conçues pour valoriser le capital-argent avancé, qu'elles soient encore de simples formes de transition comme dans le travail en commandite ou qu'elle revête, avec les premières manufactures, une forme déjà spécifiquement capitaliste.

Mais une telle subversion n'a elle-même été possible que du fait des spécificités des rapports féodaux de production. Ce sont bien ces dernières qui ont créé les conditions de possibilité d'un développement exceptionnel de l'économie marchande et monétaire, et du capital marchand par conséquent, certes centré sur les villes mais pénétrant les campagnes et les entraînant dans sa dynamique. Et c'est également à ces spécificités que l'on doit le fait que la puissance de dissolution des rapports marchands et monétaires, tenue en échec dans le cas des sociétés 'asiatiques' ou déviée dans le sens d'une extension de l'esclavage au sein du monde antique méditerranéen, soit parvenue au sein du Moyen Age ouest-européen à faire naître les conditions et les prodromes du rapport capitaliste de production.

En ce sens, mon propos rejoint celui de tous les historiens qui se sont attachés, depuis quelques décennies, à réviser l'image traditionnelle du Moyen Age comme une période historique creuse, comme une vaste parenthèse d'un millénaire entre l'Antiquité et la Renaissance, période gothique où aurait sombré tout l'apport civilisationnel de la première avant que la seconde ne le retrouve et ne le fasse revivre.

L'image qui se dégage ici du Moyen Age est bien différente. C'est celle d'une époque qui voit se développer une lignée d'historicité tout à fait spécifique, due précisément à l'originalité des rapports de production qui lui servent de base structurelle, qui rompt avec le devenir cyclique traditionnel des sociétés 'asiatiques' tout en évitant l'impasse dans laquelle s'était engagé le monde antique méditerranéen. C'est celle d'un laboratoire historique au sein duquel va se réaliser une véritable alchimie de rapports sociaux, une transmutation de rapports dominés par l'appartenance communautaire et la dépendance personnelle en des rapports de plus en plus médiatisés par cette abstraction concrète qu'est la valeur, rapport social autonomisé se posant en fin en soi, subordonnant les hommes et les choses aux exigences de sa conservation et de son accroissement.

De cette alchimie, les développements de ce chapitre n'ont pu présenter que les grandes lignes, qui plus est réduites aux seuls processus économiques et politiques fondamentaux, conformément à la fois à mes présupposés et mes objectifs. Une histoire plus compréhensive

devrait cependant y inclure les transformations survenues sur le plan culturel (idéologique): religieux, artistique, philosophique et scientifique, auxquels j'ai à peine pu et voulu faire allusion à l'une ou l'autre reprise.

Chapitre IV:

LA CRISE FINALE DU FÉODALISME EUROPÉEN

A l'horizon de la dynamique socio-économique, politique et culturelle de l'Europe occidentale analysée dans le chapitre précédent, les prodromes du capitalisme se laissent déjà apercevoir. Tout en se poursuivant selon ses lignes de forces essentielles et en accentuant ou radicalisant même certains de ses principaux résultats, cette dynamique n'en allait pas moins déboucher au début du XIV^e siècle sur une crise aux dimensions continentales, qui durera au moins jusqu'au milieu du siècle suivant, et qui n'épargnera aucun des secteurs, niveaux et dimensions de la structure sociale. Crise qui apparaît rétrospectivement comme la crise finale du féodalisme, ouvrant pourtant la voie aux temps modernes, c'est-à-dire à la formation du capitalisme proprement dit¹.

1. LES CAUSES STRUCTURELLES

Comme toute crise structurelle d'un mode de production, cette crise finale du féodalisme plonge bien évidemment ses racines dans la dynamique même qu'elle vient interrompre, tant dans ses contradictions motrices que dans ses limites. En ce sens, rétrospectivement du

moins, ses signes avant-coureurs se laissent apercevoir bien avant son éclatement, dans le cours même du XIII^e siècle, pendant lequel se poursuit pourtant la dynamique ascendante du Moyen Âge central.

Les limites de la production agricole

Cette crise s'explique ainsi, en premier lieu, par l'essoufflement et en définitive le blocage du type de développement qu'avait pratiqué l'agriculture médiévale au cours des trois siècles précédents.

Pour expliquer cet essoufflement, bon nombre d'historiens ont généralement évoqué les limites inhérentes à la croissance extensive des terres arables sur laquelle s'était notamment fondé ce développement. En effet, pour répondre à la demande grandissante de moyens de consommation (essentiellement alimentaires, au premier rang desquels les céréales) en provenance des villes mais aussi de l'ensemble des campagnes, l'agriculture médiévale ne pouvait guère compter que sur le défrichement et la colonisation de nouvelles terres. Certes l'intensification du travail agricole de même que le perfectionnement des techniques agricoles, rendus possibles par la transformation des rapports féodaux de production sous l'impact de l'économie marchande, avaient pu assurer une amélioration certaine des rendements agricoles. Malgré tout, la croissance de la production agricole médiévale au cours des XI^e et XII^e siècles s'explique essentiellement par l'étonnant processus d'élargissement des surfaces mises en culture au cours de ces deux siècles, sans précédent dans l'histoire européenne. Déboisements, assèchements de marais, conquêtes des landes, des zones inondables et des grèves fluviales ou maritimes, etc., en ont été les principaux moyens, en même temps que, souvent, l'occasion d'évolutions des rapports de production: les paysans s'installant comme tenanciers sur ces nouvelles terres se voyaient par exemple exemptés de certaines redevances féodales, voire pourvus d'une partie des terres nouvellement mises en culture en pleine propriété.

Or pareille croissance extensive est, par définition, inévitablement vouée à se heurter à terme à des limites plus ou moins infranchissables. Et, de fait, les défrichements prennent fin un peu partout au milieu du XIII^e siècle. Non seulement la surface des terres pouvant être mises en culture n'était pas extensible à l'infini, d'autant plus qu'il fallait maintenir un pourcentage minimal de pâturages nécessaires à la reproduction du bétail, indispensable aussi bien comme instrument de traction que comme producteur de fumure. Mais encore les dernières terres conquises étaient bien souvent de moindre qualité que les plus anciennes: elles assuraient de moindres rendements avec les techniques de

l'époque, on ne pouvait y cultiver que des plantes plus pauvres, elles étaient plus fragiles car davantage soumises à l'érosion, ou elles faisaient l'objet de moindres soins. Tandis que les terres plus anciennement cultivées tendaient simultanément à s'épuiser, là encore du fait de soins insuffisants, par exemple d'une durée de jachère trop courte.

Pendant les limites à l'extension des surfaces cultivées à des fins alimentaires ne furent pas seulement, partout et toujours principalement physiques mais encore socio-économiques². C'est que, dans le système des échanges marchands qui s'était développé entre villes et campagnes médiévales, ces dernières n'étaient pas pourvoyeuses seulement de moyens de consommation alimentaires mais encore d'une multiplicité de moyens de production destinés à l'artisanat urbain: de bois, de lin, de cuir, de laine, de matières tinctoriales, etc. Autant de matières de travail dont la production impliquait le développement de l'élevage, donc de pâturages ou de terrains à pacage, ainsi que le maintien voire l'extension des bois et des forêts, venant ainsi restreindre d'autant la surface cultivée destinée à la production de produits alimentaires.

Or, bien souvent, les produits non alimentaires se sont avérés d'un meilleur rapport que ces derniers, tant parce que leurs prix étaient plus soutenus que parce que leur production impliquait une moindre mobilisation de travail, facteur d'autant plus important que la corvée régressait et que se développait à sa place le recours au travail salarié. Ainsi s'explique que, dans bon nombre de régions, le défrichement nécessaire à l'extension des terres arables se soit interrompu, quelquefois dès le début du XIII^e siècle, bien avant que l'on ait atteint les limites physiques potentielles précédemment indiquées, tout simplement parce que les friches ou les bois que l'on aurait pu convertir en terres arables pouvaient être plus favorablement mises en valeur par l'intermédiaire de la production de produits non alimentaires.

« Dans ces conditions, la limitation du stock des terres céréalières ainsi que la mise en culture de sols à fertilité décroissante résultent moins qu'il n'y paraît au premier abord de contraintes purement naturelles. Ces contraintes seraient plutôt à rattacher à l'essor de nouveaux rapports de production, marchands, ceux de la loi de la valeur, laquelle prend ici, pour la première fois, les dimensions d'une véritable loi sociale. Le changement est de taille par rapport au VIII^e siècle: c'est, de plus en plus, la répartition de la valeur entre ses détenteurs qui déterminent les valeurs d'usage à produire et les proportions dans lesquelles elles seront produites. »³

Au trement dit, la faim de terre, si caractéristique de la fin du Moyen Âge, ne peut s'expliquer seulement par une sorte de pénurie absolue de la surface cultivable mais renvoie aussi, et même peut-être sur-

tout, outre les limites des techniques et pratiques agricoles de l'époque, à l'usage fait des terres cultivables en fonction des orientations de la production impulsée par la logique marchande. C'est ce qui va conférer à la crise de la fin du Moyen Âge son caractère singulier: si elle conserve encore le caractère de crise de sous-production propre à tous les modes précapitalistes de production, cette sous-production est déjà largement due à l'orientation de la production sociale par la loi de la valeur, annonçant ainsi les futures crises capitalistes.

La résultante générale de ce processus fut que, dès la fin du XIII^e siècle, la production agricole de produits alimentaires de base tendit à stagner voire à régresser en Europe occidentale, tandis que la croissance démographique de cette dernière se poursuivait, dopée par la dynamique antérieure. Si bien qu'à l'aube du XIV^e siècle, l'Europe occidentale voit s'ouvrir les ciseaux entre croissance démographique et croissance de la production agricole et se créer une situation de pénurie alimentaire génératrice de disette et de malnutrition, affectant tout particulièrement les couches populaires, à la campagne aussi bien qu'à la ville. Pire même: alors que l'Europe occidentale avait vu son spectre s'éloigner depuis la première moitié du XI^e siècle, la famine y refait son apparition en 1315-1317 à la suite de deux années de récoltes catastrophiques. En conséquence, dès ce moment, la croissance démographique s'interrompt voire s'inverse dans bon nombre de régions européennes, bien avant les hécatombes qu'engendreront dans les décennies suivantes épidémies et guerres.

La dégradation de la situation du protoproletariat rural et urbain

En fait, au cours de ce même XIII^e siècle, des signes convergents s'accumulent indiquant qu'est en train de se dégrader, plus globalement, la situation socio-économique du protoproletariat de brassiers et de manouvriers, avant même qu'il ne se mette à être victime de la famine. Il s'agit de cette masse de tenanciers ne parvenant plus à se reproduire, voire tout simplement à se maintenir, sur leurs terres et contraints de louer périodiquement (lors des grands travaux agricoles: fanage, moissons, vendanges, etc.) ou même continûment leurs bras, à la ville aussi bien qu'à la campagne. Parmi les signes de la dégradation de leur situation s'imposent plus particulièrement les quatre suivants.

C'est, en premier lieu, l'entassement de cette population sur des tenures de plus ou plus exigües – du moins pour la part d'entre elle qui est encore tenancière – indice bien évidemment de son appauvrissement et de son expropriation tendancielle. Tous les historiens qui se sont penchés sur la période soulignent le phénomène; ainsi Léopold

Génicot: «[...] même dans le village namurois de Haltinne où les défricheurs ont accru de 70% la superficie des labours, 25% des paysans disposent, en 1289, de moins d'un bonnier (94 ares), 25, de 1 à 2 bonniers, 11, de 2 à 3, 13, de 3 à 5 et seulement 15, de plus de 5.»⁴

A quoi s'ajoute, en deuxième lieu, la hausse continue du prix des céréales, qui débute au milieu du XII^e siècle pour se prolonger jusqu'au début du XIV^e siècle. Elle résulte évidemment des ciseaux qui sont en train de s'ouvrir entre, d'une part, la croissance d'une production céréalière, que viennent ralentir les limites imposées à l'extension des surfaces arables par la raréfaction des terres, la diminution des rendements sur les nouvelles ou même sur les anciennes, mais aussi l'affectation croissante d'une partie des terres à d'autres cultures plus rentables encore; et, d'autre part, une croissance démographique qui se poursuit au rythme soutenu que lui a antérieurement communiqué la croissance de la production agricole. Autrement dit, alors même que brassiers et manouvriers sont de moins en moins capables d'assurer par eux-mêmes, sur leur tenure, la production des grains dont est fait leur pain quotidien, voire qu'ils sont déjà devenus incapables d'une telle production en étant séparés de la terre nourricière, et qu'ils sont donc de plus en plus obligés d'acheter ce pain, le prix de ce dernier ne cesse d'augmenter.

Situation d'autant plus grave que se produit, en troisième lieu, une baisse non moins continue des salaires réels tout au long de ce même XIII^e siècle. Mouvement surprenant a priori, puisque la hausse des prix céréaliers aurait logiquement dû provoquer l'inverse: les céréales constituant la matière de base de l'alimentation des couches populaires, toute hausse de leur prix vaut renchérissement de la force de travail. S'il en a été différemment, c'est que, très probablement, la prolétarianisation de cette partie de la paysannerie a progressé à un rythme capable de déséquilibrer le rapport entre offre et demande de travail de manière telle que les salaires nominaux ne sont pas parvenus à suivre la hausse du prix des céréales. Autant dire que le prix de la force de travail tend alors à tomber en dessous de sa valeur, en rendant donc impossible la reproduction de cette force, pour autant qu'elle dépende uniquement du salaire. Ce qui n'est pas encore, cependant, totalement le cas pour des brassiers ou même des manouvriers agricoles qui n'ont pas tous perdu tout rapport à la terre mais pour qui, néanmoins, prolétarianisation rime de plus en plus souvent avec paupérisation.

Et c'est, en dernier lieu, l'échappatoire urbaine qui se ferme progressivement. Comme nous l'avons vu, tout au long des XI^e et XII^e siècles, les villes ont constitué pour des serfs un moyen d'échapper aussi bien à leur misère qu'à leur oppression. Elles ont d'ailleurs trouvé dans cet exode rural préindustriel l'une des sources essentielles de leur croissance démographique, et notamment de leur population d'artisans

qui vont assurer une bonne part de leur essor économique. Cependant nous avons vu aussi que l'établissement du régime corporatif, qui se développe partout au cours du XII^e siècle, destiné à établir le monopole de l'exercice des différents métiers et à limiter la concurrence en leur sein, va progressivement limiter les possibilités d'intégration de ce flux de populations d'origine rurale. A partir du début du XIII^e siècle, la possibilité, même limitée, jusqu'alors offerte aux serfs en rupture de ban d'intégrer les métiers urbains se ferme définitivement; et le seul sort qui leur est désormais réservé est celui de venir grossir, tout comme à la campagne, cette classe des protoproletaires des «*gens de labour*» occupés aux diverses activités non régies par le régime des corporations mais dont l'artisanat tout comme le commerce urbains ont néanmoins besoin: devenir occasionnellement manœuvres de chantier, débardeurs, portefaix, etc. devient alors leur seule destinée.

La condition de ces protoproletaires urbains ne devait cependant cesser de se dégrader au fur et à mesure que leur nombre augmentait, en déprimant là encore les salaires; tandis que, simultanément, tous les prix, y compris ceux des produits de première nécessité (le pain quotidien) sans même parler des loyers, ne cessaient d'augmenter. Au début du XIV^e siècle, ils forment une surpopulation relative à la ville aussi bien qu'à la campagne, dont le sort déjà misérable va encore en s'aggravant. C'est que, comme nous l'avons vu, le régime corporatif interdit simultanément la transformation de l'artisanat urbain en industrie capitaliste, qui aurait pu résulter tant de sa propre croissance interne que des métamorphoses du négociant en fabricant; si bien que, face à ce protoproletariat urbain, ne peut pas se développer le capital industriel qui seul pourrait l'employer. L'un des protagonistes du rapport capitaliste de production, le «*travailleur libre*», existe bel et bien déjà; mais son pendant, le capitaliste industriel, est encore dans les limbes, qui plus est interdit de séjour dans les villes par le régime corporatif. Nous avons vu que c'est à la campagne qu'il effectue alors ses premiers pas.

Ainsi, de quelque côté qu'on se tourne, à la fin du XIII^e siècle et au début du XIV^e siècle, la situation du protoproletariat médiéval, pur produit de la dynamique socio-économique du Moyen Age central, se dégrade. A la campagne, au mieux, il s'entasse sur des tenures de plus en plus petites, qui permettent d'autant moins de l'entretenir que les rendements y décroissent, que les défrichements de nouvelles terres ont cessé, que les terres communales (notamment les pacages et les bois) sont partout en voie d'appropriation privative par les seigneurs ou les riches laboureurs. Et, quand il est acculé à ne plus pouvoir compter que sur la location périodique ou chronique de ses bras à ces derniers, il voit son pouvoir d'achat laminé par la hausse du prix des produits céréaliers et la

baisse des salaires réels. Et il en va de même pour le protoproletariat urbain dont la surpopulation même fait le malheur. Ainsi, avant même que, à partir du début du XIV^e siècle, la pénurie alimentaire ne s'aggrave, la disette et la malnutrition sévissent déjà de manière endémique au sein de cette population, la rendant tout particulièrement vulnérable aux famines et aux épidémies à venir, ses rangs commençant d'ailleurs dès ce moment à se clairsemer sous l'effet d'une surmortalité dont témoignent toutes les chroniques de l'époque. La crise économique et démographique sévit en fait déjà au sein de la classe la plus basse de la population, en attendant de s'élargir à l'ensemble de celle-ci.

La pénurie monétaire

Une dernière cause structurelle de cette crise a été une pénurie générale de numéraire, limitant le volume et surtout le rythme des échanges marchands et de l'activité commerciale et perturbant profondément la stabilité des étalons monétaires, déjà mal assurée par le système monétaire médiéval⁵.

Pendant tout le Moyen Age central, ce système a reposé essentiellement sur la monnaie métallique, composée de numéraire dont le cours était déterminé par son poids et sa teneur en métal précieux, système compliqué de surcroît à partir du XIII^e siècle par le recours à deux métaux monétaires différents (argent et or). Un tel système monétaire est par définition soumis à des contraintes très strictes qui le rendent particulièrement rigide et fragile. Il lui faut en effet compter sur une production de métaux monétaires suffisante non seulement pour faire éventuellement face à une augmentation du volume des échanges marchands ou à une hausse générale du niveau des prix; mais encore, tout simplement, pour maintenir au moins à niveau la masse monétaire existante que tendent à faire baisser l'usure de la monnaie liée à sa circulation (le frai), les pertes de numéraire (bourses ou trésors perdus) ou le détournement d'une partie des métaux précieux à d'autres fins (orfèvrerie, broderie, etc.)

Le développement des différents instruments du crédit commercial et bancaire aurait certes pu alléger ces contraintes. Mais, en plein cœur du Moyen Age, ils étaient encore inexistantes pour ce qui est du commerce proche; et encore trop faiblement développés au sein du commerce lointain, animé et dominé par le capital marchand concentré, ainsi que nous l'avons vu dans le chapitre précédent. Les palliatifs étaient plutôt cherchés du côté du maintien du troc, du paiement en nature ou même en travail, ou dans l'institution occasionnelle de monnaies supplétives telles que le billon ou le poivre.

De surcroît, le problème s'est constamment compliqué par le déficit structurel des échanges commerciaux de l'Europe occidentale avec l'Orient, proche ou lointain. Dans ce commerce transmédierranéen, l'Europe occidentale importait des produits onéreux : produits de luxe (épices, soieries, pierres précieuses) ou matières premières industrielles (coton, plantes tinctoriales, alun, potasse végétale), alors qu'elle exportait surtout des produits de moindre valeur : bois, minerais, vins, huiles, à côté de quelques produits de luxe (essentiellement les fourrures). Même si la situation s'est améliorée quelque peu grâce aux profits réalisés par les négociants vénitiens et génois, ce déficit commercial a persisté tout au long du Moyen Âge central. John Day évalue ainsi que les sorties monétaires occasionnées par le seul commerce vénitien, il est vrai le plus important de l'époque, engloutissaient encore, au cours de la première moitié du XIV^e siècle, l'équivalent de toute la production aurifère hongroise, de loin le principal centre européen de production, ou l'équivalent du quart de toute la production d'argent en Europe⁶. Et ce déficit commercial était encore aggravé par les sorties périodiques de réserves monétaires occasionnées aussi bien par ces expéditions militaires que furent les croisades et leurs suites, dont le bénéfice économique fut globalement négatif ; ainsi que par cette forme particulière de tourisme que constituaient les pèlerinages en Terre Sainte.

L'ensemble de ces facteurs entraîna une hémorragie constante de métaux précieux et de monnaie métallique de l'Europe occidentale en direction du Proche Orient, créant ainsi une situation chronique de pénurie monétaire. Si cette carence n'a pas semblé affecter, au cours du Moyen Âge central, l'essor de l'économie marchande et monétaire, comme on l'a vu au chapitre précédent, ce dernier ne pouvait cependant lui-même qu'aggraver la situation. Avec le développement du commerce proche entre villes et campagnes, la quantité de numéraire nécessaire à la circulation marchande devait nécessairement augmenter, ce commerce proche ne pouvant pas recourir aux pratiques de compensation entre créances et dettes qui étaient en train de devenir courantes dans le commerce lointain, requérant au contraire des paiements réguliers en numéraire bien plus fréquents. Tandis que l'usure générale et les pertes inévitables de numéraire augmentaient elles-mêmes inévitablement en proportion des échanges marchands.

La situation monétaire de l'Europe occidentale, rendue précaire par l'ensemble des facteurs précédents, allait brutalement se dégrader au cours du XIV^e siècle lorsque se tarirent ses deux sources d'approvisionnement en matière monétaire. D'une part, au cours de la première moitié de ce siècle, on assista à l'épuisement des mines d'argent sur certains des lieux traditionnels d'extraction européens (Saxe, Tyrol,

Bohême), dont bon nombre fermèrent à partir de la fin du XIII^e siècle. Signe de la limite atteinte par les techniques rudimentaires d'extraction de l'époque : on ne parvenait plus à dépasser une certaine profondeur dans le creusement des puits, pas plus qu'on ne parvenait à traiter des minerais dont la teneur en métal précieux diminuait ; ou encore, le coût total d'extraction et de traitement du minerai devenait prohibitif du fait de l'épuisement du minerai mais aussi du fait de la hausse des salaires dont il sera question dans un moment. Et il faudra attendre un bon siècle avant que l'on ne parvienne à mettre en exploitation de nouveaux gisements découverts dans les Balkans.

D'autre part, et quasi simultanément, l'Europe occidentale perdit son accès à sa principale source d'approvisionnement en or, le Soudan et le bassin du Niger. L'or arrivait en Europe occidentale à travers un réseau commercial complexe de caravanes transsahariennes acheminant le précieux métal de ces lieux d'extraction vers la côte atlantique, en parcourant un espace intégré dans l'empire malien. Or cet empire sombra dans l'anarchie de guerres dynastiques dans les dernières décennies du XIV^e siècle, perturbant sérieusement ces voies commerciales et tarissant la source aurifère soudanaise. Là encore, il fallut attendre la seconde moitié du XV^e siècle pour que l'accès à l'or soudanais soit rétabli, notamment par les Portugais multipliant alors les comptoirs le long des côtes africaines occidentales.

L'ensemble des processus antérieurs conduisit à une situation de véritable «*famine monétaire*» (l'expression est de John Day), autrement dit une très grave crise de liquidité qui s'étendit, elle aussi, sur près d'un siècle, et dont les acmés se situent en 1395-1415 et en 1440-1460. De cette crise, on ne peut trouver meilleure illustration que la chute brutale d'activités des ateliers monétaires, dont bon nombre cessèrent même de fonctionner un peu partout en Europe à partir de la fin du XIV^e siècle et au cours de la première moitié du XV^e siècle, du fait tout simplement de la pénurie de métaux monétaires et, plus encore, de l'augmentation de leur prix⁷.

Mais cette augmentation eut des conséquences économiques bien plus importantes encore. Elle perturba la stabilité de toutes les monnaies existantes. Les anciennes monnaies en circulation se trouvèrent sous-évaluées relativement au prix croissant des métaux monétaires sur le marché. Pour autant que leur cours officiel fût maintenu, elles n'étaient plus acceptées comme moyen de circulation que grevées d'un *agio* ou se trouvaient même thésaurisées, voire refondues en bijoux ou lingots, en aggravant ainsi du même coup la «*famine monétaire*». Ou encore, le public les refusait et leur préférait des monnaies étrangères réévaluées. Il s'ensuivait une baisse générale des prix des marchandises non monétaires, mouvement déflationniste qui ne pouvait qu'aggraver

encore la dépression économique. Quant aux nouvelles monnaies frappées, leur teneur en métal précieux diminuant du fait de son insuffisance, elles se trouvaient au contraire souvent dévaluées par rapport à leur cours ancien, provoquant une hausse générale des prix non moins préjudiciable.

Les princes faisant fonction d'autorités monétaires tentèrent de réagir de différentes manières à cette situation. Partout, on vit s'instaurer des mesures de contrôle des changes, allant jusqu'à la stricte interdiction d'exporter les métaux monétaires, doublées de mesures coercitives à l'égard des opérateurs (changeurs, banquiers, *ofèvres*) soupçonnés de manipulations spéculatives sur le cours des métaux précieux et des monnaies, conduisant certains d'entre eux (en particulier les correspondants des compagnies italiennes) à réduire voire à cesser leurs activités. Partout également, ces mêmes autorités durent finalement, selon le cas, réévaluer leurs monnaies anciennes ou mettre en circulation des monnaies nouvelles dévaluées, à travers une série de reffrappes ou de nouvelles émissions, qui ne parvinrent pas toujours à stabiliser la situation, du fait que ces opérations intervenaient généralement trop tard ou n'étaient pas d'ampleur suffisante. Ou encore, les nouveaux cours officiels se trouvaient rapidement démentis par la hausse continue du prix des métaux précieux. A quoi s'ajoutaient les effets de la remise en cause constante de la parité entre l'argent et l'or, perturbant régulièrement les rapports entre les différentes unités numériques, en obligeant constamment à modifier le cours des monnaies d'argent relativement à celles d'or et *vice versa*. Autant de désordres monétaires préjudiciables au maintien et, plus encore, au développement des relations marchandes et commerciales, par le climat d'incertitude et le soupçon général à l'égard de la valeur de la monnaie qu'ils occasionnaient et entretenaient. C'est ainsi le second moteur de la dynamique socio-économique du Moyen Âge central qui s'enrayait sinon se bloquait.

En différents endroits, les princes profitèrent aussi de cette situation de désordre monétaire pour procéder à des « mutations » du cours des monnaies, jouant sur leur poids, leur titrage ou leur valeur de compte, destinées à pallier l'insuffisance de leurs ressources propres ou l'incapacité politique à accroître leurs ressources fiscales ainsi qu'à faire face à leurs charges et dépenses croissantes – ce qui ne fit qu'aggraver le désordre en question et la défiance à l'égard de la monnaie. Ce fut notamment le cas en France tout au long du XIV^e siècle, où, à différents moments, la monarchie dut à de pareilles manipulations monétaires de ne pas connaître la banqueroute pure et simple, sous l'effet du poids écrasant des charges de la guerre de Cent Ans et des revers successifs que ses armes y ont connus.

2. LES CAUSES CONJONCTURELLES

L'accumulation de causes structurelles rend la crise inévitable. Elle ne décide cependant ni du moment ni de la forme de son déclenchement. Celui-ci résulte généralement de causes conjoncturelles, quelquefois purement accidentelles, qui peuvent même être totalement indépendantes des précédentes. Dans le cas qui nous intéresse ici, on peut distinguer au moins trois causes de ce type, dont la conjugaison va précipiter le déclenchement de la crise finale du féodalisme au cours de la première moitié du XIV^e siècle.

En premier lieu, un processus météorologique. Pour expliquer la récurrence des mauvaises récoltes à partir du début du XIV^e siècle, en plus des limites précédemment indiquées apposées à la croissance extensive de l'agriculture médiévale, certains historiens ont été amenés à avancer l'hypothèse d'un refroidissement climatique⁸.

« Des études indépendantes les unes des autres, portant sur des phénomènes aussi variés que l'augmentation du taux annuel de croissance des conifères dans le sud-ouest des États-Unis, l'avance des glaciers arctiques et alpins, l'élévation du niveau de la mer Caspienne, le gel précoce du lac Suwa au Japon (marqué par un festival religieux), indiquent que le XIV^e et le XV^e siècle furent inhabituellement froids et humides dans l'hémisphère nord. »⁹

En Europe, on vit le Groenland déserté par ses colonies scandinaves, la culture des céréales disparaître en Islande comme celle de la vigne en Angleterre, la mer Baltique geler entièrement en 1296, 1306 et 1324, etc., les forêts reculer en altitude en Europe centrale. Combiné avec les facteurs économiques précédents, ce refroidissement climatique fut sans doute responsable de la grande famine qui sévit en Europe occidentale à la suite des récoltes catastrophiques de 1315-1316. Et, par la suite, sous l'effet de la même combinaison de facteurs, « l'Europe occidentale de la fin du moyen âge connut des récoltes déficitaires tous les trois ou quatre ans et une véritable famine tous les dix ans »¹⁰.

En deuxième lieu, un événement politique majeur, au moins en Europe occidentale: l'éclatement de la guerre de Cent Ans (1337-1453). Guerre bien mal nommée au demeurant puisqu'en fait elle allait durer à la fois plus que cent ans (elle a son origine dans une rivalité entre Capétiens et Plantagenêts remontant au XII^e siècle, qui se réveille autour de 1300 à l'occasion des visées de Philippe IV le Bel sur les Flandres) et moins de cent ans (car les hostilités n'ont pas été continues, loin de là, de longues trêves, certaines de plus de vingt ans, venant les interrompre). Les raisons en ont été évidemment multiples, les unes relevant de l'ordre féodal traditionnel, les autres étant liées au bouleverse-

ment de cet ordre par le développement de l'économie marchande et monétaire: conflits de préséance entre un suzerain (le roi de France) et son vassal (le duc d'Aquitaine, lui-même roi d'Angleterre), conflits dynastiques de succession entre deux prétendants au trône de France, rivalité à propos du contrôle des riches Flandres, vers lesquelles l'Angleterre exporte sa laine et que la monarchie française a cherché, à plusieurs reprises déjà, à annexer.

Opposant les deux principaux royaumes du continent, ce conflit va les ruiner l'un et l'autre. Le royaume de France tout d'abord, qui a été le champ et l'enjeu du conflit et qui en a supporté, par conséquent, le poids essentiel. Dans cette affaire, il a manqué disparaître, surtout à partir du moment où, après 1407, la guerre étrangère s'est doublée d'une guerre civile opposant deux partis au sein de la noblesse française, les Armagnacs (le parti des princes regroupés autour du dauphin Charles) et les Bourguignons (le parti du duc de Bourgogne), recherchant les uns et les autres l'appui sinon l'alliance de l'ennemi anglais. Puis, dans un deuxième temps, après le ressaisissement de la France et sa victoire finale, c'est le royaume d'Angleterre qui, à son tour, a été déchiré par une cruelle guerre civile précipitée par la défaite, la guerre des Deux-Roses, opposant là encore deux coalitions féodales autour des Lancaster et des York entre 1455-1485, qui devait finalement laisser la couronne anglaise à une branche collatérale des Lancaster, les Tudor.

La guerre de Cent Ans va aggraver la crise démographique et économique de multiples manières. Directement, tout d'abord, non seulement par son lot de massacres et de destructions, de pillages et de rançonnages, conduisant à ravager des régions entières tenues par l'ennemi, en y perturbant quelquefois profondément les activités agricoles; mais encore, tout simplement, par les habitudes des armées en campagne qui, faute d'intendance, vivaient, sous forme de réquisitions forcées ou même de pillages, au crochet des pays dans lesquels les opérations avaient lieu ou dans lesquels elles tenaient leurs quartiers. Mais l'effet de la guerre fut aussi indirect. D'une part, en perturbant voire coupant certaines liaisons commerciales, ajoutant l'insécurité matérielle à celle inhérente aux affaires en ces temps troublés. Par exemple, en perturbant les lignes commerciales terrestres entre l'Italie et les Flandres passant par la France, elle précipita le déclin irrémédiable des grandes foires de Champagne, au profit des routes commerciales allemandes mais aussi des routes maritimes par le détroit de Gibraltar, l'Atlantique et la Manche. D'autre part et surtout, par le brutal établissement ou l'allourdissement d'une fiscalité d'Etat destinée à financer la guerre et sur laquelle j'aurai l'occasion de revenir plus loin. Le poids en fut supporté au premier chef par les couches populaires. Et, venant s'ajouter

aux effets de l'appauvrissement antérieur des producteurs, urbains et surtout ruraux, liés à la crise économique générale, il provoqua souvent l'expropriation (la ruine ou la fuite) de nombre d'entre eux, venant grossir les rangs d'un protoproletariat sans feu ni lieu. L'institution de cette fiscalité fut, d'ailleurs, en Angleterre comme en France, une cause supplémentaire de mécontentement populaire, conduisant aux grandes révoltes que j'évoquerai plus loin également.

Des remarques similaires pourraient être faites pour l'ensemble des autres conflits qui endeuillèrent et ravagèrent l'Europe occidentale (en Espagne, en Italie, en Allemagne), en marge de la guerre de Cent Ans ou indépendamment d'elle. Notamment sous l'effet de désordres politiques qui se multiplièrent, après que la crise aura débouché sur une mêlée générale et qu'elle aura fait de la guerre le mode ultime de résolution des conflits, en la rendant endémique. Et partout, outre les saignées et les destructions qu'elles provoquèrent, ces guerres eurent pour effet d'alourdir le prélèvement fiscal en stérilisant en partie des ressources économiques disponibles qui allaient elles-mêmes en diminuant. Sans pour autant éviter l'explosion des dettes publiques, donnant ainsi la mesure de leur coût.

Il faut enfin, en troisième lieu, évoquer l'épidémie de peste qui va sévir en Europe occidentale pendant plus d'un siècle, son intensité variant cependant dans l'espace et le temps. A l'automne 1347, des navires génois en provenance d'un comptoir de la mer Noire accostent à Palerme, Gênes et Marseille et y débarquent leurs cargaisons. Sans le savoir, ils viennent de déclencher la pire épidémie de toute l'histoire européenne. Venue par leur intermédiaire des steppes d'Asie où elle est endémique, la peste ravage tout d'abord la façade méditerranéenne du continent (Italie, Espagne et Portugal), remonte ce dernier à travers la France, l'Angleterre et les Pays-Bas, avant d'infléchir sa course mortifère vers l'Est (l'Allemagne, la Scandinavie, la Pologne et la Russie). Au sein d'une population, dont la plus grande partie était déjà affaiblie par des décennies de disette et une suite de famines, cette épidémie de peste, elle-même fruit amer du développement du commerce lointain méditerranéen et intra-européen, va produire une véritable catastrophe démographique: rien qu'entre 1348 et 1350, c'est ainsi entre le quart et le tiers de la population ouest-européenne qui disparaît, proportion qui dans certaines régions s'élève jusqu'à la moitié voire les deux tiers (par exemple en Haute Provence et dans le Languedoc mais aussi à Brême et Hambourg).

Mais la peste va continuer à faire des ravages longtemps encore après son attaque foudroyante du milieu du XIV^e siècle, jusqu'à la fin du siècle suivant, du fait de la persistance de foyers pesteux dans différentes régions, en y provoquant ainsi des épidémies secondaires au ryth-

me d'une par décennie quasiment: «*Par la suite, les épidémies de peste devinrent endémiques dans beaucoup de régions. Si l'on additionne les effets des épidémies secondaires et de la principale, l'Europe, dès 1400, avait peut-être perdu les deux cinquièmes de sa population.*»¹¹ Soit proportionnellement bien plus que les pertes occasionnées en Europe par les deux guerres mondiales réunies qui l'ont ravagée dans la première moitié du XX^e siècle¹².

La peste ne semble d'ailleurs pas avoir été la seule responsable de ces terribles hécatombes. D'autres maladies ont pris une forme épidémique entre le milieu du XIV^e et le milieu du XV^e siècle, dont la rougeole, la typhoïde, la tuberculose, le typhus et la variole. Leur caractère meurtrier est un indice supplémentaire de l'affaiblissement constitutionnel de la population du fait de la dégradation globale de ses conditions d'existence, à commencer par sa situation alimentaire. La catastrophe démographique fut ainsi largement préparée et amplifiée par la crise économique (agricole) sous-jacente. Mais la première devait inversement amplifier la seconde par un effet de rétroaction positive, aggravant la dépression aussi bien en réduisant les capacités productives qu'en contractant la demande.

L'importance de ces différents facteurs conjoncturels ne saurait donc être négligée, en particulier sur le plan démographique. «*Malgré de fortes disparités locales, on peut estimer qu'au total, dans la plupart des villages d'Europe occidentale, les 'feux' (foyers) sont vers 1470 moitié moins nombreux qu'au début du XIV^e siècle.*»¹³ Dans certaines régions, l'effondrement démographique est bien pire encore; ainsi, se fondant sur une grande masse de document, Guy Bois a-t-il pu estimer que la population normande est passée, entre 1314 et 1450, de l'indice 100 à l'indice 28¹⁴. Et la Normandie ne fut nullement une exception: d'autres études, portant sur Paris, la Provence, Florence, le royaume de Navarre, sont parvenues à des estimations similaires. Et, en Allemagne centrale, entre la Hesse et la Thuringe, c'est entre près de la moitié et les deux tiers des villages qui disparaissent ou sont désertés au cours de ces deux siècles¹⁵. En ce sens, ce n'est pas un hasard si la danse macabre a été l'un des thèmes les plus fréquents des peintres et graveurs à partir de la première moitié du XIV^e siècle, danse dont la famine, la guerre et la peste sont tour à tour ou simultanément les sinistres animateurs.

Cependant, on ne saurait pas non plus surestimer leur importance, en expliquant par eux seuls la crise des XIV^e et XV^e siècles¹⁶. Leur incidence ne peut s'expliquer que par l'existence des facteurs structurels de la crise, qu'ils n'auront fait que renforcer. Le refroidissement climatique n'a qu'aggravé et révélé la tendance à l'insuffisante production de céréales par une agriculture déjà entrée en récession pour des raisons qui tiennent essentiellement, on l'a vu, aux limites internes de sa dyna-

mique antérieure de croissance et de développement. De même, répétons-le, la peste n'aurait sans doute pas fait autant de ravage si la population d'Europe occidentale n'avait pas été préalablement affaiblie par une disette chronique et des famines répétées, ce dont témoignera le fait que, d'après différents témoignages, ce sont les couches populaires qui lui payèrent le tribut le plus lourd, d'autant plus qu'elles étaient les moins capables de s'éloigner des foyers infectieux. Quant à la guerre de Cent Ans, elle ne peut elle-même s'expliquer en dehors des conflits politiques nés du développement socio-économique antérieur du Moyen Age. En définitive, comme toujours dans le cas d'une crise structurelle, le rôle propre des facteurs conjoncturels aura été de provoquer le déclenchement de la crise, sans pouvoir expliquer à proprement parler ni son existence ni sa dynamique.

3. DE L'IMPLOSION DÉMOGRAPHIQUE AUX EXPLOSIONS POLITIQUES

Comme toute crise structurelle, la crise finale du féodalisme européen est multidimensionnelle. Si elle se présente tout d'abord sous l'aspect d'une crise démographique, nous savons déjà que l'ampleur de celle-ci ne saurait s'expliquer sans tenir compte de l'essoufflement de la dynamique socio-économique du Moyen Age central que, simultanément, par rétroaction, elle va venir aggraver. Et cette aggravation va elle-même, inévitablement, déboucher sur une exacerbation des conflits et des luttes politiques, conduisant à une mêlée générale mettant aux prises toutes les classes sociales, à la ville aussi bien qu'à la campagne.

De la crise de 'ceux d'en bas' à la crise de 'ceux d'en haut'

C'est sur fond d'une situation socio-économique déjà passablement dégradée que la suite d'événements catastrophiques que constituent les famines allant se répétant à partir des années 1315-1320 puis, surtout, l'épidémie de peste des années 1348-1350 va provoquer l'effondrement démographique précédemment évoqué. Lequel effondrement va généraliser la crise économique sous-jacente, en affectant 'ceux d'en haut' comme elle avait déjà frappé 'ceux d'en bas'.

Cet effondrement est responsable, en premier lieu, de la baisse continue des prix des produits céréaliers qui s'enclenche un peu partout au cours de la seconde moitié du XIV^e siècle et se prolonge pendant au moins un siècle, voire en quelques régions jusqu'au début du XVI^e siècle, et qui contraste si fortement avec leur hausse antérieure, encore

accrue aux lendemains immédiats de l'épidémie de peste. Ce mouvement ne fut interrompu que par de brusques flambées de ces mêmes prix lors des phases les plus aiguës des famines récurrentes, consécutives aux mauvaises récoltes ou aux perturbations des circuits commerciaux par les épisodes guerriers. En est évidemment responsable le déséquilibre entre une offre qui, bien que ralentissant pour les différentes raisons précédemment indiquées, se trouve désormais en excédent net sur la demande d'une population dans laquelle la peste, la guerre, les exactions seigneuriales et la répression des soulèvements populations (j'y reviendrai dans un moment) ainsi que la désorganisation consécutive des circuits commerciaux ne cessent de prélever de nouveaux contingents de victimes, notamment parmi les couches populaires qui sont aussi les plus grosses consommatrices de produits céréaliers. Certes, sur l'ensemble de la période, et pour les raisons précédemment détaillées, la déflation est générale; mais les baisses de prix sont à la fois plus lentes à se produire et de moindre ampleur en ce qui concerne les autres produits agricoles (notamment ceux liés à l'élevage, à la viticulture et à la sylviculture) et les produits artisanaux et proto-industriels, pour ces derniers notamment du fait du maintien des monopoles corporatifs qui se renforcent encore durant cette période, précisément pour faire face à la dépression générale¹⁷.

Une fois lancé, le mouvement tend d'ailleurs à s'entretenir de lui-même. Une baisse des prix des produits céréaliers conduit en effet les producteurs (tenanciers mais surtout seigneurs, fermiers et métayers, laboureurs) à restreindre l'offre, donc le volume de leur production de céréales, mais aussi et surtout à concentrer cette dernière sur les meilleures terres, celles sur lesquelles s'obtiennent les rendements les plus élevés, de manière à aligner la valeur des produits sur des prix en baisse, et par conséquent à maintenir leur profit ou leur rente. Ce qui ne peut à son tour que tirer les prix vers le bas.

L'effondrement démographique va être responsable d'un deuxième renversement de tendance, plus spectaculaire encore, en provoquant une hausse générale des salaires, non seulement des salaires nominaux mais bien plus encore des salaires réels. Là encore, le mouvement est d'abord dû à un déséquilibre entre offre et demande de travail: si l'excédent de bras sur le marché du travail par rapport aux possibilités de les utiliser de manière profitable avait eu antérieurement tendance à déprimer les salaires, la récurrence des famines et surtout l'épidémie de peste allaient inverser le rapport au bénéfice des brassiers et manouvriers que la mort n'avait pas emportés, et cela en dépit de la baisse de la demande de travail du fait de la contraction économique générale. Aux lendemains de l'épidémie de peste du milieu du XIV^e siècle, les salaires réels doublèrent voire triplèrent selon les régions; et, en dépit des

mesures autoritaires prises pour contenir cette tendance haussière (*cf. infra*), cette hausse se maintint dans la plupart des régions d'Europe occidentale pendant un bon siècle. Et pareil mouvement a tendu, lui aussi, spontanément à se prolonger et à s'aggraver par la possibilité alors offerte aux heureux survivants, les salaires augmentant et les prix des produits alimentaires de base diminuant simultanément, de restreindre leur offre de travail.

Evidemment, pareille hausse des salaires ne faisait pas l'affaire de tous ceux qui employaient une telle main-d'œuvre salariée. Au premier rang desquels les seigneurs qui ont eu tendance, du coup, soit à tenter de revenir au système de la corvée, au prix d'une violence redoublée qui n'eut pour effet que de contribuer aux émeutes paysannes; soit à abandonner la mise en valeur directe de leur réserve par le travail salarié de brassiers en optant pour leur mise en fermage ou en métayage. Mais les métayers et fermiers, là où le domaine seigneurial avait été loué, tout comme les riches laboureurs, faisaient également les frais de la hausse des salaires. Et ce d'autant plus lorsque la valorisation de leur capital passait par la production de produits céréaliers, dont les prix baissaient simultanément; tandis que, inversement, ceux des moyens de travail artisanaux ou industriels se maintenaient ou baissaient dans une moindre mesure, ainsi que je l'ai déjà signalé. Autrement dit, la crise devint aussi celle de la rentabilité du tout jeune capital agricole, quel qu'en fût en définitive le détenteur, situation proprement inédite jusqu'alors.

En fin, sur la base de la conjugaison des éléments précédents, la crise allait également affecter la rente foncière agricole, donc là encore le revenu des seigneurs. Procédant par définition d'un surprofit réalisé par l'intermédiaire des prix des produits agricoles, cette rente se trouvait laminée par la baisse des prix des produits céréaliers. En cas de mise en valeur directe du domaine, la baisse des prix n'assurait plus aucune rente au propriétaire, si même elle lui laissait encore un profit; et, lorsque le domaine était affermé, la redevance perçue sur les fermiers ou les métayers devait être revue à la baisse, si on ne voulait pas provoquer leur ruine ou leur fuite. En bien des endroits cependant, la rente baissa non seulement pour ces raisons économiques mais pour de pures raisons démographiques, sous l'effet de la raréfaction voire de la disparition des candidats tenanciers, métayers ou fermiers, du fait des coupes claires opérées dans la population par les famines et les épidémies: de la faim de terres qui avaient provoqué initialement la crise, on était alors passé à la situation inverse de terres sans occupants, les villages totalement abandonnés se comptant par dizaines dans certaines régions. Ce qui créait d'ailleurs un rapport de forces favorable aux tenanciers, métayers et fermiers restés sur les terres, en déprimant d'autant la rente agricole.

Mais la crise n'affecta pas seulement la rente agricole mais encore la rente immobilière. La forte croissance urbaine des XII^e et XIII^e siècles, dans des villes toutes enceintes de fortes murailles, n'avait cessé de pousser vers le haut le prix des terrains à bâtir et celui des bâtiments tout aussi bien, c'est-à-dire le montant des rentes dont ces prix ne sont que la capitalisation. A Paris, à la fin du XIII^e et au début du XIV^e siècle, cette hausse se trouva même nourrie par une véritable spéculation immobilière, responsable de l'émeute populaire de 1306. L'effondrement démographique qui va se produire dans les décennies suivantes allait non seulement faire éclater cette bulle spéculative mais déprimer durablement la rente immobilière urbaine et, avec elle, les revenus des propriétaires. Parmi lesquels figurait, outre les maîtres-artisans, surtout le patriciat urbain, dont on a vu, dans le cours du chapitre précédent, comment et combien, dès le XIII^e siècle, il avait diversifié ses placements, en affectant les produits du négoce et de la banque à l'achat de maisons de rapport aussi bien que de terres affermées. Cette baisse de la rente foncière urbaine dégradait d'autant la situation économique de bon nombre de familles du patriciat urbain qu'elle s'ajoutait, souvent, à la contraction du volume des affaires commerciales (du fait de l'effondrement de la demande et de l'insécurité régnant le long de la plupart des voies commerciales), voire à des déconvenues dans le recouvrement de leurs créances, tant pour des raisons politiques que proprement économiques (les incertitudes monétaires) – la première moitié du XIV^e siècle vit ainsi la déconfiture de quelques-unes des principales compagnies italiennes : les Riccardi, Peruzzi, Frescobaldi, etc. La crise n'épargnait décidément plus aucune des classes possédantes.

La réaction féodale

L'ensemble des facteurs précédents provoqua un appauvrissement relatif des producteurs ruraux, qu'ils soient seigneurs, fermiers, métayers ou tenanciers, qui virent diminuer leur pouvoir d'achat, leur capacité d'échanger leurs produits contre ceux fournis par les marchés urbains, qu'ils soient produits sur place ou qu'ils proviennent du commerce lointain. Le phénomène affecta notamment les seigneurs, plus dépendants du marché urbain pour leur consommation somptuaire mais aussi pour le remboursement de leurs dettes, tandis que leurs revenus (qu'ils provinssent de la mise en valeur directe de leur domaine, de leur affermage ou des redevances sur les tenures paysannes) diminuaient en proportion de la contraction de la production agricole, de la baisse du prix des produits agricoles et tout simplement de la disparition de bon nombre de tenanciers, fermiers ou métayers, emportés

par les famines, les épidémies ou les guerres, de la moindre baisse ou même du maintien des prix des produits artisanaux et proto-industriels, de la hausse enfin des salaires réels : « *En valeur nominale, les revenus d'une simple seigneurie (ou d'un complexe territorial plus vaste) subissent un peu partout une amputation de 50 à 75% entre 1300 et 1450: une véritable catastrophe* »¹⁸. Catastrophe certes d'ampleur inégale selon les régions, et surtout selon les couches de la féodalité, mais qui provoqua la ruine pure et simple d'un bon nombre de petits féodaux, contraints de vendre la plus grande part de leurs terres voire leur seigneurie tout entière pour faire face à leurs dettes, devenant ainsi pour certains de vulgaires roturiers, cultivateurs ou marchands.

Pareille situation ne pouvait que conduire partout à une violente réaction féodale, qui prit cependant différentes formes. En certaines régions d'Allemagne, une partie des féodaux se transformèrent en « *chevaliers brigands* » (*Räuberritter*), sortes de bandits de grands chemins ou de seigneurs de la guerre rançonnant le pays et que, en l'absence de tout pouvoir politique central fort, seule la constitution de ligues urbaines parvint à combattre. L'exploitation et la domination féodales ne trouvaient plus alors à s'exercer que sous la forme dégradée du pur et simple pillage, de « *la violence sans phrase* » (Marx), en rompant avec toute forme de coutume, de droit et de légalité. Phénomène que la guerre de Cent Ans favorisa aussi en France, pendant les longues périodes de trêve ou de paix, sous la forme des « *Grandes Compagnies* », troupes de mercenaires démobilisés et sans solde, regroupant autour des nobles déclassés (souvent des bâtards) des paysans ruinés ou en rupture de ban : profitant de l'affaiblissement du pouvoir central, elles pillèrent et rançonnèrent le centre et l'ouest du royaume au cours des années 1360-1380, en se déplaçant de région en région. Avec l'aide de Du Guesclin, lui-même initialement un tel « seigneur de la guerre », le pouvoir royal ne parvint à s'en débarrasser pour partie qu'en les envoyant guerroyer en Castille, avant de les enrôler à nouveau sous forme de troupes régulières. Ainsi en alla-t-il aussi des Ecorcheurs qui s'illustrèrent de manière tout aussi sanguinaire dans différentes parties du royaume après la paix d'Arras en 1435, sous la conduite de quelques-uns des ex-capitaines de Jeanne d'Arc, dont le célèbre Gilles de Rai.

D'une manière plus générale, la guerre allait offrir à une partie de la noblesse aux abois la seule échappatoire à sa ruine. En Italie, dans un contexte de belligérance endémique entre cités-Etats ainsi qu'entre Guelfes (partisans du pape) et Gibelins (partisans de l'empereur), on vit ainsi des nobles se transformer en mercenaires de haut vol, les fameux *condottieri*, vendant leurs services (leur savoir-faire militaire) au plus offrant. En France, la guerre de Cent Ans offrit de semblables opportunités de conversion. Dans un contexte de professionnalisation croissante

de l'exercice militaire, la solde versée pendant toute la durée des opérations vint pallier, pour bon nombre de petits nobles ayant répondu à l'appel du roi, la baisse de leurs revenus traditionnels; en même temps qu'elle incitait à faire durer la guerre. A quoi s'ajoutaient les gratifications exceptionnelles (en espèces, en nouveaux fiefs, etc.) qui venaient récompenser les exploits des plus valeureux. La guerre pouvait même ouvrir ainsi la voie à de fulgurantes ascensions sociales, telle celle d'un Bertrand du Guesclin, modeste écuyer devenu connétable de France (commandant en chef). Sans compter la part prise sur les différents prélèvements (réquisitions, pillages) opérés sur la population civile pendant les opérations; ou les rançons tirées de la prise sur le champ de bataille de tel chef ennemi prestigieux et fortuné, qui pouvaient atteindre des sommes énormes. Le métier des armes au service du roi ouvrait ainsi une échappatoire multiforme à la partie de la noblesse menacée de déclassement. Carrière qu'elle embrassera de plus en plus par la suite, au prix cependant d'une généralisation et d'une perpétuation de la violence pendant des décennies.

Là où elles continuaient à pouvoir et vouloir s'exprimer dans ses formes habituelles, domination et exploitations féodales impliquèrent l'effort des féodaux pour compenser la baisse de leurs revenus par une intensification de l'exploitation de leurs paysans, impliquant la hausse des diverses redevances encore en vigueur ou la tentative d'en réintroduire d'anciennes, tombées en désuétude, voire de rétablir purement et simplement le servage, notamment en limitant la liberté de mouvements des paysans, que le grand nombre de tenures vides et la baisse du prix de reprise des tenures incitaient au nomadisme. En vain: la subversion marchande antérieure des rapports féodaux les avait bien trop dégradés pour qu'un rétablissement du servage soit concevable en Europe occidentale en ce bas Moyen Age; alors que, simultanément et inversement, il achevait de s'installer en Europe orientale, rappelons-le. En fait, la rente même allant diminuant voire disparaissant, on vit partout les seigneurs tenter d'alourdir les prélèvements liés non pas à leur monopolisation de la terre mais à leur pouvoir politique, à l'exercice du ban: banalités, tonlieux, amendes et confiscations liés à l'exercice du droit de justice, tailles et taxes arbitraires, etc., soit précisément les prélèvements féodaux les plus impopulaires en tant qu'ils signifient, d'une manière ou d'une autre, la dépendance personnelle du paysan. On peut raisonnablement faire l'hypothèse que, renversant la tendance séculaire antérieure, les féodaux tentèrent de compenser la baisse de la masse de la richesse sur laquelle s'exerçaient leurs divers prélèvements par un accroissement du taux de ces derniers, au moment même où les paysans (tenanciers, fermiers, métayers ou propriétaires) soumis à divers titres à ces prélèvements, auxquels étaient venus s'ajouter entre-temps les préle-

vements fiscaux royaux, voyaient leurs propres revenus disponibles se restreindre. Ce qui ne pouvait qu'aggraver à la fois les effets de la crise sur eux, mais aussi exacerber leur désespoir et leur mécontentement, en provoquant leur fuite ou leur révolte.

Enfin, alors que la mise en valeur des domaines seigneuriaux s'effectuait déjà largement non plus par l'intermédiaire de la corvée mais sous forme de l'emploi d'un travail salarié, c'est essentiellement en faveur des féodaux (mais aussi, accessoirement, des gros laboureurs et des manufacturiers) que, à partir des années 1350, les différents pouvoirs royaux édictèrent des législations destinées à déprimer de force des salaires que la pénurie de main-d'œuvre avait tendance au contraire à pousser à la hausse. Marx déjà en a souligné l'importance:

«La législation sur le travail salarié, marquée dès l'origine au coin de l'exploitation du travailleur et désormais toujours dirigée contre lui, fut inaugurée en Angleterre en 1349 par le Statute of Labourers (Statut des travailleurs) d'Edouard III. Ce statut a pour pendant en France l'ordonnance de 1350 [en fait de 1351], promulguée au nom du roi Jean [...] Un tarif légal des salaires fut établi pour la ville et la campagne, pour le travail à la tâche et le travail à la journée. Les ouvriers agricoles durent se louer à l'année, ceux des villes faire leurs conditions 'sur le marché public'. Il fut interdit sous peine d'emprisonnement de payer au-delà du salaire légalement fixé; mais celui qui touche un salaire supérieur encourt une punition plus sévère que celui qui le donne [...] L'esprit du statut de 1349, et de ceux auxquels il servit de modèle, éclate surtout en ceci que l'on y fixe un maximum légal au-dessus duquel le salaire ne doit point monter, mais qu'on se garde bien de prescrire un minimum légal au-dessous duquel il ne devrait pas tomber.»¹⁹

C'était en effet essentiellement contre les paysans appauvris ou expropriés, ces brassiers et manouvriers qui devaient louer leurs bras pour subvenir à leurs besoins et à ceux des leurs, qu'était tournée cette première réglementation autoritaire des salaires par les différents princes. Elle visait notamment à les empêcher de profiter du retournement complet de situation occasionné par les coupes claires que la peste avait opérées dans les rangs de «l'armée industrielle de réserve». Ainsi l'ordonnance française aussi bien que son équivalente anglaise prévoyaient-elles par exemple des amendes, voire des peines de prisons, pour les manouvriers qui profiteraient de la hausse des salaires pour ne travailler qu'une partie de la semaine, en contribuant ainsi à aggraver la pénurie de travail et à alimenter la hausse des salaires. De même prévoyaient-elles des amendes et des peines de prisons pour les mendiants valides, de manière à les forcer à porter leur force de travail sur le marché du travail et à y

accroître la concurrence entre travailleurs, de manière à déprimer autant que possible le prix de la force de travail²⁰. On peut aisément imaginer que ces mesures ne furent pas du goût des couches populaires, et qu'elles ne contribuèrent pas peu à leur mécontentement général, qui allait éclater en une série de soulèvements, à la ville comme à la campagne.

Les soulèvements populaires à la campagne

Cette réaction multiforme de la noblesse féodale à la dégradation de sa propre position sociale devait en effet nécessairement pousser les paysans à la révolte. Ceux-ci étaient en effet d'autant moins enclins à l'accepter qu'ils étaient, dans leur grande masse, déjà à moitié voire totalement affranchis des liens du servage; et qu'ils subissaient simultanément de plein fouet les effets conjugués de tous les facteurs de la crise précédemment énumérés, générateurs de misère et de désolation: la guerre, avec son lot de massacres, de réquisitions forcées et de destructions, une conjoncture des prix particulièrement défavorable ainsi qu'on l'a vu, enfin le poids de nouveaux impôts royaux, auxquels ils étaient les moins aptes à pouvoir se soustraire.

Il en résulta les plus grands soulèvements paysans que le Moyen Age ait connus. Alors que les luttes paysannes pour la transformation des rapports féodaux de production avaient rarement dépassé jusqu'alors le cadre local (celui de la seigneurie) et y avaient pris, la plupart du temps, des formes 'légales', l'intégration économique et politique grandissante de la société féodale au cours des siècles précédents confèrent, en différentes occasions, à ces soulèvements une dimension régionale voire nationale. Simultanément, la violence des multiples chocs subis les radicalisa en les transformant en de véritables insurrections armées quelquefois extrêmement violentes, s'en prenant directement aussi bien aux personnes qu'aux biens et symboles du pouvoir féodal. Les principaux parmi ces soulèvements furent la révolte des Flandres maritimes de 1323-1328; la Grande Jacquerie qui agita l'Île de France en 1358, causée par les réquisitions militaires et les pillages de la guerre franco-anglaise mais aussi, plus largement, par le mécontentement d'une paysannerie en bute au redoublement des exactions féodales; le mouvement des Tuchins qui se développa dans tout le centre de la France de 1360 à la fin du siècle; la grande révolte des paysans en Angleterre de 1381, dont la cause immédiate fut également le surcroît d'imposition royale occasionnée par la guerre et les récentes défaites anglaises (l'institution de la fameuse *poll tax*, un impôt par capitation particulièrement impopulaire) mais dont l'enjeu véritable fut

l'abolition du *Statute of labourers* d'Edouard III; la révolte hussite en Bohême entre 1420 et 1437; le mouvement des *remensas* (serfs) en Catalogne, qui dura près d'un siècle entre 1380 et 1480, ponctué de deux guerres (1409-1413 et 1462), qui leur permit d'obtenir l'abolition du servage par décision royale (par la sentence de Guadalupe de 1486)²¹.

Toutes les catégories et couches populaires participèrent à ces mouvements, des riches laboureurs aux brassiers et manouvriers appauvris, quelquefois rejointes par des petits nobles, sans compter les bandes de vagabonds et de brigands qu'avaient partout lancées sur les routes les expropriations rurales comme les désordres occasionnés par la récurrence des épidémies et des guerres. Mais toutes n'y jouèrent pas le même rôle. Pour autant que les historiens aient pu reconstituer la composition sociale de ces mouvements, il semble bien qu'on ait fréquemment trouvé à leur tête précisément les paysans les plus riches, les «*coqs de village*» ainsi qu'on les dénommait déjà en France, membres de cette 'aristocratie paysanne' dont le chapitre précédent a montré la formation. D'une part, leur pouvoir et prestige au sein des communautés villageoises avaient antérieurement crû en proportion de leur réussite économique et sociale et de la dépendance grandissante à leur égard des autres couches de la paysannerie, en proportion aussi de leur ouverture plus grande sur le monde marchand des villes. D'autre part, ce même pouvoir les disposait d'autant moins à accepter une réaction féodale, à laquelle ils avaient par ailleurs éventuellement le plus à perdre en tant que fermiers ou métayers. Enfin, la crise économique générale avait souvent fortement entamé leurs confortables revenus antérieurs, en excitant ainsi d'autant leur mécontentement. Mais, à côté des laboureurs, il semble bien que les artisans ruraux aient souvent également joué un rôle de premier plan. Car eux aussi avaient été durement affectés par la dépression d'une économie marchande à laquelle ils participaient pleinement; alors même qu'ils ne disposaient pas de la protection corporative de leurs homologues urbains.

En conséquence, partout ces mouvements ont défendu et cherché à faire aboutir des revendications immédiates d'allègement du tribut féodal, notamment d'abolition des multiples prélèvements liés au pouvoir banal du seigneur ou à ses privilèges juridiques et fiscaux – autrement dit de ce qui restait de l'ancienne dépendance serve. C'est d'ailleurs partout l'alourdissement de ces derniers, comme celui de la fiscalité royale, qui a été l'élément déclenchant de la révolte. Cependant, au sein de certains de ces soulèvements se sont aussi fait entendre des tendances bien plus radicales, émanant visiblement des éléments les plus déshérités du peuple paysan, des couches prolétarisées ou en voie de prolétarianisation au sein de la paysannerie, les brassiers et ma-

nouvriers, qui contribuèrent à leur donner une tonalité bien particulière: on y exigea quelquefois non seulement l'abolition pure et simple du servage et de la féodalité mais encore un (re)partage de tous les biens au nom d'un égalitarisme évangélique exigeant qu'il n'y ait plus ni riches ni pauvres²². Si la dynamique antérieure, qui avait fait les beaux jours du Moyen Age central, avait vu fleurir les prodromes du capitalisme, la crise qui lui a succédé vit ainsi émerger les prémices de son futur ennemi, le mouvement communiste contemporain.

C'est que ces mouvements sociaux se sont souvent combinés à des hérésies de caractère millénariste et apocalyptique, d'une grande virulence dans la contestation de la puissance spirituelle et surtout temporelle de l'Eglise, comme plus largement des structures d'oppression. Ils ne se contentaient plus alors, comme dans les hérésies antérieures des XI^e et XII^e siècles, de retourner contre cette dernière sa propre condamnation de l'argent et de l'enrichissement comme fin en soi, au profit souvent d'un éloge voire d'une apologie de la pauvreté et de la pureté (comme ce fut par exemple le cas chez les Vaudois ou chez les Cathares ou encore, tout simplement, dans le mouvement érémitique). C'est que l'Eglise était plus que jamais devenue non seulement, et de loin, le principal propriétaire foncier et seigneur en Europe occidentale à travers ses possessions monastiques et diocésaines, mais encore, et sur cette base, une véritable puissance capitaliste, s'enrichissant tout à la fois de la commercialisation des produits agricoles qu'elle accaparait au titre du tribut féodal et de l'impôt religieux (la dîme), du commerce de l'argent (certains monastères se transformant en véritables institutions de crédit) en dépit de sa propre condamnation de cette pratique, sans même parler du trafic des indulgences. On peut comprendre dès lors que c'est la destruction même de l'Eglise, assimilée à une puissance corrompue et corruptrice ayant trahi les promesses évangéliques d'une société sans inégalité et sans propriété, qui est souhaitée par les paraclétistes ou Frères du Libre Esprit en France, par les dolciniens et les fraticelles (des variantes radicales du franciscanisme) en Italie ou par les Taborites, composante radicale du mouvement hussite, en Bohême, et que ces mouvements vont chercher à réaliser en s'en prenant directement, par le fer et le feu, aux abbayes, monastères, évêchés, etc., comme plus largement à tous les puissants de ce monde. Des mouvements qui laisseront des traces tard dans le Moyen Age, jusque dans la Guerre des paysans qui embrasera l'Allemagne de l'Ouest et du Sud en 1525.

L'hétérogénéité sociale, politique et idéologique de ces mouvements devait cependant les affaiblir en y attisant les divisions et contradictions internes. Par exemple, dès lors que les éléments prolétariés demandaient l'abrogation des décrets limitant la hausse des salaires, revendication contraire aux intérêts des riches laboureurs ou des arti-

sans ruraux, employant eux-mêmes une main-d'œuvre salariée. A fortiori quand certains de ces éléments, plus radicaux encore, s'aventuraient sur la voie d'une redistribution égalitaire des richesses sociales et d'un repartage égalitaire de la terre, comme ce fut le cas dans plusieurs des mouvements précédemment signalés (les fraticelles et les taborites notamment). Ces divisions contribuèrent à affaiblir ces mouvements, en nuisant à leur cohésion et en les privant de perspectives stratégiques, conduisant les plus nantis des révoltés à se désolidariser des plus radicaux et à les abandonner aux coups de la répression féroce qui partout s'abattit sur eux et qui finit par les écraser.

Les soulèvements populaires à la ville

Mais les luttes de classes ne s'exacerbèrent pas moins dans les villes que dans les campagnes. Elles y opposèrent notamment le *popolo minuto* des artisans organisés dans les corporations et le protoprolétariat des manouvriers urbains au *popolo grasso* que constituait le patriciat marchand, le premier profitant de l'affaiblissement du second pour s'opposer à son emprise croissante et sur l'activité marchande et productive et sur le pouvoir communal. Car le contrôle de ce dernier devint un enjeu essentiel dès lors qu'il permettait de faire peser sur les autres le poids de la crise. Par exemple de déprimer autoritairement les salaires, de restreindre l'accès aux marchés ou encore de tirer profit des finances municipales (ne serait-ce qu'en déterminant l'assiette des prélèvements et l'affectation des dépenses).

Cela se traduisit par une série de révoltes communales, telle celle de Gand en 1309 qui vit les maîtres des corporations et les tisserands arracher le pouvoir municipal des mains du patriciat marchand, et les milices urbaines battre les troupes du comte de Flandres appelé à la rescousse par celui-là. Ou celle de Strasbourg qui imposa, en 1349, l'entrée en force dans le nouveau Conseil (municipal) des représentants des corporations à côté de ceux de la noblesse et du patriciat marchand. La plus célèbre fut la révolte des *ciompi* (ouvriers cardeurs et tisserands) florentins en 1378, un moment maîtres de la ville, avant que ne se reforme contre eux l'alliance du patriciat et des maîtres des corporations, ces derniers effrayés par certaines de leurs revendications. La révolte des artisans et ouvriers des métiers de la laine de Gand lui fit écho en 1379 et en 1382, mettant en évidence la généralité et l'intensité du conflit entre l'ordre corporatif et le capital marchand. Symptomatiquement, en effet, c'est dans les villes drapières, italiennes et flamandes, où une partie du patriciat marchand s'était converti en fabricants (selon le système du travail en commandite ou de la «*manufacture éclatée*») et affrontait,

à ce titre, et les maîtres-artisans des métiers du textile et leurs salariés, compagnons ou apprentis, employés dans cette même proto-industrie, que les luttes urbaines furent les plus virulentes.

La rupture entre *popolo grasso* et *popolo minuto* fut d'autant plus profonde que, sous la pression de la crise, on assista à une reconversion radicale d'une partie du patriciat urbain. En nombre d'endroits, en France en particulier, ce dernier fit face à la crise (à la conjonction de la baisse de ses profits commerciaux, de la contraction et de l'insécurité grandissante de ses activités de crédit, de la dévalorisation de ses créances et du laminage de ses rentes, notamment urbaines) en se plaçant, lui aussi, sous l'aile protectrice de l'Etat. Si une partie de la noblesse entra alors (à partir de la seconde moitié du XIV^e siècle) au service militaire du roi tout en le détournant à son profit, une partie du patriciat urbain en fit simultanément autant, non pas par la médiation de l'appareil militaire mais par celle de l'appareil fiscal: c'est lui qui accapara les fermes d'une fiscalité royale (mais aussi municipale, quoique dans une moindre mesure) en pleine expansion. Et, simultanément, devait s'accroître et se précipiter sa conversion, déjà antérieurement entamée comme on l'a vu dans le chapitre précédent, en noblesse d'épée ou de robe, par achat de terres ou de charges judiciaires.

Ce faisant, le patriciat urbain se coupait doublement du petit peuple des villes (aussi bien que des campagnes d'ailleurs). D'une part, il s'éloignait un peu plus de toute activité productive dont il avait pourtant été jusqu'alors un des agents essentiels, fût-ce de manière médiate, en perdant notamment tout esprit d'entreprise, son capital ne nourrissant plus les affaires mais alimentant des activités largement parasites. D'autre part et surtout, c'est sur lui que devaient se concentrer le mécontentement et le ressentiment à l'égard de la fiscalité royale, allant grandissant à mesure que les pratiques de détournement d'une partie de recettes fiscales devenaient elles-mêmes plus fréquentes et plus énormes, et par conséquent plus voyantes. Le patriciat urbain apparaissait désormais comme une classe purement rentière, vivant de surcroît de spoliation et de corruption, constituant ou (re)constituant sa fortune sur le pillage des finances publiques.

A l'autre pôle de la hiérarchie sociale urbaine, la crise aggrava la situation des «*gens de labeur*», simples manouvriers sans qualification ou même maîtres et compagnons des métiers tombés dans la dépendance du capital marchand dans le cadre du système du travail en commandite. Les uns et les autres partageant une commune précarité de leur situation de travail et d'emploi qui, pour certains, se communiquait déjà à tous les autres aspects de leur existence: revenus, logement, liens familiaux et sociaux, etc., et en passe de devenir autant de surnuméraires, d'«*inutiles au monde*». C'est ce «*menu peuple*» de travailleurs prolétari-

sés ou en voie de prolétarianisation, foncièrement mécontent de son sort et donc prompt à se soulever, qui fournira, à la ville comme à la campagne, les gros bataillons des émeutiers. Auxquels se mêlaient évidemment la masse des sans-emploi, des errants, des vagabonds, «*des ribauds et des ribaudes*» (des voleurs, des brigands et prostituées), pur produit de la décomposition marchande et capitalistes de l'univers féodal, masse qui n'a cessé de s'accroître en valeur absolue et relative, en dépit de la famine et des épidémies qui la dégonflaient périodiquement.

Placés entre ces deux pôles extrêmes, ce sont les maîtres-artisans qui prirent fréquemment la tête des soulèvements urbains, de même que les «*coqs de village*» furent souvent l'élément dirigeant des révoltes populaires à la campagne. Et pour les mêmes raisons: leur position à la tête des corporations leur valait prestige et pouvoir, en même temps qu'elle plaçait les compagnons et les manouvriers sous leur dépendance. Mais, de ce fait, le 'front populaire' n'était pas moins traversé de tensions sinon de contradictions tant à la ville qu'à la campagne. Si maîtres-artisans et compagnons pouvaient facilement faire cause commune contre les empiètements du patriciat marchand sur les prérogatives des corporations ou contre leur exclusion de la participation au pouvoir communal, les seconds ne s'en opposaient pas moins de plus en plus aux premiers, au fur et à mesure que, pour défendre leur position privilégiée, ceux-ci restreignaient l'accès à la maîtrise (par l'exécution du fameux chef-d'œuvre, le versement de droits d'entrée de plus en plus élevés et même l'institution d'un véritable *numerus clausus*), en le rendant de fait le plus souvent héréditaire, en vouant par conséquent les compagnons à un statut de salariés à vie. En ce sens, les compagnons pouvaient être tentés de faire cause commune avec le protoproletariat des manouvriers urbains, placés hors de la protection et de la réglementation corporatives, à la fois contre le patriciat marchand et même éventuellement contre les maîtres-artisans, par exemple sur la question de la réglementation des salaires ou du libre exercice d'un métier. C'est ce qu'on vit se produire par exemple lors de la révolte des *ciompi* florentins. Pareilles divisions n'en affaiblirent pas moins les révoltes populaires à la ville qu'à la campagne.

Comme le laissent également deviner les exemples précédents, luttes rurales et luttes urbaines interférèrent souvent, dessinant différentes configurations d'alliances de classes. La plus fréquente vit précisément le patriciat urbain faire cause commune avec les grands féodaux, constituant ensemble un véritable 'front des possédants' destiné à réprimer les révoltes populaires, urbaines ou rurales, menaçant leur commune fortune autant que leurs communs privilèges, notamment là où la fusion de ces deux fractions de classes avaient commencé à s'opérer. Ce fut notamment le cas en Flandres et en Italie, confirmant ainsi que le

patriciat marchand urbain qui, notamment dans ces deux régions, avait été à la tête du vaste mouvement de subversion des rapports féodaux de production au cours des deux siècles précédents, était désormais devenu un des deux piliers du parti de l'ordre.

A cette alliance de 'ceux d'en haut' répondit quelquefois une alliance de 'ceux d'en bas'. Ainsi vit-on en de nombreux endroits le peuple des villes se porter au secours des paysans révoltés des campagnes environnantes, par solidarité populaire mais aussi par intérêt bien compris, l'allègement du poids des redevances féodales pouvant aussi profiter aux populations urbaines. Tel fut le cas en Flandres, où les tisserands de Bruges et d'Ypres furent les alliés des paysans flamands révoltés contre leurs seigneurs français mais aussi contre les marchands drapiers flamands qui, conjointement, les exploitaient. De la même manière vit-on le bas peuple londonien soutenir les paysans anglais révoltés, dont il était lui-même issu souvent récemment.

Plus surprenants furent les quelques cas d'alliance à front renversé. Telle celle, certes éphémère, entre le prévôt des marchands de Paris, Etienne Marcel, et les Jacques de l'Île-de-France. Alliance purement tactique, nouée autour de la critique de l'impérialisme de la noblesse qui venait, pour la deuxième fois en dix ans, d'essayer à Poitiers une défaite sanglante et humiliante devant l'ennemi anglais, en laissant le roi lui-même entre les mains de ce dernier, mais aussi de celle des pratiques de prévarication des fermiers de la fiscalité royale, privant ainsi le pouvoir de ressources nécessaires à la guerre.

4. UNE TRANSITION AVORTÉE

Comme toute crise structurelle, la crise qui secoua la fin du Moyen Âge fut une crise de transition. La transition ici en jeu était évidemment celle qui avait commencé à s'amorcer en Europe occidentale, au cœur de la dynamique socio-économique et culturelle du Moyen Âge central, entre le féodalisme et le protocapitalisme mercantile qui finira par lui succéder. Mais, en l'occurrence, comme le dit excellemment Isaac Joshua, il s'agissait de :

« Une transition avortée, marquée par le déjà plus et le pas encore : où l'on n'est déjà plus dans l'ancien monde du Haut Moyen Âge, mais où l'on n'est pas encore dans celui du capital ; où les nouveaux rapports de production ont suffisamment sapé le vieux système pour qu'on ne puisse plus totalement vivre à l'ancienne manière, alors que les anciens rapports de production sont encore suffisamment présents pour qu'on ne puisse pas entièrement vivre à la nouvelle. »²³

Bref, selon la formule consacrée inspirée de Gramsci, le vieux monde n'en finissait pas de mourir tandis que le nouveau monde peinait à véritablement naître. La crise révélait cette situation contradictoire qui faisait de l'Europe occidentale des XIV^e et XV^e siècles une société qui n'était déjà plus féodale et qui ne pouvait plus le redevenir, et qui, simultanément, n'était de loin pas encore capitaliste et qui ne pouvait pas davantage le devenir immédiatement, tout en étant déjà entrée dans la voie qui allait la mener à terme au capitalisme.

Sur le plan socio-économique

A cette contradiction, la crise des XIV^e et XV^e siècles n'apporta en définitive pas de véritable solution sur le plan socio-économique, au niveau des rapports de production *stricto sensu*. Elle s'y solda globalement par un rétablissement du *statu quo ante*, non sans de notables inflexions cependant.

1. La première raison en fut que la mêlée générale à laquelle la crise donna lieu fut indécise quant à son issue. Certes, partout, à la ville comme à la campagne, les mouvements populaires furent défaits par la coalition de la noblesse et du patriciat urbain, unis dans leur répression, ainsi que par la 'trahison' de leurs meneurs plus modérés. Mais ni l'une ni l'autre de ces deux classes ou fractions de classes ne fut en mesure de tirer véritablement bénéfice de leur commune victoire.

Sans doute, en dépit des difficultés économiques et politiques qu'elle a connues au cours de ces deux siècles de crise, la première aura su maintenir voire renforcer sa situation de classe dominante. Essentiellement en confirmant son emprise sur la terre, base de sa puissance sociale, encore accrue par la concentration foncière à laquelle la crise allait donner lieu. Mais, pour autant qu'elle en éprouvât la tentation, la restauration des rapports féodaux de production était désormais hors de son pouvoir. La perpétuation de la domination de la noblesse eut au contraire pour condition générale de profondes transformations de ses modalités, tant sur le plan économique que sur le plan politique, ainsi que les développements suivants vont en témoigner. Transformations qui l'engageaient un peu plus encore sur la voie de la subversion marchande et capitaliste qui travaillait, à la longue, à saper les bases de son pouvoir.

Quant au patriciat urbain, il devenait manifeste qu'il avait désormais épuisé son potentiel subversif à l'égard de ces mêmes rapports de production. Ce qui restait du capital marchand se contentait de développer des formes de transition entre rapports féodaux et rapports capi-

talistes, à la ville comme à la campagne, bloquant plutôt qu'elles ne hâtaient le passage à ces derniers. Tandis que l'horizon de la ci-devant bourgeoisie marchande se limitait de plus en plus à sa fusion avec la noblesse, qu'elle soit de robe ou d'épée, ou à entrer au service des princes, essentiellement pour en détourner une partie des ressources. Et cela était vrai y compris dans les cités-Etats de l'Italie septentrionale ou centrale où le pouvoir politique était pourtant entre ses mains.

Le même blocage apparaît lorsqu'on scrute les capacités d'action de ce que l'on pourrait appeler faute de mieux les 'classes moyennes'. Paradoxalement, c'est la petite-bourgeoisie des maîtres-artisans de villes qui défendit le mieux l'ancien monde des rapports féodaux fait de dépendance personnelle, en renforçant le monopole collectif de la corporation, au prix cependant d'une clôture dans l'accès à la maîtrise (de plus en plus réservée aux seuls fils ou gendres des maîtres en place) qui l'affaiblissait en la privant progressivement de l'appui des compagnons, au prix surtout d'une sclérose aggravée des métiers, désormais voués à devenir un simple conservatoire des pratiques artisanales, ce qui devait le moment venu les rendre totalement incapables de faire face à la concurrence capitaliste.

Le fer de lance du combat en faveur du nouveau monde capitaliste en gestation était en fait constitué par les capitalistes agraires, petits nobles ou riches laboureurs, métayers, fermiers ou propriétaires, ainsi que par les tout premiers industriels, prenant à ferme les moulins féodaux ou développant les premières manufactures réunies, à la campagne ou dans les rares villes non soumises au régime corporatif²⁴. Mais les soulèvements populaires du XIV^e et du XV^e siècle avaient montré que cette protobourgeoisie industrielle (au sens de Marx) était encore bien trop faible pour agir seule, restant dépendante de l'appui soit de la masse de la paysannerie appauvrie ou prolétarisée soit des corporations urbaines, appui fragile et précaire tant ses intérêts divergeaient déjà de ceux de ces alliés d'un moment. Quant à l'autre classe annonciatrice du monde nouveau, le protoprolétariat des brassiers et manouvriers, ruraux et urbains, si sa misère et son mécontentement en faisaient une masse volontiers frondeuse, elle était encore bien trop dispersée, inorganisée et inexpérimentée pour que son agitation puisse dépasser le stade des révoltes sans lendemain et servir à défendre ses propres intérêts: elle restait encore condamnée, et pour longtemps, à tirer les marrons du feu pour des tiers.

La restitution du *statu quo ante* résulta, en second lieu, de la dynamique même de la crise économique. Comme bien d'autres crises structurelles, celle-ci se solda en effet au prix d'une résorption des déséquilibres qui l'avaient fait naître, en rétablissant pour l'essentiel les tendances antérieures. Ce qui permit l'amorce d'un nouveau cycle de croissance économique dans le dernier quart du XV^e siècle.

Pour 'ceux d'en bas', la crise économique se résorba à travers le double mouvement de dépression démographique et de hausse des salaires réels, la première entretenant de surcroît la seconde. La situation des brassiers et manouvriers tendit à s'améliorer. Soit que certains aient pu (re)trouver une situation de tenanciers, à la faveur des hécatombes successives qui avaient libéré bon nombre de terres, les seigneurs étant même quelquefois obligés de leur concéder des conditions favorables (allègement de l'exploitation, baux à très long terme, possibilité d'accession à la pleine propriété de parcelles au terme de quelques années) pour les retenir; soit, pour ceux qui restèrent prolétarisés (et ce fut le cas de la majeure partie), tout simplement sous l'effet de la hausse des salaires, leur permettant de mieux se nourrir, même en période de disette, et de mieux résister aussi par conséquent à la maladie. Il en alla de même pour les tenanciers qui avaient pu se maintenir sur leurs parcelles, du fait de la baisse du taux de rente, permettant là encore une meilleure alimentation, mais aussi un travail de la terre plus soutenu, une amélioration de l'outillage et des équipements, etc., autant d'éléments propices à la reconstitution d'un surplus agricole entre leurs mains.

Une situation plus favorable se rétablit aussi pour «ceux d'en haut», là encore au prix d'évolutions notables. D'une part, au cours de ces deux siècles, on assista un peu partout en Europe occidentale à l'abandon définitif par les maîtres de la terre de la mise en valeur directe de leur domaine au profit du développement du métayage et du fermage, la pénurie monétaire favorisant en particulier le développement du premier au détriment du second. Autrement dit, la noblesse se convertit alors massivement et définitivement en une classe de purs propriétaires fonciers non exploitants, reportant sur ses métayers et fermiers le soin de procéder aux investissements en capitaux nécessaires au rétablissement de la rentabilité des exploitations agricoles, compromise par la double tendance persistante à la hausse des salaires, en dépit des mesures autoritaires prises pour les déprimer, et à la baisse du prix des produits céréaliers.

D'autre part et simultanément, à la faveur de la baisse du prix de la terre (traduction de la baisse de la rente foncière), de la ruine ou tout simplement de la mort en masse de tenanciers et de petits propriétaires, il se produisit une concentration foncière, propice au rassemblement des parcelles et au remembrement des propriétés, et condition de la mise en œuvre de pratiques et de techniques agricoles plus intensives, avec pour effet global une différenciation accrue des conditions au sein de la paysannerie. La crise aboutit ainsi à renforcer 'l'aristocratie paysanne', la couche des riches laboureurs, propriétaires, fermiers ou même tenanciers, porteurs de la modernité capitaliste dans les cam-

pagnes, capables d'accroître leurs propriétés par acquisition de nouvelles terres; mais aussi à étendre l'emprise sur la terre du patriciat marchand, cherchant plus que jamais dans la propriété foncière un refuge sûr et rémunérateur contre la précarité et la dépression économique. Un peu partout en Europe occidentale, des fortunes constituées par la pratique du négoce et de la banque se convertissent alors en grandes propriétés foncières, elles aussi affermées. Ainsi firent notamment certains grands marchands de la compagnie de Ravensburg, des prêteurs lombards d'Asti, des négociants de Marseille, Toulouse ou Lyon²⁵. Eux aussi introduisaient ainsi dans l'agriculture le souci de rentabilité nécessaire à sa conversion en une branche de la production capitaliste et faisaient pression pour que s'y développent les modes d'exploitation de la terre et du travail humain les plus aptes à répondre à l'impératif de valorisation du capital.

2. Les lignes précédentes suggèrent que, si l'exacerbation des contradictions internes au devenir antérieur ne parvint pas à accoucher d'un monde nouveau au cours de la crise finale du Moyen Age européen, elle n'en produisit pas moins quelques transformations notables, porteuses d'avenir. Et ce dans les différents secteurs de l'activité socio-économique.

Tout d'abord dans l'agriculture. La baisse continue des prix des produits céréaliers, accompagnée du maintien ou du moins d'une baisse bien moindre des prix des autres produits agricoles, conduisit à la concentration de la production céréalière sur les meilleures terres (celles fournissant les rendements les plus élevés), ainsi qu'à une conversion d'une partie des exploitations agricoles vers d'autres orientations technico-économiques plus rémunératrices. A commencer par l'élevage, utilisant moins de main-d'œuvre, donc moins sensible au maintien des salaires élevés et dont les produits (viande de boucherie, peaux destinées au tannage, laine destinée au tissage) faisaient l'objet d'une demande croissante. En bien des régions, aussi bien en Norvège et en Angleterre qu'en Catalogne, en Castille ou dans les Abruzzes, on vit ainsi les féodaux convertir leur domaine de l'agriculture vers l'élevage, notamment d'ovins, afin de fournir en laine une proto-industrie textile dont l'expansion s'était maintenue pendant la crise moyennant cependant de profondes transformations, comme on va le voir de suite. Ainsi en alla-t-il aussi pour l'exploitation forestière qui ne s'étendit pas nécessairement mais fit l'objet d'une pratique plus méthodique (élagage des sous-bois, coupes programmées, reboisement, etc.) parce que les produits forestiers (bois de chauffage et de construction, écorces, miel, produits de la chasse ou de l'élevage en forêt) étaient de plus en plus rémunérateurs. Et des remarques semblables peuvent être

faites à propos de l'extension continue du vignoble mais aussi de l'arboriculture fruitière. Autant d'évolutions des orientations productives qui se couplent alors avec de notables inflexions dans le régime alimentaire, qui se diversifie davantage, du moins celui des populations urbaines. Partout, les céréales (les blés, le seigle, le riz dans le monde méditerranéen) continuent à en constituer la base, mais il intègre de plus en plus souvent de la viande (principalement de porc et de mouton), des légumes et des fruits, tandis que le vin, qui se consomme d'abondance, commence à être concurrencé par la bière, notamment dans les pays allemands.

Surtout, dans certaines régions des Pays-Bas (les Flandres et le Brabant) et de l'Angleterre (notamment le Norfolk), commencent à apparaître les prodromes de la 'révolution agricole' qui ne se développera pleinement qu'à partir du XVIII^e siècle, parallèlement à la 'révolution industrielle' bien qu'étant alors souvent masquée par cette dernière. Elle consiste non seulement en une pratique méthodique de l'assolement triennal, mais encore en l'introduction, dans la rotation des cultures, de légumineuses (pois, fèves et vesces) et de plantes fourragères. On fait ainsi d'une pierre deux coups. Non seulement le sol se régénère mieux, grâce à l'apport en azote des légumineuses, mais encore on se donne les moyens d'élever plus de bétail, en étant capable de le nourrir aussi bien l'hiver que l'été, lequel bétail fournit à la culture du sol la force de traction animale, seule capable de labourer convenablement, et surtout le meilleur engrais qui soit à l'époque, le fumier. Ce nouveau couplage entre agriculture et élevage permet à ces régions d'atteindre déjà couramment au cours du XV^e siècle des rendements que l'on ne trouvera communément dans les campagnes européennes qu'au XIX^e siècle.

Ainsi, sans bouleverser pour autant de fond en comble les structures agricoles préexistantes, la crise des XIV^e et XV^e siècles n'y produisit pas moins, de différents points de vue, des changements qui les engagèrent un peu plus encore dans la voie d'une agriculture protocapitaliste. Les transformations ne furent pas moins nombreuses et significatives dans le domaine artisanal et proto-industriel. On ne peut s'empêcher ici d'avancer l'hypothèse qu'elles furent, pour une bonne part, la conséquence indirecte du maintien, un siècle durant, d'un haut niveau de salaires réels, conduisant maîtres-artisans et capitalistes industriels en herbe à chercher, déjà, à économiser le travail vivant en rendant plus opérant le travail mort.

Particulièrement significatives, sous ce rapport, furent les recherches et tentatives faites pour diversifier les usages du principal moteur mécanique de l'époque, le moulin à eau. Primitivement utilisé comme simple machine à moudre les grains, il va connaître une extension de ses applications proto-industriels, en se mettant à actionner des

fouloirs à draps, des soufflets et des marteaux de forge, des dévidoirs à soie, etc. Pour diversifier davantage ces applications, il fallut résoudre un problème technique relativement complexe, celui de la transformation d'un mouvement circulaire uniforme (celui de la roue du moulin entraînée par l'eau) en un mouvement rectiligne alternatif (le va-et-vient de l'outil à actionner). Problème résolu au cours du XV^e siècle, précisément, par la mise au point du système manivelle-bielle-piston, qui allait permettre de perfectionner les scies ou les tours pour le travail du bois ou du métal, mais aussi de mettre au point les premières pompes aspirantes et refoulantes, que l'on utilisera rapidement dans l'agriculture (pour l'assèchement ou l'irrigation) et surtout dans l'industrie minière (pour lutter contre l'inondation des galeries d'extraction, permettant du même coup d'augmenter leurs dimensions et surtout leur profondeur).

La XV^e siècle connut encore deux autres innovations techniques importantes, promises l'une et l'autre à un bel avenir. D'une part, celle du haut-fourneau, stimulée par la demande croissante de fer, dopée notamment par les perfectionnements de l'armement (armures et artillerie) et les guerres continuelles. Il s'agit alors d'un four de quatre à cinq mètres de haut, alimenté par son sommet (le gueulard) en couches successives de minerai, de charbon et de calcaire, permettant de produire des gueuses de fonte, refondues et retravaillées au marteau hydraulique pour donner naissance à un fer de bien meilleure qualité. L'obstacle au développement de la métallurgie du fer demeure cependant encore le fait que le charbon utilisé reste essentiellement le charbon de bois, long à préparer et coûteux, parce qu'il consomme des quantités énormes de bois; ainsi, pour produire 50 kg de fer, il ne faut pas moins de 25 stères de bois! C'est que l'extraction houillère demeure rudimentaire, se contentant le plus souvent d'exploiter les filons affleurant au sol. Et elle se présente le plus souvent encore comme une activité artisanale, souvent simple complément du travail agricole, sauf dans la région de Liège où elle prend, dès la seconde moitié du XV^e siècle une forme capitaliste, en recourant au travail salarié.

Ce fut, d'autre part, la mise au point de l'imprimerie. Là encore, il s'est agi essentiellement de répondre à une demande croissante de reproduction d'écrits, émanant non seulement des universités, mais des milieux professionnels ou tout simplement d'un public de 'bourgeois' de plus en plus souvent lettrés et instruits. Demande que les ateliers de copistes, qu'ils soient clercs ou laïcs, ne parvenaient plus à satisfaire. Cette mise au point supposa différents progrès, tant dans la fabrication du papier (là encore le recours au moulin mécanique s'avéra indispensable pour un bon malaxage de la pâte) et de l'encre que des caractères mobiles métalliques (ce qui supposait les progrès signalés de la métal-

lurgie). Invention aux conséquences multiples et incalculables à l'époque. Non seulement parce que l'atelier d'imprimerie fut sans doute le premier dans lequel s'esquissa un effort de 'rationalisation' du procès de travail sous forme d'une division des tâches (entre protes, correcteurs, imprimeurs, relieurs), préfigurant l'organisation manufacturière. Mais encore parce que l'imprimerie va jouer un rôle fondamental dans l'homogénéisation et la normalisation des différentes langues vernaculaires (de leur orthographe, de leur grammaire, de l'usage, du style, etc.), au détriment du latin, premier pas vers la formation de langues nationales, ainsi que, bien évidemment, dans la diffusion de l'écrit, gage d'autonomie grandissante de la réflexion et soutien par conséquent du processus d'individualisation.

De ces différents perfectionnements techniques mais aussi des modifications dans l'usage des matières premières et des inflexions survenues dans la demande (donc dans les modes de consommation), ne résultèrent pas seulement des industries nouvelles mais aussi d'importantes transformations dans des industries plus anciennes, impliquant simultanément une redistribution des cartes entre les différents centres de production en Europe occidentale. Ce fut notamment le cas dans l'industrie textile, de loin la plus développée alors. Profitant du déclin des anciennes villes drapières flamandes (Bruges, Gand, Ypres, Lille) et toscanes (Florence), victimes de la contraction de la demande, de la rigidité des salaires urbains défendus par les corporations et de la perturbation des circuits commerciaux par la guerre, on vit se développer des centres secondaires de production situés en Angleterre, en Hollande, en Westphalie, en Lombardie, dans le Languedoc ou en Catalogne ou même dans les Flandres, le Hainaut et le Brabant, essentiellement au sein de bourgs de moindre importance et des aires rurales non soumis aux réglementations corporatives (en matière de salaire, de conditions de travail et de procédés techniques) et échappant au monopole du capital marchand concentré, produisant à moindre coût en utilisant des matières premières locales, en simplifiant les procédés de production et en les mécanisant pour partie (par exemple par recours aux moulins à eau pour le foulage des draps).

Il faut ici signaler en particulier l'essor de la proto-industrie textile en Angleterre. D'exportatrice de la matière première (la laine) à destination des Flandres qu'elle avait surtout été jusqu'alors, l'Angleterre se transforme au cours de ces deux siècles en principal centre européen de production du textile lainier, fonctionnant pleinement selon le principe du travail en commandite sous l'impulsion et la direction de puissants négociants-fabricants (notamment les *Merchants Adventurers* de Londres), exportant leurs produits outre-mer, en Flandres, en Allemagne du Nord et en Scandinavie. Cette conversion va en impli-

quer une autre en amont, celle d'une bonne partie de la campagne anglaise de la culture des sols à l'élevage extensif de moutons, en y induisant le remembrement (regroupement) des tenures en de vastes espaces enclos (les *enclosures*) et en y provoquant du même coup l'expropriation systématique des petits tenanciers des communaux, de leurs parcelles et même de leurs maisons, dès lors voués à la ruine et à la misère, en faisant ainsi disparaître des villages entiers. Mouvement qui se précipitera et s'aggravera considérablement dans la seconde moitié du XV^e siècle, à la faveur et aux lendemains de la guerre des Deux Roses. Ce qui fera dire plus tard à Thomas Moore que, dans ces campagnes, « *les moutons y sont devenus si gloutons et si sauvages qu'ils en viennent à tondre et à dévorer les hommes* »²⁶.

Simultanément et concurremment, on vit se développer en Italie et en France l'industrie de la soie, nécessitant moins de main-d'œuvre et dont les produits correspondaient davantage à l'évolution des goûts d'une clientèle de nobles et grands bourgeois et qui vont faire la fortune des foires de Genève et de Lyon à partir de la fin du XV^e siècle. Mais aussi le tissage de futaines de coton, destinées au contraire à une clientèle populaire, et qui se développa notamment en Allemagne du Sud et en Lombardie.

Dans le domaine monétaire et financier enfin, la crise fut aussi source d'innovations. Les acteurs économiques cherchèrent en effet à limiter les effets perturbateurs sur les échanges marchands et le commerce de la pénurie et de l'instabilité monétaires par différents expédients. Au sein du commerce proche, on recourut au troc et aux monnaies de substitution, notamment des monnaies de billon, voire des monnaies de cuivre, de plomb ou d'étain (comme ce fut le cas au Portugal et même dans une partie des territoires vénitiens de la Terreferme), constituant en fait de simples signes monétaires. Si le commerce proche trouva ainsi en partie son salut dans l'esquisse de monnaies fiduciaires conservant l'apparence de monnaies métalliques, dont l'espace de circulation était cependant nécessairement restreint, le commerce lointain trouva le sien en développant le crédit et des embryons de monnaie scripturale. Apparu au cours du XIII^e siècle, en partie déjà pour pallier la pénurie monétaire, le règlement par lettre de changes se développa pleinement au cours des deux siècles suivants pour devenir la norme dans les rapports entre négociants. La lettre de change commença même à circuler comme monnaie commerciale par endossement entre les marchands, ce qui en accrut l'efficacité comme palliatif à l'insuffisance de monnaie métallique dans le négoce capitaliste.

Sur les grandes places marchandes et financières italiennes et flamandes, le développement embryonnaire du crédit bancaire eut les mêmes effets, en permettant de régler des achats par virement d'un

compte à un autre dans une même banque ou en commençant à consentir des prêts (par ouverture des lignes de crédit) gagés sur les dépôts des clients. Mais, nulle part, on ne s'aventura jusqu'à l'émission de billets de banque. Dans les quelques villes italiennes (Gênes, Milan et Florence notamment) où la dette publique avait donné lieu à l'émission de titres valant intérêt (sortes de bons du Trésor ou obligations d'Etat), ceux-ci se mirent cependant à circuler comme monnaie scripturale.

Néanmoins la « *famine monétaire* » qui n'avait cessé de ralentir la dynamique commerciale ne trouva, finalement, sa solution que dans l'ouverture et l'exploitation de nouvelles mines d'or (dans les Balkans) et d'argent (dans le Tyrol, en Carinthie et en Slovaquie), mettant en œuvre de nouvelles techniques d'extraction et de raffinage (en parvenant notamment à séparer l'argent du cuivre argentifère par adjonction de plomb, ce qui permettait de faire d'une pierre deux coups, en produisant aussi bien du cuivre que de l'argent), ce qui fera notamment la fortune de Jacob Fugger. Surtout, il faudra attendre les expéditions portugaises destinées à ouvrir de nouvelles routes maritimes vers l'Eldorado africain (le Soudan) et vers l'Orient, qui allaient aboutir aux « *grandes découvertes* » de la fin du XV^e siècle et du début du XVI^e. C'est le choc de celles-ci qui allait définitivement tirer l'Europe occidentale de sa crise, assurer sa renaissance et la faire basculer dans les temps modernes.

Sur le plan politique

Ce n'est pas seulement sur le plan socio-économique que la crise des XIV^e et XV^e siècles fit germer quelques-uns des prémices de ces temps modernes. Semblables résultats peuvent également s'observer au plan politique.

1. A ce niveau, le phénomène le plus notable est sans doute le renforcement des Etats, dont nous avons vu dans le chapitre précédent pourquoi et comment ils s'étaient progressivement reconstitués dans la seconde moitié du Moyen Age central, en renaissant de leurs décombres féodaux. Le phénomène est général en Europe : il se manifeste aussi bien dans les cités-Etats italiennes que dans les monarchies de l'Europe scandinave, aussi bien au sein des principautés qui composent un Empire romain-germanique qui peine toujours à prendre forme qu'au sein des monarchies qui bordent la façade atlantique du continent. Mais il se manifeste tout particulièrement au sein des deux royaumes (l'Angleterre et la France) qui se sont retrouvés aux prises pendant la plus grande partie de la crise de la fin du Moyen Age. C'est que, de multiples façons, l'interminable guerre de Cent Ans, doublée ou pro-

longée de part et d'autre par une guerre civile pluridécennale, a paradoxalement favorisé le renforcement de ces deux pouvoirs royaux, en même temps qu'elle les a mis successivement en péril l'un et l'autre²⁷.

En premier lieu, en impliquant le développement de deux des principaux appareils d'Etat. L'appareil militaire, bien évidemment, tout d'abord. A la faveur de la guerre de Cent Ans, les armées royales gagnent en nombre (la cavalerie des nobles combattant à cheval se doublant d'une infanterie d'archers, d'arbalétriers et de hallebardiers de plus en plus consistante); elles s'équipent de plus en plus lourdement (les armures gagnent en complexité, protégeant chevaux aussi bien qu'hommes). L'artillerie fait son apparition, avec de rapides progrès en maniabilité, en puissance de feu et en précision. Dans les tout derniers engagements de la guerre (Formigny et Castillon), c'est elle notamment qui fait la décision en faveur des Français. Surtout, les armées changent progressivement de composition. Au traditionnel rassemblement hétéroclite de troupes féodales que constituait l'ost royal, résultant de la convocation du ban et de l'arrière-ban, souvent de médiocre qualité et que le roi devait de toute manière solder pour les retenir, s'ajoutent, dans un premier temps, dès le début de la guerre de Cent Ans, des compagnies de mercenaires, placées sous la direction de capitaines, véritables prestataires de services militaires qui en assurent le recrutement et le commandement, engagées et soldées pour une campagne déterminée, et dont certaines comptent jusqu'à plusieurs milliers d'hommes. Puis, dans un second temps, au cours de la première moitié du XV^e siècle, en Angleterre comme en France, on passe à la constitution de véritables corps militaires permanents, maintenus en temps de paix, dont l'effectif est constant et dont l'organisation et l'équipement sont uniformes, que l'on renforce si nécessaire à l'ouverture des hostilités par l'enrôlement de mercenaires et par l'appel aux vassaux ainsi qu'aux milices urbaines. Porter les armes et combattre n'est dès lors plus le privilège de la noblesse féodale mais tend à devenir un métier comme un autre, au fur et à mesure où les armes elles-mêmes se perfectionnent et se technicisent. Résultat général de l'ensemble de ces évolutions: aux lendemains de la guerre de Cent Ans, les rois de France et d'Angleterre ne comptent plus guère de rivaux militaires parmi leurs vassaux, car ils sont désormais seuls capables d'équiper et d'entretenir de pareilles armées.

Mais ces dernières n'ont pu être mises sur pied et, plus largement, l'effort de guerre n'a pu être soutenu sur des décennies que moyennant, j'y ai fait allusion à plusieurs reprises, le rapide alourdissement du prélèvement fiscal et, par conséquent, de l'appareil fiscal, même si ce dernier reste encore largement parasité par les pratiques d'affermage des impôts. C'est là une seconde évolution peut-être encore plus radicale

que la précédente, parce qu'elle confère au pouvoir d'Etat une assise matérielle bien plus large et plus solide que celle qu'il possédait tant qu'il en était réduit à ne compter que sur les seules ressources du domaine royal (mêlant toutes les formes du tribut féodal) ou sur les «aides» et «subsides» occasionnels consentis au monarque par ses vassaux. C'est d'ailleurs l'insuffisance grandissante des ressources du domaine royal, victimes de contraction comme celles de tous les autres domaines féodaux pour les raisons précédemment analysées, couplée à une augmentation des charges, qui va obliger ces pouvoirs (comme plus largement tous les princes européens de l'époque) à recourir à l'impôt, sous toutes ses formes: taxes à l'importation ou à l'exportation de certains produits (ce sera notamment le cas pour l'exportation de la laine en Angleterre à partir d'Edouard III, qui fournira ses principales recettes fiscales à la monarchie anglaise pendant deux siècles), impôts indirects sur la consommation de produits courants (dont l'exemple type est l'institution de la gabelle, impôt sur le sel basé sur le monopole de sa commercialisation, dont la monarchie française fit grand usage à partir de Philippe VI, mais dont l'invention et l'expérimentation reviennent à certaines cités-Etats italiennes, en particulier Venise), enfin impôts directs sur le patrimoine ou sur le revenu, dont les premières expériences remontent en France à Philippe le Bel et devaient aboutir à l'institution de la taille dans les années 1380, mais dont la mise en œuvre va se heurter à des difficultés techniques considérables, du fait de la très faible capacité dont dispose alors l'appareil fiscal d'évaluer correctement les assiettes d'imposition (le nombre des ménages ou feux à imposer, le montant de leurs revenus ou de leur patrimoine, etc.) au niveau du royaume tout entier.

Les principales difficultés dans l'introduction de ces différentes formes d'imposition furent cependant d'un autre ordre, non pas technique mais politique. C'est que, survenant dans une période de dépression économique générale, aggravée qui plus est par les désolations provoquées par la récurrence des épidémies de pestes et des épisodes guerriers, l'institution de l'impôt fut particulièrement impopulaire, provoquant partout, en France aussi bien qu'en Angleterre, protestations et émeutes répétées. D'autant plus que l'impôt est alors à la fois mal conçu (qu'il s'agisse de la gabelle ou de la taille, pour ce qui est du cas français, il frappe indifféremment tous les sujets, sans tenir compte de leur faculté contributive respective) et mal perçu, parce que son institution émane d'un pouvoir encore trop lointain, trop abstrait, encore souvent confondu avec la personne du prince qui l'exerce, apparaissant ainsi comme une exaction féodale supplémentaire accablant le «petit peuple», et parce qu'il exempté encore trop souvent les nobles (sous prétexte qu'ils payent l'impôt du sang) et le clergé (sous prétexte de

l'immunité des biens de l'Eglise). Et pourtant, d'abord exceptionnel, destiné à faire face aux charges de la guerre, l'impôt est devenu permanent, en France et en Angleterre comme dans la plupart des Etats européens, à l'issue de la guerre de Cent Ans, dans la seconde moitié du XV^e siècle, offrant ainsi aux deux monarchies une assise financière solide. Ce n'aura pas été le moindre effet durable de cette guerre!

En deuxième lieu, à la faveur de la poursuite de la guerre tout comme de l'institution de l'impôt qui en est le moyen nécessaire, c'est le mode de légitimation du pouvoir royal qui subit une transformation décisive, amplifiant et radicalisant une évolution qu'on a vu, là encore, se dessiner à la fin du Moyen Age central. J'ai déjà eu l'occasion de mentionner que, à partir du XIII^e siècle, le monarque apparaît de moins en moins souvent comme un seigneur ne se distinguant des autres que par sa position prééminente dans la hiérarchie féodale, ne tenant sa légitimité que de sa double qualité de propriétaire foncier et de suzerain, et qu'il s'affirme désormais de plus en plus clairement en souverain, détenteur d'un pouvoir législatif et réglementaire auquel tous doivent reconnaissance et obéissance en leur qualité de sujets, du plus grand noble au plus humble manouvrier, pouvoir tirant sa légitimité de sa capacité à défendre le royaume dans son ensemble et à assurer la sécurité et la prospérité de son peuple. Au renforcement de ce principe de souveraineté, comme base de la légitimité du pouvoir monarchique, les deux siècles suivants vont apporter une contribution originale sous la forme de la constitution d'assemblées représentatives des différentes forces sociales du royaume (le Parlement en Angleterre, composé de la Chambre des Lords et de la Chambre des Communes, les différents « états » du royaume en France, consultés séparément ou ensemble, sous forme d'« états généraux », les Cortes espagnoles) que le monarque convoque, pour faire consentir à la levée de troupes (l'arrière-ban), à une mutation monétaire, à l'institution ou à l'élargissement de l'impôt, mais aussi plus largement pour entretenir ses sujets des affaires relatives à l'état ou à l'avenir du royaume et de ses intentions et projets à ce propos. Autrement dit, la souveraineté se renforce alors, en même temps qu'elle se tempère, par l'assentiment que le monarque est censé obtenir ainsi de ses sujets à travers leurs représentants.

Certes, le pouvoir de ces assemblées reste modeste, puisque c'est le monarque qui les convoque (d'abord occasionnelle, puis plus régulière, leur convocation finit par devenir annuelle en Angleterre et en Espagne à partir de la fin du XIV^e siècle) et qu'il reste maître de leur ordre du jour; et leur avis est de toute manière purement consultatif. Mais l'assentiment qu'il sollicite ainsi de ses sujets, le prince ne l'obtient quelquefois que difficilement, au terme de tractations laborieuses et moyennant l'octroi de quelques nouveaux privilèges à certains d'entre eux; et,

toujours, ces assemblées sont l'occasion pour les représentants de faire entendre les requêtes et doléances de leurs mandants, dont le prince doit tenir compte lors de sa décision finale. Certaines de ces assemblées parvinrent même à imposer aux princes la constitution de commissions siégeant en permanence dans l'intervalle de deux assemblées. De différentes manières, ces dernières sont donc devenues les lieux et canaux d'un dialogue entre le souverain et ses sujets, esquissant ainsi une pratique et un principe de représentation populaire destinés à un bel avenir. En attendant, ces assemblées sont cependant en déclin dans la seconde moitié du XV^e siècle: profitant de leur propre renforcement, les monarques les convoquent alors de moins en moins souvent; et elles perdent une partie de leurs prérogatives et du poids qu'elles avaient su acquérir antérieurement, en se transformant un peu partout en relais du pouvoir monarchique auprès de leurs mandants. La porte s'ouvre ainsi qui mènera ultérieurement vers la monarchie absolue.

On ne s'étonnera pas non plus de constater que ces assemblées vont fournir l'occasion à la noblesse féodale tout comme à la bourgeoisie marchande de confirmer leur prépondérance sociale, en les monopolisant rapidement. En Angleterre, par exemple, comme son nom l'indique, la Chambre des Lords est exclusivement composée de nobles, en fait essentiellement des plus grands seigneurs et magnats fonciers du royaume; tandis que la Chambre des Communes regroupe des représentants du patriciat marchand urbain mais aussi de la *gentry* des campagnes, cette couche de petits et moyens propriétaires fonciers qui comprend une part importante de protocapitalistes agraires anoblis. Et, dans l'une et l'autre de ces deux assemblées, ce sont de plus en plus souvent les mêmes représentants que l'on convoque d'une session à l'autre, indice de l'élitisme grandissant qui préside à leur composition ainsi que de l'émergence, déjà, de quelques 'professionnels' de la représentation. Et, *mutatis mutandis*, il en va de même dans les autres Etats. Bref, pour autant qu'elles aient été représentatives, ces assemblées n'ont jamais représenté que les deux principales classes de la société, et même plus précisément certaines de leurs couches. Pas étonnant, dans ces conditions, que les classes populaires n'aient eu d'autres moyens de se faire entendre que l'émeute et la jacquerie.

En troisième lieu, le renforcement des Etats se mesure à la centralisation grandissante de l'activité administrative et politique. A la fin du chapitre précédent, j'ai mentionné que l'embryon d'administration centrale apparut au cours des XII^e et XIII^e siècles, pour relayer cet organe de décision politique qu'est le conseil du roi, n'a cessé de se gonfler et son importance dans la gestion de l'Etat de grandir au cours des deux siècles suivants. La convocation régulière des assemblées représentatives précédemment évoquées produit le même effet. Le résultat de cette centrali-

sation accrue, qui en fournit en même temps l'indice le plus sûr, est la naissance, dans chacun des royaumes concernés, d'une ville capitale (Londres en Angleterre, Paris en France), qui n'est pas seulement ni même nécessairement le lieu de résidence habituel du monarque, mais dans laquelle demeurent les services centraux de l'Etat, désormais trop lourds pour suivre le monarque dans ses déplacements fréquents au sein du royaume, et où siègent régulièrement les assemblées représentatives. Ville capitale qui se lie au restant du royaume par un réseau de courriers à pied et à cheval de plus en plus dense et régulier au cours des ces deux siècles, destiné à transmettre les ordres de l'administration centrale aux administrations locales. Cet effort de centralisation se heurte évidemment encore à de nombreuses limites de différents ordres, politique (résistances des principautés régionales et des pouvoirs locaux, notamment municipaux) et techniques (absence de toute statistique publique digne de son nom, imprécision de la cartographie, lenteur relative des moyens de transports et de communication, etc.), qui empêchent de comparer ses moyens et ses résultats à ceux des pouvoirs contemporains. Il n'empêche que l'impulsion décisive qui donnera, bien plus tard, naissance à ces derniers, se situe bien pendant ces deux derniers siècles du Moyen Age.

En quoi s'ajoute, en dernier lieu, que l'ensemble des bouleversements opérés par la crise va modifier l'attitude de la noblesse mais aussi du patriciat urbain à l'égard du pouvoir monarchique. De forces relativement hostiles au tropisme centralisateur de la monarchie (la première au nom des privilèges du pouvoir féodal, le second au nom de l'autonomie du pouvoir municipal), ce qu'elles demeurent pour partie dans le cours de ces deux siècles, ces deux classes vont au contraire s'en faire de plus en plus souvent les agents dès lors que, comme on l'a vu, leurs membres vont entrer au service du roi, en voyant dans la constitution d'un pouvoir d'Etat fort et, partant, d'appareils d'Etat consistants et denses leur planche de salut.

Cela va être le cas de bon nombre de petits nobles, auxquels seuls la carrière dans les armées royales devenant permanentes et, plus largement, le service du roi permettront désormais d'échapper au sort peu reluisant d'aristocratie désargentée. Mais ce sera aussi le cas des plus éminents parmi les féodaux, qui prennent très rapidement conscience qu'il leur faut prendre pied et avoir place au sein des organes centraux du pouvoir monarchique en pleine surrection, à commencer par le plus éminent, le conseil du roi, s'ils veulent pouvoir entraver le processus ou, mieux encore, l'infléchir dans le sens de leurs intérêts. Tels sont d'ailleurs la raison fondamentale et l'enjeu central des luttes de factions ou de partis qui vont déchirer la noblesse anglaise aussi bien que française au cours du XV^e siècle, au point de dégénérer en guerres ci-

viles, et dont les monarchies tireront finalement bénéfice pour se renforcer.

Quant aux membres du patriciat marchand, j'ai déjà mentionné combien l'affermage des impôts avait ouvert la voie d'une reconversion aussi facile que profitable à leurs affaires pour les plus fortunés de ses membres; tandis que, simultanément, le gonflement de l'appareil d'Etat (judiciaire et administratif notamment), tant au niveau local qu'au niveau central, en donnant naissance à un embryon de fonction publique (de corps de fonctionnaires nommés par le roi et gagés par lui), ouvrait, aux moins fortunés, de nombreuses perspectives de carrière et, en définitive, la possibilité d'accéder à terme à la noblesse de robe, à la condition qu'ils aient acquis quelques titres dans les facultés de théologie ou de droit, en devenant clercs, notaires ou légistes. Avec la petite noblesse en voie de mercenariat tout comme avec la partie des couches inférieures ou moyennes du patriciat urbain se convertissant dans le fonctionariat, la monarchie était en passe de doter son jeune appareil d'Etat en plein développement d'une base sociale solide, ayant un intérêt direct à son développement, puisqu'il lui fournissait selon le cas soldes, offices, pensions, fermes, etc., mais aussi statut et considération sociale.

La crise des XIV^e et XV^e siècles aura donc renforcé la convergence d'intérêts entre le patriciat marchand et les monarchies en plein essor qui avait commencé à s'esquisser pendant la phase précédente, essentiellement sur la base du fait que le premier avait servi de créancier aux secondes. Sans renoncer à cette fonction fort lucrative, le patriciat urbain se rendait désormais encore un peu plus indispensable aux monarques en se faisant leurs percepteurs, doublant en quelque sorte leur tutelle financière sur l'Etat. Dès lors, il n'est pas étonnant non plus de voir ces mêmes monarques commencer, à la fin du Moyen Age, à développer des politiques visant à défendre et promouvoir les intérêts de la bourgeoisie marchande au niveau de leur royaume tout entier, tout comme plus largement la richesse de leur royaume dont, par le biais de l'impôt, dépend leur propre puissance. Des politiques qui, de ce fait, par bien des aspects, annoncent le mercantilisme de la période suivante.

Ainsi en va-t-il des décisions prises par Louis XI pour soutenir les foires (et par conséquent les marchands) de Lyon dans la rivalité qui les oppose alors à celles de Genève, les unes et les autres ayant pris le relais des foires de Champagne; ou pour interdire les importations de soie d'Orient afin de permettre le développement de la jeune industrie de la soie lyonnaise ou tourangelle, le tout dans le but explicite de favoriser le développement du commerce: la prospérité du capital marchand commence à devenir une affaire d'Etat. Et, à la même époque, le roi d'Angleterre Edouard IV ne suit pas une autre voie, sous la pression des

Merchants Adventurers, en prohibant lui aussi les importations de soie, mais aussi les exportations de laine (notamment en direction des Flandres) et les importations de lainage, le tout pour favoriser le développement de la proto-industrie textile anglaise. Tandis que Henri VII prendra les deux premiers actes de navigation (en 1485 et 1490) destinés à protéger les intérêts de la marine marchande anglaise, là encore en anticipant sur des politiques qui triompheront pendant la période mercantiliste. Auparavant même, Pierre IV d'Aragon avait favorisé l'importation depuis l'Afrique du Nord de nouvelles races de moutons (les mérinos) pour favoriser l'exportation de laine et développer, lui aussi, une proto-industrie textile. Tandis que le duc de Bourgogne Philippe le Bon prit soin de la qualité des vins de Bourgogne, une des principales ressources de son duché. Et, partout, en Angleterre, en France, en Espagne, on prohibe l'exportation de métal précieux, qui continue à faire défaut comme matière monétaire, en se souciant d'assurer l'équilibre de la balance commerciale.

Sans doute, dans l'esprit des princes qui les prennent, toutes ces mesures visent-elles d'abord à les enrichir, à leur assurer des recettes, notamment fiscales, supplémentaires. Mais leur caractère protectionniste favorise directement les intérêts de la bourgeoisie marchande et des proto-industries nationales. C'est bien en quoi elles témoignent d'une convergence d'intérêt grandissante entre les princes et les bourgeoisies, que la première période du devenir-monde du capitalisme ne fera que confirmer et renforcer.

2. Peut-on, pour autant, comme quelques-uns l'ont prétendu²⁸, voir émerger durant cette période les prémices des futures nations européennes? Ce serait aller trop vite en besogne. En anticipant sur l'analyse détaillée que je développerai ultérieurement des conditions de la formation des Etats-nations²⁹, je dirai que la plupart de leurs éléments constitutifs non seulement font encore défaut mais n'en sont pas même encore à l'état de prémices.

A commencer par le marché national. Si les relations marchandes se sont incontestablement développées durant tout le Moyen Age, si elles unifient déjà de vastes régions qu'elles relient de surcroît entre elles au sein de l'Europe occidentale tout entière, nulle part cependant ne s'esquisse cette intégration en un marché intérieur, impliquant à la fois l'unification matérielle, juridico-politique et monétaire d'un espace déterminé et sa séparation des espaces contigus par des frontières, permettant de contrôler les flux de marchandises et de capitaux et de centrer leur circulation sur l'espace ainsi délimité, en faisant coïncider l'espace de la loi économique (la loi de la valeur) et de la loi politique. Les politiques prémercantilistes qu'initient les grandes monarchies ouest-euro-

péennes (l'Angleterre, la France, l'Espagne), à partir de la fin du XV^e siècle, les engagent bien dans cette voie, mais le terme en reste encore bien lointain, et ce n'est que rétrospectivement qu'on peut en percevoir le sens général. Le marché national sera en fait l'œuvre propre de l'essor d'un capital industriel qui n'en est encore qu'à ses tout premiers pas, timides et fort mal assurés, bien loin encore de pouvoir articuler l'ensemble des marchés locaux entre eux.

Si l'Etat se renforce un peu partout en Europe au cours des XIV^e et XV^e siècles, et notamment dans les deux royaumes d'Angleterre et de France, comme nous venons de le voir, la densité du maillage du territoire et du contrôle des populations par les appareils étatiques reste encore bien trop faible pour qu'elle puisse unifier territoire et population en un même ensemble politique. Rien n'est plus symptomatique sous ce rapport que le caractère encore mouvant des limites des différentes unités politiques en voie de constitution, pour lesquelles on ne saurait encore parler de frontières tant elles continuent à simplement épouser d'anciens découpages féodaux, comme d'ailleurs elles continuent à s'agrandir ou à se démembrer à la faveur de heurs et malheurs des dynasties régnantes. En témoigne également la très grande variété des unités locales ou régionales de poids et de mesure qui continuent à entraver le développement du commerce. Ainsi en va-t-il enfin de la non moins grande variété des parlers, dialectes régionaux et patois locaux, qui sont encore bien loin d'être en voie d'unification en des langues nationales. En France, pour me limiter à cet exemple, le royaume reste traversé par le clivage entre les pays de langue d'oïl et ceux de langue d'oc, avec des diversités internes qui fait que, d'une région à l'autre, on ne se comprend généralement pas: un Picard ne comprend pas un Français (un habitant de l'Ile-de-France), pas plus que ce dernier ne comprend un Normand ou un Bourguignon. Les royaumes sont encore des tours de Babel, dans lesquelles seuls les clercs peuvent directement communiquer entre eux... par l'intermédiaire du latin.

Quant au sentiment d'appartenance nationale, il reste encore, à la fin du XV^e siècle, très faible, voire inexistant au sein de la masse de la population, même s'il s'impose sans doute déjà parmi les serviteurs, modestes ou plus importants, des princes ou parmi quelques clercs qui commencent à théoriser le principe de la monarchie nationale. Il est peu probable que les Picards, les Limousins, les Auvergnats, les Bordelais, les Toulousains se soient dénommés et sentis Français à la fin du XV^e siècle, pour ne pas même évoquer les Bretons et les Bourguignons, plus récemment intégrés dans le royaume de France. Tout juste se savaient-ils sujets du roi de France, et l'horizon de leur identité collective se bornait-il sans doute aux limites de leur paroisse, de leur commune et de leur profession, au mieux à celles de leur 'pays'

ou de leur région. Au-delà, la seule identité subjective qui ait alors quelque consistance dans la conscience collective reste l'identité religieuse de la chrétienté catholique.

Dans ces conditions, il y a aussi quelque anachronisme à diagnostiquer l'éveil de la conscience nationale dans les soulèvements populaires de la fin du Moyen Age. Nous avons vu que, dans et par ces soulèvements, les classes populaires ont cherché avant tout à défendre leurs intérêts particuliers et que le caractère en partie contradictoire de ces derniers avait d'ailleurs contribué à leur échec, loin qu'elles se soient mobilisées pour la défense d'un intérêt général de caractère protonational. Ce n'est pas au cri de « *Vive la nation!* » ni même à celui de « *Vive le roi!* » que les Jacques par exemple se sont soulevés; pas plus que les paysans du Kent ou de l'Essex quelque vingt ans plus tard.

Tout juste concéderai-je que, dans certaines circonstances, les intérêts les plus immédiats des classes populaires aient pu coïncider avec ceux du royaume dans son ensemble et placer, par conséquent, ces classes au premier rang de ses défenseurs. Ainsi s'explique par exemple que, dans certaines campagnes des régions du royaume de France soumises à une occupation anglaise ou bourguignonne synonyme d'incessants pillages ou réquisitions, aggravant dramatiquement le sort des paysans, ceux-ci se soient soulevés pour « *bouter l'Anglois* » hors du pays; tandis que, simultanément et inversement, grand nombre des membres des classes possédantes et dominantes pactisaient avec l'ennemi ou profitaient de la situation pour rendre florissante leurs affaires. Le fameux épisode de Jeanne d'Arc, dont l'imagerie nationaliste de la seconde moitié du XIX^e siècle fera (à côté de Vercingétorix) la première héroïne nationale, ne peut s'expliquer qu'ainsi, dans cette conjonction entre les intérêts immédiats de classes populaires rurales encaissant tout le poids de la crise, de la guerre civile et de l'occupation étrangère, et les intérêts plus généraux du royaume. Une occupation plus récente vit la réédition de la même conjonction d'intérêt génératrice de résistance nationale.

Si l'on veut trouver des exemples de soulèvements populaires mêlant revendications sociales et aspirations protonationales au cours de ces deux siècles, c'est plutôt hors des grandes monarchies ouest-européennes qu'il faut les chercher. Tout d'abord du côté de la jeune Confédération helvétique. Son noyau générateur en fut les trois cantons alpins (Schwyz, Unterwalden et Uri) qui, prenant appui sur l'importance que leur conférait leur position stratégique au débouché du col du Saint-Gothard ouvert aux environs de 1230, se liguèrent par serment au cours de la seconde moitié du XIII^e siècle pour défendre leurs franchises, obtenues de l'empereur Frédéric II et menacées par les Habsbourg, ayant fraîchement accédé à la couronne impériale. Ils arrachèrent finalement de haute lutte leur autonomie après la victoire rem-

portée à Morgarten (1315) par leurs troupes de paysans sur l'armée féodale du duc d'Autriche. Dans le cours des deux siècles suivant, la Confédération ne cessa de se renforcer grâce à l'alliance de ces cantons ruraux avec les principales villes de la plaine et leurs bourgeoisies respectives: Lucerne, Zurich, Berne, Zoug, ainsi qu'à de nouvelles victoires contre les Habsbourg à Sempach (1386) et Näfels (1388). Et elle ne cessa simultanément de s'étendre vers le nord en s'adjoignant les cantons d'Appenzell et de Saint-Gall, puis de Thurgovie et de Winterthur, vers l'est en englobant la Ligue grise (les Grisons), ainsi que vers le sud en s'annexant l'évêché de Sion et le Valais, poussant même au-delà des Alpes en direction du Tessin. On se doute bien que l'intégration d'éléments aussi disparates n'est pas allée sans tension ni conflits, mettant parfois en péril l'unité confédérale, dont l'originalité tenait bien dans cette alliance de villes et de campagnes sur un pied qui se voulait d'égalité. Celle-ci était cependant suffisamment solide pour se doter d'une Diète et, surtout, pour résister aux visées de Charles le Téméraire et lui infliger deux défaites successives en 1476 à Grandson et Morat. La Confédération faisait ainsi son entrée sur la scène politique européenne, en s'y affirmant comme une des premières protonations du continent.

Un second exemple d'un tel mouvement, mais malheureux cette fois-ci, nous est fourni par la révolte hussite qui souleva toute la Bohême pendant près de vingt ans (1420-1437), en mêlant revendications sociales (portées surtout par sa composante taborite), aspirations nationales (à l'autonomie voire à l'indépendance politique de la Bohême) et hérésie religieuse (préfigurant par certains aspects la Réforme luthérienne). Regroupant petits chevaliers, paysans, artisans et marchands des villes, les armées hussites y défièrent les troupes de mercenaires levées par les grands propriétaires fonciers et les magnats de ville, appuyées par le pouvoir impérial. Leur défaite finale allait sceller l'avenir national tchèque pour deux bons siècles.

Sur le plan idéologique

Il est une dernière incidence de la crise finale du Moyen Age, de caractère plus sociologique, qu'il convient de signaler. Car elle va jouer un rôle important dans la dynamique des temps modernes. Il s'agit de la montée en puissance de l'individualisme.

D'une part, par l'ébranlement voire l'effondrement des structures sociales existantes, cette crise allait en effet considérablement relâcher les solidarités communautaires et les dépendances personnelles, déjà mises à mal par le développement antérieur de l'économie marchande,

ainsi qu'on l'a vu dans le chapitre précédent. La déstabilisation généralisée des conditions socio-économiques, les situations de disette ou de famine, les hécatombes provoquées par la récurrence des épidémies et des massacres guerriers, les échecs des révoltes devaient favoriser une attitude de sauve-qui-peut généralisé, conduisant chacun à ne plus pouvoir compter que sur lui-même ou, au mieux, sur ses tout proches. Le phénomène fut sans doute plus sensible à la ville qu'à la campagne, où la persistance des pratiques d'entraide, fondées tant sur la coutume ancestrale et l'existence des terres communales que sur les nécessités d'un travail agricole exigeant encore de fortes mobilisations de main-d'œuvre, aura contribué à amortir le choc de la crise. Mais, même à la campagne, le relâchement des liens communautaires sera sensible, en se traduisant notamment par une accentuation des différenciations sociale et une mobilité sociale accrue.

De même que ces épreuves, toutes plus dramatiques les unes que les autres, allaient, d'autre part, généraliser et aggraver un sentiment d'angoisse ainsi qu'un sentiment de culpabilité³⁰. Si l'Eglise sut en tirer profit, notamment par l'intermédiaire des prêches des ordres mendiants (dominicains et franciscains) pour conserver ou rétablir son magistère spirituel, ces sentiments furent aussi les instruments, douloureux, de la conquête par les individus d'une intériorité, d'un for et d'un quant-à-soi. En témoigne notamment le renouvellement des formes de la piété religieuse dans le cours du XV^e siècle, toutes centrées sur l'intériorisation de la foi et faisant de la profondeur et de la sincérité de celle-ci plutôt que de la simple observance des règles de l'Eglise l'idéal du chrétien, dont le succès d'un ouvrage comme l'*Imitation de Jésus-Christ*, paru vers 1420 et de multiples fois imprimé dans la seconde moitié du siècle, est un indice parmi d'autres. Les effets s'en feront sentir dans les décennies suivantes, tant sur un plan religieux (avec la Réforme) que sur un plan civil (avec la diffusion de l'esprit d'entreprise).

CONCLUSION :

OÙ EN EST-ON À LA FIN DU MOYEN ÂGE EUROPÉEN ?

Au terme de ce parcours à travers la préhistoire du capital, je suis en mesure de répondre, en partie au moins, aux questions qui m'ont servi de point de départ. Questions qui portaient, je le rappelle, sur les conditions et les circonstances de la formation de ce rapport de production spécifique qu'est le capital, dont seul le procès global de reproduction a été en mesure d'engendrer ultérieurement le capitalisme comme mode de production, dans le mouvement même de sa 'mondialisation', de son devenir-monde.

Pour répondre à ces questions, il m'a fallu tout d'abord les reformuler. Et pour cela, m'écarter de la longue tradition, procédant du libéralisme classique et fournissant aujourd'hui encore le paradigme dominant en la matière, qui réduit la formation du capital comme rapport de production à celle du capital marchand (commercial et financier), ce qui conduit en définitive à voir dans le capitalisme le produit naturel, bien qu'historiquement longuement différé, de l'extension et de l'intensification des seuls rapports marchands. Incontestablement, le capital marchand est la forme primitive du capital comme valeur en procès; et il est non moins établi que sa constitution fait partie des conditions même de possibilité de la formation du capital comme rapport de production. Mais nous avons vu qu'il n'existe aucune dynamique transhisto-

rique de croissance et de développement des rapports marchands, susceptible d'expliquer la formation du capital marchand et sa transformation en capital industriel, en inscrivant nécessairement ce dernier à l'horizon des premiers.

Partout et toujours, la sphère de la circulation marchande et monétaire, partant la constitution de capital marchand à laquelle elle peut donner naissance, reste subordonnée aux rapports de production *stricto sensu*: aux processus, procédures, règles et institutions qui régissent les rapports des producteurs à leurs moyens de production, les rapports des producteurs et des non-producteurs entre eux (la division sociale du travail), enfin les rapports des producteurs et des non-producteurs au produit du travail social. Ce sont ces rapports de production qui déterminent tant la possibilité que les limites du développement de la circulation marchande et monétaire, par conséquent la formation et l'accumulation éventuelles de capital marchand. De même que ce sont les rapports de production qui déterminent la forme, l'intensité et en définitive les résultats des inévitables effets de dissolution que, par réaction, le développement de l'économie marchande et monétaire, et notamment du capital marchand, entraîne sur eux. En un mot, si l'essor de l'économie marchande et du capital marchand a compté incontestablement parmi les opérateurs de la formation du rapport capitaliste de production, c'est dans la structure et la dynamique des rapports précapitalistes de production qu'il faut chercher les raisons du fait que leur action a pu ou non aboutir à un tel résultat.

Sous cet angle, et c'est là un deuxième résultat que j'ai pu établir, les différents rapports de production apparus au cours de la transition de la préhistoire à l'histoire ou au cours même de cette dernière ne sont certes pas équivalents. Ceux qui structurent les sociétés 'asiatiques' n'offrent que peu prise au développement des rapports marchands et encore moins à l'action dissolvante du capital marchand. Ceux qui caractérisent le monde antique méditerranéen fournissent, au contraire, un cadre et une base extrêmement favorables à l'essor de l'économie marchande et du capital marchand; et, de même, se montrent-ils très perméables à leur action dissolvante: celle-ci contribue notamment à la concentration de la propriété foncière et à l'expropriation d'une part importante des producteurs agricoles. Mais, loin de conduire à la formation du rapport capitaliste de production, l'ensemble du processus n'aboutit qu'à l'extension de l'esclavage et à la constitution d'une plèbe entretenue à des fins clientélistes, du fait notamment de la dépendance économique et de la tutelle politique dans laquelle la propriété foncière a continué à tenir le capital marchand.

C'est en définitive les rapports féodaux de production, tels qu'ils se constituent lentement en Europe occidentale dans le cours du haut

Moyen Age pour se cristalliser aux IX^e et X^e siècles, par fusion entre les structures héritées du bas empire romain et celles de la « *commune germanique* » (Marx) importées par les envahisseurs, qui vont servir de serre au mûrissement de plusieurs des conditions primordiales de formation du capital – troisième résultat de mon enquête. De ces rapports féodaux, j'ai souligné les originalités fortes qui les constituent: la possession voire la propriété laissées aux serfs d'une partie de leurs moyens de production, de leur temps de travail et du produit de leur travail; l'émancipation des villes de la structure politico-idéologique de la propriété foncière, qui peuvent dès lors se vouer au seul développement de l'économie marchande et du capital marchand; le morcellement du pouvoir politique, enfin, qui affaiblit globalement celui-ci et interdit la reconstitution de toute structure impériale. De la synergie entre ces différents facteurs, elle-même propre aux rapports féodaux de production, résultera en premier lieu l'essor du commerce: du commerce lointain tout d'abord entre centres urbains, la plus lucrative des formes de commerce et la seule primitivement ouverte à l'action du capital marchand; du commerce proche, ensuite, entre les centres urbains et leurs campagnes environnantes, par l'intermédiaire du développement d'un artisanat marchand connexe de l'essor du capital marchand, mais aussi et surtout par l'intégration croissante de la production agricole et des producteurs agricoles (serfs, tenanciers libres, alleutiers), conduisant rapidement à des différenciations sociales croissantes entre eux, en faisant naître une couche de riches laboureurs à côté de brassiers appauvris et de manouvriers déjà expropriés. Les rapports féodaux de production auront ainsi directement contribué à l'accumulation de la richesse monétaire entre les mains des marchands, des usuriers et banquiers, ainsi qu'à sa concentration notamment sous la forme de compagnies commerciales à succursales multiples, alliant les pratiques du négoce, de la banque et de l'assurance; mais aussi entre les mains de certains producteurs (seigneurs, gros laboureurs, négociants-fabricants et premiers manufacturiers) pour qui cette richesse ne fonctionne plus comme simple capital marchand mais déjà comme capital proto-industriel.

Ce qui revient à dire qu'en rendant possible l'intégration croissante de la production agricole dans les circuits marchands et monétaires des villes, le féodalisme aura favorisé, comme nul autre mode de production avant lui, la dissociation des moyens de production et des forces de travail dans les campagnes, ce qui n'a jamais été le cas dans les sociétés 'asiatiques' et ce qui n'a abouti qu'à la constitution de la plèbe dans le monde antique méditerranéen. Car le principal résultat du devenir-marchandise du produit agricole aura été de provoquer le devenir-marchandise des différents facteurs de production agricole: des moyens de production, y compris la terre, et surtout des forces de travail. Il aura

ainsi fait surgir une figure nouvelle, certes encore marginale (dans tous les sens du terme) dans les conditions de l'époque mais promise à un bel avenir sous le capitalisme: celui du « *travailleur libre* », libre à la fois de toute propriété des moyens de production (et notamment de la terre) et de toute dépendance communautaire ou personnelle, individu réduit à sa seule force de travail en même temps qu'abandonné à lui-même. C'est ainsi la seconde des quatre conditions de possibilité de formation des rapports capitalistes, distinguées dans l'introduction à cet ouvrage, qui a fait ainsi son apparition.

Peut alors aussi commencer à s'esquisser la troisième de ces conditions, c'est-à-dire l'emploi de cette force de travail libre à des fins de valorisation du capital. Et c'est bien ce à quoi on assiste dès le Moyen Age central, sous deux formes différentes et complémentaires. D'une part, sur les domaines des seigneurs, après l'abandon de la corvée au profit du travail salarié, que ces domaines soient directement mis en valeur par les seigneurs eux-mêmes ou qu'ils soient affermés par eux; mais aussi, bien qu'à une moindre échelle, sur les propriétés des laboureurs affranchis les plus riches, qui peuvent acheter des terres et louer des bras pour les cultiver. Tandis que, d'autre part, s'esquisse la première forme spécifiquement capitaliste de production, la manufacture, venant relayer et parfaire cette forme de transition qu'est le travail en commandite, déployée sous l'impulsion d'une partie du capital marchand. C'est donc en plein XIII^e et XIV^e siècles, le plus souvent au cœur même des campagnes de l'Europe occidentale, en particulier dans sa partie septentrionale, que le capital industriel fait ses tout premiers pas. Et il les effectue non seulement sous l'impulsion du négoce dans et à partir des villes (sous forme des manufactures éclatées ou réunies), mais encore et surtout sous celle de la subversion des rapports féodaux de production, entre paysans et seigneurs ainsi qu'entre paysans eux-mêmes, que provoque l'intégration des campagnes (de la production agricole) dans l'économie marchande des villes.

Evidemment, ces premiers pas du capital, du rapport capitaliste de production, sont encore bien timides et mal assurés. Que de chemin parcouru, cependant, depuis le haut Moyen Age ou même, seulement, depuis la mise en place du système féodal dans les deux derniers siècles du premier millénaire! Alors tous les membres de la société étaient liés entre eux par des rapports communautaires ou personnels de dépendance mais aussi de solidarité. Désormais, sans disparaître totalement, ces rapports se sont partout étioilés et tendent à céder la place aux rapports impersonnels d'échange marchand et de lien contractuel, faits d'indifférence réciproque entre les agents sociaux. La valeur, ce rapport social autonomisé, tend déjà à médiatiser tous les autres rapports sociaux et, avec eux, les êtres et les choses, en devenant leur commune mesure. Et,

quoique de manière encore imperceptible par les contemporains, une autre conception de la richesse, du pouvoir et du prestige, assise sur la propriété mobilière (celle de l'argent et du capital), s'affirme face à celle, encore prédominante, assise sur la propriété foncière: que la terre et les titres et attributs féodaux qui y sont liés puissent devenir objet d'échange et acquérir une valeur marchande en est l'indice le plus sûr.

On n'en mesure que mieux, du même coup, le chemin qui reste encore à parcourir pour que puisse se parachever la formation des rapports capitalistes de production. Partout, au sein du Moyen Age européen finissant, l'économie marchande et, avec elle, le développement autonome de la valeur restent bornés par l'usage et la valeur d'usage, quantitativement comme qualitativement. A la campagne, la grande masse des producteurs, qu'ils soient tenanciers, métayers, fermiers ou petits propriétaires, continuent à produire d'abord à des fins d'autoconsommation, et seul leur surproduit entre dans l'échange. Ce n'est que sur les grandes propriétés, affermées par des féodaux ou entre les mains de riches laboureurs ou déjà d'ex-négociants reconvertis en capitalistes agraires, qu'une part majoritaire de la production est immédiatement destinée à l'échange pour valoriser (conserver et accroître) la valeur primitivement avancée. Si, à la ville, les artisans marchands ne produisent déjà plus qu'en vue de l'échange, leur production marchande simple reste, elle aussi, totalement subordonnée à la finalité de la reproduction personnelle du producteur et des siens. Ce que garantissent, par ailleurs, la réglementation et la surveillance corporatives de l'activité artisanale qui, en bien des endroits, se renforcent au cours des XIV^e et XV^e siècles. Là encore, ce n'est qu'au sein des manufactures éclatées (le travail en commandite) et des toutes premières manufactures réunies que toute la production est d'emblée destinée à l'échange à des fins de valorisation du capital avancé.

Dans ces conditions, le développement du capital, qu'il soit marchand ou industriel, ne peut encore représenter qu'un procès marginal et subordonné, même si partout et constamment il accroît son espace (de production et de circulation) et qu'il tend par conséquent à déborder les limites qu'il se voit imposer par la persistance de ce qu'il reste des rapports féodaux de production. Limites qui sont essentiellement de deux ordres, objectif et subjectif.

D'une part, même si elle est déjà en mesure d'orienter la production des valeurs d'usage (nous avons vu que c'est à ce titre qu'elle a sa part dans la crise agricole qui fait basculer l'Europe occidentale dans la longue dépression des XIV^e et XV^e siècles), la loi de la valeur n'est pas encore parvenue à s'imposer comme le mécanisme unifiant, organisant et régulant l'ensemble de la production matérielle et a fortiori la *praxis* sociale dans sa totalité. En somme, ce qui fait encore fondamentale-

ment défaut, c'est la quatrième condition de la formation du capital comme rapport de production : le développement d'un vaste marché intérieur, unifié et uniformisé à la fois matériellement, monétairement, juridiquement et administrativement, espace de socialisation du travail productif par l'intermédiaire de la loi de la valeur précisément. L'extension quantitative du capital (marchand et plus encore industriel) n'a pas encore permis de franchir ce seuil qualitatif qui subordonne, à l'intérieur d'un tel espace politique donné, toutes les activités productives à la loi de la valeur.

A quoi s'ajoute, d'autre part, le fait – mais ceci s'explique en partie par cela – que les mentalités retardent partout sur les conditions objectives. Si le capital (la valeur en procès) est en plein essor sous forme de capital marchand et fait bien ses premiers pas sous forme de capital industriel, il s'agit encore, pourrait-on dire, d'un capital sans capitaliste. Sans doute, partout où la production s'oriente régulièrement voire constamment vers l'échange, le calcul marchand et capitaliste ne tarde pas à s'introduire. Négociants et banquiers, mais aussi seigneurs, gros fermiers ou laboureurs, ou leurs régisseurs, se mettent à évaluer produits, moyens de production et forces de travail sous l'angle de leur valeur et de leur valorisation potentielle. Et, avec l'apparition de la comptabilité en partie double, la pratique de rapporter périodiquement l'état d'un capital à son état antérieur pour s'assurer de sa valorisation et en mesurer le degré (le taux de profit) se diffuse. Autrement dit, la 'rationalisation' de l'activité économique, du procès de circulation sinon encore du procès de production, condition subjective du capital, est en marche.

Mais, si l'on peut ainsi incontestablement repérer l'émergence de quelques traits de l'individualité capitaliste, le phénomène reste essentiellement limité au capital marchand concentré (les grandes compagnies commerciales et bancaires), d'une part; tandis que, d'autre part et surtout, même dans ce cas, la survaleur (le profit) qu'on cherche ainsi déjà à maximiser, reste encore destinée, pour l'essentiel, à élargir l'échelle de la consommation personnelle des agents plus que celle des procès de production ou de circulation sur lequel ils prospèrent. *Vivre selon son rang* demeure la préoccupation primordiale de chacun, dans une société qui reste d'ailleurs encore essentiellement une société d'ordres, il est vrai de plus en plus subvertie par la formation des classes sociales. Si la richesse monétaire est déjà ardemment désirée et si on est déjà prêt à lui sacrifier hommes et femmes tout comme choses et bêtes, c'est encore surtout pour ce qu'elle permet d'acquérir (des valeurs d'usage) et de garantir (un rang, un honneur, une considération) et non pas pour elle-même. Bref nulle part n'existe encore ce type d'individualité prête à se vouer corps et âme à l'accumulation de la richesse

abstraite et des moyens de sa reproduction élargie, dont le désir, la volonté, le courage, l'imagination et l'intelligence sont tout entiers mis au service quasi exclusif de la valorisation du capital, en un mot: ce « *capital fait homme* » dont parle Marx pour définir le capitaliste en propre. Pour voir se former et s'affirmer pleinement ce type d'individualité, il faudra attendre les XVI^e et XVII^e siècles; et Weber aura raison de souligner que la Réforme protestante, notamment calviniste, y contribuera alors puissamment.

De ce point de vue, cependant, il convient d'introduire une nuance ou même une différence entre, d'une part, les gros négociants et financiers urbains et les grands seigneurs affermant leur domaine et, d'autre part, les petits manufacturiers, gros laboureurs et fermiers. Ce que je viens de dire de la manière dont la logique capitaliste de valorisation de la valeur reste subordonnée aux finalités de la reproduction du rang social et aux jeux politiques qu'elle implique vaut surtout pour les premiers. Dans la mesure où les seconds sont de condition plus modeste et ne peuvent prendre part aux jeux des apparences et du pouvoir des grands, ce sont aussi ceux chez qui, ultérieurement, cette mentalité capitaliste trouvera les conditions les plus favorables à sa formation et à son épanouissement.

Au terme de la longue crise qui clôt son Moyen Age, il faudra encore quelque trois siècles pour que l'Europe occidentale parvienne non seulement à amplifier et conforter les résultats antérieurs du développement du capital mais encore à émanciper sa marche des deux limites précédentes. Elle n'y parviendra qu'en sortant de ses frontières, qu'au prix d'une expansion à la fois commerciale et coloniale de son monde marchand et productif en direction d'autres continents, jusqu'alors inconnus d'elle ou situés en marge de son propre développement (et réciproquement). Alors seulement commencera la véritable histoire du capital qui se confond, nous le savons déjà, avec le devenir-monde du capitalisme.

Strasbourg, mars 2004 – décembre 2005

NOTES

INTRODUCTION GÉNÉRALE

¹ D'une manière générale, c'est au fil de l'élaboration de la matière elle-même que j'ai résolu de préciser mes dettes théoriques, autrement dit mes emprunts aux différentes sources où j'ai puisé, mais aussi la manière dont je m'en démarque le cas échéant. La solution alternative, qui consisterait dans un exposé et une discussion préalables des différentes approches, analyses et théories de la « mondialisation », se condamne à ne pas pouvoir développer pleinement son argumentation et à se répéter par conséquent aux différentes étapes de la démarche.

² Cf. *La reproduction du capital*, Editions Page deux, Lausanne, 2001, 2 tomes. Je ne peux ici qu'en condenser les principaux résultats, en y renvoyant le lecteur pour le détail des analyses et de l'argumentation qui m'ont permis de les établir et en m'excusant par avance du caractère inévitablement aride de l'exposé qui va suivre.

³ Je rappelle que Marx nomme *capital industriel* le capital simultanément en fonction dans le procès de production et le procès de circulation, par opposition au *capital marchand* (commercial ou financier) qui n'opère que dans le procès de circulation. Le qualificatif « *industriel* » ne préjuge donc nullement du contenu du procès de travail sur la base duquel se valorise le capital industriel, qui peut être aussi bien un procès de travail industriel au sens habituel de manufacturier qu'un procès de travail agricole, sylvicole, minier, de transport, de production de services (matériels ou immatériels), etc. Sauf indication contraire, j'emploierai moi-même toujours l'expression dans ce sens.

⁴ *Fondements de la critique de l'économie politique*, Anthropos, 1967, tome 1, page 364.

⁵ J'en ai livré un exposé synthétique dans la partie V de *La reproduction du capital*, op. cit. Je renvoie notamment au chapitre XVI.

⁶ Cf. *La grande transformation. Aux origines politiques et économiques de notre temps* (1944), Gallimard, 1983.

⁷ C'est à Henri Lefebvre que l'on doit d'avoir le premier montré que cette structure homogène/fragmentée/hierarchisée caractérise en propre l'espace capitaliste. Cf. à ce sujet notamment *La production de l'espace*, Anthropos, 1975; réédition Economica-Anthropos, 2001.

⁸ Pour de plus amples développements sur l'existence de cette classe, je renvoie à mon ouvrage *Entre bourgeoisie et prolétariat: l'encadrement capitaliste*, L'Harmattan, 1989.

⁹ Cf. notamment Samir Amin, *Le développement inégal*, Editions de Minuit, 1973; André Gunder Frank, *Le développement du sous-développement*, Maspéro, 1970; ainsi que François Partant, *La fin du développement*, La Découverte, 1982 et Serge Latouche, *L'occidentalisation du monde*, La Découverte, 1989.

¹⁰ Cf. Samir Amin, *Le développement inégal*, op. cit.; Fernand Braudel, *Civilisation matérielle, économie et capitalisme. XV^e-XVIII^e siècle*, 3. Le temps du monde, Armand Colin, 1979; Immanuel Wallerstein, *Capitalisme et économie monde 1450-1640*, traduction Flammarion, 1980; et *Le mercantilisme et la consolidation de l'économie monde européen 1600-1750*, traduction Flammarion, 1985.

¹¹ Les distinctions introduites par Immanuel Wallerstein entre les différentes formes de système-monde, notamment celles entre *empire-monde* et *économie-monde*, trouvent évidemment ici leur champ d'application. J'y reviendrai le moment venu.

¹² A des fins de diversification lexicale et pour réduire autant que possible la répétition de l'expression lourde et inélégante de devenir-monde du capitalisme, il m'arrivera d'user des termes de mondialisation ou de mondialiser, comme je l'ai au demeurant déjà fait dans les pages précédentes. Mais en les assortissant toujours de guillemets, pour signifier que j'en use dans un sens différent de leur acception ordinaire, que je les prends pour des synonymes de ce que je viens de définir comme devenir-monde du capitalisme. Seul ce dernier concept est dans sa formulation même adéquat à la réalité qu'il s'agit ici d'élaborer.

¹³ J'ai exposé cette problématique dans l'introduction de *La reproduction du capital*, op. cit.

¹⁴ Pour un exposé de ce programme, cf. la conclusion de *La reproduction du capital*, op. cit.

POSITION DU PROBLÈME

¹ *Le Capital*, Editions Sociales, tome III, pages 155-156.

² *Le Capital*, Editions Sociales, tome I, page 151.

³ Adam Smith, *La richesse des nations*, GF-Flammarion, 1991, tome 1. Les citations suivantes sont extraites de cette édition.

⁴ *L'invention du marché. Une histoire économique de la mondialisation*, Le Seuil, 2004.

⁵ *Le Capital*, Editions Sociales, tome VI, page 345.

⁶ *Le Capital*, Editions Sociales, tome I, page 51.

⁷ *L'idéologie allemande* (1^{re} partie, Feuerbach), Editions Sociales, pages 24-34 et 81-119.

⁸ *Fondements de la critique de l'économie politique*, Editions Anthropos, tome 1, pages 435-481.

⁹ On sait que la dénomination asiatique est ici impropre (ce qui explique les guillemets dont je l'assortis): d'une part, parce que le schéma général du «mode de production asiatique» conçu par Marx ne correspond pas à la totalité des formations socio-spatiales asiatiques; d'autre part, parce que ce schéma rend inversement compte des structures caractéristiques de formations non asiatiques. J'aurai l'occasion de revenir sur cette question dans le cours du premier chapitre.

¹⁰ *Le Capital*, Editions Sociales, tome III, page 193.

¹¹ Je me référerai à la nouvelle traduction qu'en a proposée Jean-Pierre Grossein, parue chez Gallimard en 2003, qui, outre sa plus grande exactitude et rigueur, a le mérite d'être accompagnée des différents textes (sur les sectes protestantes nord-américaines) par lesquels Weber a complété son ouvrage ainsi que des réponses apportées par Weber à différents commentaires et critiques de ce dernier.

¹² «Avant-propos» au «Recueil d'études de sociologie des religions» in *Sociologie des religions*, Gallimard, 1996, pages 493-494.

¹³ *Economie et société*, Plon, 1971, réédition Pocket, 1995, tome 1, page 41.

¹⁴ «Avant-propos», op. cit., page 495.

¹⁵ *Id.*, pages 495-496.

¹⁶ *L'éthique protestante et l'esprit du capitalisme*, op. cit., page 45, note 45.

¹⁷ «Avant-propos», op. cit., page 497.

¹⁸ La plupart de ces conditions se trouvent synthétisées par Weber dans *Histoire économique. Esquisse d'une histoire universelle de l'économie et de la société*, Gallimard, 1991, pages 296-298.

¹⁹ Les différentes composantes du rationalisme occidental se trouvent brièvement synthétisées par Weber dans l'«Avant-propos» cité à plusieurs reprises déjà.

²⁰ *L'éthique protestante et l'esprit du capitalisme*, op. cit., pages 233-234.

²¹ *L'éthique protestante et l'esprit du capitalisme*, op. cit., page 90.

²² *Id.*, page 91.

²³ *Id.*, page 384.

²⁴ *Id.*, page 249.

²⁵ *Id.*, page 25.

²⁶ *Sociologie des religions*, op. cit., pages 472-473.

²⁷ *Id.* page 407.

²⁸ *Le judaïsme antique*, Plon, 1971, réédition Pocket, 1998, pages 428-430.

²⁹ *L'éthique protestante et l'esprit du capitalisme*, op. cit., page 253.

³⁰ *Ibidem.*

³¹ *Le Capital*, Editions Sociales, tome III, pages 31-34.

³² Certaines approches du problème des origines du capitalisme ont combiné, dans des proportions et selon des formules diverses, les trois paradigmes précédents. Ainsi en va-t-il, par exemple, de Jean Baechler, *Les origines du capitalisme*, Gallimard, 1971, qui emprunte à la fois au modèle libéral et à la tradition weberienne.

³³ Le Livre II du *Capital* continue à être injustement négligé par les commentateurs de Marx, dont la plupart ne retiennent que les fameux schémas de reproduction de sa troisième section, quand il ne l'escamote pas purement et simplement. Il convient de rappeler que ce Livre II a été composé par Engels à partir d'une série de manuscrits que Marx a rédigés sporadiquement au cours des quinze dernières années de son existence, alors qu'il était en pleine possession de sa problématique et de sa conceptualité. Ce sont donc sans doute les moments de sa critique de l'économie politique les plus aboutis.

³⁴ Soit dit en passant, on retrouve, condensés et surtout ordonnés dans cette formule, les différents éléments par lesquels Weber définit l'activité capitaliste rationnelle dans le passage précédemment mentionné de son *Histoire économique*. A l'exception toutefois du moment le plus subjectif, l'implication de cette subjectivité capitaliste qui «*personnifie le capital*» (pour parler comme Marx), soumettant tout ce procès immédiat de reproduction à la «*rationalisation*» comptable qu'implique sa valorisation.

CHAPITRE 1: LES MONDES MARCHANDS PRÉCAPITALISTES

¹ Cf. *Le Capital*, Livre I, chapitre IV.

² Cf. «*Formes antérieures à la production capitaliste*», *Fondements de la critique de l'économie politique*, Anthropos, tome 1, pages 460-461. Je ne fais ici que développer les intuitions contenues dans ce texte célèbre de Marx.

³ La dénomination de *travail institutionnel* me paraît préférable à celle, traditionnelle, de «*travail intellectuel*» qui prête fréquemment à confusion par ses connotations. Il s'agit en effet de l'ensemble des activités qui mettent en forme et en normes les rapports sociaux, en actualisant ainsi la capacité des sociétés humaines à s'instituer elle-même : à produire et reproduire leurs rapports sociaux constitutifs ainsi que leur agencement en une totalité organisée. Et je propose de réserver l'expression de *travail intellectuel* pour désigner les activités spécifiquement productrices ou reproductrices de représentations, que ce soit en liaison avec le travail matériel ou avec le travail institutionnel.

⁴ Cf. *Le monde au 21^e siècle*, Fayard, 1991, chapitres 1 et 2. Les citations suivantes sont extraites de cet ouvrage.

⁵ *Quaderni di carcere*, volume primo, Einaudi, Torino, 1975, Quaderni 3 (XX), § 18, pages 302-303.

⁶ Il est évident que Fossaert s'inspire ici de l'opposition durkheimienne entre «*solidarité mécanique*» et «*solidarité organique*» exposée dans *De la division du travail social*.

⁷ *Le Capital*, Editions Sociales, tome VI, chapitre XX, page 334. Toutes les citations suivantes sont extraites de ce même chapitre.

⁸ Marx, *Le Capital*, Editions Sociales, tome VII, page 253.

⁹ *Id.*, page 254.

¹⁰ *Le Capital*, Editions Sociales, tome VI, page 338.

¹¹ «*Formes antérieures à la production capitaliste*», op. cit., page 449.

¹² «*Introduction à la critique de l'économie politique*», *Contribution à la critique de l'économie politique*, Editions Sociales, 1957, page 167.

¹³ *Histoire économique*, Gallimard, 1991, page 218.

¹⁴ *Op. cit.*, page 45.

¹⁵ *Histoire économique*, op. cit., page 224.

¹⁶ Robert Fossaert, op. cit., page 64.

¹⁷ Cf. Michel Gras, *L'Univers phénicien*, Arthaud, 1989 ; et François Decret, *Carthage ou l'empire de la mer*, Le Seuil, 1977.

¹⁸ Cf. Moses Finley, *Economie et société en Grèce ancienne*, La Découverte, 1984.

¹⁹ Cf. Maurice Lombard, *L'Islam dans sa première grandeur VIII^e-XI^e siècles*, Flammarion, 1971. Les citations sont extraites de cet ouvrage.

²⁰ Cf. *Le monde au 21^e siècle*, op. cit., pages 47-48.

²¹ *Le Capital*, Editions Sociales, tome VI, pages 336-337.

²² *Id.*, pages 339-340.

²³ Cf. *La bureaucratie céleste*, traduction Editions Gallimard, 1968.

²⁴ Dans l'antiquité et notamment à Rome, divers propriétaires d'esclaves établissaient certains d'entre eux comme artisans ou commerçants, en prélevant une partie du bénéfice de leurs activités. Celles-ci permettaient aussi à certains de ces esclaves de racheter leur liberté (de s'affranchir, sans pouvoir pour autant accéder à une pleine citoyenneté) et de poursuivre ensuite, à ce titre, leur carrière dans les affaires, quelquefois brillamment. Max Weber, qui revient dans de nombreux passages de son œuvre sur cette forme particulière d'esclavage dans l'antiquité, voit dans ces affranchis une sorte de préfiguration de la bourgeoisie moderne, en les disant capables de se livrer à une accumulation «*rationnelle*» du capital : «*Ces caractéristiques signifiaient pratiquement que cette couche sociale, largement exclue par le capitalisme spécifique de l'Antiquité à finalité politique, se trouvait renvoyée vers des activités productives bourgeoises et relativement modernes. Les affranchis étaient donc aussi les agents les plus importants de ces formes économiques à caractères modernes ; et*

c'est à notre classe moyenne de petits capitalistes qu'ils correspondent le mieux, bien qu'il arrivât, le cas échéant, qu'ils acquissent une richesse considérable. » *La ville*, Editions Aubier-Montaigne, 1982, pages 199-200.

²⁵ *La Politique*, Editions Gonthier, 1964, page 32.

²⁶ Marx, *Le Capital*, Editions Sociales, tome VI, page 339.

²⁷ Marx, *Le Capital*, Editions Sociales, tome VII, page 256.

²⁸ *Id.*, page 255.

²⁹ *Le Capital*, Editions Sociales, tome VI, page 340.

³⁰ *Le Capital*, Editions Sociales, tome VII, page 254.

³¹ Sur le mode de production 'asiatique', la meilleure introduction reste l'ouvrage collectif qu'a fait paraître le Centre d'études et de recherches marxistes, *Sur le 'mode de production asiatique'*, Editions Sociales, 1969. On y lira notamment les contributions de Jean Chesneaux et de Maurice Godelier. Dans l'ouvrage de Karl Wittfogel, *Le despotisme oriental*, Editions de Minuit, 1964, les développements intéressants consacrés au mode de production 'asiatique' sont constamment parasités par la discutabile thèse défendue par l'auteur sur la nature des régimes soviétique et maoïste présentés comme des prolongements ou des résurgences contemporaines de ce mode de production. Par ailleurs, j'ai déjà eu l'occasion de signaler que la dénomination d'asiatique est impropre. D'une part, bien que le continent asiatique ait présenté les exemples les plus nets de ce mode de production, de la Mésopotamie à la Corée en passant par la Perse, l'Inde du nord, la Chine, l'Indochine, Java et Bali, toutes les sociétés asiatiques n'ont pas développé ce mode de production (c'est le cas notamment du Japon et de la partie méridionale de l'Inde); et, d'autre part, celui-ci est repérable dans des aires extra-asiatiques, en Afrique (notamment en Egypte et à Madagascar) aussi bien qu'en Amérique (les sociétés précolombiennes maya, aztèque et inca). A la suite du marxiste japonais Jiro Hoyakawa, il serait bienvenu de le dénommer mode de production tributaire, puisque le tribut caractérise le rapport d'exploitation et de domination central au sein de ce mode de production; cf. Jean Chesneaux, op. cit., pages 38-39.

³² *Fondements de la critique de l'économie politique*, op. cit., page 438.

³³ *Id.*, page 437.

³⁴ Pour une présentation sommaire de cette controverse, cf. Philippe Norel et alii, *L'invention du marché*, Le Seuil, 2004, pages 74-85.

³⁵ *Le Capital*, Editions Sociales, tome II, page 48.

³⁶ *Le Capital*, Editions Sociales, tome VI, pages 341-342.

³⁷ *Fondements de la critique de l'économie politique*, op. cit., tome 1, page 439.

³⁸ Lettre de Marx à la rédaction des *Qetchestvenniye Zapisky* (novembre 1877), traduction in CERM, *Sur les sociétés précapitalistes. Textes choisis de Marx, Engels, Lénine*, Editions Sociales, 1978, pages 351-352. Ce texte de Marx, très rarement cité, comprend notamment une sévère mise en garde à tous les marxistes tentés de « métamorphoser (son) esquisse historique de la genèse du capitalisme dans l'Europe occidentale en une théorie historico-philosophique de la marche générale, fata-

lement imposée à tous les peuples». Autrement dit, Marx y critique par avance la tentation de transformer ses propres analyses en « passe-partout d'une théorie historico-philosophique générale, dont la suprême vertu consiste à être supra-historique ». Le moins qu'on puisse dire, c'est que l'immense majorité des marxistes n'aura pas su résister à cette tentation... Faute peut-être d'avoir eu connaissance de cette recommandation explicite de Marx lui-même quant aux précautions dont il convient d'assortir la généralisation de ses propres résultats.

³⁹ Les prolétaires romains, les « *cives proletarii* », étaient originellement des citoyens romains que le droit d'héritage avait privés de terre au bénéfice exclusif de l'un des membres de la fratrie, mais qui pouvaient toujours espérer acquérir une terre grâce à de nouvelles conquêtes. C'est d'ailleurs originellement une des raisons des perpétuelles guerres de conquête de la République romaine.

⁴⁰ Le travail salarié s'est cependant développé sporadiquement au sein du monde romain; par exemple sous la forme du travail saisonnier dans l'agriculture (lors de la moisson, de la fenaison, de la vendange, etc.), comme renfort occasionnel de la main-d'œuvre servile. Il n'a cependant connu de développement massif et stable qu'au sein de l'armée, dès lors que celle-ci est devenue une armée professionnelle, en remplacement de l'armée de « conscription » composée de agriculteurs-citoyens de la commune originelle. Cette armée professionnelle jouera aussi le rôle d'« ascenseur social » pour les prolétaires romains, les vétérans survivants se voyant offrir, au terme de leurs vingt-cinq ans de service et au titre de l'« *honnesta missio* », une parcelle de terre.

⁴¹ « Dans le système esclavagiste, le capital-argent, déboursé pour l'achat de la force de travail, joue le rôle de capital fixe sous forme d'argent. Il n'est remplacé que progressivement, c'est-à-dire à la fin de la période de vie de l'esclave. » Marx, *Le Capital*, Editions Sociales, tome V, page 126.

⁴² Les développements précédents empruntent un certain nombre d'éléments d'analyse au passage consacré à Rome par Max Weber dans *Economie et société dans l'antiquité*, La Découverte, 1988, pages 297-390. Le titre original de cette œuvre est *Agrarverhältnisse im Altertum*, soit « les rapports (ou éventuellement les conditions) agraires dans l'antiquité ». Il faut regretter l'arbitraire de sa traduction en français, qui s'explique peut-être par la volonté du traducteur de masquer la proximité de la notion de « rapports agraires » telle que Weber la développe ici de celle, marxiste, de rapports de production (*Produktionsverhältnisse*).

⁴³ Il était tentant de développer une analyse de cette transition au sein des deux premières de ces trois voies, donc au sein des sociétés 'asiatiques' et du monde antique, qui soit aussi détaillée que celle qui va suivre, dans les prochains chapitres, à propos de la troisième voie, celle suivie au sein de la société féodale du Moyen Age européen. Céder à une pareille tentation aurait en fait totalement déséquilibré mon propos: je rappelle que cet ouvrage n'est que le volet introductif de l'analyse du devenir-monde du capitalisme. J'ai donc dû, dans les pages qui précèdent, me contenter d'indiquer les très grandes lignes du procès historique qui a été à l'œuvre en Asie et dans l'Antiquité méditerranéenne. Je ne renonce cependant pas au projet d'une étude plus détaillée sur ce sujet dans l'avenir, si le loisir m'en est laissé.

CHAPITRE 2: LES CARACTÈRES ORIGINAUX DU FÉODALISME

¹ Une théorie générale du féodalisme est cependant hors de mon propos. D'une part, je me limiterai pour l'essentiel aux formes qu'a prises le féodalisme en Europe occidentale, en tant que berceau historique du capitalisme. Ce n'est que très sommairement que j'évoquerai celles qu'il a pu prendre ailleurs, par exemple en Europe orientale ou au Japon. D'autre part, certains aspects essentiels de ce mode de production resteront dans l'ombre ou, du moins, la pénombre de mon exposé. En particulier, je ne pourrai pas accorder ici toute l'attention que mériterait l'Eglise catholique-romaine qui, loin d'avoir été une simple 'superstructure' du monde féodal, a joué, à différents titres, un rôle important dans la *production* et non seulement la *reproduction* des rapports féodaux de production en Europe occidentale. Cf. à ce sujet les remarques de Perry Anderson, *Passages de l'antiquité au féodalisme*, Maspero, 1977, pages 141-147; et d'Alain Guerreau, *Le féodalisme. Un horizon théorique*, Le Sycomore, 1980, notamment pages 201-210.

² *Contribution à la critique de l'économie politique*, Editions Sociales, 1957, page 162.

³ Cf. *Passages de l'antiquité au féodalisme*, op. cit., notamment pages 113-153.

⁴ Je m'inspire ici des développements stimulants de Pierre Dockès, *La libération médiévale*, Flammarion, 1979, notamment chapitre IV; et de ceux d'Isaac Johsua, *La Face cachée du Moyen âge*, La Brèche, 1988, pages 57-66.

⁵ Certes, durant toute l'Antiquité et dans le haut Moyen Age encore, l'esclavage s'alimente à une autre source: l'endettement, le créancier pouvant exiger la réduction en esclavage de son débiteur insolvable. Mais son importance reste minime comparée à celle de la guerre, cette grande pourvoyeuse de la main-d'œuvre servile.

⁶ «Les causes sociales du déclin de la civilisation antique» (1896) in *Economie et société dans l'antiquité*, La Découverte, 1988. Toutes les citations suivantes sont extraites de ce texte. Weber condensera cette analyse dans son *Histoire économique. Esquisse d'une histoire universelle de l'économie et la société*, Gallimard, 1991, pages 106-108.

⁷ Cf. Perry Anderson, op. cit., page 112.

⁸ Je m'appuie ici sur la présentation synthétique qu'en ont fournie Pierre Dockès, op. cit., pages 115-139; et Renée Doehaerd, *Le Haut Moyen Age occidental. Economies et sociétés*, PUF, 3^e édition, 1990, pages 153-204.

⁹ Certains documents signalent également la présence sur les *villas* d'ouvriers prébendaires (ils n'ont pas de tenure propre, se tiennent quotidiennement à la disposition du maître et bénéficient de la prébende, de la distribution de nourriture); voire de quelques ouvriers salariés, qui ne constituent qu'une main-d'œuvre d'appoint, utilisée lors des grands travaux.

¹⁰ Cf. «Formes antérieures à la production capitaliste», *Fondements de la critique de l'économie politique*, Anthopos, tome 1, pages 441-446.

¹¹ La part respective de ces deux types de propriété foncière a été variable selon les régions. Certaines semblent n'avoir connu qu'un régime de petite et moyenne propriété, en particulier la Bretagne, le Maine, l'Auvergne mais aussi la Flandre.

¹² Jean-Pierre Poly et Eric Bournazel, *La mutation féodale Xe-XIII siècles*, PUF, 1980, page 195.

¹³ Sur toute cette question, cf. Pierre Dockès, op. cit., pages 179-185.

¹⁴ Cf. par exemple Robert Fossier dans *Enfance de l'Europe. Aspects économiques et sociaux*, PUF, 1982, tome 1, pages 575-582, qui ne se résout à parler de servage que du bout des lèvres, en le qualifiant de «*post-esclavage médiéval*» ou même d'«*esclavage médiéval*», pour le limiter en nombre et insister sur son extrême diversité géographique et statutaire. Ainsi pourrait-on en dire autant aujourd'hui quant au salariat, sans pour autant remettre en question son existence.

¹⁵ Sur ce point, cf. Isaac Johsua, op. cit., pages 35-36.

¹⁶ Marx, *Le Capital*, Editions Sociales, tome VIII, page 174.

¹⁷ Telle est la thèse directe de l'ouvrage de Samuel Johsua, *La Face cachée du Moyen âge*, op. cit.

¹⁸ Si, comme je l'ai signalé plus haut, la corvée était plus et autre chose qu'une simple rente en travail, on peut avancer l'hypothèse que, à partir et par l'intermédiaire de ce changement de forme du prélèvement féodal, s'est opérée une révolution dans son contenu: sa réduction progressive au statut de pure rente, de simple loyer de la terre. Cette transformation n'a pu cependant s'achever qu'avec l'émancipation complète des producteurs directs des rapports de dépendance personnels et la constitution d'un véritable marché des produits agricoles ainsi que d'un marché de la terre.

¹⁹ Cf. *La pensée marxiste et la ville*, Casterman, 1972, chapitres II et III.

²⁰ Karl Marx, *Fondements de la critique de l'économie politique*, op. cit., page 444.

²¹ Cette thèse a été notamment exposée dans *Les villes et les institutions urbaines*, tome I, Paris, Alcan, Bruxelles, N.S.E., 1939; reprise en partie dans *Les villes du Moyen âge*, PUF, 1971; ainsi que dans «Mahomet et Charlemagne», *Revue belge de philologie et d'histoire*, 1922. Les citations suivantes sont extraites de *Les villes du Moyen Age*.

²² Cf. à ce sujet les critiques que lui adresse Robert Latouche, *Les origines de l'économie occidentale. IV^e-XI^e siècle*, Albin Michel, 1956, partie II, chapitre IV.

²³ Cf. à ce sujet les documents rassemblés et commentés par Renée Doehaerd, op. cit., II^e partie, chapitre III. Voici ses conclusions: «*Ainsi donc, la Méditerranée resta, pendant toute la période envisagée [le haut Moyen Age – ndr], une voie d'échange plus ou moins praticable, présentant au cours des siècles des zones dangereuses, des zones qui étaient moins: elle ne fut jamais une mer déserte.*» (page 279); et «*On peut donc dire que par la mer du Nord et la Baltique, comme par les routes traversant l'Europe centrale, le monde franc n'était pas isolé des grands courants d'échanges qui animaient, du nord au sud, la Russie des Varègues, vers la mer Noire, vers l'Inde sur la Caspienne et vers Bagdad.*» (page 289).

²⁴ Dans «Mahomet et Charlemagne» in *Espaces et réseaux du haut moyen âge* (pages 31-46), Maurice Lombard inverse la thèse Pirenne sans en renverser pour autant les présupposés d'inspiration libérale. Selon lui, l'historien belge aurait eu raison de souligner l'incidence essentielle de la création de l'empire arabe sur le destin de l'Occident barbare au cours des VIII^e et IX^e siècles, mais «*Pirenne s'est trompé de signe*» (page 41) : loin que cette incidence ait été négative, elle aurait été fondamentalement positive. En intégrant l'Occident barbare dans un vaste réseau d'échanges s'étendant de l'Atlantique à l'océan Indien, en en faisant en quelque sorte son débouché extrême-occidental, le monde marchand arabe aurait au contraire favorisé la renaissance européenne qui se manifeste à partir du IX^e siècle : «*Ainsi naît et se développe dans l'Occident barbare une tendance qu'il ne portait pas en lui-même : éveil commercial, gonflement démographique, développement urbain, économie en progrès. L'origine doit en être cherchée dans le monde musulman, dans l'immense domaine économique unifié par les conquêtes de l'Islam, de l'Inde à l'Espagne, des steppes eurasiatiques au Soudan.*» (page 44). Tout comme Pirenne, Lombard hypostasie la sphère de la circulation marchande, en la détachant de sa base productive et des rapports de production qui la structurent, et en en faisant l'*ultima ratio* du devenir économique sinon civilisationnel.

²⁵ L'historiographie médiévale française se caractérise en effet par une longue tradition de méconnaissance de cette inscription contradictoire de la ville dans les rapports féodaux de production, depuis Fustel de Coulanges : «*en résumé, possession conditionnelle du sol à la place de la propriété, assujettissement des hommes au seigneur en lieu et place de l'obéissance au roi, et hiérarchie des seigneurs entre eux par le lien du fief et de l'hommage, voilà les trois traits caractéristiques qui distinguent le régime féodal de tout autre régime*», *Histoire des institutions politiques de l'ancienne France*, tome 5, page XIII, cité par Alain Guerreau, op. cit., page 50 ; jusqu'à Robert Fossier : «*je maintiens que la ville d'avant 1200 est un corps étranger, un kyste, une malformation, dans la société médiévale [...]*», op. cit., tome 2, page 980 ; en passant par Marc Bloch qui, pour sa définition de la société féodale, ne retient que les quatre éléments suivants : une classe dirigeante de guerriers, liés entre eux par le lien féodal d'allégeance et de vassalité, la seigneurie et l'affaiblissement du pouvoir d'État, sans mention aucune de la ville et de la vie urbaine. Cf. *La société féodale* (1939), Albin Michel, 1968.

²⁶ Cf. *La ville*, Aubier Montaigne, 1982. Il s'agit de la traduction de la section 7 du chapitre IX de la seconde partie de *Economie et société*, publiée sous une forme autonome par Marianne Weber. Les passages cités sont empruntés à cette traduction.

²⁷ Cf. Robert Latouche, op. cit., III^e partie.

²⁸ Renée Doehaerd insiste à juste titre sur cette faiblesse comme le trait caractéristique de l'économie du haut Moyen Âge européen. Cf. *Le Haut Moyen Âge européen. Économies et sociétés*, op. cit., pages 57-66.

²⁹ Pour une discussion de l'importance relative des différents facteurs de la dépression économique du haut Moyen Âge européen, cf. Renée Doehaerd, op. cit., pages 66-113 et pages 136-139.

³⁰ J'emprunte les éléments d'analyse suivants de la seigneurie banale et du lien féodal ou féodalité à Robert Boutruche, *Seigneurie et féodalité*, tome 1, *Le premier âge des liens d'homme à homme*, Aubier, 1968 ; et tome 2, *L'Apogée* (XI^e-XIII^e

siècles) ; ainsi qu'à Jean-Paul Poly et Eric Bournazel, op. cit. Les uns et les autres ont cependant tendance à isoler et par conséquent hypostasier ces différentes institutions féodales, en les séparant notamment de la formation des rapports de servage dont elles sont cependant des moments indissociables.

³¹ En toute rigueur, il faut en effet distinguer *la seigneurie personnelle*, qui s'exerce sur les seuls esclaves et serfs, domestiques ou casés ; de *la seigneurie foncière*, qui pèse sur l'ensemble des tenanciers établis sur le domaine, quel que soit le statut de la tenure, servile ou ingénuile ; et *la seigneurie banale* qui s'applique à l'ensemble des ressortissants du ban, y compris les alleutiers. Les deux premières sont la plupart du temps confondues en une seule et même personne ; mais la troisième peut en être distincte. Cf. Georges Duby, *Guerriers et paysans. VII^e-XII^e siècle, premier essor de l'économie européenne*, Gallimard, 1973, pages 197-200.

³² Ainsi, le lien féodal ou féodalité, unissant les seigneurs entre eux par serments, n'est-il qu'un aspect de ce qu'on a pris l'habitude de nommer le féodalisme ; et ce n'en est même pas le plus important. En ce sens, la dénomination de féodalisme, qui en dérive, constitue-t-elle une métonymie impropre bien que consacrée par l'usage, comme le faisait déjà remarquer Marc Bloch : «*Dans l'usage courant aujourd'hui, 'féodalité' et 'société féodale' recouvrent un ensemble imbriqué d'usages où le fief proprement dit a cessé de figurer au premier plan. A condition de traiter ces expressions simplement comme l'étiquette, désormais consacrée, d'un contenu qui reste à définir, l'historien peut s'en emparer sans plus de remords que le physicien n'en éprouve, lorsqu'au mépris du grec, il persiste à dénommer 'atome' une réalité qu'il passe son temps à découper.*» *La société féodale*, op. cit., page 13. Caractérisant les seuls rapports entre les membres de la classe dominante, elle est aussi impropre à définir l'ensemble du mode de production féodal que les dénominations d'*économie concurrentielle* ou d'*économie de marché* le sont pour définir le mode de production capitaliste.

³³ L'hérédité des fiefs eut aussi pour condition et conséquence un remaniement des droits successoraux au sein de familles seigneuriales au détriment des femmes et au profit des hommes et, parmi ces derniers, au bénéfice des aînés relativement aux puînés et cadets. Pratique qui se diffusera dans la paysannerie aisée et la bourgeoisie, lorsqu'elles seront parvenues à se constituer en classes autonomes.

³⁴ La plupart, et non pas toutes, car des seigneuries banales libres de toute dépendance féodale (des seigneuries alleutières) se maintinrent tout au long du Moyen Âge, procédant soit d'immunités acquises antérieurement, soit d'usurpations.

³⁵ Cf. Georges Duby, *Les trois ordres ou l'imaginaire du féodalisme*, Gallimard, 1978.

³⁶ Marx, *Le Capital*, Editions Sociales, tome VIII, page 172.

³⁷ La vente de la totalité du surproduit prélevé est même une nécessité chaque fois que, et l'occurrence en est fréquente, la dispersion des terres faisant partie d'un même fief ne permet pas d'envisager de le transporter vers la demeure seigneuriale. C'est alors sa valeur monétaire, réalisée sur place, que l'on fait circuler.

³⁸ C'est cette double caractéristique du monde du Moyen Âge européen qu'hypostasie Jean Baechler dans son essai par ailleurs stimulant sur *Les origines du capitalisme* (Gallimard, 1971) : «*[...] le capitalisme, pour naître et se développer, sup-*

pose la division d'une aire culturelle en plusieurs unités politiques, et, pour prospérer, un pouvoir politique limité à l'intérieur de chaque unité» (page 135); «Ma réponse est que la cause ultime [de l'apparition du capitalisme] doit être cherchée dans la co-existence de plusieurs unités politiques dans une même aire culturelle.» (pages 183-184). Il ne saisit pas que ces différentes conditions découlent de la nature même des rapports féodaux de production, concept qui lui est au demeurant totalement étranger, vu son hostilité foncière à l'égard du marxisme.

³⁹ Cf. op. cit., pages 168-169. Je m'inspire ici largement de l'analyse des variantes spatiales du féodalisme en Europe occidentale proposée par cet ouvrage.

⁴⁰ L'esclavage domestique persistera pendant tout le Moyen Age en Europe méditerranéenne, notamment en Espagne mais aussi en Italie. Cependant l'esclave domestique est essentiellement un moyen de consommation de luxe, non plus un moyen de production. Comme tel, il ne sera plus utilisé que dans les grandes propriétés coloniales vénitiennes de la Méditerranée orientale, par exemple sur les plantations de canne à sucre de Chypre. Préfiguration de sa réapparition à grande échelle dans les colonies américaines à partir du XVI^e siècle.

⁴¹ Sur la diversité de ces 'féodalismes d'exportation', cf. Robert Boudruche, op. cit., tome 1, pages 265-274; et tome 2, pages 312-367.

⁴² Pour une analyse plus détaillée, je renvoie là encore à Perry Anderson, op. cit., pages 229-287.

⁴³ Sur le féodalisme japonais, cf. H. K. Takahashi, «La place de la révolution Meiji dans l'histoire agraire du Japon» in Maurice Dobb et Paul-M. Sweezy, *Du féodalisme au capitalisme*, Maspéro 1977, tome 2, pages 23-79 (notamment les pages 25-48); Robert Boudruche, op. cit., tome 1, pages 308-321; Michel Vié, *Histoire du Japon des origines à Meiji*, PUF, 4^e édition, 1990, chapitres II et III; et Edwin O. Reischauer, *Histoire du Japon et des Japonais*, Editions du Seuil, tome 1, chapitre 3 à chapitre 7, 1973. Je remercie Mme Naoko Tanasawa, professeur de lettres et civilisation françaises à l'Université Toyo (Tokyo), d'avoir bien voulu relire les pages suivantes et de me faire bénéficier de ses remarques critiques; selon la formule consacrée, j'en assume évidemment seul la responsabilité.

CHAPITRE 3: LA SUBVERSION MARCHANDE ET CAPITALISTE DU FÉODALISME

¹ On en trouvera un exposé synthétique dans *Les villes du moyen âge*, PUF, 1971, chapitre IV: «La renaissance du commerce».

² Elle constitue la perspective centrale d'auteurs aussi divers que Roberto Lopez dans *La révolution commerciale dans l'Europe médiévale* (Aubier, 1974), Jacques Le Goff dans *Marchands et banquiers au Moyen Age* (PUF, 1956) ou dans *La bourse et la vie* (Hachette, 1986), Fernand Braudel dans *Civilisation matérielle, économie et capitalisme*, tome III (Armand Colin, 1979) et dans *La dynamique du capitalisme* (Arthaud, 1985), Jean Favier dans *De l'or et des épices. Naissance de l'homme d'affaires au Moyen Age* (Fayard, 1987) et Philippe Norel dans *L'invention du marché*, chapitres III et IV (Le Seuil, 2004).

³ Henri Pirenne, op. cit., page 75.

⁴ Sur ces différents points, cf. les développements de Robert Fossier, *Enfance de l'Europe. Aspects économiques et sociaux*, PUF, 1982, tome 2, pages 774-780.

⁵ Ce que Pirenne lui-même concède: «C'est dans le courant du X^e siècle que s'est reconstituée, dans l'Europe occidentale, une classe de marchands professionnels dont les progrès, très lents au début, s'accélérent à mesure que l'on avance dans le siècle suivant.» *Op. cit.*, page 84.

⁶ «Dans les villes, le capital était un capital naturel qui consistait en logement, outils et en une clientèle naturelle héréditaire, et ils se transmettaient forcément de père en fils, du fait de l'état encore embryonnaire des échanges et du manque de circulation qui en faisait un bien impossible à réaliser. Contrairement au capital moderne, ce n'était pas un capital que l'on pouvait évaluer en argent et pour lequel peu importait qu'il soit investi dans une chose ou dans une autre; c'était un capital lié directement au travail déterminé de son possesseur, inséparable de ce travail, partant un capital lié à un état.» *L'idéologie allemande*, première partie «Feuerbach», traduction Editions Sociales, 1966, page 87.

⁷ Le terme de corporation ne date que des XVII^e et XVIII^e siècles. Au Moyen Age, on parle, selon les régions, de *métiers*, d'*artis* (en Italie), de *hanses* (dans le Nord de la France et en Allemagne), de *ghildes*, de *jurandes*, de *compagnies*, etc.

⁸ *L'idéologie allemande*, op. cit., page 83.

⁹ *Histoire économique*, Gallimard, 1991, page 160. Weber signale que l'on trouve trace d'organisation corporative dans l'Antiquité tardive sous forme d'organisations liturgiques.

¹⁰ Max Weber, *Histoire économique*, op. cit., page 163.

¹¹ Jean Favier, *De l'or et des épices. Naissance de l'homme d'affaires au Moyen Age*, Fayard, 1987, page 222.

¹² A noter toutefois que la lettre de change n'a pas été une invention du Moyen Age européen. En tant que technique de règlement des transactions commerciales régulières, elle est sans doute aussi vieille que le commerce lointain, en évitant à celui-ci tous les aléas du transport de fonds importants. Jean Baechler signale qu'elle avait déjà cours, sous le délicieux nom de «*monnaie volante*», dans la Chine du VIII^e siècle. Cf. *Les origines du capitalisme*, Gallimard, 1971, page 86.

¹³ *Histoire économique*, op. cit., page 246.

¹⁴ Par exemple, le compte ouvert à un client comprend deux pages, l'une où sont portés ses débits (les sommes dues par lui), l'autre où sont portés ses crédits (les sommes dues par le titulaire du livre). Ou encore un compte est ouvert pour un type de produit; et une vente est inscrite deux fois, au débit du stock et au crédit de la caisse; ou au crédit du vendeur et au débit de l'acheteur.

¹⁵ *Histoire économique*, op. cit., page 250.

¹⁶ *Id.*, page 251.

¹⁷ «Avant-propos» au «Recueil d'études de sociologie des religions» in *Sociologie des religions*, Gallimard, 1996, page 498.

¹⁸ A noter que certains monastères ont eux-mêmes pratiqué le prêt usuraire, notamment auprès des seigneurs se croisant. En effet, pour se procurer l'argent nécessaire à leur participation à la croisade, certains seigneurs n'hésitaient pas à gager auprès de ces monastères tout ou partie de leurs terres, en accordant à leur créancier le fructus: la perception des revenus de ces terres le temps de la croisade, selon le principe du mort-gage. Au retour de celle-ci, le seigneur recouvrait la pleine propriété de ses terres à la condition de rembourser son créancier. Dans le cas contraire ou en cas de décès, les terres revenaient définitivement en pleine propriété aux moines. Cette pratique usuraire fut cependant condamnée par le pape Alexandre III au milieu du XII^e siècle.

¹⁹ Fait cité par Henri Pirenne, op. cit., page 82.

²⁰ Jean Favier, op. cit.

²¹ Cf. op. cit., pages 86-87.

²² Sur les différents aspects de cet esprit de calcul du commerçant médiéval, cf. la synthèse qu'en présente Henri Jorda, *Le Moyen Age des marchands*, L'Harmattan, 2002, première partie, dans une perspective très weberienne.

²³ *Fondements de la critique de l'économie politique*, Anthropos, 1967, tome 2, page 171.

²⁴ Cité par Jacques Adda, *La mondialisation de l'économie*, La Découverte, 1996, tome 1, page 19.

²⁵ Jacques Le Goff, *Marchands et banquiers du moyen âge*, PUF, 1956, page 15.

²⁶ Marx, *Le Capital*, Editions Sociales, tome III, page 193.

²⁷ Marx, *Le Capital*, Editions Sociales, tome II, page 48.

²⁸ Sur la notion de forme de transition, cf. *Un Chapitre inédit du Capital*, UGE (collection 10-18), 1971, pages 197-199.

²⁹ Cf. les exemples qu'en donne Marx pour l'Angleterre du XIX^e siècle dans *Le Capital*, Editions Sociales, tome VI, pages 342-343. Curieusement, cette forme de subordination du travail au capital tend aujourd'hui à se reproduire, au sein des certaines transnationales, dans les rapports entre le capital commercial et le capital industriel.

³⁰ Marx, *Fondements de la critique de l'économie politique*, op. cit., tome 1, page 475.

³¹ *Id.*, page 476.

³² Marx, *Le Capital*, Editions Sociales, tome III, page 193.

³³ *Fondements de la critique de l'économie politique*, op. cit., tome 1, page 476.

³⁴ Isaac Johsua, *La Face cachée du Moyen Age. Les premiers pas du capital*, La Brèche, 1988.

³⁵ Isaac Johsua rassemble ainsi toute une série d'indices semblant indiquer une baisse tendancielle des salaires en Europe occidentale au cours de la seconde moitié du XII^e et tout le XIII^e siècle. Cf. op. cit., pages 193-195.

³⁶ Cf. *Le Capital*, Editions Sociales, tome III, pages 184-186.

³⁷ L'exploitation minière constitue un cas particulier. Au Moyen Age, la plupart des mines sont des concessions d'exploitation faites par les seigneurs propriétaires du sol aux 'syndicats' (associations) des mineurs qui exploient la mine collectivement et se répartissent les fruits de cette exploitation. Ce 'syndicat' constitue donc une sorte de coopérative ouvrière de production. L'exploitation minière ne prendra une forme capitaliste qu'à partir de la fin du Moyen Age par décomposition de cette forme coopérative, certains des associés tombant alors dans la dépendance salariée d'autres; tandis que, là encore, le besoin en capital allait faire entrer en lice des négociants contrôlant l'écoulement du minerai. Cf. ce qu'en dit Max Weber dans *Histoire économique*, op. cit., pages 201-214.

³⁸ *Enfance de l'Europe. Aspects économiques et sociaux*, op. cit., tome 1, pages 495-496.

³⁹ Rappelons que le terme de bourg (dérivant du bas latin *burgus* à partir de la racine germanique *burg*) désigne initialement (aux VIII^e et IX^e siècles) une place forte, une forteresse, autour de laquelle peut s'être développé par après un bourg extérieur (ou faubourg) réservé aux activités marchandes et artisanales. C'est du moment où l'ensemble s'est trouvé ceinturé de fortifications que le terme de *burgenses* (bourgeois) s'est mis à désigner la totalité de ses habitants, au premier rang desquels les commerçants et artisans. Pour le distinguer de son sens marxiste aujourd'hui habituel, j'assortis le terme de guillemets quand je l'emploie dans ce sens étymologique; et j'en fais de même pour l'usage du mot bourgeoisie.

⁴⁰ Karl Marx et Friedrich Engels, *L'idéologie allemande*, op. cit., pages 84-85.

⁴¹ Marx-Engels, *Œuvres choisies*, Editions du Progrès, Moscou, sans date, tome 1, pages 21-22.

⁴² *L'idéologie allemande*, op. cit., Ire partie «Feuerbach», Editions Sociales, 1966, pages 105-106.

⁴³ *Fondements de la critique de l'économie politique*, op. cit., tome 1, page 101.

⁴⁴ *Un chapitre inédit du Capital*, op. cit., page 195 et page 202.

⁴⁵ *L'idéologie allemande*, op. cit., pages 88-89.

⁴⁶ Je m'appuie ici en particulier sur les remarques éclairantes de Léopold Génicot, *Le XIII^e siècle européen*, PUF, 3^e édition, 1994, II^e partie, chapitre V.

⁴⁷ Bon nombre des débats entre historiens, marxistes ou non, sur la longue transition du féodalisme au capitalisme procèdent de faux problèmes dus à une compréhension ou un usage mécanique et non dialectique du concept de mode de production. Aucun mode de production, pas plus le capitalisme que le féodalisme, n'a jamais existé comme une totalité achevée, mais toujours seulement comme une totalité en devenir: un processus de *totalisation* dont la réalisation est en même temps le dépassement dans la mesure où, en tendant à subordonner la *praxis* sociale entière aux exigences de la reproduction des rapports de production, il en étend et en approfondit simultanément les contradictions internes. Sans quoi on ne pourrait comprendre comment une nouvelle totalité a pu naître de l'ancienne: comment une nouvelle totalisation a pu se développer sur la base et au sein de la précédente, tout la dé faisant et la subvertissant.

CHAPITRE 4: LA CRISE FINALE DU FÉODALISME EUROPÉEN

¹ La meilleure synthèse sur cette crise nous est fournie par Guy Bois, *La grande dépression médiévale: XIV^e et XV^e siècles. Le précédent d'une crise systémique*, Actuel Marx, 2000. Je ne partage cependant pas tous les éléments de son analyse, à commencer par sa définition du féodalisme comme une « économie marchande de production », notion d'origine keynésienne dont l'introduction est curieuse dans une démarche qui se veut, par ailleurs, globalement marxiste. A noter cependant que l'existence même de cette crise fait l'objet d'une controverse entre médiévistes. Pour une argumentation contraire, cf. Jacques Heers, *L'Occident aux XIV^e et XV^e siècles. Aspects économiques et sociaux*, PUF, 5^e édition, 1990, livre III, pages 365 et sq.

² Ce facteur est opportunément souligné par Isaac Johsua, *La Face cachée du moyen âge*, La Brèche, 1988, III^e partie.

³ Isaac Johsua, op. cit., pages 310-311.

⁴ Léopold Génicot, *Le XIII^e siècle européen*, 3^e édition, 1994, pages 57.

⁵ Les analyses suivantes s'appuient notamment sur John Day, *Monnaies et marché au moyen âge*, Comité pour l'histoire économique et financière de la France, 1994, dont je ne partage cependant pas les présupposés monétaristes.

⁶ *Op. cit.*, page 48.

⁷ John Day évalue la chute de la frappe monétaire (donc de la création de monnaie) en Europe occidentale à 75% entre 1331-1370 et 1471-1500. *Op. cit.*, page 104.

⁸ La meilleure synthèse sur le sujet est offerte par Emmanuel Le Roy Ladurie, *Histoire du climat depuis l'An mil*, Gallimard, 1967.

⁹ John Day, « Crises et conjonctures à la fin du moyen âge », op. cit., page 213.

¹⁰ *Id.*, page 214.

¹¹ Perry Anderson, *Les passages de l'antiquité au féodalisme*, traduction Maspero, 1977, pages 218-19.

¹² La peste restera d'ailleurs endémique dans et autour des ports méditerranéens. Sa dernière grande manifestation eut lieu à Marseille en 1720.

¹³ Isaac Johsua, op. cit., page 307.

¹⁴ Guy Bois, op. cit., page 65.

¹⁵ Cf. Philippe Wolff, *Automne du Moyen Age ou printemps des temps nouveaux? L'économie européenne aux XIV^e et XV^e siècles*, Aubier, 1986, page 85.

¹⁶ Ainsi que le fait par exemple Roberto Lopez dans *La révolution commerciale dans l'Europe médiévale*, Aubier-Montaigne, 1974, page 230, qui attribue un rôle déterminant aux facteurs démographique (via la peste et la guerre) et météorologique dans la crise mettant fin à la longue croissance économique du Moyen Age central, tout comme dans l'enclenchement de cette croissance à partir du X^e siècle.

¹⁷ Cf. les données fournies par Guy Bois, op. cit., pages 86-88.

¹⁸ Guy Bois, op. cit., page 115.

¹⁹ Marx, *Le Capital*, Editions Sociales, tome III, pages 179-180.

²⁰ Une pareille législation fut adoptée, outre en Angleterre et en France, par différents autres royaumes ou principautés: par la Castille en 1351, la Bavière en 1352, par le Hainaut en 1354 et le Portugal en 1375.

²¹ Pour une étude détaillée de ces divers mouvements, cf. Roy Hilton, *Les mouvements paysans du Moyen Age*, Flammarion, 1979.

²² Cf. la célèbre apostrophe du prêtre John Ball, un des animateurs de la révolte anglaise de 1381: « Lorsque Adam bêchait et Eve filait, qui alors était gentil-homme? »

²³ Isaac Johsua, op. cit., page 307.

²⁴ C'est cette même fraction de la bourgeoisie qui, au terme de la crise, allait fournir la base sociale de la Réforme et de son ascétisme intramondain si caractéristique. C'est ce que note Max Weber: « [...] au seuil des temps modernes ce ne sont nullement les entrepreneurs capitalistes du patriciat marchand qui furent les seuls ou les principaux porteurs de la disposition que nous avons qualifiée ici d'esprit du capitalisme, mais bien plutôt les couches de la classe industrielle moyenne qui cherchaient à s'élever [...] c'est la moyenne et petite bourgeoisie, en voie d'ascension vers le statut d'entrepreneur qui a été le porteur 'typique' de l'éthique capitaliste et des Eglises calvinistes. » *L'éthique protestante et l'esprit du capitalisme*, Gallimard, 2003, pages 45-46.

²⁵ Cf. Jacques Heers, op. cit., page 125.

²⁶ Cité par Jacques Heers, op. cit., page 401.

²⁷ Une analyse analogue pourrait être développée à propos de l'Espagne qui parachève simultanément son unification avec la *Reconquista*, là encore dans un climat de belligérance continue.

²⁸ Parmi lesquels Guy Bois, op. cit., pages 148-158 et Bernard Guénéé, *L'Occident aux XIV^e et XV^e siècles. Les Etats*, PUF, 6^e édition, 1998, pages 113-132.

²⁹ Cette analyse prendra place dans le volume qui analysera la seconde période du devenir-monde du capitalisme, que j'ai dénommée la période internationale.

³⁰ On lira évidemment à ce sujet l'ouvrage de Jean Delumeau, *Le Pêché et la Peur. La culpabilisation en Occident (XIII-XV^e siècles)*, Fayard, 1983.

BIBLIOGRAPHIE

Cette bibliographie ne comprend que les ouvrages que j'ai consultés ou utilisés pour ce premier volet de mon analyse du devenir-monde du capitalisme consacré à la préhistoire du capital.

AMIN Samir, *Le développement inégal*, Editions de Minuit, 1973; *Classe et nation*, Editions de Minuit, 1979.

ANDERSON Perry, *Passages de l'antiquité au féodalisme*, Maspero, 1977.

BALASZ Etienne, *La bureaucratie céleste*, Gallimard, 1968.

BAECHLER Jean, *Les origines du capitalisme*, Gallimard, 1971.

BOIS Guy, *La grande dépression médiévale. XIV^e et XV^e siècles. Le précédent d'une crise systémique*, Actuel Marx Confrontation, PUF, 2000.

BOUTRUCHE Robert, *Seigneurie et féodalité. Tome 1: le premier âge des liens d'homme à homme*, Aubier-Montaigne, 1968; *Tome 2: l'Apogée (XI^e-XIII^e siècles)*, Aubier-Montaigne, 1970.

CENTRE D'ÉTUDES ET DE RECHERCHES MARXISTES (CERM), *Sur le 'mode de production asiatique'*, Editions Sociales, 1969; *Sur le féodalisme*, Editions Sociales, 1971.

CHEVALIER Bernard, *L'Occident de 1280 à 1492*, Armand Colin, 1969.

CIPPOLA Carlo, *Le poivre, moteur de l'histoire*, L'Esprit frappeur, 1997.

DAY John, *Monnaies et marchés au Moyen Age*, Comité pour l'histoire économique et financière de la France, 1994.

DECRET François, *Carthage ou l'empire de la mer*, Le Seuil, 1977.

DELUMEAU Jean, *Le Péché et la Peur. La culpabilisation en Occident (XIII^e-XV^e siècles)*, Fayard, 1983.

DOBB Maurice et SWEEZY Paul-M. (dir.), *Du féodalisme au capitalisme: problèmes de la transition*, Maspero, 1977, 2 tomes.

DOCKÈS Pierre, *La libération médiévale*, Flammarion, 1979.

DOEHAERD Renée, *Le Haut Moyen Age occidental. Economies et sociétés*, PUF, 3^e édition, 1990.

DUBY Georges, *Guerriers et paysans. VII^e-XII^e siècle, premier essor de l'économie européenne*, Gallimard, 1973; *Les trois ordres ou l'imaginaire du féodalisme*, Gallimard, 1978.

FAVIER Jean, *De l'or et des épices. Naissance de l'homme d'affaires au Moyen Age*, Fayard, 1987.

FINLEY Moses, *Economie et société en Grèce ancienne*, La Découverte, 1984.

FOSSAERT Robert, *La Société*, tome 2, «Les structures économiques», Le Seuil, 1977; et tome 4, «Les classes», Le Seuil, 1980; *Le monde au 21^e siècle. Une théorie des systèmes mondiaux*, Fayard, 1991.

FOSSIER Robert, *Enfance de l'Europe. Aspects économiques et sociaux*, tome 1, «L'homme et son espace», tome 2, «Structures et problèmes», PUF, 1982.

FOURQUET François, *Richesse et puissance. Une généalogie de la valeur (XVI^e-XVIII^e siècles)*, La Découverte, 1989, réédition 2002.

GÉNICOT Léopold, *Le XIII^e siècle européen*, PUF, 3^e édition, 1994.

GRAS Michel, *L'Univers phénicien*, Arthaud, 1989.

GUÉNÉE Bernard, *L'Occident aux XIV^e et XV^e siècles. Les États*, PUF, 6^e édition, 1998.

GUERREAU Alain, *Le féodalisme. Un horizon théorique*, Le Sycomore, 1980.

HEERS Jacques, *L'Occident aux XIV^e et XV^e siècles. Aspects économiques et sociaux*, PUF, 5^e édition, 1990.

HILTON Roy, *Les mouvements paysans du Moyen Age*, Flammarion, 1979.

JORDA Henri, *Le Moyen Age des marchands*, L'Harmattan, 2002.

JOSHUA Isaac, *La face cachée du Moyen Age. Les premiers pas du capital*, La Brèche, 1988.

LATOUCHE Robert, *Origines de l'économie occidentale*, Albin Michel, 1956.

LOPEZ Roberto, *La révolution commerciale dans l'Europe médiévale*, Aubier-Montaigne, 1974.

LE GOFF Jacques, *Marchands et banquiers du Moyen Age*, PUF, 1956; *La bourse et la vie*, Hachette, 1986.

LEFEBVRE Henri, *La pensée marxiste et la ville*, Casterman, 1972; *La production de l'espace*, Anthropos, 1974; *De l'Etat*, UGE, coll. 10/18, 4 tomes, 1976-1978.

LOMBARD Maurice, *L'Islam dans sa première grandeur VIII^e-XI^e siècles*, Flammarion, 1971; *Espaces et réseaux du Haut Moyen Age*, Mouton, 1972.

MARX Karl, *Fondements de la critique de l'économie politique* (1857-1858), Anthropos, 2 tomes, 1967; *Un Chapitre inédit du Capital* (1863-1865), Christian Bourgois, collection 10/18, 1971; *Le Capital* (1867-1885-1894), Editions Sociales, 8 tomes, 1948-1960.

MARX Karl et ENGELS Friedrich, *L'idéologie allemande* (1845-1846), 1^{re} partie Editions Sociales, collection «Classiques du marxisme», 1966.

MARX, ENGELS, LÉNINE, *Sur les sociétés précapitalistes. Textes choisis*, CERM, Editions Sociales, 1978.

NOREL Philippe *et alii*, *L'invention du marché. Une histoire économique de la mondialisation*, Le Seuil, 2004.

PIRENNE Henri, *Les villes du Moyen Age*, PUF, 1971.

POLY Jean-Pierre et BOURNAZEL Eric, *La mutation féodale (X^e – XII^e siècles)*, PUF, 1980.

REISCHAUER Edwin O., *Histoire du Japon et des Japonais*, Edition du Seuil, tome 1, 1973.

SÉE Henri, *Les origines du capitalisme moderne*, Armand Colin, 1951.

SMITH Adam, *Recherches sur les causes et la nature de la richesse des nations* (1776), GF-Flammarion, 2 tomes, 1991.

VIÉ Michel, *Histoire du Japon des origines à Meiji*, PUF, 4^e édition, 1990.

WEBER Max, *Economie et société dans l'antiquité* (1897/1909), La Découverte, 1988; *L'éthique protestante et l'esprit du capitalisme* (1904-1905/1920), Gallimard, 2003; *Sociologie des religions* (1910-1920), Gallimard, 1996; *Le judaïsme antique* (1917/1920), Plon, 1971; *Economie et société* (1921), Plon, 1971 (traduction partielle); *La ville* (1923), Aubier Montaigne, 1982; *Histoire économique* (1923), Gallimard, 1991.

WITTFOGEL Karl, *Le despotisme oriental*, Editions de Minuit, 1964.

WOLFF Philippe, *Automne du Moyen Age ou printemps des temps nouveaux? L'économie européenne aux XIV^e et XV^e siècles*, Aubier, 1986,